



HAL
open science

Désordre colonial dans la propriété

Henri Médard

► **To cite this version:**

Henri Médard. Désordre colonial dans la propriété. Africae, 2022, 9782493207012. <10.4000/books.africae.3719>. <hal-03950787>

HAL Id: hal-03950787

<https://hal.science/hal-03950787v1>

Submitted on 22 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

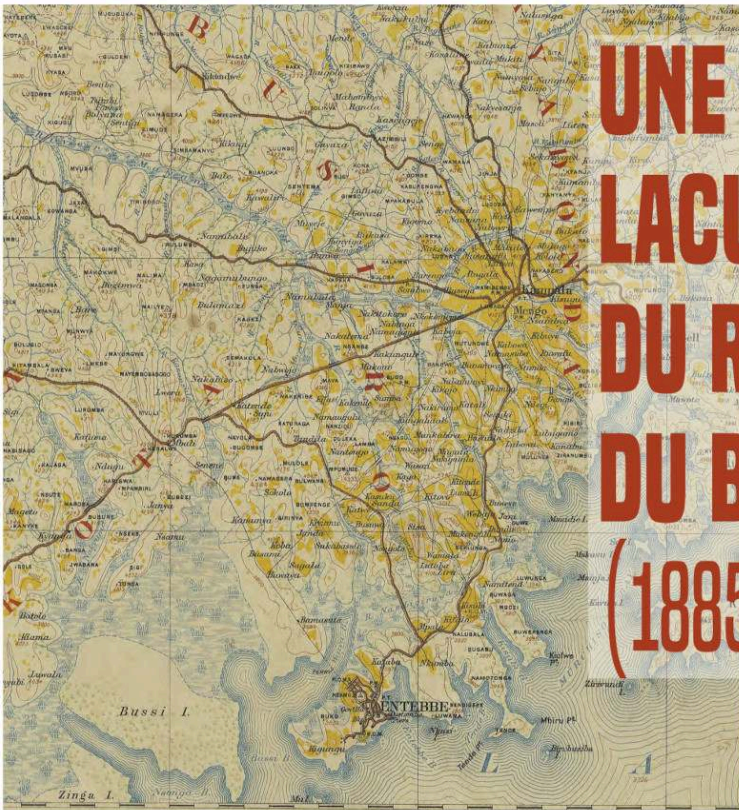
L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

DÉSORDRE COLONIAL DANS LA PROPRIÉTÉ

UNE HISTOIRE LACUSTRE DU ROYAUME DU BUGANDA (1885-1925)



Henri Médard

AfricaE

Désordre colonial dans la propriété

Une histoire lacustre du royaume du Buganda (1885-1925)

Henri Médard

Éditeur : Africae
Lieu d'édition : Nairobi
Année d'édition : 2022
Date de mise en ligne : 21 juin 2022
Collection : Africae Monographs
EAN électronique : 9782493207012



<https://books.openedition.org>

Édition imprimée

EAN (Édition imprimée) : 9782493207029
Nombre de pages : 360

Référence électronique

MÉDARD, Henri. *Désordre colonial dans la propriété : Une histoire lacustre du royaume du Buganda (1885-1925)*. Nouvelle édition [en ligne]. Nairobi, Paris : Africae, 2022 (généré le 23 juin 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/africae/3719>>. ISBN : 9782493207012.

Légende de couverture

Désordre colonial dans la propriété : Une histoire lacustre du royaume du Buganda (1885-1925).
Création de la couverture : Valérie Alfaut (Les Afriques dans le monde, CNRS).
Image de couverture : Great Britain War Office (General Staff. Geographical Section Contributor). 1911. *Map of Entebbe, Uganda, Africa*. London : Printed at the War Office. (Détail.) Retrieved from the Library of Congress : <https://hdl.loc.gov/loc.wdl/wdl.9942>.

Crédits de couverture

Valérie Alfaut (couverture) / Library of Congress (image)

© Africae, 2022

Creative Commons - Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-SA 4.0

RÉSUMÉS

Cet ouvrage porte sur les conséquences multiples de l'imposition coloniale de la propriété privée dans une île du lac Victoria, l'île de Bussi, qui devient en 1900 la propriété privée du Premier ministre et Régent du royaume du Buganda colonial, sir Apolo Kagwa. Trois thèmes enchevêtrés sont abordés, entre les années 1880 et les années 1920 : l'arrivée brutale de la propriété privée occidentale dans un royaume africain qui ne la connaissait pas, l'importance oubliée des îles et des rivages du lac Victoria au sein du royaume et l'émergence d'un nouveau parti politico-religieux qui s'oppose à l'oligarchie coloniale au pouvoir au Buganda.

Cette recherche aboutit à une relecture profonde, à partir de ce petit espace lacustre, de l'histoire de l'ensemble du royaume du Buganda et de l'Ouganda colonial entre 1885 et 1925, et plus largement du gouvernement indirect et de la globalisation de la propriété privée. Elle complexifie ainsi l'histoire du Buganda en y intégrant les espaces lacustres, approche inédite dans l'historiographie sur l'Ouganda colonial. Elle permet de déconstruire les traditions historiques actuelles et de montrer que leurs racines remontent pour la plupart au Buganda des années 1920 et sont héritées des habitants du lac Victoria.

L'ouvrage démontre que la tension autour des chefs héréditaires claniques au Buganda est autant une tension géographique entre gens du lac et gens de la terre qu'une tension entre pouvoirs anciens claniques et un pouvoir de patronage modernisateur (comme le veut l'historiographie). D'autre part, ce travail souligne que la montée en puissance d'organisations politiques et religieuses réformistes, annonçant les mouvements nationalistes, est particulièrement nourrie par le mécontentement foncier des anciens habitants du lac et de ses rivages. Leur colère est également causée par les effets de la lutte menée par les autorités contre la maladie du sommeil. Leur vie a en effet été ravagée par une crise écologique coloniale qui les a menés à un exil forcé, loin du lac et des zones contaminées par la maladie.

Les sources foncières très riches portant sur l'île de Bussi montrent l'autonomie des acteurs africains dans un contexte de gouvernement indirect. Elles donnent un éclairage unique à l'histoire de la globalisation de la propriété comme à l'histoire de la colonisation et de sa contestation.

HENRI MÉDARD

Henri Médard est professeur d'histoire de l'Afrique contemporaine à Aix-Marseille Université, et membre de l'Institut des mondes africains (IMAF).

Spécialiste de l'Afrique orientale, il a notamment publié *Le royaume du Buganda au XIX^e siècle : Mutations politiques et religieuses d'un ancien État d'Afrique de l'Est* (Karthala, 2007). Il a aussi dirigé, avec Shane Doyle, *Slavery in the Great Lakes Region of East Africa* (James Currey, 2007), et avec Marie-Laure Derat, Thomas Vernet et Marie Pierre Ballarin, *Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'océan Indien* (Karthala, 2013).

Désordre colonial dans la propriété

Africae Monographs

Collection dirigée par Sophie Dulucq,
Marie-Aude Fouéré et Marc Maillot

Désordre colonial dans la propriété

Une histoire lacustre du royaume du Buganda
(1885-1925)

Henri Médard

AfricaE
monographs

Africae, 2022

IFRA-Nairobi
Laikipia Road, Kileleshwa
58480 02200 Nairobi
KENYA

UAR 3336 Afrique au sud du Sahara – CNRS
3 rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
FRANCE

MÉDARD, Henri. 2022. *Désordre colonial dans la propriété : Une histoire lacustre du royaume du Buganda (1885-1925)*. Africae Monographs. Nairobi, Paris: Africae. DOI : [10.4000/books.africae.3719](https://doi.org/10.4000/books.africae.3719).

Version HTML : <https://doi.org/10.4000/books.africae.3719>

Données associées à la publication : <https://nakala.fr/collection/10.34847/nkl.ceb9084x>



Livre en ligne (HTML)



Données associées

Tous les textes de ce livre sont publiés avec la Licence Creative Commons CC-BY-SA 4.0 :
« Attribution – Partage dans les mêmes conditions non transposé ».

Voir : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

« Vous êtes autorisé-e à :

- Partager – copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
 - Adapter – remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.
- Selon les conditions suivantes :

- Attribution – Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.
- Partage dans les Mêmes Conditions – Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous devez diffuser l'Œuvre modifiée dans les même conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'Œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires – Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'Œuvre dans les conditions décrites par la licence. »

Archivage des pages web : L'indication « [archive] » en notes et dans les bibliographies signale une version archivée du document web dans Wayback Machine (<https://web.archive.org>).

ISBN (version imprimée): 978-2-493207-02-9

ISBN (version numérique multi-format): 978-2-493207-01-2

Création de la couverture : Valérie Alfaut (Les Afriques dans le monde, CNRS).

Image de couverture : Great Britain War Office (General Staff. Geographical Section Contributor). 1911. *Map of Entebbe, Uganda, Africa*. London : Printed at the War Office. (Détail.) Retrieved from the Library of Congress : <https://hdl.loc.gov/loc.wdl/wdl.9942>.

Imprimé en Belgique (Louvain-la-Neuve) par Ciaco.

Table des matières

Remerciements	5
Nota.....	7
<i>Mesures</i>	7
<i>Terminologie et transcriptions du luganda</i>	7
Introduction	11
<i>Contexte</i>	13
<i>Entre terre et eau : une historiographie déséquilibrée</i>	20
<i>Sources</i>	30
<i>Démarche et déroulé de l'ouvrage</i>	50
Chapitre 1. Le grand partage de 1900	55
<i>Le Uganda Agreement de 1900</i>	55
<i>Les clans : les oubliés de l'accord</i>	78
<i>Conclusion</i>	92
Chapitre 2. La crise des années 1920.....	99
<i>L'accumulation des tensions coloniales</i>	99
<i>La montée d'une opposition religieuse et politique ganda</i>	120
<i>Les régents en procès (1924)</i>	138
<i>Conclusion</i>	150
Chapitre 3. Bussi : une île du royaume du Buganda (1800-1885)	151
<i>Des marins sans les dieux ?</i>	159
<i>Une intégration idéologique et administrative croissante de Bussi dans le royaume du Buganda</i>	181
<i>Conclusion</i>	203
Chapitre 4. Densification du pouvoir et conflits religieux (1886-1907) ..	205
<i>La justice du roi Mwangi</i>	205
<i>La mainmise contestée du Gabunga sur l'île</i>	220
<i>Le chaos des années 1890</i>	226
<i>La conversion de Bussi : de l'enthousiasme à l'hécatombe</i>	248

Chapitre 5. L'accord de 1900	
et le bouleversement de la propriété dans l'île (1900-1907).....	263
<i>Les accapareurs modernes de Bussi</i>	263
<i>La contestation des Bataka</i>	284
<i>Teofiro Kulugi et Malaki Musajakawa, une lutte au sein du clan</i>	301
<i>Conclusion</i>	315
Conclusion	319
<i>Une île morte qui vit dans les esprits</i>	320
<i>Kagwa le honni</i>	322
<i>Le temps long de la terre</i>	325
<i>La contradiction coloniale</i>	329
Sources	333
Bibliographie	341
Liste des cartes, des illustrations et des schémas	359

Remerciements

Je remercie Jean-Pierre Chrétien, Shane Doyle, Yvan Droz, Marie-Aude Fouéré, Valérie Golaz, Holly Hanson, Robinson Kisaka, Phillipa Luck, Claire Médard, Bastien Miraucourt et David Schoenbrun pour leur aide, leurs relectures et leur patience.

Ce travail a bénéficié de l'aide de l'ANR franco-suisse SALMEA (Self-Accomplishment and Local Moralities in East Africa), de l'Institut des mondes africains (IMAF) et de l'Institut français de recherche en Afrique de Nairobi (IFRA-Nairobi).

Nota

Mesures

- 1 *miles*² = 1,6 km²
- 1 acre = 0,4 ha = 4 046,86 m²

Terminologie et transcriptions du luganda

Le luganda comme le kiswahili sont des langues bantu. Les accords se font sur le préfixe. Ainsi :

Lu-ganda : désigne la langue ganda [*ki-swahili* la langue swahili]

Bu-ganda : désigne le lieu [*U-ganda* en kiswahili]

Ki-ganda : à la manière ganda

Muganda : une personne ganda (singulier) [*Mganda* en kiswahili]

Baganda : des personnes ganda (pluriel) [*Waganda* en kiswahili]

Ou :

Mu-tuba : un ficus ou une division lignagère (singulier)

Mi-tuba : des ficus ou des divisions lignagères (pluriel)

Les adjectifs s'accordent avec la classe nominale du nom, ce qui est inapplicable dans une langue comme le français qui est dépourvu de telles classes, d'où l'habitude d'utiliser seulement la racine du mot pour un adjectif (*-ganda*).

En luganda la distinction entre les titres et les noms n'est pas aussi tranchée qu'en français. Les deux commencent par une majuscule. Souvent le titre est le nom *de la première personne* à avoir occupé une fonction et le titre est utilisé comme un nom. D'autre part, les titres prestigieux continuent à être utilisés même après qu'un homme a quitté une fonction. Par exemple, Teofiro Mulumba perd sa fonction de *Kulugi* (trésorier du roi) en 1887, mais on le désigne encore sous le nom de *Kulugi* en 1925. Nous accentuons artificiellement dans ce texte la différence entre les deux en écrivant en italiques les titres pour aider le lecteur à s'y retrouver.

L'orthographe du luganda n'est stabilisée et unifiée que depuis l'indépendance. Durant la période coloniale, deux transcriptions s'opposent et sont utilisées en parallèle : l'une issue des missions catholiques, l'autre des missions protestantes. L'écrasante majorité des sources que nous utilisons ne mobilisent pas encore ces transcriptions standardisées (y compris les Baganda). Elles emploient des orthographes variables, le plus

souvent simplifiées. C'est le choix de la simplicité et de la forte cohérence avec nos sources que nous utiliserons pour transcrire le luganda ici. Dans le glossaire, nous notons, à côté de la transcription utilisée dans le texte, la transcription correcte en luganda d'aujourd'hui si elle diffère.

Éléments de vocabulaire en luganda et en kiswahili

- Busulu* [*Busuulu*] : corvée au profit du propriétaire
Butaka Busolya : domaine clanique du principal chef du clan
Butaka Bwesengeze : domaine clanique inséré dans une relation de clientèle avec un chef
Butaka : terre héréditaire clanique
Butongole : domaine des clients directs du roi ou des hommes du roi
Kasanvu : corvée destinée à l'administration coloniale britannique / chicotte
Kibanja (pluriel *Bibanja*) : domaine agricole pour une famille
Kibina (pluriel *Bibina*) [*Kibiina*] : faction/parti
Kika (pluriel *Bika*) : clan
Kyalo (pluriel *Byalo*) : domaine foncier
Lubale (pluriel *Balubale*) [*Lubaale*] : dieu national ou régional
Lukiko [*Lukiiko*] : assemblée de chefs
Lunyiriri (pluriel *Nnyiriri*) : segment de lignage
Luwalo : corvée destinée à l'administration du royaume du Buganda
Mailo (*mairo* dans les sources des Pères blancs) : de « *miles* », propriété privée et héréditaire
Mongota : maladie, le plus souvent traduit par maladie du sommeil (trypanosomiase)
Mubaka (pluriel *Babaka*) : messager représentant-personnifiant le roi
Mukopi (pluriel *Bakopi*) : paysan / homme libre / client
Mukungu (pluriel *Bakungu*) : grands chefs
Mulangira (pluriel *Balangira*) : prince
Musambwa (pluriel *Misambwa*) : esprit clanique / esprit du lieu
Musawo : catégorie de guérisseur
Mutaka (pluriel *Bataka*) : charge héréditaire clanique
Mutongole (pluriel *Batongole*) : chef client direct du roi / homme du roi
Mutuba (pluriel *Mituba*) : lignages mineurs / ficus
Nda : sous-segments de lignage
Njuvvo : prélèvement en nature au bénéfice des propriétaires
Nsiko : désert, friche
Rusuku : bananeraie
Shamba : terme kiswahili utilisé dans les sources pour traduire *Kyalo* du luganda, donc un domaine foncier.
Siga : lignages majeurs

Titres de dignitaires du royaume du Buganda

- Gabunga* : grand intendant de la flotte, chef du clan *Mamba*-poisson poumon
- Galabuzi* : dignitaire du clan *Mamba*-poisson poumon à Bussi
- Ganantawa* : chef de segment de lignage du clan *Nyonyi*-oiseau
- Ggwanika* : trésorier (titre qui remplace celui de *Kulugi* en 1887)
- Gunggu* : l'un des principaux ritualistes du dieu Mukasa
- Jumba* : second de la flotte, second chef de la province du Mawakota, chef au rang de prince du clan *Nkima*-singe
- Kabaja* : chef de lignage du clan *Ngeye*-singe colobus à Bussi
- Kabaka* : roi
- Kabazzi* : chef du clan *Kasimba*-genette
- Kabeja* : titre d'une importante épouse du roi
- Kajugujwe* : l'un des principaux ritualistes du dieu Nende, du clan du *Butiko*-champignon
- Kangawo* : chef de la province du Bulemezi,
- Kasuju* : chef de la province du Busuju, chef du clan du *Lugave*-pangolin
- Katikiro* : Premier ministre
- Kawuta* : chef des cuisiniers du roi
- Kayima* : chef de la province du Mawakota
- Kimbugwe* : gardien du cordon ombilical du roi, second ministre
- Kiwewa* : fils aîné du roi
- Kiyozza* : subalterne du *Gabunga* (grand intendant de la flotte)
- Kulugi* : trésorier du roi
- Kweba* : chef de la province de l'archipel des Sese
- Kyambalongo* : nouveau titre dans les années 1870 du chef non héréditaire du *ssaza* du Busiro
- Lubuga* : reine-sœur
- Lukwata* : chef du clan *Nkejje*-poisson haplochromine cichlide
- Magera* : principal chef de Bussi, chef de lignage du clan *Mamba*-poisson poumon à Bussi
- Makamba* : sous-chef de la province du Busiro
- Mbaziira* : chef du clan *Nyonyi*-oiseau
- Mbubi* : chef de la province de l'archipel de Buvuma
- Muganga* : chef de segment de lignage du clan *Nyonyi*-oiseau / catégorie de guérisseur
- Mugema* : chef de la province de Busiro, chef du clan *Nkima*-singe
- Mugerere* : chef de la province de Bugerere
- Mujaasi* : intendant ou général en chef des tirailleurs
- Mumyuka* : 1^{er} chef subalterne
- Muyanja* : chef de lignage du clan *Nyonyi*-oiseau à Bussi
- Namasole* : reine-mère

NOTA

Nanzigu : titre d'une épouse importante du roi, du clan *Mbogo*-buffle

Nasiwa : titre de l'une des sœurs du roi

Nasolo : titre de l'une des sœurs du roi ayant jusqu'en 1886 des droits sur Bussi

Sabaddu : second chef subalterne

Sabaganzi : titre du principal oncle maternel du roi

Saza (pluriel *Amasaza*) : province/ comté du Buganda, par extension chef territoriale ou de province

Sebataka : chef des chefs de clan, titre du roi

Sebwana : À partir de 1904, titre du chef non héréditaire de la province du Busiro

Sekibobo : chef de la province du Kyagwe

Serumogera : chef de lignage du clan *Mamba*-poisson poumon à Bussi

Sewaya : chef de lignage du clan du *Mamba*-poisson poumon et un des principaux chefs de l'île de Bugala (Kalangala)

Walukaga : chef des forgerons du royaume, clan *Kasimba*-genette

Introduction

« La propriété c'est le vol. »

Pierre-Joseph Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?* Paris, J.F. Brocard, 1840, p. 1.

DU FAIT DE LEUR PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE DE LA TERRE, telle que l'a diffusée la colonisation britannique, la majorité des Baganda auraient adhéré sans hésitation à l'affirmation de Proudhon que la propriété privée est synonyme de vol. Pour eux, le crime s'est produit en 1900. Les voleurs étaient les régents (en particulier Apolo Kagwa, le Premier ministre de 1889 à 1926) et les grands chefs du Buganda. Les victimes étaient le roi, les clans et, à travers eux, l'ensemble des Baganda. Pour les Ougandais dans les années 1920, l'île de Bussi dans le lac Victoria symbolisait cet accaparement foncier scandaleux. Pour les habitants de cette île, c'est encore le cas aujourd'hui.

Ce travail porte sur les conséquences multiples de l'imposition de la propriété privée dans une île du lac Victoria en 1900. L'île de Bussi est l'un des épicycles de la contestation de l'accord de 1900 entre le royaume du Buganda et la Grande-Bretagne, par lequel l'essentiel de cette île devient la propriété privée du Premier ministre et Régent du royaume du Buganda, sir Apolo Kagwa. Ce cas d'étude éclaire les dynamiques globales de la société et l'histoire de l'Ouganda dans son ensemble. Mais, pour parvenir à cela, il est nécessaire d'explorer l'histoire des îles et des rivages du Buganda, mal comprise ou ignorée dans l'historiographie.

Bussi, une île de forme allongée d'une superficie d'un peu moins de 30 km², est située sous l'équateur, au nord du lac Victoria, non loin de la capitale coloniale Entebbe. De cette île émerge un nombre important de leaders qui contestent le régime d'Apolo Kagwa et le pouvoir politico-religieux en place au Buganda. L'Église malakite, fondée dans ce royaume en 1914, est la première Église indépendante africaine à se développer en Ouganda. Malaki Musajakawa, qui fonde ce mouvement religieux et lui donne son nom, et son successeur, Jemusi Biriko, sont nés à Bussi. Dans les années 1920, les membres de cette Église participent activement à la fondation de la Fédération des *Bataka*, les dignitaires héréditaires claniques (voir chapitre 1). La mobilisation des *Bataka* culmine en 1924 avec l'ouverture d'une commission d'enquête britannique portant sur la gestion foncière du Buganda par ses dirigeants depuis 1900. Le cas de cette île (et plus largement des régions lacustres) est alors longuement débattu.

Ce travail est avant tout construit à partir de l'étude des procès-verbaux de cette enquête.

Il serait trompeur de résumer la situation de Bussi dans les années 1920 uniquement au rejet de l'accaparement foncier par les élites au pouvoir. Derrière la contestation de l'accord de 1900, et à demi-mot du système colonial, se cachent la marginalisation puis la destruction de la civilisation lacustre qui constituait pourtant une composante fondamentale (mais souvent oubliée) de l'ancien Royaume du Buganda. En effet, le statut spécifique administratif, militaire et fiscal des gens du lac, appelés les Basese, au XIX^e siècle, est gommé par le nouveau régime colonial qui en ignore tout. La situation prend un tournant dramatique quand ces populations insulaires sont décimées puis déplacées de force loin du lac pour lutter contre une épidémie de maladie du sommeil qui ravage les rivages et les îles du lac Victoria.

Ce travail aborde trois thèmes enchevêtrés entre les années 1880 et les années 1920 : celui des îles et des rivages du lac Victoria, celui de l'arrivée soudaine de la propriété privée occidentale dans un royaume africain qui ne la connaissait pas, et celui de l'émergence d'un nouveau parti politico-religieux qui s'oppose à l'oligarchie coloniale au pouvoir au Buganda. L'objectif est également méthodologique : il consiste à porter une réflexion sur les sources, ce qui explique leur insertion multiple et brute dans le texte. Cette étude permet de déconstruire les traditions historiques actuelles et de montrer que leurs racines remontent pour la plupart au Buganda des années 1920. Nous effectuons une relecture profonde, à partir de ce petit espace lacustre, de l'histoire de l'ensemble du royaume du Buganda, de l'Ouganda colonial entre 1885 et 1925, et plus largement du gouvernement indirect et de la globalisation de la propriété privée. Nous complexifions ainsi l'histoire du Buganda en y intégrant les espaces lacustres, approche inédite dans l'historiographie sur l'Ouganda colonial. D'une part, nous montrons que la tension entre chefs héréditaires claniques au Buganda est autant une tension géographique entre gens du lac et gens de la terre qu'une tension entre pouvoirs anciens claniques et un pouvoir de patronage modernisateur. D'autre part, ce travail souligne que la montée en puissance d'organisations politiques et religieuses réformistes, annonçant les mouvements nationalistes, est particulièrement nourrie par le mécontentement foncier des anciens habitants du lac et de ses rivages. Leur vie a en effet été ravagée par une crise écologique coloniale qui les a menés à un exil forcé, loin du lac et des zones contaminées par la maladie du sommeil.

Contexte

Il est important de situer brièvement l'histoire événementielle du royaume du Buganda aux XIX^e et XX^e siècles, car cette période correspond également à celle d'une mondialisation de l'individualisation de la propriété. L'histoire foncière, plus qu'une autre, est en dialogue avec le présent. Le plus souvent, il ne s'agit pas d'une histoire close mais d'une histoire encore en cours.

Le royaume du Buganda entre dans le XX^e siècle affaibli, dépeuplé et sous domination britannique¹. Bien que ses racines soient plus anciennes, cet État émerge véritablement des terribles guerres civiles du XVIII^e siècle. Il connaît alors une rapide expansion. Au XIX^e siècle, c'est une puissance militaire et commerciale considérable qui exerce une influence régionale étendue. Il remplace le royaume voisin, le Bunyoro, comme puissance dominante dans l'Afrique des Grands Lacs (Doyle 2006 ; Chrétien 2000 ; Mworoha 1977). Les routes terrestres et navigables convergent vers le Buganda, ce qui permet aux armées et aux flottes de circuler. Des hommes et des femmes libres ou volés y affluent, ainsi que des tributs, du butin, des produits d'échange, des idées, des savoir-faire, mais aussi des épidémies dévastatrices.

Durant cette période, une monarchie très hiérarchisée, centralisée et brutale se développe autour d'un système de cour à l'étiquette élaborée. Une grande capitale itinérante est entretenue, construite et reconstruite par une masse de sujets corvéables (Gutkind 1963 ; Calas 1998 ; Hanson 2009 ; Ray 1991 ; Chrétien 2004 ; Médard H. & Reid 1999). Elle se déplace plusieurs fois par règne, dans un rayon assez restreint, au centre du royaume, dans la région de la capitale actuelle, Kampala. Elle abrite le souverain, les grands chefs, leurs vastes harems peuplés de femmes libres et serviles et une large population mouvante. Elle compte quelques dizaines de milliers d'habitants qui circulent entre l'agglomération et la campagne. L'administration du royaume est complexe et resserrée, reposant sur un enchevêtrement de réseau de patronage et de pouvoirs : territorial, sacré, clanique, etc. L'apogée du royaume est sans doute atteint sous le règne du roi (*Kabaka*) Suna (c. 1830-1856). Sous le règne de son fils et successeur Mutesa (1856-1884), l'administration du royaume impressionne les premiers Européens par son efficacité et la discipline qu'elle impose à la population. Très militarisé, le Buganda entre dans une surenchère prédatrice et esclavagiste au cours du XIX^e siècle. Le développement de ses relations avec Zanzibar et l'échange d'esclaves et d'ivoire contre des armes, du textile et des produits de luxe renforcent initialement le régime, mais accentuent aussi sa nature prédatrice. Les armées et les flottes ganda ravagent la région et la société

1. Les références sur l'histoire du Buganda sont nombreuses. Voici les principaux titres : Hanson (2003) ; Kiwanuka (1972) ; Kodesh (2010) ; Médard (2007) ; Ray (1991) ; Reid R. (2002) ; Twaddle (1993).

bascule vers une société esclavagiste construite sur la distinction de genre, et en conséquence sur l'asservissement de femmes arrachées à toute la région.

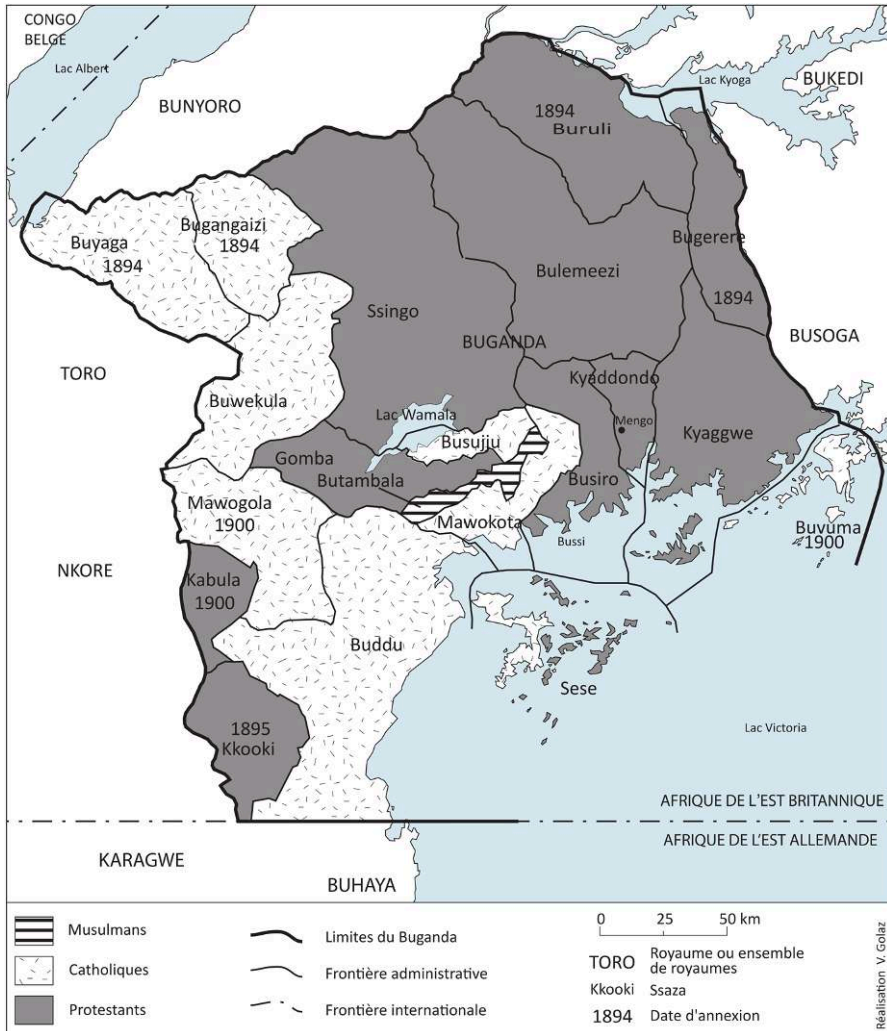
La société est déstabilisée par la violence, les transformations sociales et les épidémies. Pour tenter de s'extraire d'un système qui s'effondre sous les contradictions, le roi Muteesa encourage la conversion de sa cour à l'islam à partir des années 1860, une dizaine d'années après que les premiers commerçants musulmans atteignent le Buganda depuis Zanzibar. Puis il favorise également le christianisme à partir des années 1870, lorsque les missionnaires britanniques anglicans de la Church Missionary Society atteignent le pays en 1877 et les Pères blancs catholiques français en 1879. Si la conversion apporte certains avantages à la monarchie, elle ne tarde pas à créer des tensions et à exacerber ses contradictions. Le souverain suivant, Mwangi (1884-1888 et 1890-1899), perd le contrôle de la situation et le pays sombre dans un chaos violent, politique et religieux.

À partir de 1888, la compétition politique se structure autour de partis religieux antagonistes, protestants, catholiques et musulmans. Les tenants des anciennes croyances du Buganda, en revanche, ne parviennent pas à se constituer en parti et sont éliminés politiquement dès 1890. Les deux partis chrétiens, l'un protestant, l'autre catholique, sont menés respectivement à partir de 1890 par Apolo Kagwa et Stanislas Mugwanya, qui deviendront régents du royaume en 1897 et dont il sera beaucoup question dans cet ouvrage.

Après une série de persécutions religieuses (en 1875-1876 contre les musulmans, en 1886-1887 contre les chrétiens), le pays sombre dans les guerres de religion. En septembre 1888, Mwangi est chassé par ses gardes chrétiens et musulmans qui mettent son frère païen, Kiwewa, sur le trône. En octobre 1888, les musulmans chassent les chrétiens, puis le roi Kiwewa lui-même, et intronisent un souverain musulman, Kalema. Les chrétiens en exil se réconcilient avec le roi Mwangi réfugié chez les Pères blancs, au sud du lac Victoria. Ils rallient les habitants des îles du Buganda, les Basese, harcèlent les musulmans depuis le lac et finissent par chasser les musulmans vers le nord, aux confins du royaume du Bunyoro au début de 1890.

C'est l'époque du *scramble for Africa* : les puissances impériales entrent en scène, et après de multiples négociations, à la fin de 1890, le Buganda tombe dans l'escarcelle de la Grande-Bretagne. En décembre 1890, le royaume du Buganda signe un traité de protectorat avec le capitaine F. Lugard (futur célèbre théoricien du gouvernement indirect) de l'Imperial British East Africa Company, une compagnie à charte². Secouée par les scandales et en faillite, la compagnie cède la place à la Couronne britannique en 1894. Alliés

2. Une compagnie privée à qui un gouvernement cède une partie de ses pouvoirs régaliens en échange d'une redevance ; l'exemple le plus célèbre est la Compagnie britannique des Indes orientales : la *East India Company*.



Carte 1. Partage religieux du Buganda en 1900

Réalisation : Valérie Golaz.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.1d23620d>.

aux protestants, le parti le plus faible numériquement, les Britanniques prennent une dizaine d'années pour s'imposer. Ils défont le parti catholique et le roi Mwanga en 1892, et les musulmans à nouveau en 1893. Lors des négociations de paix de 1892, Lugard impose un partage politique territorial et religieux du Buganda. Les protestants reçoivent la majorité des provinces et l'affiliation obligatoire du roi à leur religion. Le parti catholique obtient des provinces à l'ouest du Buganda et, en 1893, quelques îles du lac Victoria. Les musulmans n'obtiennent que quelques miettes. La logique de ce partage religieux est prolongée en 1900 et maintenue jusqu'en 1955.



Le roi Daudi Chwa, ses deux sœurs et Stanislas Mugwanywa vers 1900
Source : Johnston (1902* vol. 1, 253).

Privé de pouvoir et mécontent, le roi Mwanga se révolte en 1897. Entre 1897 et 1899, l'insurrection unit largement au-delà du Buganda des habitants de toute la région. Même les troupes coloniales en Ouganda composées de mercenaires soudanais se mutinent et rejoignent la résistance à la domination britannique. En revanche, la révolte divise les convertis, qu'ils soient musulmans ou chrétiens. Finalement, le roi Mwanga

est capturé en 1899 et exilé. Le pays est dévasté et meurtri. Toute volonté d'opposition est alors brisée pour de longues années. Daudi Chwa, fils d'une épouse protestante de Mwangi, âgé de 1 an, accède au trône en 1897. Trois régents – Apolo Kagwa, Stanislas Mugwanya et Zakarya Kisingiri – se voient confier la gestion du royaume par les Britanniques.

En 1900, pour mettre fin aux troubles, un nouveau traité est négocié entre le royaume et la Grande-Bretagne. Il règle leurs relations jusqu'en 1955 et maintient une oligarchie majoritairement protestante au pouvoir. Parmi ses articles, ce traité inclut une individualisation de la tenure foncière³, au profit des chefs. À la suite de cela, en toute logique, leur pouvoir est contesté de manière répétée, en particulier dans les années 1920, par la « Fédération des *Bataka* ». Ce mouvement politique regroupe autour des leaders claniques une coalition des opposants du régime. Les *Bataka* échouent à supplanter l'oligarchie, mais le régime colonial est assoupli pour mieux protéger les paysans et mieux rémunérer leur production. La Seconde Guerre mondiale détruit cet équilibre et des émeutes et boycotts violents, menés par le « parti des *Bataka* », secouent l'Ouganda dans les années 1940 (Thompson 2003 ; Low 1964). Les Britanniques, conscients de la précarité de leur emprise, commencent à préparer un départ qui est acquis une dizaine d'années plus tard, en 1962. Pourtant, l'indépendance ne tient pas ses promesses : l'Ouganda des années 1960, 1970 et 1980 plonge dans l'instabilité, les dictatures et les guerres. La monarchie du Buganda est abolie en 1966 et restaurée en 1993. Le pays ne retrouve un semblant de stabilité qu'à partir de 1986 (Hansen et Twaddle 1988 ; Prunier et Calas 1994).

Cette histoire événementielle s'inscrit dans une tendance mondiale vers l'individualisation croissante de la propriété, qui se développe à partir du milieu du XVIII^e siècle et se renforce aux XIX^e et XX^e siècles. Pour la période récente, d'après Ambreena Manji (2006, 33-34), on distingue deux phases dans les réformes foncières : la première, de 1910 à 1970, est redistributive (réforme agraire en faveur des sans-terres et des petits producteurs) ; la seconde, des années 1980 à aujourd'hui, concerne la tenure. Cette seconde phase promeut l'enregistrement et l'individualisation des droits fonciers plutôt que la lutte contre les inégalités.

La chronologie de l'enregistrement et de l'individualisation de la propriété en Afrique varie d'un pays à l'autre. Une première vague de privatisation et d'immatriculation voit le jour vers 1900, qui concerne principalement les colonies de peuplement ou les zones urbaines. Ensuite, durant la période d'enthousiasme et de croissance des années 1950-1970, les

3. C'est-à-dire la déclinaison des formes de propriété, du mode d'appropriation et de répartition des droits et des obligations sur la terre.

projets d'immatriculation des terres se multiplient. À tel point que, d'après David Anderson (2002, 296), c'est la principale obsession du colonialisme tardif britannique en Afrique orientale et centrale. Puis, avec la désillusion des indépendances et la crise économique, la capacité des États à instaurer et à financer ces politiques disparaît quasiment. Les années 1990 sont caractérisées par la mise en tutelle par les bailleurs internationaux des États africains en cessation de paiement (plans d'ajustement structurel). Leurs actions sont empreintes d'une forte idéologie néolibérale et la privatisation de la terre se trouve au centre de leur projet idéologique. Le désastre des réformes des décennies précédentes est évident dans les années 1990. Pourtant, ces théories ne sont pas abandonnées : elles sont justes affinées, ajustées pour mieux prendre en compte les acteurs locaux et les autres formes de droits fonciers. Il faut attendre les années 2000 et l'émergence de techniques d'enregistrement et de cartographie moins coûteuses, le retour de la croissance et l'apurement de la dette pour que se multiplient vraiment les projets d'immatriculation (Manji 2006, 4-5, 54-56).

L'histoire foncière de l'Ouganda s'inscrit dans ces tendances globales de manière spécifique. L'accord de 1900 qui privatise la terre au Buganda en créant le système *mailo* (terme en luganda qui signifie *miles* en anglais) se situe dans la première phase, celle de l'expérimentation coloniale. Elle est exceptionnelle dans la mesure où la privatisation et l'enregistrement se déroulent hors d'un contexte d'accaparement foncier par des colons européens ou par de grandes compagnies – contrairement au cas des « hautes terres blanches » (*white highlands*) au Kenya par exemple. La *Busulu and Njuvvo Law* de 1927, qui corrige l'accord de 1900, crée une propriété duale entre grands propriétaires et petits tenanciers. Elle s'inscrit dans la logique des réformes agraires redistributives de cette époque. En 1975, durant la dictature militaire d'Idi Amin Dada, en raison des critiques persistantes contre ce système foncier, le cadre légal du *mailo* est abrogé par le *Land Reform Decree*. La terre devient la propriété de l'État (Mansion et al. 2014, 5). Ce décret n'est jamais véritablement mis en application. Il crée principalement un vide juridique qui durera vingt ans. Une première loi en 1998 vient remédier au problème, suivie d'une autre en 2009. Ces nouveaux textes restent dans la continuité de l'accord de 1900. Ils créent, comme toujours, autant de problèmes et de craintes qu'ils n'en résolvent (Chalin, Golaz & Médard C. 2015 ; Golaz & Médard C. 2011 ; Médard C. & Golaz 2011, 1-15 ; Gay 2016). À partir des années 2000, ces lois participent activement à la nouvelle vague de privation d'inspiration néolibérale soutenue par les bailleurs internationaux.

Une individualisation systématique, accompagnée d'une immatriculation et d'un cadastrage de la propriété est donc caractéristique de l'Ouganda, un demi-siècle ou un siècle avant le reste du continent. Cela explique la

faible participation de l'Ouganda aux expériences d'immatriculation des années 1950-1970 qui ont lieu dans le reste du continent africain. Par bien des aspects, les effets pervers de la privatisation que l'on observe en 1900 (contestations, détournements, exclusions...) font écho à ceux de l'immatriculation depuis les années 1950 (Colin, Le Meur & Léonard 2009). C'est d'ailleurs ce que font remarquer les principaux responsables du Uganda Land Office dans des articles très critiques qui tranchent avec la langue de bois bureaucratique de rigueur (Brushfield Relton & Mitchell 2013a [1956], 195; West 1965 ; 1972 : Thomas 1928).

Cette précoce occidentalisation ou cette mondialisation de la propriété, en Ouganda, a été encouragée de l'extérieur mais a été organisée, arbitrée et développée au sein de la société locale. Malgré une forte contestation – qui persiste encore aujourd'hui – et des tentatives de reformulation locale, le concept de propriété privée a été adopté dans la culture ougandaise (Hanson 2011).

La privatisation qui a cours au début du xx^e siècle comme aujourd'hui s'adosse à l'ambition d'une simplification économique, juridique et administrative ainsi qu'à une optimisation de l'usage des sols (Colin, Le Meur & Léonard 2009, 9-19). Les objectifs libéraux restent les mêmes : privatiser pour permettre l'endettement, l'investissement et l'émergence, via la magie du marché, d'une agriculture capitaliste « plus productive ». En d'autres mots, favoriser une agriculture à grande échelle, fortement capitalisée, aux dépens d'une petite agriculture familiale de subsistance. En France, il a fallu depuis la Révolution plus d'un siècle et la production de milliers de pages de textes de lois et de textes réglementaires supplémentaires (qui plus est d'une incohérence étonnante) pour acculturer la propriété exclusive et aliénable. Le bilan accablant des premières vagues d'immatriculation en Afrique, même du point de vue de l'économie libérale, est bien connu et depuis longtemps (Besteman 1994, 503-508 ; Colin, Le Meur & Léonard 2009, 5-67). La systématisation de la propriété privée n'est pas celle de la diffusion d'une idée simple et commode, mais celle d'une idée simpliste incapable de s'adapter à la complexité des usages de la terre et plus largement des sociétés humaines. C'est une idée absurde, comme le montre le cas de l'Ouganda (mais aussi le conflit israélo-palestinien et bien d'autres⁴). Se focaliser sur l'aspect technique, comme le font les bailleurs, est un piège. Nous sommes prisonniers d'un système technicien qui croit que chaque problème à une réponse technique existante ou à inventer (Ellul 1977). On refuse de voir les causes profondes : l'effet subversif et déstabilisateur de l'imposition systématique de la propriété privée sur la longue durée. Comme le rappellent Vanessa Guéno et Didier Guignard (2013, 17), les divers systèmes de propriété « sont des relations sociales

4. Pour l'Empire ottoman déjà : Guéno (2013, 152) ; Michel (2005, 15).

avant d'être des droits » et « l'uniformisation souhaitée au profit de l'État ou des individus pèse sur les pratiques ».

En Ouganda, en 1900, immédiatement après la privatisation et le partage des terres, des problèmes surgissent. L'idée, dès cette époque, dans les milieux dirigeants, est que les difficultés naissent de l'inexpérience de l'initiateur de l'accord de 1900, Harry Johnston, le commissaire spécial de sa Majesté. Cela sous-entend qu'il s'agit seulement d'un problème technique, que quelqu'un de plus compétent avec de meilleurs outils techniques et intellectuels serait parvenu à un résultat satisfaisant. Certes, un traité mieux formulé (le partage foncier est inclus dans l'accord de protectorat de 1900 entre le royaume du Buganda et la Grande-Bretagne) aurait simplifié la vie des arpenteurs et des fonctionnaires du Lands and Survey Office. Mieux écrit, le traité aurait aussi permis d'aliéner de la terre pour le bénéfice des investisseurs et des colons⁵. En l'occurrence, l'imbroglio de l'enregistrement au Buganda entrave l'appropriation de la terre par des colons européens. En Ouganda, ce n'est qu'aujourd'hui que l'accord de 1900 facilite la dépossession des paysans ganda au profit de riches Ougandais et d'investisseurs internationaux, trop tard pour remplir sa mission première, financer la domination coloniale britannique du pays (Chalin, Golaz & Médard C. 2015, 569).

Entre terre et eau : une historiographie déséquilibrée

Une historiographie du foncier pionnière en Afrique

L'importance des colonies de peuplement pour l'Empire britannique explique l'intérêt pour la terre plus persistant dans le monde anglophone que francophone (ou, au sein de l'ex-Empire français, la plus grande attention portée à l'Algérie, la principale colonie de peuplement française). En France, les questions foncières font un retour chez les historiens des mondes extra-européens et coloniaux depuis le début de la décennie (Michel N. 2005, 10-12). C'est le cas d'une nouvelle génération d'historiens de la colonisation de l'Algérie en particulier (Didier Guignard, Isabelle Grangaud...). Après les années 1980, avec le déclin de l'histoire sociale et l'essor de l'histoire culturelle ou le remplacement du marxisme par le postmodernisme, ces thèmes étaient devenus marginaux chez les historiens francophones de la colonisation. Il n'y a quasiment rien sur la terre dans les manuels récents, ce qui contraste fortement avec ceux des années 1970 (Colson 1971, 193 note 1). C'était une question phare des années 1950-

5. Comme cela s'est produit dans le cas du foncier ottoman en Libye sous domination italienne (Fowler 1972) ou en Palestine sous domination britannique (Nadan 2003, 320-354 ; Forman 2002).

1960, concernant les colonies de peuplement en Afrique du Nord ou les réformes foncières en Amérique latine.

Une privatisation foncière en Ouganda entre les mondes coloniaux et la réforme ottomane

Les publications sur le foncier en Ouganda font de ce pays un cas à part⁶. Sans être une colonie de peuplement, le pays connaît en 1900 une privatisation de la terre et un cadastrage extensif et coûteux. Le Buganda est une exception à l'opposé de ce qu'observent les chercheurs ailleurs en Afrique durant la colonisation (Berry 2002 ; Thomas 1928, 237). Par exemple, pour la même époque, Sara Berry (2001) observe l'inverse dans l'Empire ashanti sous domination coloniale britannique. Les Britanniques y inventent une nouvelle tradition foncière, confient la terre aux « sièges » (aux chefferies en quelque sorte) et la rendent inaliénable. La situation en Ouganda a plus de similarité avec celle de la vallée du Sénégal durant la période coloniale, étudiée par Cheikh Kamara et Olivier Leservoisier (2000). La différence majeure (outre le contexte géographique et social différent de la Mauritanie), c'est que les contemporains français de Harry Johnston sont hésitants. Ils ouvrent la possibilité de l'immatriculation, mais ils ne l'imposent pas et ne la systématisent pas comme en Ouganda. Dans tous les cas, c'est l'occasion d'une intense invention de la tradition (Kamara & Leservoisier 2000, 187-213 ; Berry 2002).

D'une manière générale, les démarcations systématiques, hors des zones urbaines et des terres aliénées, se développent plus tard en Afrique, à partir des années 1950, dans certaines régions très densément peuplées. Elles se multiplient aujourd'hui, mais elles ne concernent encore qu'une partie réduite des terres du continent. Les observations actuelles des anthropologues, géographes et politistes font écho à ce que l'on observe déjà en Ouganda il y a un siècle. Les phénomènes sont très proches. La privatisation de la terre bénéficie aux catégories les plus favorisées, les mieux connectées et informées, tandis qu'elle accentue la marginalisation des faibles et des exclus. C'est un terreau fertile pour la spéculation, la corruption, le patronage, l'accaparement foncier et l'abus de pouvoir. Au-delà des laissés pour compte, elle crée une angoisse sourde dans la population. Au lieu de simplifier les procédures et le droit, elle ne fait qu'ajouter un niveau de complexité à la propriété de la terre. La privatisation a un coût financier important et les registres ne restent jamais à jour et exacts. La propriété privée rigidifie la tenure foncière et augmente le nombre et l'intensité des conflits sans améliorer la production en contrepartie (Berry 2001, xx-xxi).

6. Pour une synthèse brève en français des questions foncières en Ouganda : Mansion (2014, 1-10).

Le contexte de l'Afrique d'aujourd'hui est naturellement différent de celui de l'Ouganda de 1900. Il y a certes de très fortes continuités entre l'État indépendant et l'État colonial : ils partagent la même idéologie développementaliste et modernisatrice. La relation des bailleurs aux Africains reste dans la continuité des habitudes coloniales. Mais il y a aussi d'énormes différences dans la relation. L'ingérence directe des Occidentaux bénéficiant d'un droit de conquête, même dans un contexte de gouvernement indirect, n'a rien à voir avec celle des bailleurs d'aujourd'hui qui n'ont que le recours de couper les fonds (ce qu'ils rechignent à faire). Autre élément important, en 1900, nous sommes dans le cadre colonial de la « mise en valeur », avec un certain nombre de pratiques d'exploitation directe, de contraintes fortes et de prédation. À partir des années 1950 et encore aujourd'hui, nous entrons idéologiquement dans le cadre du « développement » qui repose plus, en théorie, sur une appropriation par les acteurs locaux des dynamiques économiques (Cooper 2008).

En Ouganda, si l'idée de la privatisation est occidentale, sa mise en œuvre est confiée aux pouvoirs locaux, à la monarchie. D'une certaine façon, les enjeux historiographiques renvoient plus à ceux évoqués en relation au Code foncier ottoman de 1858 (volet foncier du réformisme de l'Empire ottoman, *Tanzimat*) qu'avec la démarcation des terres européennes au Kenya voisin, contemporaine du développement de la propriété privée en Ouganda. Par exemple, pour expliquer les origines du mouvement Mau Mau au Kenya, on s'interroge sur l'appropriation de la terre par des paysans kikuyu d'abord tenanciers (*kaffir farming*), puis employés dans les terres blanches. C'est donc une histoire de confrontations, d'échanges violents, de quiproquos sur le sens de la propriété entre colons et colonisés.

Dans tous ces cas de figure, la circulation des idées et des pratiques est fascinante. Dans l'Empire ottoman comme en Ouganda, on voit comment le concept de propriété privée, d'origine occidentale, est adopté et manipulé par les acteurs locaux. Les modèles qui inspirent les réformistes turcs durant la seconde moitié du XIX^e siècle se greffent sur les dynamiques locales et s'inspirent de la France postrévolutionnaire comme de ses expériences coloniales en Algérie (Guéno & Guignard 2013, 13-14). Or, ce n'est pas seulement un système occidental plaqué sur une réalité orientale ou africaine. Il s'agit, dans les deux cas, d'un laboratoire d'idées et d'expérimentations locales autour de la propriété (*ibid.*, 13-16). Dans l'Empire ottoman comme au Buganda, on assiste à une rigidification de la tenure et à la multiplication des tensions au sein de la société entre l'élite détentrice de titres fonciers et les multiples usagers de la terre (Terzibasoglu 2005). Ce qui importe, c'est le choc entre la privatisation de la tenure et les modes d'occupation et de propriété plus anciens (dont certains peuvent évoquer la propriété privée de droit romain). Ce qu'exprime Vanessa Guéno concernant la Syrie

pourrait être transposé mot à mot à l'Ouganda : « Les registres des cours ottomanes révèlent à la fois des difficultés dans la mise en application des réformes foncières et l'habileté de certains usagers à composer avec la loi ottomane nouvelle » (Guéno 2013, 145-146).

L'accord de 1900, moment fondateur de l'histoire de l'Ouganda

Le moment clef de l'histoire foncière en Ouganda est l'accord de 1900 entre le gouvernement colonial et le royaume du Buganda, qui aboutit entre autres à la privatisation du domaine foncier. Une série d'études aborde le *Uganda Agreement* et les questions foncières qui en découlent.

Publié en 1957, le livre de Wild (1957 [1955]) sur le *Uganda Agreement* de 1900 est d'une écriture très datée (même pour les années 1950), très « coloniale » : c'est une histoire des traités à l'ancienne. Il fait une compilation des sources européennes sans prendre de distance critique. En revanche, si l'auteur est favorable à la colonisation, il ne disqualifie pas d'office les acteurs africains. Son texte est surtout utile car il cite *in extenso* et contextualise tous les traités de 1890 à 1900. Il permet donc d'accéder facilement à la genèse de l'accord de 1900.

Antony Low, l'un des premiers historiens de l'Ouganda de renom et contemporain de Wild, développe une approche du traité classique de l'histoire diplomatique, mais il a un œil pour le quiproquo, pour le malentendu productif (concept développé par Marshal Sahlins) (Low & Pratt 1960 ; Low 1982 [1965], 56-120 ; 2009). Il a disposé de sources exceptionnelles, en grande partie disparues aujourd'hui. En 1900, une part importante de la négociation entre Africains (à Mengo, l'ancienne capitale royale de la fin du XIX^e siècle, située à présent dans l'agglomération actuelle de Kampala [Médard H. 1998]) et Européens (à 45 km de là, à Entebbe, la capitale coloniale, au bord du lac Victoria) s'est effectuée par écrit. Ce type d'échanges épistolaires constitue une source rare, car les Africains alphabétisés au début de la période coloniale étaient peu nombreux. Peu de négociations entre Européens et Africains sont aussi bien documentées. Grâce à ces sources, Low effectue une description d'une finesse et d'une précision extraordinaire des négociations autour du *Uganda Agreement*.

Michael Tuck (2006) s'intéresse non à la question foncière mais au volet fiscal de l'accord. Il s'agit d'un aspect souvent oublié mais probablement plus important initialement⁷.

L'accord de 1900 a eu de multiples conséquences. Nombre d'historiens se sont penchés sur les aspects fonciers. En amont et en parallèle à leurs recherches, un énorme travail est effectué par des anthropologues, en association avec des politistes et des économistes, certains de renom.

7. Sur l'histoire de la taxation dans l'Ouganda colonial : Jamal (1978).

L'anthropologue britannique Lucy Mair rédige son doctorat sur le Buganda au début des années 1930, alors que la controverse sur les *Butaka* (domaines claniques, voir chapitre 1) résonne encore (Mair 1934). C'est dans ce contexte qu'elle publie en 1933 un article qui porte sur la tenure foncière au Buganda (Mair 1933). C'est le premier article scientifique critique sur la question, au contraire des publications de Morris Carter, magistrat colonial, d'Apolo Kagwa, régent et Premier ministre du royaume du Buganda, et de John Roscoe, missionnaire de la Church Missionary Society (CMS), qui sont parties prenantes du processus, comme nous le montrerons plus loin dans la partie sur les sources. Lucy Mair pose les bases de la connaissance que les recherches suivantes développent, précisent, enrichissent et nuancent.

À sa suite, au sein du East African Institute for Social Research (aujourd'hui Makerere Institute for Social Research), fondé en 1948, les chercheurs se penchent sur ces questions foncières. Audrey Richards (Richards, Sturrock & Fortt 1973), Lloyd Fallers (1964), A.B. Mukawaya (1953) et bien d'autres effectuent un travail minutieux de collecte de données, de cartographie, d'entretiens et d'analyses, inimaginable aujourd'hui. Par chance, ces « *social scientists* » sont ouverts à l'histoire (d'où la présence d'historiens comme Christopher Wrigley [1970] et Cyril Ehrlich [1982] dans l'équipe). Plus que cela, ils intègrent la dynamique historique dans leurs pensées et leurs écritures ethnographiques. Ce sont des travaux qui mêlent déjà enquête orale, archives écrites, sources africaines et sources européennes, problématiques issues des sciences sociales et dynamiques historiques. Malheureusement, l'objectif est analytique et théorique, ce qui conduit parfois à une écriture lisse qui gomme le contexte et le travail critique des sources.

L'invention d'une nouvelle propriété : le *mailo*

La question du *mailo*, la nouvelle forme de propriété créée par l'accord de 1900, a mené à une production scientifique très riche. Elle est le fait d'auteurs praticiens des questions foncières, des responsables britanniques du Land Office ougandais de la période coloniale. Les principaux auteurs sont H.B Thomas (1928 ; Thomas & Spencer 1938) et Henry West (1965 ; 1972)⁸. Le premier est l'un des grands érudits coloniaux de l'Ouganda. Il écrit le premier guide sur l'Ouganda en 1936. Il est un des piliers de la société savante coloniale, la Uganda Society. Il publie beaucoup d'articles très rigoureux sur l'histoire précoloniale et coloniale dans le *Uganda Journal* jusqu'à sa mort en 1971. West – un peu plus jeune – prend sa retraite en 1964 en quittant l'Ouganda. Il garde, comme beaucoup de ses collègues du Uganda Land Office, une sérieuse distance critique vis-à-vis du système et du fonctionnement de l'administration.

8. Voir aussi Brushfield, Relton & Mitchell (2013a [1956] ; 2013b [1956]).

Ils abordent les questions techniques de la démarcation et les enjeux les plus problématiques et les plus difficiles de la gestion du *mailo* par l'administration. Ils ont surtout une connaissance ancrée dans une vie de pratiques et d'expériences quotidiennes des questions foncières. Par leur métier, ils parcourent l'Ouganda de long en large, même les régions les plus reculées et sont au contact direct avec les Ougandais et leurs doléances sur le foncier. Il s'agit de contributions issues de l'intérieur d'une administration, par des fonctionnaires coloniaux qui ont géré la question du *mailo*, mais aussi d'intellectuels remarquablement bien formés qui ne restent pas prisonniers des cadres mentaux de leur époque.

Michael Wright (1971) n'appartient pas au Land Department, mais c'est aussi un ancien administrateur colonial qui se reconvertit dans la recherche. En fonction au Buganda, il a été pris de passion pour les périodes troublées des années 1880-1890 (un peu comme Yves Person, ancien administrateur colonial, ensuite professeur à la Sorbonne et pionnier de l'histoire de l'Afrique en France, pour Samory). C'est un auteur souvent à contre-courant, mais pas en raison de son association au système colonial. Son écriture originale s'explique aussi par ses choix de méthode : il est quasiment le seul historien au Buganda à avoir pratiqué l'histoire orale à grande échelle. Il s'est imprégné des débats des survivants de cette période durant ses enquêtes des années 1950-1960. Il illustre de manière concrète, tout en les décortiquant avec une grande finesse, l'importance des relations claniques dans le jeu politique des années 1880-1890. Ses quelques pages sur la Fédération des *Bataka* soulignent la continuité de ce mouvement avec les formes de contestation plus anciennes. Mais, contrairement à Low, ce n'est pas pour lui une lutte séculaire, structurelle entre différentes catégories de chefs (hommes du roi, chef territoriaux ou chefs de clan). Il insiste sur le fait que l'aspect clanique n'est qu'un prétexte dans les années 1920 et que les régents n'ont pas spécifiquement cherché à miner le pouvoir des dignitaires claniques en 1900.

En 1984, Holger Hansen (1984 ; 1993) ajoute un éclairage magnifiquement documenté sur la relation entre l'Église anglicane et le *mailo*. En raison de la position dominante de l'Église protestante, de sa relation privilégiée avec le pouvoir britannique et l'oligarchie qui contrôle le pouvoir au Buganda, son analyse dépasse largement le thème des relations des missions à la terre.

En 2019, Michael Tuck publie une étude sur les conflits autour de l'appropriation de la forêt opposant les propriétaires ganda et les autorités coloniales, une thématique oubliée dans les débats sur la privatisation de la terre (Tuck 2019).

Les apports les plus importants pour mon étude proviennent de Holly Hanson (2003). Son ouvrage, *Landed Obligation*, complète les publications de Antony Low. Surtout, elle prend de la hauteur par rapport au sujet et

monte en abstraction. Elle décrypte avec finesse les implicites qui se cachent derrière les discours des acteurs africains. C'est l'idée d'un dialogue avec ce travail qui a inspiré cette recherche : nous reviendrons sur ces apports historiographiques tout au long du texte.

Un certain nombre de politistes et d'historiens font allusion à l'accord de 1900 et sa contestation par la Fédération des *Bataka* au sein d'une approche plus générale de l'histoire de l'Ouganda.

Ainsi, Antony Low établit l'essentiel de l'histoire événementielle de l'Ouganda colonial (en particulier dans l'ouvrage collectif *History in East Africa* en trois volumes publié par Oxford University Press en 1965). Contemporain de Low, David Apter (1961) – un politiste – compose une synthèse toujours inégalée de l'histoire de l'Ouganda colonial. Publiée en 1961, elle est rééditée en 1997. Il s'agit d'un travail daté, mais ouvert aux archives qui s'intéresse à des objets désincarnés et à une histoire par le haut. Apter donne un récit synthétique des principaux événements qui secouent le sommet de l'État colonial et du royaume du Buganda. Il donne un peu du contexte indispensable pour comprendre la naissance de l'agitation des *Bataka* qui conteste après-guerre l'accord de 1900.

Un autre politiste, Mahmoud Mamdani (1977 ; 1976), consacre une part importante de sa réflexion aux questions agraires en Ouganda, y compris au début de la colonisation. Il est surtout célèbre parmi les historiens pour son histoire « saute-mouton » (expression de F. Cooper) qui consiste à élaborer un modèle à partir des années 1930 et à le plaquer sur les années postérieures à l'indépendance en oubliant la période 1940-1960). Mamdani développe une approche du *mailo* très marxiste et par là très eurocentrée. Le résultat est aveuglé par son dogmatisme : il traduit le terme de *Bakopi* (celui de paysan libre, non-chef, client) en *Koulak*. Comme Apter, son travail est utile d'un point de vue descriptif, car il est associé à un travail d'archives dont une large partie est aujourd'hui perdue.

Le doctorat de Glenn McKnight (1996) apporte beaucoup par sa manière de procéder. Il a effectué un dépouillement minutieux des archives coloniales – à Entebbe et à Londres – et effectue ensuite une compilation de résumés très proches des sources et synthétise efficacement les débats qui traversent l'administration coloniale britannique au début du xx^e siècle. Il nous donne ainsi un accès rapide à des sources qui n'ont pas été consultées ou qui ont disparues. En contre-point, Samwiri Lwanga Lunyiigo a publié en 2008 un ouvrage sur la lutte pour l'accès à la terre au Buganda qui relève davantage du pamphlet militant contre l'impérialisme et l'accaparement foncier. Il s'insurge contre l'appropriation de la terre par les puissants depuis un siècle. Malgré sa connaissance intime de l'Ouganda, l'ouvrage manque de rigueur et de méthode : il s'agit plutôt d'un premier jet publié prématurément (Lwanga Lunyiigo 2008).

Il existe une série d'ouvrages de synthèse sur l'histoire de l'Ouganda, mais elle n'apporte pas grand-chose de neuf sur ces questions foncières par rapport à Hanson, Low, Apter et Mamdani, au mieux quelques éléments de contexte. Globalement tous ces ouvrages s'intéressent peu aux rivages du lac Victoria. L'île de Bussi est mentionnée par Holly Hanson deux fois et Samwiri Lwanga Lunyigo lui consacre une page (Hanson 2003, 13, 65 ; Lwanga Lunyigo 2008, 30-31). Pourtant, dans les sources, l'île apparaît particulièrement.

Une histoire oubliée : les espaces lacustres et fluviaux

L'histoire des espaces lacustres et fluviaux de l'Afrique n'a que peu retenu l'attention des chercheurs contemporains. Lacs et rivières ont fasciné les géographes et « explorateurs » du XIX^e siècle et même les romanciers⁹, mais, au XX^e siècle, leur importance comme axes de communications a été concurrencée par d'autres modes de transports terrestres ou aériens. Ce sont aussi des zones potentiellement malsaines, qui abritent des maladies tropicales redoutées¹⁰ qui sont en expansion au début du XX^e siècle. L'importance de la navigation ancienne n'est que difficilement perceptible aujourd'hui. Paradoxalement, c'est plutôt la rareté des voies navigables par rapport aux autres continents qui a été retenue par les historiens comparatistes ou ceux de la mondialisation, alors qu'en Afrique l'histoire de la colonisation s'est plus intéressée aux trains qu'aux bateaux vapeurs.

Il existe néanmoins des recherches éparses fascinantes, avec une petite concentration dans les années 1970 et un retour après les années 2000. Elles abordent les quatre grands fleuves africains (le Zambèze [Gwyn 1980], le Niger¹¹, le Congo [Harms 1981 ; Gordon 2006] et le Nil [Mercer 1971]) et les principaux grands lacs africains (Austen & Derrick 1999 ; Adler 1982 ; Boulègue & Dramani-Issifou 1989, 33-39 ; McCracken 1987). Naturellement la pêche et la navigation (pour le transport ou la guerre), le commerce, mais aussi les peuples marins sont des thèmes qui reviennent souvent (Smith 1970 ; Hartwig 1970 ; Kenny 1979 ; Tosh 1970 ; Newbury 1980a ; Good 1972). Concernant les structures politiques qui se développent en interaction avec le développement des flottes, le bilan est contrasté. Certains des ouvrages les plus célèbres sur les monarchies sacrées concernent des États pourvus de larges flottes qui s'insèrent dans des rituels monarchiques complexes (les royaumes shilluk sur le Nil, lozi sur le Zambèze, moundang au Tchad)

9. Par exemple le célèbre roman de Joseph Conrad, *Heart of Darkness* (*Le Cœur des ténèbres*), publié en 1899.

10. Pour notre propos, mentionnons la maladie du sommeil, la bilharziose ou les filaires, ces parasites responsables de l'onchocercose ou cécité des rivières.

11. Par exemple pour le delta intérieur du Niger : Fay (2000), ou pour le delta, Jones (1963).

(Evans-Pritchard 1962 ; Gwyn 1980 ; Adler 1982). À l'inverse, on voit aussi le développement de flottes élaborées par des sociétés radicalement lignagères (les sociétés bobangi sur le Congo et ibo sur le Niger) (Harms 1981). Cette opposition se retrouve de manière tranchée dans le lac Victoria : elle contraste d'un côté les flottes Basee du royaume du Buganda et celles du royaume du Bukerebe aux escadres aussi nombreuses des sociétés lignagères des Bavuma et des Basuba.

L'Afrique des Grands Lacs, malgré son nom, n'a que peu attiré d'attentions sur son aspect lacustre et fluvial. Il y a plusieurs raisons à cela. Le célèbre « fétichisme de la vache » des anthropologues a aussi caché les poissons (Vidal 1969). L'épidémie de maladie de sommeil du début du xx^e siècle a dépeuplé les rivages non seulement du lac Victoria, mais également du lac Tanganyika, du Nil et des autres lacs de la région. Les espaces vidés de leurs habitants sont souvent devenus des parcs nationaux (Murchison Falls National Park, Queen Elizabeth National Park, etc.). Malgré leur création récente, ils sont devenus les symboles d'une Afrique éternelle dominée par la nature. La dimension lacustre du royaume du Burundi comme du Buganda est grandement diminuée par la transformation de leurs rivages en zones inhospitalières (Webel 2019b ; Doyle 2006 ; 1993).

Les dynamiques frontalières coloniales (internes comme externes), gourmandes de délimitation aquatiques, ont entravé et déstructuré les logiques de communication lacustres et fluviales (le lac Tanganyika sépare Britanniques, Belges et Allemands, le lac Victoria Allemands et Britanniques, les lacs Albert et Edouard Belges et Britanniques, le lac Kivu Allemands et Belges...). Ces divisions, en outre, compliquent la tâche des historiens, en dispersant les fonds d'archives et multipliant les obstacles administratifs pour les enquêtes de terrain. Autre effet inattendu de la frontière, comme Grace Carswell (2007, 31-3) l'a montré dans le cas du Kigezi (une partie de l'Ouganda qui se situe à la confluence des frontières avec le Rwanda et le Congo), les produits exportés hors des circuits officiels coloniaux n'existaient pas pour l'administration et donc sont absents des archives. La majorité des poissons des lacs frontaliers quittent l'Afrique de l'Est britannique pour « disparaître » au Congo...

Au Burundi comme au Rwanda ou au Bunyoro, l'aspect lacustre est en marge du royaume et donc moins visible. Dans l'imaginaire, les deux premiers royaumes sont des pays de collines. Les plaines de l'Imbo, au bord du lac Tanganyika, sont à peine considérées comme authentiquement burundaises. Le lac Kivu est une zone frontalière certes parcourue par des canots, mais le lac volcanique abrite très peu de poissons, ce qui efface un attrait essentiel des espaces aquatiques (Newbury 1991).

L'histoire mouvementée du xix^e siècle a camouflé aux yeux des Européens l'importance de la navigation. En effet, dès le milieu du siècle, quand les

premiers voyageurs européens l'atteignent, le lac Tanganyika est déjà une mer intérieure swahilie (Gooding 2017). La navigation à voile de l'océan Indien supplante la navigation à rame. L'équilibre du pouvoir passe dans les mains des trafiquants zanzibarites d'ivoire et d'esclaves. Les dynamiques de navigation plus anciennes et locales sont donc déjà largement en déclin ou cachées lorsque les premiers témoins européens arrivent. Pareillement, sur le lac Albert et le haut Nil, l'expansion égyptienne, portée par leur supériorité navale incontestable, remonte depuis le Soudan vers les Grands Lacs. Entre 1870 et 1889, le long affrontement qui oppose l'Égypte au Bunyoro transforme le Nil et le lac Albert en zone tampon et détruit l'aspect aquatique de ce royaume. Cet État s'est pourtant construit, en particulier au XVIII^e siècle, sur la confluence de quatre réseaux de navigations et de commerce (le Nil-lac Kyoga, le Nil-lac Albert, le lac George-Kazinga-lac Albert-Semliki, et enfin le lac Victoria).

Le lac Victoria a attiré un peu plus d'attention que les autres espaces lacustres de la région. Les deux principales contributions à l'histoire du lac datent des années 1970. Elles proviennent de régions relativement épargnées par la maladie du sommeil au début du XX^e siècle : les Basuba, à l'extrême nord-est, étudiés par Mickael Kenny (1974 ; 1977a ; 1977b ; 1979 ; 1982) et le royaume de Bukerebe, à l'extrême sud-est, étudié par Gerald Hartwig (1976). Dans les deux cas, ce sont des études très complètes qui intègrent tous les aspects maritimes de ses sociétés : pêche, commerce, construction navale, guerre... Dans ces travaux, la domination par le Buganda d'une large partie du lac Victoria (du Nil à Bukerebe en passant par la rive ouest) au XIX^e siècle est très apparente. Kenny prolonge même ses analyses en illustrant l'importance religieuse et navale des îles Sesse au Buganda, en particulier autour du dieu du lac Mukasa (Kenny 1977a).

En revanche, les spécialistes de l'histoire du Buganda n'ont pas accordé une grande importance au lac. En général, ils mentionnent le rôle religieux des archipels du Buganda (la majorité du panthéon ganda est associé aux îles Sesse) et l'antagonisme entre les îles Buvuma et le Buganda sans toutefois beaucoup élaborer. Hormis les archéologues (Reid 2016 ; Schoenbrun 2018 ; Tibesasa 2010. Ashley 2005. Amin 2015), l'attention actuelle est portée à partir des années 2000 à l'importance de la pêche commerciale et des crises écologiques successives qui ravagent ce lac (Pringle 2005 ; Johnson 2014 ; Ropivia 2007, 83-93 ; Breitinger 2018¹²). Récemment, la pêche et le rôle des femmes a fait l'objet d'une ethnographie fascinante par Jennifer Johnson (2014). Richard Reid (1998) a consacré un article à une description de l'aspect maritime du Buganda avant 1900, en particulier concernant la guerre et le commerce. Dans mes travaux, je fais écho à ces questions (Médard H.

12. Voir aussi le documentaire polémique de Hubert Sauper qui a eu beaucoup de retentissement, *Le Cauchemar de Darwin* (2004).

2007, 57-59, 118-119, 182-220, 285-287). Un anthropologue allemand, Jensen (1980), s'est penché sur les migrations autour de l'archipel des Buvuma. Cet archipel irréductible (Ropivia 2007, 83-93) est intégré de force par les Britanniques au Buganda en 1900. L'histoire de ces sociétés lignagères maritimes diffère donc considérablement de celle des habitants des îles intégrées au cœur même du royaume du Buganda. Aidan Stonehouse (2012) s'est intéressé, pour le xx^e siècle, aux identités périphériques, celles des régions annexées au Buganda par la conquête coloniale. Dans ce cadre, il consacre une part de ses réflexions aux Basese et aux Bavuma. Les travaux sur l'histoire de la santé sont devenus dominants dans l'historiographie de l'Ouganda depuis l'épidémie du sida. Pourtant, ils accordent assez peu de place aux îles. Depuis les années 1970, les études sur l'histoire de la maladie du sommeil mentionnent bien le lac Victoria (le cœur de l'épidémie), mais c'est seulement avec les travaux de Kirk Hoppe (1997) et surtout Mari Webel (2019b) qu'il est mis au centre de la réflexion. David Schoenbrun (2021) a publié un ouvrage sur l'histoire longue des îles Sese, centré en particulier sur le sanctuaire du dieu Mukasa à Bubembe. À partir d'une approche linguistique et de sources originales, il accorde beaucoup d'importance aux clans, aux identités et aux réseaux. C'est bien peu pour un espace aussi vaste et cela laisse de très nombreuses questions cruciales sans réponse. L'utilisation des sources foncières sur l'île de Bussi permet d'éclairer sous un nouveau jour l'histoire du lac Victoria, qui montre à la fois la spécificité des espaces lacustres, mais aussi leur centralité très souvent ignorée.

Sources

Deux sources principales, datant des années 1923 et 1924 respectivement, sont au fondement de ce travail : les plans cadastraux (Médard C. & Golaz 2018) de l'île de Bussi et les procès-verbaux de commission d'enquête de 1924 sur la terre (« Bataka Land Commission »). Une série d'autres documents et cartes tirés des archives coloniales et missionnaires viennent les compléter.

Cadastre, cartes et plans

Les plans de cadastre colonial, dessinés, en ce qui concerne Bussi, en 1923, constituent le point de départ de ce travail. Les cadastres sont un type de source assez rare pour les historiens de l'Afrique. L'enregistrement foncier au Buganda allie un registre et une cartographie systématique. Le cadastre ainsi constitué par les Britanniques en Ouganda dans les premières années du xx^e siècle est unique pour l'Afrique coloniale, hors d'une colonie de peuplement, de par sa date précoce et son contexte rural. Le partage foncier est effectué par les autorités du Buganda, mais la démarcation et le cadastre sont des fonctions du Land and Survey Department qui est une

branche de l'administration coloniale à Entebbe. Les cartes ne recouvrent pas l'ensemble de l'Ouganda, mais seulement le royaume du Buganda dans le centre du pays (17 % de la superficie de la colonie), le seul concerné par la démarcation systématique à cette époque.

L'ensemble du Buganda est péniblement démarqué entre 1904 et 1936 et des centaines de plans cadastraux au 1/10 000^e sont dessinés (West 1972, 18-27 ; Thomas & Spencer 1938, 40). Ils étaient conservés, souvent dans des conditions déplorables, au Land Survey Office dans la capitale coloniale, Entebbe. Ils ont récemment été démenagés. En raison d'une épidémie de maladie du sommeil qui ravage les rivages du lac Victoria, les autorités coloniales suspendent la démarcation et la cartographie par les services cadastraux dans les îles et sur les rivages en 1906. Ils ne reprennent qu'après-guerre¹³. L'île de Bussi est finalement démarquée en 1923 (6 planches¹⁴), un an avant la commission d'enquête et plus de vingt ans après la division de l'île entre les propriétaires de *mailo*. On n'y retrouve plus d'indications, par exemple sur des bananeraies abandonnées ou des arbres servant de point de repère, comme c'est le cas sur les plans plus anciens réalisés sur la terre ferme des rivages qui se trouvent en face de Bussi.

Le cadastre sert de charnière entre deux époques. Il hérite du parcellaire ancien tout en le modifiant partiellement. Il annonce le présent, hérite du passé et reflète les rapports de force en 1900. Les registres sont d'un usage malcommode et n'apportent pas plus d'information que les plans cadastraux sur le partage initial de 1900. Ils seraient surtout intéressants pour étudier l'évolution postérieure, à partir des années 1920, avec la fin de la quarantaine imposée à Bussi pour lutter contre de la maladie du sommeil.

Si les premiers cadastres modernes apparaissent au XVIII^e siècle dans les petits États du nord de l'Italie, ils sont adoptés à travers l'Europe durant la période de domination napoléonienne, au début du XIX^e siècle. La Grande-Bretagne échappe à ce mouvement. Il n'y existe pas de démarcation systématique et cartographiée de la propriété, même au début du XX^e siècle. Une tentative est entreprise en 1910, avant d'être abandonnée. En ce sens, la colonisation en Ouganda est très moderne, en avance sur la métropole. La diffusion du cadastre y est certes le fruit des débats inaboutis en Grande-Bretagne, mais surtout celui de la circulation d'idées et de pratiques au sein de l'Empire britannique. Les techniques utilisées à partir de 1906 pour le cadastre ougandais et l'enregistrement systématique des titres propriétés sont inspirées de réglementations nées ailleurs dans l'Empire, dans des

13. Dain, MacMillan, Sturrock, Montgomery, MacKenzie & Scott, « Report of Committee on Expenditure on Reclamation », Entebbe, 18/1/1923, 531 (National Archives, CO 536/125).

14. Cartes, 1/10 000^e, P.T. 93-C-I-N-8 ; P.T. 86-U-III-86 ; P.T. 86-U-III-S-87 ; P.T. 86-U-III-88 ; P.T. 86-U-III-S-97 ; P.T. 86-U-III-S-98 (Uganda Lands and Survey, Entebbe).

colonies de peuplement et en Inde. Les réglementations foncières coloniales de l'Inde et de Ceylan constituent autant que les traditions juridiques métropolitaines la source d'inspiration des législateurs britanniques en Ouganda¹⁵. Pour le cadastre en particulier, ils utilisent, en les adaptant au contexte local, les méthodes déployées en Australie à partir de 1858, portant le nom de leur promoteur sir Robert Richard Torrens (Bourillon, Clergeot & Vivier 2008, 13 ; West 1972, 165-166 ; Brushfield, Relton & Mitchell 2013a [1956], 195-196, 201-202 ; Taylor T.F. 1986, 47 ; McKnight 1996, 104, 108).

Comme le montre l'exemple britannique, la propriété privée de la terre peut très bien préexister à son immatriculation cartographiée. Ce n'est pas le cas en Ouganda où le concept de propriété privée exclusive, transmissible ou aliénable n'existe pas : il n'y est introduit qu'en 1900. Au XIX^e siècle, les droits sur la terre forment un enchevêtrement et une superposition de droits de multiples acteurs sur la même parcelle, qui mêlent l'occupation et son histoire (défricheurs), la parenté élargie, la structure du pouvoir, les esprits, etc. Surtout, il n'existe ni achat ni vente de terre au Buganda avant la colonisation (Hanson 2011 ; Thomas 1928, 237, 243). Certes, des parcelles et des domaines changent de main, mais au sein de systèmes de redistribution et d'allocation structurés par la parenté, le voisinage ou le patronage. L'espace est précisément démarqué, les frontières sont indiquées par les cours d'eau et les marais. Comme c'est souvent le cas, les domaines sont bornés par une végétation spécifique (en particulier des *mituba* – ficus) plantée pour l'occasion devant témoins. Hélas pour les historiens, lors de la démarcation de 1900 et de la cartographie des années 1920, les éléments de bornage anciens ne sont pas repris intégralement ou systématiquement. La démarcation prend bien des libertés concernant ces limites précises, elle préfère les lignes droites plus simples et plus rapides à tracer¹⁶. Pour faire correspondre la superficie allouée à la superficie occupée, les limites peuvent être rognées ou au contraire avancées. Les arpenteurs cherchent aussi à éviter de laisser des interstices incongrus entre les propriétés.

L'écrit (et par extension le droit écrit) est inconnu au Buganda avant la seconde moitié du XIX^e siècle. L'immatriculation n'est pas seulement une question de propriété, elle suppose aussi un passage de l'oral à l'écrit et toutes les transformations radicales que cela implique¹⁷. Elle donne lieu à une simplification et à une transformation. Un certain nombre de toponymes disparaissent lors de la réalisation des cartes : on n'y retrouve pas tous les noms anciens. Cela pose problème pour analyser des sources qui se réfèrent

15. « Memorandum on Land », 23/7/1907, 147-177 (National Archives, CO 536/14).

16. Par exemple : Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille, Kisubi, 15/9/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). Extrait reproduit plus bas.

17. C'est un phénomène qui dépasse largement le Buganda : Guéno & Guignard (2013, 13).

aux espaces d'avant 1900. Par ailleurs, une difficulté supplémentaire provient de l'emprunt et de l'adaptation d'une réglementation foncière australienne, rédigée dans un anglais juridique très complexe, qui rend impossible sa traduction en luganda (Brushfield, Relton & Mitchell 2013a [1956], 195-196, 201 ; 2013b [1956], 244). En effet, il ne suffit pas de vouloir traduire, il faut pouvoir le faire tout en restant compris. Le vocabulaire et les catégories juridico-foncières, comme tous les vocabulaires techniques, sont particulièrement rétifs à la traduction¹⁸. En Ouganda, le Land Office ne parvient pas, avant la fin de la période coloniale, à surmonter cet obstacle linguistique. Les éléments les plus techniques et les plus étrangers pour les Ougandais ne sont accessibles qu'aux anglophones pourvus d'un bagage sérieux en droit foncier. Cela exclut 99 % de l'administration du royaume du Buganda chargée d'implémenter la réglementation foncière.

Il ne s'agit pas, au Buganda, d'un cadastre à vocation fiscale, comme c'est le cas de la majorité des cadastres anciens, mais d'un cadastre destiné à déterminer la propriété. Sa création est d'autant plus paradoxale qu'il ne s'agit pas de gérer une pression foncière excessive. En 1900, le Buganda est en pleine crise démographique et la population y décroît de manière dramatique jusqu'aux années 1920-1930. Les conflits autour de l'arbitrage foncier ne sont pas si inextricables qu'ils justifient une prise en main coloniale directe de la question. Au contraire, d'une certaine manière, l'accord de 1900 contribue à remettre ces arbitrages plus clairement aux mains des pouvoirs locaux. Durant les années 1890, l'administration coloniale britannique s'est ingérée de manière croissante dans les affaires foncières. Ce recul est atypique dans un contexte colonial.

Autre originalité du cadastre en Ouganda, il n'a pas pour fonction de déterminer l'accaparement de la terre dans le cadre d'une colonisation de peuplement ou de grandes plantations appartenant à des entreprises privées. Il est destiné à démarquer et redéfinir une propriété indigène. On parle ici de propriété, pas d'occupation. La tenure des exploitants directs de la terre, transformés en tenanciers, n'apparaît pas dans ces documents, ce sont les domaines de leurs chefs, les nouveaux propriétaires, qui sont apparents et qui englobent les exploitations agricoles.

Nous avons utilisé le cadastre initial. N'y figurent pas les dignitaires à qui du *mailo* a été alloué en 1900 mais qui n'ont pas effectué les démarches d'enregistrement ou qui ont été exclus de l'île. Ils ont perdu leurs droits à la terre ou les ont reçus ailleurs, et ils n'apparaissent pas dans les documents cartographiques concernant Bussi.

18. Cette question est très bien illustrée dans le cas de l'administration austro-hongroise confrontée au code ottoman dans les zones conquises : Gelez (2013, 125-126).

Entre 1900 et 1925, le cadastre de Bussi est parfaitement tenu. C'est ensuite dans la mise à jour du cadastre jusqu'à aujourd'hui que la tenue des registres et des plans pose des difficultés en raison des problèmes de ventes et surtout de successions non enregistrées. Pour compléter nos informations, nous avons eu aussi recours à d'autres cartes anciennes¹⁹.

Premières contestations et enquêtes foncières (1900-1906)

Comme toujours, une réforme foncière et la création d'un cadastre créent des mécontents et des laissés-pour-compte. Presque immédiatement après la signature de l'accord de 1900, les questions foncières alarment l'administration coloniale. « *Especial doubt was felt by Mr Tomkins in the case of the Katikiro* [le Premier ministre, ici Apolo Kagwa], *who he feared was rather given to "land grabbing"*²⁰. » Dès 1902, le gouvernement de la colonie à Entebbe est informé officiellement par le résident au Buganda, Georges Wilson, des difficultés que rencontre le *Lukiko* (le parlement) dans la distribution des *mailo* concernant les *Butaka*²¹ (terres claniques).

En 1904 débute le procès concernant les *Butaka* qui a le plus de retentissement. Il oppose Apolo Kagwa à son propre chef de clan, un catholique, Hyppolite (Ipuliti ou Polito en luganda) Jolyabalamu, le *Kajubi* du clan de la sauterelle-*nsenene*. Ce dernier, comme la majorité des grands chefs de clan, obtient un *mailo* conséquent et préserve son *Butaka* en 1900. Une partie de ses domaines aiguise l'appétit d'Apolo Kagwa qui cherche à s'en emparer²². Cela aboutit à un procès qu'Apolo Kagwa perd initialement au *Lukiko* (qui lui est pourtant acquis²³). Il fait appel et l'emporte devant

19. Carte 1/1,000 000^e, Albert Nyanza 86, Geographical Section General Staff, Southampton, 1905 ; carte 1/250 000^e, Africa North A-36T, War Office, Survey 1907-1908 & 1909-1910, 1911 ; carte 1/50 000^e, Entebbe 70/4, Uganda Survey, 1968 ; carte 1/50 000^e, Entebbe 70/4, Uganda Survey, 1998.

20. Georges Wilson to HM Commissioner, 14/5/1902 (Uganda National Archives, A8/2).

21. Georges Wilson to HM Commissioner, Kampala, 13/6/1902 (Uganda National Archives). Cité dans Low & Pratt 1960, 144. Voir aussi : Diaire de Rubaga, 22/1/1903 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

22. « Tous ces jours-ci, Apollo plaide contre Politi Kajubi. Voici pourquoi : Apollo est fils d'un Msoga (Kasulane). Ce Msoga avait été pillé à la guerre et amené au Buganda comme esclave (Kamunye sous le règne de Suna). Il fut l'esclave de la Kika [clan] de Kajubi (se maria à une fille [du clan] des Bafumbe). Le Kajubi d'aujourd'hui c'est Politi. Apollo veut donc chasser Politi du Butaka des Bajubi, c'est-à-dire que l'esclave veut supplanter le *mwana wa kika* [un enfant du clan] : Pour réussir, Apollo a promis à Politi 1 000 roupies, des *masanga* [ivoire], d'autres maïros, demandant à Kajubi d'arranger à l'amiable ; refus absolu. L'affaire est envoyée chez Mugwanya qui tranche en faveur de Kajubi. Apollo ne s'en tient pas pour vaincu et veut envoyer l'affaire au Lukiko. » Diaire de Rubaga, 14/7/1904 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). Hanson (2003, 141).

23. « Le Lukiko a tranché en faveur de Kajubi : Apollo rage et veut envoyer l'affaire chez les Kampalistes [c'est-à-dire aux autorités britanniques qui sont au Fort de Kampala]. » Diaire de Rubaga, 26/7/1904 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

le gouverneur²⁴. Dans la colère, le *Kajubi* accuse Kagwa devant les Britanniques d'être un étranger, un Musoga d'origine servile, de ne pas être un vrai Muganda ni un vrai membre du clan de la sauterelle-*nsenene*. Grâce à l'appui des autorités britanniques, Apolo Kagwa fait condamner très sévèrement Hyppolite Jolyabalamu *Kajubi* pour calomnie mensongère²⁵. Il est démis de ses titres et de son rang, ses *mailo* sont confisqués et il est condamné à deux ans de prison. La rancœur entre le régent et Hyppolite Jolyabalamu se poursuit pendant des années²⁶. Cet acte extrême contre son propre clan terrorise les victimes potentielles du partage de 1900. L'événement revient en permanence dans les témoignages des *Bataka* en 1924 pour expliquer pourquoi ils ont craint de poursuivre leurs démarches judiciaires à la suite de la perte de leurs domaines sacrés.

Fin 1905, les autorités britanniques, conscientes qu'elles se sont laissées entraîner dans une affaire qui les dépasse, demande au *Lukiko* de gracier Hyppolite Jolyabalamu²⁷. Cela redonne du courage aux membres du clan

24. « Le commissaire [le haut-commissaire de sa Majesté : l'équivalent d'un gouverneur] a tranché le procès d'Apollon et de Politi. Politi avait tous les droits pour lui, mais dit le commissaire, en raison des services rendus à la cause anglaise par Apollon, celui-ci a gain de cause : tous les Baganda sont scandalisés de la manière dont les Blancs entendent la justice. » Diaire de Rubaga, 29/8/1904 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

25. Diaire de Rubaga, 31/10/1904, 2/11/1904, 16/11/1904, 22-23/11/1904 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

26. Diaire de Rubaga, 22-23/11/1904, 29/11/1904, 15-27/12/1904, 8/12/1905, 13/4/1909, 14-15/9/1909 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

27. « À la *baraza* d'aujourd'hui à Kampala, Mr Tomkins [l'officiel britannique en charge du Buganda, à Kampala] a ordonné aux régents de réviser le procès de Politi Kajubi. Il a manqué de respect à Apollon, soit, mais la punition que vous lui avez infligée n'est pas en rapport avec la faute. Pour une vétille vous l'avez mis en prison pour deux ans, l'avez chassé de toutes ses propriétés et avez jeté dans la rue sa femme, ses enfants, sa vieille mère. » Diaire de Rubaga, 13/12/1905 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Kangao [Kangawo : Samuel Mukasa, grand chef territorial protestant] a porté devant le *Lukiko* le procès interminable de Politi. En résumé, a-t-il-dit, nous avons cru à la culpabilité de Politi, mais nous n'avons jamais cru qu'il dût, en punition, être chassé de ses milles. » Diaire de Rubaga, 23/4/1906 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Relâchement de Politi Kajubi. Sa grandeur Mgr le Vicaire Apostolique à écrit à Mr Wilson, au commencement de ce mois lui demandant de vouloir faire relâcher Politi avant son départ pour l'Europe. Mr Wilson a bien voulu réparer la plus grosse injustice commise par Mr Fowler [l'officiel britannique en charge du Buganda, en 1904] pendant le temps qu'il fut aux affaires. Grande joie parmi les catholiques. Apollon a voulu faire croire que par miséricorde pour son parent il a bien voulu le relâcher, mais cette hypocrisie ne servira qu'à rendre Apollon plus odieux encore. » Diaire de Rubaga, 23/4/1906 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« We released *Ipuliti Jolyabalamu* after we had given him 8 *mailo* formerly belonging to *Izake Kajame*. » *Lukiiko Records*, 21/5/1906, 66 (Collection privée).

qui accusent Kagwa d'avoir excavé les tombes de leurs ancêtres (et par là de tout le clan) et d'avoir jeté leurs ossements dans la brousse (comme on le fait pour les esclaves²⁸). L'accusation, d'autant qu'elle est fondée, trouble les autorités britanniques. L'infraction est punissable dans le droit de la colonie, et localement c'est une abomination. C'est un acte de sorcellerie, comme le rapporte un administrateur britannique :

« *The question of digging up old graves is a very serious offence according the native custom, and a person who commits such an offence is always looked upon as a wizard ("mulogo")*²⁹. »

« Déterrer les tombes anciennes est un délit très grave dans les coutumes des indigènes, et une personne qui commet un tel délit est toujours considérée comme sorcier ("*mulogo*"). »

Paniquées par cette violation de sépulture et un procès qui vire au scandale, les autorités coloniales préfèrent étouffer l'affaire. Elles obligent Kagwa à redonner une sépulture aux ancêtres tout en faisant arrêter les plaignants.

Immédiatement après, le 8 février 1906 – cela ne peut être fortuit –, le gouverneur ordonne une première commission d'enquête sur les questions foncières. Ses conclusions intitulées « Report on Land Tenure in the Kingdom of Uganda », signées par le Juge William Morris Carter, sont rendues le 2 octobre 1906³⁰. Ce rapport est ensuite publié en 1909, sous le titre de « Clan System Land Tenure and Succession Among the Baganda » (Morris Carter 1909^{*31}). Le document d'une vingtaine de pages est très lisse. Il procède par généralisation, sans étayer les affirmations par des exemples. Mais le texte est équilibré et assez complet, de bonne facture pour l'époque.

28. « Les parents de Kajubi qui au moment du procès étaient contre Politi sont venus aujourd'hui citer Apollo en justice devant Mugwanya lui demandant la raison de ce qu'il a déterré leurs Bajaja [ancêtres]. » Diaire de Rubaga, 13/12/1905 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Séance orageuse à la Baraza de Kampala. Les parents musulmans de Politi sont allés plaider contre Apollo devant le juge à Entebbe. Ils ont voulu demander raison au Katikiro de la manière irrespectueuse avec laquelle il a déterré les ossements des ancêtres de Kajubi et jeté dans la brousse. Mr Tomkins [l'officiel britannique en charge du Buganda, à Kampala] furieux contre les plaideurs les a fait prendre et conduire au Korokoni [la prison] puis il a interrogé les chefs sur l'habitude des Baganda qui tous ont répondu qu'on ne déterre jamais les ossements qu'avec honneur. » Diaire de Rubaga, 31/1/1906 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). Hanson (2003, 141).

29. « Précis » d'une audience tenue à Kampala le 7 février 1906 : « In Connection with the Question of Disinterment of Certain Graves on the Butaka Land at Bujabi on Order of the Katikiro » (Uganda National Archives, A43/2212).

30. Morris Carter, « Report on Land Tenure in the Kingdom of Uganda », Entebbe, 2-10-1906 (National Archives, CO 536/14).

31. Les astérisques signalent les références à retrouver dans la section « Sources » en fin d'ouvrage, sous-section « Sources publiées ».

Tout le monde se réclame de lui, y compris les opposants au partage de 1900. Le principal porte-parole de la Fédération des *Bataka* choisit même de le rééditer dans les années 1920 (The Bataka Community s.d.*, 6-16).

Le rapport est référencé de manière elliptique dans la bibliographie (Apter 1961, 100, 136 ; Thomas & Spencer 1938, 69-70 ; Thomas 1986, 48 ; Lwanga Lunyiigo 2008, 91). Certains baptisent cette commission d'enquête « Commission Morris Carter »³², d'autres « Commission Ennis ». Elle était formée du juge William Morris Carter, du juge Ennis, de l'avocat de la couronne W. Alison Russell et de Raymond Allen, responsable du Land Survey (McKnight 1996, 103 ; Lwanga Lunyiigo 2008, 83). Le choix est logique, ce sont les plus importants magistrats de la colonie et le responsable des questions foncières en Ouganda. Dans les correspondances avec Londres, la question des accusations de violation de sépulture à l'encontre de Kagwa n'apparaît jamais. Il s'agit officiellement d'une enquête préparatoire à la *Native Land Law* de 1908 présentée et acceptée par le parlement (*Lukiko*) (McKnight 1996, 94-117). McKnight explique que la commission est ordonnée en raison du désir des autorités coloniales d'organiser un marché foncier. Il s'agit de faciliter l'aliénation de la terre pour encourager l'immigration de colons en Ouganda. Avant de permettre à l'administration britannique en Ouganda de légiférer, le Colonial Office à Londres, prudent, exige une enquête approfondie. Elle doit en particulier attester l'existence ou non d'une propriété communautaire au Buganda. Le rapport affirme que les *Butaka* ne sont pas des domaines communautaires, que les *Bataka* en sont les propriétaires héréditaires (et non les gestionnaires ou les usufruitiers). McKnight souligne l'importance pour le juge William Morris Carter de conclure sur le pouvoir personnel et individuel du *Mutaka* sur son *Butaka*. En d'autres mots, il est crucial pour lui de montrer que la différence entre les *Bataka* et les autres chefs ne réside pas dans un exercice d'un pouvoir différent, mais seulement dans la possibilité d'hériter ou non (*ibid.*, 100-101). Notons que les missionnaires catholiques qui informent Morris Carter abondent aussi dans ce sens, alors même que cette question ne représente pas d'enjeux particulier pour eux³³.

32. Sir William Morris Carter, né en 1873, devient dans la suite de sa carrière l'un des grands magistrats coloniaux britanniques experts en affaires foncières. Il est plus célèbre pour son rôle dans la Southern Rhodesia Land Commission en 1925, la Kenya Land Commission en 1932 et la Commission Peel, la Commission royale pour la Palestine en 1936. Tout au long de sa carrière il est un farouche défenseur du colonat européen.

Cette participation à plusieurs commissions importantes sur les questions foncières crée une certaine confusion dans les références.

33. R.P. Eugène Bresson, 1906 ?, « Nature de la propriété foncière chez les Baganda », 4-5 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, P156/14).

Les procès-verbaux du « Report on Land Tenure in the Kingdom of Uganda » n'ont pas été conservés dans les archives. Ils n'ont pas été envoyés à Londres et le dossier de la commission a été égaré aux Archives nationales d'Ouganda³⁴. Il existe un document conservé à Oxford daté de 1906 : Roscoe & Kagwa, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate »³⁵. Il s'agit de la transcription, traduite en anglais, d'entretiens conduits entre le 22 mars et le 14 juillet 1906 avec une vingtaine de grands chefs (*Bakungu*), de dignitaires claniques (*Bataka*) et de princes (*Balangira*). Ils abordent des questions variées (pas uniquement le foncier) avec une très grande liberté de parole. C'est une des sources les plus riches concernant l'histoire du Buganda. Il n'y a pas l'effet de lissage des synthèses, les entretiens paraissent avoir été menés collectivement. Les témoignages ne sont pas spontanés, les chefs réagissent certainement à des questions, mais elles ne sont pas retranscrites. Les réponses sont peu structurées, elles laissent libre l'esprit des intervenants à cheminer et se disperser. On ne parle pas de Bussi dans ce document, mais un certain nombre d'intervenants témoignent à nouveau devant la commission de 1924, sur laquelle nous reviendrons en détail et qui constitue la source principale de cette étude.

Le contexte de production de cette « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate » est mal connu. La mention parmi les auteurs du document d'Apolo Kagwa, le régent, est une erreur de catalogage, il est simplement le premier interrogé dans le document. La mention du missionnaire anthropologue, John Roscoe, pourrait indiquer qu'il est celui qui a mené les entretiens et traduit le document du luganda (Rowe 1967, 165). Pourtant son nom « [*and Rev. J. Roscoe*] » est seulement rajouté par une autre main sur la première page à côté de celui d'Apolo Kagwa pour le témoignage. John Roscoe et Apolo Kagwa sont les principaux informateurs de la commission. Il y a un lien chronologique et thématique évident entre la commission Morris Carter et ce manuscrit. C'est Kagwa qui a sélectionné les témoins africains pour les besoins de l'enquête. Ce dernier, malgré les accusations portées contre lui, contrôle complètement le processus.

« I [Morris Carter] have gone into the subject direct from native sources and with the aid of the Katikiro have succeed in procuring the attendance of a number of native witnesses. The Katikiro himself who has made a study of the old laws and customs of the Baganda, gave me the benefit of his knowledge on the subject on several occasions³⁶. »

34. « Report on Native Land Tenure », 1906 (Uganda National Archives, A42/48).

35. Rhodes House, MSS Afr.s.17.

36. William Morris Carter to sir, Entebbe, 2-10-1906, 382 (National Archives, CO 536/14).
« I desire to mention the assistance I have received from the White Father Mission through their report which I have mentioned above and of which your excellency has the original,

« J'ai [Morris Carter] étudié cette question directement à partir de sources indigènes et, avec l'aide du *Katikiro*, je suis parvenu à faire venir un nombre important de témoins indigènes. Le *Katikiro* lui-même qui a effectué une étude des lois et des coutumes des Baganda m'a fait bénéficier de son savoir à plusieurs occasions. »

S'agirait-il des auditions de la commission Morris Carter traduites ? C'est très probable. Un document conservé à Rome, du R.P. Eugène Bresson, « Nature de la propriété foncière chez les Baganda », constitue sans doute la copie du témoignage écrit des Pères blancs devant la commission. Il s'agit d'un texte court qui aborde la question foncière, les clans, les tombes et l'effet de l'accord de 1900 sur les *Bataka*. Le texte n'est pas basé sur des exemples concrets mais sur des généralisations plus abstraites.

Dès 1903-1906, on estime trop compliqué de revenir en arrière sur la réforme du *mailo*, ce d'autant plus que les autorités britanniques à cette date sont opposées au concept d'une propriété héréditaire et inaliénable qui serait donc soustraite au marché foncier³⁷. Nous avons mentionné la *Native Land law* de 1908, où le royaume du Buganda passe la loi d'application qui précise et clarifie le fonctionnement du marché de la terre et les conditions d'aliénation du *mailo*. Les Britanniques tentent timidement d'inclure dans le texte une clause protégeant les tombes, mais leur proposition est rejetée

from Mr. Roscoe of the Church Missionary Society and from the Regents, more especially the Katikiro, who in addition to the information which he has given personally, has obtained most the natives from whom the evidence has been taken in the course of the Commission. » Morris Carter, « Report on Land Tenure in the Kingdom of Uganda », Entebbe, 2-10-1906, 379-380 (*ibid.*) ; McKnight (1996, 98-117).

37. « *The Lukiko in settling the validity of claims under the agreement did not pay any particular attention to the rights of existing Butaka holders. They allowed it to be thought that a new order of things was coming into existence and that the old distinctions were of little consequence. Butaka lands have in some instance changed hands; and the land generally has been allotted (milos) without any particulars to show how much is Butaka, and the survey has been proceeded with in the same way. To go back at this time to ascertain the portion of the "milos" held in Butaka would delay the land settlement by some years. The suggestion of the Lukiko would seem to indicate that they desire to create a new Butaka i.e. having allotted the land among the old chiefs and those who have lately risen to power indiscriminately, they wish the new holders to have the right to set aside some part of his holding as Butaka, possibly with a view to agrandizement in setting aside and making inalienable some portion of the land as ancestral home. « Experience in England and elsewhere has shown how undesirable it is to allow of any tract of land being held by private owners without the power of alienation. In England, the whole course of legislation has been, after great opposition, to free the land from restrictions on alienation. It frequently happened that persons possessed of land which was inalienable found themselves without means to maintain the land, or develop its resources, and thus the land fell into disuse or became unproductive, with loss to owner and with detriment to the country generally. »* Ennis, Morris Carter, & Russell, « Memorandum: Land in the Uganda Protectorate », Entebbe, 13/3/1907, in « Memorandum on Land », 170-171 (National Archives). West (1972, 141-142).

par l'assemblée de chefs³⁸. Dans ce contexte compliqué, entre 1908 et 1913, toutes les lois examinées par l'assemblée du royaume du Buganda (le *Lukiko*), sauf une, portent sur des questions de terre (Apter 1961, 100 ; Taylor T.F. 1986, 48 ; McKnight 1996, 117-130).

La Bataka Land Commission de 1924

Dans notre étude sur Bussi, la commission d'enquête de 1924 s'avère une source importante. Elle est une réponse du pouvoir colonial au mécontentement croissant de la population depuis la privatisation de 1900. En effet, après la guerre, les protestations, sous forme d'appels à la métropole, de pétitions, de télégrammes³⁹, de campagnes de presse et de recours en justice, prennent une telle ampleur que le gouvernement colonial doit réagir. La commission entend soixante-quatre témoins avant d'émettre son avis, dont les transcriptions dactylographiées et traduites sont conservées à Londres, aux Archives nationales (le dossier « Bataka Land Commission », 23/12/1924, occupe les pages 273 à 604 du volume coté CO 536/133⁴⁰). Les originaux en anglais et en luganda en revanche ont été perdus aux Archives nationales d'Ouganda (dossier : A46/2211, « Land, Butaka Land in Commission Evidence »). Pourtant, des copies partielles des originaux en luganda ont été conservées par Apolo Kagwa dans ses archives privées aujourd'hui conservées à l'université de Makerere⁴¹. Dans les transcriptions de la commission d'enquête, les débats portants sur des conflits fonciers sur les rivages ou les îles du lac Victoria sont particulièrement nombreux (au moins la moitié des interventions). Une dizaine de ces témoignages portent sur l'île de Bussi. De manière surprenante, ces régions paraissent tout à fait surreprésentées. Nous reviendrons sur cet élément clef pour interpréter ces sources.

Ces auditions constituent des sources précieuses, non seulement sur le début de la colonisation, mais aussi sur la période qui la précède. D'ailleurs, un des objectifs britanniques de la commission est aussi de réunir des

38. « *One of the first signs of appreciation of the place occupied by butaka tenure in the social life of the nation is to be found in the first draft of the native Land Law 1908, in which it was proposed that certain small areas occupied by the ancestral graves of a clan should be excluded from the surrounding estates and handed over to the trusteeship of the Native Council. At the request of the native government, which had already begun to display oligarchical tendencies, this provision was at the last moment omitted.* » Thomas (1928, 243). Rowe (1964).

39. Sur l'usage et l'efficacité des télégrammes en contexte de contestation coloniale, voir Vezzadini (2013) ; Summers (2015).

40. « CO » renvoyant au fonds du Colonial Office, « CO 536 » aux volumes « Uganda Original Correspondence », 1905-1951. Voir liste des sources en fin de volume.

41. Buganda Government (Apolo Kagwa) section (Formerly Kaggwa Papers), Africana Library, Makerere University, Kampala.

informations ethnographiques sur la tenure foncière ancienne au Buganda⁴². Les témoins qui sont auditionnés s'affrontent à coup d'histoire foncière et d'argumentations puisées dans le passé. Si, le plus souvent, il s'agit de références aux règnes de Muteesa (1856-1885) et de son fils Mwanga (1885-1899), les arguments peuvent remonter jusqu'au XVIII^e siècle ou aux origines mythiques du royaume.

Au-delà des mensonges, des inventions ou des omissions attendues dans un procès, ces documents nous informent sur les éléments normatifs. Ils nous indiquent les arguments qui paraissent efficaces aux acteurs. Comme le fait remarquer Christian Lund, dans les affaires foncières en Afrique, les acteurs, sous prétexte de dissenter du passé, portent un message sur leur présent (Berry 2001 ; Lund 2013, 15). L'élaboration de discours historiques rivaux justifiant ou contestant le pouvoir en dénonçant la mainmise foncière est une caractéristique des conflits fonciers (Berry 2002, 640 ; Lund 2013). Au Buganda, cela est apparent même hors des affaires foncières. Jonathon Earle a bien montré l'importance des discours historiques et des représentations rivales du passé dans les affrontements politiques et idéologiques des années 1950 (Earle 2017). Or, comme Holly Hanson le suggère (Hanson 2003), cette pratique existe déjà en 1924 (et sans doute bien avant). Elle insiste sur la manière des régents de transposer vers le passé le pouvoir des chefs coloniaux (Hanson 2003, 204 ; Rowe 1967), c'est-à-dire de présenter leur pouvoir comme indiscuté et pyramidal, ainsi que de nier l'enchevêtrement des pouvoirs et les limites à la volonté despotique des souverains.

Durant le procès, deux visions de l'histoire du Buganda s'affrontent : celle de rois despotiques portée par les accusés et celle d'une monarchie associant pacifiquement les rois et les clans, portée par les plaignants. Holly Hanson (2003, 13) va plus loin, remarquant que deux formes de discours cohabitent dans les transcriptions de la commission d'enquête de 1924 : l'une adressée aux commissaires britanniques et l'autre à usage interne, destinée au large auditoire ganda présent. La première se réfère, souvent, à un passé flou et idéalisé, l'autre renvoie à des actions précises qui marquent les obligations et la hiérarchie. Ces derniers types de discours sont dans la continuité d'une longue et forte tradition de plaidoyer devant les instances d'arbitrage royal. Les disputes autour de la terre sont au cœur des préoccupations de

42. « *A Commission of Inquiry might be appointed to investigate the manner in which the Lukiko carried out the provisions of paragraph 15 of the Uganda Agreement, 1900. If this is done no doubt the data required for the decision would be collected, but it would be at the cost of a very large expenditure of time. It should be noted, however, that the results of such an enquiry would contain a large mass of exceedingly valuable information on such matters as the ancient system of Native Land Tenure, and in fact on many points of Native Custom.* » Sturrock Provincial Commissioner Uganda to Assistant Secretary for Native Affairs Entebbe, Kampala, 9-11-1922, 2 (Uganda National Archives, A46/2212).

sociétés avant tout agricoles. Comme s'en lamentaient déjà les premiers administrateurs au Buganda, ces conflits sont d'une complexité extrême⁴³.

Les témoignages spécifiquement sur Bussi ne sont pas en contradiction avec les affirmations plus générales de Holly Hanson ; néanmoins ils permettent de développer une analyse plus précise. Trois discours cohabitent : celui des vieux chefs de clans (Ysaya Kasita *Muyanja*, Erasito Kirenge, Zedi Zirimenya, Sulumani Mivule), celui des personnes instruites (ici : Malaki Musajakawa qui a suivi une formation approfondie d'enseignant catéchiste et Daudi Basude ou Shem Spire Mukasa qui ont reçu une excellente éducation secondaire) et celui de l'oligarchie lettrée au pouvoir, principalement les voix d'Apolo Kagwa et Stanislas Mugwanya. Nous reviendrons sur tous ces personnages.

Les premiers, de réels ou aspirants chefs claniques de Bussi, souvent âgés et peu habitués à la capitale, tiennent des discours aux accents archaïques. Leurs arguments paraissent obscurs et peinent à convaincre les commissaires européens. Derrière eux, s'activent les leaders de la nouvelle Fédération des *Bataka*. Issus des écoles missionnaires, ces jeunes inventent un nouveau discours sur un passé qu'ils n'ont pas connu. Il est basé sur un âge d'or où le roi et les clans régnaient sur le Buganda en harmonie.

Ce que nous montrerons ici, c'est qu'au sein du même royaume les gens du lac (les *Basese*) étaient administrés différemment des gens de la terre ferme (les *Baganda*). Les leaders de la fédération d'origine sese sont nombreux et bricolent leur discours en transposant les spécificités lacustres du XIX^e siècle vers l'organisation du royaume dans son ensemble. En d'autres termes, dans leur discours, l'organisation spécifique des îles au XIX^e siècle devient l'organisation ancienne du royaume du Buganda d'avant l'accord de 1900. Ils effectuent l'inverse exact de la tendance dominante qui consistait à dissoudre les spécificités des *Basese* dans une norme ganda terrienne.

Malgré sa puissance rhétorique, ce discours ne permet pas de faire révoquer le *Uganda Agreement* de 1900. Néanmoins, il gagne la lutte pour les esprits et se substitue aux argumentaires plus anciens. Le discours de la Fédération des *Bataka* constitue aujourd'hui l'armature du discours historique hégémonique apparaissant dans les enquêtes orales. Il a remplacé, en grande partie, une rhétorique construite à partir de l'usage d'exemples historiques précis, particulièrement prisés dans les affaires judiciaires durant le XIX^e siècle.

43. « *That I had, since coming to Uganda, heard very much of the grievances of both sides, and though I could not understand all the rights involved in this shamba question, and could not tell whom to believe, - since each side told me the other had said nothing but lies, and since I did not know the size of the estates which were pitted against each other or their history.* » Lugard (1893* t. 2, 78).

C'est avec cette habitude ancienne du plaider, adaptée aux pratiques coloniales à partir de 1890, que les grands chefs produisent leur discours. La rhétorique ancienne est modernisée, discrètement, via le christianisme et la lecture de la Bible. Les grands chefs de l'oligarchie chrétienne coloniale sont des maîtres orateurs, de grands connaisseurs de l'histoire et de la jurisprudence. Ils sont à la fois familiers de la rhétorique sophistiquée de la cour et habitués aux contraintes juridiques coloniales. La supériorité rhétorique écrasante d'Apolo Kagwa et Stanislas Mugwanya constitue l'une des difficultés de l'usage des transcriptions de la commission d'enquête. Ils sont infiniment plus convaincants et clairs que leurs opposants. Hélas, cela ne signifie pas qu'ils sont moins retors et plus sincères : ils sont simplement plus habiles.

Apolo Kagwa (c. 1869-1927) (Rowe s.d. ; Pirouet 1995, 180-181) est un personnage clef dans cette étude. Il est le propriétaire de l'île de Bussi. C'est à la fois le principal négociateur ganda et le principal bénéficiaire du *Uganda Agreement* de 1900. Il est naturellement le premier visé par la commission d'enquête de 1924. Il appartient au clan de la sauterelle-*Nsenene*. Il débute sa carrière comme page à la cour des rois Muteesa et Mwanga. Après un passage par l'islam, il se convertit au protestantisme et est baptisé vers 1885. Il prend l'ascendant dans le parti protestant durant les guerres de religion de 1888-1890. Géant à la grande force physique, guerrier sans peur, homme politique habile et lettré, il constitue ensuite le principal pilier du régime britannique. Ses capacités intellectuelles sont hors du commun, ses nombreux écrits et publications en luganda sur l'histoire et les coutumes de son pays font de lui l'un des principaux auteurs africains du xx^e siècle. Malgré sa foi profonde, c'est un personnage ambitieux, retors, cynique et brutal. Vainqueur des guerres de religion (1888-1893), il est Premier ministre (*Katikiro*) du Buganda de 1889 à 1897, l'un des trois régents de 1897 à 1914, et à nouveau Premier ministre de 1914 à 1925. À cette date, vieillissant et en mauvaise santé, sa fortune tourne. Il est contraint à la démission par les Britanniques (Apter 1961, 149-158). Dès 1900, c'est l'homme le plus riche de l'Ouganda colonial et le principal propriétaire terrien. Vers 1925, les milieux coloniaux estiment qu'il détient une fortune de l'ordre de 500 000 livres sterling⁴⁴.

Stanislas Mugwanya (c. 1849-1938⁴⁵) est dans la même situation que Kagwa⁴⁶. Signataire et grand bénéficiaire du *Uganda Agreement*, malgré

44. Sir Lugard, « Bataka Question » s.d. [1925?], in « Land: Butaka Land in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2214).

45. Kasirye, « The Life of Stanislas Mugwanya », In *Source Material in Uganda History*, vol. 2, 197-376 (Africana Library).

46. Hanson (2003, 209) ; Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 1031-1045 (Center for Research Libraries) ; Kasirye, « The Life of Stanislas Mugwanya », chap. 19, 119/319-124/324 (Africana Library).



Apolo Kagwa, Premier ministre, régent et propriétaire de l'île de Bussi,
principal accusé devant la *Bataka Land Commission*
Source : Cunningham 1969* [1905], 165.

son retrait des affaires publiques depuis 1921, et bien qu'il ait entretenu de bonnes relations avec le roi, il est parmi les principaux accusés en 1924. Il est le fils d'un grand ritualiste du clan du *Butiko*-champignon. Il débute comme page du roi Muteesa et est baptisé par les Pères blancs le 9 janvier 1886. Très pieux et excellent orateur, après une petite carrière de chef, il émerge comme leader du parti catholique durant les guerres de religion. De 1889 à 1921, ses titres varient, il est *Kimbugwe* (gardien du cordon ombilical royal) puis *Katikiro* (Premier ministre) catholique, régent et pour finir juge. Pourtant il occupe toujours la même place, il reste le second roturier du royaume, juste derrière Apolo Kagwa. En 1921, déjà âgé, en protestation contre le peu de considération dont Apolo Kagwa et les Britanniques font preuve envers lui et le jeune roi (Twaddle 1969a, 315), il prend sa retraite.

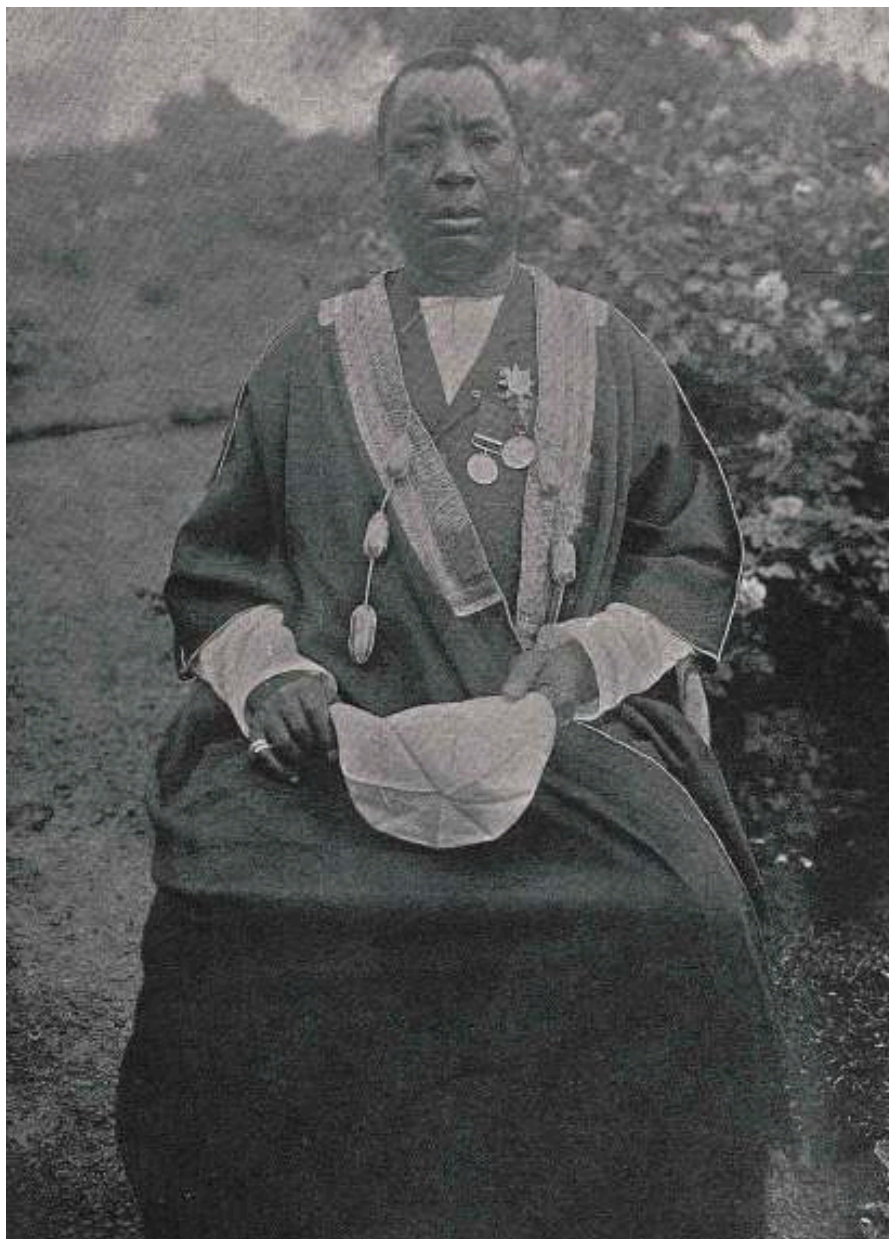
Nous avons un corpus important sur ces deux acteurs de la fin des années 1880 à leur mort, en 1927 et 1938 respectivement. Ils sont beaucoup trop fins et habiles pour mentir ouvertement devant la commission. Un mensonge flagrant serait susceptible à terme d'être découvert. L'essentiel de la manipulation chez eux s'effectue dans l'omission et la suggestion. Nous avons une masse considérable d'écrits historiques et ethnographiques produits par Apolo Kagwa durant les trois décennies précédant la commission d'enquête. Les activistes des *Bataka* ont naturellement recours aux publications d'Apolo Kagwa pour pointer du doigt ses contradictions⁴⁷. À tel point qu'une des revendications formulées par la Fédération des *Bataka* au début des années 1920 est le rétablissement de tous les *Butaka* (domaines claniques) tels qu'ils sont mentionnés dans l'ouvrage de Kagwa sur l'histoire des clans publié en 1912⁴⁸.

Ces sources permettent de constater un durcissement de la position des régents devant la commission. Ils présentent une histoire linéaire d'empiétements royaux sur les pouvoirs claniques qui s'étale sur plusieurs siècles. Dans leurs écrits historico-ethnographiques plus anciens, la tendance est la même, mais les arguments sont plus nuancés et équilibrés que dans les récits abrégés produits dans les années 1920 en réponse au mouvement des *Bataka*⁴⁹. Insistons sur le fait que, dans leur expérience vécue de la monarchie indépendante de la seconde moitié du XIX^e siècle, le pouvoir despotique du roi est considérable et le pouvoir des chefs de clan est clairement en déclin. Cela est confirmé par une multiplicité de sources. Il y a donc une volonté de projeter vers le passé le rôle colonial des chefs

47. « Bataka Land Commission », 545-546 (National Archives, CO 536/133).

48. Kagwa (1912*). The Assembled Bataka (suivi d'une longue liste de signatures) à Daudi Chwa, Lugala, February 1922, in « The Bataka Community » (s.d.*, 21). Une copie de la lettre se trouve également dans le dossier « Bataka Lands », 20/4/1923, 47 (National Archives, CO 536/125).

49. Par exemple : Apolo Kagwa et al. (longue liste de signatures) à Daudi Chwa, Mengo, 18/3/1922, in « Bataka Lands », 58-96 (National Archives, CO 536/125).



Stanislas Mugwanya, régent, second accusé devant la *Bataka Land Commission*
Source : Cunningham (1969* [1905], 167).

(Hanson 2003, 204), mais aussi une vision de l'histoire ancienne construite à partir de l'expérience des règnes des derniers rois indépendants du Buganda de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Une partie de la difficulté d'écrire l'histoire de l'Ouganda est d'éviter de se laisser emprisonner par ces esprits brillants. Les administrateurs, les juges des années 1920 résistent avec leur racisme et leurs stéréotypes. Dans l'idée coloniale, un indigène ment par nature (Chrétien 2015, 122-123). Pour eux, un chef africain est par définition corrompu et abuse de son pouvoir. Il y a présomption de culpabilité et de fourberie à l'égard des accusés devant la commission d'enquête de 1924.

Les sources de 1924 sur l'île de Bussi sont conformes à ce que l'on constate plus globalement concernant les sources ganda. La richesse des informations issues des grands chefs, dont la formation d'autodidacte est à cheval entre le monde ancien et le monde colonial, est exceptionnelle. En revanche, on constate un appauvrissement considérable de l'écriture historique des générations suivantes, formées dans les écoles coloniales.

La parole, exceptionnelle ici, celle que nous n'avons quasiment jamais, c'est le discours plus ancien des vieux chefs et des petits notables de province christianisés plus superficiellement et tardivement, à l'alphabétisation approximative. Les sources donnent la parole socialement à des petits chefs héréditaires, loin des grands de la cour et des premiers convertis chrétiens qui produisent la majorité des sources africaines et constituent les informateurs privilégiés des Européens. Ces petits dignitaires provinciaux venus à la capitale et qui rencontrent rarement les Européens sont des voix rares. Ces voix, on ne les entend que dans les transcriptions des deux enquêtes sur la tenure foncière, celle de 1906⁵⁰ et celle de la commission des *Bataka* de 1924. Comme le fait remarquer Yucel Terzibasoglu pour l'Anatolie au XIX^e siècle, ce genre de voix ne devient perceptible qu'à travers les conflits fonciers et la micro-histoire (Terzibasoglu 2013, 30).

En ce sens, ce corpus, constitué de tous ces témoignages africains, fournit un angle unique sur l'histoire du Buganda. Néanmoins il ne permet pas d'aller aussi loin que l'on pourrait le souhaiter. Les femmes, les enfants, les esclaves, les marins, les pêcheurs, les artisans, les paysans restent absents et silencieux. On apprend brièvement qu'un très grand nombre d'entre eux sont tués ou asservis en 1886 et malades, décédés ou exilés en 1907, mais c'est bien peu. Notre étude contribue néanmoins à la tendance actuelle de réévaluer le pouvoir des femmes royales au sein du royaume du Buganda (Stephens 2013 ; Musisi 1991 ; Hanson 2002 ; Schiller 1990). Malgré la

50. Roscoe & Kagwa, 1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate » (Rhodes House, MSS Afr.s.17).

réticence des témoins, on parvient à deviner qu'elles dominent l'île de Bussi avant 1886. Comme le suggère Holly Hanson (2002), l'accord de 1900 n'initie pas le déclin de l'influence des femmes royales, il confirme et renforce une évolution qui débute plus tôt, avant l'arrivée des Britanniques.

Écrits européens, voyageurs missionnaires et scandales de la conquête

Il est naturellement possible de compléter ces connaissances, de pallier ces problèmes en cherchant d'autres sources. Peu de voyageurs européens mentionnent l'île. Il s'agit quasi exclusivement de missionnaires. En général, les voyageurs qui cherchent des canoës à Jungo (lieu qui domine la baie de Bussi à une dizaine de kilomètre au nord), la capitale du *Gabunga*, le grand intendant de la flotte et chef du clan *Mamba*-poisson poumon, pour traverser le lac, font escale à Bussi. Mais la majorité des voyageurs utilisent Entebbe comme point de départ ou d'arrivée. Ils ne s'arrêtent que si un orage ou une avarie les surprend au large de l'île. Les descriptions des voyageurs sont assez brèves, quelques commentaires sur les paysages, pas beaucoup plus. Entre 1890 et 1906, les missionnaires effectuent des tournées épisodiques qui incluent Bussi. Ces sources trop rares donnent un éclairage très bref sur les changements religieux, les chefs et catéchistes, sur la maladie du sommeil et sur la végétation de l'île. Plus largement, les documents missionnaires sont la source la plus riche sur les îles et le lac Victoria. Ils fourmillent d'information de contexte depuis la fin des années 1870 jusqu'à la maladie du sommeil.

Il y a un bref éclairage sur Bussi en 1891, quand l'île est disputée brièvement entre le roi Mwanga et les protestants. Dans ce cas s'ajoutent aux correspondances et aux journaux des missionnaires une série de brevets témoignages devant la commission d'enquête menée pour déterminer les responsabilités dans la guerre de 1892. Elle est initiée suite à la plainte du gouvernement français face aux traitements de ses missionnaires en Ouganda par la compagnie à charte britannique (IBEAC : Imperial British East Africa Company) en charge de l'Ouganda. Elle est conduite de décembre 1892 à janvier 1893, présidée par le capitaine du génie de l'armée britannique, James R. L. Mc Donald, assisté d'un journaliste allemand, Eugen Wolf.

Les archives coloniales conservées à Londres et à Kampala, hormis les commissions d'enquête de 1893 et 1924 mentionnées, parlent peu de Bussi. Les références éparpillées à l'île se comptent sur les doigts de la main. En revanche, elles fournissent les éléments de contextes indispensables pour comprendre les débuts de la colonisation, l'épidémie de maladie du sommeil et la naissance du mouvement des *Bataka*.

Sources africaines orales et écrites : autobiographie, histoire du royaume et des clans

On peut dire à peu près la même chose des sources écrites africaines. Les écrits et les mémoires de divers acteurs ganda (Apolo Kagwa, James Miti, Ham Mukasa...) mentionnent très rarement Bussi. En revanche, elles sont d'une grande richesse sur le contexte, en particulier pour l'accord de 1900 et la montée du mouvement des *Bataka*. Même les archives privées d'Apolo Kagwa (*Kagwa Papers*) conservées à l'université de Makerere se sont avérées décevantes. Le propriétaire de l'île n'a conservé que très peu de documents à son propos. Cependant le peu qui s'y trouve est fascinant : deux lettres brèves, mais très riches en information, l'une à propos de l'évacuation de l'île en raison de la maladie du sommeil, l'autre à propos de sa réoccupation⁵¹. D'autre part, Apolo Kagwa a préservé une partie des transcriptions en luganda des témoignages devant la Bataka Land Commission.

Nous avons eu un recours limité aux enquêtes orales, menées en particulier en mai 2019. Elles ont confirmé que la transmission de la mémoire a été fortement perturbée par la maladie du sommeil. L'île, aujourd'hui, est essentiellement peuplée par des nouveaux venus. La richesse des informations est très inférieure à celle que l'on pourrait espérer dans une région rurale de la terre ferme, à l'histoire du peuplement plus stable. L'histoire orale s'est ainsi avérée décevante. Il existe très peu de souvenirs avant les années 1950. Seule la mémoire, sous forme de tradition orale, portée par les lignages, a partiellement subsisté. Elle rassemble des récits d'origines, des itinéraires de migrations, des généalogies et quelques éléments saillants de l'histoire de clans. On pourrait sans doute avec plus de persévérance et de temps en recueillir davantage. Plusieurs dignitaires claniques ou érudits n'ont pu être interrogés en 2019 en raison de leur état de santé (le *Magera* du clan Mamba), d'autres dignitaires claniques parce qu'ils étaient encore enfants (le *Kabaja* du clan *Ngeye-singe colobus*). Il ne faut pas imaginer néanmoins une transmission exclusivement orale de ces traditions. Tous nos témoins ont fait référence à des documents écrits pour nourrir leurs connaissances. Tous ont mentionné qu'ils auraient consulté des archives, des bibliothèques privées conservées chez les dignitaires claniques à Kampala. C'est probablement vrai, bien que la référence à l'écrit soit également un argument d'autorité. L'un d'eux, A.B. Sebunnya Lule *Muyanja* (s.d.*), est même l'auteur d'un petit fascicule sur l'histoire de son lignage qu'il a compilé en 2009 lors de son intronisation.

Les transcriptions de la commission des *Bataka* montrent néanmoins les limites des sources orales d'aujourd'hui. La perte de mémoire est

51. Apolo Kagwa to H. F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library) ; S. Asani Mugema to Apolo Kagwa, Busi, 9/3/1920 (*ibid.*).

importante, les traditions orales sont souvent romancées et approximatives. Néanmoins, certaines traditions issues non des clans (*Kika*, pl. *Bika*), mais de leur division en lignages (*Mutuba*, pl. *Mituba*) et en segments de lignage (*Lunyiriri*, pl. *Nnyiriri*) sont porteuses d'une histoire originale et inédite qui pourrait être menée de manière approfondie, notamment loin des régions dévastées par la maladie du sommeil. Elles confirment la pertinence de l'approche par la micro-histoire que nous avons adoptée.

Démarche et déroulé de l'ouvrage

Nous avons choisi de nous intéresser à une série de conflits fonciers dans l'île de Bussi entre 1884 et 1924. Ces questions sont intéressantes en tant que telles, mais surtout il s'agit d'une porte d'entrée, d'un fil conducteur pour aborder un demi-siècle de l'histoire du Buganda, et par extension de l'Ouganda d'une manière globale. Naturellement, les acteurs se disputent les richesses de l'île, mais ce n'est certainement pas l'enjeu principal. Il est très important de comprendre, comme le font remarquer Christian Lund et Catherine Boone (2013) (après bien d'autres), que les questions foncières ne portent que partiellement sur la terre. La terre est autant un objet de pouvoir que de production (Berry 2001, xx-xxi). Elle est avant tout créatrice de relations sociales, d'identité, de statut, d'affect et de symbole. Les enjeux fonciers portent sur l'honneur, la religion, la santé... Comme le fait remarquer Sara Berry à propos des échanges fonciers, il est crucial de s'interroger, au-delà du capital financier investi et de la productivité de la terre, comme le font les néolibéraux, sur ce qui est effectivement inclus dans l'échange. Une grande précision est nécessaire pour appréhender la complexité des questions foncières. Le moyen le plus simple d'atteindre cet objectif est de se consacrer à un lieu de taille réduite. Je propose ainsi une approche localisée, au « ras du sol », selon l'expression de Jacques Revel (1989), qui permet de comprendre avec finesse et d'une manière aussi complète que possible la société et la privatisation de la terre dans toute sa complexité. Ce n'est pas un hasard qu'une part de l'ouvrage de Giovanni Levi (1989), emblématique de la *microstoria*, porte sur la propriété de la terre. Beaucoup d'historiens du foncier s'ancrent explicitement dans la continuité de cette approche (Berry 2001). Faire une histoire d'un objet précis et concret permet d'échapper aux discours normatifs, à l'idéologie et à la propagande.

Notre travail, en raison de ses sources, est aussi l'histoire d'un procès – thème également emblématique, entre autres, de la *microstoria*. La commission de 1924 n'est pas un tribunal, les autorités britanniques le répètent inlassablement, mais la distinction entre les deux est inaudible pour les habitants. Pour tous les Baganda, y compris les accusés, il s'agit d'un procès très politique : celui du régime d'Apolo Kagwa, celui de vingt ans de

régence et peut-être même de trente ans de colonisation. L'accaparement foncier ou les violations de sépultures ne sont un véritable enjeu que de manière formelle, sauf peut-être par rapport au niveau des acteurs locaux (ici les clans de Bussi). Cela nous mène à la question de l'abus de pouvoir et à la fraude. Dans ce contexte, la justice est intrinsèquement anachronique : on juge à l'aune de l'État colonial britannique des années 1920 des actions qui ont lieu vingt, trente, quarante ans auparavant sous un régime très différent. Ces anachronismes sont naturellement trompeurs pour le passé plus lointain, mais ils éclairent sur le moment où ils sont proférés.

Les bornes chronologiques, 1885-1925, correspondent avant tout à une génération politique (dans le sens courant du terme, comme on parle de génération 68). Ses membres initient leur ascension politique dans les années 1880, dominent dans les années 1890, 1900, 1910 puis perdent le pouvoir dans les années 1920. Classiquement aussi, nous débutons avec la situation qui prévaut avant la réforme (dans les années 1880) et nous terminerons avec la remise en cause du partage foncier à Bussi. Elle devient particulièrement bruyante dans les années 1920 avec la fondation de la Fédération de *Bataka*. Ces bornes recourent également l'histoire dynastique. 1884 correspond à l'année de l'avènement du roi Mwanga et les années 1920 à la majorité effective de son fils, le roi Daudi Chwa. Les années 1880 voient l'État au Buganda entrer en crise. Dans les années 1920, on assiste à un retournement (relatif) de la politique coloniale en faveur des paysans et au détriment des chefs. En d'autres termes, pour schématiser, ces dates marquent le passage d'une administration préoccupée par le maintien de l'ordre à une administration qui cherche à favoriser le développement économique et la production agricole. Ce bornage correspond aussi aux sources sur Bussi, rares avant 1884 et après 1924.

Une large part de nos sources date de 1924, c'est-à-dire que le contexte de production des sources et l'aboutissement de notre récit se superposent. Cela crée une tension dans la présentation chronologique du travail, oblige des allers-retours permanents entre la présentation du contexte de production des sources nécessaire pour aborder le début de la période et l'aboutissement chronologique de notre récit en 1924. Nous n'avons pas cédé à la tentation confortable, mais égoïste, de l'histoire à rebours (sauf quand elle est écrite par Nathan Wachtel, elle convient à celui qui écrit, mais non à celui qui lit). Toutefois, nous n'avons pu que réduire, mais non supprimer les multiples aller-retours chronologiques.

Dans ce travail sur le passé, le présent est toujours en arrière-plan. La superposition des anachronismes est en son cœur, puisque nous regardons ce passé à partir d'enjeux toujours actuels et que les sources de 1924 regardent les années 1880 avec les yeux des colonisés. L'histoire n'est pas achevée, les conséquences de ce que nous abordons ici n'ont pas fini de

se dérouler. La question de la propriété et de l'accaparement foncier reste l'une des préoccupations principales des Ougandais aujourd'hui. C'est le propre de l'histoire foncière de s'étendre sur un temps long (Berry 2001 ; Gordon 2006 ; Lund 2013). Ce n'est pas spécifique à l'Ouganda : souvenons-nous que le parcellaire des colonies romaines dans le Languedoc est encore visible à l'œil nu, par endroits, deux mille ans plus tard. La privatisation de la tenure foncière en 1900 au centre de l'Ouganda monopolise une énergie et une attention considérable des propriétaires, des contestataires et de l'administration durant le xx^e siècle et encore aujourd'hui. Elle donne lieu à des crises aiguës qui se succèdent avec régularité tous les vingt à trente ans. La privatisation de la terre a ainsi donné naissance à une situation inextricable, dès son implémentation et pour très longtemps encore.

Notre travail est scindé en deux parties, la première à l'échelle du royaume du Buganda colonial (chapitres 1 et 2) et la seconde à l'échelle de l'île de Bussi (chapitres 3, 4 et 5). La première aborde les évolutions générales du Buganda entre 1900 et 1925 : l'accord de 1900 y est analysé. L'implémentation de ses clauses foncières s'avère beaucoup plus complexe que prévu par les Britanniques. Elle cause des souffrances immenses à la population. L'accord de 1900 s'avère autant une féodalisation ratée de la société ganda par les Britanniques qu'une privatisation menée à son terme. Pour finir, nous nous interrogeons sur les clans et leur absence du traité (chapitre 1).

Nous analysons ensuite la montée de sa contestation et le développement de la crise politique qui secoue l'Ouganda dans les années 1920 (chapitre 2). En effet, les tensions s'accumulent durant les premières décennies de la colonisation. Les épidémies, en particulier la maladie du sommeil, et la Première Guerre mondiale mettent à genoux un système colonial oppressif. Dans les milieux coloniaux, la nécessité de trouver des boucs émissaires et de réformer mène à la disgrâce relative des vieux chefs africains, combattisseurs de l'Ouganda colonial. Cette évolution donne un nouveau souffle à l'opposition locale aux régents. Elle se structure d'abord par la naissance d'une Église chrétienne indépendante, l'Église malakite, puis d'un parti politico-religieux, la Fédération des *Bataka*. La conjonction du désamour croissant de l'administration coloniale à l'égard des ex-régents vieillissants et de leur contestation croissante par leurs rivaux conduit à leur mise en accusation devant la commission d'enquête de 1924. Le pouvoir colonial met sur pied une justice spectacle, qui libère la parole, mais n'aboutit à rien.

Ensuite, nous changeons d'échelle et nous nous tournons vers l'île de Bussi plus spécifiquement (partie II). Dans le chapitre 3, nous traitons de la manière dont l'île de Bussi s'inscrit dans la façade lacustre du royaume du Buganda jusqu'en 1884, à la mort de Muteesa, le dernier roi indépendant. Il

est important de décortiquer les spécificités écologiques et politiques de cet environnement qui en font une région très distincte du reste du Buganda, beaucoup mieux connu. En raison de la difficulté pour un pouvoir terrien de maîtriser l'espace lacustre, contrairement au reste du royaume, le pouvoir à Bussi (et dans les îles en général) est exclusivement héréditaire.

Le chapitre 4 porte sur Bussi durant la période charnière du règne de Mwanga (1884-1899). C'est le moment de tous les changements, des guerres de religion, de la conversion à l'islam, au protestantisme et au catholicisme et de la conquête coloniale. Le règne de Mwanga est avant tout pour Bussi une période de violence et d'intense instabilité politique et foncière. Pendant toute cette période, les chefs de clan de Bussi et le *Gabunga*, grand intendant de la flotte, se disputent le contrôle de l'île, de ses habitants, de sa bière, de ses terrains de pêche et de sa flotte. Après de nombreux revirement de fortune, l'accord de 1900 donne enfin le contrôle total de l'île au *Gabunga*, mais il s'empresse à renoncer à ses droits pourtant si durement acquis et laisse l'île à Apolo Kagwa pourtant étranger à l'île. L'accord de 1900 constitue une tentative de stabiliser la situation après une décennie agitée, mais les résultats ne sont pas à la hauteur.

Le chapitre 5 aborde l'ordre nouveau et l'appropriation de la quasi-totalité de l'île par l'homme le plus riche et le plus puissant de l'Ouganda colonial : Apolo Kagwa. Ce chapitre analyse les mécanismes de l'appropriation, les résistances et les racines de sa contestation par une alliance de la frange la plus radicale et moderne de la société ganda avec la plus conservatrice.

La question à l'origine de notre réflexion est la suivante : que se passe-t-il quand on introduit la propriété privée dans une île oubliée du lac Victoria en 1900 ? La première réponse est évidente. Cela provoque, une vive inégalité, la migration, l'amertume, la contestation et la recherche de bouc émissaire. Mais la démonstration aboutit à montrer que la place des îles dans le royaume du Buganda et les conséquences de la maladie du sommeil sur la vie politique de l'Ouganda colonial ont été mal comprises dans l'historiographie.

Chapitre 1

Le grand partage de 1900

LE POINT DE DÉPART DE CE TRAVAIL EST LA SIGNATURE D'UN TRAITÉ ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET LE BUGANDA RATIFIÉ EN 1900. L'un des articles de ce traité porte sur la propriété foncière. Il prévoit la définition et l'enregistrement systématique de la propriété de la terre, opération simple sur le papier, mais complexe et coûteuse à mettre en place. Le traité aboutit à la naissance de domaines privés attribués aux chefs du royaume. Comme toujours dans ce type de situation, les mécontents et les laissés-pour-compte sont très nombreux. C'est autour de la spoliation d'un groupe spécifique, celui des leaders et gardiens des cimetières claniques, que va se focaliser le sentiment d'injustice. Le sentiment des leaders claniques d'avoir été oubliés de l'accord et la convergence des mécontentements autour d'eux s'expliquent par le contexte immédiat des années 1900, mais tiennent aussi de dynamiques plus anciennes et d'évolutions postérieures à l'accord. Nous verrons d'abord le traité, puis nous aborderons les chefs de clans (les *Bataka*) qui s'en estiment les grands exclus.

Le Uganda Agreement de 1900

L'accord de 1900 est un traité impérial atypique dans la mesure où il a véritablement été négocié entre les chefs africains, soutenus par les missionnaires, et les autorités coloniales. Il aboutit de façon inattendue à l'attribution aux chefs ganda de larges domaines en propriété privée. Le partage de la terre entre les grands chefs et la démarcation des domaines s'avère une opération extrêmement complexe à organiser. Il aboutit aussi à un chassé-croisé entre les Baganda déguerpis de chez eux par les nouveaux propriétaires et les nouveaux occupants. Pour finir nous reviendrons sur l'impact de la vision féodale qu'avaient les Européens des royaumes africains et de comment cela a influé sur la diffusion de la propriété privée.

Élaboration et signature d'un nouveau traité

La décision des autorités britanniques d'établir un cadastre dans le centre de l'Ouganda est le fruit de la volonté d'un seul homme, Harry Johnston. En prenant ses décisions, Johnston ne consulte ni ses supérieurs à Londres ni les hommes de terrain. Cela entraîne des maladresses et lui attire ensuite nombre de critiques. En 1900, les Britanniques sont installés en Ouganda

depuis une dizaine d'années, mais leur pouvoir peine à se stabiliser. Malgré une succession de traités, cette décennie est particulièrement agitée. Les représentants d'une compagnie à chartes britannique, l'Imperial British East Africa Company (IBEAC), signent un traité avec le royaume du Buganda dès le mois de décembre 1890. Entre 1890 et 1892, les Britanniques et leurs alliés chrétiens mènent des opérations contre les Baganda musulmans (la guerre dure depuis 1888). En 1892, une nouvelle guerre de religion oppose cette fois les catholiques et les protestants, soutenus par l'IBEAC. À la suite de ce conflit et d'une commission d'enquête, le gouvernement de l'IBEAC est suspendu et remplacé par une gestion directe de l'État britannique (décision confirmée par Londres en 1894). En 1893, une nouvelle guerre éclate brièvement avec les musulmans. À partir de 1894, les Britanniques s'embourbent dans la conquête du Bunyoro, voisin du Buganda au nord-ouest. En 1897, ce royaume n'est toujours pas « pacifié ». Entre 1897 et 1899 s'ajoute à ce conflit, au cœur de la colonie, la révolte du roi du Buganda, Mwanga, à laquelle se greffe une mutinerie de l'armée coloniale. Les mercenaires soudanais au service de la Grande-Bretagne depuis 1891 se soulèvent pour des raisons internes : épuisement, retard considérable dans le versement de leur salaire, statut de leur entourage, conflits avec de nouveaux officiers britanniques... À la recherche d'alliés, ils appellent au soulèvement des musulmans puis rejoignent les souverains africains déjà en rébellion. Il faut attendre 1899 pour que les mutins et les « rebelles » nyoro et ganda coalisées soient neutralisés.

Devant cette instabilité coûteuse et dangereuse, Londres décide de réagir. En 1899, le gouvernement envoie un commissaire spécial, doté de pouvoirs étendus pour réorganiser la colonie et stabiliser la situation. Il s'agit de sir Harry Johnston (1858-1927) (Oliver 1957), un naturaliste connu pour ses expéditions en Afrique. Doté d'une expérience coloniale et consulaire significative, il apparaît, aux autorités du Foreign Office, comme un homme d'expérience apte à remettre radicalement et efficacement la colonie en ordre. Avant même d'arriver en Ouganda, il établit un plan d'action, en ignorant les conditions locales, les législations foncières initiées par ses prédécesseurs et la réflexion, en cours à Londres, sur le statut de la terre dans les protectorats (Rowe 1964).

Johnston s'inscrit néanmoins dans la continuité du très influent capitaine Lugard, qui préconise une démarcation dès 1891. Il s'agit clairement de pacifier l'Ouganda (la mission principale de Johnston) et de donner à l'État colonial les outils qui ont manqué à Lugard pour arbitrer les affaires foncières (politiques et religieuses). Johnston s'appuie sur son expérience de commissaire et de consul général, d'abord au Mozambique puis en Afrique centrale britannique entre 1889 et 1896, dans ce qui deviendra le Nyassaland puis le Malawi (McKnight 1996, 23-33 ; Martin 1974), enfin en Tunisie. Le

cadastrage et la démarcation systématique inclus dans le *Uganda Agreement* correspond à l'aboutissement de ce que Johnston avait ébauché en Afrique centrale britannique. Avant même d'arriver en Ouganda, Johnston prévoit en conséquence l'établissement d'un service du cadastre (McKnight 1996, 71-76). Le premier projet qu'il élabore reste assez standard pour l'époque. Il a deux objectifs principaux : pérenniser le pouvoir britannique et rétablir l'équilibre financier du protectorat.

À son arrivée en Ouganda, le 20 décembre 1899, la situation militaire est déjà stabilisée depuis quelques mois : les rebelles ont été vaincus, les principaux leaders fait prisonniers. Les rois du Buganda et du Bunyoro, Mwangi et Kabarega, ont été capturés ensemble en avril 1899. Ils sont exilés d'abord à Kismayu (en Somalie actuelle) puis aux Seychelles. Au Buganda, le fils du roi, Daudi Chwa, a été mis sur le trône à l'âge d'1 an, en 1897. Une régence est confiée aux principaux chefs chrétiens alliés des Britanniques. L'homme fort du régime est le Premier ministre et régent protestant Apolo Kagwa. Il est associé à deux corégents, Stanislas Mugwanya, chef du parti catholique, et Zakaryia Kisingiri, leader protestant de premier plan. Ce dernier, un fidèle d'Apolo Kagwa, né vers 1854, décède avant la commission d'enquête en 1917 et ne joue pas de rôle important ici.

C'est avec ces grands chefs chrétiens qu'Harry Johnston négocie son nouveau traité en 1900. Dans un premier temps, ces derniers sont horrifiés par les conditions que leur propose le nouveau commissaire, en particulier par les articles concernant l'aliénation de la terre. Afin de financer la domination britannique, Johnston espère approprier pour la Grande-Bretagne les terres non cultivées pour ensuite les vendre à des colons européens. Les maladresses de Johnston créent une angoisse et un sentiment de trahison, même chez les chefs les plus loyalistes¹. Deux mois de négociations serrées permettront aux leaders ganda de retourner la situation. De fait, Harry Johnston, ignorant tout des réalités locales, ne fait pas le poids face aux leaders ganda, tacticiens redoutables soutenus par leurs alliés missionnaires protestants de la CMS². La version définitive diffère considérablement du plan initial. Mais Johnston ajuste seulement son plan, il ne sacrifie pas ses priorités. Glenn McKnight (1996, 71-76) a bien analysé ses motivations. Dans la conception économique de Johnston, l'individualisation de la tenure est un élément clef de la mise en valeur des colonies. Il ne conçoit pas le développement et l'équilibre financier de la colonie sans investisseurs extérieurs et aliénation foncière. Pour attirer les

1. Diaire de Rubaga, 16/1/1900 au 9/2/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

2. Voir Low & Pratt (1960, 3-159). Les missionnaires catholiques, qu'ils appartiennent aux Pères blancs ou aux Pères de Mill Hill, ont peu d'influence sur Johnston. Ils sont néanmoins également inclus parmi les signataires du traité.

acheteurs, il faut, dans son idée, des propriétés précisément démarquées, et il importe peu que les propriétaires initiaux soient africains ou européens ; les deux peuvent nourrir un marché foncier modernisateur.

Le *Uganda Agreement* est signé le 10 février 1900³. La désignation de *Buganda Agreement* aurait été linguistiquement plus juste. En effet l'habitude a été prise d'utiliser la formule grammaticalement correcte en luganda, « Buganda », pour désigner le royaume et sa déformation swahili, le langage de la côte de l'océan Indien, « Uganda » ou « Ouganda » en français, pour l'ensemble beaucoup plus vaste de la colonie. Néanmoins, cette distinction n'est pas encore rentrée dans les mœurs en 1900. En ce qui concerne l'aspect foncier du traité, son application est clarifiée, en 1908, par un décret du gouvernement colonial (*Registration Land Titles Ordinance*) et par une loi foncière du royaume du Buganda (Brushfield, Relton & Mitchell 2013a [1956]).

Délicat partage foncier et démarcations

L'accord s'avère très avantageux pour les grands chefs signataires. Il préserve une certaine autonomie pour le royaume du Buganda et protège, de manière détournée, en partie involontairement, le pays de l'aliénation de terre massive par le pouvoir colonial (Low & Pratt 1960, 141). L'un des aspects cruciaux de ce traité est la privatisation de la terre et de la création de titres fonciers papier. C'est une innovation importante puisque la propriété privée était inconnue au Buganda avant les années 1890. La terre est partagée dans le *Uganda Agreement* entre quelques milliers de chefs, l'administration du royaume du Buganda, le roi et sa famille, les missions et l'État britannique. La population, d'environ un million de personnes, est réduite au rang de tenanciers. Un vaste ensemble de chefs, notables ou détenteurs de pouvoirs variés bénéficient de ce partage foncier (Hanson 2003, 11 ; Low 1982, 80). Naturellement, beaucoup d'autres sont oubliés ou insatisfaits de leur part. Selon Ham Mukasa, d'après un calcul savant effectué par les grands chefs chrétiens, 30 440 personnes au Buganda peuvent s'estimer chef avant l'accord de 1900⁴. Or, seuls 3 700 obtiennent du *mailo*.

Sur un total destiné aux Africains de 9 000 miles carrés, l'écrasante majorité des propriétaires ne reçoit qu'un ou deux miles carrés. Environ 10 % de privilégiés émergent clairement. Les trois régents obtiennent d'abord entre 40 et 60 miles carrés chacun, les vingt chefs de province obtiennent 12 miles carrés. Cent cinquante notables bénéficient de 8 à 12 miles carrés (Apter 1961, 124 ; Low & Pratt 1960, 107-122 ; Wild 1957, 108-109). Un deuxième partage, toujours en 1900, d'un reliquat de

3. Diaire de Rubaga, 10/2/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

4. Mukasa, *Simuda Nyuma* part III, 234 (Center for Research Libraries).

1 200 miles carrés permet de corriger quelques problèmes, mais profite davantage aux très grands chefs. Par exemple, Apolo Kagwa reçoit 26 miles carrés supplémentaires et Stanislas Mugwanya 23. Mais, assez rapidement, les Britanniques deviennent insatisfaits de leur part.

En 1900 déjà, en raison de leurs coûts et de leurs complexités, la réforme et la démarcation systématique de la propriété sont critiquées à Londres. Par la suite, dès que Johnston a quitté l'Ouganda, ses successeurs et le personnel du service du cadastre se plaignent de manière récurrente de l'inexpérience de Johnston en matière foncière et de sa naïveté. Ces dernières mènent à des délais extravagants dans l'enregistrement des terres, obligent l'administration coloniale à engager des dépenses inconsidérées, donnent trop d'autonomie aux autorités du royaume du Buganda et entravent l'aliénation de la terre à des investisseurs européens. Ces critiques deviennent des lieux communs. Il est vrai que la mise en œuvre du traité n'aboutit pas aux résultats escomptés par les autorités coloniales. Il est indéniable que les complications et les effets pervers sont très nombreux. Mais les objectifs du traité ne sont pas uniquement fonciers : le partage de la terre est également un des facteurs qui scelle l'alliance des grands chefs chrétiens avec la Grande-Bretagne et stabilise la domination coloniale pour un demi-siècle. Il reste qu'au-delà des imperfections de son traité, Johnston sert de bouc émissaire à ses successeurs.

En réalité, Johnston n'est pas aussi novice que ses détracteurs voudraient le faire croire (McKnight 1996, 23-33 ; Martin 1974). Durant son mandat en Afrique centrale britannique, il mène une politique foncière active et ambitieuse. Pour l'épauler, il recrute des géomètres australiens et du personnel détaché de l'administration des Indes. La construction du chemin de fer contribue aussi à la dynamique. Initialement, Johnston veut organiser une démarcation systématique en Afrique centrale britannique, mais les questions de coût, de personnel et de logistique s'avèrent trop importantes. Il se contente d'initier des démarcations partielles, essentiellement de propriétés aliénées. Le coût de l'immatriculation reste acceptable en Afrique centrale britannique en raison de son caractère inabouti et non systématique, de la grande taille des blocs à démarquer et de la présence de compagnies et d'acteurs européens.

Les accusations contre Johnston sont moins liées à son inexpérience qu'à une conjonction d'éléments. Effectivement le traité contient un nombre de maladresses techniques liées à l'absence de géomètre dans son entourage en Ouganda (contrairement à celui qu'il avait en Afrique centrale britannique). Les négociations imposent un morcellement plus grand de la propriété que celui envisagé par Johnston (et donc un coût plus élevé). Mais la perception des dépenses est une question de contexte. L'établissement d'un cadastre représente toujours une dépense importante. Dans le cas ougandais, ce coût

est aggravé par la nécessité de recruter des géomètres en Grande-Bretagne ou ailleurs dans l'empire et de former leurs assistants locaux. Cela constitue une charge disproportionnée par rapport au budget limité de la colonie. Certains éléments-clefs qui auraient rendu le prix à payer plus acceptable n'émergent pas en Ouganda, contrairement aux attentes de Johnston. Le chemin de fer s'arrête à Kisumu, au Kenya. La navigation moderne sur les lacs et les rivières stagne. Les compagnies commerciales, les colons européens et leurs investissements ne se matérialisent pas. En raison de la complexité de la démarcation et du prix élevé, estimé à 11 livres sterling et 10 shillings par mile carré (Brushfield, Relton & Mitchell 2013a [1956], 199), l'expérience n'est pas étendue au reste de la colonie.

L'immatriculation et la démarcation systématique de la propriété, opérations majeures et d'une extrême complexité, débutent en 1900. Les domaines sont démarqués en deux fois. Une première fois en 1900, dans les mois qui suivent l'accord, par les propriétaires.

« *The usual routine is: the natives get some one of their friends in the Missions to help them to roughly plan out their plots, which plan is passed by the Lukiko and sent to this office. The sanction of the Lukiko having been verified and noted on the plan, the plan is passed on to government surveyors who check the calculations, review the description, which if inadequate, he has corrected, and the plan is then sent to your office [celui du gouverneur]*⁵. »

« La procédure habituelle est la suivante : les indigènes demandent à l'un de leurs amis à la mission de les aider à tracer sommairement le plan de leur parcelle, le plan passe par le *Lukiko* et est transmis à ce bureau [celui de Georges Wilson à Kampala]. Après que l'accord du *Lukiko* ait été vérifié et noté sur le plan, le plan est passé aux arpenteurs gouvernementaux qui vérifient les calculs, inspectent la description, qu'ils font corriger si elles sont inadéquates, et le plan est transmis à votre bureau [celui du gouverneur à Entebbe]. »

L'administration du royaume du Buganda fournit, aux responsables coloniaux à Entebbe, des documents, visés par les régents, avec le nom des domaines qui leur sont attribués et un croquis du terrain avec la superficie estimée⁶. Comme toujours, à cette époque au Buganda, on constate l'utilité des missionnaires pour les chefs-nouveaux propriétaires, tous chrétiens.

5. Georges Wilson to HM Commissioner, Kampala, 14/5/1902 (Uganda National Archives).

6. « *I remember when the registration of the allocation of native estates under the terms of Sir Harry Johnston's agreement was in progress, I took my wife and an American lady journalist to the Katikiro's office one evening. Though it was ten o'clock at night, there were the Katikiro and a number of the executive Chiefs, all hard at work in consultation, preparing the rough drafts to be passed to the clerks for typing. There were 4,000 property holders to be registered, and yet when the documents reached me the additions and particulars were in correct order! In this they had been given no European aid, excepting only in advice as to how it should be done.* » Wilson (1907*, 113).

enclosure to no. 25 to Uganda

CERTIFICATE
(Native private estates in the Kingdom of Uganda.)

Whereas the Lukiko of the Kingdom of Uganda by virtue of the terms of the Agreement of 1900 with the Kabaka Chiefs and people of Uganda have enquired into the claim of

to hold an estate in private ownership *

* Insert by gift or fiet from....
or, by hereditary succession.
or, by purchase from.....
or, by occupation and cultivation.

and, have decided that the claim is a just and valid one and that the extent of the said estate is as follows:— *

* Insert, area of estate as decided by the Lukiko, situation and boundaries.

AND no appeal has been presented against the decision of the said Lukiko. NOW THEREFORE I, Lieut. Colonel J. Hayes Sadler, Companion of the most Honourable Order of the Bath, His Majesty's Commissioner for the Uganda Protectorate, HEREBY DECLARE the above-mentioned claims to be recognised by the Government of His Britannic Majesty subject to the restrictions reservations and conditions contained in the said Agreement.

Dated at Entebbe this day of 19

Photo du formulaire du certificat de propriété provisoire
Source : Buganda Correspondence Outward, 1902-1904, vol. II
(Uganda National Archives).

Sans la relation qui les unit, la démarcation initiale aurait été beaucoup plus difficile. Reste que la vitesse avec laquelle les Baganda ont acquis ces compétences bureaucratiques est étonnante : l'écrasante majorité des employés ganda a été alphabétisée de manière sommaire à l'âge adulte, peu de temps auparavant, en vue de recevoir le baptême.

Plusieurs années après, des arpenteurs professionnels britanniques du *Lands and Survey* effectuent une cartographie systématique, vérifient les mesures des superficies et avalisent le processus en donnant aux propriétaires des titres définitifs (Brushfield, Relton & Mitchell 2013a [1956], 198-200).

La délimitation des parcelles est un travail considérable :

« Depuis plusieurs mois il n'est plus question que de maïro dans le Buganda, car nous, en prenant nos maïro, nous n'avons fait que ce que fait tout le monde. Tous les chefs sont occupés à mesurer leur maïro. On ne voit partout que de petites routes qui s'entrecroisent, montent sur les montagnes, traversent les forêts, s'enfoncent dans les marais. Tout cela s'appelle maïro. Ce sont les tracés préparés d'avance afin que les arpenteurs puissent prendre plus facilement leurs mesures, et ce sont aussi les limites des nouvelles propriétés. Quand arriveront les arpenteurs européens et qu'ils appliqueront leurs équerres aux angles ils ne les trouveront pas bien droit. Quand on appliquera la chaîne d'arpenteur sur les mesures relevées à la corde, on trouvera que celles-ci étaient bien élastiques. Comment en serait-il autrement ? Sir Harry Johnston estime que la surface du Buganda, avec ses nouvelles provinces, équivaut à environ dix-neuf mille miles. Il a retenu dix mille miles pour le gouvernement, et donné neuf mille miles aux Baganda. Les chefs après s'être entendus à la capitale sur le nombre de maïro que chacun aurait, sont tous partis avec des cordes de cent yards, dans les provinces. Chacun a mis la patte sur le morceau qui lui a plu. Chacun a dit : "c'est là que je frappe mon maïro", et il a frappé en effet, sauf quand il a été chassé par un plus fort. Eh bien, la superficie du Buganda semble ne devoir pas suffire à placer les neufs mille maïro qui sont le lot des Baganda. Il faut croire qu'ils frappent long et large. À l'arrivée d'un frappeur de maïro, toutes les haches, toutes les pioches et par suite tous les bras sont réquisitionnés pour faire tomber devant les arpenteurs, les hautes herbes, les arbres, les broussailles, les bananiers, voire même les maisons car le maïro est aveugle, il donne de la tête n'importe où, et détruit tout ce qu'il heurte⁷. »

C'est un travail immense, supervisé par les autorités territoriales, qui mobilise l'ensemble de la population durant le printemps et l'été 1900, et, d'une façon plus progressive, une seconde fois lors du passage des arpenteurs professionnels du gouvernement colonial. Naturellement, entre les deux passages, la végétation luxuriante tropicale a repris ses droits.

7. Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille, Kisubi, 15/9/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

Le traçage et le débroussaillage sont entièrement à refaire. On imagine aisément le chaos et le stress qui accompagnent dans l'ensemble du pays ce labeur considérable, incompréhensible pour la majorité des habitants.

La répartition des terres est effectuée par les chefs ganda de manière très organisée et autonome (Low & Pratt 1960, 106-120, 144 ; Hanson 2003, 133, 135-137). Des listes sont établies par les régents et les vingt chefs de comté : d'abord 1 000 bénéficiaires puis rapidement, face au mécontentement, la liste s'élargit à près de 4 000 noms.

L'assemblée de chefs (*Lukiko*) organise le partage et arbitre les conflits. Mais la légitimité de cette dernière, au début du xx^e siècle, est grandement affaiblie par la situation de régence en raison du jeune âge du roi et de la reconfiguration coloniale de cette assemblée (et en particulier par le *Uganda Agreement*) (Low & Pratt 1960, 3-159). Ainsi, avant la colonisation, on ne peut imaginer le roi du Buganda sans le *Lukiko* (Médard H. 2007, 308-312).

Comme l'indique le verbe dont le mot tire sa racine (*kukiika* : rendre hommage), il s'agit du lieu où le roi reçoit les hommages. Le sens de ce mot dans la région oscille entre tribunal et conseil (Schoenbrun 1997, 135). Le *Lukiko*, en pratique une assemblée de notables, rassemble symboliquement le Buganda dans son entièreté. L'audience royale est théoriquement publique (mais ce n'est pas le cas en pratique). Le *Lukiko* rassemble les principaux dignitaires du royaume présents à la capitale ou leurs représentants et les étrangers de marque de passage dans la capitale. Le refus de se présenter ou une absence prolongée au *Lukiko* est un signe de révolte. Il se réunit presque tous les jours, mais sans horaire fixe.

Au *Lukiko* se traitent des affaires très variées. Il s'agit également de l'audience royale pendant laquelle le roi reçoit les ambassadeurs étrangers, les généraux qui rentrent de campagne et plus généralement ses sujets. Le *Lukiko* est le lieu où le roi se distrait avec sa cour. Il écoute de la musique, regarde des danses, ou des lutteurs, bavarde et échange de bons mots. Il s'agit du conseil du roi où le souverain écoute et s'informe auprès de ses chefs. Il s'agit d'un tribunal, ultime cour d'appel, où se tranchent les procès portés devant le roi et ceux qu'intente le roi.

Dans les années 1890, le rôle du *Lukiko* évolue très rapidement. Au début de la décennie, le *Lukiko* devient l'institution où s'accordent, parfois au détriment du roi, les deux partis religieux dominant le Buganda.

Dès le début, les Britanniques s'aperçoivent de la puissance de cette institution. Ils cherchent à y neutraliser le pouvoir du roi qui leur paraît hostile. À partir de 1895, le *Lukiko* se réunit une fois par semaine au fort de Kampala, dans un bâtiment spécifique. Les autres jours, le roi et le *Katikiro* continuent à tenir un *Lukiko* à Mengo, où le roi, les partis religieux, les Britanniques se rencontrent, négocient et discutent de la politique. Le *Lukiko* à Mengo est hiérarchiquement subordonné à celui de Kampala. En

1900, l'article 11 du *Uganda Agreement* définit la fonction du *Lukiko* et sa composition.

« The functions of the council will be to discuss all matters concerning the native administration of Uganda, and to forward to the Kabaka's resolutions which may be voted by a majority regarding measures to be adopted by the said administration [...] »

The Lukiko, or a committee thereof, shall be a Court of Appeal from the decisions of the Courts of First instances held by the chiefs of counties⁸. »

« Le rôle du conseil sera de débattre de toutes les affaires concernant l'administration indigène de l'Ouganda, et de transmettre au *Kabaka* des résolutions qui peuvent être votées par une majorité concernant des mesures à adopter par ladite administration [...] »

Le *Lukiko*, ou l'un de ses comités, constituera la Cour d'Appel des décisions de première instance tenue par les chefs des comtés. »

Il s'agit donc d'une instance aux multiples fonctions, clef de voute de la monarchie ganda, dont on ne garde que la fonction de tribunal d'appel, et on lui crée celle de chambre législative. Les modifications de la composition du *Lukiko* constituent un changement très impopulaire.

« The Lukiko, or native council, shall be constituted as follows: In addition to the three native ministers who shall be ex-officio senior members of the council, each chief of a county (twenty in all) shall be ex-officio a member of the Council. [...] In addition, the Kabaka shall select from each county three notables, whom he shall appoint during his pleasure to be members of the Lukiko or native council. The Kabaka may also, in addition to the foregoing, appoint six other persons of importance in the country to be members of the native council. »⁹

Le *Lukiko*, ou conseil indigène, sera constitué de la manière suivante : en plus des trois ministres indigènes qui seront membres seniors ex-officio du conseil, chaque chef de comté (vingt en tout) sera membre ex-officio du conseil [...]

En plus, le *Kabaka* sélectionnera trois notables de chaque comté qu'il nommera membres du *Lukiko* ou conseil indigène pour une durée à sa convenance. Le *Kabaka* aura aussi la possibilité, en plus des susmentionnés, de nommer six autres notables du pays comme membre du conseil indigène. »

La participation à l'assemblée devient extrêmement restrictive à partir de 1900. Seulement 89 membres du *Lukiko*, ce n'est pas en soi un problème, c'est sans doute à peu près le nombre de participants habituels à cette assemblée avant 1900. Mais la rigidification et la fin de la flexibilité sont problématiques. Auparavant, des milliers de notables et même de simples paysans estimaient qu'ils pouvaient y siéger s'ils étaient à la capitale ou si une affaire les concernait, même si en pratique ils n'étaient guère qu'une centaine de présents tous les jours à le faire. La fiction que tout

8. *Uganda Agreement* article 11, consultable par exemple sur : <http://www.buganda.com/buga1900.htm> [archive].

9. *Ibid.*

le Buganda siège avec le roi disparaît, d'autant que le roi Mwanga est en exil et son successeur Daudi Chwa, enfant, n'y siège pas souvent non plus (Karlström 1999, 99). Cela rend les privilèges de ses membres exorbitants et ses décisions illégitimes et tyranniques. Durant cette période, l'assemblée coloniale est contrôlée par les régents et dominée par les chefs et les grands propriétaires terriens. Le *Lukiko* entame sa lente conversion de conseil des chefs à celle de chambre législative et de tribunal, puis à celle de parlement, évolution qui aboutit à la veille de l'indépendance (Low & Pratt 1960, 106-136). C'est cette institution délégitimée et dénaturée qui est chargée d'arbitrer le partage foncier.

« *Very wisely Sir Harry Johnston had left the division of the lands among claimants in the hands of the National Council. Had he attempted to deal with these matters he would have involved himself and his officers in an endless controversy, which, however settled, would have given dissatisfaction. Even the National Council with all its knowledge of men and native law and custom, found the task a most difficult one. [...]*

It was a curious condition of affairs and in any other than native hands must have led to disaster ». (Tucker 1908*, vol. II, 260-261.)

« Très sagement Sir Harry Johnston avait laissé l'allocation des terres entre ayants droit dans les mains du Conseil national. S'il avait tenté de gérer ces questions lui-même il aurait été pris ainsi que ses assistants dans des controverses infinies qui, quoi qu'il soit décidé, auraient créé de la dissatisfaction. Même le Conseil national, malgré sa connaissance des hommes et des lois et coutumes indigènes, a trouvé la tâche particulièrement difficile. [...]

C'était de biens curieuses conditions d'affaires et en toutes autres mains que celles des indigènes elles auraient inmanquablement mené au désastre. »

On imagine effectivement l'ampleur, la difficulté et le coût de la tâche si elle avait été déléguée à des Européens ignorants la langue et les droits fonciers locaux. Néanmoins, contrairement à ce qu'affirme l'évêque anglican Tucker, même le *Lukiko* ne parvient pas à créer un consensus. Ses décisions n'ont cessé d'être contestées depuis 1900. Elles sont communément jugées illégitimes et susceptibles de remises en cause encore aujourd'hui par une large partie de la population ougandaise.

Comment se déroule le partage ? Les bénéficiaires de l'accord de 1900 reçoivent dans un premier temps des titres virtuels (« *paper mailo* »), un titre précisant la superficie sans pour autant déterminer le ou les lieux où ils seront localisés. Les domaines sont démarqués successivement en respectant l'ordre hiérarchique : d'abord le roi, la famille royale, les régents, etc. jusqu'aux plus petits chefs. Dans une société aussi hiérarchisée que le Buganda, déterminer cet ordre ne pose pas de problème (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 73). La préséance est déjà clairement établie à la cour.

La superficie, seul élément précisé sur les titres provisoires, n'est qu'un aspect de la valeur d'un domaine. Les terres peuplées et fertiles du centre du royaume et des îles du lac et des rivages sont les plus convoitées. Les friches et les terres incultes et les régions de la périphérie, plus sèches, le sont beaucoup moins. Dans nos sources, les Baganda qui y sont relégués les désignent sous le terme de « désert » ou « *nsiko* ». En effet, comme le dit un proverbe ganda, « *Kabaka tafuga ttaka, afuga bantu* » (« le *Kabaka* gouverne les hommes et non la terre » [Mair 1933, 190]). Ce que recherchent avant tout les chefs, ce n'est pas la terre en elle-même, mais le contrôle des hommes qui y résident, ce qui est logique dans un contexte démographique où les terres cultivables manquent moins que les cultivateurs.

Le grand déguerpissage

Une phrase dans l'article 15 du *Uganda Agreement* prévoit que « *One thousand chiefs and private landowners will receive the estates of which they are already in possession* » (« 1 000 chefs et propriétaires privés recevront les domaines dont ils sont déjà en possession »). C'est un élément qui est repris sans cesse par les plaignants dans les années 1920 et dans une moindre mesure par les autorités britanniques, comme nous le verrons. Ce passage pose deux problèmes : l'un concerne la traduction de « *private landowners* » en luganda, l'autre l'idée que le traité ne constitue pas un nouveau partage de la terre, mais confirme les occupants dans leur droit.

Lors de la signature de l'accord, le terme de « *Butaka* » est utilisé pour traduire en luganda le terme de « *freehold* », propriété privée transmise en perpétuité, alors qu'il signifie terre clanique héréditaire. « *Landowner* », « propriétaire », est traduit par « *Mutaka* ». Cet usage du mot *Butaka* a peu de postérité, ce qui montre qu'il n'était pas adéquat (West 1972, 140-141 ; Southwold 1956, 93). En quelques mois se diffuse un nouveau mot, « *mailo* », de l'anglais « *mile* », pour désigner la nouvelle forme de propriété. Dans la *Buganda Land Law* de 1908, c'est le terme « *mailo* » qui est utilisé (Calas 1998, 49). Comme l'explique le diaire de Kisubi dès 1900 : « Sir Harry Johnston, en apportant dans le Buganda une nouvelle distribution de terrains, y a apporté les mesures de superficie anglaises, le mille carré. Les Baganda, imitant autant qu'ils peuvent la prononciation anglaise, en ont fait le maïro »¹⁰ (en luganda on ne distingue pas le « r » du « l »).

L'usage de *Mutaka* pour désigner le propriétaire d'un domaine *mailo* est encore en cours dans les années 1920 (mais plus aujourd'hui). La version luganda de l'accord de 1900 est redécouverte dans les années 1920 par les *Bataka* activistes. Sans contextualiser (c'est la version anglaise qui prime et il s'agit de traduire « propriétaire » en luganda et non *Mutaka* en anglais),

10. Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille, Kisubi, 15/9/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

ils se scandalisent que les *Bataka* si explicitement mentionnés par l'accord aient été aussi négligés dans le partage foncier, et l'accord devient le support d'une revendication foncière des chefs de clans lésés. L'affaire que nous étudions ici renvoie à ce quiproquo autour d'une traduction, problème classique dans un contexte colonial.

D'une manière générale, l'idée que les Britanniques prévoyaient que les bénéficiaires du partage recevraient les domaines qu'ils occupaient déjà (article 15) laisse perplexe. Ils sont surpris par un certain nombre de difficultés techniques de la privatisation. Une part du hiatus est liée à leur méconnaissance du droit ancien et des bouleversements nécessaires pour parvenir à la nouvelle propriété privée. La multiplicité des ayants droit sur la même parcelle pose un problème général. Le remplacement de la propriété éminente du roi sur tout le royaume par un domaine foncier privé de 350 miles carrés conduit des bouleversements importants. Pour démarquer sa propriété, le roi empiète naturellement sur les domaines de ses serviteurs les plus proches, donc de chefs très importants. Ces derniers sont également dotés de *mailo*, mais ils sont obligés de les démarquer ailleurs, chassant de la sorte d'autres chefs. Un des objectifs avoués des Britanniques est d'encourager un remembrement et le regroupement des parcelles, ce qui dans leur esprit aboutirait à une rationalisation de la production et de la gestion des domaines. Johnston, en revanche, ne peut ignorer un certain nombre de changements qui découlent de sa propre volonté, la création de nouvelles fonctions qui découlent de la territorialisation et l'extension de l'administration du royaume par exemple. L'avidité des grands chefs compte dans l'ampleur des chamboulements, mais elle n'explique pas tout, loin de là. On ne peut croire qu'elle surprenne les Britanniques qui en jouent en attribuant des superficies supplémentaires aux plus grands dignitaires pour les convaincre de ratifier le traité. Les premiers à se servir s'emparent aussi de domaines qu'ils n'occupaient pas auparavant. Il ne pouvait en être autrement (Hanson 2003, 135, 143-144 ; West 1972, 48). Mais le plus souvent, s'ils le peuvent, les grands chefs n'abandonnent pas leurs anciens domaines, ils en débordent plutôt.

Les signataires britanniques sont moins naïfs qu'il n'y paraît (le texte de Wilson ci-dessous le confirme). Le passage de l'article 15 est davantage destiné à l'opinion et aux autorités métropolitaines qu'aux signataires africains. Il consiste à affirmer le respect par les autorités coloniales du droit et de la propriété, que les Africains ne seront pas spoliés et que leurs intérêts ne sont pas négligés. Les rédacteurs sous-estiment l'ampleur des complications liées à la formulation de cette phrase, mais ils sont sans doute plus indifférents qu'inconscients des contradictions dans cet article.

En 1902, Georges Wilson, l'administrateur du Buganda, explique parfaitement le processus au gouverneur de l'Ouganda :

« Others are in possession of Lukiko grants of miles of paper for which they are unable to get cultivated land, and they value lightly land without bakopi [paysans] available to work for them. It seems that if par. [paragraphe] “as regards the allotment of 8000 miles etc.” of clause 15 was inserted actually to provide for those already in holdings, that intention was not grasped by the people. They found that 8000 miles exceeded that provision, so additions were made to properties so as to use up the allotted number. To some extent this was explained to Sir H. Johnston as being requisite for expansion due to fallow seasons and grazing purposes. I have asked if there is any unallotted land within 20 miles of Mengo and am told there is none. As I say elsewhere, the whole of the Sesse Islands has been appropriated, excepting the forests of continuity. No supervision has been exercised in the government interest in the division of the country and today the Regents admitted that the country accessible to the lake has all been taken up; they say they were told to take up their miles and no one objected they took the best they could get. [...]»

I am afraid it would greatly affect the country, unsettled as its middle classes are by the uncertainty as to their position, if we disturbed the present allotments of land, beyond what will be necessary under survey; [...]

It appears also as if in the stress of getting the agreement signed, some issues were not sufficiently grasped on our part. In the case of the large grants to the Kabaka, Mbogo, the Katikiro, Regents and to some extent the Sazas, as the areas exceeded those already in possession, serious disturbance of existing ownerships had to be endured by others. No one who really knows these Chiefs should expect for a moment that these increases would be made up in uncultivated lands. There was some bitter feeling over this question in 00 & 01 [1900 et 1901], and some of the dispossessed were appeased by becoming subordinate chiefs; but even in this measure shambas had to be taken from others to effect the purpose. Mission acquisition had in a smaller way the same result: this would be a question now inexpedient to open up.

In conclusion I would like to say, what has probably been obvious from the foregoing, that the question of previous title to land distributions by the Lukiko would be difficult one to raise. I do not think it was seriously contemplated by Sir H. Johnston: - after the agreement was signed: -that allocations should be made on the basis of former possession, and as he left the responsibility with the Lukiko, under the par. of clause 15 above mentioned, I would venture to suggest that it would be convenient now to let it rest there¹¹. »

« D'autres sont en possession d'allocations de miles du Lukiko en papier pour lesquelles ils ne parviennent pas à obtenir de terres cultivées, et ils n'accordent que peu de valeur aux terres sans bakopi [paysans] disposés à travailler pour eux. Il semble que si le paragraphe “concernant l'allocation de 8 000 miles etc.” de la clause 15 a été inséré pour effectivement servir ceux qui étaient déjà effectivement en possession de la terre, cette intention n'a pas été saisie par les gens. Ils ont trouvé que 8 000 miles excédaient

11. Georges Wilson to HM Commissioner, Kampala, 13/6/1902 (Uganda National Archives).

cette prévision, si bien que des additions ont été faites aux propriétés afin d'épuiser la superficie allouée. D'une certaine manière, cela a été expliqué à Sir H. Johnston par les nécessités d'expansion en raison des périodes de jachères et pour les pâturages. J'ai demandé s'il existait encore des terres disponibles dans un rayon de 20 miles autour de Kampala et on m'a répondu qu'il n'en restait aucune. Comme je l'ai dit ailleurs, toutes les îles Sese ont été appropriées à l'exception des zones forestières continues. Aucune supervision n'a été exercée pour préserver les intérêts du gouvernement dans le partage du pays et aujourd'hui les régents ont admis que les régions accessibles par le lac avaient toutes été attribuées ; ils ont dit qu'ils avaient reçu comme instruction de démarquer leurs miles et personne n'a contesté qu'ils prennent les meilleures terres qu'ils pouvaient. [...]

Si nous modifions le partage foncier actuel au-delà de ce qui sera nécessaire dans l'exercice de cadastrage, je crains des bouleversements importants dans le pays, la classe moyenne étant déjà agitée à cause des incertitudes qui pèsent sur leur situation.

Il semble aussi que, dans le stress de l'obtention de la signature du traité, nous n'ayons pas suffisamment saisi un certain nombre d'enjeux. Dans le cas des vastes dons de terres au *Kabaka*, à Mbogo [oncle musulman du roi], au *Katikiro* [Apolo Kagwa], aux Régents et dans une certaine mesure aux *Sazas*, comme les superficies dépassaient celles déjà en leur possession, d'importants chamboulements de la propriété ont eu à être endurés par les autres. Personne connaissant vraiment ces chefs ne pouvait s'attendre un instant à ce que ces élargissements soient effectués à partir de terres non cultivées. Cette question a suscité un certain ressentiment en 1900 et 1901, et certains des dépossédés ont été apaisés en devenant des chefs subalternes ; mais même dans ces conditions, des *shambas* [domaines] avaient besoin d'être pris à d'autres pour atteindre les superficies. L'acquisition de terre par les missions eut dans une moindre mesure le même effet : il serait peu judicieux de rouvrir cette question à présent.

En conclusion, je voudrais dire, ce qui est probablement évident depuis le début, qu'il serait difficile de reposer la question des titres fonciers déjà attribués par le *Lukiko*. Je ne crois pas que Sir H. Johnston ait considéré sérieusement, après la signature de l'accord, que les allocations devraient être effectuées suivant le préalable de l'occupation ancienne, et comme il a laissé la responsabilité du partage au *Lukiko* sous le paragraphe de la clause 15 susmentionné, je me permettrais de suggérer qu'il serait plus judicieux maintenant de laisser les choses en état. »

Cette lettre est très importante. Elle montre que les autorités britanniques sont parfaitement au fait des problèmes que soulève l'accord de 1900 lors de son entrée en application. En 1902, Georges Wilson, un administrateur expérimenté qui passe pour ses pairs comme un connaisseur des « affaires indigènes », résume très bien la question. Il explique les problèmes autour des propriétés papiers virtuelles (*paper mailo*) et comment les terres inhabitées ne sont pas convoitées par les propriétaires. Il relève l'attribution au roi, à

son oncle Mbogo (ex-roi des musulmans entre 1890 et 1893, chef colonial du parti musulman), aux plus grands chefs et aux missions de domaines qui dépassent ce qu'ils occupaient précédemment. Sans surprise, ces derniers chassent d'autres occupants moins puissants pour démarquer l'entièreté de leur propriété. Cela crée un fort mécontentement dans la population, ce qui est rarement admis par les autorités. Wilson mentionne la frustration des autorités britanniques d'avoir été exclues des meilleures terres (autour du lac et de la capitale) et de disposer d'une capacité de contrôle limitée.

Surtout, le texte confirme que Johnston accorde peu d'importance au passage de l'article 15 concernant l'occupation de domaine déjà en possession des propriétaires. Cette clause a été oubliée avec son acquiescement implicite. Wilson conclut magnifiquement, comme le feront toutes les autorités britanniques après lui, que le remède serait pire que le *statu quo*. Cette lettre est aussi importante par sa date : dès 1902, le gouverneur est officiellement et formellement informé par l'administration coloniale locale de la majorité des questions que soulève l'entrée en application des clauses foncières du *Uganda Agreement*. D'une certaine façon, cette lettre répond à elle seule à toutes les questions de la Bataka Land Commission de 1924. Les autorités coloniales ne sont pas les témoins silencieux de cet oubli de l'article 15. D'après certains témoignages africains, l'administration britannique locale, de pair avec le *Lukiko* et les régents, n'hésite pas à son tour à intimider les plaignants et ceux qui contestent le partage¹². Seulement, dans les années 1920 la mémoire historique des administrateurs est lacunaire et cette lettre, initialement en tout cas, est oubliée avec une certaine mauvaise foi dans les archives.

On observe donc un jeu de chaises musicales où les plus puissants, pour commencer le roi et sa famille, en chassent d'autres moins puissants, qui à leur tour compensent leurs pertes en s'emparant des domaines de personnes moins élevées dans la hiérarchie.

« Quand le frappeur de maïro se trouve être un homme riche en suivants, il chasse les habitants du pays où il a frappé son maïro (chose que ces messieurs du gouvernement ne soupçonnent guère) ; ses suivants deviennent maîtres des cultures des partants, et entrent dans leurs maisons »¹³.

12. « He [Kisingiri, peu après l'Accord de 1900] merely informed that I knew quite well what George Wilson ("Bwana Tayali") had predicted that the Bataka will weep since they have been evicted from their land, and that there was nothing more to be done for me. » Alikisi Kasolobugundu, in « Bataka Land Commission », 411 (National Archives).

« But before when I brought up my case I was only frightened by Mr Tomkins who threatened me that I should be dismissed from my Saza Chieftainship and that I should be arrested. » Kangawo [Samuel Mukasa], in *ibid.*, 491.

13. Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille Kisubi, 15/9/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Les chefs ont prit leurs miles, à commencer par les grands, là où bon leur semblait, évidemment dans les byalo les plus peuplés et les plus fertiles, aussi maintes fois le droit

On voit qu'il s'agit bien plus que d'une partie de chaise musicale entre les grands du royaume : la vie de la population tout entière est bouleversée très concrètement par l'accord. Les Britanniques pensent à tort que la majorité des Baganda, les *Bakopi*, sont des serfs attachés à la glèbe et que donc ces derniers ne font que changer de maître. Or, on peut traduire *Bakopi* par hommes libres-clients-paysans (Mair 1933 ; 1961 ; Médard H. 2007 ; Hanson 2003). Leur statut les distingue des chefs comme des esclaves. Les *Bakopi* sont insérés dans une pyramide de clientèle au sommet de laquelle se trouve le roi. Ces relations ont un vocabulaire spécifique en luganda, mais surtout elles s'expriment en termes d'amour et d'amitié (Hanson 2003, 3). Pour s'attacher des suivants et des fidèles, un chef donne accès à de la terre, parfois même à une épouse pour la travailler. Le domaine est divisé entre les épouses (la polygamie est courante avant la conversion au christianisme) qui le mettent en culture avec leurs enfants, dépendants et esclaves. Les clients travaillent pour leur supérieur pour construire ses maisons, entretenir son enclos et aussi pour le service au roi (en particulier les travaux nécessaires à l'entretien de la capitale et des routes). Les *Bakopi* combattent avec leur chef qui en échange leur donne protection et une part de butin. Le chef remercie ses fidèles avec des festins accompagnés de viande et de bières (Mair 1934, 134). Les clients donnent conseil au chef et celui-ci rend la justice. Il les assiste ou plaide pour eux lorsqu'ils sont confrontés à une juridiction supérieure. La relation est nourrie d'un flux de cadeaux (qui englobe une circulation complexe d'enfants, de femmes et d'esclaves), plus ou moins obligés, qui vont dans les deux sens. Par exemple, lorsqu'un *Bakopi* brasse de la bière, il doit en donner une portion au chef, mais ce dernier doit offrir à boire à ceux qui lui rendent visite¹⁴. Ces échanges sont d'autant plus importants que le Buganda est une société quasiment sans marché. Une large part des biens importés ou rares circule à travers les relations de patronage (Médard H. 2006). Il est malséant de refuser une demande, mais, si la contrepartie n'est pas à la hauteur, la relation se tend. D'ailleurs, les deux parties peuvent y mettre un terme du

des *bataka*, souche ou chef de *masiga*, fut-il lésé, les chefs se succédant dans cette prise de possession des milles par ordre de dignité, à commencer par le roi, les régents, pour continuer par les chefs de provinces et les autres chefs ou *batongole*. Et il est arrivé bien plus qu'une fois que le village où se trouvait la souche de tel *muziro* [l'interdit souvent éponyme du clan] est tombé entre les mains et la possession d'un individu d'un totem différent. Il faut bien dire d'ailleurs que les chefs ne s'occupèrent pas beaucoup des *bataka* et tel qui avait des villages appartenants à la famille des *butiko* par exemple fut évincé de son droit de propriété. Les réclamations furent vite étouffées, les chefs donnant pour réponse que c'était un nouvel état des choses importé par le Gouvernement et qu'il n'y avait pas à discuter. ». R.P. Eugène Bresson, 1906 ? « Nature de la propriété foncière chez les Baganda », 4-5 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, P156/14).

14. R.P. Simon Moullec, « Ouganda », 1912 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Richards (1964a, 272) ; Roscoe (1965* [1911], 24) ; Mair (1934, 132).

jour au lendemain : le chef peut piller et chasser ses *Bakopi*, comme ses derniers peuvent l'abandonner et se trouver un nouveau protecteur.

Un chef impopulaire, abandonné par ses gens, serait dans l'incapacité de remplir ses obligations vis-à-vis du roi et perdrait sa position. Il s'agit donc d'une relation de réciprocité entre acteur inégaux et non d'un pouvoir unilatéral et pyramidal, comme l'est la relation d'un serf à son seigneur en Occident ou d'un préfet vis-à-vis de ses administrés. Avant 1900, ils ne sont pas non plus des tenanciers qui occupent leur terre contre un loyer, l'aspect foncier n'est qu'un élément au sein de relations sociales et économiques plus larges.

Lorsqu'un chef est muté ailleurs dans le royaume, ce qui est fréquent sauf pour les *Bataka*, la relation se dissout. En théorie, les *Bakopi* devraient quitter leur domaine avec leur patron et laisser la place aux clients du nouveau chef. En pratique, seule une minorité, ceux qui sont les plus proches, suivent leur patron. La majorité, plutôt que de sacrifier leurs cultures pérennes, en particulier leurs bananeraies, négocie une relation avec les nouveaux venus. D'autres cherchent un protecteur encore différent.

À son arrivée, un chef doit installer ses fidèles et choisit généralement pour eux les meilleures terres, celles qu'on quitte le plus difficilement. Il en chasse la population dont il refuse l'allégeance ou qu'il réinstalle ailleurs. Ce n'est donc pas l'ensemble de la population qui est chassée lors des changements de chefs, seulement une minorité, mais les ajustements sont nombreux et l'angoisse est largement ressentie au sein de la population. En 1900, dans la continuité des pratiques anciennes, les chefs ganda recherchent pour démarquer leur *mailo* les terres les plus riches, c'est-à-dire les bananeraies en culture, dans lesquelles ils peuvent attirer des fidèles de l'extérieur ou s'attacher les habitants.

Il existe ainsi une grande mobilité de la population au XIX^e siècle, mais l'ampleur des expulsions de 1900 est inédite pour une période de paix. Les sources britanniques observent le plus souvent un silence gêné vis-à-vis de ces grandes migrations forcées. Ce n'est que dans les années 2000 que les historiens commencent à noter l'ampleur des bouleversements et des souffrances que connaît la population durant le printemps et l'été 1900 (Karlström 1999, 111 ; Kuhanen 2005, 193).

Alfred Tucker, évêque anglican, abondamment cité, est l'une des rares voix à mentionner ces bouleversements, car il se voit comme protecteur des pauvres africains.

« For instance, a man settled in the east of Uganda had his "butaka" or family inheritance in the west. Naturally, he wished his share of land to be in close proximity to his "butaka". The man in occupation had to be turned out, and he in turn sought his portion of land near his "butaka", which might possibly be in the north of Uganda. The occupants of these had to be turned out, and so on.

Thus, the game of "general post" went on merrily until the whole population was in movement. Streams of men, women, and children going east with all their household goods, cattle, sheep, goats, and fowls, met similar streams going west. Evicted tenants from the north were able to greet their friends in a similar condition from the south. As so the game was played until everyone was sorted out and settled down in his own place. » (Tucker 1908*, vol. II, 260-261.)

« Par exemple, un homme installé dans l'est de l'Ouganda avait son "butaka" ou domaine héréditaire familial à l'ouest. Naturellement, il désirait que sa part de terre soit aussi près que possible de son "butaka". L'homme qui l'occupait devait en être chassé, et lui à son tour a cherché sa part de terre près de son "butaka" qui pouvait se trouver par exemple dans le nord de l'Ouganda. Les occupants de ces terres devaient en être chassés et ainsi de suite. Ainsi s'est déroulé joyeusement un jeu de chaises musicales jusqu'à ce que toute la population soit en mouvement. Des flots d'hommes, de femmes et d'enfants se dirigeant vers l'est avec tous leurs effets personnels, leur bétail, leurs moutons, leurs chèvres et leurs volailles rencontraient des flots similaires se rendant vers l'ouest. Des tenanciers expulsés du nord pouvaient saluer leurs amis partageant le même sort venant du sud. Ainsi le jeu s'est déroulé jusqu'à ce que tout le monde ait résolu ses problèmes et soit installé dans son propre endroit. »

Tucker insiste plus sur la tournure cocasse de l'événement que sur la souffrance et l'angoisse des Ougandais. Il fait bien attention de n'incriminer personne et d'indiquer que tout revient rapidement dans l'ordre. Notons qu'il attribue le chaos à l'amour des Baganda pour leur *Butaka* (domaine clanique) et disculpe ainsi le parti protestant au pouvoir. Nous reviendrons sur ce passage après avoir examiné les textes des missionnaires français.

Les Pères blancs donnent une image bien différente. L'absurdité de la situation est beaucoup plus dramatique dans leur récit.

« Mugwanya a chassé tous les chefs de Buganga [autre lieu objet de litige devant la commission de 1924] et y a mis tous ses gosses. Chefs d'ici indignés. Tout le monde mesure ses miles et chasse son voisin. Au Bulemezi [grand comté au nord du Buganda] presque révolte contre Kangawo [Samuel Mukasa, chef territorial de ce comté]. Les grands chefs commencent à mesurer leur terrain et chassent les petits sans autre forme de procès. J'ai réuni tous les chefs ici [province du Mawokota] par circulaire et tous ont décidé de ne pas agir comme les prot. [protestants]. Mais de kuteser nga balyagalama [rester en bon terme]. Au Buddu, Pokino aussi chasse tous les autres. Partout c'est la même chose. [...] Lusekera de tout son Buganga ne garde que 60 nsuku [nsuku : verger de Bananier], pour le reste, on lui donne du nsiko [désert]. Un tas de monde sur le pavé, tous mécontents d'être chassés sans raison. Les chefs masaza [comté] ont 16 miles alors que les bamyuka [premier subalterne], sabaddu [second subalterne] etc. chacun 8, les autres 4-3-2 miles etc. mais tous ces miles ne se trouvent pas dans le petit pays de sorte que

beaucoup kufignent [n'ont rien]. Ce sont ceux-là les mécontents. Beaucoup d'eux étaient les meilleurs chrétiens.

[...] Pendant la nuit on a brûlé le Mbuga de Kaima [la résidence du chef du comté du Mawokota, province où se trouve la mission]. Ibraim de Buganga et Kabadzi [noms des incendiaires suspectés, le Kabazzi est le chef du clan Kasimba-genette dont le *Butaka* est au Mawakota] tout ça à cause des miles du Balози [commissaire] »¹⁵.

Le père Laane écrit dans un style imagé, sans façon, à un confrère qui connaît bien l'Ouganda. Il est néerlandais, son expression est familière et il mêle luganda et français plus encore qu'il n'est de coutume dans les documents des Pères blancs. Il nous permet d'entrevoir le scandale que constitue l'arrivée des *mailo* pour les Baganda : l'injustice du partage, les familles sur la route, chassées sans raison de chez elles, l'angoisse devant la fracture au sein de groupes auparavant unis. Ses paroissiens de la province du Mawakota tentent de se coordonner pour rester en bons termes. Leurs efforts sont vains. Leurs bonnes résolutions sont balayées par la logique globale de l'accord et les interventions du *Lukiko*, comme le montrent les débats concernant cette province devant la commission en 1924.

La colère gronde clairement à travers le pays¹⁶. Mais, malgré quelques attentats menés par des incendiaires, la révolte reste au stade des paroles. La paix, après deux années de guerre, est toute fraîche : elle n'a que quelques mois. Il n'y a plus de prince pour diriger une insurrection et il n'y a plus de volonté de se battre, même parmi les partisans du roi Mwanga exilés en territoire allemand. D'une certaine façon, l'image d'un accord de 1900 négocié pacifiquement est trompeuse. La violence est extrême (l'historiographie héritée de la colonisation sous-estime l'ampleur de la révolte de 1897-1899 et de sa répression), mais elle a lieu avant l'accord. La résistance potentielle à l'accord de 1900 est brisée préventivement.

Le père Laane et les autres sources des Pères blancs n'insistent pas sur la spoliation des chefs claniques (*Bataka*) (mais « *Ibraim de Buganga* » et « *Kabadzi* » sont des *Bataka*). Le père Laane ne différencie pas les chefs mécontents les uns des autres. Il indique juste l'avidité égoïste des plus puissants et la colère des laissés-pour-compte. Contrairement à ce qui est souvent avancé (nous le verrons plus loin) pour expliquer l'oubli des dignitaires claniques par leurs liens étroits au paganisme, Laane précise que beaucoup des exclus sont d'excellents chrétiens (dont Lusekera, qui est un chef de lignage, mais aussi un catholique exemplaire [Wright 1971, 211]). Tucker mentionne le terme « *Butaka* » (domaine clanique), mais d'une bien étrange façon. Selon lui, c'est l'amour des Baganda pour leur

15. Laane à Rev. Père, 12 mai 1900. Dossier Mitala Maria, correspondance 86559-86596 : n° 86575 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

16. Bishop Tucker to Rev. Fox, Uganda, 8/1/1900, 261-263 (National Archives, FO 2/378).

Butaka qui serait derrière le grand chamboulement. La compétition pour la terre serait celle pour obtenir son *Butaka* ou pour s'installer à proximité. Donc les *mailo* permettent en partie de satisfaire cet attachement au *Butaka*, mais tout le monde ne peut assouvir sa faim pour la terre de ses ancêtres. C'est là qu'il faut se souvenir que Tucker écrit en 1908 alors que les Pères blancs s'expriment sur le vif pendant l'été 1900. Lorsque l'évêque anglican publie son livre, la question des *Butaka* est déjà d'une grande notoriété. Cela explique que Tucker, qui ne parle que swahili et pas luganda (contrairement à Laane), mentionne le terme de *Butaka*. N'oublions pas que Tucker est un des négociateurs clefs de l'accord de 1900. Sa version est un contrefeu subtil provenant de son entourage de grands chefs protestants pour affaiblir les revendications autour des *Butaka* qui se développe dans les années qui suivent 1900. La contestation autour des *Butaka* ne serait dans cette perspective qu'un caprice pittoresque de la part des Baganda, né des opportunités du progrès colonial. Quelles qu'en soient les causes, le partage foncier est un grand traumatisme. Le diaire de Kisubi en exprime bien l'ampleur dès le mois d'août 1900.

« Des maïro, on en parlera longtemps et l'époque des maïro aura toujours du relief dans l'histoire des Baganda. "Quand on frappait les maïro, j'étais jeune fille" chantait un jour, en corvée de maïro, un vieux ratatiné, très plaisant malgré ses rides et ses cheveux gris. Il disait par avance comment s'y prendront les vieilles femmes dans quarante ans pour faire connaître leur âge !!

On dirait que l'influenza choisit les époques de trouble et de bouleversement pour faire au Buganda des visites marquées par un grand nombre de victimes [...] Or voici que cette année au beau milieu des tracas de maïro, il se met de la partie ; aussi lui a-t-on vite trouvé un nouveau nom : le Maïro ! À peu près tout le monde a été malade du maïro »¹⁷.

Plus politique, John Rowe rapporte une chanson composée peu après 1900 intitulée « Buto dene » (« gros ventre »). Les paroles traduites par lui en anglais vont ainsi : « *The man with the big belly has gone to Entebbe to sell his children* » (« L'homme au gros ventre est parti à Entebbe vendre ses enfants » : Rowe s.d.). Cette image de Kagwa, le traître, naît dès les années 1890. Elle est très en vogue durant la révolte de Mwanga et perdure encore en 1924. La dérision, souvent à travers des chants, en Ouganda (et dans une grande partie du monde), reste la seule arme des faibles pour supporter l'injustice et la souffrance. Comme le fait remarquer Mikael Kalröstöm, les grands chefs chrétiens menés par Apolo Kagwa ont largement contribué à la capture et à la déportation de leur propre roi Mwanga. Les Baganda ont tout lieu d'être suspicieux quant à leurs intentions. Les rumeurs d'un

17. Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille Kisubi, 15/9/1900 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Mukasa, *Simuda Nyuma* part. III, 245 (Center for Research Libraries).

retour de Mwanga continuent même après sa mort en 1903¹⁸. Avant le rapatriement du corps de Mwanga en 1910 pour être enseveli, le roi enfant Daudi Chwa n'est pas complètement roi (Karlström 1999, 95).

Les Pères blancs sont dans un premier temps très critiques de la réforme foncière. Mais, pour des raisons tactiques, ils préférèrent ne pas témoigner publiquement de l'ampleur des souffrances des paysans. Ils cherchent à éviter les provocations à l'égard du pouvoir britannique pour préserver la place du parti catholique dans le royaume. Ils se réconcilient avec le partage foncier lorsqu'ils s'aperçoivent que l'ampleur des domaines qui leur sont attribués dans l'accord dépasse largement ce qu'ils occupaient auparavant ; 92 miles carrés de terres sont attribués aux missions : 40 pour la CMS, 35 pour les Pères blancs et 17 pour les Pères de Mill Hill.

Féodalisation coloniale et privatisation

Avec cet accord, Harry Johnston pense créer une élite terrienne, une *gentry* éclairée de quelques milliers de propriétaires, et par ce don de terre des obligés de la Grande-Bretagne. Dans son esprit, il s'agit juste de formaliser le contrôle féodal préexistant de la terre (et des hommes) par les chefs chrétiens et d'en assurer, à leur profit, une tenure stable. Les paysans ganda sont naturellement compris comme étant des « serfs ». Un abaissement dont ils se défendent énergiquement et pour finir avec succès (Apter 1961, 112 ; Low & Pratt 1960, 79). Jean-Pierre Chrétien (2000, 195 ; 1993a ; 2010b) utilise même les termes de « féodalisme modernisé » ou de « féodalisation » pour décrire le *Uganda Agreement* et plus largement cette forme de politique coloniale dans l'Afrique des Grands Lacs, c'est-à-dire qu'à partir d'un postulat féodal les pouvoirs coloniaux tentent de corriger les sociétés africaines pour les faire correspondre à leurs fantasmes historico-raciaux.

Dans le cas du Buganda, outre la situation foncière inextricable encore aujourd'hui, cela aboutit, non à la création d'une noblesse éclairée, mais à celle d'une oligarchie chrétienne coloniale. Les grands signataires de l'accord de 1900 sont arrivés au pouvoir en 1890 alors qu'ils étaient encore jeunes. L'accord de 1900 entraîne une très grande stabilité dans les fonctions de chefs : ils occuperont souvent les mêmes postes pendant des décennies. Le nouveau régime n'est pas seulement une oligarchie, mais, dans les années 1920, elle ressemble, comme le souligne Mikael Karlström, à une gérontocratie (Karlström 1999, 96-97). Les chefs ne laissent la place aux plus jeunes que progressivement, après la Première Guerre mondiale. Apolo Kagwa, par exemple, reste au sommet de l'État durant trente-six années. La génération suivante est bloquée. Il n'est pas surprenant que dans les années

18. Diaire de Rubaga, 11/4/1903, 2 au 3/8/1910 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

1920 la tension entre les générations ait atteint un paroxysme (Apter 1961, 110). En 1921, le nombre de propriétaire de *mailo* a à peine augmenté (4 138 contre 4 085 en 1905), c'est un signe du blocage de la société. L'immobilisme ne survit pas aux années 1920 : dès 1923 ils sont 6 757, les propriétés commencent à se morceler. En dix ans, le nombre de *mailo* est multiplié par trois (12 194 en 1931), en vingt ans par cinq (20 987 en 1941) (West 1965, 170, 172 [données de 1923-1963] ; 1972, 19).

L'idée d'une « propriété privée exclusive » à l'occidentale était parfaitement étrangère à la majorité des Baganda et, dans un premier temps, incompréhensible pour les habitants du royaume¹⁹. Les domaines fonciers ne sont pas seulement des outils de production. Ils cumulent des lieux de mémoire, des fonctions religieuses, ils confèrent un statut : la terre est au cœur des relations interpersonnelles. Avant la colonisation, les droits sur la terre s'enchevêtrent, entre le pouvoir politique et clanique et les différents usagers. Par exemple, un homme hérite d'une parcelle, mais il la tient également de son chef. Il répartit ensuite ses champs et ses vergers entre ses différentes épouses qui les transmettront à leurs enfants. Outre les chefs, le roi disposait d'une propriété éminente sur tout son royaume, nous l'avons dit. Tous, du chef de famille, de ses épouses et de leurs enfants, aux hiérarchies claniques ou administratives et jusqu'au roi, partagent des droits sur les mêmes parcelles cultivées.

Initialement, la rupture du régime foncier ne paraît pas radicale. Depuis le XVIII^e siècle au moins, les changements de pouvoir sont marqués dans l'espace par une redistribution des terres. Lorsqu'une faction est chassée par une autre, les vaincus perdent leurs domaines et les vainqueurs s'emparent de leurs titres et de leurs terres. En ce sens, l'aspect foncier de l'accord de 1900 est dans la parfaite continuité des pratiques ganda plus anciennes. Il inscrit dans le paysage, comme il se doit, de la conquête du pouvoir par les chefs chrétiens. Au départ, ce qui désoriente le plus les Baganda, c'est de passer d'estimations en nombre de domaines (*estates/byalo* et *rusuku*) et nombre d'habitants, à un calcul de superficies en miles carrés²⁰. Le calcul des superficies, leurs mesures, la différence entre x miles carrés et un carré de x miles de côté ne sont pas immédiatement et universellement maîtrisées, ce qui mène à des hiatus (Low & Pratt 1960, 107). Il faut un certain temps pour que les acteurs s'aperçoivent de la transformation des relations patrons-clients et chefs-paysans vers celles de propriétaires-tenanciers, en d'autres mots la transformation d'une reconnaissance de la soumission à un pouvoir à quelque chose qui légalement parlant, jusqu'en 1927, n'est plus qu'un loyer (Wrigley 1970, 11, 48-9 ; Low & Pratt 1960, 49).

19. Hanson (2003, 127-202) ; Mukasa, *Simuda Nyuma* part. III, 235, 241-245 (Center for Research Libraries).

20. *Ibid.*, 241.

Tous ne sont pas égaux devant la mondialisation de la propriété. Les Baganda les plus exposés au reste du monde ont compris beaucoup plus vite que les autres le nouvel état des choses. Par exemple, en 1902, Ham Mukasa sert de secrétaire à Apolo Kagwa, lorsque ce régent se rend au couronnement d'Edouard VII. Ce voyage en Grande-Bretagne constitue une révélation pour lui. Instruit de son expérience, à son retour, il devient rapidement l'un des plus grands propriétaires du royaume en rachetant, pour une misère, les titres de propriété de parcelles dont les ayants droit ne comprenaient pas encore l'utilité.

D'une certaine façon, l'accord de 1900 trahit un fantasme colonial total : on imagine une société féodale qui n'existe pas et on choisit de transformer ce qui n'existe pas en autre chose, c'est-à-dire de faire passer les Baganda du féodalisme à la modernité libérale. Cela aboutit comme toujours à des résultats éloignés des objectifs. Au lieu d'une noblesse éclairée, naît une oligarchie qui dans les années 1920 ressemble à une gérontocratie. En plus de cela, dans les années 1920, l'administration coloniale n'a que des notions très vagues de ce qui s'est déroulé en 1900. Cette ignorance a un impact certain sur son action – ou son inaction²¹.

Ce qui se déroule au Buganda constitue une illustration supplémentaire des théories de Polanyi (1983, 238-242). La privatisation de la terre, elle-même, n'est pas le moteur du changement, c'est le développement d'une économie monétarisée, qui s'appuie sur un système qui permet ou renforce l'aliénabilité de la propriété privée et le développement d'un marché foncier provoquant un basculement radical²². La privatisation de l'ensemble du domaine foncier du royaume du Buganda et la commodification de la terre via le développement d'un marché foncier a un impact particulièrement débattu sur un type spécifique de domaine, les terres claniques dites *Butaka*.

Les clans : les oubliés de l'accord

La question de la place des dignitaires claniques au sein du royaume du Buganda et dans son histoire est une des questions les plus débattues durant la période coloniale, tant dans les milieux africains que coloniaux. Ce thème constitue ensuite l'un des principaux débats historiographiques

21. Land officer to Chief secretary Entebbe, Entebbe, 30/5/1923, in « Butaka Lands in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2213) ; Sturrock, Provincial commissioner, to chief secretary (Entebbe), Kampala 4/6/21, in « Butaka Land in Buganda » (*ibid.*, A46/2212).

22. Hanson (2003, 146-7, 151-3) ; Mair (1934, 165-172) ; C.J.J. [Bottomley and Jeffris], 21/2/1924, memo « Butaka Lands in Uganda », 14/2/1924, in « Bataka Lands », 192 (National Archives, CO 536/130).

depuis la fin des années 1950. Nous aborderons d'abord le vocabulaire appliqué aux dignitaires claniques et à leurs domaines. Nous verrons ensuite les dynamiques historiques qui aboutissent au déclin du pouvoir des dignitaires claniques, puis à leur marginalisation en 1900 et dans le système colonial.

Mutaka et Butaka :

des termes à la signification mouvante et controversée

Les termes *Mutaka* (au singulier, *Bataka* au pluriel) et *Butaka* sont généralement traduits respectivement par « chef de clan » (ou « père de la terre » [Thomas 1928, 237]) et « terre clanique ». Linguistiquement, ces mots tiennent leurs racines de *-ttaka* : terre (Schoenbrun 1997, 102). *Bu-* désigne le lieu, le pays, donc *Butaka* le lieu associé à la terre, ce qui est un peu redondant en français. Les préfixes *Mu/Ba* désignent respectivement la ou les personnes. Le *Mutaka* est littéralement l'homme de la terre. C'est donc par extension le « chef de la terre », et le premier occupant, c'est-à-dire le défricheur, un concept familier aux historiens et aux anthropologues francophones de l'Afrique de l'Ouest²³, mais qui se retrouve avec des variantes sur l'ensemble du continent (Colson 1971, 199-202 ; Gordon 2006, 10-16). Dans ces régions occidentales, on parle aussi de « maître de la terre » ou de « prêtres de la terre ». On y retrouve aussi une opposition entre homme du pouvoir ou de la force et maître de la terre²⁴. De manière récurrente, l'idéologie locale oppose le pouvoir sur les hommes des conquérants à celui sur la terre et ses esprits des premiers habitants ou défricheurs. Au Buganda, sa signification fait écho à ces usages. En particulier, le roi est un « conquérant » et les *Bataka* occupent une place centrale dans le culte des ancêtres et la sphère religieuse.

Mutaka prend surtout le sens de chef héréditaire ou de chef clanique (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 88-92). Avant tout, les *Bataka* sont liés aux clans, tous les *Bataka* sont des dignitaires claniques héréditaires. Les clans ganda (Nsimbi 1964*) sont théoriquement, très classiquement, des unités de filiation unilinéaire patrilineaires et exogamiques. Comme souvent, l'utilisation de termes de parenté et de généalogie n'exprime pas obligatoirement une véritable filiation biologique, mais définit un type de relation et une hiérarchie entre les membres. Les clans (*Bika* au pluriel, *Kika* au singulier) se subdivisent en lignages majeurs (*Siga*) qui se subdivisent à leur tour en lignages mineurs (*Mituba* au pluriel, *Mutuba* au singulier), puis en segments de lignage (*Lunyiriri*) et enfin en sous-segments de lignage (*Nda*). Toutes ces divisions sont hiérarchisées entre elles et pourvues de

23. Par exemple : Izard (1985).

24. Par exemple : Lund (2013).

chefs. Elles font naturellement en permanence l'objet de contestations, de redéfinitions et de réajustements (Jensen 1969, 153-155²⁵).

Les clans sont désignés par un nom, souvent un animal, correspondant à un interdit alimentaire. Par exemple, le clan *Ngeye* correspond au singe colobus, *Mamba* à un type de poisson²⁶, *Nyonyi* un oiseau, *Ngo* au léopard, *Ngonge* à la loutre, etc. Pour Carol Summers (2005, 442), l'appartenance clanique au Buganda se définit plus par la commensalité partagée, via un interdit alimentaire commun, que par la parenté. Un certain nombre de rituels unissent aussi les membres du clan, en particulier autour de la reconnaissance des nouveau-nés et des funérailles (Musisi 1991, 766).

À la fin du XIX^e siècle, il existe une trentaine de clans²⁷. C'est peu pour la région des Grands Lacs où la norme se situe plutôt de cent à cent cinquante clans. C'est le fruit des interférences de la monarchie (Newbury 1980b ; Willis 1997 ; Jensen 1969) ; ils se multiplieront à nouveau au XX^e siècle avec le déclin du pouvoir royal. Au XIX^e siècle, les clans se définissent avant tout par rapport à l'État, en fonction de leurs privilèges, de leurs fonctions, de leur participation et de leurs revendications par rapport à la monarchie. La taille et l'influence sont des éléments importants pour permettre au clan de se faire respecter et préserver ses droits et privilèges. Plus les clans sont grands, plus ils pèsent au sein du royaume. Ces logiques ne sont pas favorables à la scissiparité. Au contraire, les clans, avant la période coloniale, sont ouverts aux fusions (par exemple lorsqu'un clan est persécuté par la monarchie) et à la naturalisation de nouveaux membres (migrants, étrangers, esclaves, frères de sang...). Au XX^e siècle, l'exclusion des clans du pouvoir politique et de ses prébendes permet une multiplication des clans.

Les sources du premier quart du XX^e siècle (celles que nous utilisons ici) présentent le don de terre royale comme l'élément fondateur des *Butaka*. C'est naturellement un discours idéologique normatif qui camoufle difficilement une histoire plus complexe et disputée. Il s'agit d'une affirmation de la propriété éminente de la terre au roi, de son droit de conquête et de son titre de *Mutaka* ultime (*Sebataka*), à un moment où il a justement perdu cet ensemble de prérogatives avec l'accord de 1900.

25. Pour une approche qui relativise et historicise les systèmes lignagés, voir Stephens (2009).

26. Pour une analyse élaborée de la signification du totem pour le clan du *Mamba*-poisson poumon : Schoenbrun & Johnson (2018, 328-329).

27. En 1924, trente-cinq clans sont reconnus d'après le roi Daudi Chwa contre une cinquantaine aujourd'hui. Daudi Chwa à J. Miti et Bataka, Mengo, 13/5/1922, in « Bataka Land Commission », 591 (National Archives) ; « Clans of Buganda », <https://bugandaroyalfamily.wordpress.com/enyanjula-introduction/clans-of-buganda> (consulté le 21/02/2018 [archive]). Mgr Gorju (1920*, 87) à la même époque que Daudi Chwa n'en compte que 26.

Beaucoup de *Butaka* sont effectivement nés d'un don royal. Beaucoup sont plus anciens que l'extension de la monarchie ou en sont autonomes. Certains sont eux-mêmes à l'origine de la puissance royale. Néanmoins, au XIX^e siècle, tous les *Bataka* d'importance sont confirmés par le souverain. Les *Butaka* commémorent souvent un acte spécifique unissant le souverain au fondateur du *Butaka* ou un service particulier que les membres du clan rendent à la couronne (ce n'est pas exclusif). Par exemple, à Bussi, les clans renvoient tous à leur participation, à une époque lointaine, au transport dans leurs bateaux du roi Nakibinge jusqu'aux grands sanctuaires des îles Sese. Nous reviendrons sur cet épisode.

Les cimetières constituent le cœur de ces domaines héréditaires. Ils regroupent au minimum des tombes et souvent également des sites sacrés où sont gardés des objets importants (tambours, reliques, etc.) et parfois même des divinités²⁸. Neil Kodesh nuance l'importance accordée aujourd'hui à la généalogie et aux tombes pour définir le *Butaka*. Elle serait récente, née au début du XX^e siècle. La nouvelle importance qu'on leur accorde serait liée au développement d'une rhétorique foncière clanique à la suite de l'accord de 1900 (Kodesh 2010, 190-191²⁹). Le déclin de l'esclavage après 1900, les nouvelles injonctions funéraires chrétiennes et islamiques, les réglementations sanitaires coloniales puis l'amélioration des transports routiers après la Première Guerre mondiale mènent à une démocratisation et une extension de l'accès aux cimetières claniques. Au XX^e siècle, on cesse d'abandonner les corps des dépendants et des cadets sans sépulture dans les marais et on rapatrie plus systématiquement les membres du clan décédés loin de chez eux³⁰. Avant le XX^e siècle, on n'enterre dans le cimetière clanique que les gens importants ou vivants dans le voisinage. Notons que les femmes de haut rang nées du clan ont

28. Nous avons une liste détaillée des objets, chacun doté d'un nom distinctif, liés au *sig* (lignage majeur) du *Muyanja* du clan Nyonyi à Bussi : deux haches, deux tambours, un bouclier, une épée, une lance, un baton, deux rames etc). Sebunnya Lule Muyanja (s.d.* , 46).

29. Dans la même veine mais de manière plus implicite : Mair (1933, 193) ; Schoenbrun (2021, 45-46).

30. « *At that time a mukopi (peasant) had no butaka land for the bakopi were very anxious to become wealthy so they went and became private tenants of the wealthy and generous chiefs, and on their death they were naturally buried at those places where they had become tenants and were never brought back to their original butaka land of their ancestors.* » Danieri Serugabi, in « *Bataka Land Commission* », 540 (National Archives).

« Je vais mourir dit-elle [vieille voisine de la mission, souffrante] ; on va m'attacher un pilier sur la poitrine, me jeter après dans le marais où la hyène et les oiseaux de proie viendront me dévorer. Si je mourrais au kialo [par opposition à capitale], au moins on m'enterrerait. » Diaire de Rubaga, 18/1/1887 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; « Table d'enquête sur les mœurs et coutumes indigènes, premier fascicule 1951, Vicariat Apostolique de l'Ouganda 1951. Tribu des Baganda », 347 (*ibid.*).

leur sépulture dans le *Butaka*³¹. Les cimetières occupent donc au xx^e siècle une place renouvelée dans la culture des Baganda. Ces derniers s'y sont d'autant plus attachés que cette évolution marque pour les subalternes une ascension et une citoyenneté renforcée. Cette démocratisation de l'accès aux cimetières explique aussi la nouvelle vigueur des revendications autour des *Butaka* à partir des années 1920 (Médard C. & Golaz 2018). Les *Butaka* peuvent être d'une superficie très variable, d'une taille juste suffisante pour une seule famille à un domaine habité par des milliers de personnes. Les habitants ne se recrutent pas nécessairement au sein du clan, même si en général ces derniers sont surreprésentés (30 % au plus d'une communauté d'après Audrey Richards [1966 ; 1973, 60]).

Les usages contestés et polysémiques des termes *Butaka* et *Bataka* constituent un obstacle supplémentaire pour appréhender notre objet. L'interprétation du sens de ces mots et l'évolution de leur usage sont à l'origine d'une très grande confusion tant chez les acteurs coloniaux que chez les chercheurs depuis. Devant la commission d'enquête de 1924, les représentants des *Mutaka* absents les personnifient. Ils parlent à la première personne comme s'ils étaient le *Mutaka* lui-même et ses prédécesseurs, ce qui induit une certaine confusion pour le lecteur occidental. En revanche, les plaignants qui ne sont pas dûment mandatés par leur *Mutaka* sont déboutés. S'agit-il de la procédure normale au Buganda ou d'une illustration supplémentaire du cynisme des *Katikiro* alliée à l'ignorance ethnocentrique des officiels britanniques ? Carol Summers (2005, 429) pousse l'interprétation plus loin, elle pense que *Mutaka* et *Bataka* ont non seulement un sens individuel, mais aussi un sens collectif qui échappe aux Occidentaux ; qu'ils désignent le leader clanique, mais aussi par extension ses sujets lorsqu'ils s'expriment pour le groupe. Elle donne comme exemple un membre d'un clan qui signe une pétition durant la période coloniale. Il reste difficile de déterminer si l'hypothèse de Carol Summers reflète une innovation des années 1940 ou si elle préexiste. Qu'une personne qui s'exprime au nom du clan, mandaté ou non, s'autoproclame *Mutaka* pour la circonstance constitue une prolongation logique des pratiques sociales³².

La signification des termes *Butaka* et *Bataka* et par extension les termes qui désignent les catégories auxquelles on les oppose constituent donc depuis plus d'un siècle l'un des principaux thèmes historiographiques sur le Buganda. Le débat s'est complexifié au cours du temps et les catégories se sont multipliées. Antony Low fait remarquer que le juge Carter en

31. « *The land [le butaka principal du clan Mbogo-buffle au Busiro] that he [Kagwa] has taken up and which formed part of our Butaka land contained many graves of the members of our clan amounting to about 40 in all including those of important chiefs and some princesses -2 Mukwendas and 4 Nanzigu (principal wives of the Kabaka).* » Audrey Kiwanuka, in « *Bataka Land Commission* », 375 (National Archives).

32. Je remercie Valérie Golaz d'avoir souligné ce point.

1906 distingue deux catégories : la tenure non transmissible des *Batongole* (chefs d'importance variée et aux rôles multiples qui se définissent par leur relation directe avec le roi, c'est-à-dire des « hommes du roi », des clients directs du roi) et la tenure *héréditaire* des *Bataka* (Low & Pratt 1960, 127³³). Lucy Mair en 1933, outre les *Bataka*, ajoute la distinction entre la tenure des *Batongole* et celle des *Bakungu* (grands chefs territoriaux), et A.B. Mukwaya en 1953 distingue celles des *Butaka*, des *Butongole* comme Carter, mais ajoute la catégorie de *Bwesengeze* (un type de *Butaka* sulbaterne) et de *Kibanja* (tenancier).

Dès les années 1920, pour éclairer le pouvoir colonial britannique sur le sens de *Butaka*, un gros effort de (re)définition des termes a été effectué par le mouvement des *Bataka* comme par le *Lukiko*.

En 1922, le roi Daudi Chwa en effectue la synthèse suivante dans une proposition de loi (refusée par le *Lukiko*) :

« A) *Butaka land known as "Busolya"—the meaning of this is that the Butaka where a clan originated, that is to say, the land which the Kabaka originally granted to the person from whom a clan took origin.*

B) *Butaka land known as "Butaka of Masiga" (heads of clans)—the meaning of this is that the Butaka land granted to the descendants of the ancestor of any clan.*

C) *Butaka land known as "Butaka of Mituba" (sub-heads of clan)—The meaning of this is that the Butaka land granted to the great grandchildren of the ancestor of any clan. [Il y a un problème de traduction entre B et C. En Luganda, Daudi Chwa opposait sans doute les enfants du fondateur à ses petits-enfants]*

D) *Butaka land known as "Butaka of Bwesengeze" – the meaning of this is that the Butaka land where tenants of chiefs have lived and died and their children have inherited them there³⁴.* »

« A) Terre *butaka* connue sous le nom de "Busolya" – ce qui signifie *Butaka* d'où le clan est originaire, c'est-à-dire, la terre que le *Kabaka* a initialement donnée à la personne dont est issue le clan.

B) Terre *butaka* connue sous le nom de "*Butaka de Masiga*" (chefs de clans) – ce qui signifie terre de *Butaka* attribuée aux descendants de l'ancêtre de n'importe quel clan.

C) Terre *butaka* connue sous le nom de "*Butaka de Mituba*" (sous-chefs de clans) – ce qui signifie terre de *Butaka* attribuée aux arrière-petits-enfants de l'ancêtre de n'importe quel clan. [Il a un problème de traduction entre B et C. En luganda, Daudi Chwa opposait sans doute les enfants du fondateur à ses petits-enfants.]

33. L'informateur de Morris Carter, le R.P. Eugène Bresson, fait la même distinction : R.P. Eugène Bresson, 1906 ?, « Nature de la propriété foncière chez les Baganda » (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, P156/14).

34. Annexe 5 [il s'agit du projet de loi soumis par le *Kabaka*], in « *Bataka Land Commission* », 595 (National Archives).

D) Terre *butaka* connue sous le nom de “*Butaka* de Bwesengeze” – ce qui signifie terre de *Butaka* qui est celle de tenanciers de chefs qui y ont vécu et qui y sont morts et qui a été héritée par leurs enfants. »

Cette vision systématisé une réalité moins tranchée, plus complexe. Pour les premières catégories, il faut surtout se souvenir, comme nous l’avons dit, que la parenté est classificatoire plus que biologique et que la parenté est destinée à indiquer un type de relation, une hiérarchie souvent remise en cause et contestée.

C’est surtout le dernier terme de « *Butaka of Bwesengeze* » qui soulève des questions importantes. Le sens qu’on leur attribue est très instable d’un auteur à l’autre et aucune unanimité ne se crée autour d’une définition de ce terme. Le juriste colonial Haydon (1960, 128-131) classe les *Bwesengeze* à part dans un groupe distinct des *Butaka* et des *Butongole*. Ce terme indique surtout une catégorie fourre-tout qui regroupe tout ce qui ne rentre pas avec netteté dans l’imaginaire de la parenté. En gros, elle résulte des contradictions entre l’imaginaire systématisant et biologisant du xx^e siècle et une réalité contradictoire et inaboutie, fruit d’une histoire beaucoup plus complexe. Dans les années 1920, la principale fonction de « *Butaka of Bwesengeze* » est de mettre à distance et de distinguer les principaux *Bataka* des fonctions religieuses païennes claniques. En d’autres termes, de séparer les fonctions lignagères honorables du « paganisme honteux ». Naturellement, contrairement à ce qu’indique Daudi Chwa, ces *Butaka* sont insérés dans la généalogie et la hiérarchie du clan, bien que naturellement un grand prêtre héréditaire doive son rang non à sa position généalogique, mais à la puissance et à la richesse de la divinité qu’il sert.

En 1912, le père Simon Moullec, qui réside en Ouganda près de trente ans de 1891 à 1924, fournit, dans une étude inédite, une définition alternative et originale de *Bataka*. Elle éclaire ce débat sur les *Butaka Bwesengeze* :

« Les Battaka ne sont pas des chefs proprement dit. Ils sont “attachés à la terre” que leur a donné le Roi comme leur nom l’indique. Ce sont des gens à métiers : potiers, forgerons, tourneurs, fabricants de Mbugo (étoffes d’écorces d’arbres), chasseurs d’éléphants, etc.³⁵ »

Moullec met en lumière un type de *Butaka* occulté dans les débats du xx^e siècle : de très nombreux *Butaka* sont occupés par des travailleurs spécialisés, des artisans. Aux exemples qu’il fournit ici on pourrait ajouter, pour Bussi et les îles, les marins-pêcheurs, les charpentiers de marine, le clergé, les brasseurs haut de gamme... Cela fait écho à la liste de soixante *Bataka* établis par Ham Mukasa (c. 1870-1956) où chacun est caractérisé par une tâche : garder un dieu, faire du tissu d’écorces, etc.³⁶ Ils constituent l’essence même de ces *Butaka Bwesengeze*. La négation du statut de chef

35. Moullec, « Ouganda », 1912 (Archives de la Société des Missionnaires d’Afrique).

36. Mukasa, *Simuda Nyuma*, part. III, 271-272 (Center for Research Libraries).

dans l'extrait de Moullec n'est pas un hasard. La référence est féodale et reprend la définition des serfs attachés à la glèbe. Non seulement les *Bataka* ne sont pas des chefs, mais ce sont quasiment des esclaves. C'est clairement un écho à l'exclusion des *Bataka* du partage de 1900, question d'actualité lorsqu'il écrit le texte. Cette définition atypique marque l'isolement intellectuel des Pères Bancs francophones au sein de la société coloniale ougandaise anglophone (beaucoup de Pères blancs sont plus à l'aise avec les débats en luganda qu'en anglais). Elle permet de souligner une caractéristique négligée des *Bataka* que le missionnaire puise dans sa longue expérience du Buganda.

En effet, un grand nombre de techniques complexes et précieuses sont transmises de manière héréditaire : l'historiographie a retenu le clergé, mais ils ne sont que les plus riches et les mieux dotés, les plus visibles. Ces *Butaka* sont plus souvent de petite taille, parfois occupés par une famille seulement. Beaucoup d'artisans au Buganda vivent dans ces *Butaka*. Cet élément est souvent occulté car au XIX^e siècle, les innovations techniques occidentales étant assimilées le plus souvent, non par les *Bataka*, mais via la création de *Batongole* spécialisés. Ces « hommes du roi » rendent les artisans héréditaires moins visibles dans une historiographie fascinée par l'innovation et la modernité. Mais, par exemple, l'ingénieur-missionnaire Alexander Mackay initie également des forgerons héréditaires aux dernières techniques occidentales du travail du fer. C'est le cas de Noah *Walukaga* par exemple, le chef des forgerons du royaume du Buganda et principal *Mutaka* du clan *Kasimba*-genette. Il se convertit au protestantisme pendant que Mackay lui enseigne ses méthodes européennes. Grand chef prestigieux, il devient un membre important de la communauté protestante et meurt durant les persécutions religieuses de 1886 (Roscoe 1965* [1911], 171 ; Médard H. 2007, 398).

Selon une vision commune, les *Batongole* sont les clients directs du roi, choisis pour leur compétence et leur mérite. Contrairement au *Bataka*, s'ils ne donnent pas satisfaction ils peuvent être révoqués sur-le-champ. Cette vision moderniste des *Batongole* est tronquée par l'interruption du processus de patrimonialisation³⁷ par la conquête coloniale. Avec le temps, une partie de ces artisans modernes auraient transmis leur art à leurs enfants et leur domaine de *Butongole* se serait transformé en domaine héréditaire, c'est-à-dire en *Butaka*, comme cela s'est produit à de multiples reprises au cours des siècles précédents (Southwold 1961, 6). Le R.P. Moullec traduit *Bataka* par « gens à métier ». Il ne s'agit pas de corporations qui ont le monopole d'une profession, mais plutôt le fruit de la transmission courante au sein d'une famille d'un savoir-faire valorisé. Cela n'empêche pas la cohabitation

37. Patrimonialisme dans le sens de Weber, c'est-à-dire une confusion entre le domaine public et le domaine privé.

de spécialistes héréditaires de plusieurs clans, de spécialistes étrangers et d'autodidactes.

Toute technique est associée à des rituels et des croyances au Buganda ancien (Médard H. 2007, 398-401) et donc au paganisme. Avec la domination du christianisme, les pratiques techniques ganda, indissociables des superstitions, sentent le soufre. Les arts anciens des Baganda sont dévalorisés et abandonnés. L'école, l'apprentissage et l'armée remplacent la transmission familiale.

L'accord de 1900, puis le système colonial portent indirectement un coup fatal à cette organisation. Les domaines des hommes de métiers au service du roi ont majoritairement été inclus dans le *mailo* royal, afin qu'ils continuent à le servir. Ces petits *Butaka* constituent des domaines convoités par les grands chefs. Ce que ces derniers désirent avant tout, ce sont des hommes à gouverner, et les artisans sont particulièrement recherchés dans cette perspective, mais, comme partout, en Ouganda le système colonial uniformise les statuts. Les privilèges des spécialistes sont érodés par les obligations coloniales et le travail forcé. Ces évolutions sont fatales à ces *Bataka*. Devenus anachroniques, ils sont en grande partie oubliés. Ils ne sont pas des chefs et ils entrent mal dans l'imaginaire biologique colonial des clans ; ils ne représentent aucun intérêt tactique dans la mobilisation du mouvement des *Bataka*, au contraire, ils brouillent dangereusement les cartes. Par exemple, en suivant l'accord de 1900, un brasseur de renom du clan de *Ngeye*-singe colobus à Bussi n'a aucun droit à la propriété, en revanche la même personne se présentant comme un petit chef de lignage clanique peut prétendre à du *mailo* et s'estimer lésée.

La réalité derrière cette catégorie de *Butaka Bwesengeze* est rendue dans les débats concernant Bussi par l'opposition *Bataka Batongole / Bataka Bakopi*, c'est-à-dire entre les *Bataka* qui relèvent du roi et ceux qui sont les tenanciers privés des chefs. D'ailleurs, c'est bien au patronage que renvoie l'étymologie de *Bwesengeze*. Un chef peut chasser un *Mutaka* paysan, mais non un *Mutaka* du roi.

Les *Bataka* sont des positions héréditaires au sein d'un clan. Les *Butaka* en revanche ne sont pas des terres communes. Ils appartiennent au *Mutaka*, qui remplit ou non des fonctions pour le clan et pour le roi. Il faut insister sur la nature polysémique de ces termes et comment leur sens recouvre d'importants enjeux politiques et donc évolue au cours du temps. En particulier, à partir de l'accord de 1900 et avec la diffusion de l'idéologie coloniale, les clans ont été naturalisés et les généalogies indiquant des relations et des hiérarchies entre les lignages ont été transformées en liens biologiques.

Il est légitime de s'interroger sur l'existence de cette catégorie *Bataka* avant la période coloniale. S'agit-il d'une classique invention de la tradition (Ranger & Hobsbawm 1983) ? À la même époque, de l'autre côté de l'Afrique, au nord de la *Gold Coast*, les Britanniques « découvrent » l'existence, aux côtés des chefs, de maîtres de la terre (Lund 2010). Didier Guignard (2013) a brillamment montré comment les catégories foncières arabes en Algérie étaient une invention de juristes coloniaux français. C'est une illustration typique de l'invention de la tradition en contexte colonial. Derrière l'usage de termes et concepts arabes, les juristes français inventent un droit musulman en Algérie. Contrairement à l'Algérie, on peut attester de l'existence de *Butaka* et de *Bataka* avant la domination britannique.

En 1881, sous le règne du puissant roi Mutesa, bien avant les débats coloniaux, le diaire de Rubaga nous donne l'explication suivante de *Bataka* :

« Les gens du Kialo [domaine foncier] qu'on appelle *batakas* (attaché à la terre) sont généralement très superstitieux. Ils ont au milieu de leur *kialo* un terrain et une maison consacré au Loubale [divinité] et aux *mzimous* [esprits des ancêtres]. Ils ont un grand nombre d'amulettes. C'est la population fixe du Buganda. Les *batakas* peuvent devenir s'ils le veulent *batongoles*, en cette qualité ils sont attachés d'une manière spéciale au service du roi, ils sont obligés de faire des maisons, des haies etc. Les *batakas* ne viennent presque jamais à la capitale. Ils ne voyagent pas non plus comme les *batongoles* qui d'une province vont se fixer dans une autre ; ils ne connaissent presque que leur propre pays et leur *mohami* [*Mwami* : chef]. Les *batakas* qui eux aussi rentrent dans la classe des *bakopis* [sujets-paysans libres] peuvent avoir beaucoup de femmes, des esclaves, des chèvres et posséder une richesse relative. Leur sort d'un côté est préférable à celui des *batongoles* dans ce sens qu'ils ne sont pas assujettis au travail demandé par le roi autant que ces derniers mais d'un autre côté ils sont exposés à être *gnangagnés* [*kunyaga* : piller] soit par leur propre *mohami* soit par les gens du roi qui vont de temps en temps recueillir le tribut de force. Un *mohami* sait-il qu'un de ses hommes a un certain troupeau de chèvres ou de vaches ; aussitôt, sous un prétexte ou un autre, on lui intente un procès, et le pauvre *mkopi* est heureux quand il peut conserver une partie de son bien en en sacrifiant la moitié³⁸. »

Le diaire est rédigé ici par Siméon Lourdel, un père blanc aguerri et maîtrisant le luganda. C'est le missionnaire le plus intégré à la cour du Buganda et celui qui en maîtrise le mieux les règles et les enjeux. Les éléments essentiels qui définissent les *Bataka* sont là, y compris les termes clefs de *Bataka Bakopi* et *Bataka Batongole*. Il manque l'aspect lignager, mais c'est banal : il est quasiment toujours absent ou très déformé dans les récits des voyageurs et des missionnaires. C'est une logique difficile à saisir pour les Européens à cette époque (comme l'illustre l'accord de 1900). En

38. Diaire de Rubaga, manuscrit, version envoyée à Alger, 13/6/1881 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

revanche, le père Lourdel donne une image nuancée de la sécurité de la tenure des *Bataka* qui est révélatrice des manipulations postérieures.

La signification de ces mots évolue avec le temps et le contexte. Clairement, la période coloniale a conduit à préciser, à fixer et même à redéfinir de manière considérable les termes. Si l'importance de cette catégorie de chef, ainsi que sa cohérence sont largement surestimées par les débats coloniaux, néanmoins il s'agit moins d'une invention de toute pièce que d'une systématisation dans les rapports de pouvoir d'idées ou d'institutions embryonnaires qui préexistent à la colonisation.

Le déclin relatif des pouvoirs héréditaires aux XVIII^e et XIX^e siècles

La réalité des clans et des domaines claniques au début du XX^e siècle n'est pas seulement un exercice étymologique et linguistique, elle est surtout le fruit d'une dynamique historique. On présente souvent l'essor du Buganda comme celui du déclin des chefs de clan au profit des hommes du roi. Cette évolution connaît une accélération au XIX^e siècle avec la diffusion des armes à feu et des monothéismes. Il faut nuancer cette vision, la réalité étant beaucoup moins lisse et linéaire.

Un discours évolutionniste de l'histoire du Buganda se met en place assez tôt dans les documents coloniaux (Morris Carter 1909* ; Gorju 1920*, 140-141). Dès cette époque, l'historiographie divise l'histoire du Buganda en périodes caractérisées dans un premier temps par une domination de toutes les fonctions du pouvoir par une logique héréditaire, donc par des chefs *Bataka*. Dans un second temps, le pouvoir royal s'affirme et il substitue les *Bataka*, à la tête de l'État, par de grands chefs territoriaux ou d'importants dignitaires de la cour : les *Bakungu*. Ces derniers sont nommés et démis par le roi et ne sont pas héréditaires. Au XVIII^e siècle, durant le règne de Mawanda (c. 1730-c. 1760), six des sept chefs de province sur lesquels nous avons des informations sont des *Bataka* (Southwold 1961, 6-8, 11-12). Un siècle plus tard, sous Muteesa (1856-1884), seuls deux des dix provinces ont un chef *Mutaka* à leur tête, le *Mugema* et le *Kasujju*. Leur pouvoir n'est pas très assuré. Le principe héréditaire vacille à plusieurs reprises pour ces deux chefs au cours du règne (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 85-92 ; Southwold 1961, 6-7). Par exemple, vers 1874, Muteesa chasse le *Mugema*, le *Mutaka* du clan du *Nkima*-singe, pour incompétence. Son favori Tebukozza, du clan du *Lugave*-pangolin, reçoit le nouveau titre de *Kyambalongo*. Il se voit attribuer l'essentiel des fonctions (chef du *ssaza* du Busiro et la responsabilité des tombes royales) et une bonne partie du domaine foncier du *Mugema*. Le *Mugema* voit sa position limitée à ses fonctions claniques et ses domaines, comme ses prérogatives sont largement réduites. Cinq ans plus tard, en 1879, le roi est gravement malade. Son rétablissement est conditionné par les prêtres du dieu du lac

Victoria, Mukasa, à la réhabilitation des *Bataka* spoliés. Le clergé contraint Muteesa à rendre au *Mugema* la responsabilité des tombes royales et du comté du Busiro³⁹.

Notons que cette vision évolutionniste de l'histoire du Buganda est relativisée dès les années 1930 par Lucy Mair (1933, 187) :

« *Baganda land tenure has always differed in important respects from most of the systems found in East Africa [...]. In Buganda, as far back as any tradition goes, the heads of kindred groups have existed as authorities over land side by side with chiefs who were appointed by the king and could be deposed or transferred by him at will.* »

« La tenure foncière des Baganda a toujours connu des différences importantes avec la majorité des autres systèmes que l'on trouve en Afrique de l'Est [...]. Au Buganda, aussi loin que vont les traditions, les chefs des groupes de

39. « *Olwatuuka Kabaka Muteesa Walugembe n'awa Tebukozza Owoolugave okufuga essaza lya Mugema ng'aliggyako Mugema Nkakalukanyi. Abataka n'Abakungu bwe baalaba Kabaka ky'akoze ne bamutegeeza nti:*

“*Si kirungi essaza lya Jjajja w'Obuganda okuliwa abantu abalala okulirya ensowole*”.

Kabaka ebyo teyabiwulira, yaddamu ng'agamba nti:

“*Mugema abeere mu bwami bwe obw'obutaka ne Tebukozza afuge essaza*”.

Tebukozza bwe yali ng'afuga essaza lya Mugema, Kabaka Muteesa kwe kumutuuma erinnya erya Kyambalango. Ssekabaka Muteesa alinga eyalonda erinnya eryo okutegeza nti ayambazizza

Tebukozza ekitiibwa ekinene eky'okufuga essaza lya Mugema. Embuga ya Kyambalango tebukozza yali ku Buloba. Ebbanga bwe lyayitawo nga tebukozza afuga essaza lya Mugema Kabaka Muteesa n'alwala nnyo. Abawanuuzza baalaba Kabaka alwaddde nga bagamba nti:

“*Kabaka ekimulwazizza kwe kumenya eky'omuzizo okuwa abantu abalala okulya essaza lya Mugema ensowole*”.

Kabaka bwe yawulira bw'atyo n'aggya Tebukozza mu ssaza lya Mugema, n'amuwa Obwakimbugwe, Mugema Nkakalukanyi n'adda mu ssaza lye.

Buyaga bwe lyamala okuffuka essaza mu mwaka 1896 erinnya Kyambalango kwe kulondebwa okuweebwa Owessaza alifuga. » Nsimbi (1980*, 88-89).

Traduction : « *Once upon a time King Muteesa Walugembe gave Tebukozza of the pangolin clan to rule Mugema's county by taking it from Mugema Nkakalukanyi. When the elders and chiefs saw what the King had done, they told him that:*

“*It is not good for the Buganda grandparent's county to be given to other unauthorized people*”.

The King never heard those words, he replied by saying that: “Let Mugema be in his elderly chief status and Tebukozza rule the county”.

When Tebukozza was ruling Mugema's county, King Muteesa named him Kyambalango. King Muteesa seemed to choose that name to mean that he had put on Tebukozza a high status of ruling Mugema's county. The estate of Kyambalango Tebukozza was at Buloba. After some time when Tebukozza was ruling Mugema's county, King Muteesa fell very sick. When they saw that the King was sick, it was said that:

“*What has caused the King to get sick, was to break the traditional practice and Mugema's county to an imposter*”.

When the King heard that, he transferred Tebukozza from Mugema's county and gave him the Kimbugwe status, and Mugema Nkakalukanyi returned to his county.

After Buyaga had become a county in the year 1896, the name Kyambalango was chosen to be given to the county chief who rules it. » Ray (1991, 128). Wright (1971, 4-5).

parenté ont occupé un rôle d'autorité foncière en parallèle avec les chefs qui étaient nommés par le roi et qui étaient transférés et déposés par lui à merci. »

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, les *Butaka* sont rarement totalement supprimés, mais leurs vastes domaines se voient souvent réduits. Si certains des plus grands *Bataka* concernés gardent des domaines considérables, d'autres ne maintiennent que quelques bananeraies autour des cimetières et lieux sacrés⁴⁰. Ils perdent une large part de leurs fonctions politiques, militaires et administratives, mais préservent une part importante de leurs rôles religieux et rituels. Il ne s'agit pas tant de remplacer une position existante que de la réaménager et de la subordonner à une position supérieure nouvellement créée. Plus qu'une substitution, il s'agit d'une densification du nombre de chefs qui entraîne également une augmentation des prélèvements et des prestations.

À la fin du XIX^e siècle, le pouvoir des *Bakungu* est battu en brèche par les *Batongole*, c'est-à-dire les clients directs du roi dont le pouvoir n'est pas territorial : leurs domaines ne sont pas d'un seul tenant ou regroupés dans une province, mais éclatés à travers le royaume. C'est à partir de certains d'entre eux que se constituent progressivement sous les règnes de Mutesa et de Mwanga, une garde prétorienne équipée d'armes à feu. En septembre 1888, les jeunes *Batongole* chrétiens et musulmans (dont Apolo Kagwa) effectuent un coup d'État, renversent Mwanga et supplantent les vieux *Bakungu*. Cela marque l'aboutissement logique de l'accession au pouvoir des *Batongole*.

Durant la période d'accession au pouvoir des *Batongole*, ce n'est pas initialement les grands chefs qui sont leurs victimes. Avant 1888, ce sont d'abord les petits pouvoirs héréditaires et la famille royale du centre du royaume qui sont dépouillés de leurs domaines par les *Batongole*.

En 1886, le Buganda subit une défaite inédite face aux armées du Bunyoro, le voisin du nord. Ces dernières, moins nombreuses, sont plus aguerries militairement en raison des confrontations récurrentes qui se déroulent à leur frontière avec le Soudan égyptien. Grâce à la création au cours des années 1870 d'une armée de métier entraînée par de nombreux déserteurs de l'armée du *Khédive* d'Égypte, ils maîtrisent mieux l'usage des fusils que les Baganda (Uzoigwe 1969 ; Doyle 2006, 54-57). Après sa défaite, le roi Mwanga est contraint de moderniser ses forces et, pour se protéger, d'installer ses nouveaux régiments de *Batongole* équipés et entraînés au maniement des armes à feu autour de sa capitale. Pour libérer de la place pour ses nouveaux soldats, dans un premier temps, le roi fait déguerpir des

40. Tefiro Mulamba Kurugi, in Roscoe & Kagwa, 1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 44 (Rhodes House). Cette tendance à réduire la superficie des *Butaka* de plus en plus aux seuls cimetières se prolonge pour d'autres raisons, jusqu'à aujourd'hui (Médard C. & Golaz 2018, 12).

petits *Bataka* et des membres de sa famille du centre du royaume (où se trouvent le Busiro et Bussi) (Médard H. 2007, 277-279, 301-304).

Les chefs et les hommes qui composent ses *Batongole* militaires se recrutent essentiellement parmi les jeunes de l'entourage chrétien et musulman du roi. Une fois que leur puissance est assurée, le roi Mwanga les utilise pour affaiblir les grands chefs dont l'ascension date du temps de son père Mutesa, c'est-à-dire les grands dignitaires à qui il doit son élection et qui l'ont mis sur le trône mais qu'il contrôle moins bien. En 1888, devant la puissance croissante de ces hommes nouveaux, le roi prend peur et cherche à les neutraliser. Les troupes résistent, se mutinent, renversent le roi et mettent son frère sur le trône. Les jeunes vainqueurs chassent les vieux chefs territoriaux, ainsi que les grands de la cour et occupent leurs postes, leurs domaines et prennent leurs titres. Ces changements sont souvent qualifiés de révolution, mais il s'agit plutôt d'un coup d'État effectué par une nouvelle armée de métier. Au pouvoir, les *Batongole* se transforment en *Bakungu*. Ce sont eux qui négocient avec la Grande-Bretagne à partir de 1890 et signent l'accord de 1900.

Dans l'Ouganda colonial, la signification des termes évolue encore. On distingue d'une part les chefs de comté et les sous-chefs de comté, les *Amasaza* (de *saza* qui désigne le comté) qui sont des *Bakungu*, d'autre part les tous petits chefs, ou plutôt des assistants des chefs, baptisés *Batongole*⁴¹. Les *Bataka* perdent toute existence administrative (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 89-94 ; Haydon 1960, 136-139). Certains *Bataka* sont aussi des *Bakungu*, des grands chefs au prestige considérable, en revanche l'écrasante majorité des chefs de lignage et de segment de lignage sont dans le bas de la hiérarchie, à tel point que beaucoup d'entre eux ne sont même pas considérés comme des chefs par le *Lukiko* et ne se voient pas attribuer de *mailo*.

Cette histoire cache des résistances et des évolutions multiples. Le pouvoir des chefs de clan comme l'idéologie qui la sous-tend ne disparaissent du jour au lendemain par décret royal. Les *Bataka* ayant des fonctions rituelles ou religieuses résistent mieux à l'érosion que leurs pairs plus politiques. Le patrimonialisme perdure. Il reste très fort même sous les règnes de Muteesa et Mwanga. La relation de clientèle se transmet facilement d'une génération à l'autre. En général, si un fils remplit les conditions requises pour succéder à son père, il sera choisi de préférence à un autre, notamment si le père est un favori du roi ou s'il est mort à la guerre (Roscoe 1965* [1911], 249).

41. « It should be noted here that the significance of this word has somewhat changed in recent years. *Butongole* is now used for any form of tenure that is not *Butaka*, and *Batongole* are the smallest class of landowners under the *mailo* system. The word “-*tongole*” is used regularly as the translation of our word “official”—for instance “official *mailo*” is rendered “*mailo entogole*”. » Griffin & Sturrock to Archer, Entebbe, 20/11/1924, in « *Bataka Land Commission* », 286 (National Archives).

Même la position de *Katikiro*, que personne ne s'accorde à décrire comme héréditaire, subit des pressions népotiques⁴². En 1888, les tenants des postes de *Kawuta*, de *Mujaasi* et de *Ggwanika*, des *Batongole* par excellence, sont remplacés par leurs frères⁴³. Les exemples dans les années 1890 et un peu au-delà sont indénombrables (Wright 1971). Nous sommes donc très loin d'une histoire linéaire.

Conclusion

Effectivement à partir du milieu du XVIII^e siècle, en parallèle au renforcement de la monarchie, les pouvoirs héréditaires locaux laissent de plus en plus de place aux hommes du roi aux postes révocables. Mais il faut se méfier d'une vision évolutionniste : ces transformations sont aussi le fruit de rapports de force souvent renégociés et de multiples allers-retours. La victoire de la logique despotique sur la logique héréditaire n'est pas le fruit d'un mouvement inexorable de l'histoire vers la modernité mais d'un contexte historique très spécifique (diffusion des armes à feu, conquête coloniale, etc.). Le déclin du pouvoir des chefs lignagers ne signifie pas le déclin du clan. Sa fonction demeure fondamentale dans tous les aspects de la vie. La vivacité des clans reste attestée pendant tout le XX^e siècle (Médard C. & Golaz 2018). Les membres du clan sont solidaires, même si la nature de l'assistance reste floue (Wright 1971, 3-4 ; Kiwanuka 1972, 122-123). Les hommes du roi appartiennent tous à un clan. Ils favorisent autant qu'ils le peuvent l'ascension des membres de leur clan (mais également de leurs clients). Ils donnent des enfants classificatoires comme pages et épouses au roi.

Les *Butaka* ébranlés par la colonisation

L'évolution de l'État et de la société ganda, au XIX^e siècle, affaiblit les capacités politiques des clans. C'est donc logique qu'ils n'abordent par les changements du XX^e siècle en position de force. Il est difficile de déterminer si la destruction de tant de *Butaka* est accidentelle ou délibérée. Ce qui est certain, en revanche, c'est que les Régents ne sont pas les seuls coupables. Les *Bataka* après 1900 sont les premiers à dilapider des *Butaka*.

Les *Bataka* sont victimes de la logique des chaises musicales qui a présidé au partage de la terre et ils sont particulièrement nombreux dans le cœur très prisé du royaume où les bouleversements sont les plus grands.

42. Zimbe (1939*, trad. 59, 86-87, 106) ; Diaire de Rubaga, 20/6/1887 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Kagwa, *Basekabaka be Buganda*, 1927, 138 (trad. Musoke, 90) (Africana Library) ; Duta & [Kagwa] 1947*, 114.

43. Kasiryé, « The Life of Stanislas Mugwanya », in *Source Material in Uganda History*, vol. 2, 217, (Africana Library) ; Zimbe, *Ebyafo b'y Obwakabaka Bwe Buganda Buganda ne Kabaka*, 1939 (trad., 155-157) (*ibid.*).

Contrairement aux autres types de chefs, le pouvoir des *Bataka* est attaché à un lieu physique héréditaire, le plus souvent sacré. Il leur est plus difficile, sans être impossible pour autant (Médard C. & Golaz 2018), de quitter leurs terres et de se réinstaller ailleurs.

L'idéologie territoriale typiquement coloniale transforme profondément la structure du pouvoir au Buganda. C'est perceptible dès 1892 avec les partages religieux arbitrés par le capitaine (futur lord) Lugard qui divisent les provinces entre les deux différentes confessions (Médard H. 2007, 289-293, 479-504). L'accord de 1900 constitue l'aboutissement de cette logique et territorialise de manière systématique le pouvoir au Buganda. Il ne laisse aucune place aux structures claniques.

Il existe un débat entre les historiens pour analyser la marginalisation des *Bataka* en 1900. L'affaiblissement des *Bataka* est-il un effet collatéral du changement ? Un archaïsme victime de la modernité ? Ou est-il le fruit d'une action idéologique volontaire des leaders chrétiens du royaume ?

Dans les années 1960, l'historiographie insiste sur une rivalité de corps entre *Batongole*, *Bakungu* et *Bataka*. Dans cette perspective, l'accord de 1900 marque la victoire des *Batongole* sur les *Bataka*. Pour Antony Low (1964) comme David Apter (1961, 112-113, 115, 122), la force de la contestation menée par les *Bataka* tient à ce qu'ils prolongent des rivalités anciennes dans la période coloniale, notamment via l'adoption de revendications économiques « modernes ». Ils portent le mécontentement populaire vis-à-vis de l'État. Néanmoins cette interprétation surestime l'importance de l'identité collective de ces catégories de chefs. Holly Hanson (2003, 228) fait remarquer que ces discussions obscurcissent autant qu'elles aident à comprendre la crise des années 1920. Carol Summers (2005, 430) reprend ces questions et ses critiques pour se placer dans le débat d'idées et d'idéologies au sein de la société ganda. Pour elle, l'opposition entre *Batongole* et *Bataka* suggère une opposition entre deux modèles rivaux au Buganda, l'un basé sur la réussite personnelle, sur les capacités individuelles, sur la faveur du roi, sur la violence, sur la compétition et la rivalité (les *Batongole*), l'autre sur la naissance, sur le groupe, le fonctionnement collectif, la sagesse née de l'âge, la sécurité et le sentiment d'appartenance (les *Bataka*).

La question est aussi : doit-on voir dans l'absence des *Bataka* du *Uganda Agreement* une action délibérée de la part de Kagwa et de ses compères ou seulement leur indifférence ?

Le régent est ambigu dans ses déclarations :

« As regards the native customs of the Bataka to which refers, most of the Bataka were of the "Lubale" (witch-doctors) and the Kabaka used to turn out these bataka completely and give their butaka land to other. [...] The good native customs were followed [en 1900]; that is those good customs of the bataka which are calculated to keep up the dignity of the Kabaka were observed [...]. I have

explained the good customs and the bad ones. But those Bataka who had "Lubale" with them, the "Lubale" was turned out but the Mutaka remained in his Butaka land. But in the case of "Lubale" who had been turned out together with Mutaka before 1900, such Mutaka did not retain his Butaka land. [...] There can be found some Bataka who were originally of the "Lubale" but who were not turned out [et donc qui reçoivent du mailo]⁴⁴. »

« En ce qui concerne les coutumes indigènes des *Bataka* dont il est question, la majorité des *Bataka* appartenait aux "Lubale" (sorciers) et le *Kabaka* avait l'habitude de chasser complètement ces *Bataka* et de donner leurs terres de *Butaka* à d'autres. [...] Les bonnes coutumes indigènes ont été suivies [en 1900] ; c'est-à-dire que ces bonnes coutumes des *Bataka* qui sont destinées à maintenir la dignité du *Kabaka* ont été observées [...]. J'ai expliqué les bonnes coutumes et les mauvaises. Mais ces *Bataka* qui avait des "Lubale" avec eux, les "Lubale" ont été chassés mais le *Mutaka* est resté dans ses terres de *Butaka*. Mais dans le cas où le "Lubale" avait été chassé avec le *Mutaka* avant 1900, ce type de *Mutaka* n'a pas gardé ses terres de *Butaka*. [...] On peut trouver des *Bataka* qui initialement étaient des "Lubale" mais qui n'ont pas été chassés [et donc qui reçoivent du *mailo*]. »

Apolo Kagwa décrit la logique derrière son action : les bonnes coutumes sont préservées, en particulier celles des *Bataka* qui maintiennent la pompe du roi. Les mauvaises, celles des *Bataka* liées au paganisme, sont éliminées. Donc effectivement, il refuse de reconnaître en 1900 les droits fonciers des *Bataka* trop impliqués dans la religion ancienne. Parallèlement, il reconnaît et préserve les droits d'une partie des *Bataka* qu'il considère comme honorable. Apolo Kagwa n'affiche pas le désir d'éliminer tous les *Bataka* pour eux-mêmes mais seulement celui d'éradiquer le paganisme. Il nuance sa politique en expliquant que les ritualistes héréditaires des sanctuaires ont pu recevoir du *mailo* s'ils étaient encore en place en 1900. Donc on voit que la position d'Apolo Kagwa, comme sa pratique, ne sont pas tranchées, elles sont pleines de pragmatisme. Cela laisse une marge d'interprétation aux historiens.

West (1972, 141, 146) considère que l'affaiblissement des *Bataka* est un choix politique de Kagwa et du *Lukiko* chrétien désireux d'oblitérer un pouvoir alternatif conservateur et païen pour créer un Buganda moderne et chrétien. Ce que conteste en revanche Wright (1971, 212) :

« Any diminution of clan rights and influence in 1900, as in the preceding period, was essentially accidental and peripheral. And it was bound to be so while the chiefs and people of Buganda felt themselves to be part of the living clan structure of the country and remained convinced of the worth of their heritage. »

« Toute diminution des droits des clans et de leur influence en 1900, comme dans la période précédente, était essentiellement accidentelle et périphérique. Et c'était inévitable tant que les chefs et la population du Buganda partageaient

44. A. Kagwa, in « Bataka Land Commission », 513 (National Archives).

un sentiment d'appartenance à la structure vivante des clans du pays et qu'ils restaient convaincus de la valeur de leur héritage. »

Ce qu'on peut dire, c'est qu'à partir de 1888 jusqu'au début du xx^e siècle, l'appartenance politico-religieuse empiète sur les liens claniques. Au départ, les partis religieux empruntent au modèle des clans. Initialement, le terme de *Kika*, mot qui désigne le clan, est utilisé pour désigner les partis politico-religieux, même si par la suite, après 1890, un autre terme se diffuse : *Kibina* (faction/parti)⁴⁵. Comme les clans, les partis partagent des interdits communs, leurs adhérents, tous convertis, sont frères (en Christ). À partir de 1889, la relation à l'État des partis qu'imaginent les grands leaders chrétiens (Kagwa, Mugwanya...) est inspirée de celle des clans à la monarchie⁴⁶. Avant les guerres de religion, les relations entre protestants et catholiques (et peut-être même musulmans) sont interprétées comme des relations entre lignages d'un même clan. Dans les années 1890, on voit même naître l'idée de constituer des *Butaka* religieux.

En 1891, le *Protestant Church Council*, composé de missionnaire et de notables convertis ganda (dont Apolo Kagwa), propose, pour résoudre les conflits fonciers entre catholiques et protestants, de rendre héréditaires à moyen terme toutes les positions du royaume⁴⁷. En d'autres termes, ils proposent la création et la généralisation de *Butaka* mêlant hérédité et religion. Il s'agit d'une transposition de pratiques existantes de la sphère clanique vers la sphère religieuse, mâtiné de l'idée de la propriété privée défendue par les missionnaires. L'objectif de cette proposition est de mettre terme aux disputes foncières continues qui empoisonnent les relations entre catholiques et protestants. Elles opposent catholiques et protestants sur les limites de leur des domaines respectifs et sur la possibilité des chefs de changer d'adhésion religieuse. Tactiquement, pour les leaders protestants, il s'agit de figer et pérenniser leur acquis et de réduire le pouvoir du roi affiliés aux catholiques. En effet, en 1889, après la victoire contre les musulmans, les chefferies et les terres ont été partagées de manière strictement égale entre catholiques et protestants. Mais en 1891, le rapport de force évolue rapidement en faveur du parti des catholiques et du roi. Cette proposition marque plus l'avidité personnelle des chefs protestants qu'un attachement au système des *Butaka* clanique. Leur soif d'enrichissement personnelle s'exprime pleinement dix ans plus tard à la suite du *Uganda Agreement*.

45. « Stanislas [Mugwanya] accepte d'être le chef de Kika ; il sera mieux que Sikibobo. » Diaire de Rubaga, 5/3/1890 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

46. Diaire de Rubaga, 10-16/8/1890 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

47. « *Yesterday it was proposed that after a period all chieftainship became hereditary, the most sensible arrangement I think.* » Baskerville, 14/7/1891, in « (CMS)'s Journal », 20 (Africana Library).

Dans les années 1890, l'appartenance religieuse devient plus importante que les solidarités claniques, d'où une désillusion courante chez les Baganda durant les guerres de religions (1888-1893), par exemple, quand l'antagonisme religieux fait oublier la solidarité clanique.

On peut même observer un certain antagonisme des chrétiens à l'égard des règles claniques et des lieux sacrés (toujours des *Butaka*). Les chrétiens et peut-être les musulmans sont surnommés les mangeurs de serpent en raison de leur propension à ne pas respecter les interdits claniques (Wright 1971, 10). Cette évolution religieuse mène aussi à une rupture importante dans la relation des Baganda aux anciens lieux sacrés claniques. Le respect et la crainte qu'ils inspirent n'opèrent quasiment plus avec la conversion au christianisme et à l'islam. Dans les années 1880 et 1890, les lieux sacrés sont vandalisés et pillés de manière répétée par les convertis. Les esprits des ancêtres n'ont plus le droit à la parole dans les nouvelles religions⁴⁸. Même si leur existence reste admise, ils sont associés au paganisme et aux démons.

Après 1900, malgré les accusations de ses détracteurs, il ne semble pas que le *Lukiko* soit complètement indifférent au sort des *Butaka*. Pour les quelques années pour lesquelles nous avons les comptes-rendus des séances du *Lukiko*, c'est très clair, la propriété d'un *Butaka* est traitée sérieusement, les membres s'efforcent, toute chose égale par ailleurs, de donner la terre à un ayant-droit appartenant au clan adéquat (Hanson 2003, 142 ; West 1972, 143, 146 ; *Lukiuro records*, 1905-1917). Quasiment tous les *Butaka-Busolya* (les *Butaka* principaux du clan par opposition à ceux des lignages) sont préservés en 1900, de nombreux *Butaka* moins importants le sont aussi. Beaucoup d'autres ne sont pas oubliés, ils sont juste déplacés ou réduits en superficie.

Mais les *Bataka* oubliés par l'accord ou déplacés ne sont qu'une partie du problème. Contrairement aux autres catégories de chefs choisis en raison de leur appartenance religieuse et donc obligatoirement baptisés et alphabétisés, les *Bataka* sont des chefs héréditaires. Certains, en particulier les vieux, sont analphabètes, païens ou superficiellement christianisés. Il leur est plus difficile de comprendre la valeur des titres fonciers. Pour éviter les tracasseries et les frais d'enregistrement, ils n'effectuent pas les démarches administratives nécessaires pour devenir propriétaire. La nature de la relation entre le chef lignager et sa terre est radicalement transformée en 1900. Ce n'est plus une propriété ancestrale et collective du clan dont le *Mutaka* a la gestion et l'usufruit ; légalement, il s'agit maintenant d'une propriété privée individuelle et surtout aliénable. Une partie des *Butaka*

48. « *The majority of them ["Bataka of Lubale", les dignitaires religieux héréditaires] were turned out of the Butaka land a long time before 1900, and miles found them already turned out.* » A. Kagwa, in « Bataka Land Commission », 513 (National Archives). Voir Welbourn (1962, 176) ; Hanson (2003, 128) (coquille de H. Hanson p. 143 concernant le déplacement des bornes de démarcation par les esprits, il ne s'agit pas de Busi, cf. p. 175 de F. Welbourn) ; Mair (1934, 164) ; Colson (1971, 211-212).

sont vendus hors du clan en toute légalité par leur propriétaire, les *Bataka* légitimes en quête d'argent. L'endettement est aussi une cause importante d'aliénation. L'emprunt constitue parfois une forme de vente déguisée qui atténue l'opprobre envers le *Mutaka* indigne (West 1972, 147).

En théorie, un *Butaka* perdu pourrait être racheté et rétabli dans le clan, mais les membres du clan qui disposent de capital ne sont pas obligatoirement ceux qui auraient hérité du titre, d'où un problème d'ajustement entre la légitimité généalogique et financière. Stanislas Mugwanya, principal accusé devant la commission de 1924, est célèbre pour avoir repris le *Butaka* familial menacé par l'endettement de l'héritier indigne. Sa prétention est contestée et une longue procédure judiciaire est déjà en cours en 1924. Il succède au titre de *Kajugujwe* en 1928 seulement⁴⁹. Ces problèmes vont en s'accroissant au fur et à mesure que l'argent prend de l'importance dans la société, que le marché foncier se développe et que les successions de générations posent le problème des héritages (Médard C. & Golaz 2018).

Après 1900, les grands chefs sont riches en terre qu'ils peuvent transmettre à leurs descendants. Dès 1905, les régents introduisent, une réforme de la transmission de la propriété de la terre. Plutôt que de concentrer des biens fonciers sur un héritier, ils passent une réforme qui permet un meilleur partage entre les enfants du défunt⁵⁰. Dans les années 1920, une génération après l'accord de 1900, dans une société profondément remaniée par la colonisation et la guerre, les choses s'accroissent et les aliénations de *Butaka* se multiplient.

Pour résumer, longtemps on a opposé un pouvoir héréditaire (*Bataka*) à un pouvoir territorial (*Bakungu*) et à un pouvoir né du patronage royal (*Batongole*). Mais rien au Buganda n'est jamais simple. Ces termes sont polysémiques et évoluent avec le temps (West 1972, 139-140). S'ils permettent aux historiens, aux linguistes et aux anthropologues de caractériser des idéaux-types et des tendances de l'histoire du Buganda, leurs usages par les locuteurs et dans les sources défient les catégories claires et tranchées. Au contraire, dans les sources, y compris en luganda, il existe une tendance lourde à utiliser ces termes de façon interchangeable. D'autre part, les clans s'adaptent au xx^e siècle, leurs rôles, leurs fonctions et leurs dynamiques sont profondément transformés par la colonisation, puis par l'indépendance. Il est risqué de déduire des clans contemporains leur fonctionnement au xix^e siècle.

49. « *That Mugwanya tried to succeed to the Butaka land at Bukerere to which he was not entitled and that the members of his clan refused to let him to do so* », Yakobo Musajalumbwa, in « *Bataka Land Commission* », 388 (National Archives). Haydon (1960, xxxvii) ; Kasirye (1963*, 142-143) ; Ssalongo & Zzimula, *Essiga Lya Kajugujwe eBukeerere mu kika Ky'Obutiko* (Collection privée).

50. Regents to Tomkins, Mengo 4-12-1905 (Uganda National Archives, A8/7). Une autre loi qui régule les successions est passée en 1916 (Kuhanen 2005, 194-195).

Toujours est-il qu'après l'accord de 1900, beaucoup de *Bataka* sont chassés ou s'estiment lésés. Ces « victimes » sont 2000, en 1903, d'après une estimation de Georges Wilson, administrateur « expert dans les affaires indigènes »⁵¹ (les négociateurs ganda de l'Accord de 1900 estiment le nombre de *Bataka* à 200⁵²). En 1926, les autorités coloniales estiment qu'environ 1 600 *Bataka* sont susceptibles de demander réparation, mais elles craignent que le nombre soit démultiplié si des compensations commencent à être accordées⁵³. En effet, dès 1925, H.B. Thomas du *Land Office* se lamente : « *The fact is that "Butaka" has become an epithet that is now automatically applied by natives to almost all land, and it is probably possible, upon enquiry to find a Mutaka claimant for any piece land in Buganda*⁵⁴ » (« Le fait est que "*Butaka*" est devenu une épithète qui est automatiquement accolée par les indigènes à presque toutes les terres, et il est probablement possible, après enquête, de trouver un *Mutaka* proclamé pour n'importe quelle parcelle de terre au Buganda. »). À partir des années 1920 et jusqu'à l'indépendance, « *Butaka* » devient un cri de ralliement dans l'opposition aux chefs et à l'oppression (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 151-152). Paradoxalement, après la perte des fonctions administratives des *Bataka*, les Baganda n'ont jamais été aussi nombreux à se revendiquer de ce titre. Le scandale de l'aliénation des *Butaka* pousse une multitude de Baganda à s'autoproclamer *Bataka*.

51. Cité dans Low & Pratt (1960, 144) ; West (1972, 141).

52. Mukasa, *Simuda Nyuma* part. III, 234 (Center for Research Libraries).

53. S.S. Abrahms (Attorney General) to Chief Secretary, 1/6/1926 [Entebbe], in « *Butaka Lands* », 24/4/1926, 101 (National Archives, CO 536/141).

54. H.B. Thomas for Land Officer to Chief Secretary, Entebbe, 17/12/1925 (Uganda National Archives, A46/2214).

Chapitre 2

La crise des années 1920

APRÈS TRENTE ANS DE COLONISATION – une succession de désastres sanitaires et la Première Guerre mondiale –, les tensions au sein de la société ougandaise sont à leur comble. Au Buganda, cela aboutit à la naissance d'une religion séparatiste chrétienne, l'Église malakite, en conjonction à la création d'un mouvement politique, la Fédération des *Bataka*. Ces mouvements accusent les régents du royaume du Buganda d'avoir volé la terre des clans. Devant l'agitation, les autorités coloniales acceptent d'ouvrir, en 1924, une commission d'enquête concernant les agissements des régents lors du partage foncier de 1900.

L'accumulation des tensions coloniales

Le conflit qui éclate entre le pouvoir ganda et la Fédération nationale des *Bataka* après la Première Guerre mondiale est un conflit politique aux multiples facettes. La revendication foncière est l'élément qui focalise un mécontentement plus large contre le régime colonial et l'oligarchie vieillissante. Comme le fait remarquer Holly Hanson (2003), la mobilisation autour de la perte des *Butaka* est une question d'opportunité. C'est un des rares prétextes recevables par les autorités britanniques dans le contexte des années 1920. Les causes de la contestation sont donc plus larges. En premier lieu, la société coloniale est ébranlée par l'épidémie de maladie du sommeil et par la Première Guerre mondiale qui met l'Ouganda à genoux. Mais le conflit mondial n'est qu'un accélérateur d'une crise du système colonial à bout de souffle, confronté à la nécessité de se réformer. Dans ce contexte de changement, la lune de miel entre les vieux chefs africains et l'administration coloniale s'achève.

Une société coloniale ébranlée par la maladie du sommeil et la Première Guerre mondiale

Malgré l'accord de 1900, la société coloniale peine à trouver un équilibre. L'Ouganda est ébranlé par deux catastrophes majeures qui bouleversent la vie des habitants de la colonie comme ses finances. Elle est ravagée successivement par une épidémie de maladie du sommeil qui fait des centaines de milliers de morts, puis par la Première Guerre mondiale qui en fait à peine moins.

La terrible épidémie de maladie du sommeil joue un rôle primordial et pourtant très discret dans les témoignages devant la commission d'enquête. La maladie, dont le nom savant est trypanosomiase et *mongota* en luganda, est un fléau redoutable qui attaque le système nerveux¹. Elle tire son nom de l'état comateux associé au sommeil du stade terminal de la maladie. Elle décime surtout le gros bétail, mais certaines espèces sont mortelles pour l'homme. Les piqûres de la mouche tsé-tsé transmettent la maladie aux hommes et aux espèces domestiques à partir de leur habitat et du réservoir pour la maladie que constituent les animaux sauvages. Ces mouches prospèrent dans les broussailles, près des cours d'eau et des rivages. Les sociétés est-africaines, en particulier les éleveurs, ont appris à résister à ses ravages de longue date, en détruisant et défrichant l'habitat naturel de la mouche et en évitant les zones trop infestées (souvent les *no man's lands* séparant les communautés l'une de l'autre). Les chèvres sont particulièrement efficaces pour réduire l'habitat de ces mouches. Notons aussi le contraire, comme le fait remarquer Jennifer Johnston, certaines plantes populaires dans les îles (comme l'*ebinsambwe/hibiscus calyphyllus*), qui fournissent des fibres végétales importantes pour la vannerie et le cordage lié à la pêche, constituent un habitat de prédilection pour les mouches tsé-tsé (Johnson 2014, 117). Les mouches peuvent être présentes sans être porteuses du trypanosome, puis ultérieurement la région peut devenir infectée par des animaux ou des hommes porteurs de la maladie. Certains habitants ont pu développer une immunité modérée si l'exposition à la maladie n'est pas trop grande. Cette immunité disparaît lorsque les habitants sont diminués par la malnutrition, la maladie, l'épuisement et d'une manière générale le stress (Lyons 1992, 28, 31, 47). Ce n'est pas habituellement une maladie qui désole les zones centrales densément peuplées, mais un mal qui hante les franges boisées, peu habitées, des régions frontalières. Le cœur densément peuplé du Buganda, ravagé au début du xx^e siècle, est clairement un terrain vierge pour la maladie.

La crise démographique (Doyle 2013, 59-104 ; Chrétien 1987) et politique de la fin du xix^e siècle et du début du xx^e siècle a un impact terrible sur le contrôle de l'habitat des mouches tsé-tsé. Les friches s'étendent avec la baisse de la population, la mouche prolifère avec l'extension de son habitat.

1. Pour une courte présentation de la maladie, voir Aubry & Gauzere (2020). Pour une courte synthèse récente de l'histoire coloniale de la maladie du sommeil en Afrique avant 1940 : Headrick (2014).

Il existe une documentation impressionnante sur la maladie du sommeil en Ouganda. Les documents d'archives sont très nombreux et volumineux. La bibliographie médicale et historique, très abondante, est souvent d'un niveau remarquable. Une part importante de cette bibliographie porte sur l'histoire des sciences et les débats virulents entre les premiers pionniers de la médecine tropicale. Pour ne citer que les travaux les plus importants et/ou récents : Ford (1971, 236-282) ; Soff (1971) ; Hoppe (2003, 55-79) ; Kuhanen (2005, 248-264) ; Webel (2019b) ; Doyle (2013, 76-81 ; 2019).

Les réfugiés fuyant les troubles de la conquête coloniale se cachent dans les zones infestées, les colonnes de porteurs et de militaires circulent à travers la région et elles désenclavent les isolats de la maladie. La perte de souveraineté des communautés locales et la faim insatiable de main-d'œuvre du nouveau pouvoir colonial force à l'abandon des techniques horticoles qui maintenaient la brousse et ses maladies à l'écart. Cette évolution se vérifie *grosso modo* à l'échelle du continent africain.

Il existe un débat sur l'origine de l'épidémie qui ravage les rivages du lac Victoria au début du xx^e siècle. Initialement, à la suite de Harry Johnston en 1908 (Lyons 1992, 41), on a pensé que, comme sur les bords des lacs Tanganyika, Albert et Édouard, l'épidémie venait de l'ouest, du Congo, où une terrible épidémie fait des ravages au même moment (*ibid.*). Le parasite serait donc le *trypanosoma brucei gambiense* courant en Afrique centrale.

En 1995, des épidémiologistes contestent cette version (Langlands 1967 ; Köerner, de Raadt & Maudlin 1995 ; Fèvre et al. 2004). À juste titre, ils font remarquer qu'avant 1910 on ne distingue pas encore les deux variétés de maladie du sommeil humaine. À partir des symptômes recueillis au début du siècle, ils affirment qu'il s'agit d'un autre type de maladie du sommeil, celle portée par le *trypanosoma brucei rhodesiense* typique de l'Afrique orientale (cette dernière est plus virulente que la précédente, plus chronique). L'Ouganda est sur la frontière entre les deux types de maladies du sommeil humaines et les deux variétés y coexistent. Avant ces travaux d'épidémiologie, on pensait qu'à une épidémie de *trypanosoma brucei gambiense* en 1900 auraient succédé dans les années 1920 et 1970 des épidémies de *trypanosoma brucei rhodesiense*.

Dans l'hypothèse la plus ancienne, des milliers de mercenaires soudanais accompagnés de leur famille, leurs esclaves et leurs suivants, recrutés par les Britanniques au Congo actuel, puis stationnés au Busoga, auraient été les porteurs de la maladie depuis un foyer d'Afrique centrale jusqu'au Busoga (voisin, à l'est, du Buganda) d'où cette maladie s'étend sur l'ensemble des rivages du lac Victoria.

La nouvelle théorie, outre certaines maladresses et des lacunes inévitables dans des travaux de non-historiens, soulève un certain nombre de difficultés. Il y aurait deux épidémies parallèles au même moment, l'une dans l'ouest de l'Ouganda et au Burundi, venue du Congo, et une autre sur les rives du lac Victoria, née localement ou venue de l'est. Invoquer tant de coïncidences est évidemment suspect.

La théorie d'un foyer unique, en Zambie pour la *trypanosoma brucei rhodesiense* et au Congo pour la *trypanosoma brucei gambiense* n'a plus cours. Comme l'explique Maryines Lyons, en Afrique centrale ce sont les bouleversements de la colonisation qui désenclavent de multiples réservoirs et transforment des endémies très localisées en épidémies régionales ou

quasi-continentales (Lyons 1992, 9). La colline de Seguru aux confins du royaume sogha de Bukoli serait un tel réservoir de la maladie du sommeil². Aujourd'hui, elle est infestée par la *trypanosoma brucei rhodesiense*, mais rien n'empêche que dans les années 1890 elle l'ait été par la *trypanosoma brucei gambiense*.

Quelle importance pour les Basese et les Baganda de mourir d'une maladie dite rhodésienne ou gambienne ? L'écologie de la maladie n'est pas identique. Dans le cas de la *trypanosoma brucei gambiense*, le réservoir principal est humain (mais pas exclusivement) ; dans le cas de la *trypanosoma brucei rhodesiense* le réservoir est principalement animal (mais pas exclusivement). Dans le premier cas des mouvements de population sont un facteur clef pour la diffusion de la maladie, dans le second les mouvements de bétail sont plus cruciaux.

Dans tous les cas de figure, la maladie du sommeil est nouvelle pour les Baganda et elle se répand à partir des confins du Busoga, à proximité de la frontière entre l'Ouganda et le Kenya. À la fin du XIX^e siècle, c'est une région de confluence des traites à partir du lac, du Buganda et de Mumias (au Kenya actuel). À partir de 1890, ce bout du monde est traversé par un axe de communication majeur. Jusque-là, les axes de communication entre le Buganda et l'océan Indien passent par le centre de la Tanzanie actuelle : de la côte jusqu'à Tabora où un embranchement se dirige par le nord, vers le lac Victoria et le Buganda. Les Allemands s'emparent de cette voie de communication historique et les Britanniques développent, avec peine, leur propre et nouvelle route, depuis Mombasa jusqu'au lac Victoria et l'Ouganda, à travers le Kenya actuel. C'est un contexte parfait pour la diffusion d'une épidémie.

Les années 1890 constituent une période difficile pour le Busoga. Mal régulées, trop nombreuses, les caravanes ravagent les plantations des riverains de la route qui tendent à quitter les lieux trop fréquentés. Plus spectaculaire, la conquête coloniale dérape en conflit assez brutal en 1892. La guerre opposant Mwanga et les catholiques contre les Britanniques et les protestants déborde au Busoga. Les alliés sogha de Mwanga coupent durant des mois les communications avec la côte, ce qui provoque ensuite des représailles et des destructions importantes de la part des forces britanniques et de leurs alliés. En 1893, les Britanniques et les Baganda effectuent la conquête sanglante des îles Buvuma³, archipel au large du Busoga jusqu'alors protégé des violences. Les pirates Buvuma empêchaient jusqu'alors les flottes ganda de naviguer vers l'est. Les combats les plus

2. Segeru Hill Wakoli (33° 38' E, 00° 28' N) : Ford (1971, 259).

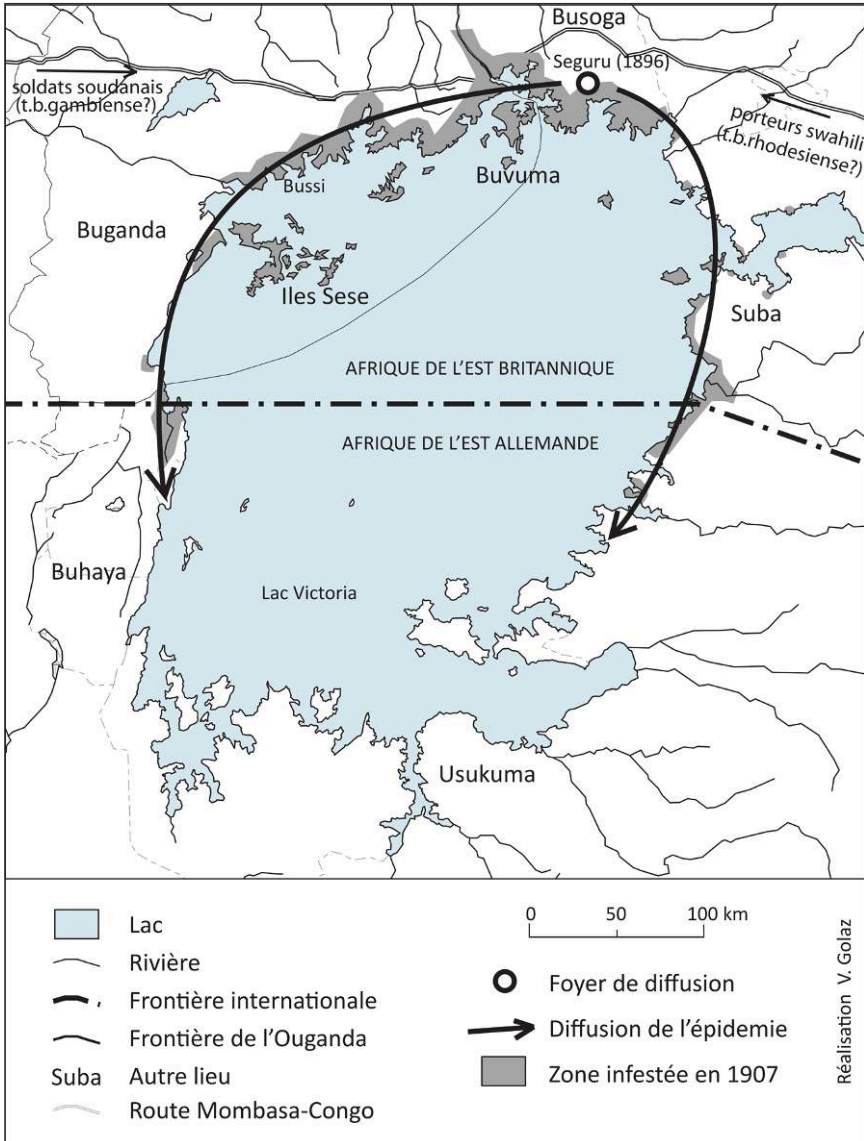
3. « Do you know that in January 1893, Kabaka Mwanga raided your island [Buvuma] together with the British Government? [...] Do you know that we took away by force all your cattle? » A. Kagwa, in « Bataka Land Commission », 468 (National Archives).

destructeurs se déroulent entre 1897 et 1899. Durant ce dernier conflit, une véritable guerre d'usure d'une ampleur et d'une violence inédites se déroule au Busoga. Elle oppose les mutins soudanais de l'armée coloniale et leurs alliés basoga aux Britanniques et à leurs supplétifs.

En parallèle, les épidémies et les épizooties ravagent la région. L'épidémie de peste bovine qui décime le bétail dans l'ensemble du continent, en 1891 pour l'Ouganda, est particulièrement dévastatrice. Elle favorise la diffusion de la maladie du sommeil à l'échelle africaine, à la fois en laissant les pâtures à la brousse et aux animaux sauvages et en contribuant à une circulation intense du bétail quand les populations tentent de reconstituer leurs troupeaux. El Niño, ce courant du Pacifique et son dérèglement climatique, frappe entre 1898 et 1900, la sécheresse provoquant alors une terrible famine au Busoga désorganisé par la guerre. Peut-être 40 000 personnes perdent la vie (Davis 2001, 203 ; Kuhanen 2005, 233-235). Dans ce contexte, les déplacements de population et l'insécurité sont l'un des moteurs de la diffusion de la maladie du sommeil. En prenant refuge dans les zones infestées, la population est largement contaminée (Twaddle 1993, 228).

À partir de 1896, la maladie se diffuse d'est en ouest à partir de son foyer sur les frontières du royaume de Wakoli (Ford 1971, 259), la porte orientale du Busoga et du Buganda, le long du lac et des routes commerciales. Comment parvient-elle à se développer au cœur du Buganda, dans ses îles et ses rivages densément peuplés ? D'après les témoins de l'époque, cette maladie était inconnue dans cette zone. On comprend aisément comment les parasites circulent depuis le Busoga à travers le Nil accompagnant les troupeaux, les caravanes, les commerçants, les militaires et les réfugiés. En particulier, les contacts des habitants des îles avec les rivages soga au cœur de l'épidémie se multiplient après 1893 (conquêtes des îles Buvuma) avec le développement d'une route navigable entre le golfe du Kavirondo (extrémité orientale du lac Victoria, l'un des débouchés des caravanes de Mombasa) et le Buganda.

Après un siècle de paix intérieure, le Buganda connaît de nouveau, à partir de 1888, la guerre dans le cœur de son royaume. À cela s'ajoutent des raisons plus spécifiques aux régions lacustres. Une chute brutale du niveau du lac, liée aux sécheresses de 1899-1900, aurait permis le développement d'une bande de broussailles le long des berges, milieu idéal pour la prolifération des mouches tsé-tsé. Les îles sont des zones d'élevage importantes au XIX^e siècle (avec des races de bovins et d'ovins spécifiques, différentes de celles de la terre ferme). Cette économie pastorale est profondément malmenée dans les années 1890. Les armées en campagne (1892, 1893) pillent systématiquement le bétail dans les îles. En revanche, selon le missionnaire protestant Ashe, la grande peste bovine de 1891 épargne les îles du lac Victoria (Kuhanen 2005, 128 ; Ashe 1894, 27). Entre 1901 et 1904,



Carte 2. L'épidémie de maladie du sommeil en Ouganda au début du xx^e siècle

Réalisation : Valérie Golaz.

Sources : Ford (1971, 259) ; Hoppe (2003, 57) ; Webel (2019b, 8).

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.f0bb8kvc>.

juste au moment où la maladie du sommeil se propage, l'introduction d'un nouvel impôt de case colonial aboutit à l'abattage massif des bovins et des caprins par les paysans désespérés de se procurer du numéraire (Kuhanen 2005, 205). Ce recul de l'élevage laisse de vastes espaces libres pour les broussailles. Le recul des terres cultivées, lié à la baisse de population et à

l'augmentation écrasante des corvées, explique aussi la multiplication des friches favorable à la mouche tsé-tsé (Johnson 2014, 196, 198-199).

L'épidémie se répand de manière implacable sur les îles et les rivages sud du lac Victoria jusqu'au Buhaya en territoire allemand. Il faut attendre 1901 pour que l'épidémie attire l'attention des autorités coloniales. Deux patients de cette maladie encore mystérieuse sont diagnostiqués au Buganda. À la fin de l'année, l'épidémie a pris des proportions inquiétantes dans le royaume. En moins d'une décennie, la trypanosomiase provoque la mort d'environ 250 000 personnes, dont la majorité sont recensées au Buganda. Le gouverneur Hesketh Bell (1946, 112) estime que les deux tiers des habitants des îles et des rivages périssent.

Ignorantes, impuissantes, les autorités coloniales britanniques et allemandes, effrayées par l'ampleur de la mortalité, craignant une extension mondiale, s'agitent pour identifier la maladie et comprendre l'épidémie qui ravage leurs colonies fraîchement conquises. Les scientifiques, certains de grands renoms, appelés en renfort, progressent lentement et se perdent dans des conflits personnels enragés⁴. En 1906, à court d'idée, le nouveau gouverneur Bell panique et prend des mesures extrêmes (Twaddle 1993, 238-240 ; Bell 1946, 112, 135-136, 145, 151, 163-164) : il ordonne d'évacuer de force la population des zones infectées et de concentrer les malades dans des lazarets, véritables mouiroirs. Les Basese et Bavuma survivants sont déplacés sous le contrôle de leur chef à l'intérieur des terres. La hiérarchie ganda coopère consciencieusement et très efficacement, malgré le désespoir de la population. Les îles et les rivages, sur une bande d'au moins trois kilomètres (les mouches ne peuvent survivre loin de l'eau), sont vidés de leurs habitants entre 1906 et 1907⁵. Pour éviter que les Basese ne retournent chez eux prématurément, la flotte ganda est sabordée. Des

4. Voir par exemple Hoppe (2003, 55-79) ; Webel (2019a).

5. Voir le témoignage émouvant de la déportation publié par un Musese dans les années 1920 (la grande île de Sese est évacuée un peu plus tard en 1909) : « *Omwaka tigwetoola, ng'ekigama ekivudde ew'Omwami Cooper kigobye nti Omuntu w'afa yenkana, anasigala ku Sese anabendegera Cooper! "E! buli muntu w'ali n'azikubamu ne zibalagala! Lero nga tewakyali kwogera wabula kuvumirira na kukolima omuyudaya bye yayogera ng'avva mu Misiri okwabulira entamu ez'obutungulu, nga bitono. "Mbera twafudde, ate tuwambajjira ki? Ebyo nga by'owulira.*

Basebo omwaka gwali gwa 1909, mu January, nga tubisibira ku nyindo, nga batammula ku butaka!

Akajagalalo ako nga kakitalo, n'okubaawo tekabangawo! Banakwata kkubo ki? Abamu Kyaggwe, abalala Mawokota, abamu Buddu. Lero buli ssaza. Buli muntu we yalabanga nga wanamugwa bulungi, nga w'alaga. Abamu nno, nga kasoka luba nga lwa mmindi, tibasi-mabanga kigere ku lukalu, ddala nga bammaama! » Kifamunyanja (1922, 7-9).*

Traduction: « *It did not take almost year before the word from Mr. Cooper [un administrateur colonial] said that; whoever will remain at Sese, will know the true colours of Cooper! Ee! Everyone was surprised! And they cursed and talked against the decision undertaken. The story of the Jews when they were leaving Egypt and their disapproval was less than this*

mesures de quarantaine strictes, oppressantes pour les riverains, sont observées en bordure des zones infectées. En éloignant la population des mouches et grâce à l'arrivée du cycle de la maladie à son terme, la mortalité recule de manière significative et l'épidémie s'éteint progressivement. Les Basese sont les principales victimes de l'épidémie et des politiques sanitaires coloniales (Webel 2019b, 35-110). Le mécontentement des Basese exilés loin du lac crée un terreau particulièrement favorable à l'adhésion à l'Église malakite, radicalement hostile à la politique de santé coloniale et par extension provoque une adhésion à la Fédération des *Bataka*⁶ (nous reviendrons sur ces points). En 1904, Weaterhead, un missionnaire protestant, en poste dans les îles, rapporte que certains Basese expliquent l'épidémie de maladie du sommeil par l'accord de 1900. La Grande-Bretagne, pour s'emparer de leurs terres, aurait apporté la maladie du sommeil dans le but d'exterminer les Basese⁷. En effet, l'accord de 1900 précise que les terres vacantes et inhabitées appartiendront à la Grande-Bretagne⁸.

experience. After all we are dead already, why are we complaining? Those were the words said by the people when leaving Ssesse Island.

Gentlemen, in January 1909, we were forced to leave for mainland! Such a movement has never been before! Which direction to go? Some left for Kyaggwe, others for Mawokota and Buddu respectively. In the memory, it was their first time to step foots on the mainland especially for the women.

It was a real drummer of the movements of people with luggage; go back for another luggage and for another. No one helped each other they rather than be on their own. They were not used to walk as results they lost their toenails on the way. Bushes were homes. It was sadness, some committed suicide to prevent more agony because they had no hope of settle peacefully. »

6. « *By the expulsion of the natives from the lake districts, industries such as fishing, canoe building, and navigating the waters of the lake have ceased, while the fisherfolk live the life of exiles on the mainland and long for permission to return to their old haunts and birthplaces, even though they would thereby run the risk of contracting the disease and of dying. To many of these fisherfolk the inland life is more like banishment and imprisonment than anything else, and they frequently beg to be allowed to return to die in their own land.* » Roscoe (1969* [1921], 73).

7. « *We hear it is said that the English have brought this sickness by the "magic," that they may "eat" the land. "Has not the Government made a law that all uninhabited land shall belong to the English?" Therefore, they want to kill the people off the coast lands and islands that they may claim them.* » Rev. H.T.C. Weaterhead, Bugala, 18/11/1904, *Church Missionary Intelligencer and Record*, vol. 29, 1905, 524. Cité dans Webel (2019b, 62). Pour les accusations de sorcellerie à l'encontre de la Grande-Bretagne, voir *ibid.* (96). Pour la postérité de ses rumeurs dans les années 1920 : Soff (1971, 197). Ces accusations sont banales à l'échelle du continent (Lyons 1992, 3).

8. Dans l'article 15 du *Uganda Agreement* : « *Waste and uncultivated land to be vested in Her Majesty's Government to be controlled by the Uganda Administration.* » Consultable par exemple sur : <http://www.buganda.com/buga1900.htm> [archive].

À la suite de la maladie du sommeil qui culmine entre 1904 et 1908, la Première Guerre mondiale ébranle à son tour l'Ouganda colonial. L'usure du système colonial est grandement accélérée par le conflit. L'Afrique de l'Est constitue l'un des fronts oubliés de la guerre (Austen 1968, 109-126 ; Moyd 2014 ; Parsons 1999 ; Hodges 1986 ; Moyse-Bartlett s.d. [1956], vol. I, 259-415 ; Strachan 2007, 131-184 ; Iliffe 1979, 240-272). Dès 1914, des troupes africaines, encadrées par des officiers européens, s'affrontent. Les militaires de l'Afrique de l'Est allemande s'opposent à ceux de l'Empire britannique, à la Force publique belge du Congo, puis aux forces portugaises au Mozambique. La majorité des colonies allemandes d'Afrique sont vaincues assez rapidement. Mais en Afrique de l'Est, les forces alliées, malgré une supériorité numérique écrasante, ne parviennent pas à venir à bout de la résistance des forces allemandes. Les combats continuent même au-delà du 11 novembre 1918, la nouvelle de l'armistice atteignant difficilement les derniers Allemands retranchés au cœur de l'Afrique. C'est une guerre moderne, totale, sans aucun égard pour la population civile. La tactique de la terre brûlée est un instrument clef de la résistance allemande. Des centaines de milliers de soldats et plus d'un million de porteurs sont mobilisés dans un combat particulièrement meurtrier. Plus de 100 000 porteurs y laissent leur vie (Iliffe 1979, 240-272) : une mobilisation et des pertes énormes à l'échelle de l'Afrique. Pour donner un point de comparaison, la France transporte en Europe 134 000 soldats ouest-africains pour combattre l'Allemagne (Michel M. 2003, 196). Ce contraste montre bien l'ampleur de l'horreur oubliée du front est-africain.

L'impact de la Première Guerre mondiale, en Ouganda même, a été négligé par les historiens (Ingham 1958, 133-140). L'Ouganda fournit surtout un important effort de guerre. Le front ougandais n'est pas très actif : les combats ont lieu pour l'essentiel plus au sud, en territoire allemand. L'Afrique de l'Est allemande est totalement ravagée par la guerre. Entre 1914 et 1916, les Britanniques harcèlent les Allemands à partir du lac Victoria pendant que ces derniers contiennent sans difficulté les troupes alliées à proximité de la frontière coloniale, sur la rivière Kagera (Médard H. & Kidari 2019, 27). Le front s'éloigne de l'Ouganda en 1916 avec l'offensive victorieuse des troupes congolaises belges vers Tabora, au centre de la Tanzanie actuelle. Des milliers de volontaires ougandais participent aux combats au sein des King African Rifles (KAR, l'équivalent est-africain des tirailleurs sénégalais). Les Baganda alphabétisés s'illustrent en particulier dans les services de santé de l'armée coloniale. D'après Ehrlich (1982, 422), outre des militaires proprement dits, 63 000 porteurs ougandais sont formellement embrigadés – officieusement beaucoup plus. Hodge (1978, 114) estime quant à lui que, militaires et porteurs confondus, presque 200 000 Ougandais sont mobilisés. Ces derniers sont décimés

par la fatigue, une alimentation inadéquate et la dysenterie. En 1914, la mortalité atteint 32 % dans certains contingents ougandais ! Elle reste très élevée tout au long de la guerre (Hodges 1986, 123-125). L'économie de guerre et les réquisitions pèsent lourdement sur la population (Kuhanen 2005, 223). Après plusieurs années de conflits, les civils et combattants sont particulièrement affaiblis et vulnérables. L'Ouganda chancelle sous une succession de famines et d'épidémies. En 1917, la méningite cérébro-spinale, accompagnée de la variole, frappent particulièrement durement (*ibid.*, 266-267). L'armistice ne met pas fin immédiatement au drame : 1918 et 1919 sont des années terribles. La peste bovine ravage le bétail, plus de 200 000 bêtes sont perdues (un tiers du cheptel ougandais) (*ibid.*, 214). La sécheresse dégénère localement en grande famine qui fait des milliers de morts. L'est de l'Ouganda, fragilisé par l'essor forcé de la culture du coton, souffre particulièrement⁹. Au Buganda, malgré un climat plus clément, une disette sévère se prolonge durant deux ans¹⁰. La peste sévit à Kampala-Mengo et oblige le roi à fuir son palais¹¹. La grippe espagnole n'épargne pas l'Afrique de l'Est : elle tue environ 25 000 personnes en Ouganda. Les régions périphériques, le Nord et l'Est, plus fragiles écologiquement et économiquement, sont particulièrement meurtris par ces calamités, mais le traumatisme est indéniable, y compris au Buganda (Low 1982, 110-111 ; Ehrlich 1982, 422 ; Kuhanen 2005, 267).

La grippe espagnole de 1919 est la dernière des épidémies de très grande ampleur qui se succèdent depuis le milieu du XIX^e siècle. Mais l'effectif de la population du Buganda semble continuer à baisser dans les années 1920. Cela oblige à de nouveaux investissements, notamment contre des maladies endémiques, en particulier les maladies vénériennes (Doyle 2006, 82-95 ; Vaughan 1991 ; Tuck 1997 ; Kuhanen 2005, 275-306) qui sont perçues comme galopantes suite au conflit mondial. Paradoxalement, les politiques sanitaires coloniales sont très impopulaires (Twaddle 1993, 273-278). Une part de l'hostilité est due sans doute à une mauvaise compréhension de la médecine moderne. Mais il faut relativiser cet élément au cœur de l'argumentation coloniale : les Baganda sont très friands de la médecine moderne lorsqu'elle est pédagogique et qu'elle obtient de véritables résultats. Comme toujours dans le système colonial, on cherche à pallier l'absence de moyens financier en Ouganda par un surcroît d'autoritarisme bureaucratique aveugle et brutal

9. Christopher Youe (1986, 128) mentionne des milliers de morts. Ehrlich (1982, 422) estime le nombre de mort à 4 000 dans l'est de l'Ouganda. Antony Low (1982, 110) annonce plus de 100 000 morts.

10. Daudi Chwa, Apolo Kagwa, Stanislas Mugwanya, Y. L. Musajalumbwa to Lord Milner, secretary of state for colonies, Mengo, 8/5/1919, in « Increase of Poll Tax », 491A (National Archives, CO 536/9) ; Kuhanen (2005, 223-225).

11. Miti, *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole*, 1031 (Center for Research Libraries) ; Kuhanen (2005, 267-271).

(quarantaine, dépistage et traitement forcé...). Les soins sont militarisés et les Africains infantilisés. Les questions sanitaires constituent aussi un prétexte idéal et maintes fois utilisé pour imposer toute une série de mesure d'ordre public, de contrôle territorial et de ségrégation raciale (Twaddle 1993, 240-245). Comme le montre Bernard Calas (1998, 55-57), à Kampala, la ségrégation raciale, seulement partiellement assumée par les autorités, est instaurée via des mesures sanitaires. Brutalisés dans leur corps (par les douloureuses ponctions lombaires nécessaires au dépistage de la maladie du sommeil, par exemple), violés dans leur intimité (par le dépistage forcé des maladies vénériennes : Tuck 1997, 126-131), prisonniers de règlements sanitaires tatillons et omniprésents, les Ougandais souffrent des politiques sanitaires coloniales violentes et oppressives, ce qui cause, initialement, un mécontentement sourd.

À la fin des combats succède rapidement une crise économique mondiale qui secoue naturellement aussi l'Ouganda. La Première Guerre mondiale et la crise économique qui lui succède constituent le coup de grâce pour les quelques entreprises européennes installées en Ouganda¹². Une grande crainte des Est-Africains durant toute la période coloniale est celle de la domination du colonat européen. Rétrospectivement, nous savons que les tentatives de créer des conditions favorables à une économie de plantation dominée par les Européens n'ont rien donné en Ouganda. Pourtant cette situation n'était pas claire pour les Ougandais dans les années 1920. Jusqu'aux indépendances, les débats récurrents concernant la « *closer union* » (l'union des quatre colonies britanniques est-africaines, l'Ouganda, le Kenya, Zanzibar et le Tanganyika) et ses nombreux avatars maintiennent en alerte les Ougandais terrorisés par la crainte de tomber sous le joug des colons européens du Kenya (Apter 1961, 166, 172-180 ; Wrigley 1970, 24-43 ; Low & Pratt 1960, 157, 228-231 ; Hanson 2003, 12 ; McKnight 2000, 67 ; Youe 1986, 129-136 ; Brett 1973).

La crise économique mondiale culmine en 1920-1921. Elle perdure sous sa forme monétaire jusqu'en 1924. En 1921, les prix du coton, monoculture sur laquelle repose l'ensemble de l'économie coloniale, s'effondrent (Ehrlich 1982, 435 ; Wrigley 1970, 39). La crise de la livre sterling, nouveauté après un siècle de stabilité monétaire, a des effets jusqu'en Afrique de l'Est. La monétarisation coloniale est brutale dès le départ. Le pouvoir britannique a imposé un changement de monnaie au début du xx^e siècle. La démonétisation en 1901 des cauris (petits coquillages de l'océan Indien) et leur remplacement par la roupie (pièces en argent et en cuivre) a été particulièrement traumatisante pour les Baganda (Low & Pratt 1960, 100-101 ; Hanson 2003, 154, 193-194 ; Tuck 2006). Les effets monétaires de la

12. Par exemple: File « Land Policy », 12/9/1922, 301-325 (National Archives, CO 536/120) ; « Land Policy », 7-11-1922, 277-301' (*ibid.*, CO 536/121) ; Taylor T.F. (1986 ; 1978).

Première Guerre mondiale désorientent encore plus la population. Une nouveauté, le papier monnaie, fait irruption dans l'économie ougandaise. En 1918, des roupies indiennes papiers sont mises en circulation. En juillet 1920, le florin remplace officiellement la roupie, mais sans que l'Afrique de l'Est soit suffisamment approvisionnée en numéraire. Par conséquent, les pièces et les billets indiens continuent à circuler. Puis sans préavis, du jour au lendemain, le 8 février 1921, la roupie est démonétisée et retirée de la circulation. Alors que la roupie repose sur un étalon argent, le florin est rattaché à la livre sterling, donc à un étalon or. Pendant plusieurs mois, les variations entre les cours de l'or et de l'argent déstabilisent les monnaies ; les taux fixes entre la roupie et le florin, pendant cette période de transition exagérément longue, offrent des opportunités de spéculation spectaculaires qui conduisent à l'abandon du florin, remplacé par le shilling. C'est chose faite en janvier 1922 (Ehrlich 1982, 430). En termes de pouvoir d'achat, la valeur de ces monnaies est variable et instable, ce qui nourrit un mécontentement important (Pallaver 2015 ; 2019). Naturellement la population souffre et Kampala connaît en 1921 ses premières grèves d'importance (McKnight 1996, 349).

L'Ouganda est particulièrement ravagé par la mondialisation microbienne qui accompagne l'expansion européenne. La maladie du sommeil qui décime les rivages et les îles d'Ouganda n'est pas une fatalité naturelle, mais le fruit de la désorganisation qui accompagne la traite, puis la conquête impériale et enfin de la gestion extractive et maladroite des administrations coloniales. La Première Guerre mondiale a un effet direct sur l'Afrique de l'Est (mortalité liée à l'effort de guerre, crise économique et monétaire qui y fait suite, etc.). Elle présente aussi un effet démultiplicateur sur les effets pervers et les contradictions du système colonial.

Un système colonial oppressif à bout de souffle

Les vingt premières années du xx^e siècle sont une période de changement très rapide en Ouganda. Le système colonial est un système particulièrement injuste et oppressif, même si l'Ouganda s'en sort relativement à bon compte par rapport à ses voisins. En Ouganda, il repose depuis 1900 sur trois piliers : la production de coton, le travail forcé et les chefs africains chrétiens. Dans les années 1920, ce système, montre de gros signes de fatigue et la machine est en grande partie grippée. Le pouvoir colonial est alors contraint de revoir ou d'aménager ses relations à ces trois éléments.

D'un point de vue économique, la priorité est que la colonie ne coûte rien au contribuable métropolitain. L'équilibre budgétaire est péniblement atteint grâce à la culture du coton et au travail forcé. Le coton est une culture,

particulièrement facile à imposer par la contrainte à une population ou à des travailleurs récalcitrants (Fortt 1973, 69 ; Kuhanen 2005, 163-170, 211-212, 217-220). Elle ne demande pas de soins minutieux et le travail agricole peut être aisément supervisé par des contremaîtres ou des moniteurs agricoles. D'un point de vue économique, jusqu'aux changements des années 1920, le coton sert surtout à payer les impôts (les Baganda sont soumis à une capitation de 5 roupies depuis 1909 [Hansen 1984, 178]), et par là à financer la domination coloniale (Jamal 1978). Progressivement les propriétaires de *mailo* s'aperçoivent de l'opportunité que représente le coton en termes de loyer. Ils étendent leur prélèvement en nature (*Njuvvo*) vers le coton. Au début des années 1920, le *Lukiko* formalise ce prélèvement des propriétaires à un niveau de 10 % du produit des cultures de rente dont le coton fait partie. Dans la pratique, ces taux peuvent être beaucoup plus importants¹³. Le coton rémunère les chefs africains, les propriétaires de *mailo*, les colporteurs, les grossistes (indiens et européens) et les compagnies d'égrenage de coton. Il finance l'État via les impôts directs et indirects. La population paysanne, en revanche, n'en retire qu'un travail pénible qui s'insère mal dans le calendrier agricole. Tout ce système de production augmente la malnutrition, les cultures vivrières étant souvent sacrifiées à la production forcée du coton, et les paysans ont juste de quoi payer leurs impôts avec le coton.

Pourtant cette culture a un succès exceptionnel en Ouganda, sans équivalent dans le monde colonial du début du xx^e siècle (Richards 1973, 61 ; Engdahl 1999). Le succès n'est pas dû au climat ou aux qualités du sol, somme toute peu adaptés à cette culture. Il est dû à la capacité remarquable des chefs ganda à obliger la population à cultiver cette plante et à porter la récolte jusqu'au chemin de fer ou au lac. L'efficacité des chefs est liée à une conjonction d'éléments. Ils sont les héritiers d'une administration du royaume datant d'avant l'ingérence britannique, exceptionnellement efficace et serrée pour l'Afrique. L'ancien régime s'était doté d'une capacité brutale à faire émerger une élite d'une extrême compétence et adaptabilité. C'est de ce cadre qu'est issue la première génération de chefs coloniaux. Ces derniers, tous chrétiens, sont déjà alphabétisés lorsque les Britanniques s'emparent de l'Ouganda : ils sont prêts au passage à une administration coloniale plus bureaucratique, construite autour de l'écrit. Le nouveau régime s'appuie sur une force armée coloniale extérieure qui donne une force de contrainte inédite. Une majorité des leaders adhèrent initialement idéologiquement au protectorat britannique, via le christianisme et leurs idéaux de réformes et de progrès. Ils profitent des nouvelles opportunités pour renforcer leur emprise sur la population et pour s'enrichir. Cela fascine

13. *Njuvvo* : part de la récolte due au propriétaire de *mailo*. Voir Hansen (1984, 182-183) ; Haydon (1960, 141-142) ; Thomas & Spencer (1938, 69).

en particulier les chercheurs des années 1950-1960 (Fallers 1956 ; Richards 1959 ; Apter 1961 ; Fallers 1964).

Comme on peut s'y attendre, ce niveau de contrainte sape la légitimité des chefs. Le coton les rend riches, mais aussi extrêmement impopulaires. Avec le temps, durant l'entre-deux-guerres, la culture du coton est mieux acceptée. La rémunération augmente, la commodification rentre dans les mœurs et donc, au-delà des impôts, l'argent prend plus d'importance dans la vie des Ougandais ; il devient un objectif en soi et le coton un moyen important pour s'en procurer (Ehrlich 1982 ; Thompson 2003).

Des débuts de la production coloniale de coton en 1904 à la fin des années 1940, la rémunération du coton est l'objet de bras de fer récurrents entre les producteurs et les différents acteurs de la chaîne de transformation et de commercialisation. Les cultivateurs sont toujours rémunérés à des tarifs très inférieurs au prix du marché. La tentation est grande chez ces derniers d'abandonner la culture. C'est d'ailleurs le remplacement du coton par le café après-guerre qui est la source de la grande prospérité agricole du Buganda dans les années 1950 (Brett 1973, 217-265).

Le pouvoir colonial est conscient de sa propre dépendance à cette monoculture et du peu d'amour que les producteurs ganda portent à cette plante. Dans l'après-Première Guerre mondiale, la production du coton au Buganda décline alors même qu'elle connaît un essor important dans l'est de l'Ouganda. Dans une recherche de boucs émissaires typiquement colonial, le gouverneur Coryndon attribue ce déclin et ce désamour non à l'action de son administration, mais à la rapacité des propriétaires de *mailo* dont les ponctions sur la récolte et le travail découragent les paysans producteurs (Mamdani 1977 ; 1976, 123).

La prolongation de la culture du coton par les paysans ganda dans les années 1920 et 1930 repose certes sur l'absence de produits de rente alternatifs, mais surtout sur la contrainte administrative.

Le travail et la culture forcés constituent l'un des piliers de la colonisation. C'est une des formes d'oppression les plus exécrées par la population et l'une des sources majeures du mécontentement (Apter 1961, 123 ; Low & Pratt 1960, 224, 233-234, 237 ; Hanson 2003, 149, 155-158, 166-182 ; Kuhanen 2005, 163-170). Les prestations en travail sont parfois gratuites, d'autres fois rémunérées symboliquement. Certains impôts peuvent être convertis en travail. À son apogée, à la veille de la Première Guerre mondiale, le travail obligatoire au Buganda représente annuellement de cinq à six mois de travail par an. Après la guerre, il est réduit à quatre mois, ce qui reste considérable (Hanson 2003, 171 ; 1984, 175-189 ; McKnight 1996, 132-170, 242-286). La charge de travail est très inégalement répartie, une large partie de la population s'efforçant d'échapper à ces prestations excessivement lourdes (Atanda 1969). Les corvées se subdivisent en trois catégories principales

en fonction du destinataire : le propriétaire (*Busulu*), l'administration du royaume du Buganda (*Luwalo*) et l'administration coloniale (*Kasanvu*). Notons que la distinction entre chef et propriétaire est une innovation de l'accord de 1900 : c'est elle qui transforme les relations patron/client en relations propriétaire/tenancier. Comme nous l'avons vu, on ne distingue pas auparavant entre tribut et loyer. En 1900, la propriété du *mailo* et l'autorité administrative sur les hommes se recourent provisoirement. Dans les années 1920 au Buganda, le *Busulu* désigne un loyer payé par les tenanciers pour un mois de travail ou 5 roupies (Hansen 1984, 183-186 ; West 1972, 69¹⁴). Le *Luwalo*, à la même époque, astreint l'ensemble de la population masculine adulte du Buganda à un mois de travail non rémunéré. Il peut être racheté à partir de 1922 par une redevance annuelle de 10 shillings (Hansen 1984, 182-183 ; McKnight 1996, 256-260 ; Kuhanen 2005, 176-178 ; Okia 2017). Le *Kasanvu* est une forme de travail rémunéré (faiblement), mais obligatoire, destiné au gouvernement colonial. Innovation coloniale sous couvert de tradition africaine, il s'élève à deux mois de travail annuel à partir de 1912. Cette réquisition est particulièrement détestée durant la guerre (Hansen 1984, 178-182 ; Hansen 1993 ; McKnight 1996, 156-157, 241-256 ; Kuhanen 2005, 168-169, 207-210). On peut voir qu'au sortir de la Première Guerre mondiale, les habitants du Buganda sont soumis à un régime de corvée particulièrement lourd, même pour le monde colonial (les Ougandais, selon une estimation plus tardive, subissent une pression fiscale six fois plus forte que les habitants du nord du Nigeria : Kuhanen 2005, 175). Cette situation est aggravée au sortir de la guerre par la nécessité du gouvernement colonial de rééquilibrer ses finances (*ibid.*, 173).

L'administration mène un combat d'arrière-garde pour limiter les possibilités de rachats des corvées. Officiellement, c'est pour ne pas chambouler la nature des relations entre les chefs et une population « primitive ». En réalité, l'abandon du travail forcé obligerait à une augmentation des rémunérations du travail. Bien que ce ne soit pas avoué, le travail forcé est aussi une forme de « dressage » de la population indigène. L'administration coloniale rechigne donc à abandonner cet instrument de soumission (Fremigacci 2013). Néanmoins, ces pratiques sont anachroniques dans les années 1920, et, malgré la mauvaise grâce de l'échelon local de l'administration coloniale, le rachat se systématisait progressivement.

L'augmentation des corvées royales était déjà l'objet d'un mécontentement sourd dès les années 1880, avant même l'arrivée des Britanniques. La colonisation va démultiplier massivement les demandes sur la main-d'œuvre africaine. L'État colonial a des ambitions d'État moderne, sans les moyens techniques et financiers qui les accompagnent. Il compense cette faiblesse par un appétit inépuisable de main-d'œuvre, mais l'administration

14. Kuhanen (2005, 180-181) affirme que cette évolution se déroule dans les années 1930.

coloniale n'est pas le seul acteur. L'accord de 1900 démultiplie le pouvoir des chefs, et ces derniers augmentent de façon considérable leur demande sur le travail de leurs tenanciers et de leurs administrés. Naturellement, la pression sur la main-d'œuvre est portée à son maximum durant la guerre, et ce jusqu'à l'épuisement total de la population.

Dans les années 1920, le *statu quo* n'est plus possible. Heureusement, l'utilité du travail forcé décline. Le portage, dévoreur insatiable de main-d'œuvre, cède progressivement le pas au transport motorisé (ce changement s'affirmera dans les années 1930). La nécessité du recours au travail forcé en est grandement réduite. La condamnation de ces pratiques par l'opinion métropolitaine devient plus pressante. En Ouganda, les débats internes sont houleux, les combats d'arrière-garde nombreux, en particulier dans les échelons inférieurs de l'administration (Wrigley 1970, 47 ; Kuhanen 2005, 176-177). Souvent, elle s'efforce de camoufler le recours à la réquisition de travailleurs sous différents artifices. Malgré les résistances et la force de l'habitude, les choses s'amélioreront peu à peu pour les Ougandais. Par exemple, en 1922, le *Kasanvu* est aboli (Hanson 2003, 167, 196). L'administration coloniale renonce, bon gré mal gré, à une main-d'œuvre gratuite.

L'appât du gain se substitue de plus en plus à la contrainte (Kuhanen 2005, 187). Dans ce contexte, les chefs, élément indispensable pour la culture obligatoire et le travail forcé, cessent de constituer l'élément clef de la production et naturellement leur position dans le système colonial en est affaiblie (Wrigley 1970, 48).

On ne peut séparer les châtiments corporels du travail obligatoire et de la culture forcée du coton. La chicotte (*kiboko*) est un instrument clef du système colonial en Ouganda jusqu'à la fin de la guerre. Dans les années 1920, cette pratique est de moins en moins acceptable pour l'opinion britannique et par certains des administrateurs coloniaux. Le recours aux châtiments corporels crée des abus récurrents. La nouveauté à partir des années 1920 est que des scandales en cascade montent jusqu'à Londres¹⁵. Les dossiers sur ces questions deviennent fréquents dans le fonds du ministère des Colonies à Kew¹⁶. Prise entre plusieurs logiques, la politique coloniale en Ouganda est particulièrement contradictoire et incohérente : d'un côté, elle tente, de manière illusoire, de réglementer, contrôler et humaniser les châtiments corporels ; de l'autre, elle craint de ne plus pouvoir mobiliser de main-d'œuvre sans le bâton. Paradoxalement, hormis cette question des châtiments corporels, la justice coloniale n'est plus une cause majeure de

15. Pour un exemple dans l'est de l'Ouganda dans les années 1920 : Summers (2002).

16. Entre 1920 et 1926, la série CO 536 (« Colonial Office: Uganda Original Correspondence. National Archives ») dans les dossiers 536/104, 536/110, 536/113, 536/125, 536/126, 536/127, 536/133, 536/139...

mécontentement dans les années 1920. C'était pourtant l'une des principales raisons qui mènent les Baganda sur le chemin de la révolte entre 1897 et 1899. Le *Uganda Agreement* laisse au royaume du Buganda l'essentiel de ses prérogatives judiciaires quotidiennes. La frustration contre la justice coloniale en est rendue moindre, et elle est dirigée contre les chefs.

Entre 1900 et 1920, aucune de ces politiques vis-à-vis du coton et de la main-d'œuvre n'aurait été possible sans la collaboration intéressée des chefs ganda. Ils constituent l'élément oppressif du système colonial au contact direct de la population. La popularité des chefs subit donc le mécontentement de la population, et ils perdent leur légitimité (Karlström 1999, 95-101). Il n'est pas surprenant que, dans un contexte particulièrement royaliste, la population se tourne vers la nostalgie d'un âge d'or passé, le temps où les chefs étaient honorables, justes et respectés, le temps imaginaire des *Bataka*.

En 1924, des ajustements contre les abus les plus criants du régime colonial en Ouganda sont en cours, mais les contradictions internes de l'administration rendent ces évolutions peu lisibles pour les contemporains. Un décalage entre ces évolutions et leurs perceptions par les acteurs est inévitable. La peur et le mécontentement perdurent un moment même après le retournement de tendances.

Des vieux chefs africains en disgrâce

La relation entre l'administration coloniale et les chefs africains connaît une transformation importante après la guerre (Apter 1961, 125, 139 ; Wrigley 1970, 13-66 ; Ehrlich 1982 ; Twaddle 1969a, 313, 316, 320). Les besoins de l'administration ont changé. On ne désire plus des chefs de guerre, avec une base de pouvoir autonome et de forte personnalité : l'État colonial cherche maintenant des bureaucrates, des courroies de transmission obéissantes. Il ne suffit plus d'être alphabétisé en luganda pour constituer le chef idéal. Il faut avoir une éducation secondaire anglophone. Par ailleurs, le modèle de rémunération privilégié à partir des années 1920 est celui du salariat et non plus de la dotation en terre et de l'intéressement à la production de coton (Wrigley 1970, 50-51, 55).

En raison de ces changements, l'efficacité et l'utilité des vieux chefs déclinent ; ils ne sont plus perçus comme une classe moderne, moteur du changement, comme ils l'étaient encore lors de la systématisation de la culture (forcée) du coton. Au contraire, au début des années 1920, un gouverneur comme Robert Coryndon qualifie avec mépris le Buganda de « ploutocratie »¹⁷. Dès 1922, la priorité est de privilégier les producteurs et non plus les chefs. Sous le prétexte d'une réponse à la contestation du *Uganda Agreement* par le mouvement des *Bataka*, des réformes pour

17. « *Plutocratic Buganda country* », Coryndon cité dans Youe (1986, 149).

protéger les paysans sont élaborées¹⁸. Elles aboutissent en 1927 à la *Busulu and Njuvvo Law*. Cette loi permet aux paysans de racheter à un taux fixe (rapidement érodé par l'inflation) les corvées *Busulu* et les loyers *Njuvvo* qu'ils doivent aux propriétaires de *mailo* et, surtout, la loi leur garantit la sécurité de tenure¹⁹. Cette réforme aboutit à la propriété duale qui caractérise encore le *mailo* aujourd'hui, malgré les réformes de 1998 et 2009. Protégés des propriétaires, les occupants de la terre s'autonomisent ; ils peuvent ainsi transmettre, diviser et même aliéner leurs parcelles de manière autonome. Deux marchés fonciers parallèles pour les mêmes parcelles se développent, l'un pour la propriété *mailo* et l'autre pour les *bibanja* (terres allouées aux tenanciers). Propriétaires héritiers de 1900 et ex-tenanciers cohabitent et se partagent la propriété et les droits sur les mêmes parcelles (Médard C. & Golaz 2018).

Dans les années 1920, nous assistons à une évolution qui se retrouve à travers toute l'Afrique coloniale : une nouvelle génération de technocrates européens, jeunes, mieux formés, marqués par la guerre, remplace les administrateurs pionniers des années 1890-1900. Ils sont confrontés à un système paralysé par les contradictions internes, sous-capitalisé, inefficace et à la moralité douteuse. Une recherche de boucs émissaires découle naturellement de cet état de fait²⁰. Les chefs africains constituent alors le fusible idéal. En Ouganda, les jeunes administrateurs britanniques perçoivent ces chefs comme un pouvoir parasite et rival. L'arrogance et la richesse des vieux oligarques chrétiens deviennent insupportables pour ces jeunes gens imbus de leur supériorité raciale. Rappelons que les revenus d'Apolo Kagwa dépassent ceux du gouverneur de l'Ouganda. L'évolution de l'opinion des administrateurs rejoint en cela celle de la majorité des Ougandais.

Robert Coryndon, gouverneur de 1917 à 1922, tente d'affermir son pouvoir sur l'État ganda. Pour imposer sa volonté dans le domaine fiscal comme dans le foncier, il développe sa propre interprétation de l'accord de 1900. Celle-ci est en rupture flagrante avec les pratiques précédentes. Le gouvernement du royaume du Buganda et le *Lukiko* réagissent promptement. Comme ils l'avaient déjà fait en 1910 (McKnight 1996, 123-128), ils recrutent des avocats britanniques et font appel à Londres. En 1919, ils parviennent, sur les bases d'une lecture orthodoxe et ancienne du

18. Daudi Chwa Kabaka to Governor, Mengo, 25/10/1925 (Uganda National Archives, A46/2214) ; Scott A.C.S to Hon. HC, 25/11/25 [Entebbe] (*ibid.*).

19. File « Butaka Lands », 1-112 (National Archives) ; Kasirye, « The Life of Stanislas Mugwanya », chap. 21, in *Source Material in Uganda History*, vol. 2, 135/335-136/336 (Africana Library) ; Kuhanen (2005, 184-187, 194). Sur le *Busulu* aujourd'hui : Médard C. & Golaz (2013, 6).

20. Pour ce même phénomène mais concernant les frontières coloniales, voir Lefebvre (2011).

traité de 1900, à faire annuler en appel par Londres une augmentation de la capitation exigée par le gouverneur à Entebbe. Le ministre des Colonies désavoue Coryndon et le réprimande vertement²¹. C'est une première dans une longue suite de conflits qui se répètent sur ces bases jusqu'aux années 1950 (Kuhanen 2005, 171-174). Face aux tentatives des Britanniques d'empiéter sur le traité, les élites ganda sacralisent de plus en plus le document. « *We made our first treaty in 1900 [...] and we look upon it as a "sacred document"* »²² (« Nous avons signé notre premier traité en 1900 [...] et nous le considérons comme un "document sacré" »), écrit le roi Daudi Chwa en 1919 (Muteesa II 1967*, 62).

Contré par une lecture conservatrice, le traité de 1900 perd aux yeux de l'administration coloniale sa flexibilité. D'instrument de domination, il devient un frein au pouvoir colonial. Cela mène à une remise en cause de l'accord lui-même par une partie des membres de l'administration coloniale. Celle-ci s'articule autour de l'ignorance, supposée, de la situation locale des premiers Européens (sir Harry Johnston) et de la rapacité des chefs africains (sir Apolo Kagwa) (Wrigley 1970, 51-52). Le *Uganda Agreement* est qualifié d'anachronique²³, de « gaffe ethnographique colossale »²⁴ par les autorités coloniales.

John Sturrock, qui a une longue expérience du Buganda, est l'administrateur colonial en charge du Buganda de 1914 à 1926 et tuteur auparavant du roi Daudi Chwa enfant. Il exprime les choses de cette manière en 1921 :

« *I do not know whether it is now possible to ascertain to what extent the existing land system of the Baganda was studied prior to the drafting of the 1900 Agreement. If it was studied to any extent one can only suppose that the deliberate intention was to disregard it in every respect and to substitute a system similar to our own which was entirely foreign to Baganda ideas and entirely subversive of Buganda Custom*²⁵. »

21. Youe (1986, 146-152) ; File « Increase of Poll Tax », 30/6/1919, 486 (National Archives) ; File « Sese Islands », 1/7/1922, 573-624 (*ibid.*, CO 536/119). Un recours précédent à un avocat à Londres pour contrer la politique foncière du gouvernement colonial en Ouganda se produit aussi en 1912. Les régents agissent de la sorte sur la suggestion des missionnaires de la CMS (Taylor T.F. 1986, 52-54).

22. Daudi Chwa, A. Kagwa, S. Mugwanya, Y.L. Musajalumbwa to Lord Milner, secretary of state for the colonies, Mengo, 8/5/1919, in « Increase of Poll Tax », 486 (National Archives).

23. Coryndon to secretary of state for the colonies, Entebbe, 30/6/1919, in « Increase of Poll Tax » (*ibid.*).

24. « *The Uganda (i.e. Buganda) Agreement of 1900, which was a colossal ethnological blunder* [+ajout manuscrit:] *in this matter of land tenure.* » « Minutes », 12/9/1922, in « Land Policy » 304 (National Archives, CO 536/120).

25. Sturrock, Provincial commissioner, to chief secretary (Entebbe), Kampala, 4/6/21 (Uganda National Archives, A46/2212).

« Je ne sais pas s'il est maintenant possible de savoir combien le système foncier du Buganda de l'époque avait été étudié avant la rédaction de l'accord de 1900. S'il a été étudié de quelque manière que ce soit, on peut seulement supposer que l'intention délibérée a été de l'ignorer jusqu'à dans les moindres détails et de lui substituer un système similaire au nôtre qui était totalement étranger aux idées baganda et totalement subversif par rapport aux coutumes du Buganda. »

En d'autres termes, Johnston, qu'il soit ignorant ou non des coutumes locales, ne se souciait pas du tout de celles-ci et voulait leur disparition. Sturrock ajoute au dédain de Johnston le désir ethnocentrique maladroit de délibérément transformer la société ganda. À partir de 1919, c'est le ministère à Londres, plus conservateur et légaliste, qui rappelle à ses hommes sur le terrain l'importance de maintenir ce traité et les empêche de l'abroger²⁶.

Dans ce contexte de désillusion britannique à l'égard des chefs ganda, la naissance du mouvement des *Bataka*, qui lui aussi conteste l'accord de 1900 et le pouvoir qui en est issu, constitue une opportunité inespérée pour une partie de l'administration frustrée par le *Uganda Agreement* et humiliée par Londres (Wrigley 1970, 53-54). Sturrock, le commissaire provincial pour le Buganda, est très clair sur l'opportunité que représente le mouvement des *Bataka* pour l'administration britannique afin de contrer l'influence des grands chefs :

« *I have been speaking to the Kabaka on this matter [les Butaka] recently and intend to try again whether anything can be done on the lines of the proposed scheme [proposition de loi pour résoudre la question des Butaka, suggérée en 1917 par l'administration coloniale et rejetée par le Lukiko]. I am doubtful but possibly the pressure of the League proposed in an accompanying letter may have some effect*²⁷. »

« J'ai parlé de ce sujet [les *Bataka*] récemment avec le *Kabaka*, et j'ai l'intention d'essayer à nouveau de voir si quoi que ce soit peut-être fait en suivant les lignes du plan proposé [proposition de loi pour résoudre la question des *Butaka*, suggérée en 1917 par l'administration coloniale et rejetée par le *Lukiko*]. J'ai des doutes mais peut être que la pression de la *League* proposée dans une lettre jointe peut avoir un effet. »

Ce n'est pas un hasard si cette lettre de Sturrock n'est pas incluse dans les dossiers, pourtant volumineux et le plus souvent exhaustifs, destinés à aider Londres à se faire une opinion sur la question des *Bataka*. L'administration coloniale en Ouganda cherche à cacher son parti pris à ses supérieurs. À peu près au même moment, Sturrock donne un excellent

26. Par exemple Hansen (1984, 178).

27. Sturrock, Provincial commissioner, to chief secretary (Entebbe), Kampala, 4/6/21 (Uganda National Archives, A46/2212).

accueil et des encouragements à James Miti, l'un des principaux leaders du mouvement des *Bataka*, venu à Kampala se défendre contre des accusations d'Apolo Kagwa.

« [1922, en réponse à des accusations de sédition et de prélèvements illégaux de taxes formulées par Apolo Kagwa contre les *Bataka*] *The provincial commissioner expressed satisfaction with James' [Miti] explanation and far from showing disapproval seemed to encourage the movement by saying that cases of such contribution were not uncommon even in Europe*²⁸. »

« [1922, en réponse à des accusations de sédition et de prélèvements illégaux de taxes, formulées par Apolo Kagwa contre les *Bataka*] Le commissaire provincial exprima sa satisfaction des explications de James [Miti] et, loin de montrer de la désapprobation, il sembla encourager le mouvement en disant que des cas de ce type de contribution n'étaient pas rares, même en Europe. »

Par la suite, en 1922, l'administration britannique donne un congé à James Miti afin de faciliter sa participation aux activités de la Fédération des *Bataka*²⁹. Initialement, les autorités britanniques, en phase avec les critiques proférées contre les grands chefs ganda, protègent la presse proche des *Bataka* contre la colère d'Apolo Kagwa. En contrepartie, jusqu'en 1928, ces derniers épargnent dans leurs attaques l'administration coloniale (Scotton 1973 ; Ingham 1958, 168). Naturellement, l'administration britannique est loin d'être unie sur la question des *Bataka*. Si Sturrock est plutôt bienveillant vis-à-vis de leurs revendications, le Land Office y est farouchement hostile³⁰.

Quand les leaders du mouvement des *Bataka*³¹ contestent le partage de 1900 à partir d'un passage de l'article 15 concernant l'attribution de la propriété aux chefs en occupation avant l'accord, ils font exactement la même chose que l'administration coloniale³² au même moment avec

28. Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 1054 (Center for Research Libraries).

29. Lwanga Perezi, 1971, *The Life of James Miti*, 47 (Africana Library).

30. « *Purely from a land officer point of view the position of the Bataka Community is wholly impossible [...]*

All the above mean that twenty-two years of work and a very large sum of money has been expended on what has always been regarded as the correct reading of the Uganda Agreement. Such an interpretation has had the full support of the Government and I regard it as quite impossible to alter. » Land Officer à Assistant Secretary for Native Affairs, s.d. [sans doute 1922 ou début 1923], in « *Bataka Land in Buganda* » (Uganda National Archives, A46/2212).

31. J. Miti Kabazi & D.S. Basude to Daudi Chwa, Kampala, February 1922, in « *Bataka Lands* », 43 (National Archives, CO 536/125).

32. « *The leading men in whose hands was the distribution have without any doubt used their position to further their own ends without reference either to the wording of the Agreement or to the ancient system of land tenure. Many of the Bataka who, in the words of the treaty, were "the private landowners in possession of the estates" have suffered accordingly but it has naturally taken them many years to voice their grievance as a united body.* » Sturrock,

les mêmes arguments (et avec la même absence de succès). Cela confirme aussi que le mouvement des *Bataka* n'est pas composé seulement de vieux chefs de clan un peu rustres ou de grands chefs politiquement isolés par leurs nouvelles adhésions religieuses. Une frange du mouvement est composée de jeunes éduqués en contact avec l'administration et au fait de son évolution idéologique. Serwano Kulubya, éduqué à Makerere et employé par l'administration britannique, illustre cela à merveille. Dans les années 1930 et 1940, ce sont des hommes comme lui qui vont occuper les postes laissés vacants par la mise à la retraite de la vieille garde.

Au début des années 1920, si certains membres de l'administration coloniale ont de la sympathie pour les *Bataka*, cela ne signifie pas que l'ensemble de l'administration appuie le mouvement. On assiste à une neutralité bienveillante ou embarrassée de sa part, surtout sous le gouverneur Coryndon. Mais le temps que la commission d'enquête se constitue en 1924, celui-ci a déjà été transféré au Kenya. Cet aspect n'apparaît pas dans l'historiographie, d'abord parce qu'il est discret dans les sources, mais aussi car, depuis les années 1960, les historiens se sont surtout intéressés à la résistance et à l'origine des partis nationalistes africains. Ils ont été aveuglés par l'antagonisme violent qui oppose les *Bataka* et le pouvoir colonial à la fin des années 1940, un antagonisme qui cache les sympathies du début des années 1920.

On comprend comment, dans ce contexte, le pouvoir vieillissant du Premier ministre Apolo Kagwa ne parvient plus à museler les voix contestataires qui se multiplient. Elles sont protégées en sous-main par une partie de l'administration coloniale. Ces tensions sociales et économiques libérées aboutissent à des mouvements politiques et religieux qui contestent l'oligarchie au pouvoir, ou tout au moins le partage des prébendes en son sein.

La montée d'une opposition religieuse et politique ganda

Dans un contexte colonial africain, le mécontentement et la souffrance de la population aboutissent souvent à des mouvements religieux. L'Ouganda n'est pas une exception : la naissance de l'Église malakite en 1914 ressemble à beaucoup d'autres mouvements de ce genre à travers le continent. Au début des années 1920, les fondateurs de cette Église chrétienne séparatiste s'investissent dans un nouveau parti, la Fédération des *Bataka*, fer de lance de la contestation et principale plaignant devant la commission de 1924.

Provincial commissioner, to chief secretary (Entebbe), Kampala, 4/6/21, in « Butaka Land in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2212) ; Scott, Assistant Secretary for Native Affairs to Hon. C.S., Entebbe, 18/4/1922 (*ibid.*) ; McKnight (1996, 126-127).

Le mouvement des *Bataka* est avant tout un mouvement innovant qui proteste implicitement contre le système colonial et ses dérivés. Le point de départ du mouvement des *Bataka* est assez classique dans l'histoire du Buganda. Au moment d'un changement de règne, ici la fin d'une régence, une coalition de grands chefs mécontents s'unit pour tenter de prendre le pouvoir et chasser un Premier ministre surpuissant (Apolo Kagwa). Comme c'est devenu l'habitude depuis la fin des années 1880, ils cimentent leur engagement politique autour d'une religion partagée. Dans les années 1920, il s'agit de l'Église malakite.

Du point de vue des dynamiques politiques internes, la montée en puissance de la Fédération des *Bataka* correspond donc d'abord à l'arrivée à la majorité du roi et à la fin de la régence³³. James Miti, le leader de la fédération, l'explique clairement dans ses mémoires :

« On August 8. 1914, Daudi Chwa attained his majority by reaching the 18th year of his age. It was also the beginning of his reign, an occasion to which many had most eagerly looked forward to, especially the peasants who hoped to see the end of the regency and the restoration of their "butaka" (clan estates) which had been robbed from them by the three Ministers³⁴. »

« Le 8 août 1914, Daudi Chwa en atteignant l'âge de ses 18 ans est devenu majeur. C'était aussi le début de son règne, un moment que beaucoup attendaient impatientement, en particulier les paysans qui espéraient voir la fin de la régence et la restauration de leur "butaka" (domaine clanique), qui leur avait été dérobé par les trois Ministres. »

La succession ou l'arrivée à la majorité sont le plus souvent des moments de transition où les rapports de pouvoir et les allégeances peuvent être renégociés. Ce sont historiquement des moments propices où les clans peuvent marchander leur soutien au roi en échange du retour de *Butaka* spoliés (Hanson 2003, 209). La majorité de Daudi Chwa est annoncée dès 1914 (conformément à l'article 6 du *Uganda agreement* de 1900 qui fixe à 18 ans la fin de la régence), mais, en raison de la guerre, le roi ne peut affirmer réellement son pouvoir avant la fin des hostilités. Mais même après la fin de la guerre, Apolo Kagwa maintient le roi dans une position subordonnée et n'hésite pas à l'humilier en public à plusieurs reprises. « Chef des chefs de clan » (*sabataka*), Daudi Chwa parvient seulement à s'affirmer dans le domaine clanique où se concentre l'opposition au Premier ministre (Apter 1961, 139 ; Karlström 1999, 101-102).

James Miti, dans cet extrait de ses mémoires, projette de manière caricaturale ses propres préoccupations sur celles des paysans. Ces

33. Low & Pratt (1960, 199, 245-247) ; Hanson (2003, 208-209) ; J. Miti Kabazi & D.S. Basude to Daudi Chwa, Kampala, February 1922, in « Bataka Lands », 50 (National Archives, CO 536/125) ; Lwanga Perezi, 1971, *The Life of James Miti*, 44 (Africana Library).

34. Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 1003 (Center for Research Libraries).

derniers ont probablement des inquiétudes plus terre-à-terre. Il reste que le mécontentement dans les années 1920 se focalise sur le sort, après l'accord de 1900, des terres dites *Butaka* (Apter 1961, 123-124 ; Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 151-152). Mais Miti montre clairement que pour les Baganda, le moment a paru propice au changement en 1920. Nous aborderons d'abord la naissance d'un mouvement religieux contestataire puis son élargissement à un parti politique réformiste.

Les Malakites : une Église africaine indépendante et segmentaire

Dans un contexte de crise profonde, de souffrance et d'interrogations, la naissance de l'Église malakite n'est pas une surprise. Un petit nombre d'articles et de chapitres lui ont été dédiés depuis les années 1960 et ils synthétisent bien les dynamiques derrière l'essor puis le déclin de cette Église (Welbourn 1957 ; 1961, 15-112 ; Twaddle 1969b ; 1993 ; Oded 1995, 80-84 ; Hansen 1984, 440-443 ; Peterson 2016). Elle n'est pas seulement le fruit d'une « population irrationnelle » qui souffre, elle est aussi le résultat d'une intériorisation et d'une africanisation du message biblique après vingt-cinq ans de christianisme missionnaire³⁵. Cette nouvelle Église chrétienne, de son vrai nom *Ekibiina kya Katonda Omu Ayinza Byonna*, en anglais *The Society (ou le parti) of the One Almighty God*, est née en 1914. Arye Oded (1995, 80) en traduit le sens par « Dieu est omnipotent ». Comme beaucoup d'autres Églises africaines, elle se construit sur une lecture locale de la Bible en luganda et un ressentiment contre la domination européenne. Le mouvement se focalise en particulier contre la médecine³⁶, assimilée, à leurs yeux, à la sorcellerie. Cette interprétation naît dans les années 1890 de la lecture personnelle de la Bible en luganda par Joswa Kate *Mugema*. C'est seulement après 1900 que les politiques sanitaires coloniales se mettent progressivement en place. Elles provoquent un mécontentement croissant qui rend attractive l'assimilation de la médecine occidentale à la sorcellerie. Par extension, ils rejettent aussi les politiques vétérinaires de l'administration coloniale³⁷. Les malakites protestent aussi contre la

35. « *The Malaki sect, so called from the name of one of its founders, made its appearance in Buganda in 1914 and made rapid progress in many parts of the Protectorate but particularly among the Baganda, during the first two or three years of its existence. The tenets of the sect are based on a literal and distorted interpretation of the Bible, the main plank in its platform being a strong objection to all medical, sanitary and veterinary measures, and objection which is traceable to the fact that, in modern Luganda the word employed to signify a Medical Practitioner is the same as that which, in the Luganda version of the Bible, is used to translate such words as wizard and sorcerer.* » Gowers to Secretary of State for the colonies, Entebbe, 14/8/1929, in « *Bataka Lands* », 73-74 (National Archives, CO 536/125).

36. « *Attack by Amalakites on Mr Kendall* » (National Archives, CO 536/157/7) ; Tuck (1997, 238).

37. *Lukiiko Records*, 11/4/1916, 215 (Collection privée).

difficulté et les délais pour obtenir le baptême, tant chez les catholiques que chez les anglicans, contre la prohibition par les Églises chrétiennes de la polygamie, etc.³⁸ Deux grands chefs issus du protestantisme dominent le mouvement : Joswa Kate Damulira *Mugema* et Semei Kakungulu.

Joswa Kate Damulira (c. 1850-1942) (Welbourn 1961, 18-19, 23-25), que nous rencontrerons beaucoup à propos de la commission d'enquête de 1924, est le dernier *Mugema* à combiner une fonction clanique (chef du clan du *Nkima*-singe) et une fonction de chef de comté (du Busiro en l'occurrence). Il occupe ce poste de 1889 à 1919. Chrétien de la première heure, comme Apolo Kagwa, Stanislas Mugwanya ou Mika Sematimba, c'est longtemps un chef et un protestant modèle. *A posteriori*, on note néanmoins quelques signes avant-coureurs de son interprétation spécifique du message chrétien et de son mécontentement politique³⁹. Il se fait remarquer dès les années 1890 par son opposition à la médecine européenne. Ensuite, il est le seul personnage de son rang à refuser de signer l'accord de 1900, mais il accepte néanmoins les domaines qui en découlent. Au printemps 1900, il s'aperçoit,

38. « Lorsqu'en septembre 1914 je débarquais à Entebbe après une année d'absence, il n'était bruit dans le pays que des prédications et des retentissants succès de Malachie, diacre de la "Church of England". Ecce universus Israël sequitur Absolom (Malachiam) gémissait d'un ton désolé le Katikiro Mgwanya lui-même à notre première entrevue à Rubaga. Ce Malachi, aumônier et familier d'un gouverneur de province protestant évidemment, avait commencé, de concert avec ce dernier, à s'affranchir de la tutelle des Révérends, et en octobre 1914, il s'était donné comme l'apôtre envoyé de Dieu pour prêcher aux Baganda le pur évangile de Jésus-Christ. La doctrine de ce nouveau leader religieux tient en trois articles :

1° Comme les maladies et les infirmités sont toutes envoyées par la Providence, recourir aux médicaments, surtout qui viennent de l'Europe, est une révolte contre Dieu. L'eau, le beurre et la terre sont les seuls remèdes qu'il soit permis d'employer pour obtenir la guérison ; le recours aux médecins et l'emploi de leurs médicaments est un péché.

2° La monogamie est une invention des Européens ; un homme peu avoir autant de femmes qu'il lui est possible de nourrir et d'habiller.

3° Aucune préparation, ni intellectuelle ni morale, n'est nécessaire pour recevoir le baptême ; le premier venu des païens ne connût-il ni Dieu ni Jésus Christ, peut être licitement baptisé sans aucune instruction préalable : tout s'arrangera à la résurrection.

[...] Ces prédictions malsaines ont trouvé hélas dans le pays un retentissant accueil. Des milliers de païens et surtout de païennes, n'ayant cure du christianisme, mais flattés de recevoir un nom de baptême qui les posât dans l'opinion, se firent baptiser par Malachie et leurs enfants avec eux. Un grand nombre de catéchumènes, catholiques et protestants, alléchés par un baptême si facile à obtenir, coururent, eux aussi, à l'ablution que leur offrait le diacre imposteur.

Le chiffre des adeptes de Malachie dépasse aujourd'hui m'assure-t-on les 120 000 ». « Rapport Général de Mgr Streicher [1914-1915] », in Vicariat Apostolique de l'Ouganda, Rapports annuels 1913-1914 à 1918-1919 » pages 137/185-138/186 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

39. « Mugema refuse la médaille de la Queen. » Diaire de Rubaga, 18/9/1896 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). Il assimile une décoration coloniale à un médaillon catholique de la Vierge.

comme beaucoup de Baganda, qu'il a confondu un carré de miles avec les miles carrés, c'est-à-dire un carré de 8 miles de côtés (64 miles carrés) plutôt que les 8 miles carrés qu'il reçoit (Low & Pratt 1960, 107). La superficie qu'il pensait obtenir en est bien réduite... Déçu, il s'en plaint amèrement à Johnston. Le Busiro, le comté dont il est le chef, est particulièrement chamboulé par l'accord de 1900. Les *Butaka* y sont nombreux (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 76-81). En raison des pressions multiples sur ces terres du cœur du royaume, ils souffrent particulièrement du partage de 1900. Les domaines de Joswa Kate Damulira lui-même sont bousculés par le partage, en particulier par l'installation de membres de la famille royale à proximité des tombeaux royaux. Pour compenser, quelques mois plus tard, le *Lukiko* lui donne des miles supplémentaires. « *The Mugema is given more than other Basaza because he has lost many gardens* »⁴⁰ (« Le Mugema reçoit plus que les autres Basaza parce qu'il a perdu de nombreux jardins [il obtient 18 miles carrés supplémentaires alors que les *basaza* – chefs de comté – les mieux dotés n'en obtiennent que 14] »). Naturellement, comme tous les grands chefs, il est accusé de s'être approprié des domaines *Butaka* pour constituer son domaine privé. Ces plaintes sont encouragées par les ex-régents dans les années 1920, pour se venger des accusations qu'il formule contre eux⁴¹.

En 1904, conscient que le contexte colonial ne permet pas de maintenir héréditaire la dualité de sa position administrative et clanique, Joswa Kate Damulira obtient du *Lukiko* que le chef du comté du Busiro porte le nouveau titre de *Sebwana* et que son titre de *Mugema* reste héréditaire dans sa famille et son clan. Lui-même cumule les deux fonctions jusqu'en 1919, quand il est démis de ses positions administratives. En raison de son rang, qu'il considère comme supérieur aux autres, il revendique un trône pour siéger au *Lukiko*, ce qui lui est accordé. Une lettre des régents affirme qu'il prétend par sa fonction désigner le nouveau *Kabaka* à la mort de son prédécesseur. Ce que naturellement les autres chefs contestent de manière véhémement et refusent⁴². Néanmoins, il ne s'agit peut-être pas tant de revendiquer une

40. Lukiko to Daudi Chwa, Mengo, 18/3/1922, in « Bataka Lands », 66-67, 72 (National Archives, CO 536/125).

41. Gologoli Guludene Mutasingwa, « An Explanatory Statement of Our Ancestry », Namirembe, 14/8/1926 (Uganda National Archives, A46/2212). Gologoli Zeribule Guludeme to Kabaka, Namirembe, 11/10/1923 (*ibid.*).

42. « *This is the claim of Joswa Mugema which he stated in the Lukiko on account of his rank.*

1 He wants to be called Mugema as his ancestor were called [mot en bordure déchiré] one who will succeed his private property, should be called so.

2 He said that he makes a knot in the backcloth of the King, when he is made King.

3 He also said, he looked after the Kings women when they were conceived. [sic]

4 On account of this he asked the Lukiko to give him his private title – "Mugema" – and a throne in the Lukiko for his rank, and that the county may be called by another title. When

prérogative ancienne du *Mugema* que de revendiquer un pouvoir inhérent à sa nouvelle fonction de *Sebwana*. Le *Sebwana* est celui qui gouverne durant une vacance de trône. Au temps mythique du début de l'histoire du Buganda, un roturier, *Sebwana*, gouverne le Buganda entre la mort du roi Chwa et l'arrivée de son petit-fils, Kimera, né en exil au Bunyoro (Kagwa 1971, 12-14). Apolo Kagwa se proclame *Sebwana* en 1892 (Zimbe 1939*, trad. 369), lorsque Mwanga, vaincu par les Britanniques et les protestants, se réfugie quelques mois dans les îles puis en territoire allemand avant de

he asked the Lukiko agreed to give him his private title, and that the county should be called by another title

5 And so the Lukiko ordered this county to be called "Mugema Sebwana". Every Saza chief who will rule the county of Busiro, will be called so.

6 He also received a throne in the Lukiko for his rank.

He above was afreed [sic] by the Lukiko, for they know as [manque sans doute un mot déchiré avec la bordure] used to do them before.

But the other claim he states in his letter, saying that he was King, & that he used to select a prince who would be made King. We do not know this claim, and he did not do this usually before except we only know the above claim we agreed.

8 But Katikiro & big councillors of Lukiko used to do this work of selecting a prince who would be made King of Uganda as they arranged to select a prince, they wished to be made King. On finishing arranging, they ordered the chief Kasuju who is in charge of Princes to bring forward the prince they selected to be made king. The selection of the King is so, the said gentlemen did this usually before.

When the said chief Kasuju who is in charge of the Princes brought the princes in the presence of all the people, when the population assembled, he took hold of the hand of the prince who was selected and handed him to Katikiro, saying this is your King. The said chief Kasuju is [manque un mot déchiré de la marge] -d this usually before for his rank.

The above are shown so, when the King is made; the principal chiefs do them usually [sic]

(signed) Apolo Kagwa, Katikiro Regent

(signed) Sirasi Mugwanya Regent

(signed) Yakobo Kago, for Zakaria Kisingiri [malade]. » Les régents à [PC Buganda ?], s.d. [Probablement 1904] (Uganda National Archives, A8/4).

Juste avant dans le dossier d'archive, est conservée la lettre suivante, dont la traduction est plus elliptique :

« Lugala [capitale du Mugema]

17 July 1904

To Apolo, Katikiro,

How are you my friend? Thank you for my letters. I have got it, I reply to your question. I claimed my title of Mugemaship to the Lukiko. The Lukiko agreed & said that it is so, any man who shall succeed in that county, shall be called, "Sebwana" and so I was glad the [Lukiko] gave me the title of my chieftainship. From long ago the Katikiroship never be joined to the Mugemaship [sic], [il y a une déchirure pour la reliure, il peut manquer 1-3 lettres] -less/ less /-ess my work I was before used to do for the King.

I am already [sic] to come if you call me, to take me to the Europeans, & I shall explain to them as the matter is I reported, Because It is not settled yet.

When I saw you do not speak about it I therefore wrote it.

Goodbye then,

I am,

Joswa Mugema. » Joswa Mugema to Apolo, Katikiro, Lugala, 17/07/1904 (ibid).

revenir dans sa capitale. C'est donc le titre d'un roturier qui gouverne en absence du roi (d'où la revendication d'une dignité quasi royale par Joswa Kate Damulira). En réclamant ce titre, il conteste directement le pouvoir et le rôle des Régents et cherche à les supplanter. Ces manigances échappent complètement aux autorités coloniales. Comme on peut s'y attendre, les régents refusent de lui céder une once de leur pouvoir, mais de manière plus surprenante il obtient le titre de *Sebwana* qu'il revendique et des honneurs considérables. Il s'agit sans doute d'une tentative d'apaiser de manière purement honorifique un membre historique et influent du parti protestant sans pour autant lâcher de véritable pouvoir.

En 1912, Joswa Kate Damulira *Mugema Sebwana* fait échouer un plan machiavélique d'Apolo Kagwa pour garder le pouvoir après la majorité de Daudi Chwa. Le Premier ministre tente de créer l'équivalent d'une chambre des Lords (une chambre des grands propriétaires) ironiquement baptisée *Olukiko Iwa Bataka (Abakungu na Balangira)*, c'est-à-dire un « Conseil des *Bataka* » (dans le sens de propriétaires de *mailo*, composé des chefs ou grands chefs et des princes) qu'il aurait présidé en tant que plus grand propriétaire terrien du royaume. Kagwa va jusqu'à légitimer sa réforme par les arguments suivants : « *Whilst before we had our hereditary Butaka Chieftainships which governed the country with the Kabaka, but which have been mixed up by the introduction of Mailos or allotment of land*⁴³ » (« Alors qu'auparavant nous avions nos chefferies héréditaires *Butaka* qui gouvernaient le pays avec le *Kabaka*, mais elles ont été désorganisées par l'introduction du *Mailo* ou partage foncier »). C'est-à-dire que, comme les anciens chefs de clan qui gouvernaient le Buganda avec le roi ne peuvent plus le faire en raison de l'introduction du *mailo* par le *Uganda Agreement*, il faut les remplacer par une assemblée de propriétaires constitués par les grands bénéficiaires de cet accord. Notons que c'est bien la seule fois que Kagwa admet le rôle des *Bataka* dans le gouvernement du Buganda ancien. Scandalisés par tant de cynisme et de mauvaise foi, les *Bataka* (dans le sens de dignitaires claniques et non de propriétaires) s'insurgent et reçoivent le soutien de la population dans son ensemble, fatiguée par des décennies de pouvoir du régent (Twaddle 1969a).

43. Baganda regents to P. C. Buganda, 5 June 1912, enclosed in Knowles to Entebbe, 18/06/1912 (Uganda National Archives, C/113/1910) ; cité par Twaddle (1969, 317).

Kagwa suggère déjà cette idée des propriétaires de *mailo* comme nouveaux *Bataka* à Morris Carter en 1906 : « *One curious result which both the Katikiro and Mugwanya, the native chief justice, anticipate from the Agreement is that the creation of new masiga or stocks will begin again, and that every holder of an estate of "mailo" allotted by the Lukiko under the Agreement will become founder of a new "siga" in his clan.* » Morris Carter, « Report on Land Tenure in the Kingdom of Uganda », Entebbe, 2/10/1906, 378 (National Archives). Ennis, Morris Carter & Russell, « Memorandum: Land in the Uganda Protectorate », Entebbe, 13/3/1907, 170-171 (National Archives, CO 536/14).

Le 8 août 1914, à 18 ans, Daudi Chwa est enfin couronné, après dix-sept ans de règne et onze ans après la mort de son père. À cette occasion, Joswa Kate se brouille ouvertement avec Apolo Kagwa. Ce couronnement est atypique, ce qui complique les choses. En général, les cérémonies du couronnement du successeur se déroulent quelques mois après la mort du roi. Daudi Chwa monte sur le trône du vivant de son père Mwanga, en 1897, mais son couronnement se fait attendre très longtemps. L'ex-roi meurt en exil en 1903⁴⁴. Son corps, indispensable pour effectuer les rituels de succession, est rapatrié des Seychelles seulement en 1910. On peut supposer que les régents n'ont rien fait pour accélérer le processus et que c'est la déclaration de guerre qui précipite son intronisation. Dans la foulée d'ailleurs, le même jour, le 8 août 1914, le jeune roi est fait officier de l'armée britannique. L'adhésion au christianisme du royaume contraint à aménager des rituels, ce qui constitue une opportunité pour contester ou réajuster les rôles. Le *Mugema* occupe, entre autres, la fonction de *Katikiro* (Premier ministre) des rois morts et de père classificatoire du roi régnant. Apolo Kagwa lui est le *Katikiro*, le Premier ministre du roi en fonction et le régent. En temps normal, leurs prérogatives respectives entre le monde des rois mort et des rois vivants sont clairement délimitées, mais dans ce contexte de couronnement, la place de chacun est moins claire. Pour rendre les choses plus compliquées, Kate Joswa revendique des prérogatives élargies en raison de son nouveau titre de *Sebwana*. Ils entrent donc publiquement en un violent désaccord concernant le déroulement du rituel du couronnement et leur préséance respective⁴⁵.

En 1914 toujours, Joswa Kate participe à la fondation de l'Église malakite et en mai 1921 préside à celle de la Fédération nationale des *Bataka*. Embarrassé par les engagements religieux de Joswa Kate, le gouvernement colonial le force à démissionner en 1919. Il perd sa position de chef territorial, mais reste le chef du clan du *Nkima* et garde ses fonctions rituelles. Il est exilé au nord de l'Ouganda en 1929, après une violente émeute des adeptes de l'Église malakite durant une campagne de vaccinations⁴⁶. Sa relégation n'est levée qu'en 1942 pour lui permettre de mourir chez lui. Sa chute n'entraîne pas celle de sa famille : cette dernière profite pleinement d'un accès privilégié à l'éducation moderne et des opportunités de carrière qu'elle offre. En 1924, un de ses fils, Danieli Kato, est aux États-Unis et un autre, Tewegalo, est le secrétaire (*native cleric*) du *Provincial Commissioner* du Buganda⁴⁷.

44. « Mwanga-the Late King » (1903*).

45. Mukasa, *Simuda Nyuma* part. III, 263-264 (Center for Research Libraries).

46. File « Attack by Amalakites on Mr Kendall » (National Archives, CO 536/157/7).

47. Commentaire du PC Buganda ajouté à Joswa Mugema to Chief Secretary Entebbe, Lugala, 9/7/1924 (Uganda National Archives, A46/2213).

Le second leader de l'Église malakite, Semei Kakungulu (1868-1928) (Twaddle 1993), est l'un des Baganda les plus célèbres de son époque. C'est un grand chef de guerre protestant. En raison de sa rivalité intense avec Apolo Kagwa, il quitte le royaume puis conquiert et administre l'est de l'Ouganda pour les Britanniques. En 1919, il mène un groupe qui fait sécession du reste des Malakites et se convertit par la suite au judaïsme. Ce groupe est connu sous le nom des *Abayudaya* (Oded 1995, 81). Il n'intervient pas durant la commission d'enquête.

Le qualificatif de malakite est attribué en raison du nom du principal pasteur de cette Église, Malaki Musajakawa⁴⁸. C'est également l'un des principaux leaders de la Fédération des *Bataka*. Bizarrement, on sait peu de chose sur lui. Durant le règne de Mwangi, c'est un petit *Mutongole* du roi. Il est chef du *Kirayan'goma*, position dont nous ne savons rien⁴⁹. Puis il occupe le poste de *mumyuka* du *kitongole Kikwekwesi*. *Kikwekwesi* est un *Mutongole* qualifié de « *head of all the Kabaka servants* »⁵⁰ (« chef de tous les serviteurs du *Kabaka* »). Le *mumyuka* était le second du chef des serviteurs du roi. Malaki Musajakawa occupait donc une position de *Mutogonle* du roi, modeste mais prometteuse pour un jeune homme, mais dans les années 1890 le roi a perdu son pouvoir au profit des *Bakatikiro* et des partis religieux. Il renonce à cette position à la fin des années 1890 et obtient un diplôme supérieur d'enseignant-catéchiste (« *certified church teacher* »/« *Senior Certificate from the Diocesan Council* ») de l'Église anglicane. Entre 1900 et 1906 environ, il enseigne au Busiro dans un domaine d'Apolo Kagwa⁵¹. C'est quelqu'un de relativement bien formé pour l'époque.

En théorie, il ne reçoit pas de *mailo*. Pourtant, d'après Welbourn (1961, 35), il s'agit d'un propriétaire terrien conséquent (« *a local land owner of some importance* »). Salarié, dans une économie en cours de monétarisation où les roupies sont rares, il a sans doute des facilités pour acheter de la terre. En 1917, un certain Anderea Sajabi Kyemwa du Mawakota lui intente un procès devant le *Lukiko* et l'accuse de lui avoir pris son *Butaka*. Malgré

48. Miti, *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole, 1000-1001* (Center for Research Libraries).

49. Malaki Musajakawa, in « *Bataka Land Commission* », 343 (National Archives).

50. *Ibid.*, 401.

51. « Q. [A. Kagwa] *What kind of chief were you in 1900?*

A. [Malaki Musajakawa] *I was a teacher and lived on the Katikiro's estate called Bandwe at Nalumunyi.*

Q. *You did not possess any estate then?*

A. *I had given up my chieftainship of the mumyuka of the kitongole called "Kikwekwesi" and had taken up teaching.*

Q. *Was this the kitongole "Kikwekwesi" on Bussi?*

A. *It was in Busiro.* » « *Bataka Land Commission* », 345 (National Archives). Welbourn (1957, 152) ; Twaddle (1969, 250).

le refus de cette institution d'intervenir, l'affaire est résolue de manière privée par un échange de parcelles⁵².

En 1914, protégé par le *Mugema*, Malaki Musajakawa représente sa nouvelle Église dans le Kyagwe. Son prosélytisme agressif provoque les foudres du très protestant chef du comté, Ham Mukasa. Ce dernier lui intente une série de procès et le fait même arrêter pour ne pas avoir respecté les règles sanitaires en raison de la maladie du sommeil. Malgré un rappel à l'ordre des autorités britanniques, à force de procédures, le chef du Kyagwe obtient le transfert ailleurs de Malaki Musajakawa⁵³.

Il est emprisonné brièvement en 1921 quand, pour des motifs religieux, il refuse de payer des taxes destinées à financer un service médical local. Durant sa courte détention, il n'accepte pas de nourriture ou de porter les vêtements de prisonnier⁵⁴. Il joue un rôle clef lors de la commission d'enquête de 1924. Originaire de l'île de Bussi, il est à la fois plaignant et procureur pour les *Bataka*. Sa fin est dramatique. Arrêté, comme tous les leaders du mouvement, après des émeutes en 1929 liées aux vaccinations, il meurt en détention des suites d'une grève de la faim, neuf jours après

52. « *Anderea Kyenwa of Luwala at Mawakota appeared before the Lukiiko claiming against Malaki Musajakawa of Kasenge village at Busiro for taking his land of "Butaka" at Luwala but as this matter had already been settled by the Lukiiko when the the village was divided into two equal areas, nothing could be done now.* » In *Lukiiko Records*, 18/6/1917, 262 (Collection privée).

« *Malaki Musajakawa of Busiro has been authorized to change the name of Anderea Sajabi Kyemwa of Mawakota with whom he exchanged land on the 1-8-17 under list n°2106. He is to replace his own names.* » In *Ibid.*, 23/10/1917, 295.

53. « *Saza chief [du Kyagwe] Sekibobo has written to the Lukiiko stating that a Sunday Adventist (Malaki) called Musajakawa was arrested in my saza because of coming in and baptizing people without an official [letter] of introduction and also gathering people for lectures, when in the area, there is infectious disease. The Lukiiko have written him back to try him first and then send him before the Lukiiko.* » In *Ibid.*, 14/12/1914, 142.

« *Sekibobo has sent before the Lukiiko a man Malaki Musajakawa a second time criticising him on many matters concerning politics and religion. He also commented over other religions as they are in this world. The man Malaki only ignored all my advices, and that if the head of a religion could send another priest to Kyagwe better than Malaki. I would be more grateful. The Lukiiko has commanded Malaki be returned to him and do his baptizing there.* » In *Ibid.*, 2/1/1915, 146.

« *Malaki Musajakawa has been brought before the Lukiiko the third time from Sekibobo. On arrival at the Lukiiko, he has been ordered to go to Mugema and obtain a letter which then he should bring before the Lukiiko. The Lukiiko will give him another letter for introduction to which area each wishes to go for preaching religion.* » In *Ibid.*, 14/12/1914, 142.

Twaddle (1969, 257).

54. Nsibirwa Katikiro and 28 chiefs to Kabaka, Mengo, 2/8/1929, in File « *Attack by Amalakites on Mr Kendall* », 64-66 (National Archives). Miti, *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole, 1842* (Center for Research Libraries).

son arrestation avec Kate Joswa *Mugema*⁵⁵. On voit donc avec Malaki Musajakawa un homme moderne porté par des convictions morales intransigeantes. Devant le peu d'opportunités de carrière qui s'offre à lui dans l'administration du royaume, il se lance dans une carrière de catéchiste de l'Église anglicane. Protégé par Joswa Kate, il fait preuve d'un grand courage fanatique et refuse jusqu'à la mort de se laisser intimider par les puissants.

Outre Malaki Musajakawa, Jemusi (James) Biriko est un autre membre très important de l'Église malakite qui se présente devant la commission en 1924. Également originaire de Bussi, il y témoigne pour son parent, le principal *Mutaka* de Bussi, du clan *Ngeye*-singe colobus, le *Kabaja*. Avant la scission de 1914, Jemusi Biriko est également catéchiste de la CMS au Busiro. Proche de Joswa Kate Damulira *Mugema*, il est qualifié de « *Mugema's head priest* » (« prêtre en chef du *Mugema* ») par un missionnaire de la CMS en 1915, et de « *Mugema's musigere* » (second/remplaçant du *Mugema*) en 1929. Il signe une volumineuse correspondance avec le titre de « *Omukulu w'Ekibina* » (ancien de l'Église/du parti) (Welbourn 1957, 153). En 1929, après l'arrestation et l'exil de Joswa Kate et l'arrestation et le décès de Malaki Musajakawa, il prend la tête du mouvement dont il est encore le principal leader en 1961 (Peterson 2016, 225 note 125).

Le mouvement malakite connaît un succès important et rapide, avec près de 100 000 fidèles en 1921. C'est un mouvement qui attire majoritairement des protestants et des païens, mais il a aussi un écho chez les candidats au baptême catholiques. Mgr Streicher, le vicaire apostolique, note la défection dès 1914 de 8 000 catéchumènes. Les femmes sont nombreuses dans la nouvelle église et, même si les Baganda sont les plus nombreux à se convertir, les Malakites recrutent dans l'ensemble de la colonie⁵⁶. Mais la chance tourne lorsque le mouvement est réprimé de façon croissante, en particulier à partir de 1929⁵⁷. L'Église décline jusqu'à devenir marginale dans les années 1930, mais elle persiste jusqu'aux années 1950.

L'apogée de l'Église malakite au début des années 1920 correspond aussi à la naissance de la Fédération des *Bataka*.

55. Hanson (2003, 228 note 11) ; Miti, *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole, 1839-1847* (Center for Research Libraries) ; « Attack by Amalakites on Mr Kendall » (National Archives) – voir en particulier: Gower to Secretary of State for the Colonies, Entebbe, 19/11/1929, 27-28, in *ibid.*

56. « Rapport Général de Mgr Streicher [1914-1915] », in Vicariat Apostolique de l'Ouganda, Rapports annuels 1913-1914 à 1918-1919 », 137/185-138/186 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). Pour le Toro : R.P. Beauchamp, « Virika (N. D. des Neiges) », 1917, *ibid.*, 299/375-300/376. Pour le Bunyoro : R.P. Lesbros, « Bukumi (Notre Dame de la Garde) », 1917, *ibid.*, 306/382-307/383.

57. Nsibirwa Katikiro and 28 chiefs to Kabaka, Mengo, 2/8/1929, in « Attack by Amalakites on Mr Kendall » (*ibid.*) ; Austen (1968, 143).

Le mouvement des *Bataka*

La Fédération des *Bataka* est formellement fondée en 1922, à l'initiative de Joswa Kate *Mugema*, également à la tête du mouvement malakite, comme nous venons de le voir (Hanson 2003, 209). Elle constitue une organisation politique à la charnière des partis religieux nés dans les années 1880 et des partis populistes et nationalistes qui dominent l'arène politique dans les années 1940-1950. Elle regroupe les mécontents qui s'opposent au *Lukiko* (l'assemblée des chefs). Elle prétend débattre d'enjeux qui concernent 95 % des Baganda⁵⁸. Les ennemis du mouvement, Apolo Kagwa, Stanislas Mugwanya et leurs camarades, arrivés au pouvoir à la fin du XIX^e siècle, se voient qualifier, par opposition, de *Batongole*. Ces derniers n'hésitent pas à créer des associations fantoches de *Bataka* qui soutiennent l'action des *Katikiro* telle la « *Bataka Society who keeps the Baganda Mairo Agreement of 1900* » (« la société des *Bataka* qui garde l'accord *mailo* baganda de 1900 »). Dans cette dernière, Aligizanda N. le *Gabunga*, chef du clan *Mamba*-poisson poumon *Mamba*, et successeur de Yosiya Kasozi (dont nous parlerons beaucoup), est très actif⁵⁹. Ainsi, devant la commission en 1924, on voit s'opposer à nouveau des « *Bataka* » et des « *Batongole* », bien que la majorité des personnes concernées ne soient ni l'un ni l'autre.

Il ne faut pas confondre la Fédération des *Bataka* avec le Parti des *Bataka*, qui est postérieur. Le Parti des *Bataka* est un parti populiste anticolonial, actif dans les années 1940. Si le parti revendique clairement une filiation avec la fédération, toutefois ces deux types d'organisation sont de nature assez différente. On note que certains des activistes (James Miti, Shem Spire Mukasa...) se retrouvent dans les deux mouvements à vingt ans d'écart. Cependant le Parti des *Bataka* n'est plus un parti politico-religieux classique du Buganda : c'est un mouvement d'opposition à la colonisation assez radical, qui annonce les mouvements nationalistes modernes. Il est interdit après les émeutes de 1945 et 1949 (Summers 2005 ; 2009 ; Thompson 2003 ; Low 1964). Par commodité on utilise l'appellation « mouvement des *Bataka* » pour toutes ces nébuleuses qui se réclament des *Bataka* de 1910 à 1950. Mais la permanence des termes recouvre des réalités mouvantes.

Nous évoquerons d'abord les principaux leaders de la Fédération des *Bataka*, puis les différentes interprétations de ce mouvement, et enfin nous montrerons que c'est un parti religieux plutôt classique en Ouganda à cette époque.

58. « *The question [celle des Butaka] which involves the interest of nearly 95% of the Buganda population.* » Joswa Kate Mugema (et Bataka) to Provincial Commissioner, Lugala, 18/2/1923 (Uganda National Archives, A46/2212).

59. Gabunga (et al) to Chief justice (et al), Mengo, 29/3/1924 (Uganda National Archives, A46/2213).

Les principaux notables qui mènent la fédération aux côtés de Joswa Kate Damulira *Mugema* et de James Miti (en tant que président/*chairman*⁶⁰) sont les secrétaires de la fédération, à savoir Yuda Musoke Kasa, Daudi Basude puis Serwano Kulubya⁶¹.

Nous avons déjà mentionné Joswa Kate Damulira *Mugema*. James Miti (1871-1950) est, comme lui, un chrétien de la première génération. Page à la cour, il se convertit au protestantisme et reçoit le baptême fin 1887 ou début 1888. En rivalité avec Apolo Kagwa, il quitte le Buganda en 1901 pour effectuer une belle carrière jusqu'en 1931 au service de l'administration britannique au royaume voisin du Bunyoro. C'est un très grand chef colonial, le plus important en fonction appartenant au mouvement des *Bataka*. En parallèle, il se revendique *Mutaka* du clan de *Kasimba*-genette (le *Kabazzi*), poste qu'il prend brièvement pendant les guerres de religion (1888-1893) à un musulman avant de le perdre à la faveur d'un catholique. Tout cela a lieu avant l'accord de 1900⁶². Il est le principal lien entre la Fédération des *Bataka* et le Parti des *Bataka* deux décennies plus tard. Arrêté après les émeutes de 1949, il meurt durant le procès. Sa vie est l'une des mieux documentées de cette génération : il apparaît beaucoup dans les sources coloniales et missionnaires, mais surtout il a écrit une volumineuse histoire autobiographique du Buganda et de la région, complétée par une biographie rédigée par son fils, Lwanga Perezi⁶³. Hélas pour nous, ni dans son livre ni dans ses témoignages devant la commission, il n'aborde la question de Bussi qui nous retient ici.

De Yuda Musoke Kasa, on sait peu de chose à part qu'il s'agit d'un *mutaka* trop peu important pour avoir été inclus dans le partage du *mailo* (Hanson 2003, 206). Il n'intervient pas non plus concernant Bussi.

En revanche, Daudi Basude est un acteur très important et particulièrement original⁶⁴. Il appartient au clan *Mpewo*-céphalophe⁶⁵. C'est un activiste moderne, anglophone et cosmopolite. Durant toute la décennie

60. J. Miti to Daudi Chwa, Lugala (Mengo) 25/2/1922, in « Bataka Lands », 40 (National Archives, CO 536/125).

61. Apter (1961, 144-145) ; pour D. Basude : J. Miti to Daudi Chwa, Lugala (Mengo), 25/2/1922, in « Bataka Lands », 40-41 (National Archives, CO 536/125).

62. Pour la version du *Lukiko* de ce conflit de succession : Lukiko to Daudi Chwa, Mengo, 18/3/1922, in « Bataka Lands », 50.71-72 (National Archives, CO 536/125). Pour la version de James Miti : Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 781-782, 993-994 (Center for Research Libraries) ; *Lukiiko Records*, 20/11/1905, 63 (Collection privée).

63. Miti J. *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole* (Center for Research Libraries) ; Lwanga Perezi, 1971, *The Life of James Miti* (Africana Library).

64. Welbourn (1961, 21-22) ; Hanson (2003, 206) ; McKnight (2000, 77) ; Richards (1964b, 319) ; Corydon to secretary of state for the colonies, Entebbe, 1/6/1922, in « Bataka Lands », 372 (National Archives, CO 536/119).

65. Daudi Basude, in *ibid.*, 383.

des années 1920, c'est un journaliste pionnier, actif et influent. Il a longtemps vécu hors de l'Ouganda en Afrique de l'Est britannique et allemande. Il a même effectué un voyage au Royaume-Uni en 1921⁶⁶. Vers 1919-1920, il enseigne à l'École gouvernementale de télégraphie près de Kisumu au Kenya (Scotton 1973, 213). Proche des milieux syndicaux, il est parmi les fondateurs du Nairobi Union of Baganda en 1919. Il cofonde, en 1920, le premier journal africain indépendant d'Afrique de l'Est, *Sekanyolya* (« le héron », un oiseau réputé curieux). Écrit en luganda avec des suppléments en swahili et en anglais, ce journal est publié à Nairobi par une maison d'édition proche des intérêts des colons. Au Kenya, Daudi Basude se trouve hors de portée des poursuites d'Apolo Kagwa. En 1922, il quitte *Sekanyolya* et devient le rédacteur de *Munyonyozi* (« l'explicateur »), le journal créé par la Fédération des *Bataka* et financé par Joswa Kate *Mugema*. Puis en janvier 1924, il devient rédacteur du *Matalisi* (« le messager »). En 1929, il cesse l'activisme politique et accepte un petit poste de chef au service du royaume du Buganda. Durant toutes les années 1920, son action journalistique retentissante concentre ses attaques virulentes contre Apolo Kagwa et ses proches. Il milite avec acharnement dans ses publications et ses éditoriaux pour la cause des *Bataka* (Scotton 1973).

Pour l'administration coloniale, il s'agit d'un évolué frustré. Son ascension et ses aspirations seraient bloquées par les vieux chefs de l'oligarchie moins instruits. Or il est bien plus que cela. Il appartient à une lignée rivale opposée aux signataires de l'accord de 1900, très souvent oubliée par une historiographie portée par des sources protestantes. Il est le petit-fils du grand rebelle Gabriel Kintu, l'un des principaux opposants à la domination britannique et à Apolo Kagwa comme à Stanislas Mugwanya (Médard H. 2007 516-548). Gracié au début des hostilités, Gabriel Kintu réapparaît au Buganda en 1917, après des années d'exil⁶⁷. Caché dans l'ombre de Daudi Bassude, c'est un personnage très influent et redouté. Brillant chef de guerre, Gabriel Kintu est aussi un des catholiques les plus lettrés de sa génération. Dans les années 1890, il est le principal rival de Stanislas Mugwanya pour la domination du parti catholique. Ami du roi Mwanga, Gabriel Kintu épouse sa sœur en décembre 1891. Kintu est partisan d'une alliance germanique plutôt que britannique. Pilier de la révolte de 1897-1899, il mène une guérilla farouche contre les Britanniques durant toute la rébellion. Ses lettres d'insultes à Stanislas Mugwanya et Apolo Kagwa sont restées célèbres. Insaisissable, après la capture de Mwanga en 1899,

66. Kasirye, « The Life of Stanislas Mugwanya », chap. 21, in *Source Material in Uganda History*, vol.2, 130/330 (Africana Library). McKnight (1996, 310-311).

67. *Lukiiko Records*, 15/2/1917, 241 (Collection privée). R.P. Raux et R.P. Barbaria, « Karendé (Notre Dame de la Consolation) », 30/6/1917, in Vicariat Apostolique de l'Ouganda, Rapports annuels 1913-1914 à 1918-1919 », 258/334-259/335 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

accompagné de quelques milliers de partisans, il s'exile en territoire allemand. Son gendre et principal lieutenant, Antoni Muyimba, père de Daudi Basude, le suit en exil (mais pas le jeune Daudi Basude qui déclare vivre en 1900 chez son oncle maternel Damulira Mutegombwa à Kyambadi, dans la province catholique du Buddu⁶⁸). En 1914, devant la terreur que Kintu et ses partisans inspirent aux loyalistes ganda, les Britanniques sont contraints de le gracier en échange de sa neutralité dans le conflit. Au début des années 1920, il a obtenu un peu de terre au Buganda et il passe épisodiquement à Mengo (Wright 1971, 193-194).

En raison de leur rébellion, le père et le grand-père de Daudi Basude sont parmi les rares grands leaders chrétiens de cette génération à ne pas obtenir de *mailo*. Sa famille, très moderne, achète clandestinement de vastes propriétés en *mailo*, sous un prête-nom, depuis leur exil allemand. D'où la fortune dont hérite Daudi Basude. À travers lui, il y a là une filiation avec les chrétiens, anti-britanniques, royalistes et nationalistes des années 1890, les vaincus de 1897-1899⁶⁹. Suspect malgré la grâce de son parent Gabriel Kintu, Daudi Basude connaît la déportation et l'emprisonnement en 1914. Il y voit la main d'Apolo Kagwa qui réglerait ainsi, sous prétexte d'intelligence avec l'ennemi, des comptes anciens avec sa famille. Les rancunes ont de profondes racines dans le cas présent. En 1924, Daudi Basude mène activement les débats concernant Bussi devant la commission.

Un autre membre important de la fédération apparaît en filigrane durant la commission d'enquête de 1924 : c'est Serwano Kulubya (1892-1969), l'un des secrétaires de la fédération en 1922. Il occupe la fonction d'interprète officiel durant la commission d'enquête en 1924. Il a été éduqué dans le meilleur lycée d'Ouganda, Buddo, puis à l'université de Makerere. Ensuite, après la chute de Kagwa, il effectue une très grande carrière. Il est troisième ministre du gouvernement du Buganda dès 1928⁷⁰.

Christopher Wrigley (1970, 51-54) considère que la Fédération des *Bataka* ne s'explique qu'en partie par les causes ouvertement professées par les militants. Pour lui, le mécontentement que la Fédération médiatise est aussi celui des petits propriétaires. Ces derniers souffrent de la *development tax*⁷¹ créée en 1921 puis abandonnée en 1926. Cet impôt prélève 20 shillings sur

68. Daudi Basude, in « Bataka Land Commission », 489-490 (National Archives).

69. Pour le radicalisme catholique en Ouganda durant la période juste postérieure aux années 1920 : Summers (2009, 60-90).

70. Welbourn (1961, 22) ; Hanson (2003, 206) ; Pirouet (1995, 210) ; Miti, *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole*, 1053 (Center for Research Libraries) ; Sturrock (acting Governor) to Secretary of State, 8/1/1925 (Uganda National Archives, A46/2213).

71. Low & Pratt (1960, 243) ; Mamdani (1977, 122) ; « Buganda Taxation Agreement 1922 », 24/8/1922, 113-114 (National Archives, CO 536/121).

tous les propriétaires d'une superficie supérieure à 5 acres (un peu plus de 2 hectares) de *mailo*. Inégalitaire, il est plus lourd sur les petits propriétaires que sur les grands. Christopher Wrigley insiste sur le fait que la Fédération des *Bataka* n'est pas un mouvement de protestation paysan ou populaire : c'est une protestation au sein de l'élite ou de ceux qui aspirent à y appartenir. En revanche, cette agitation attire l'attention des autorités coloniales sur les exactions des chefs à l'égard de leurs tenanciers et par là mène à des réformes importantes comme la *Busulu and Njuvvo Law* (Wrigley 1970, 52-53 ; Richards 1964b, 317 ; McKnight 2000 ; Rowe 1964a).

Michael Wright n'a pas exactement la même analyse. Pour lui, ce n'est pas un mouvement des dignitaires claniques. L'accusation suivant laquelle les régents ont enfreint la tradition est pour lui une accusation banale, récurrente déjà au XIX^e siècle, un argument quasi-automatique contre les roturiers trop puissants qui monopolisent le pouvoir. Il avance l'idée que le mécontentement naît du *Uganda Agreement*, mais pas de l'injustice du partage foncier. Ce qui est nouveau, c'est que le traité est une réponse à vocation définitive aux multiples contentieux fonciers qui traversent la société ganda. En extrapolant sa pensée, c'est l'universalisme du droit moderne occidental et l'intrusion de l'écrit qui réduisent la flexibilité de la monarchie ganda et sa capacité à résoudre ces problèmes. Pour Michael Wright, cela permet la coalition simultanée de tous les mécontents et des laissés-pour-compte, et pas seulement des *Bataka* (Wright 1971, 210-212).

Holly Hanson (2003, 4, 167, 203-204, 212) insiste sur le rôle clef du travail forcé dans la naissance de la Fédération des *Bataka*. « *I argue that incessant demands for labor by colonial government provoked the Butaka land protest* » (« J'avance que les demandes incessantes de main-d'œuvre du gouvernement colonial ont provoqué le mouvement de protestation foncier du *Butaka* » : *ibid.*, 167). Non seulement cette pratique est écrasante pour la population, mais elle déstructure les relations sociales au sein de la société ganda et notamment les relations de pouvoir et de patronage. Hanson prolonge ces analyses sur les causes sociales du mécontentement vers le débat d'idée : « *They [les partisans de la Fédération des Bataka] argued that arrangements of market economy enslaved people and real social progress could be achieved through combining European knowledge with ganda forms of power* » (« Ils [les partisans de la Fédération des *Bataka*] avançaient que l'organisation de l'économie de marché asservissait les gens et que le véritable progrès social pouvait être atteint en combinant le savoir européen et les formes de pouvoir ganda » : *ibid.*, 203). Les mécontents se plaignent que le nouvel ordre des *miles* a ruiné les bonnes coutumes du Buganda ; ils demandent une réallocation de la terre et du pouvoir qui permettrait d'unir sereinement la modernité aux coutumes ganda. « *Ganda thinkers engaged in a battle of ideas over progress and history. The*

people who brought the case against mailo made a sustained and penetrating critique of colonial modernity: they argued that unobligated, bureaucratic power undermined good government and that commodified social relations enslaved people » (« Les penseurs ganda ont initié une bataille d'idées à propos du progrès et de l'histoire. Les gens qui ont porté plainte contre le *mailo* ont fait une critique solide et pénétrante de la modernité coloniale : ils ont argumenté qu'un pouvoir sans obligations réciproques, un pouvoir bureaucratique sapait le bon gouvernement et que la marchandisation des relations sociales asservissait la population » : *ibid.*, 204).

D'une façon plus générale, comme le fait encore remarquer Hanson (*ibid.*, 228), deux grands traits sont attachés à la Fédération des *Bataka* dans l'historiographie. Il s'agit d'abord d'une coalition d'intérêts variés devant la perte des domaines claniques et des cimetières (Mair 1934, 165-166 ; Fortt 1973, 72). La haine envers Apolo Kagwa constitue l'autre ciment du mouvement⁷².

La Fédération des *Bataka* s'inscrit dans la filiation des partis religieux nés à la fin des années 1880. Bien que son recrutement soit plus large, elle est très proche de l'Église malakite. Derek Peterson (2016, 217) remarque que les deux organisations partagent les mêmes leaders, la même équipe juridique, le même compte en banque, la même adresse postale et utilisent la même presse pour leurs publications. Pour lui, les *Bataka* et les malakites sont des registres différents d'une même organisation. D'une certaine manière, on assiste à l'union d'une opposition religieuse et d'une opposition politique au pouvoir. Cette combinaison reprend un type d'organisation inventé une génération plus tôt, à la veille de la colonisation, dans les années 1880. Parmi les initiateurs, on trouve naturellement en bonne place Apolo Kagwa et Stanislas Mugwanya (Médard H. 2003b). Les partis religieux catholique et protestant, ainsi que par intermittence le parti musulman, structurent le paysage politique en Ouganda pendant un siècle, de 1889 à 1986. Il s'agit initialement de factions, comme il en existait déjà à la cour du Buganda au XIX^e siècle, de coalitions de patronage, mais cimentées par une religion partagée. L'appartenance à une même foi réduit la scissiparité qui caractérise la formation des partis politiques ougandais (mais sans la faire disparaître complètement). D'une certaine façon, la Fédération des *Bataka* n'est qu'une fracture plus extrême du parti

72. « *The plain fact is that, at present, Buganda politics have become centred on one point & that is the Katikiro. In every single one of the quarrels & episodes that have recently attracted attention the real foundation has been either the attack on the Katikiro or a counter stroke prepared by the Katikiro or his friends. Even the Butaka case has lost its original aim to a great extent & become a violent quarrel raging round the Katikiro.* » Sturrock to Ass. Sec. for Native Affairs, 31 July 1922, Uganda National Archives cité dans Twaddle (1969, 315). Richards (1964b, 301, 319-321) ; Welbourn (1961, 18-26) ; West (1972, 143) ; Mukwanya (1953, 21) ; Wright (1971, 210-212).

protestant qui en a connu bien d'autres. Après deux décennies d'échecs répétés subis dans leur lutte contre Kagwa, ses principaux rivaux au sein du parti protestant (Joswa Kate Mugema, Semei Kakungulu, James Miti...) choisissent de quitter le parti protestant et la religion anglicane pour créer une opposition externe organisée autour de la Fédération des *Bataka* et d'une nouvelle religion. Le mouvement recrute largement au-delà des malakites ou même des protestants. Ses partisans ne rejoignent pas tous le mouvement religieux (James Miti par exemple). D'autres le quittent pour créer leur propre Église (Semei Kakungulu, comme nous l'avons mentionné). Tout cela est dans la norme des partis religieux en Ouganda. Politique et religion ne s'y recoupent jamais exactement.

La Fédération des *Bataka* est également soumise à des divisions internes. En 1923, d'après le nouveau gouverneur Archer, elle a connu de multiples scissions depuis sa fondation. Il y aurait trois mouvements des *Bataka* en 1923⁷³ :

- « The Federation of Bataka Bamasiga »;
- « Bataka community » ;
- « The Association of the Bataka which Protects the Uganda Agreement of 1900 regarding the Land of the Baganda ».

Les deux premiers sont effectivement le fruit d'une scission éphémère au sein de la « Buganda National Federation of *Bataka* » initiale, dont nous connaissons peu de chose. Mais pour le dernier, Archer interprète faussement la situation : c'est un contre-mouvement suscité par le *Lukiko* et Apolo Kagwa pour affaiblir la Fédération.

La Fédération des *Bataka* tente brièvement de se faire une place dans le jeu politico-religieux. Mais les vieilles recettes des années 1890 ne fonctionnent plus aussi bien qu'auparavant ou, en tout cas, le jeu est verrouillé par Kagwa et Mugwanya. Le contexte n'est pas encore mûr pour les méthodes plus modernes, « nationalistes » ou anticoloniales, des années 1940-1950. La Fédération des *Bataka* est encore un mouvement de notables, il est modéré. Il a recours à des méthodes de contestation légales et modernes, adaptées au monde colonial, aux tribunaux, aux pétitions, aux campagnes de presse (Scotton 1973) et au lobbying. On est loin des boycotts, refus de vente, manifestations, de la violence ou de la résistance passive des années 1940-1950. Tout au plus, les malakites commencent-ils à expérimenter la grève de la faim dans les années 1920, mais avec des résultats décevants⁷⁴.

73. Archer to My Lord Duke (i.e. the secretary of state for the colonies), Entebbe, 20/4/1923, in « Bataka Lands », 28-29 (National Archives, CO 536/125).

74. Nsibirwa Katikiro and 28 chiefs to Kabaka, Mengo, 2/8/1929, in « Attack by Amalakites on Mr Kendall », 64-66 (National Archives). Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*,

Pour conclure, la Fédération des *Bataka* est un mouvement royaliste qui veut apporter son appui au jeune roi face à ses anciens régents. Elle constitue une coalition hétéroclite unie par la haine d'Apolo Kagwa. Idéologiquement, elle cherche à se cimenter autour d'un nouveau protestantisme africain, contrairement à un protestantisme ou un catholicisme missionnaire. Leur discours politique se construit en opposant le bon gouvernement, celui du roi et des *Bataka*, à celui des grands chefs coloniaux de l'oligarchie au pouvoir. Indirectement, la critique du système colonial est importante et sous-jacente, notamment l'hostilité à l'oppression de la médecine coloniale, du contrôle vétérinaire, du travail forcé. Les contraintes de la culture du coton et sa faible rémunération créent également un mécontentement considérable au sein de la population. Tout cela alimente les revendications de la Fédération des *Bataka*. Tactiquement, en phase avec l'administration coloniale, c'est la contestation de l'accord de 1900 qui est au cœur de la stratégie de la Fédération des *Bataka* durant la première moitié des années 1920. L'accord est un symbole qui unit les partisans des *Bataka* contre tout ce qu'ils rejettent : Kagwa est accusé d'avoir trahi son roi et le Buganda par appétit du gain.

Les régents en procès (1924)

Le Fédération des *Bataka* est une organisation politique, mais naturellement, en l'absence de système représentatif, elle n'a pas d'ambition électorale. Il ne s'agit pas non plus d'un mouvement de masse ou de résistance passive ou insurrectionnelle. L'objectif de la fédération est de faire du lobbying auprès du roi, de l'administration coloniale, mais aussi du ministère des Colonies, de l'opinion britannique et des médias pour obtenir réparation. Daudi Basude et James Miti excellent dans ce jeu (McKnight 2000). Leur objectif est d'aboutir à l'ouverture de procédures judiciaires et administratives contre la manière dont l'accord de 1900 a été mis en œuvre.

Nous verrons dans un premier temps comment la Fédération des *Bataka* se voit donner raison, contre les régents, par les procédures administratives successives qu'elle entreprend entre 1922 et 1926, mais qu'elle n'obtient rien de concret. La commission de 1924 est l'occasion d'un grand spectacle politico-administratif public. Concernant Bussi, les débats portent sur deux éléments : la question de l'occupation préalable des terres par les bénéficiaires des *mailo* et la sécurité de tenure des *Bataka* avant la colonisation.

1839-1847 (Center for Research Libraries) ; Welbourn (1961, 43) ; Hanson (2003, 228 note 11).

Une procédure judiciaire réussie, mais vaine

En 1917, l'administration coloniale provinciale élabore un projet pour améliorer la situation des *Butaka*, mais le plan n'aboutit pas en raison de l'opposition des grands chefs, y compris des *Bataka*, propriétaires de *mailo*⁷⁵. Malgré la majorité du roi depuis 1914, les leaders du mouvement attendent la fin de la guerre pour entrer pleinement en action, de peur d'être accusés de sédition⁷⁶. En 1921, ils portent l'affaire devant le gouverneur Coryndon. Prudent, celui-ci préfère les renvoyer devant la justice du royaume. En conséquence, la Fédération des *Bataka* soumet ses revendications au roi Daudi Chwa qui tranche en leur faveur le 15 mai 1922⁷⁷. Il regrette que les terres des leaders claniques de second rang aient été, en partie, aliénées et que de nombreux cimetières aient été profanés et déplacés. Il propose des mesures compensatoires pour dédommager les *Bataka* lésés. Présentées devant le *Lukiko* le 4 octobre 1922, ces suggestions sont rejetées par 91 voix contre 31⁷⁸. Impuissant, le roi ne pousse pas l'affaire plus loin.

Les *Bataka* retournent auprès du gouvernement colonial qui, devant l'impasse, et malgré les réticences que leur inspire la complexité de l'affaire, décide d'ouvrir en 1924 une commission d'enquête, la *Bataka Land Commission*⁷⁹. Celle-ci donne également raison aux *Bataka*. Elle confirme le jugement du roi et appelle à la création d'une cour d'arbitrage pour rétablir les clans dans leurs domaines. Le gouvernement colonial délègue la tâche à l'administration du royaume du Buganda et au *Lukiko*, lesquels s'empres-

75. Sturrock, Provincial Commissioner, to Chief Secretary (Entebbe), Kampala, 4/6/1921, in « Butaka Lands in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2212).

76. Miti J. *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole*, 1027 (Center for Research Libraries).

77. Daudi Chwa to Jemusi Miti Kaba'zi and the *Bataka*, Mengo 15/5/1922, in « *Bataka Lands* », 374-378 (National Archives, CO 536/119) ; Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 1027-1091 (Center for Research Libraries) ; Daudi Chwa Kabaka to Governor Entebbe, Mengo, 9/6/1922, in « Butaka Lands in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2212) ; Sturrock Provincial Commissioner Uganda to Assistant Secretary for Native Affairs Entebbe, Kampala, 9-11-1922 (*ibid.*) ; Daudi Chwa Kabaka to Governor Entebbe, Mengo, 10/11/1922 (*ibid.*).

78. « *Lukiko Resolution 1922* », in « *Bataka Land Commission* », 600 (National Archives) ; Sturrock Provincial Commissioner Uganda to Assistant Secretary for Native Affairs Entebbe, Kampala, 9-11-1922, in « Butaka Lands in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2212) ; Daudi Chwa Kabaka to Governor Entebbe, Mengo, 10/11/1922 (*ibid.*) ; JCR Sturrock Provincial Commissioner Buganda to Sir, Kampala, 16/12/1922 (*ibid.*).

79. Corydon to secretary of state for the colonies, Entebbe, 1/6/1922, in « *Bataka Lands* », 370-373 (National Archives, CO 536/119) ; « *Bataka Lands* », 18-134' (National Archives, CO 536/125). Pour un résumé synthétique écrit par le gouverneur pour le ministre : Archer to My Lord Duke (ie the secretary of state for the colonies), Entebbe, 20/4/1923, in *ibid.*, 22-38 ; « *Bataka Lands* », 14/2/1924, 188-197 (National Archives, CO 536/130) ; Sir Lugard, « *Bataka Question* » 1, s.d. [1925?] (Uganda National Archives, A46/2214).

de ne rien faire. L'administration coloniale, dans l'impasse, examine avec beaucoup de lucidité et de finesse la situation inextricable dans laquelle elle s'est fourvoyée⁸⁰. Le dossier est enfin transmis au ministère des Colonies à Londres, qui rend son verdict en octobre 1926 :

« *After an exhaustive inquiry, the Commission found that in a number of instances, Bataka were improperly dispossessed of Butaka land which was vested in persons who were not rightly entitled to it under the Uganda Agreement, and the Secretary of State agreed to the Buganda Government being informed that he accepted the findings of the Commission. [...]*

*In the circumstances, the Secretary of State has decided that the Buganda Government and the People should be informed that he has definitely decided not to intervene in this dispute or to interfere with freehold titles which have been granted with the provisional or final approval of the Protectorate Government*⁸¹. »

« Après une enquête exhaustive, La Commission a trouvé que, dans nombre d'instances, les *Bataka* ont été privés de manière inappropriée de leurs terres *Butaka* qui ont été attribuées à des personnes qui n'y avaient pas normalement droit suivant les termes du *Uganda Agreement*, et le Secrétaire d'État a donné son accord pour que le Gouvernement du Buganda soit informé qu'il acceptait les conclusions de la Commission. [...]

Dans ces circonstances, le Secrétaire d'État a décidé que le gouvernement du Buganda et la population devraient être informés qu'il avait décidé de manière définitive de ne pas intervenir dans cette dispute ou interférer avec les titres en pleine propriété [*freehold*] qui avaient été attribués avec l'aval du Gouvernement du Protectorat. »

Le ministre des Colonies condamne la manière dont les régents, qui ne sont plus aux affaires, ont conduit le partage foncier, mais décide que les remèdes seraient pires que le mal, avalise le *statu quo* et clôt l'affaire définitivement⁸². Cela crée une certaine amertume parmi les Baganda à l'égard de la Grande-Bretagne et démobilise les partisans de la Fédération des *Bataka* (Scotton 1973, 222-225).

C'est une constante de toutes les politiques concernant le *mailo* depuis 1900 jusqu'à aujourd'hui. De façon récurrente, on constate que l'héritage du *mailo* est bien lourd et que ses effets pervers sont innombrables et injustes, mais aussi que la situation est inextricable et que le maintien du *statu quo* est jugé préférable. Effectivement, les maigres tentatives de réformes successives (sauf la *Busulu and Njuvvo Law* de 1927) ne font qu'ajouter

80. Attorney General Abrahams, 1/6/1926, « Bataka Question », 30-43 & Delmege to Abrahams, Kampala 28/5/1926, 49-52, in « Secretariat Minute Paper 6302, Land: Butaka Land in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2214).

81. Discours du gouverneur Archer devant le roi et le Lukiko, Mengo, 7-10-1926, in « Butaka Lands », 13, 14 (National Archives, CO 536/141).

82. Thomas & Spencer (1938, 70-72) ; Apter (1961, 141-146) ; Low & Pratt (1960, 235-236) ; Hanson (2003, 209-212) ; West (1972, 139-150) ; Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 1508-1604 (Center for Research Libraries).

des maux sans en corriger aucun. Ces débats éclairent le décalage actuel entre l'imaginaire social de la propriété et son fonctionnement légal, caractéristique de l'Ouganda (Chalin, Golaz & Médard C. 2015, 559). Si elle n'a rien réglé, la commission d'enquête de 1924 a laissé un rapport et des transcriptions passionnantes qui sont les sources de ce travail.

Un grand spectacle politico-judiciaire

La *Bataka Land Enquiry* ouvre ses travaux en grande pompe, dans la salle de *Baraza* (en kiswahili, la salle d'audience, d'assemblée) du fort de Kampala, le 10 avril 1924⁸³.

« *This conference took place on the 10/4/24 at old Kampala, commencing at 10 a.m. in the presence representatives [sic] from either party and of other distinguished government personages. The K.A.R. band and the Uganda Police were in attendance under the command of two European officers, the whole detachment consisting of some 40 soldiers. On the arrival the two disputees [sic] the Commissioner and the Mulamusi [le Juge] were with a salute of guns, immediately before by a few selected pieces of band music [sic]*⁸⁴. »

« *There was a very large attendance of Baganda at the opening, including H.H. the Kabaka, the three ministers and all the leading chiefs. The Bataka Community was numerously represented, and the large hall was surrounded by a dense mass who listened intently and in absolute silence to all that was said. Throughout the sittings of the Commission the Baraza Hall was filled as upon the first day, and there was the same dense and orderly mass outside; a striking indication of the intense and serious interest taken in the proceedings*⁸⁵. »

« Cette conférence s'est déroulée le 10/4/24 à Old Kampala [Le vieux fort de Kampala], commençant à 10 heures du matin en présence des représentants de chacun des partis et de d'autres membres imminents du gouvernement. La fanfare du K.A.R. [King African Rifles : c'est-à-dire le régiment de l'armée coloniale] et la fanfare de la police étaient présentes sous les ordres de deux officiers européens, le détachement complet consistait en 40 hommes. À leur arrivée, les deux disputants [les deux commissaires], le Commissaire [district commissioner] et le Mulamusi [le juge], reçurent une salve de saluts immédiatement avant quelques morceaux de musique choisis. »

« Il y avait beaucoup de Baganda à l'ouverture, y compris son altesse le *Kabaka*, les trois ministres et les principaux chefs. La communauté des *Bataka* était représentée en nombre, et le grand hall était entouré par une masse dense qui écoutait tout ce qui était dit intensément et dans un silence absolu. Durant toutes les audiences de la Commission, le *Baraza Hall* (la salle des palabres) resta rempli comme au premier jour, et il y eut la même masse dense

83. Hanson (2003, 212). Chief Secretary to Commissioner of Police Kampala, Entebbe, 4/4/1924, in « Butaka Lands in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2213).

84. Miti, *Ebyafayo bya Buganda...*, 1102 (Center for Research Libraries).

85. Griffin & Sturrock to Archer, Entebbe, 20/11/1924, in « Bataka Land Commission », 280 (National Archives).

et ordonnée en dehors ; une indication frappante de l'intérêt intense et sérieux donné à la procédure. »

C'est donc avec le maximum de solennité possible, avec fanfare et déploiement de troupes, que les autorités coloniales ouvrent la commission d'enquête. Tous les notables ganda, y compris le roi, viennent assister aux audiences. La population est également présente en grand nombre, à tel point que la salle est trop petite. C'est dire si les Baganda, comme les autorités coloniales (en tout cas formellement pour ces dernières) accordent de l'importance à cet événement.

Le concept de commission d'enquête est nouveau pour les Baganda. Pour tous, il s'agit du procès des régents⁸⁶. À la lecture de la lettre de Sturrock, le commissaire provincial pour le Buganda, on comprend bien que la nuance est particulièrement difficile à saisir...

« It appears from your letter that you regard the Commission of Inquiry as if it were a Court of Law and that you are upon your trial. This is not so. [...] The Commission is not a Court of Law and the Chief Justice does not sit as Chief Justice but as a Commissioner. If he sat as Chief Justice, he would sit with another Judge or alone. [...]

At the discussion with the Ministers and the representative of the Bataka Community at my Office on the 22nd March, procedure was arranged. The procedure arranged was that in force for ordinary civil cases, and it was selected, not because the inquiry is a civil case, which it is not—it is not a case at all—but because it is necessary, in order that matters be properly conducted, that some certain procedure be followed and because procedure in a civil case is one with which all the parties are familiar, and is the best and fairest way of conducting any inquiry giving as it does to all parties the fullest opportunity of setting forth all they desire to say⁸⁷. »

« Il apparaît d'après vos lettres que vous considérez la Commission d'Enquête comme un tribunal et que vous êtes à votre procès. Ce n'est pas le cas. [...] La Commission d'Enquête n'est pas un tribunal et le juge en chef [*chief justice*] ne siège pas en tant que juge en chef mais en tant que commissaire. S'il siégeait en tant que juge en chef, il siégerait avec un autre juge ou siégerait seul. [...]

Lors de la discussion dans mon bureau le 22 mars, avec les ministres et les représentants de la Communauté des *Bataka*, la procédure a été définie. La procédure convenue est celle des affaires civiles ordinaires et elle a été choisie, non parce que la commission est un procès civil – ce n'est pas du tout le cas – mais parce qu'il est nécessaire afin que les affaires soient correctement conduites que certaines procédures soient suivies, parce que la procédure dans une affaire civile est une procédure qui est familière à toutes

86. A. Kagwa, S. Mugwanya, A. Kiwanuka et Y. L. Musajalumbwa to Governor, Mengo, 24/3/1924, et commentaires de PWP en absence de CS, 1/4/24 (Uganda National Archives, A46/2213).

87. Sturrock (PC Uganda) to Katikiro, Kampala, 7/4/1924, in *ibid.*

les parties, et que c'est la meilleure et la plus équitable manière de conduire n'importe quelle enquête car elle donne à toutes les parties l'opportunité la plus complète de mettre en avant tout ce qu'elles désirent dire. »

L'organisation des auditions est calquée sur les affaires civiles ordinaires, procédures fréquentes au Buganda à l'époque, et à laquelle la majorité des acteurs ganda ont eu l'occasion de participer en tant que juges (tous les chefs), témoins, plaignants ou accusés. Ce sont donc les représentants des deux parties qui présentent leurs témoins et qui interrogent les témoins présentés par l'autre partie.

La commission est présidée par J.R. Sturrock, le commissaire provincial pour le Buganda⁸⁸, et sir Charles Griffiths, le *chief justice*, c'est-à-dire le principal magistrat de la colonie⁸⁹. Elle dure jusqu'au 22 mai et entend cinquante-quatre témoins avant de statuer. On a le sentiment d'une très grande liberté de parole dans les débats. Peut-être Kagwa ne fait-il plus peur ? Plus probablement ceux qui sont intimidés ne se sont pas joints aux plaignants et ne sont pas venus témoigner. Surtout, il y a une grande et ancienne habitude des procédures judiciaires, de sorte qu'un témoignage ou un serment ne sont pas effectués à la légère, ce qui est déjà perceptible dans les sources portant sur la période précoloniale.

Une large part des enjeux échappe aux enquêteurs britanniques qui ont une vision très restrictive de leur tâche. Dans cette affaire, les Britanniques pensent statuer sur des abus de pouvoir, des conflits de propriété et des violations de sépultures. Comme le fait remarquer Holly Hanson (2003, 4, 204, 212), les Baganda, en revanche, dissertent du « bon gouvernement ». On assiste par conséquent à un malentendu productif, les revendications globalisantes des mécontents étant réduites à une demande de réparation foncière contre des abus de pouvoirs (*ibid.*, 203). Holly Hanson (*ibid.*, 204 ; voir aussi 212) résume l'affaire ainsi :

« *The commission of inquiry into Butaka Lands encompassed a fundamental misunderstanding between Ganda and British participants. As Ganda intellectuals and leaders critique the current order using land as an idiom of political power, colonial commissioners listened, attending to "lost land" only as a question of right and property.* »

« La commission d'enquête sur les terres *butaka* comprend un malentendu fondamental entre les participants ganda et britanniques. Alors que les intellectuels et leaders ganda critiquent l'ordre politique du moment en utilisant la terre comme un idiome de pouvoir politique, les commissaires

88. « *Sturrock, who has nearly 20 years' service in Uganda, was tutor to the Kabaka, and is now Provincial Commissioner of the Buganda Province.* » Minutes, in « *Bataka Lands* », 14/2/1924, 189' (National Archives, CO 536/130).

89. Pratt (1982, 500). G.F., Archer, Entebbe, 1/4/1924, *The Official Gazette, Uganda protectorate*, vol. XVII, n°8A, in « *Bataka Land Commission* », 279 (National Archives).

coloniaux écoutent et traitent des “terres perdues” seulement comme une question de droit et de propriété. »

Les meneurs éduqués du mouvement des *Bataka*, à l’aise dans la culture dominante britannique comme ganda, sont conscients de ce hiatus. D’un point de vue formel, devant la commission d’enquête de 1924, les plaignants cherchent à démontrer aux commissaires britanniques que les régents ont commis des abus de pouvoir et ont pris des libertés avec l’accord de 1900. Les accusés, les deux régents, Stanislas Mugwanya (à la retraite) et Apolo Kagwa (Premier ministre en fonction), défendent le partage foncier de 1900 et la façon dont le *Lukiko*, l’assemblée indigène, a procédé sous leur présidence.

En 1922, Apolo Kagwa avait résumé les accusations contre lui dans une lettre circulaire destinée aux chefs de comté : « *[I] have the honor to inform you of a great event that took place in the lukiiiko on the 2nd of march 1922, when Chiefs Mugwanya* [il s’agit d’une coquille, du traducteur sans doute, il s’agit du Mugema. H. Hanson (2003, 210) a effectué la correction] *and Jemusi Miti in company with all the bataka had us tried on a charge of having distributed the mailo badly by giving large shares to our friends and to our children*⁹⁰ » (« J’ai l’honneur de vous informer d’un grand événement qui s’est déroulé au *Lukiko* le 2 mars 1922 quand les chefs Mugwanya [il s’agit d’une coquille, du traducteur sans doute, il s’agit du Mugema. H. Hanson (2003, 210) a effectué la correction] et Jemusi Miti en compagnie de tous les *Bataka* nous ont mis en procès au motif d’avoir mal distribué le *mailo* en donnant beaucoup de terre à nos amis et à nos enfants »). Ce résumé est encore valable deux ans plus tard.

Apolo Kagwa comprend qu’on l’accuse de népotisme et de clientélisme. C’est une accusation paradoxale quand on sait que l’État ganda avant la bureaucratisation coloniale est construit sur le patronage. Est-il sérieux, pour reprendre un vocabulaire wéberien, de reprocher à un État patrimonial de ne pas constituer rétrospectivement un État légal rationnel ? À un État ancien précolonial de ne pas appliquer les normes coloniales postérieures ? L’administration britannique est naturellement consciente du ridicule de la situation, mais cyniquement, ces critiques entrent dans ses intérêts. En 1900, Johnston tente, consciemment, d’acheter (c’est-à-dire de corrompre) la signature de l’accord par Apolo Kagwa et les autres grands chefs en leur donnant des privilèges, du bétail et des terres supplémentaires (Wild 1957, 92 ; Low & Pratt 1960, 76-77, 80-81 ; Brushfield, Relton & Mitchell 2013a, 198). En caricaturant, on assiste au corrupteur (le pouvoir britannique) qui met en procès les corrompus (Kagwa, etc.), tout en jouant les innocents.

90. Miti, *Ebyafayo bya Buganda*, 1066 (Center for Research Libraries). Nous n’avons pas le document original, seulement une copie de James Miti. Naturellement nous ne sommes pas à l’abri d’une légère manipulation de ce dernier.

Bussi et la commission

Le réquisitoire concernant Bussi proprement dit porte sur deux éléments : l'un prévoit que les chefs démarqueront les domaines qu'ils occupent déjà (Hanson 2003, 215), l'autre porte sur la possibilité pour le roi, avant la colonisation, de chasser des chefs claniques de leurs domaines.

Voici comment Malaki Musajakawa présente l'affaire devant la commission :

« The representative of the good queen Victoria made this agreement to certify that everyone shall remain on his land of which he was in possession at the time. We the Bataka together with our principal Mutaka (the Kabaka) were very pleased and we thought that the Kabaka who is the Chief of the Bataka shall have his hereditary share of the land which he had since Kabaka Kintu, and we the Bataka shall take our hereditary butaka lands as our share which we have had throughout all the reigns of the Basekabaka of Buganda. [...]

This is not the first time that this kingdom has been ruled by infant Kabaka. We are now here before the Commissioners; let them examine the agreement in the presence of the Katikiro who signed it and see whether there is in it any provision which authorised the deprivation of the Bataka of their hereditary butaka lands⁹¹. »

« Le représentant de la bonne reine Victoria a fait cet accord pour garantir que tout le monde reste sur la terre dont ils étaient en possession à ce moment. Les *Bataka*, ensemble avec notre principal *Mutaka* (le *Kabaka*), nous étions très satisfaits et nous pensions que le *Kabaka* qui est le chef des *Bataka* aurait sa part héréditaire qu'il possède depuis le *Kabaka* Kintu, et nous les *Bataka* nous aurions notre part de nos terres héréditaires *butaka* que nous avons possédé à travers tous les règnes des *Basekabaka* [les rois passés] du Buganda. [...]

Ce n'est pas la première fois que nous sommes gouvernés par un *Kabaka* enfant. Nous sommes maintenant devant les commissaires, laissons-les examiner l'accord en présence du *Katikiro* qui l'a signé et laissons-les voir s'il s'y trouve une provision qui autorise de priver les *Bataka* de leurs terres héréditaires *butaka*. »

Notons d'abord la vision anachronique, mais adaptée à l'auditoire européen, de la propriété ancienne développée par Malaki. Il insiste sur le partage net des propriétés entre le roi et les clans, alors que dans la pratique il s'agit d'une superposition et d'un enchevêtrement de droits. Ensuite, le texte renvoie à une contradiction interne de l'accord de 1900. Malaki Musajakawa fait référence au fameux passage de l'article 15 qui prévoit que les chefs recevront les domaines qu'ils occupent déjà. Certes, Harry Johnston, en 1900, pense effectivement confirmer un pouvoir foncier existant. Il n'imagine pas le grand chamboulement et les déplacements de population que provoque la démarcation des miles (Low 1982, 80 ; Low & Pratt 1960, 106-114). Le gouvernement colonial n'anticipe pas le fait

91. Malaki Musajakawa, in « Bataka Land Commission », 341-342 (National Archives).

que pour donner plus de terres à certain il faudra en déplacer d'autres... L'article 15 confie aussi le partage et l'arbitrage spécifiquement au *Lukiko*, présidé par les régents⁹².

« As regards the allotment of the 8,000 square miles among the 1,000 private landowners, this will be a matter to be left to the decision of the Lukiko, with an appeal to the Kabaka. The Lukiko will be empowered to decide as to the validity of claims, the number of claimants and the extent of land granted, premising that the total amount of land thus allotted amongst the chiefs and accorded to native landowners of the Country is not to exceed 8,000 square miles. »

« Concernant l'allocation de 8 000 miles carrés entre 1 000 propriétaires privés, ce sera une affaire soumise aux décisions du *Lukiko*, avec la possibilité d'un appel au *Kabaka*. Le *Lukiko* aura la prérogative de décider de la validité des demandes, du nombre de bénéficiaires et de la superficie attribuée à condition que le total de terre alloué entre les chefs et accordé aux propriétaires terriens indigènes ne dépasse pas les 8 000 miles carrés. »

Ainsi les grands chefs, dans la mesure où ils respectent les arbitrages du *Lukiko* (qu'ils dominent), ne commettent-ils pas d'abus de pouvoir⁹³. Ce sont les autorités britanniques de 1900 qui sont en tort pour avoir soumis un document mal rédigé et mal pensé. D'autre part, comme nous l'avons vu, les autorités coloniales sont informées très vite des dérives du partage foncier et de l'aliénation des *Butaka*. Ils ratifient néanmoins durant vingt ans les appropriations et de ce fait les avalisent en connaissance de cause (Hanson 2003, 138). Tout cela est clair aux yeux de la commission malgré un écran de fumée cosmétique. Leur mission, l'eût-elle voulu, n'est pas de juger Harry Johnston et leurs prédécesseurs (Wrigley 1970, 51-52), mais de trancher un contentieux entre le *Lukiko* et la Fédération des *Bataka*. D'une certaine façon, il s'agit de suggérer une solution judiciaire à une crise politique et d'apaiser une crise sociale qui menace le bon fonctionnement de la colonie – ce que la commission est incapable de faire, nous l'avons vu.

Il est à noter que, concernant Bussi, Kagwa n'avance pas les mêmes arguments dans sa défense. Il ne construit pas celle-ci sur une interprétation approfondie et formelle du *Uganda Agreement*. Il se place dans la position du praticien du pouvoir, celui qui doit trouver une solution pour résoudre des problèmes complexes nés de l'implémentation de l'accord. Il explique qu'il a

92. Article 15 du *Uganda Agreement* consultable par exemple sur : <http://www.buganda.com/buga1900.htm> [archive].

93. « *The issues may I think be framed as follow:*

(1) Did the words "will receive the estates of which they are already in possession" bind the Ministers and the Lukiko absolutely in their most literal meaning? If not, the Ministers have ample historical precedent for a general redistribution of land. If so, did they carry out this provision, or if they failed to do so, was the failure deliberate or due to insuperable difficulties which had to be encountered?» Scott, Assistant Secretary for Native Affairs to Hon. C.S., Entebbe, 18/4/1922 (Uganda National Archives, A46/2212).

dû abandonner ses domaines dans le Busiro à la suite d'un problème délicat autour des tombeaux royaux (Hanson 2003, 128, 139-140 ; 2011). En effet le *Lukiko*, dans un premier temps, a attribué les titres de propriété des larges domaines entourant les tombeaux royaux aux anciens rois. Les autorités coloniales ont refusé d'avaliser cet enregistrement, arguant du fait que les personnes décédées, fussent-elles des rois des anciens temps, ne pouvaient être propriétaires. La solution trouvée par le *Lukiko* a été de rapatrier vers le Busiro la famille royale, dispersée dans tout le royaume, et de confier la propriété des tombeaux aux descendants de ces rois (comme on le fait pour les *Butaka* des roturiers). Donc, paradoxalement, le *mailo* aboutit dans ce cas précis à l'invention de nouveaux *Butaka* princiers (notons qu'avant la période coloniale, il n'existe pas de clan royal ; ce dernier est inventé durant cette période). Pour faire de la place à la famille royale dans cette région densément peuplée et convoitée, Kagwa (comme Josua Kate *Mugema*, Mika Sematimba et d'autres) est contraint de libérer une partie de son domaine au voisinage des tombeaux royaux⁹⁴. C'est dans ce contexte, selon lui, qu'il s'empare en compensation de l'île de Bussi, laissée vacante par un autre chef, le *Gabunga*. Ce dernier, après avoir démarqué ses domaines à Bussi, a préféré dans un second temps les transférer dans d'autres îles, en particulier Kalangala, nous y reviendrons.

Ce premier temps de l'argumentaire mène au second point : les plaignants cherchent à démontrer que jamais dans l'histoire du Buganda des chefs de clan n'ont été chassés de leur *Butaka*. Kagwa et ses compères eux s'efforcent, en multipliant les exemples, de démontrer le contraire, c'est-à-dire que depuis des siècles les *Kabaka* ont chassé des *Bataka* pour y installer leurs *Batongole*.

Notons néanmoins que nous avons un témoignage de 1906 sur cette question, celui de Josua Kate *Mugema* :

« *Semawata has no milos, Suna made his capital at Ntinda and took the butaka leaving Semawata with only a Shamba and Mutesa also put in his relatives there. A lot of Bataka have been turned out by the kings without any member of the clan being put in, perhaps they might be left with a small shamba perhaps not*⁹⁵. »

« *Semawata n'a pas de milos [mailo], Suna [règne c.1830-1856] établit sa capitale à Ntinda et prit le butaka, ne laissant à Semawata qu'un shamba et aussi Mutesa [règne 1856-1884] a mis là ses parents. Beaucoup de Bataka ont été chassés par les rois sans qu'aucun membre du clan ne les remplace, parfois on leur a peut-être laissé un petit shamba, parfois non.* »

Semawata est un *mutaka* du clan du Nkima, un subalterne du *Mugema*. *Ntinda* est une colline aujourd'hui située à Kampala, à l'est de la ville. Ce

94. « Bataka Land Commission », 419, 463, 481, 517 (National Archives).

95. Joshua Mugema, le 14/7/1906, in Roscoe & Kagwa, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 101 (Rhodes House).

témoignage plus ancien du président de la Fédération des *Bataka* lui-même va exactement dans le même sens que le discours des régents.

Dans le cas de Bussi, le débat sur la sécurité de la tenure des *Bataka*, question simple au premier abord, est extrêmement compliqué. Il se développe autour de la place qu'y occupe le chef *Gabunga*, en particulier à partir de la question de savoir si le roi Mwanga, en 1886, donc avant la colonisation, a chassé ou non les *Bataka* de l'île pour y installer le *Gabunga*, lui-même un *mutaka*. Mais la commission est confrontée à la fluidité des termes désignant les chefs, aux contours flous des catégories et à la superposition des sens de *Bataka* et de *Batongole*.

« Witness examined by Shem Spire Mukasa

Q. Do you know the principal *Mutaka* on Bussi called *Magera*?

A. [Sirimani Mberenge] I know that *Magera* is *Mutaka*.

Q. Is that the same *Magera* whom you have just called a *Mutongole*?

A. It is the same; he is both a *Mutongole* as well as a *Mutaka* because all the *Bataka* who are directly under the control of a chief are considered as *Batongole* and are in the charge of that chief and are *Kabaka's Batongole*.

Q. Before the *Kabaka* gave that island to *Gabunga* under whom were these *Batongole*, and what kind of *Batongole* were they?

A. They were directly under the control of *Gabunga*.

Q. What was the name of their *Kitongole*?

A. They were *Bataka* and all the *Basesse* were under the control of *Gabunga* because he was in charge of the canoes⁹⁶. »

« Témoin examiné par Shem Spire Mukasa

Q. Connaissez-vous le principal *Mutaka* de Bussi appelé *Magera* ?

R. [Sirimani Mberenge] Je sais que *Magera* est un *Mutaka*.

Q. Est-ce que c'est ce même *Mutaka* que vous appelez un *Mutongole* ?

R. C'est le même, il est à la fois un *Mutongole* et un *Mutaka* parce que tous les *Bataka* qui sont directement sous le contrôle d'un chef sont considérés comme des *Batongole* et ils sont sous la responsabilité de ce chef et sont les *Batongole* du *Kabaka*.

Q. Avant que le roi n'ait donné cette île à *Gabunga*, sous qui étaient ces *Batongole*, et quel type de *Batongole* étaient-ils ?

R. Ils étaient directement sous le contrôle du *Gabunga*.

Q. Quel était le nom de leur *Kitongole* ?

R. C'était des *Bataka* et tous les *Basesse* étaient sous le contrôle de *Gabunga* parce qu'il était responsable des canoës. »

96. « *Bataka Land Commission* », 535 (National Archives). Voir aussi: « *The Kabaka could appoint a certain kitongole which would control all the estates within its jurisdiction [...? 3 ou 4 lettres] including some Butaka estates and the Butaka owners would automatically become sub chiefs under the chief of the kitongole. But there is another kind of bataka and those are known as bataka tenants who settle on a chief's land, but over whom the chiefs possess no power to eject them from their actual Butaka plots of land.* » [Juste à la suite le *Gabunga* confirme la version de son adversaire.] Guggu, in *ibid.*, 383.

Shem Spire Mukasa est un activiste de la Fédération des *Bataka*, fils d'un très grand chef chrétien, le *Kangawo* Samuel Mukasa, signataire et bénéficiaire du *Uganda Agreement*. Il est le neveu d'Apolo Kagwa. Il est le meilleur produit de l'éducation coloniale. En 1924, il est le secrétaire particulier du roi Daudi Chwa. Il reste actif plus tard dans le parti des *Bataka*, ce qui lui vaut d'être exilé après les émeutes de 1945 et 1949 (Welbourn 1961, 20 ; Hanson 2003, 206 ; Richards 1964b, 320). Il interroge un témoin de la défense du *Lukiko*, Sirimani Mberenge, un page de Mwanga dans les années 1880. Il s'agit d'un notable musulman loyaliste qui rallie Mwanga et les Britanniques à partir de 1892 et qui devient un protégé d'Apolo Kagwa (Wright 1971, 21, 134, 139, 141, 147, 154).

En théorie, le conflit foncier à Bussi oppose des *Bataka* à des *Batongole*. Mais en réalité, avant l'appropriation de l'île par Apolo Kagwa, il oppose des *Bataka* entre eux (les chefs de clan de l'île contre un grand chef de clan du continent, le *Gabunga*). La dispute devant la commission d'enquête porte sur la distinction entre *Bataka-Batongole* et *Bataka-Bakopi* (paysans-sujets-tenanciers). Les *Bataka-Batongole* relèvent directement du roi : « *The Bataka were the kabaka's men* »⁹⁷ (« Les *Bataka* étaient les hommes du *Kabaka* » ; les hommes du roi : une des définitions de *Batongole*). Ils sont soumis à la hiérarchie de chefs royaux pour les impôts, les corvées, le service militaire ou naval, mais ils tiennent leur fonction et leur domaine du roi directement. Les *Bataka-Bakopi* sont quant à eux les tenanciers privés (« *private tenants* ») des chefs. Ils tiennent leur domaine théoriquement à merci, non du roi, mais d'un chef, ici le *Gabunga*. Cette distinction est importante devant la commission car, selon l'interprétation, on considère que Kagwa peut s'il le souhaite chasser les tenanciers privés *Bataka-Bakopi* lorsqu'il reprend les domaines privés du *Gabunga* ou qu'au contraire c'est un abus de pouvoir, puisqu'il chasse des *Bataka* qui tiennent leurs terres du roi et non du *Gabunga*.

On comprend bien que, comme nous, les commissaires britanniques en 1924 sont totalement noyés dans ces termes et ces catégories de *Bataka* (dignitaires claniques), *Batongole* (hommes du roi), *Bakopi* (paysans), *Bakungu* (grands dignitaires), *Amasaza* (grands chefs territoriaux), etc. C'est si évident que Stanislas Mugwanya le relève lui-même :

« *There is one point you (the commission) do not appear to understand properly and that is the difference between Bataka and Batongole. For I have seen you ask one another. It is clear that people who were not private men of a certain chief but were merely under the control of a chief were always called Batongole, even if they were Bataka. Everyone who possessed an estate—whether he be Mutaka or Mutongole or even a chief—who was not a private tenant of another man called himself a Mutongole. This was very difficult to understand in the case of*

97. Aligizande Mude, in *ibid.*, 336.

*Bussi, for it was stated that the Bataka of Bussi were Batongole under the direct control of chief Gabunga. There are also some Bataka-Tenants, although they were Bataka yet they worked for their chief and were always considered as that chief's private tenants even though they were Bataka*⁹⁸. »

« Il y a un point que vous (la commission) ne semblez pas comprendre correctement, et c'est la différence entre *Bataka* et *Batongole*. En effet, je vous ai vu vous interroger l'un et l'autre. Il est clair que les individus qui n'étaient pas les hommes privés d'un certain chef mais qui étaient juste sous le contrôle d'un chef étaient toujours appelés *Batongole*, même s'ils étaient des *Bataka*. Tout individu qui possédait un domaine – qu'il soit *Mutaka*, *Mutongole* ou même chef –, qui n'était pas un tenancier privé d'un autre homme, se nommait lui-même *Mutongole*. Cela était très difficile à comprendre dans le cas de Bussi, car il a été affirmé que les *Bataka* de Bussi étaient des *Batongole* sous le contrôle direct du chef *Gabunga*. Il y avait aussi des *Bataka*-tenanciers, bien qu'ils soient *Bataka* ils travaillaient pour leur chef et étaient toujours considérés comme les tenanciers privés du chef, bien qu'ils soient *Bataka*. »

On serait perdu pour moins...

Conclusion

L'affaire que doit trancher la commission de 1924 sur la propriété des *Butaka* est ainsi d'une extrême complexité. Les enjeux juridiques, politiques et sociaux s'entremêlent et s'additionnent. La démarche judiciaire est inextricable. Prouver l'absence de bonne foi des acteurs devant les fraudes, sans mettre en cause les autorités coloniales pour autant, serait un exercice d'équilibrisme de haut vol. La technicité des débats est trop complexe pour les juges. Devant cet enchevêtrement de catégories et la difficulté du vocabulaire, on comprend bien que les autorités britanniques aient tenté d'éviter de statuer sur les terres *Butaka* et que, lorsqu'elles se sont résignées à le faire, elles aient été incapables d'émettre un jugement clair et cohérent. Pour comprendre mieux ce qui se déroule à Bussi, il nous faut analyser plus en détail l'histoire de l'île.

98. S. Mugwanya, in *ibid.*, 535.

Chapitre 3

Bussi : une île du royaume du Buganda (1800-1885)

COMME LE REGRETTE DÈS 1911 JOHN ROSCOE¹, l'histoire des îles et des rivages du lac Victoria reste mal connue et difficile à étudier (Médard H. 2007 57-59, 118-119, 182-220, 285-287 ; Hartwig 1970 ; Jensen 1980 ; Reid 1998 ; 2016 ; Kenny 1977a ; Schoenbrun 2018 ; 2021). Les sources ont généralement un biais terrien qui est amplifié et nourri par la simplification administrative liée à l'accord de 1900. L'accord efface les spécificités du gouvernement des îles et des rivages par rapport au reste du royaume. La civilisation lacustre ne survit pas à la domination britannique. Sous prétexte de lutter contre la maladie du sommeil, la colonisation mène à la destruction et la déportation de la population loin du lac. Les îles sont à nouveau particulièrement ravagées, même à l'échelle ougandaise, par l'épidémie du sida dans les années 1980.

Ces bouleversements immenses déforment le regard porté sur les îles et perturbent le transfert de la mémoire du passé. Les sources sur Bussi, en donnant la parole aux Basese, permettent de corriger en partie ce biais. Elles aident à reconstituer une partie du fonctionnement de l'île avant 1900 et offrent un éclairage original sur les mutations de la société ougandaise au début de la période coloniale.

À partir du XVII^e siècle, le royaume du Buganda se constitue, adossé, en demi-cercle, au lac Victoria. Les centaines d'îles, de tailles très variées, et leurs habitants constituent un élément essentiel et ancien dans le royaume. Avant les transformations politiques et religieuses de la fin du XIX^e siècle, elles sont au cœur d'une économie complexe et diversifiée. Elles sont le domaine de prédilection des marins, des pêcheurs, du clergé et des chefs de clan. Les îles sont aussi le lieu d'un artisanat important et d'un élevage considérable de variétés spécifiques de caprins et de bovins². Au XIX^e siècle,

1. « *Many of the islands, with their numerous population, became subjects of the kings of Uganda, and were reckoned as part of the nation, though there has always been a marked line of separation between the Baganda and the Basese, as the people of the islands are called. No one has studied the marked differences between these peoples, so far as I am aware; and it is impossible to do so now, owing to the barrier raised by the terrible disease, sleeping sickness, which has been so prevalent on the islands and along the shores of the lake.* » Roscoe (1965* [1911], 383-384).

2. « Les Basésés sont les rameurs du roi. C'est là leur principal mais non unique impôt car ils sont taillables et corvéables à merci quoique leur situation se soit considérablement

le café donne également lieu à une production et un commerce conséquent depuis l'archipel des Sese. Favorisées par le transport maritime qui permet le transport de biens pondéreux, les îles conduisent un commerce de cabotage très actif et varié, d'abord dans leurs environs immédiats, mais aussi sur tout le pourtour du lac (Médard H. 2007, 114-152).

Ces régions lacustres sont habitées par les Basese. Comme la majorité des termes en luganda, « *Basese* » a plusieurs significations en fonction du contexte. Au sens restreint, il désigne les habitants des îles Sese, archipel situé au nord-ouest du lac Victoria ou même parfois seulement les habitants de la plus grande île de l'archipel (Kalangala). Dans les transcriptions de la commission d'enquête, la désignation « *Basesse* »³ qualifie le plus souvent les réfugiés protestants de la grande île de Sese (Kalangala) par opposition aux habitants « autochtones » de Bussi. Mais il peut aussi avoir un sens plus générique, celui de désigner les populations lacustres qui habitent les rivages et les îles soumises au roi du Buganda⁴. Comme le résume le futur Lord Lugard (1893*, T. 2, 73) : « *Under the title of "islands" the Waganda, I understand, include not only the islands proper, but the estates on the mainland bordering the lake. Thus, whoever possessed the "islands" had complete command of the whole of the canoes* » (« Sous l'appellation d'"île", je comprends que les Waganda englobent non seulement les îles proprement dites, mais aussi les domaines sur la terre ferme au bord du lac. Ainsi quiconque possédait les "îles" avait le commandement absolu de l'ensemble des canoës »). À ce moment-là, ce terme oppose les Basese (y compris les habitants de Bussi) aux Baganda.

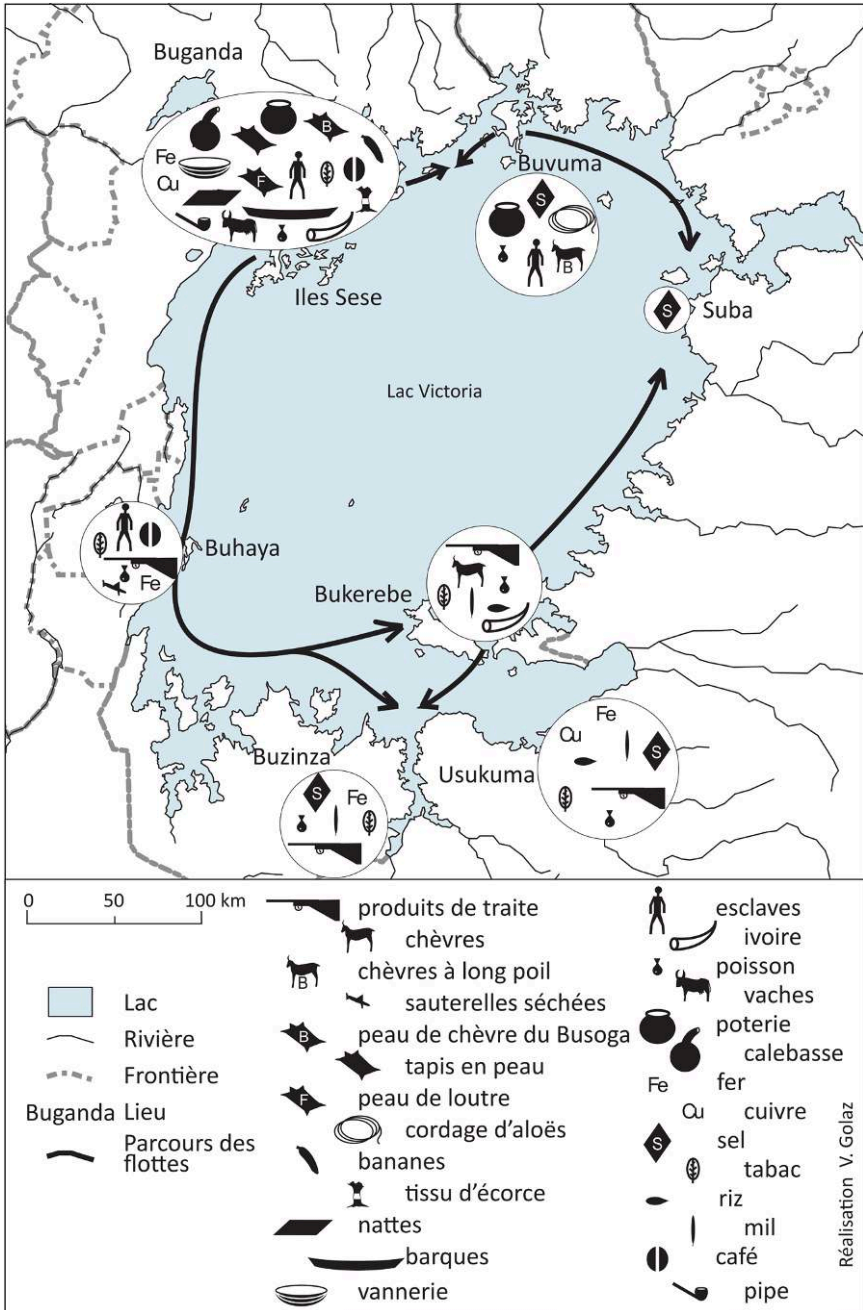
Les Basese sont soumis à un statut administratif différent des Baganda. Comme l'indique Teofiro *Kulugi* (l'ex-trésorier du roi Mutesa, né à Bussi) : « *The Basesse are not Baganda, they had the same Kabaka*⁵ » (« Les Basesse ne sont pas des Baganda, ils avaient le même *Kabaka* »). Jusqu'à l'accord de 1900, l'administration de l'archipel des Sese (mais pas Bussi) est très spécifique. Elle échappe à l'emboîtement administratif territorial typique du Buganda.

améliorée depuis trois ans. Leur industrie la plus productive sont les barques et les vaches qu'ils vendaient aux Bazibas [tributaires du Buganda, installés juste de l'autre côté de la frontière actuelle avec la Tanzanie, dans la région de Bukoba] surtout. On peut dire que toute l'île est occupée par le travail des barques. Les vaches déclinent sensiblement. Le café leur apporte aussi quelques revenus ainsi que les nattes. Le pays est couvert de forêt, est très fertile en banane, patates et haricots » Achte, sans destinataire, Bumangi, 6/1/1892 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-471).

3. Il existe dans les sources de multiples orthographes : Ssese, Ssesse, Sesse, Sese... Nous avons tranché pour la plus simple, « Sese », mais les transcriptions de la commission d'enquête sur les Bataka utilisent « Sesse ».

4. Sirimani Mberenge, in « Bataka Land Commission », 535 (National Archives).

5. Tefiro Mulamba Kurugi s/o Balagama in Roscoe & Kagwa, 1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 53 (Rhodes House).



Carte 3. Les échanges lacustres du Buganda au XIX^e siècle : commerce et prédation

Réalisation : Valérie Golaz. Source : Médard H. (2007b, 114-152).

Identifiant : <https://doi.org/10.34847/nkl.f0bb8kvc>.

« *The Ssesse islands before that were ruled by Bataka. Every Mutaka ruled his own island or a part of island on which he stayed. But every chief Mutaka in Ssesse used to be with his superior on the mainland who appointed him. Some chief of the Bataka were from the Namasole, some from Nanzigu, some from Kasujju, some from Nnaalinnya, some from Kimbugwe and others from Mukwenda. It seems that the Kings never wanted to appoint a single leader in the whole of Ssesse thinking that if there was one leader and united all the chief elders, it would be easier for the people of Ssesse to fight the King, especially in case there was a prince who would be to challenge the King from there. And possibly another serious reason why the Kings would refuse to install a county chief in Ssesse, is that Ssesse was islands for spirit mediums⁶. »*

« Les îles Sesse avant cela [l'accord de 1900] étaient gouvernées par les *Bataka*. Chaque *Mutaka* gouvernait sa propre île ou la partie de l'île où il habitait. Mais chaque *Mutaka* dans les Sesse avait un supérieur sur la terre ferme qui le nommait. Certains chefs des *Bataka* étaient sous la *Namasole* [Reine-Mère], d'autre sous la *Nanzigu* [l'une des épouses du roi], d'autres sous le *Kasujju* [chef de la province du Busuju], d'autres sous la *Nnaalinnya* [Reine-Sœur], d'autres sous le *Kimbugwe* [gardien du cordon ombilical du roi] et d'autres sous le *Mukwenda* [chef de la province du Singo]. Il semble que les rois n'aient jamais voulu nommer un seul leader sur l'ensemble des Ssesse, pensant que s'il y avait un seul leader et qu'il unissait tous les chefs *Bataka*, il serait facile pour les gens des Ssesse de combattre le roi, surtout dans le cas où il y aurait un prince qui défierait le roi depuis là. Une autre raison sérieuse pour laquelle le roi refusait d'installer un chef de comté dans les Ssesse, c'est que les Ssesse étaient les îles pour les médiums des esprits. »

Michael Nsimbi (1910-1994), un grand érudit et linguiste de la fin de la période coloniale et de l'Ouganda indépendant, a un questionnement anachronique concernant l'absence avant 1900 d'un chef territorial des îles. Mais il décrit bien comment l'administration des îles est partagée entre les chefs de clan locaux, eux-mêmes supervisés de manière éclatée par une multitude de grands dignitaires de la terre ferme et par les divinités du lac. Avant tout, les îles sont le domaine des dieux et elles sont gérées de manière collective par le clergé. La direction de la marine, en revanche, est coordonnée et centralisée par le *Gabunga*.

Pour simplifier de façon un peu caricaturale, les Basese, contrairement aux Baganda, ne servent pas dans l'armée et ne travaillent pas à la

6. « *Okuva edda n'edda lyonna, ebizinga by'e Ssesse byafugibwanga Bataka baayo. Buli Mutaka yafuganga ekizinga kye, oba ekitundu ky'ekizinga kwe yabeeranga. Naye buli mutaka w'e Ssesse omukulu yabanga ne mukama we ku lukalu eyamuyingizanga. Abataka abamu baayingiranga wa Namasole, abalala wa Nanzigu, abalala wa Mukwenda. Bakabaka mpozzi tebaayagala kussa mufuzi omu Ssesse lyonna nga balowooza nti singa wabaayo omufuzi omu n'agatta Abataka abakulu bonna kyandibadde kyangu abantu b'e Ssesse okulwanyisa Kabaka, naddala nga wabaddewo omulangira ajeemerayo. Naye ate oboolyawo ng'ensonga ennene eyali egaanye Bakabaka okussa Owessaza mu Ssesse kwe kubanga Ssesse byali bizinga bya balubaale. » Nsimbi (1980*, 85-86).*

construction et à l'entretien de la capitale pour le roi et les chefs⁷. Ils servent le roi dans la marine. Les grands dignitaires du royaume, tous baganda, ont une résidence à la capitale (*Kibuga*). Ce n'est pas le cas des chefs Basese (y compris ceux de Bussi). Ils n'y ont pas d'activité, ils n'y travaillent pas, ils n'y résident pas et ils n'assistent qu'exceptionnellement aux audiences royales. C'est le *Gabunga* qui les représente. En revanche, ils entretiennent tous des résidences et des domaines dans la baie de Murchison, aux environs de Kaazi⁸. C'est là où stationne une escadre pour le service du roi, au plus près de la capitale, à une dizaine de kilomètres.

Ces identités liées aux activités lacustres et à la fiscalité sont ethnicisées et racialisées, comme partout en Afrique au cours du xx^e siècle⁹ (on pourrait faire un parallèle avec la division Hutu-Bairu/Tutsi-Bahima dans le reste de la région, mais cette identité ne perdure pas car les Basese disparaissent avec la maladie du sommeil).

Au Burundi et au Rwanda, l'existence d'une langue tutsi distincte de la langue hutu est souvent affirmée. C'est une fiction complète, l'union linguistique entre les deux est totale. Dans le même ordre d'idée, il existe des mentions rares, mais récurrentes de l'existence d'une langue Sese (le lussese) distincte du luganda et aujourd'hui disparue¹⁰. Par exemple, Auguste Achte, missionnaire à l'expérience linguistique étendue, après avoir associé le lussese au lusoga et au kisukuma (au sud-est du lac) en 1892, apparente en 1900 le lussese au lunyoro qui est aussi parlé sur les rivages occidentaux du lac Victoria au Buhaya et au Buzinza¹¹. Seul Aidan

7. D'où le commentaire de Roscoe (1969* [1921], 60-62) : « *The Basese kept themselves to the immediate neighbourhood of the lake. A journey to the capital was until recently with some of the inhabitants the event of a life time; many had never been more than a mile inland for any purpose; while numbers of them had not even visited the mainland, and these had the most extraordinary ideas of the king and court.* » Notons aussi que beaucoup de chefs et ritualistes des îles n'ont pas le droit de voir le roi en personne (Kagwa 1934*, 86-87).

8. « *Again at Kaazi where all the Sesse Chiefs had their official residence, this Mutaka Guggu [prêtre du dieu Mukasa] possesses no plot of land there.* » Gabunga, 1924, in « *Bataka Land Commission* », 386 (National Archives). Le *Gabunga* tente de prouver le prêtre de Mukasa n'est pas un chef, d'où son absence de Kaazi. Roscoe (1965* [1911], 392) ; Hall (1898, 65).

9. Par exemple : Roscoe (1969* [1921], 60-62).

10. « *Ce peuple ne descend guère des Baganda. Son caractère et sa langue le rapprochent des Wasukuma et des Wasoga.* » Achte, sans destinataire, Bumangi, 6/1/1892 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-471).

11. « *Les Basésés des îles, les fils du Buddu et du Koki, les manants de l'Usagara (Nkole), les Baziba, les tributs de l'Usui, de l'Usindja, et de l'île de Ukerewe ont tous avec les Banyoro et les Batoro une seule et même race originelle, si l'on considère les mœurs et la langue [...] Les Basésés des îles diffèrent un peu des Banyoro mais seulement par leur vie essentiellement de pêcheurs et par langue qu'ils ont conservé moins pure à cause des Basoga et des gens du Kavirondo qui leur ont apporté plus tard un fort contingent d'émigré. Tous ces peuples parlent la langue des bantous dites kinyoro ont le langage*

Stonehouse (2012, 83), dans un travail passionnant, s'est donné la peine d'étayer l'existence du lussese. Mais au final, il rapporte que le lussese serait une langue intermédiaire entre le lusoga et le luganda, c'est-à-dire quasiment la même chose (l'intercompréhension entre les dialectes du sud du Busoga et le luganda est totale). Les accents et les particularismes locaux sont suffisants pour expliquer un dialogue parfois difficile entre Basese païens âgés et jeunes Baganda chrétiens qu'il rapporte pour le début du xx^e siècle. Le parler des îles se distingue peu de celui de la terre ferme.

Plutôt qu'une langue distincte, le lussese est un dialecte du luganda¹². Naturellement avant le xx^e siècle et le développement de l'écrit et de la scolarisation en luganda, les usages et les accents sont moins uniformes et standardisés au Buganda. À partir de la fin du xviii^e siècle au plus tard, le langage de la cour et de la capitale a une influence importante et unifiante, mais des régionalismes importants persistent. Or les Basese, y compris les chefs, contrairement aux Baganda, ont peu l'occasion de fréquenter la cour et la capitale. L'unification dialectale est certainement moins poussée dans les îles, les régionalismes plus importants. D'ailleurs on distingue souvent deux dialectes, l'un, plus proche des langues de l'archipel de Buvuma dans les îles de l'est, proches du Kyagwe, et l'autre plus proche du luganda dans celles de l'ouest. Ce dernier a sans doute aussi des influences du lunyoro. En effet, la province du Buddu dont les rivages sont les plus proches des îles Sese avait un dialecte proche du lunyoro au xix^e siècle (la province est conquise par le Buganda à la fin du xviii^e siècle). Il faut comprendre les îles Sese comme un carrefour dynamique où se mêlent des influences culturelles (et donc linguistiques) étendues portées par le commerce maritime, mais surtout par les grands sanctuaires religieux internationaux, leurs rituels et les pèlerinages (Schoenbrun 2021).

Il existe aussi une tendance lourde chez les auteurs de traiter analytiquement les Bavuma et les Basese ensemble. Cet amalgame contribue à accentuer l'idée d'une ethnicité séparée des gens du lac et de la terre ferme. En effet, les Bavuma, eux, ont une histoire, une langue, une culture radicalement différentes des Baganda. Farouchement indépendants, ils ne sont pas même tributaires du royaume du Buganda avant 1893. Malgré leurs protestations, ils sont brutalement annexés au Buganda en 1900 sur une décision du pouvoir britannique fatigué de leur irrédentisme. Les auteurs tendent souvent à étendre abusivement leurs constatations des îles Bavuma aux îles Sese ; c'est la source de beaucoup de confusion, car les deux archipels sont très différents. Dans le cas des îles Sese, la lecture territoriale, ethnique, raciale même, héritée de la colonisation, tend à exagérer l'écart

brusque et saccadé. » Achte, 1900, « Quelques notes ethnographiques sur les peuples du Vicariat Nyanza Septentrional », 4 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

12. David Schoenbrun, communication personnelle.

avec le luganda et présente une variante régionale du luganda comme une langue distincte.

La manière de passer d'une catégorie à l'autre, de Basese à Baganda et réciproquement, n'est pas documentée. Tout ce que l'on peut constater, comme nous le verrons au cours de ce texte, c'est que les liens de parenté ne recourent pas ces catégories, et que contrairement à ce qu'affirme Roscoe (1969* [1921], 61) les intermariages sont fréquents et que beaucoup de notables ganda ont un père sese.

L'île de Bussi est à la fois typique des îles du lac Victoria dominées par le Buganda et spécifique. Sans être la plus étendue, elle compte parmi les îles importantes en taille et en richesse. Elle est longue de 13 km et d'une largeur variant de 1 à 6 km de large. Elle est adossée au nord à un large marécage, constitué d'un tapis de papyrus flottant sur l'eau, qui la sépare de la terre ferme, à moins de 2 km. Avant la maladie du sommeil et l'évacuation, d'étroits chenaux entretenus par les habitants permettaient de passer jusqu'à l'île depuis la terre ferme sur des bacs et même de la contourner par le nord et de naviguer depuis la baie de Bussi jusqu'à l'île de Zinga, loin des eaux agitées du lac¹³. Elle compte six collines assez basses (la plus haute surplombe le lac d'environ 100 mètres de dénivelé). L'île est peuplée de 1 542 habitants au début du xx^e siècle¹⁴, peut-être le double avant la succession de catastrophes ?

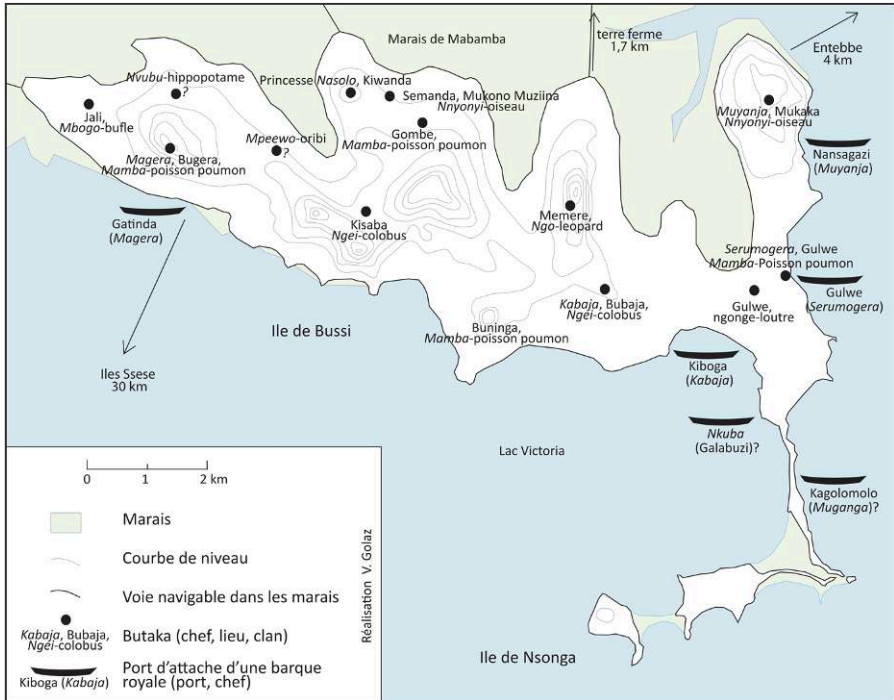
Bussi est administrée par des chefs héréditaires, et une large part de sa population s'adonne aux activités navales et à la pêche. Elle est particulièrement fertile. Ce n'est pas le cas de la majorité des îles du lac Victoria, amas de roc, souvent granitiques, moins favorable à l'agriculture¹⁵. D'autre part, Bussi est incluse dans le cœur historique du royaume du Buganda et elle constitue l'île importante la moins éloignée de capitale. La conjonction de la qualité des sols, un microclimat spécifique, la proximité de la capitale et les facilités de transport lacustres explique probablement l'établissement à Bussi, durant le règne du roi Kamaanya (1812-1830), du domaine de Kisaba, destiné à approvisionner le roi en bière de banane. Ce *Butaka* approvisionne la cour par rotation de deux mois¹⁶. La mémoire de ce service au roi s'est perdue aujourd'hui. La bière, à Bussi, est encore

13. « *Bussi and Zinga Island were not completely sudd-bound but were separated from the mainland by a narrow open channel used in canoe traffic. With the cessation of this traffic these waterways were allowed to get choked.* » Fiske (1919-1920*, 398).

14. Apolo Kagwa to H. F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library) ; Hanson (2003, 170).

15. Les îles du lac Victoria ont été l'objet d'une agriculture céréalière intensive, avec terrasses et irrigation, mais qui a déjà disparu dans les îles Sese lorsque les premiers témoignages européens nous parviennent (milieu du xix^e siècle).

16. « *The Ngeye and Ngabi clans took it by turns to supply beer to the king, they did so for about two months at a time.* » Tefiro Mulamba Kurugi s/o Balagama in Roscoe & Kagwa,



Carte 4. Les principaux *Butaka* de l'île de Bussi au XIX^e siècle

Réalisation : Valérie Golaz.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.5bbc1t98>.

spécifique. Elle est brassée à partir des bananes bugoya. Cette variété est rarement utilisée pour les boissons aujourd'hui¹⁷. Au XIX^e siècle, les bières de Bussi aiguissent les appétits de beaucoup de grands chefs, en particulier du *Gabunga* et du *Katikiro*¹⁸. Elles sont l'objet de multiples contentieux. Nous aurons l'occasion d'y revenir à plusieurs reprises.

Nous verrons d'abord que, comme la majorité des îles, Bussi est le domaine des marins et des pêcheurs, mais que curieusement les dieux y sont discrets. Ensuite la Bataka Land Commission nous donne un aperçu unique sur l'administration du royaume du Buganda au niveau local et lacustre. Mais ce monde du lac s'effondre en une quinzaine d'années de domination coloniale.

1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 39 (Rhodes House). Teofiro Kulugi, in « Bataka Land Commission », 545-546 (National Archives).

17. Entretien avec A.B. Sebunnya Lule, *Muyanja*, Kampala, le 14 mai 2019 ; entretien avec Edward Mare, le 18 mai 2019, à Gulwe (Bussi).

18. « Bataka Land Commission », 336, 521, 542-543, 545-546 (National Archives).

Des marins sans les dieux ?

Le lac et ses rivages sont, comme on s’y attendrait, des lieux où se développe toute une activité maritime. Une flotte importante est organisée au Buganda et nécessite l’entretien de forêts sur les rivages pour la construction navale. La pêche est l’une des activités dominantes du lac, hélas elle est difficile à reconstituer avant les années 1920. L’autre spécialité des archipels ganda, c’est la religion. La majorité des riches sanctuaires du royaume sont construits dans les îles qui constituent le domaine des dieux. Bizarrement, Bussi semble dépourvu de sanctuaire important. C’est peut-être une vue déformée par une évolution récente des années 1880.

Une vaste flotte

Les Basese, supervisés par un grand chef, le *Gabunga*, construisent la flotte royale, l’entretiennent et lui fournissent ses équipages. Pour leur propre usage, en dehors des grands navires de guerre, les Basese entretiennent des embarcations plus petites pour la pêche, le transport et le cabotage.

« *The number of canoes kept on the shores of the mainland, together with those on the islands, was very great, and a fleet of a hundred strong could easily be collected in two or three days. Each chief on the islands had to maintain a number of canoes ready for state-service, and he was liable to punishment if they were not kept in serviceable condition.* » (Roscoe 1965* [1911], 384-385.)

« Le nombre de canoës conservés sur les rives de la terre ferme ensemble avec ceux des îles, était très grand et une flotte forte d’une centaine d’embarcations pouvait facilement être rassemblée en deux ou trois jours. Chaque chef sur les îles devait maintenir un certain nombre de canoës prêts à servir l’État, il était susceptible d’être puni s’ils n’étaient pas maintenus en état de servir. »

D’une façon générale au Buganda, chaque navire relève d’un dignitaire héréditaire, un *mutaka*, qui assure sa construction, son entretien et lève un équipage parmi ses tenanciers qui ne sont pas obligatoirement du même clan (Kagwa 1934*, 152-156). La supervision des corvées d’équipages, de l’entretien des navires, des rotations de la flotte relève du *Gabunga*. À Bussi, avant 1886, les barques peuvent relever directement du *Gabunga*, mais plus probablement elles relèvent du *Gabunga* via une escadre locale sous la responsabilité d’un chef de l’île, le *Magera* par exemple. Notons que, si les logiques territoriales existent, elles sont rarement totalement abouties au Buganda avant la domination coloniale. Par exemple, le *Muyanja* actuel conçoit le rôle de ses ancêtres en termes claniques et non territoriaux¹⁹. Le *Muyanja* selon lui était l’amiral de la flotte du clan *Nyonyi*-oiseau et un subalterne immédiat du *Gabunga* (et non un amiral ou un contre-amiral de la flotte de l’île de Bussi ou du Busiro). Nous

19. Entretien avec A.B. Sebunnya Lule *Muyanja*, Kampala, le 14 mai 2019.

reviendrons plus loin sur les limites de ce témoignage qui tend à réduire l'importance de la coopération inter-clanique.

La description de la flotte par Kagwa nuance cette vision clanique de la marine. Dans son livre, il organise son propos sur la marine par comté (Busiro, Kayondo...). L'archipel des Sese est considéré comme une province. Au sein de chaque comté, Kagwa énumère les navires en les regroupant grossièrement en fonction des clans, mais ce n'est pas systématique. En particulier au Kyagwe, le comté où l'ordre clanique apparaît le moins dans la liste de Kagwa. La flotte du Kyagwe, sous le commandement centralisé de *Lukwata*, le *mutaka* du clan *Nkeje*-poisson haplochromine cichlide, inclut les nombreuses îles de l'est du Buganda (Kome, Damba, etc.). Cette organisation spécifique, autonome et territoriale de la flotte de l'Est constitue sans doute une réponse à la menace que représentent les Bavuma voisins, dont la puissance navale dépasse celle du Buganda. Cela illustre l'importance de mobiliser la flotte rapidement pour répondre au danger.

La région dans laquelle est incluse Bussi, le Busiro, fournit presque le tiers de la flotte royale (vingt-sept embarcations), ce qui est considérable (Kagwa 1934*, 153-156). Dans la liste de Kagwa, on identifie aisément les trois navires des trois principaux *Bataka* de Bussi : Kigonya, commandé par le *Magera* du clan *Mamba*-poisson poumon, stationné à Gatinda ; Kairigi, appartenant au *Kabaja* du clan *Ngeye*-singe colobus (et non *Mamba* comme l'écrit Kagwa, on s'attendrait à des connaissances moins approximatives de la part du propriétaire de Bussi), stationné à Kiboga, et *Namuyanja* à *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau dont le port d'attache est Mukaka. Une quatrième embarcation, portant le nom de Nakasi, est sans doute aussi à Bussi : commandée par un certain *Serumogera* du clan *Mamba*-poisson poumon, elle est stationnée à « Kyulwe », qui est souvent une mauvaise transcription de Gulwe, l'un des principaux ports de Bussi.

Les deux autres embarcations du clan *Nyonyi*-oiseau au Busiro, Nanyonga et Naganga, posent problème. Elles sont clairement associées au *Muyanja*. Leurs capitaines, *Muganga* et *Ganantawa* respectivement, sont ses « enfants ». Ils sont les *Bataka* de deux des segments (*Mituba*) de son lignage (*Siga*). La localisation de leur port d'attache respectif (Kagolomolo et Mbiru) est difficile à affirmer avec certitude. Ils sont soit dans le voisinage immédiat de *Muyanja* soit dans celui de *Mbaziira*, chef de leur clan (*Kika*) à Bulama (à proximité de la mission catholique de Kisubi). La toponymie est quasi identique. Il y a un Kagolomolo à Bussi et un autre à côté de Kisubi. Mbiru est un nom de lieu commun. L'un d'entre eux est dans le voisinage de Kisubi. Mais Sebunnya Lule *Muyanja* précise qu'il s'agit de Mbiru-Buziba, et Ziba est sur la terre ferme, à proximité de Mukaka, de l'autre côté du marais de Mabamba. Cette confusion et cette toponymie partagée ne sont pas le fruit du hasard. Elles reflètent probablement des rotations au service du

clan. Il s'agit sans doute de propriétés éclatées entre les *Butaka* des environs de Bussi et ceux de la capitale de leur clan à Bulama. À la mode ganda, on garde un domaine à proximité de sa capitale pour abriter ses subalternes en visite. La capitale royale pousse cette logique à son paroxysme. Du point de vue de la mobilisation d'une flotte, la proximité géographique à Bussi est en revanche un élément important. Notons que pour une mobilisation rapide, Ziba, par exemple, sur la terre ferme, est plus proche de Mukaka que ne l'est Bugera, plus loin à l'ouest de l'île de Bussi.

Il existe une ambiguïté à propos de Magezigom, le navire appartenant à *Galabuzi* du clan *Mamba*-poisson poumon et stationné à Nkuba. Un domaine maritime important à Bussi porte ce nom, mais il existe un autre Nkuba au bord du lac, à la sortie de la ville d'Entebbe. Le second étant plus connu, il s'agit probablement de lui. Dans la liste de Kagwa, le port d'attache de cinq autres barques (sur vingt-sept) est difficile à identifier. On ne peut exclure que certaines soient stationnées à Bussi, mais, la topographie ancienne de l'île étant très lacunaire, on manque d'informations²⁰.

Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 19) fournit des précisions supplémentaires ; d'après lui, ses ancêtres commandaient six barques royales :

- 1° Kalungi ; à Nansagazi (Bussi) ;
- 2° Mbaliga ; à Nansagazi (Bussi) ;
- 3° Nakabago ; à Nansagazi (Bussi) ;
- 4° Namaliga ; à Nansagazi (Bussi) ;
- 5° Wasswa ; à Nansagazi (Bussi) ;
- 6° Naganga ; à Mbiru (Bubibi).

Et ils en entretenaient cinq à leur propre compte :

« 8° *Canoes*

– *Namuyanja*

– *Nanyonga*

– *Musoke*

– *Nakibuuka*

– *Naganga: this one was kept by Ganatuwa grand child of Muyanja of Embiru of Buziba* [« Naganga: celui-là était gardé par Ganatuwa petit-fils de Muyanja de Embiru de Buziba. »]²¹. »

On remarquera que le dernier, Naganga, est compté deux fois. Donc la flotte du *Muyanja* se constituait d'environ dix barques, mais qui ne sont pas

20. Par exemple, le *Muyanja* actuel revendique, entre autres, le commandement d'une barque nommée « Nakibuka » et une autre nommée « Waswa ». Deux barques portant ces noms sont parmi les embarcations difficiles à localiser, mais Kagwa les attribue au clan *Mamba*-poisson poumon et non au clan *Nyonyi*-oiseau. Notons que Kagwa commet une erreur dans l'attribution aux clans des barques de Bussi, mais « Nakibuka » et « Waswa » ce sont des noms courants pour des bateaux.

21. Entretien avec A.B. Sebunnya Lule *Muyanja*, Kampala, le 14 mai 2019 ; Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 46).

uniquement stationnées à Bussi. Pour les deux auteurs, Kagwa et Sebunnya, le clan *Nyonyi*-oiseau commande six barques royales : trois au Busiro, une aux îles Sese et deux au Kyagwe. Ce n'est pas étonnant, puisque Sebunnya Lule *Muyanja* connaît directement ou indirectement les publications de Kagwa (elles sont épuisées depuis les années 1960 au moins). Les noms des bateaux décrits comme privés par Sebunnya Lule *Muyanja* sont mentionnés dans la flotte royale par Kagwa. On retrouve les quatre barques du Busiro et des Sese, mais pas celles du Kyagwe. C'est normal, la transmission de la mémoire est moins directe, ces barques de l'ouest appartiennent à d'autres lignages (*Siga*) du clan (*Kika*) *Nyonyi*-oiseau.

On peut conclure à partir de Kagwa que la flotte royale maintient quatre à six de ses embarcations à Bussi. En extrapolant à partir de *Muyanja*, en comptant les barques privées et la présence d'éventuels chefs protégés des réquisitions navales²², on pourrait dire que l'île dispose d'une dizaine ou d'une trentaine de grandes barques au maximum. Les barques de Bussi s'insèrent dans deux logiques concurrentes, l'une territoriale (l'escadre de Bussi, la flotte du Busiro) et l'autre clanique (la flotte d'un clan ou l'escadre d'un lignage). Ces logiques sont perceptibles dans l'ensemble du royaume au-delà du domaine maritime. La mobilisation de la flotte est territoriale, mais l'organisation de l'armée une fois assemblée peut se faire sur des logiques qui ne le sont pas.

Selon Kagwa (1934*, 156), la flotte royale compte officiellement 104 navires de guerre. Des flottes sont mobilisées ponctuellement pour convoier une expédition marchande, militaire ou diplomatique. L'envoi régulier d'escadres de dix ou vingt barques au sud du lac emploie quelques centaines de marins pendant plusieurs mois. En cas de mobilisation générale, le Buganda réunit quelques centaines de bateaux de guerre (donc plus que la flotte strictement royale) et des milliers de marins (Médard H. 2007, 329-346). Parfois, mais ce n'est pas la norme, même les femmes sont mobilisées pour ramer. Un système de rotation très complexe, supervisé par le *Gabunga*, maintient en permanence une escadre stationnée à proximité de la capitale (Roscoe 1969* [1921], 62) : à Entebbe, à Munyonyo, à Kaazi²³. Les équipages de Bussi y sont installés. D'importants domaines y sont entretenus pour recevoir et nourrir les marins pendant leur séjour²⁴. Leur présence permet de disposer rapidement d'embarcations à proximité de la résidence royale pour répondre aux diverses nécessités du gouvernement. Cette escadre constitue un élément clef de la sécurité du roi. Une route

22. Gabunga, in « Bataka Land Commission », 386 (National Archives).

23. *Ibid.*

24. « *The principal chiefs on the islands had land allotted to them near the capital, so as to enable them to visit the King and their overchiefs without inconvenience.* » Roscoe (1965* [1911], 392) ; Hall (1898*, 65).



Barques Sese

Source : Cunningham (1969* [1905], 81).

spécifiquement réservée à cet usage permet au souverain de rejoindre directement et rapidement le lac et de fuir par bateau en cas de danger.

Le maintien d'une flotte exige une organisation élaborée de construction navale. C'est un des atouts du Buganda. Avec les Basoga et les Bavuma, les Basese sont les seuls à posséder le savoir-faire et les matériaux nécessaires à la construction des grandes barques en planches cousues (*Sese sown canoes*). D'après les estimations de David Schoenbrun (2021, 79-80) à partir de sources linguistiques, ces embarcations auraient été inventées dans les îles Sese au XIII^e siècle. Les méthodes de menuiserie sont alors peu élaborées, or faire des planches est une activité difficile sans rabot. La construction de ces grandes barques peut demander plusieurs mois de travail et énormément de bois²⁵, exigeant par conséquent l'entretien de vastes forêts

25. « Toutes les barques indigènes que j'avais vues jusqu'ici étaient simplement des troncs d'arbres creusés un peu aplatis en dessous et pointus des deux bouts ; quelques-unes avaient même des balançoires pour les empêcher de chavirer. Les barques Wasésé sont bien différentes. Un Msésé veut-il faire une barque, il choisit un tronc de mivoulé de la dimension de la barque qu'il veut faire ; il y en a de 10, 12 et 15 mètres, les barques de guerre sont encore plus grandes. Avec sa petite hache large comme trois doigts et beaucoup de temps il jette l'arbre à bas, avec les branches se fait beaucoup de coins et se met en mesure de fendre l'arbre dans toute sa longueur, une branche

à proximité de l'eau (pour pouvoir transporter la quille jusqu'au lac). En général, l'équipage consiste en 20 ou 30 rameurs, mais les plus grandes embarcations peuvent porter de 150 à 200 personnes (Cunningham 1969* [1905], 77 ; Roscoe 1965* [1911], 389). Les canots des Sese sont sans doute le produit échangé dans la région où entre le plus de technicité et de travail (Hartwig 1970 ; Kenny 1977a ; 1979, 99 ; Reid 2002, 228-230 ; Harris 1946, 29-31²⁶). Les riverains du lac, plus au sud, ne parviennent qu'à creuser des pirogues ; elles peuvent être très grandes, mais composées d'un seul tronç d'arbre évidé, ce qui gaspille plus de bois et exige de très grands arbres proches du lac. Or, hormis sur la rive nord, on manque de bois. Le Buganda vend ses bateaux à grand profit tout autour du lac.

L'importance des arbres et du bois pour les îles

Les bois, cruciaux à l'économie des îles, sont le domaine des esprits et des dieux. L'abattage des grands arbres est assujéti à de nombreux rituels religieux et au bon vouloir des ritualistes. Dans un contexte où le bois est précieux, les *Bataka* sont les gestionnaires de la forêt (Kenny 1977a ; Schoenbrun 2018²⁷). Bussi est une île très boisée et associée à la construction

lui sert de maillet. L'arbre une fois fendu, une moitié est destinée à faire la quille, le dos comme ils disent, l'autre est de nouveau fendue pour faire les deux planches du fond. On ne peut obtenir plus de 4 planches d'un tronç d'arbre. On abat un nouvel arbre, mais moins dur que le mivoulé, pour faire les deux planches du haut. On fixe chaque partie d'arbre entre plusieurs piquets et à milliers de coups de hachette on arrive à faire des planches de l'épaisseur d'un ou deux doigts car ils tiennent à avoir des barques très légères. Les planches faites ont une multitude de petits trous vis-à-vis les uns des autres sur le côté et les deux bouts deux à deux. On lie ensuite les planches avec une espèce de petite herbe très solide. Cela fait, on met des morceaux de bois entre les planches à l'endroit de la couture pour maintenir l'écartement. On calfaté à demi avec des côtes de bananier sec, et ainsi on a une belle barque aussi belle à la vue qu'une barque européenne, moins solide, il est vrai, mais très longue pour sa largeur, plus légère et par conséquent marchant beaucoup mieux. C'est un travail d'au moins trois mois pour plusieurs hommes. Ces barques sont de toutes les dimensions. Ceux de notre flottille [environ 20 barques et plus de 300 passagers] avaient les plus grandes 12 à 13 mètres de long et 18 rameurs ou environ. Les plus petites 6 à 7 mètres et 4 rameurs et le pilote. Ces 3 petites allèrent lentement craignant les grosses vagues aussi nous firent-elles perdre un jour à les attendre. » Giraud à Bridoux, Rubaga, 24/7/1885, copie jointe au Diaire de Rubaga (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« *The bottom of the canoe is formed of Masubi and the planks for the sides are formed of Msisi and Mkoba. The natives also used the Mfewere tree for building canoes, this is a large table topped podiferous tree, useless for dhow building.* » Prendergast collector [Buddu] to Harry Johnston, Masaka, 27/10/1900 (Uganda National Archives, A8/1). Hirth à Colville, Rubaga, 27/4/1894 (Uganda National Archives, A2/2). Roscoe (1965* [1911], 385-391) ; Kagwa (1934*, 151-152).

26. Certaines de ces barques peut encore être vue au Uganda Museum, à Kampala.

27. « *When a man wished to cut a tree, either for building a "dug-out," or for making boards for the better kind of canoe, he asked the medicine-man near at hand to consult the*

navale depuis longtemps : c'est déjà le cas dans les mythes²⁸. Dans les années 1880, elle est décrite comme très arborée par les missionnaires qui y font escale.

« [4 avril 1880 Selgomba (port du Gabunga)] Nous nous rendons au lac et à 11h nous nous embarquons. Une demi-heure après, nous débarquons dans la presqu'île de Busi. Cette presqu'île ressemble à un immense parc ; on y trouve de belles allées naturelles où l'on peut se promener à l'ombre de beaux arbres dont plusieurs sont chargés de petits fruits jaunes. Ces fruits sont très acides et excellents pour étancher la soif ; nous en mangeons quelques-uns tombés à terre ; puis continuant notre route, nous allons camper de l'autre côté de la presqu'île, près du rivage. Des hommes portent nos bagages pour rien ; ce sont des hommes réquisitionnés par le mbaka [le représentant] de Gabonga »²⁹

En 1894, le missionnaire de la CMS, Millar, décrit toujours le caractère boisé de l'île.

« *After ½ hours paddling we reached the island and walked up to the house of a small chief, who had to find the men to carry our loads to the place where we were going to stop which is in the center of the island. He kindly put a new house to our disposal, in which we had lunch and rested till our loads were off, when we followed. This island, like most of the others is very woody with occasional open spaces where the trees will not grow as the rocks are near the surface and occasionally crop out. As one walked through the forest through which very good roads were cut, one occasionally comes across a banana plantation cut out of the forest. These bananas being planted in virgin soil are very fruitful*³⁰. »

« Après avoir pagayé une demi-heure nous avons atteint l'île et nous avons marché jusqu'à la maison d'un petit chef, qui devait trouver les hommes pour porter nos charges jusqu'au lieu où nous allions nous arrêter au

oracle and to tell him whether he might venture to fell the tree. There was no question of timber-rights, or of ownership over the forest, for all timber was public property; but most people held the belief that the trees were possessed by spirits, and that the spirits needed to be propitiated by an offering of a goat or of a fowl, with some beer and possibly a few cowry-shells. » Roscoe (1965 [1911], 386). (Le mépris que le missionnaire porte sur le clergé païen l'empêche de voir la gestion raisonnée de la forêt derrière ces rituels).*

28. Kodesh (2010, 44) ; Lwanga Perezi, 1971, *The Life of James Miti*, 16-17 (Africana Library) ; entretien avec Edward Mare, le 18 mai 2019, à Gulwe (Bussi) ; Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 19-21) ; entretien avec A.B. Sebunnya Lule *Muyanja*, Kampala, le 14 mai 2019 ; entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

29. R.P. Girault, *Essaie de mission à Uhaya et Mweri (1880-1881)* (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« *On arriving at Busu [Busi] I was taken to one of the villages, and a hut was being prepared for my use, [...] This island, in common with most of those forming the Sesse group, was beautifully timbered and abounded in monkeys and parrots. » Wilson & Felkin (1882* t. 1, 229).*

30. E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (Church Missionary Society [CMS] Archives, G3/A5/01894/266).

centre de l'île. Il a mis gentiment à notre disposition une maison neuve, dans laquelle nous avons mangé et nous nous sommes reposés jusqu'à ce que nos charges soient expédiées, et nous avons suivi. Cette île comme la majorité des autres est très boisée avec occasionnellement des lieux ouverts où les arbres ne poussent pas car les rochers sont proches de la surface et par moment en émergent. Pendant que l'on marche dans la forêt à travers laquelle d'excellentes routes sont coupées on rencontre occasionnellement des plantations de bananes taillées dans la forêt. Ces bananiers plantés sur un sol vierge produisent beaucoup. »

À la fin des années 1890, l'évêque anglican Tucker (1908*, vol. II, 190) mentionne « *the forest glades of Bussi* ». Le parallèle plusieurs fois répété entre Bussi et un parc européen est intrigant. L'île est fort belle aujourd'hui, mais elle ne fait penser en rien à un parc d'agrément du XIX^e siècle³¹. L'écosystème de l'île a donc été profondément transformé depuis, ce qui n'est pas surprenant. L'impression de parc est probablement liée à l'entretien de grands arbres majestueux destinés à la construction navale, à l'usage du sous-bois comme pâturage pour les bovins et les chèvres (d'où l'absence de mouche tsé-tsé jusqu'à la crise de l'élevage dans les années 1890), alliés aux tracés de larges routes géométriques prisées par les Baganda.

Avant que l'épidémie de maladie du sommeil n'inverse la tendance, la forêt semble être en recul. En 1901, la forêt caractérise toujours l'île aux yeux des visiteurs. Voici comment Miss Chadwick (1901*, 74), une missionnaire protestante en visite sur l'île, décrit Bussi :

« *We climbed the hill [Memere] in the heart of the noble forest, which however they are rapidly clearing on that side to make way for gardens, sad but necessary I suppose. They [le comité de réception de la communauté protestante de l'île] told me, by the way, as a curious fact, that whereas the Katikiro's part of the Island was full of mulemu (india-rubber trees) there is not a single one in the forest that has fallen to the Church property.* »

« Nous avons grimpé la colline [Memere] au cœur de la noble forêt, qu'ils sont néanmoins en train de rapidement défricher pour laisser la place à des jardins, triste mais nécessaire je suppose. Ils [le comité de réception de la communauté protestante de l'île] m'ont dit, en passant, un curieux fait, alors que la partie de l'île du Katikiro est remplie de *mulemu* (caoutchouc) [*Ficus elastica*] il n'y en n'a pas un seul dans la forêt qui est devenue propriété de l'Église. »

31. « *Nsonga Thursday 23rd July 1891. We had actually a long halt yesterday We had only crossed the creek. Now we were on the right side from Mika's place and set off to walk [...] It was nearly three hours walk for us along a very narrow strip of land on both sides of which you could constantly see the lake. Majestic trees and English park like scenery reminded me of home. Mika's place he stays at the extreme end of the promontory and his garden seems in very good order. [...] The mosquito here are terrible even by day. [...] No geese seem to be about, but Walker carried out his gun this morning but saw none. Fish too seem scarce.* » G.K. Baskerville's, Namirembe, 19/6/1891 in « (CMS)'s Journal » (Africana Library).



Paysage arboré, île de Bussi

Photo : Henri Médard, 2009.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829>.

Signe de l'implantation humaine croissante, on mentionne encore des léopards sur l'île en 1894³², qui auraient disparu au début du xx^e siècle, pour ne revenir que lorsque l'île est abandonnée (Fiske 1919-1920*, 398). Les défrichements observés sont probablement liés au bouleversement de propriété et d'occupation occasionné par le partage foncier du *Uganda Agreement*.

Bussi, comme le reste des archipels, participe aussi au *boom* éphémère du caoutchouc sauvage que l'on collecte dans les forêts africaines au début du xx^e siècle³³. Avant que la surexploitation ne détruise rapidement les plantes, c'est une ressource précieuse. Comment interpréter que les paroissiens protestants indiquent à Miss Chadwick que les bois appartenant à l'Église sont dépourvus de caoutchouc alors que ceux exploités par Kagwa en regorgent ? Les paroissiens protestants de Bussi signalent-ils

32. E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives, G3/A5/01894/266). Remarquons que Millar et Pilkington logent à Memere dans un ancien *Butaka* du clan Ngo-léopard très boisé où avant la domination chrétienne, la présence de ses fauves sacralisées, serait attendue (Médard H. 2016).

33. Typique de l'économie prédatrice coloniale, célèbre en raison des abus dans l'État libre du Congo, la collecte trop intensive du caoutchouc sauvage tue en peu de temps les plants. Au début du xx^e siècle, les plantations d'hévéas en Asie supplantent la collecte du caoutchouc sauvage en Afrique.

aux missionnaires une bizarrerie écologique ? Tentent-ils de prévenir trop subtilement pour être compris par Miss Chadwick du détournement du caoutchouc des bois missionnaires par les hommes de Kagwa ?

L'abondance de caoutchouc est un indice supplémentaire du caractère boisé de Bussi. L'exploitation du caoutchouc n'implique pas la destruction des essences nécessaires pour la construction navale. Elle indique que l'île dispose encore en 1901 de réserves forestières, capables de porter une activité navale intense.

À Bussi comme dans le reste des îles, les activités autour de la navigation sont au cœur de la société : elles occupent la majorité de la population et produisent une richesse considérable. Il faut comprendre que la richesse des *Bataka* de Bussi est maritime et non foncière. Les discours sur la fertilité (réelle) de Bussi cachent la vraie ressource de l'île : le lac³⁴. Le commerce et le transport maritime sont des sources très importantes de revenus pour une île pourvue de bateaux et d'équipages. En relation à la confection des instruments de pêche, une très grande activité de vannerie et de fabrication de cordages, particulièrement soignés et renommés, se développe dans les îles (Johnson 2014, 109-124). Les principaux *Bataka* de Bussi recevaient sans doute des prestations liées à ces activités maritimes. Dans les années 1920, Apolo Kagwa prélève consciencieusement des taxes à partir de ses ports à Bussi, sur les pêcheurs comme sur le transport de nourriture (poissons et bananes) vers Entebbe. Difficile de savoir s'il s'est approprié d'anciens droits ou s'il profite de nouvelles taxations coloniales³⁵.

La pêche : une activité centrale à la vie des Basese

Les dynamiques de la pêche au XIX^e siècle nous échappent en grande partie. La maladie du sommeil en a déstructuré le fonctionnement. Elle a ensuite favorisé la migration d'autres populations de pêcheurs différentes des Basese. Venues du Kenya et du Tanganyika, moins touchés par l'épidémie et surtout par les politiques de quarantaine coloniale, elles portent avec elles des méthodes spécifiques. Dans les années 1950, l'introduction d'espèces exotiques, la perche du Nil et certaines espèces de tilapia, mène à une catastrophe écologique dont on a beaucoup parlé. Elle a complètement bouleversé l'écosystème du lac et détruit la majorité des espèces indigènes de poissons (Pringle 2005 ; Johnson 2014, 31-47).

Des travaux passionnants comme ceux de Jennifer Lee Johnson (2014) existent sur les enjeux de la pêche au Buganda depuis les années 1990. Mais il est difficile aujourd'hui de reconstituer les méthodes et les dynamiques anciennes de la pêche dans le lac Victoria, à la manière de David Gordon

34. « *The lake is considered the "garden" of those at the lakeshore, and those who tend fish traps, unlike those who only tend the land "do not eat without relish".* » Johnson (2014, 96).

35. S. Asani Mugema to Apolo Kagwa, Busi, 9/3/1920 (Africana Library).

(2006) sur le lac Mweru ou Claude-Hélène Perrot (2008) dans la lagune éotilé³⁶. Les travaux de Roscoe nous éclairent un peu sur les méthodes et l'ampleur de la pêche pratiquée par les Basese. Mais ces indications restent dans le registre technique et strictement dans la description des instruments (Roscoe 1965* [1911], 391-398 ; Reid 2002, 64-68 ; Kagwa 1934*, 149-151). On peut extrapoler sans risque que les outils, les techniques de pêche (et de chasse aux hippopotames et aux crocodiles) et l'accès aux zones les plus poissonneuses sont contrôlés, directement ou indirectement, par les *Bataka* des îles. Le très grand dynamisme du commerce du poisson, sous de multiples formes, est bien attesté au XIX^e siècle³⁷.

La pêche et ses à-côtés constituent des ressources considérables, exceptionnelles même, qui dépassent largement les profits que l'on peut tirer de l'entretien de petites bananeraies même fertiles au bord de l'eau.

Les îles à l'interface des dieux et des hommes

Les riches et très nombreux sanctuaires sont un élément essentiel de l'intégration des îles dans le royaume. Ils constituent la clef de voûte du système religieux ganda avant les changements religieux des années 1880. Nos connaissances sur la religion ancienne du Buganda sont assez schématiques et fortement dénaturées par un prisme monothéiste (Médard H. 2007, 315-367 ; Pennacini 1998 ; Orley 1970). La destruction par la maladie du sommeil des temples des archipels renforce cette ignorance. Pour résumer, le lac constitue le domaine des dieux par opposition à la terre ferme qui serait celui du roi. Les îles constituent donc un espace liminaire. Le clergé est nombreux et possède une assise considérable dans les îles ; les temples y sont dotés d'immenses domaines largement exemptés d'impôts et de corvées. Ils reçoivent de riches dons et des offrandes de toute la région. Un seul élément social apparaît dans les descriptions techniques de Roscoe, c'est l'omniprésence des rituels et des prêtres du dieu Mukasa, dans la pêche, la navigation, la construction des barques et des outils. Les dieux contrôlent et protègent les îles ; leurs sanctuaires sont une source de revenus très importants pour le clergé.

Si les médiums sont parfois « choisis librement » par les dieux via la possession, la majorité du clergé de haut rang est constituée des *Bataka* héréditaires. Ils entretiennent des liens très étroits les uns avec les autres et avec les *Bataka* sese plus généralement. Ces derniers contrôlent en grande partie la sélection du clergé héréditaire. Il existe naturellement des tensions internes au sein du personnel religieux et entre celui-ci et les autres

36. Voir néanmoins Mercier (2002).

37. « *The people who lived along the shores of the lake, and the inhabitants of the islands, were fisher-folks; and the sale of their fish brought them good profits.* » Roscoe (1965* [1911], 392).

dignitaires des îles, mais ces tensions sont domestiquées et leurs modes d'actions se doivent d'être collectifs et coordonnés. En 1879, par exemple, les prêtres de Mukasa, en conflit avec le roi, décrètent la fermeture du lac. La navigation est interrompue durant de longs mois (Pearson 1880* ; Mackay A.M. 1880* ; Cunningham (1969* [1905], 79-80), mais il ne faut pas voir cela comme un caprice du seul grand prêtre de Mukasa. Le blocus reflète l'approbation de la majorité du clergé des autres dieux des îles, des chefs de clan et, au-delà, de l'ensemble des Basese.

Il s'agit donc d'un clergé cohérent, organisé, très puissant et uni. Les rois du Buganda craignent de rudoyer les habitants des îles, protégés par les dieux. Ils ont moins d'égard vis-à-vis des habitants de la terre ferme. Lorsqu'il a recours à la manière forte, le roi s'expose à des maux terribles envoyés par les dieux (Kagwa 1971*, 82-85, 100-101, 110-112, 117-119, 124-125, 160 ; 1934*, 86-87). La monarchie adopte en conséquence une politique prudente dans ses relations avec les Basese, qui n'exclut par des sautes d'humeurs brutales mais espacées dans le temps. En premier lieu, le roi les couvre de cadeaux et de richesses. En second lieu, la monarchie va pénétrer, contrôler et détourner la sphère religieuse par des stratégies de « mariage » de princesses et de confiage de princes. En particulier au XIX^e siècle, le roi donne ses filles et ses sœurs en mariage aux dieux (qui paradoxalement pourtant appellent le roi leur « gendre ») (Roscoe 1965* [1911], 298, 307-308 ; Gorju 1920*, 223-224 ; Gray 1956, 54-56, 66).

« Nasiwa, the eldest princess and nominal wife of Mukasa, the Divinity of the Nyanza. Every Mumbeja (princess) is supposed to be a vestal virgin and nominal wife of a Divinity, but unlike the truly virgin keepers of Budo and Kibuka, their virginity is only nominal, since the Bambeja (the princesses) used to be notorious for their amours, and for the utter licentiousness which characterised them. In Mutesa's days Princess Nakamanya was wife of god Kibuka, Princess Nasolo of god Wanga, Princess Kagere of Lwanga, Princess Nakati of Budo. In the olden time, when Kibuka was killed, god Mukasa had asked the reigning king for his daughter, and the king gave him his daughter, Nasolo (the name which the eldest of the princesses is always called as Kiwewa is that of the eldest of the princes). Nasolo like Kiwewa, has the royal title of Kabaka, and is over all the princesses who are not kept in durance like their brothers. The God Mukasa, as a return for this princess, sent to the king the famous warrior Kibuka [...] Thus Princess Nasolo is wife of god Mukasa, Princess Nabweteme is wife of god Nende, Princess Nabaroga is wife of the lubare of Musongole, etc. etc. » (Ashe 1894*, 105.)

« Nasiwa, l'aînée des princesses et l'épouse nominale de Mukasa la divinité du Nyanza [lac]. Chaque *Mumbeja* (princesse) est supposée être une vierge vestale et l'épouse nominale d'une divinité, mais contrairement aux authentiquement vierges gardiennes de Kibuka [dieu de la guerre] et de Buddo [lieu du sacre], leur virginité est seulement nominale puisque les

Bambeja (princesses) étaient autrefois célèbres pour leurs amours, et pour la licence qui les caractérisaient. Du temps de Mutesa, la princesse Nakamanya était l'épouse du dieu Kibuka, la princesse Nasolo du dieu Wanga, la princesse Kagere de Lwanga, la princesse Nakati de Budo. Dans les temps anciens, lorsque Kibuka fut tué, Mukasa avait demandé au roi régnant sa fille, et le roi lui avait donné sa fille, Nasolo (le nom par lequel l'aînée des princesses est toujours appelée de la même manière que Kiwewa est l'aîné des princes). Nasolo comme Kiwewa porte le titre royal de *Kabaka*, et est au-dessus de toutes les princesses qui, elles, ne sont pas gardées emprisonnées comme les princes. Le dieu Mukasa en retour pour cette princesse, envoya le fameux guerrier Kibuka [...]. Ainsi la princesse Nasolo est l'épouse du dieu Mukasa, la princesse Nabweteme est l'épouse du dieu Nende, la princesse Nabaroga est l'épouse du *lubare* [dieu] de Musongole, etc. etc. »

Toutes les principales divinités du Buganda sont donc mariées à des princesses et les abritent dans leurs sanctuaires. Il y a une certaine confusion entre les princesses *Nasiwa* et *Nasolo* dans cette citation du missionnaire de la CMS, Robert Ashe. Dans le cas des mythes autour des dieux Mukasa et Kibuka dont il est question dans la citation (nous y reviendrons), ils désignent clairement la même personne, le nom variant en fonction des auteurs (Gray 1956, 54 ; Roscoe 1965* [1911], 73 ; Nsimbi 1980*, 54 ; Kagwa 1934*, 70). Selon l'érudit ganda Nsimbi, la *Nasolo* est l'aînée des princesses et la *Nasiwa* la cheffe des princesses. La même personne peut sans doute combiner les deux statuts³⁸. Cette circulation de princes et princesses vers les temples constitue un grand honneur, un signe de soumission aux dieux. Les temples (et les dieux) sont ainsi liés aux intérêts de la dynastie et les îles solidement ancrées dans le royaume. À terme, cela permet de transférer aux sanctuaires une part importante du coût extravagant de l'entretien des centaines de princes et de princesses, grande polygamie oblige. Avec les dissensions croissantes au sein de la famille royale au XIX^e siècle, le roi envoie aussi dans les sanctuaires des membres de sa famille maternelle, beaucoup plus loyale à sa personne. Ils profitent aussi des richesses des temples, mais, surtout, ils surveillent ce qui s'y déroule.

La famille royale contrôle en grande partie les îles : la *Lubuga*, la reine-sœur, a autorité sur Bukasa, l'une des îles les plus peuplées de l'archipel, la *Namasole*, la reine mère, sur tout ou une partie de la grande île de Sese, le

38. « NASSOLO: Omumbejja Kabaka gw'asooka okuzaala y'ayitibwa Nassolo. Nabaloga ne Kagere be bambejja abadda ku Nassolo.

NASSUWA: ye mumbejja afuga abambejja ab`Emtuba bonna Nassuwa naye mumbejja wa Mutuba. » Nsimbi (1980*, 54).

Traduction : « NASSOLO: The princess whom the King first produces is the one called Nassolo. Nabaloga and Kagere are the princesses who follow Nassolo.

NASSUWA: This is the princess who rules all sub-clan princesses. Nassuwa is also a sub-clan princess. »

Sabaganzi, oncle maternel du roi³⁹, sur Kome et Damba, deux autres grandes îles, etc. Ce dernier, avant de changer de titre sous le règne de Suna (c. 1830-1856), portait celui de *Nakasese* qui indique l'importance de sa fonction lacustre. D'après Nsimbi, il sert en particulier d'intermédiaire entre le dieu Mukasa et son neveu. Il faut se départir d'un prisme patriarcal colonial qui mêle la misogynie des élites ganda chrétiennes aux préjugés européens. Ces femmes royales sont certes insérées dans un réseau de loyauté, de pouvoir et de rituels, mais elles ont un pouvoir et une légitimité autonome. Elles ne sont pas juste soumises au clergé, aux *Bataka*, aux autorités du royaume et à leurs frères (Stephens 2013 ; Ashe 1894*, 105).

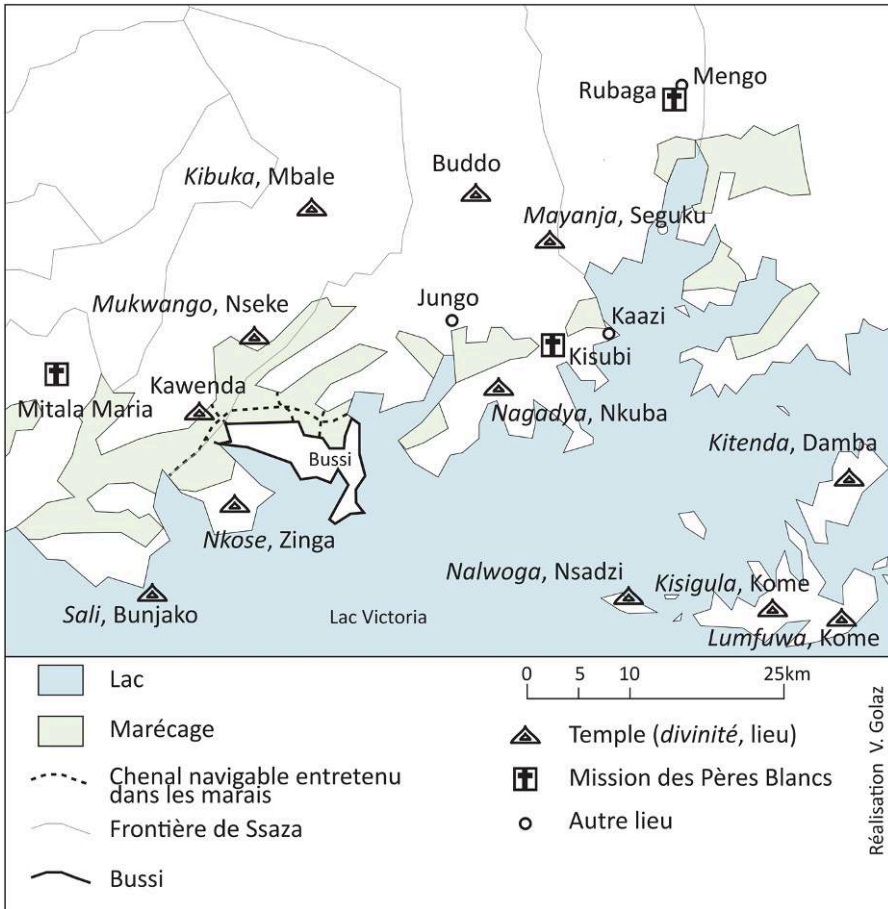
Bussi, avant 1886, relève de la princesse *Nasolo*⁴⁰. Il n'y a pas à première vue de grand sanctuaire national dans l'île, ce qui est inhabituel et intrigant. Il existe bien aujourd'hui quelques sanctuaires locaux, mais vu les bouleversements qu'a connus l'île en un siècle et la multiplication des sanctuaires depuis la restauration de la monarchie en 1993, la prudence s'impose. Holly Hanson nous dit que le dieu du lac, Mukasa, contrôlait l'île avant le règne de Mwanga par l'intermédiaire de son prêtre *Gunggu* (Hanson 2003, 65). Il s'agit d'une coquille, car le témoignage du prêtre ne mentionne pas Bussi⁴¹. Mukasa (et *Gunggu*) ont une influence et un pouvoir considérable dans les îles et sur la navigation. Mais concernant Bussi, ils sont suspicieusement absents ou marginaux dans les sources. Si le dieu Mukasa est implanté à Bussi, c'est à travers son « épouse » la princesse *Nasolo*.

39. « SSAABAGANZI: *Mwannyina Namasole asinga obukulu y'atera okulondebwa okuba Ssaabaganzi. Erinnya Ssaabaganzi Ssekabaka Ssuuna II ye yaligunjawo. Ssaabaganzi edda yayitibwanga Nakasese. Okugenda ewa Mukasa e Ssesse olunye ne mu balubaale baayo abalala okuweebwa amagezi ag'okuwangaaza omwana we ku Bwakabaka, kye kyatumya kojja wa Kabaka omukulu erinnya erya Nakasese. Naye Ssekabaka Ssuuna II olw'okukwagala ennyo nnyina ne bakojjaabe yalaba nti kojjaawe omukulu asaana abe n'erinnya eritegeza bw'ali omuganzi ennyo eri Kabaka. Awo kwe kumuyiyiza erinnya erya Ssaabaganzi.* » Nsimbi (1980*, 50).

Traduction: « SSAABAGANZI: *The eldest brother of Namasole is the one normally chosen to be Ssaabaganzi. The name Ssaabaganzi was introduced by King Ssuuna II. Long ago Ssaabaganzi was called Nakasese. Frequently going to Mukasa's shrine in Ssesse and to other spirit mediums of that area to seek knowledge of protecting his son to stay longer on the throne, it caused to rename the elder King's uncle Nakasese. But they were best friends to his mother and uncles to extent that King Ssuuna II thought that his elder maternal uncle should be given a name to express their friendship with the King. Then decided to name him Ssaabaganzi.* »

40. Paulo Bakunga, in « Bataka Land Commission », 535-537 (National Archives) ; entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

41. Le texte manuscrit est peu lisible, Holly Hason confond Bussi avec l'une des trois îles Bubembe, Bunyama et Buswa mentionnées dans la déposition du prêtre. La dernière n'est pas une île à proprement parler mais un domaine de la grande île de Sese situé juste en face des deux autres îles. Gunggu, in « Bataka Land Commission », 384 (National Archives).



Carte 5. Bussi et les grands sanctuaires voisins
 Réalisation : Valérie Golaz. Source : Kagwa (1934*, 122, 296).
 Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.afb75p72>.

Certaines versions des mythes entourant l'une des principales divinités du Buganda, Kibuka, font mention de Bussi⁴². Les récits autour du roi Nakibinge et du dieu Kibuka constituent l'un des mythes les plus célèbres du Buganda ancien. Il peut être résumé ainsi : le roi Nakibinge, mis en déroute par les Banyoro, décide de demander de l'aide au *lubale* Wanema qui règne sur les îles Sese. Pour se rendre dans l'archipel, il a besoin d'un bateau. Il rencontre dans la forêt de l'île de Zinga ou de Bussi un bûcheron qui accepte de construire une barque et de le conduire aux Sese visiter Wanema. À la suite de cette visite, ce dernier accepte d'envoyer son fils Kibuka aider

42. Il existe beaucoup de version du mythe de Kibuka. Celle de Apolo Kagwa (1971* [1901], 26-29) est plus détaillée. Lwanga Perezi rapporte une version issue du clan Kasimba-Genet : Lwanga Perezi 1971, *The Life of James Miti*, 16-17 (Africana Library). Kodesh (2010, 44).



Carte 6. Le voyage du Nakibinge de Magonga à Bukasa via Bussi
 Réalisation : Valérie Golaz. Sources : Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 19) ;
 entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019 à Bugera (Bussi).
 Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.e14erahc>.

les Baganda contre les Banyoro. Nakibinge et Kibuka réembarquent vers le continent et, dans le combat, ils remportent une série de succès contre leurs ennemis. Les secrets de la force de Kibuka sont finalement trahis par une captive munyoro. Kibuka est tué au combat et peu de temps après le roi Nakibinge connaît également une fin héroïque au combat. Les rois du Buganda sont contraints de donner à Wanema, en dédommagement pour son fils, une de leur fille. Un immense sanctuaire est construit en l'honneur de Kibuka, là où son corps avait été retrouvé. Il est situé sur une haute colline, Mbale, qui surplombe la ville actuelle de Mpigi et que l'on distingue clairement à l'horizon depuis l'ouest de Bussi.

La province du Mawakota, où est construit le temple de Kibuka, borde le lac Victoria mais des marais très étendus réduisent le nombre d'accès

aux étendues navigables. Située à une journée de marche (une vingtaine de kilomètres au sud du sanctuaire), Bussi constitue un des accès logiques au lac depuis le grand temple de Kibuka à Mbale. On peut très bien imaginer que le nouveau culte de Kibuka (au XVIII^e siècle ?) se greffe sur un rituel plus ancien qui aurait uni les habitants de ces lieux autour de la construction navale, des réseaux de navigation et des sanctuaires religieux des dieux pythons : un « *network of knowledge* », pour reprendre l'expression de Kodesh (2008).



Vue de la pointe ouest de l'île de Bussi, au-delà du marais de papyrus, à l'horizon, Mbale, colline où est construit le temple du dieu Kibuka

Photo : Henri Médard, mai 2019.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829>.

Dans certaines versions du mythe concernant la venue de ce culte depuis les îles Sese jusqu'au Buganda, il est dit que le roi Nakibinge se rend dans l'archipel à partir de Bussi⁴³. Voici l'extrait le plus détaillé rapporté par A.B. Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 19-21) :

« When he was still in Magonga [sanctuaire du roi Kintu] the priest told Kabaka Nakibinge how to travel to reach Wanema in Sese. He told him that he should pass through Bussi island where he will meet a mutaka who will lead him to Sese and he told him from Bussi he should pass through Zinga Island.

On the way from Magonga Kabaka Nakibinge passed the night at mutala Lumuli in Mawakota. From there he proceeded to mutala Mamiro near Buwaya. He left there his abazaana (wifes-servants) and Kabeja and Nanzigu [titres de deux de ses épouses principales]. From Mamiro his next stop was in Bussi Island. Following the priest [le prêtre de Kintu à Magonga] instruction, he reached Bussi Island at mutala Mukaka. He heard someone cutting trees in the middle of

43. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi) ; Kodesh (2010, 44).

the forest. As the priest had told him, he went to see him. He was making a canoe for the lake. The man in the forest in Mukaka was Kanyira Kisove of Nyonyi not Nakiiso Omutaka in Zzinga of Kasimba clan.

When Kabaka Nakibinge met Kanyira Kisove in Mukaka forest making the canoe. He requested him to take him in his canoe to Sese to see Wanema. Kisove Kanyira took the Kabaka in his canoes Naganga, Namuyanja and Nanyonga and brought him to Zinga Island. There, they met Omutaka Nakiiso of Kasimba the musawo [guérisseur]. Nakiiso got his canoe Nakawungu and joined the journey of the Kabaka and Mutaka Kisove Kanyira and went to Bukasa of Wanema Sese. The reason why Kabaka Nakibinge went to Nakiiso was to get a spear which he will use to fight the Wanyoro. Because Nakiiso's son called Buyondo was a black smith specialised in making spears. [...]

The truth is Omutaka Nakiiso of Kasimba Zzinga just joined Kanyira Kisove to escort Kabaka Nakibinge to Wannema of Sese because he was a muganga [un guérisseur]. »

« Quand il était encore à Magonga [sanctuaire du roi Kintu], le prêtre informa le roi Nakibinge comment voyager pour atteindre Wanema [importante divinité régnant sur les Sese] à Sese. Il lui dit qu'il devait passer par l'île de Bussi où il rencontrerait un *mutaka* qui le mènerait à Sese, et il lui dit que de Bussi il devait passer par l'île de Zinga.

Sur le chemin depuis Magonga, *Kabaka* Nakibinge passa la nuit à *mutala* [le hameau de] Lumuli dans le Mawakota. De là il continua jusqu'à *mutala* Mamiro près de Buwaya. Il laisse là ses *abazaana* (épouses-servantes) et Kabeja et Nanzigu [titres de deux de ses épouses principales]. De Mamiro, sa prochaine étape était à l'île de Bussi. Suivant les instructions du prêtre [le prêtre de Kintu à Magonga] il atteignit l'île de Bussi à *mutala* Mukaka. Il entendit quelqu'un qui coupait des arbres au milieu de la forêt. Comme le prêtre lui avait dit, il alla le voir. Il fabriquait un canoë pour le lac. L'homme de la forêt de Mukaka était Kanyira Kisove du clan Nyonyi, pas Nakiiso Omutaka de Zzinga du clan *Kasimba*.

Quand le *Kabaka* Nakibinge rencontra Kanyira Kisove dans la forêt de Mukaka construisant le canoë. Il lui demanda de le transporter dans son canoë à Sese voir Wanema. Kisove Kanyira emmena le *Kabaka* dans ses canoës Naganga, Namuyanja et Nanyonga et il le porta à l'île de Zinga. Là, ils rencontrèrent Omutaka Nakiiso du clan Kasimba le *musawo* [guérisseur]. Nakiiso chercha son canoë Nakawungu et se joignit au voyage du *Kabaka* et de *Mutaka* Kisove Kanyira et alla à Bukasa de Wanema Sese. La raison pour laquelle *Kabaka* Nakibinge alla à Nakiiso était pour chercher la lance qu'il utilisa pour combattre les Banyoro. Parce que le fils de Nakiiso appelé Buyondo était un forgeron spécialisé dans la fabrication des lances. [...]

La vérité est que Omutaka Nakiiso du Kasimba Zzinga a juste rejoint Kanyira Kisove pour escorter *Kabaka* Nakibinge à Wannema de Sese parce qu'il était un *muganga* [un guérisseur]. »

L'objectif de cette version est de mettre à la première place *Muyanja*, l'ancêtre du narrateur qui est du clan Nyonyi-oiseau et réduire le rôle du

chef rival du clan *Kasimba*-genette, *Omutaka* Nakiiso, qui ultérieurement prend le titre *Kabazzi*. Le reste du texte consiste à dénigrer ce dernier, qualifié de *Muganga* et de *Musawo*. Les catégories se recourent, mais le premier s'occupe beaucoup des antidotes et doit combattre les sorts et le second est plutôt herboriste : il soigne les fractures et le corps (Taylor J.V. 1958, 195 ; Schoenbrun 1998, 108-112 ; Gorju 1920*, 237 ; Murphy 1972, 351). Ce sont quasiment des sorciers dans le contexte chrétien et certainement pas des fabricants de bateau. Son fils en revanche est forgeron et fabrique des lances célèbres.

La version du *Magera* que nous avons concernant cet épisode est moins élaborée, mais ce dernier revendique également l'honneur d'avoir fabriqué le bateau qui transporte le *Kabaka* Nakibinge à Zinga⁴⁴. Autre rival, le clan du *Mbogo*-Buffle prétend aussi que Sentamu, leur *Mutaka* à Jali (Bussi), occupe la première place dans le voyage de Nakibinge aux îles Sese (Buligwanga 1916*, 52).

En revanche, dans les versions plus connues, le personnage central dans cet épisode de la légende, celui qui construit la barque, est le futur *Kabazzi*, le principal *Mutaka* du clan *Kasimba*-genette (position auquel prétend James Miti pendant la période coloniale). Le canoë baptisé Nakawungu à la charge du clan *Kasimba*-genette joue un rôle rituel important : il transporte le dieu du lac Mukasa lorsqu'il rend visite au roi depuis l'archipel des Sese.

Ce texte illustre la compétition entre les clans au-delà de Bussi et jusqu'à Zinga. Le plus probable est que différents clans collaborent dans les rituels qui commémorent cet événement et qu'ils se disputent seulement la préséance. Il est quasiment certain qu'au XIX^e siècle au plus tard, malgré le silence délibéré des sources claniques de Bussi, ces usages rituels de la flotte sont supervisés par le *Gabungu* (Schoenbrun 2021, 294 ; Buligwanga* 1916, 49-53). Certes, il s'agit d'une question d'honneur et de prestige que de transporter le *Kabaka*, mais il existe sans doute des privilèges concrets qui sont disputés et qui se rapportent à ce mythe.

Étant donné l'importance localement du mythe de Kibuka, il est intrigant que le clan *Kasimba*-genette ne soit pas mentionné parmi les principaux clans de Bussi (d'autant que la majorité des clans de Bussi sont également installés dans l'île voisine de Zinga). La présence de ce clan est en réalité camouflée par l'implantation du clan *Ngo*-léopard qui lui est associé. Ce dernier apparaît en pointillé et de façon camouflée dans les sources, mais mène aux traces d'un sanctuaire assez conséquent associé à ce clan. Il s'étend sur au moins trois domaines dans le centre de l'île de Bussi : Kiwanda, Gombe et Memere. Beaucoup d'éléments concordent. Géographiquement, Memere constitue la colline principale, au centre de l'île, la plus connue, souvent la seule qui apparaît sur les cartes. Memere est clairement un relief où l'on s'attendrait

44. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

à voir un temple. Elle n'abrite pas le pouvoir politique, celui-ci étant installé le plus loin possible de cette colline : la capitale du *Magera* est construite à l'extrémité occidentale et celle du *Gabunga* à l'extrémité orientale. La présence centrale d'un pouvoir religieux qui maintient à distance les pouvoirs temporels constitue l'hypothèse la plus probable de cette bizarrerie. Ce n'est pas un hasard si les protestants, dès qu'ils se rendent maîtres de l'île, dans les années 1890, choisissent de construire leur principale église sur ce site hautement symbolique. D'ordinaire, les missionnaires préfèrent les chefs-lieux où se concentrent le pouvoir temporel et le maximum de population. Il n'est pas rare pour autant que soient transférées aux Églises chrétiennes les terres du clergé déchu, elles aussi densément peuplées (nous reviendrons sur ces points).

Le très puissant clan *Ngo-léopard* est persécuté pour des raisons politiques à la fin du XVIII^e siècle⁴⁵. Pour se protéger, ses membres se fondent dans le clan *Kasimba-genette* qui accepte de les adopter. Ainsi, au XIX^e siècle, le *Butaka* de Memere est-il intégré au clan *Kasimba-genette* et le lien avec le mythe de Kibuka et celui de l'origine du *Kabazzi* (le chef suprême du clan *Kasimba* qui convoie le roi Nakibinge lorsqu'il va chercher l'aide de Kibuka aux îles Sese) est rétabli. Cela explique pourquoi le clan *Kasimba-genette* est absent de l'île de Bussi dans nos sources écrites : les *Bataka* qui se réclament du clan *Ngo-léopard* au début du XX^e siècle se réclamaient du clan *Kasimba-genette* un siècle plus tôt. Mulyansaka du clan *Ngo-léopard* n'est pas mentionné parmi les principaux chefs de l'île, mais son statut est clairement élevé, comme l'illustrent ses funérailles, sans doute vers 1898. Son fils et héritier reçoit 2 miles carrés de *mailo* dans le comté (*saza*) du Gomba (mais il n'est pas clair si c'est en raison de son rang à Bussi ou parce qu'il est chef dans une province du Nord)⁴⁶. Son statut religieux constituerait une explication plausible également. On retrouve des choses similaires avec le *Butaka* de Gombe, situé à 3 km de Memere⁴⁷. Dans des temples importants, l'association de plusieurs clans est plutôt la norme et l'on trouve potentiellement une association entre les clans *Ngo-Kasimba* et le clan *Mamba-poisson poumon* dans ce sanctuaire. Le rang du sanctuaire est confirmé par l'implantation d'une princesse de premier plan à Kiwanda dans l'île de Bussi (située sur petite butte en pente douce à proximité de l'eau, entre Gombe et un passage navigable à travers le marais de Mabamba)⁴⁸.

45. « Kintu joined the Leopard and Genet Clans together [...]. The Leopard Clan confirmed the union with the Genet Clan, and in later times whenever the King sent to kill any member of the Leopard Clan, the latter would claim to belong to the Genet Clan. » Roscoe (1965* [1911], 171) ; Médard H. (2016) ; Kagwa (1912*, 64).

46. « Bataka Land Commission », 357-359 (National Archives).

47. *Ibid.*, 537-538.

48. Paulo Bakunga, in *ibid.*, 535-537.

La présence de la princesse *Nasolo* constitue l'élément essentiel qui fait soupçonner l'existence d'un temple oublié. C'est un personnage très important, nous l'avons déjà mentionné. Ses rapports avec le lac sont doubles. Comme l'écrit Ashe (1894*, 105), c'est une « épouse » du dieu Mukasa. La légende voudrait que lorsque le dieu Kibuka, frère de Mukasa, est tué par les ennemis, le roi du Buganda donne en réparation sa fille *Nasolo* au dieu du Lac. Cette pratique se perpétue à chaque génération jusqu'à la conversion au christianisme et à l'islam. On retrouve donc le mythe de Kibuka à Bussi au travers de *Nasolo*.

Mais dans les mythes, les sens et les usages se superposent. *Nasolo* renvoie aussi à ces redoutables femmes du clan *ngo*-léopard qui règnent au milieu du XVIII^e siècle. Le nom de son domaine, « Kiwanda », renvoie très clairement au frère de la célèbre *Nasolo* Ntege, le roi Mawanda (*Ki-wanda/Ma-wanda*). Ils règnent au milieu du XVIII^e siècle. Chronologiquement, les événements concernant la venue du culte de Kibuka et le règne de Mawanda sont probablement assez voisins (Wrigley 1996, 210-215). La *Nasolo* Ntege est célèbre pour avoir noyé dans le lac un autre de ses frères, le tyrannique roi Kagulu, et l'avoir laissé sans sépulture (Kagwa* 1971, 61-66 ; Schoenbrun 2021, 307-308). Notons néanmoins que d'après Apolo Kagwa, Kagulu est noyé par sa sœur au large de Bukule (32° 43' E, 00° 13' N), au Kyagwe, c'est-à-dire dans la baie de Murchison séparée de Bussi par la péninsule d'Entebbe⁴⁹. C'est un peu trop loin de l'île pour permettre d'établir un lien direct entre l'exécution de Kagulu et l'île de Bussi. Néanmoins, les ombres de la princesse *Nasolo*, du roi Kagulu et du roi Mawanda flottent au-dessus de l'île.

Il est tentant de faire le parallèle entre l'existence de cet hypothétique sanctuaire à Kiwanda-Memere-Gombe et le sanctuaire aux sources de la Mayanja où le régicide de Kagulu est camouflé sous une stratigraphie de mythes (Médard H. 2016). Il serait là pour commémorer l'exécution de Kagulu dans le lac, ordonné par la *Nasolo*. L'étymologie de « Gombe » renvoie au tressage, mais aussi aux liens et à l'arrestation (Murphy 1972, 107). D'après Christopher Wrigley (1970, 162), ce terme signifie le lieu des morts. Le cimetière des rois du Buganda porte aussi le nom de Gombe. « Bussi » est un toponyme peu commun. Aujourd'hui, l'étymologie populaire des habitants de l'île lui attribue le sens de « qui donne la mort », et souvent un rapprochement est effectué avec l'épidémie de maladie du sommeil vers

49. Il existe une autre version de sa mort, mais elle aboutit aussi à la disparition du corps du roi dans la baie de Murchison : « *Kabaka Kagulu bamusanga Namasanga, ne balwana naye ne bamugoba n'adduka e Kojja mu Kyagwe, gye bamukwatira ne bamuleta e Munyonyo ne bamwokya, ne bayoola evvu ne baliyiwa mu Nyanja* » (Gulu 1916*, 117-119).

Traduction: « *They met king Kagulu at Namasanga, and they fought with him and he ran to Kojja in Kyagwe, it is where they arrested him from and they brought him to Munyonyo and burnt him, and his ash were poured it into the lake.* »

1900⁵⁰. L'image est forte mais anachronique, puisque le nom est déjà attesté en 1886, avant l'épidémie. David Schoenbrun nous a fourni une étymologie plus scientifique et linguistique : Bussi serait « le lieu qui descend »⁵¹. Il s'agit peut-être d'une référence au relief de l'île et de sa silhouette depuis l'horizon. Néanmoins on peut imaginer que l'étymologie inventée localement, Bussi « qui donne la mort », en référence à la maladie du sommeil, soit construite sur une base plus ancienne. Elle se référerait aux violences du XVIII^e siècle et elle aurait été mise au goût du jour au XX^e siècle.



Port de Muziina à proximité de Kiwanda (île de Bussi),
passage vers la terre ferme à travers le marais de Mabamba
Photo : Henri Médard, 2019.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829>.

D'après l'une des personnes que nous avons interrogées⁵², Kiwanda, la résidence de la *Nasolo*, serait le lieu d'où Bussi tire son nom mortifère. La véritable étymologie du toponyme n'entre pas en compte ici. Dans le témoignage, le lien entre la capitale de *Nasolo* et la mort est implicite. Il n'a pas voulu nous en dire plus, tout en nous suggérant de nous renseigner auprès des *Bataka* du lieu (que nous n'avons pas malheureusement pas pu trouver). Tout cela constitue un faisceau de présomptions intrigantes. Hélas, l'abandon de Bussi par la *Nasolo*, chassée en 1886 par son frère Mwanga, a

50. Entretien avec Edward Mare, le 18 mai 2019, à Gulwe (Bussi).

51. « *I'd derive Bussi from -ssa "go down, go to a lower level, decrease, lower." The last vowel makes the place/concept agentive. So, it is the place that goes down or lowers.* » D. Schoenbrun, communication personnelle.

52. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

fortement perturbé la transmission de la mémoire. La seule certitude est que l'histoire de Bussi est liée aux troubles politiques du milieu du XVIII^e siècle.

Le sanctuaire de Memere serait un sanctuaire secondaire à la fin du XIX^e siècle. Il découle des relations entre les deux plus grands temples du Buganda, celui de Kibuka, dans le Mawakota voisin, et celui de Mukasa dans l'archipel de Sese. Son importance est sans doute amoindrie par le déplacement du port d'attache de la barque Nakawungu vers le Kyagwe. D'une façon générale, les Baganda à cette époque n'aiment pas faire étalage de leur connaissance des cultes anciens, à part dans un but évhéméristique. En 1924, les activistes *Bataka* n'ont pas intérêt à faire le lien entre clergé et dignitaires claniques. Kagwa est probablement trop loin des réalités anciennes de l'île pour connaître le temple et instrumentaliser cet argument.

On ne connaît pas bien l'organisation de la flotte à Bussi avant 1886. Le *Gabunga* a autorité sur les barques de l'île, mais l'organisation locale transparait peu dans les sources. La navigation et la pêche occupent la majorité de la population. La richesse des *Bataka* de Bussi est considérable, mais elle est plus maritime que foncière. Les rituels et le clergé du dieu Mukasa sont omniprésents dans les activités des habitants de Bussi. Les dieux contrôlent et protègent les îles. À Bussi, il semble qu'un sanctuaire se soit développé au XVIII^e siècle, jouant sur la position charnière de l'île entre les temples des deux principales divinités du Buganda, Mukasa et Kibuka. Mais il entre vite en déclin et son rôle est devenu secondaire dans les années 1880. Les sanctuaires marquent la géographie de l'île en occupant le centre fertile et écartant le pouvoir politique vers les extrémités de l'île.

Une intégration idéologique et administrative croissante de Bussi dans le royaume du Buganda

L'un des enjeux de ce travail est de sortir de la vision uniformisante construite à partir d'une vision terrienne et de sources issues de la capitale et des centres de pouvoirs. Nous éclairons l'administration du royaume depuis les îles. Le nombre de grands chefs originaires de Bussi est surprenant pour une petite île. Cela indique que, malgré la petite taille de leur domaine, le rang des notables y est suffisant pour qu'ils présentent en nombre important leurs fils (et leurs filles) à la cour (Mair 1934, 173-174). Cela confirme aussi la facilité de passer du statut de baseese à celui de baganda et réciproquement. La multiplicité des clans à Bussi et la renommée des *Bataka* de l'île indiquent une implantation au cœur du royaume et une circulation ancienne vers une île très riche. C'est suggéré également par la migration vers Bussi de lignages originaires de l'intérieur des terres du Mawakota,

du Singo comme des rivages du lac (du Kyagwe, des îles Sese⁵³...). L'île est située en même temps au cœur historique et politique du royaume et dans ses périphéries maritimes. Malgré des références à des règnes anciens dans les transcriptions, il est difficile de mettre en chronologie l'histoire de Bussi avant le XIX^e siècle. Ce n'est que pour la seconde moitié du XIX^e siècle que l'on peut analyser la multitude de pouvoirs qui se surimposent sur la population de Bussi.

Les îles, les rois et les clans, une histoire remaniée

Les informations sur l'histoire de Bussi avant le règne de Mwangi (1884-1899) sont rares et fragmentaires. Deux règnes, ceux de Kintu et de Nakibinge, se disputent les origines mythiques de la relation de l'île à la monarchie. Ils reflètent sans doute une réécriture de l'histoire datant de la fin du XVIII^e siècle. Du brouillard des sources orales émerge aussi une histoire du peuplement plus concrète. C'est seulement au cours du XIX^e siècle que l'on perçoit une intégration de plus en plus poussée de l'île dans le royaume.

Kintu et Nakibinge : les origines mythiques des clans de l'île

Les références au règne de Kintu devant la commission d'enquête ne sont pas l'indication d'une longue intégration au royaume. Kintu est le premier homme et le premier roi du Buganda. Il s'agit probablement d'une divinité adamique transformée en roi et placée au sommet de la généalogie royale au cours du XVIII^e siècle (Médard H. 2012). Dans ce contexte, d'un point de vue chronologique, ces références ne signifient pas grand-chose. Dans cinq récits de fondations de *Butaka* à Bussi les règnes correspondants sont mentionnés. Quatre de ces mentions sont à Kintu. Elles viennent des plaignants de la Fédération des *Bataka*. La dernière référence est à Kamanya, roi du début du XIX^e siècle et elle provient d'un témoin de la défense du *Lukiko*. Cette répartition en fonction du camp politique n'est pas le fruit du hasard.

Lucy Mair donne un éclairage intéressant à ces débats généalogiques. Elle effectue un terrain de neuf mois en Ouganda en 1931-1932. Les esprits sont encore échauffés par les polémiques de 1924 autour des *Bataka*. Elle remarque une différence entre les ultra-royalistes, qui attribuent l'origine de tous les *Butaka* au roi Kimera (un autre roi fondateur du Buganda, théoriquement l'arrière-petit-fils de Kintu), et les *Bataka* radicaux qui l'attribuent à un certain Sebataka, arrière-grand-père de Kintu (Mair 1933, 188-189). *Ssebataka*, le chef des chefs de clan ou le *Mutaka* suprême, est

53. Malaki Musajakawa, in « Bataka Land Commission », 357 (National Archives) ; Teofiro Kulugi, in *ibid.*, 545-546 ; Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 13) ; entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

l'un des titres du roi du Buganda. C'est un artifice banal que d'allonger une généalogie d'un dignitaire à partir de sa titulature. Ainsi, dans les années 1930, s'opposent autour de l'origine des *Butaka* deux généalogies royales rivales, celle d'une monarchie issue des *Bataka* (le roi Sebataka) et celle d'une monarchie conquérante étrangère (le roi Kimera). Ce dernier est initialement associé au Bunyoro puis, par extension, il est rattaché par les érudits ganda du xx^e siècle aux migrations hamitiques. Dans les conceptions de l'époque, Ham symbolise des peuples de race plus claire et donc supérieure. Dans ce discours, le roi Kimera dominerait les Baganda (« autochtones bantu », donc d'une race inférieure, toujours dans ce contexte raciste) (Médard H. 2012⁵⁴). La dynastie royale du Buganda appartiendrait à une race supérieure conquérante et étrangère, même si la population ne partage pas ce privilège.

Lorsque Lucy Mair enquête, les partisans des *Bataka* sont déçus par l'impuissance du roi Daudi Chwa, incapable de faire avancer leur cause. On peut penser qu'ils ont radicalisé leur version par rapport aux années 1920. À l'époque de la commission d'enquête, les partisans du mouvement des *Bataka* n'ont pas encore inventé le roi Sebataka. La mention de Kintu, roi mythique, par les témoins de Bussi peut se lire comme un rejet de Kimera et de la supériorité des rois sur les clans. En 1924, le choix de Kintu s'impose aux *Bataka* radicaux de Bussi. Ils cherchent à montrer que jamais les rois ne se sont ingérés dans les affaires foncières des *Bataka* et à affirmer l'ancienneté de leur présence à Bussi. En même temps, à cette date, ils ne souhaitent pas contester que le roi soit à l'origine des *Butaka* (ce que d'autres feront avec Sebataka, une décennie plus tard, en affirmant que les clans sont à l'origine des rois). Dans les années 1920, ils recherchent l'alliance avec le jeune roi, contre ses anciens régents qui ont négocié le *Uganda Agreement*. Dans ce contexte, il n'est politique pour les *Bataka* d'affirmer ni la supériorité ni l'antériorité des clans sur le roi. Kintu constitue une option neutre qui ne fâche pas les monarchistes sans diminuer le rôle des *Bataka*. C'est le choix de roi le plus rationnel à leur disposition. Par ailleurs, un récit plus historiquement fondé et la référence à un souverain plus historique que Kintu créerait un argumentaire beaucoup plus complexe et par là un plaidoyer plus vulnérable à un contre-discours de la part d'Apolo Kagwa, grand maître de l'histoire dynastique du Buganda.

Les traditions que l'on recueille aujourd'hui des deux principaux lignages de l'île (*Magera* du clan *Mamba*-poisson poumon et *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau) attribuent l'origine de leur *Butaka* au *Kabaka* Nakibinge et non à Kintu. Le premier *Magera*, Wakawundo (vingt-six tenants du titre de *Magera* se sont succédé depuis) serait originaire des îles Sese. À la recherche à bord de ses embarcations d'un lieu pour s'installer, il rencontre

54. Pour le contexte plus général du mythe hamitique, voir Chrétien (2010a [1977]).

le *Gabunga* à Sisa⁵⁵. Ce dernier, après avoir reconnu leur appartenance clanique commune, le présente au *Kabaka* Mulwanyamuli (« celui qui se bat avec des herbes », c'est-à-dire Nakibinge). Le roi l'emmène à Bussi et lui donne l'ensemble de l'île⁵⁶. Ce don marque l'origine de ce *Butaka* du clan *Mamba*-poisson poumon et il justifie la préséance du *Magera* sur les autres chefs de l'île⁵⁷. Notons que ce récit laisse une place au *Gabunga*. C'est sans doute en raison de leur clan partagé plus qu'en raison de l'autorité du *Gabunga* dans la marine que ce rôle n'est pas gommé. Le récit du clan *Nyonyi*-oiseau ne connaît pas ce genre d'état d'âmes.

Un lien très fort avec Nakibinge est affirmé aussi pour le clan du *Nyonyi*-oiseau. Au cœur du *Butaka* de *Muyanja* à Mukuka⁵⁸, un immense arbre ficus *mutuba* dont la plantation est attribuée au roi Nakibinge est tombé il y a peu. Aujourd'hui (2019), on ne voit que quelques traces de la souche et des tessons épars au milieu des cultures. La plantation d'un *mutuba* par le roi (ou le plus souvent par son représentant) est un des actes clefs de l'attribution d'un domaine ou d'une chefferie. Le sens de la présence de cet arbre est très clair. *Muyanja* reçoit son *Butaka* à Mukaka de la main du *Kabaka* Nakibinge⁵⁹. Une nuance, néanmoins, se glisse dans l'histoire écrite du lignage : la plantation de cet arbre est attribuée à un roi très ancien, Ttembo (successeur de Kimera, quatrième *Kabaka* après Kintu) (Sebunnya Lule Muyanja s.d.*, 25), mais le récit qui l'accompagne fait référence au mythe de Kibuka associé à Nakibinge. C'est peut-être une coquille, mais plus probablement une scorie qui reste après un remaniement de la tradition.

L'écheveau du règne de Nakibinge, de la naissance du culte du dieu Kibuka et de ses avatars postérieurs sont si complexes qu'il faudrait probablement une recherche spécifique pour tenter de le démêler⁶⁰. Si on se limite à l'aspect lacustre de ce règne, pour l'historien ougandais Semakula Kiwanuka (1972, 65-70), c'est suite au règne de Nakibinge, au xvi^e siècle, que les îles Sese fusionnent avec le Buganda au moyen d'une union dynastique. Pour lui, Mulondo, le successeur de Nakibinge (dans la généalogie de Kagwa), n'est pas le fils de Nakibinge mais le premier roi d'une nouvelle dynastie originaire des îles. L'argumentaire de l'historien est affaibli par son approche de l'histoire du peuplement héritière du

55. 32° 30' E, 00° 11' N, à environ 3 kilomètres à l'est de Jungo, la capitale du *Gabunga*.

56. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

57. Yona Namusanga *Magera*, qui est encore en vie mais très âgé en 1924, est le vingt-troisième.

58. À quelques centaines de mètres à l'ouest des bâtiments de la ferme du *Muyanja* actuel, visité le 18 mai 2019.

59. Daudi Bassude, in « Bataka Land Commission », 351 (National Archives).

60. Pour des études récentes voir par exemple : Reid (1997, 287-297 ; 2002, 244) ; Kodesh (2010, 44-45, 143-154, 177).

xix^e siècle (et indirectement de ses théories raciales), ainsi que par son approche littéraliste de sources, ce qui le mène à une histoire évhémériste. En d'autres termes, Kiwanuka imagine le peuplement du Buganda à travers une succession de vagues migratoires (l'une d'entre elle, la plus tardive proviendrait des Sese au xvi^e siècle) et il transforme les dieux des Sese en rois des îles. Néanmoins, il montre, comme Christopher Wrigley (1996, 167-168), que, dans les chroniques des rois du Buganda produites par Kagwa, le Buganda prend un tournant maritime à partir du règne de Nakibinge. La difficulté est ailleurs. Wrigley montre aussi que ce règne a été volontairement avancé dans l'ordre dynastique. Il daterait du milieu du xviii^e siècle et non du xvi^e siècle, comme tend à le faire croire l'ordre généalogique de Kagwa (*ibid.*, 210-215). Ce réarrangement de l'ordre de succession dynastique se déroule approximativement au même moment que Kintu est transformé de divinité adamique et mythique premier roi du Buganda, comme nous l'avons mentionné (Médard H. 2012).

L'analyse minutieuse des sources ganda de Kiwanuka et de Wrigley s'accorde à montrer que le règne important, dans la relation du Buganda au lac, est celui de Mulondo et non de son « père » Nakibinge. Du coup, pourquoi cette importance de Nakibinge dans l'histoire des clans de Bussi (et plus largement vers l'ouest, dans l'histoire des îles et des rivages de la province du Mawokota) ? Un éclairage important pourrait être donné par une étude plus poussée de l'histoire ancienne du Mawokota et de son intégration au Buganda. Elle est très intrigante par son découpage géographique morcelé et par la présence d'une puissante dynastie princière et lacustre (celle du *Jumba*).

Dans le cas des îles Sese, les historiens sont prisonniers de la vision véhiculée par l'idéologie monarchique ganda. L'histoire de ce royaume est présentée comme une succession de conquêtes effectuées, le plus souvent aux dépens du Bunyoro, par les *Kabaka*. À cela s'ajoute le piège que constitue « l'idole des origines », pour reprendre l'expression de Marc Bloch (1949, 19). Ces analyses au plus près des chroniques dynastiques masquent les véritables dynamiques qui unissent le Buganda au lac. Les îles et la terre ferme sont complémentaires. Il est difficile pour les habitants des îles de survivre sans les habitants de la terre ferme et vice versa. Ils entretiennent des relations intenses sur une longue durée (Médard H. 2007, 57-59 ; Kagwa 1934*, 86-87). Pour un archéologue comme Andrew Reid (2016, 278-298), c'est dans les échanges de poissons et de bananes entre les îles et les rivages que le Buganda prend son origine. Si ces relations sont objets d'une histoire avec des modes d'échange et des espaces qui varient dans le temps, dater un moment initial, comme pour une conquête, est illusoire.

En attendant que l'historiographie avance sur ce dossier, deux pistes me semblent intéressantes. L'une, la plus évidente, c'est que l'enrichissement

du royaume, à partir de la fin du XVIII^e et surtout au XIX^e siècle, mène à un accroissement de la pompe accompagnant les rituels unissant les divinités lacustres et les rois. La taille des escadres utilisés dans ces rituels augmente considérablement. Les clans des îles de Bussi et de Zinga et leurs plus belles barques sont mobilisés dans cette tâche. À la barque Nakawungu du clan *Kasimba*-genette se sont ajoutées les barques Naganga, Namuyanja et Nanyonga du *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau et Kigonya du *Magera* du clan *Mamba*-poisson poumon (et sans doute d'autres). Notons que des membres de ces deux derniers clans occupent aussi des fonctions religieuses très importantes dans les sanctuaires des îles, en particulier auprès du dieu Mukasa. Cela renforce mutuellement leur position (Schoenbrun 2021, 158-160). Servir le roi et les dieux constitue un grand honneur et donne un grand prestige. Que chaque *Mutaka* se dispute pour la préséance est dans l'ordre des choses.

L'autre aspect se trouve dans les manipulations de la généalogie royale qui ont lieu durant la seconde moitié du XVIII^e siècle pour le roi Nakibinge comme pour le roi Kintu. C'est l'époque aussi où le roi Kagulu est noyé par sa sœur, la *Nasolo*. Cette réécriture de l'histoire du royaume constitue une occasion en or pour les clans : ils peuvent profiter de la réécriture officielle de l'histoire du royaume pour ajuster les mythes claniques à leur soif d'honneur, de préséance et de légitimité historique.

Une origine des clans souvent plus récente que proclamée

Nous manquons d'éléments précis pour la majorité des clans de Bussi. Seule la présence du clan *Nyonyi*-oiseau est abondamment documentée, en raison du travail d'érudition de A.B. Sebunnya Lule, l'actuel *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau. L'histoire de ce clan fournit des indices qui expliquent qu'une origine de la présence du clan à Bussi associée au roi Nakibinge soit privilégiée, plutôt qu'une origine associée à un récit plus historiquement ancré. Hélas, cela n'explique pas pourquoi les autres clans présents à Bussi se réfèrent également à Nakibinge.

À l'oral, A.B. Sebunnya Lule, l'actuel *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau, lorsque nous l'avons rencontré dans son bureau à Kampala en mai 2019, a transmis une histoire moins linéaire et plus riche en incohérences que dans le fascicule dont il est l'auteur. Un texte trop lisse fait craindre une réécriture postérieure, les incohérences font la richesse des sources issues de l'oralité. Tout en répétant les narrations concernant son *Butaka* et le roi Nakibinge, il m'a fourni en même temps un autre récit de l'origine de son clan à Bussi. Il s'agit d'un fragment de récit d'origine assez standard. Sa fonction est assez claire : il explique l'origine du totem du clan du *Nyonyi*-oiseau et des objets sacrés du lignage *Muyanja* et l'origine de l'installation à Bussi. À sa suite, un récit retrace les pérégrinations du *Muyanja* après sa fuite jusqu'à son arrivée à Bussi.

Le moment initial date du règne du roi Ssemakookiro (c. 1800-c. 1812) (Kagwa 1971*, 96-102 ; Médard H. 2007, 85, 157-158, 230-234, 367 ; Kiwanuka 1972, 55, 120, 128-130, 136-137).

« [Suite à des accusations de sorcellerie contre le chef du clan Nyonyi] *Semakookiro was literally hunting members of the Nyonyi clan. Muyanja was said to have experience of the lake, so he went. He is said to have gone to Kyagwe first. Then along on the lake he ended up in Bussi via a place called Kigungu. Kigungu is just near Entebbe. History says that is how he found himself in Bussi island*⁶¹. »

« [Suite à des accusations de sorcellerie contre le chef du clan Nyonyi] Semakookiro était littéralement en train de chasser les membres du clan Nyonyi. On dit que Muyanja avait l'expérience du lac, alors il partit. On dit qu'il se rendit d'abord au Kyagwe. Puis le long du lac pour finir à Bussi via un lieu appelé Kigungu. Kigungu est juste à côté d'Entebbe. L'histoire dit que c'est ainsi qu'il s'est retrouvé à l'île de Bussi. »

Dans son fascicule, A.B. Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 28) fournit une généalogie des *Muyanja*. Durant les douze ans de règne de Semakookiro, cinq *Muyanja* (Lulyo, Kibuga, Bulago, Nakyewa et Magera) se suivent à un rythme effréné. C'est clairement la marque de la violence politique qui frappe le clan. Jamais autant de *Muyanja* ne se sont succédé durant une période aussi courte. Notons que Magera, le dernier *Muyanja* du règne de Semakookiro, qui meurt durant le règne de son fils, Kamanya, porte comme nom le titre du principal *Mutaka* de l'île de Bussi : le *Magera*. Cela pourrait suggérer que les membres du lignage du *Muyanja* se sont cachés momentanément sous la protection du *Magera* et de son clan *Mamba*-poisson poumon (bien que ce dernier ait également eu à souffrir de la colère du roi Semakookiro). C'est ce que suggère aussi le récit suivant écrit par Apolo Kagwa dans son chapitre sur le clan *Nyonyi*-oiseau.

« *When King Semakookiro was at Kitende, a bird called Kimbagaya*⁶² *landed on the house and he asked where the bird had come from. They told him that it came from Bulama*⁶³ *from the bird clan. The members of that clan produced it. So the king was annoyed about it and authorised Sabaddu Omunaku to go and besiege Bulama. He then arrested and killed so many people and those who survived the massacre sought refuge in other clans. After the siege the headquarters were given to Nawambwa of Mbogo clan, Muyanja of Mukaka was responsible for keeping the two copper axes and these were used in making the king's canoes.* » (Kagwa 1912*, 101.)

61. Entretien avec A.B. Sebunnya Lule *Muyanja*, Kampala, le 14 mai 2019.

62. *Kimbagaya* : le bec-en-sabot du Nil, en anglais *shoebill*, en latin *Balaeniceps rex*, énorme oiseau disgracieux pour lequel l'île de Bussi est célèbre, comme nous l'avons déjà mentionné.

63. La capitale du clan *Nyonyi* est à Kitende-Bulama à cette époque, donc au voisinage de la nouvelle capitale royale de Kitende, à proximité du lac.

« Quand le roi Semakokiro était à Kitende, un oiseau de l'espèce Kimbagaya atterrit sur la maison et il demanda d'où venait cet oiseau. On lui dit qu'il provenait de Bulama du clan oiseau. Les membres de ce clan le produisent. Alors cela contraria le roi et il autorisa Sabaddu Omunaku d'aller assiéger Bulama. Ensuite il arrêta et tua tant de gens et ceux qui survécurent au massacre trouvèrent refuge dans d'autres clans. Après le siège, leur capitale fut donnée à Nawambwa du clan Mbogo. Muyanja de Mukaka avait la responsabilité de garder les haches de cuivre et ces dernières étaient utilisées pour construire les canoës. »



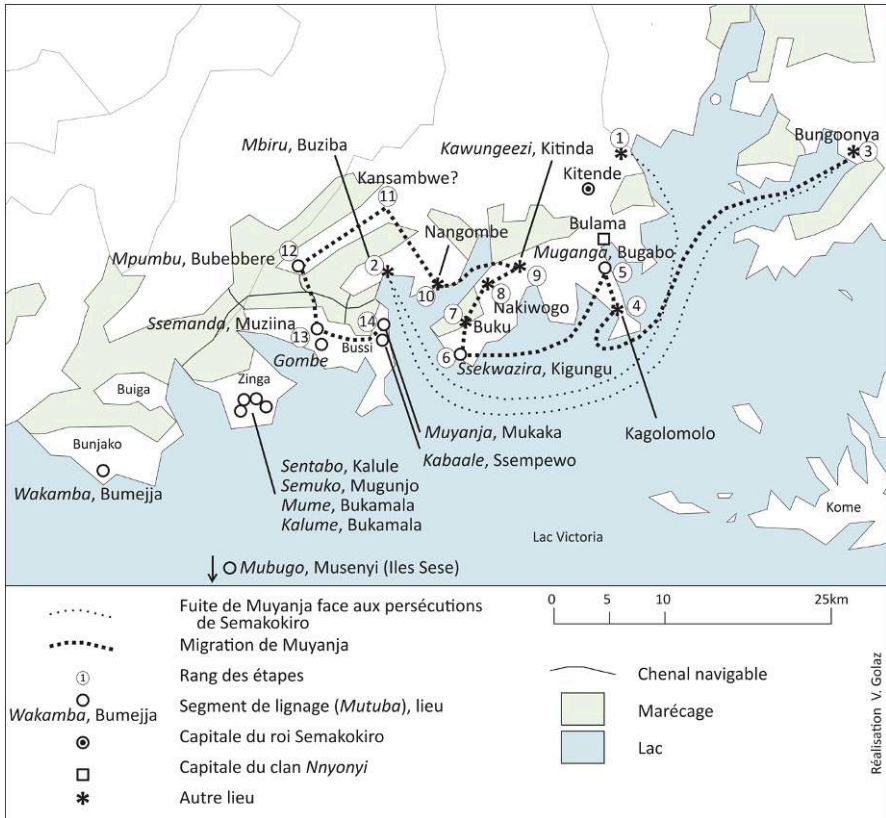
Oiseau *Kimbagaya* (bec en sabot du Nil/*shoebill*),
marais de Mabamba entre Bussi et la terre ferme

Photo : Henri Médard, 2009.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829>.

Durant le règne de Semakokiro, les rébellions et les purges se succèdent. C'est un roi paranoïaque et sanguinaire même à l'aune des autres rois du Buganda. Il est connu, entre autres, comme ayant une certaine prédilection pour les exécutions par noyade et a tenté d'exterminer plusieurs clans. Il persécute en particulier ses premiers partisans où se recrutent ses premières victimes (il est banal qu'un leader se retourne contre ses partisans initiaux, à qui il doit le pouvoir, pour se libérer d'eux). Sa base de pouvoir initiale est au Kyagwe où le clan du *Nyonyi*-oiseau est un clan spécialement bien implanté. Au xx^e siècle, on trouve des personnes à travers toute la région qui tracent leurs origines au Buganda et aux persécutions de Semakokiro (qui ne se limitent pas au clan *Nyonyi* oiseau). Ils sont particulièrement nombreux sur les rivages du lac Victoria, jusqu'au Kenya (Kiwanuka 1972, 88-89 ; Médard H. 2007, 85 ; Kenny 1977b, 276-288 ; Oliver 1954, 31-33 ; Cohen 1977, 58-59 ; Ogot 1967, vol. I, 211-219).

La fuite du *Muyanja* (ou plutôt d'une succession de *Muyanja*) est confirmée par le récit de Kagwa. Homme du lac, il transfère ses activités de Kitente à Bussi et préserve dans la fuite les régalias de sa charge de menuisier naval : deux haches de cuivre.



Carte 7. La migration et les lignages de *Muyaanja* (*Nyonyi*-oiseau)

Réalisation : Valérie Golaz. Sources : Sebnunya Lule Muyaanja (s.d.*).

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.02abj5g9>.

Le récit de migration depuis le Kyagwe a sans doute été élaboré de manière distincte de la première partie qui retrace la colère du roi, la persécution et la fuite du *Muyaanja* de la capitale de son clan. L'itinéraire est logique et couvre des distances assez faibles (30 ou 40 km). Le récit garde sans doute la mémoire d'une dispersion, à partir du Kyagwe, où le clan *Nyonyi*-oiseau était principalement implanté, vers l'est le long du lac jusqu'à Bussi et Zinga. L'objet de cette partie du récit est de commémorer la relation entre le *Muyaanja* et ses fils et petits-fils. En d'autres termes, il explique les relations au sein du lignage (*Siga*) *Muyaanja*. Outre l'aïnesse du *Muyaanja*, il indique une hiérarchie et une préséance entre les différents segments de lignage (*Mituba*). Ce récit cartographié fait apparaître la stratégie d'implantation du lignage. Il nous montre le contrôle progressif par le clan *Nyonyi*-oiseau de la majorité des passages de la terre ferme vers l'île de Bussi. Notons aussi qu'un autre lignage du clan est établi juste en face, dans l'île Buvu des Sese, la porte de l'archipel depuis Bussi (Schoenbrun 2021, 159-160).

L'échelonnement des *Butaka* le long du rivage permet une circulation aisée depuis Bunjako ou les îles Sese jusqu'à la baie de Murchison et la capitale. Il faut se souvenir que les marins ne naviguent sur le lac Victoria que lorsque celui-ci est calme et qu'ils font escale tous les soirs pour se nourrir et dormir. Ils s'arrêtent de préférence chez les membres de leur clan, qui se doivent mutuellement hospitalité et protection. Ce récit montre aussi que le lac constitue un axe de communication et un trait d'union entre les rives autant qu'un obstacle. À partir d'autres sources, David Schoenbrun insiste sur une organisation en réseau du clan *Nyonyi*-oiseau pour relier les richesses et les savoir-faire du Busuju (au nord), des îles Sese (au sud) et du Kyagwe (à l'est) (*ibid.*). L'île de Bussi constitue la charnière entre ses trois implantations du clan.

Ce récit de l'arrivée du *Muyanja* à Bussi est antérieur et plus probable que celui concernant une arrivée durant le règne de Nakibinge. On comprend bien qu'il est plus prestigieux de légitimer sa présence à Bussi par son service du grand roi martyr du Buganda et du grand dieu Kibuka que de se référer à une origine de proscrit, en fuite, accusé d'avoir attenté à la vie d'un roi à travers des sortilèges aviaires. D'une façon plus large, pour les autres clans de l'île, le renvoi au roi Nakibinge ou Kintu est peut-être aussi un moyen de cacher les origines mystérieuses, mais plus sordides.

À partir du règne de Semakokiro, on commence à trouver des mentions de Bussi dans les sources. Elles marquent l'ingérence croissante de la monarchie dans les affaires de l'île au XIX^e siècle. En même temps que le pouvoir royal se renforce, il multiplie ses ingérences dans les affaires claniques de Bussi. Par exemple, on sait que le domaine de Kisaba, qui appartient au clan *Ngeye*-singe colobus, doit fournir de la bière au roi Kamanya (1812-1830, le fils et successeur de Semakokiro) et que le roi y installe ses gens, nous y reviendrons⁶⁴.

A.B. Sebunnya Lule Muyanja rapporte des conflits intenses au sein de son lignage sous le règne de Suna :

*« During Suna's time Nambiggya son of Semanda of Mutuba Mukono Muziina (Bussi) chased Ssemugwe from Muyanja seat. He became head of the siga by force. Ssemugwe went with the 2 axes of Muyanja, Nankunga and Balyamanyama. Muyanja Nambiggya, after he died during Suna II's reign his son Bagawaate during the time of Kabaka Muteesa I succeeded him. » (Sebunnya Lule Muyanja s.d. *, 28.)*

« Durant le temps de Suna, Nambiggya fils de Semanda du *Mutuba* Mukono Muziina (Bussi) chassa Ssemugwe du siège de Muyanja. Il devint chef du siga par la force. Ssemugwe s'en alla avec les 2 haches du Muyanja, Nankunga et Balyamanyama.

64. Tefiro Mulamba Kurugi s/o Balagama, in Roscoe & Kagwa, 1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 39 (Rhodes House) ; Tefiro Kulugi, in « Bataka Land Commission », 545-546 (National Archives).

Muyanja Nambiggya, après sa mort durant le règne de Suna II, son fils Bagawaate lui succéda durant le règne du *Kabaka* Muteesa I. »

Derrière ce récit se cache naturellement une ingérence du pouvoir central du Buganda dans les affaires de l'île. Sous le règne de Suna (c. 1830-1856/1857), un chef ne chasse pas un autre sans l'accord du roi. Cette usurpation est impossible sans l'aval et une décision judiciaire du roi. Suna affirme avec force son contrôle sur les îles à plusieurs reprises. Cet épisode entre sans doute en écho avec la disgrâce du *Gabunga* Sempira par Suna et l'envoi d'une expédition par le roi pour le tuer et piller ses domaines⁶⁵. Une autre possibilité serait que cette usurpation s'insère dans les conflits récurrents qui opposent Suna aux princesses, officiellement à propos de chasteté et d'inceste (Kagwa 1971*, 134, 136-137).

Ces éléments parcellaires marquent bien une ingérence croissante et de plus en plus pesante de la monarchie ganda dans l'île au cours du XIX^e siècle. Au début du siècle, on peut encore se cacher dans l'île pour fuir la colère du roi. Sous Kamanya et Suna, les rois, interférant dans les attributions de domaine foncier et le choix des chefs, exigent des contributions accrues, pillent les îles et exécutent ceux qui leur déplaisent. Les ingérences royales aboutissent à un affaiblissement de la légitimité des *Bataka* de l'île. Cela est symbolisé par la perte des haches de cuivre, régalia du *Muyanja* pourtant préservées auparavant, et ce même à travers les persécutions du roi Semakokiro.

L'administration achevée de Bussi au XIX^e siècle

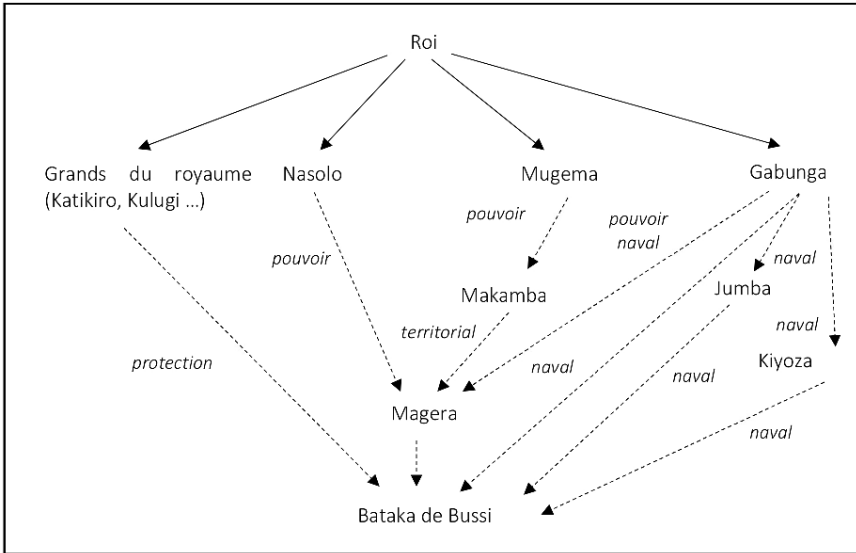
L'île de Bussi est contrôlée par les clans présidés par le *Magera*. Au-dessus, elle est supervisée par une triple hiérarchie navale (le *Gabunga* et ses subalternes), territoriale (celle de la province Busiro) et des grands de la cour (la princesse *Nasolo*).

En élargissant la base documentaire au-delà de Bussi et en extrapolant à partir du règne de Mutesa et Mwanga, on obtient une image plus précise du fonctionnement de l'administration des îles au XIX^e siècle. L'impression que donnent les informations parcellaires dont nous disposons est la cohabitation de quatre autorités : le clergé, les *Bataka*, les grands chefs de la terre ferme et la famille royale (Médard H. 2007, 285-287).

La gestion des îles était différente de celle de la terre ferme. L'administration des îles repose sur les clans. Les îles qui comme Bussi sont

65. « Q. [Daudi Basude] Do you remember when Kabaka Suna raided Buwaya and killed Gabunga Sempira ?

A. [Paulo Bakunga] I knew this quite well; Kabaka Suna killed Gabunga Sempira, but Buwaya was never taken by another clan; when Sempira was killed another Gabunga was chosen to succeed him and this was in accordance with the customs of the Kabaka. » « Bataka Land Commission », 538 (National Archives) ; Kagwa (1971*, 124-125) ; Nsimbi (1980*, 50).



Administration et pouvoirs à Bussi vers 1885 (schéma simplifié)

Henri Médard. Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.adeag18t>.

intégrées à une province (*saza*), en l’occurrence ici le Busiro, ont un statut spécifique et leurs habitants ne sont pas soumis aux mêmes obligations que le reste de la province. Bussi échappe d’autant plus à l’administration territoriale du royaume qu’elle relève directement de la sœur du roi, la *Nasolo*. Néanmoins, rien n’est jamais complètement tranché au Buganda. La mention du *Makamba*, chef de la sous-division du Busiro dont relève Bussi, revient souvent dans les témoignages de 1924 – mais il est vrai pour une période postérieure marquée par la perte d’influence de la *Nasolo* sur Bussi en 1886.

Le gouvernement des îles est réalisé collectivement par le clergé et les *Bataka*. Ils forment un groupe cohérent et les limites entre les deux catégories sont des plus floues. Une hiérarchie est établie au sein des *Bataka* des archipels par la résidence et par la participation à des rituels religieux collectifs (Schoenbrun 2018). Il est probable qu’avant l’affirmation du pouvoir royal, c’est par des rituels religieux que s’effectuait la coordination entre les différents clans des îles. L’un des principaux hommes du lac, le *Gabunga*, à la tête du principal clan lacustre, le clan *Mamba*-poisson poumon établi à proximité du lac sur de la terre ferme, sert de courroie de transmission entre la capitale et les îles. Le roi le domestique progressivement via le système de cour. Grand du royaume et homme du lac, il devient le messager du roi. L’État central se greffe ainsi sur des pratiques de pouvoir existantes. Progressivement, au cours du XIX^e siècle, l’équilibre des pouvoirs évolue de façon croissante en faveur de l’État central.

Les Bataka de Bussi

À une plus petite échelle, la projection du pouvoir ne recoupe pas exactement le contour de chaque île. Certains chefs de clan contrôlent plusieurs îles, mais d'autres îles sont partagées entre plusieurs autorités. À l'échelle de Bussi, la situation est confuse et de multiples notables y revendiquent un pouvoir. Le fascicule d'A.B. Sebunnya Lule Muyanja sur l'histoire de son lignage donne un éclairage désorientant sur l'organisation de Bussi (voir carte n° 7). Son lignage (*Siga*) est principalement implanté à Bussi (quatre *Butaka* de *Mituba* plus le *Butaka* du *Siga*, en tout huit domaines dans l'île), mais il est très présent aussi dans l'île de Zinga (quatre *Mituba*). Il est présent aussi sur tous les rivages opposés qui commandent l'accès à l'île (Bubeere, Kigungu, Sese...). Le *Muyanja* n'a pas de domaine dans la capitale royale, comme en auraient les chefs de la terre ferme, mais un des *Butaka* de son lignage est situé à proximité de celui du *Butaka* du chef du clan (*Kika*) à Bulama (mais aucun n'est proche de Jungo auprès du *Gabunga* ce qui aurait indiqué son autorité sur l'île). La disposition de ce lignage du clan *Nyonyi*-oiseau à Bussi, suit plus une logique clanique qu'une logique territoriale ou même navale.



Baie de Bussi vue du port de Gulwe (extrémité est de l'île de Bussi)
avec Jungo à l'horizon, Entebbe à droite

Photo : Henri Médard, 2009.

Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829>.

Pourtant il ne faut pas prendre ces informations du *Muyanja* pour argent comptant. Il convient de distinguer les segments de lignages autonomes des « enfants » et des « petits-enfants » du *Muyanja*, des domaines qui relèvent directement et complètement de lui et qui se trouvent à Bussi. La composition de son escadre montre bien que son pouvoir est centré sur Bussi. Le récit du *Muyanja* est focalisé sur le clan et sur les relations de

celui-ci avec la monarchie et ses représentants (le *Gabunga*, le *Katikiro*, etc.). Le document ne s'intéresse pas aux autres clans de l'île. Il insiste sur une relation aussi directe que possible du clan avec le roi. Les logiques de coopération qui unissaient les clans ont disparu au début du xx^e siècle. Sans support mémoriel, elles sont en grandes parties oubliées. Surtout, les clans entrent en rivalité. Il n'est plus question d'admettre, par exemple, une préséance (pourtant auparavant évidente) du *Magera* sur le *Muyanja* par exemple.

Les témoignages devant la *Bataka Land Commission* donnent beaucoup d'informations sur l'organisation foncière et clanique de l'île à la fin du xix^e siècle. Le terme anglais « *estate* » revient sans arrêt dans les transcriptions de la *Bataka Land Enquiry*. À quoi renvoie ce terme anglais (traduit ici par « domaine ») ? La réponse n'est pas évidente : le terme utilisé en luganda le plus probable, *Kyalo*, est lui-même très vague (Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 88⁶⁶). Comme le fait remarquer Lugard (1893*, T. 1, xii) au début des années 1890 :

« *A shamba [kiswahili] is a plantation, and means also cultivation generally. In Uganda it is used as the equivalent of byalo, and may mean an estate from the size of a garden to a large district containing very many smaller byalo or shambas.* »

« Un *shamba* [kiswahili] est une plantation, et signifie aussi généralement cultivation. En Ouganda il est utilisé comme l'équivalent de *byalo*, et peut signifier un domaine de la taille d'un jardin jusqu'à celle d'un grand district incluant de nombreux *byalo* ou *shamba* plus petits. »

Cela peut donc être un espace habité par plusieurs centaines d'habitants, typiquement une colline ou juste un domaine suffisant pour nourrir une famille. Le terme est donc particulièrement ambigu.

Concernant l'organisation de Bussi, Malaki Musajakawa affirme : « *We are 12 clans on Bussi and each Mutaka knows his own boundary*⁶⁷ » (« Nous sommes 12 clans à Bussi et chaque *Mutaka* connaît ses propres frontières »). Comme Valanta Batanude⁶⁸, il nous informe que 12 clans sont présents à Bussi et affirme qu'ils y ont tous des domaines héréditaires. Cela paraît beaucoup. On se serait attendu à trois ou quatre clans dominants. Et effectivement, les sources font particulièrement ressortir trois notables : le *Muyanja*, *mutaka* de *sigá* du clan *Nyonyi-oiseau*⁶⁹, le *Kabaja* à la tête d'un

66. *Kyalo* (singulier) *Byalo* (pluriel) : territoire d'une communauté/d'un chef, souvent traduit par village mais il n'y pas de village, l'habitat est dispersé au Buganda. Il s'agit souvent d'une colline ou d'une partie de colline.

Lusuku ou *Rusuku* (singulier) *Nsuku* (pluriel) : verger de bananier.

Kibanja (singulier) *Bibanja* (pluriel) : terre allouée au client-tenancier.

67. Malaki Musajakawa, in « *Bataka Land Commission* », 341 (National Archives).

68. Valanta Batanude, on behalf of Yona Magera, in *ibid.*, 361.

69. Isaya Kasita Muyanja, in *ibid.*, 353.

sig du clan *Ngeye-singe colobus*⁷⁰ et le *Magera* du clan *Mamba-poisson poumon*⁷¹. Leur importance est très contrastée puisque le *Magera* dirige dix-neuf domaines, le *Muyanja* huit et le *Kabaja* deux, même si ce dernier appartient au second clan numériquement le plus important de l'île. Son clan revendique quinze domaines éclatés sous l'autorité de plusieurs chefs⁷². À eux trois, ces clans contrôlent la moitié du domaine foncier de l'île (trente-deux domaines sur soixante-quatre). Les autres dignitaires claniques de l'île représentent un pouvoir morcelé en neuf clans. Ils possèdent individuellement tout au plus un ou deux domaines. C'est le cas de Zedi Zirimenya du clan *Ngo-léopard*⁷³ et de Sulumani Mivule du clan *Ng'onge-loutre*⁷⁴, qui n'occupent chacun qu'un seul domaine à Bussi. Pourtant, leur rang dans l'île n'est pas négligeable, puisqu'il est reconnu en 1900 et ces deux clans se voient attribuer 2 miles carrés chacun (mais qu'ils ne parviendront pas démarquer à Bussi, nous y reviendrons).

« *I [Magera] was the chief butaka over the whole of Bussi and the other bataka were under my control. My own estates numbered about 19 estates and including those of the other bataka about 64 estates in all. The estates that belonged to my children of the "Mamba" clan were 19, and the rest of the estates belonged to the other clans*⁷⁵. »

« J'étais le chef *butaka* de tout Bussi et les autres *Bataka* étaient sous mon contrôle. Mes propres domaines étaient au nombre de 19 et avec ceux des autres *Bataka*, à peu près 64 en tout. Les domaines qui appartenaient à mes enfants du clan "*Mamba*" étaient 19, et les autres domaines appartenaient à d'autres clans. »

Cela signifie que soixante-quatre chefs se partagent alors le pouvoir et la terre à Bussi. On estime en général que le plus petit échelon de la hiérarchie au Buganda contrôle grossièrement une dizaine d'hommes et leur famille (Mair 1934, 160 ; Musoke 1964, 160, 206-207). Apolo Kagwa dénombre trois cents petits chefs dans l'île au début du xx^e siècle, avant les ravages de la maladie du sommeil⁷⁶ ! Tous ces chefs ne sont pas obligatoirement des

70. « Bataka Land Commission », 379 (*ibid.*).

71. « *Magera, Muyanja and Kabaja and certain other chiefs of Bussi* », Sirimani Mberenge, in *ibid.*, 531A.

« Q. [commission] *The chiefs whom you have mentioned, namely Muyanja, Kabaja and Magera were the batongole before the Kabaka raided Bussi?*

A. [Sirimani Mberenge] *These chiefs were Batongole and were under the direct control of Gabunga before the Kabaka raided Bussi.* » *Ibid.*, 532-533.

72. « *We members of the "Ngeye" clan were on Bussi in possession of 15 estates.* » Malaki Musajakawa, in *ibid.*, 341.

73. *Ibid.*, 357-360.

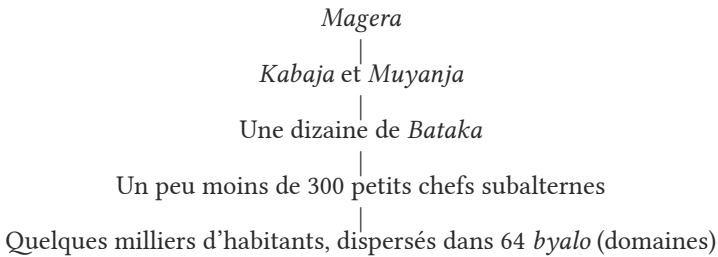
74. *Ibid.*, 360-361.

75. Valanta Batanude, on behalf of Yona Magera, in *ibid.*, 361.

76. Apolo Kagwa to H. F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library).

Bataka. Certains peuvent être les représentants, les clients personnels des *Bataka* de l'île (c'est-à-dire leur *Batongole*). Cela fait beaucoup de chefs pour la population de quelques milliers d'habitants de Bussi (mais nous la sous-estimons peut-être). Ces estimations concordent avec les observations d'Audrey Richards (1966, 18) plus à l'intérieur des terres : « *The villages must have been very closely administered and our research in Kisozi revealed an amazing number of subordinate authorities in a small area* » (« Les villages devaient avoir été administrés de manière très resserrée et notre recherche dans Kisozi révèle un nombre étonnant d'autorités subordonnées dans une petite zone »). Naturellement, une hiérarchisation importante distingue les chefs de Bussi.

Pour simplifier schématiquement l'emboîtement hiérarchique au sein de Bussi vers 1885 :



Le *Magera* est sans conteste le chef de clan le plus important de Bussi (Kagwa 1934*, 153) et les membres de son clan sont les plus nombreux parmi les habitants. Il est au-dessus des autres en rang et en honneur. Il s'agit d'un lignage atypique du clan *Mamba* : un de ses membres actuels le qualifie de « *Mutuba Mulangira* », littéralement un lignage princier, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un lignage au service d'un prince ou d'une princesse, en l'occurrence la princesse *Nasolo*. Ce qui ajoute une distinction supplémentaire par rapport aux *Bataka* au service du roi et ceux aux services des chefs. La fonction du *Magera* est de fournir la princesse en poisson *Nkejje*⁷⁷. En échange de quoi, le lignage obtient d'elle un domaine (*kyalo*) à Kawogo (lieu non identifié) dans la province enclavée du Butambala⁷⁸. Cela reflète la domination de la princesse sur l'île par l'intermédiaire de son principal *Mutaka*.

Au sein du clan, sa position est là encore atypique. C'est un *mutuba* (lignage mineur) qui rend directement compte au *Gabunga*, chef du clan (*Kika*), ce dont ses membres actuels se rengorgent. Normalement, comme nous l'avons vu, il devrait y avoir un *sig*a (lignage majeur) entre les deux⁷⁹. Cette anomalie s'explique probablement soit par le statut princier du

77. *Haplochromine cichlids*, poisson de petites tailles très populaires. Sur la pêche actuelle de ce poisson, voir Johnson (2014).

78. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

79. *Ibid.*

lignage mineur soit par sa quasi-élimination en raison de l'épidémie de la maladie du sommeil qui l'a rendu trop insignifiant démographiquement pour continuer à constituer un lignage majeur.

Yona Namusanga *Magera*, le tenant du titre en 1924, est trop vieux et en mauvaise santé pour se déplacer. Il ne peut se rendre devant la commission. Il envoie à sa place un représentant, Valanta Batanude, comme témoin à charge contre le *Lukiko*. Ce dernier est très clair concernant la domination du *Magera* sur les autres *Bataka* du clan *Mamba*-poisson poumon. Il existe une zone d'ombre entre ces dix-neuf domaines qui sont sous la domination du *Magera* et ceux qui sont sous la domination du *Gabunga*. L'une n'exclut pas l'autre, ces chefs appartenant tous deux au clan *Mamba*.

Nous pouvons extrapoler que le *Magera* coordonne les actions collectives des habitants de l'île, par exemple pour les rotations de la flotte ou la mobilisation des hommes pour une tâche collective. Il se peut qu'il serve d'intermédiaire entre les habitants de l'île et le *Gabunga* et la *Nasolo*. C'est probablement plus un *primus inter pares*, un porte-voix ou un président d'une assemblée de chefs et de notables de Bussi, plutôt qu'un véritable chef hiérarchique.

L'autorité des grands chefs de la flotte

Les habitants de Bussi servent dans la marine royale. Hors de l'île, au-dessus du *Magera*, le grand chef qui a le plus d'autorité sur Bussi est le *Gabunga*. C'est attesté dans nos sources les plus anciennes⁸⁰. Il s'agit du grand intendant de la flotte royale, dont le titre est souvent traduit par « amiral ». À la fin du XIX^e siècle, c'est l'un des ultimes chefs héréditaires à occuper une place importante dans la hiérarchie du royaume. Il est le *Mutaka* chef du clan du *Mamba*-poisson poumon, le clan le plus important numériquement dans le royaume. Ce clan occupe une place prédominante parmi les gens du lac. Avant 1886, le *Gabunga* dispose de quelques domaines personnels à Bussi, son autorité s'étend sur les membres de son clan pour les affaires claniques et sur l'ensemble de l'île à propos des affaires navales.

Entre les *Bataka* de l'île et le *Gabunga*, deux subordonnés du *Gabunga*, le *Kiyoza* et le *Jumba*, apparaissent dans les sources.

Sur le premier, nous ne savons quasiment rien⁸¹, seulement que le poste est occupé par Ham Mukasa entre 1889 et 1892. Ce dernier, lorsqu'il est nommé, est encore un membre cadet du parti protestant. Il est en convalescence et handicapé par une grave blessure de guerre. Donc ce

80. Mackay A.M. (1887*) ; Diaire de Rubaga, 1/12/1886 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

81. Pirouet (1995, 261-262) ; Mukasa (1998, 44) ; Hirth, J.J. « Remarques sur l'enquête de Macdonald », 3, (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, n° 81119) ; Stephano dans Macdonald, « Report on Causes of Late War and Actions of British Officials », s.d., 182 (National Archives, FO 2/60).

n'est pas un poste *a priori* très prestigieux. En 1891, son premier adjoint (*Mumyuka*) porte le nom de Lwanga. Il est présenté comme le chef de Bussi. Il reçoit la mission de commander une expédition navale et militaire depuis l'île en novembre 1891. On peut en déduire qu'il s'agit soit du représentant du *Gabunga* à Bussi, soit du *Magera* dont le nom serait alors Lwanga. Il entrerait hiérarchiquement sous les ordres du *Kiyozza*, subalterne direct du *Gabunga*. C'est ce dernier ou le roi qui désignent le *Kiyozza* et son *Mumyuka*.

Le second, le *Jumba* de Bussi, dispose d'une autorité sur l'île et ses bateaux. Yosiya Kasozi *Gabunga* nommé vers 1890 Nikodemo Ntanda⁸² *Jumba* chef de l'escadre royale de Bussi. Poste qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1901. Comme Mika Sematimba, c'est un ex-page, puis un *mutongole* spécialiste des relations avec l'étranger (il parle non seulement le swahili, mais aussi l'arabe). Il est célèbre pour son goût des habits européens. Il se convertit à l'islam en 1888 puis se rallie aux protestants en 1890. Il est proche de Mwangi, mais refuse de le suivre dans sa révolte en 1897 (Katumba & Welbourn 1964, 163 ; Wright 1971, 24, 42, 46, 51, 188).

Le titre « *Jumba* » exige d'être clarifié. Il désigne un chef du clan *Nkima-singe*. Il apparaît ici qu'il y avait, en 1890, outre un *Jumba* très connu dont le *Butaka* principal est dans l'île de Bunjako, le *Jumba* de Bussi : la fonction a été scindée en deux (ce qui est banal à cette époque) entre un *Jumba* catholique (le premier) et un *Jumba* protestant (le second). Le premier, au statut princier, est un *Mutaka* très important du clan *Nkima-singe* qui siège dans l'île de Bunjako⁸³. Il s'agit du *Jumba* Nova Naluswa qui, dans les années 1890, est le numéro deux de la flotte. C'est un très fidèle partisan de Mwangi. On peut émettre l'hypothèse que, pendant le conflit entre protestants et catholiques, dans le partage religieux des charges, Nikodemo Ntanda devient le *Jumba* protestant détenant les prérogatives navales de Bussi séparées de celles, plus étendues, du grand *Jumba* proche des catholiques. Nikodemo Ntanda ne vit pas à Bussi, mais à Kaazi (à la sortie de la baie de Murchison, à proximité de l'île de Bulingugwe). Cela indique juste que les flottes de Bussi stationnent à Kaazi quand elles servent par rotation à proximité de la capitale⁸⁴.

A contrario, la présence d'un *Mutaka* aussi puissant que le *Jumba* à Bussi démontre qu'avant 1890, l'autorité du *Gabunga* sur l'île est contrebalancée par celle d'autres chefs très influents, également maritimes, dont les prérogatives se chevauchent. Officiellement, le *Jumba* est chef d'une

82. Son nom complet est Nikodemo Nakaja Ntanda a Gwawo de Nkimadan.

83. « *Jumba of Bunjako then would not see the Kabaka and his dignity was equivalent to that of Kayima county chief. This man was very rich. Those were the rich men of the clan [Nkima] who used to be called princes because the Mugema has been a big person under Kabaka Kimera.* » Kagwa (1912*, 19).

84. *Gabunga*, in « *Bataka Land Commission* », 386 (National Archives).

fraction de la province (*saza*) du Mawokota et occupe le même rang que le *Kayima*, le chef en titre de cette province. En raison de son rang royal, contrairement à ses rivaux le *Kayima* ou le *Gabunga*, il ne peut rencontrer le roi en personne. Il est chef des barques du Mawokota. Il possède l'île de Bunjako et il a des droits sur les îles de Lulamba et de Zinga⁸⁵. On peut facilement imaginer que dans le prolongement de Zinga, il ait des domaines à Bussi. En théorie, le rang du *Gabunga* est supérieur à celui du *Jumba* qui le seconde dans l'organisation de la flotte. Leurs actions devraient se coordonner. En pratique, il existe une forte rivalité entre les deux amiraux et le rang théorique ne reflète pas obligatoirement la réalité du partage de pouvoir entre les deux fonctions.

Voici ce que rapporte Franz Stuhlmann, officiel allemand, lors d'une visite au Buganda en 1891 : « Près d'ici [l'île de Mvuvu] vers l'est, séparée seulement par un canal étroit, se trouve l'île de Lulamba, tout aussi plate, sur laquelle le vieux chef païen Yumbe a sa capitale. Il est le chef [Vorsteher] de l'ensemble de l'archipel des Ssesse, et a en tant que tel une influence considérable, parce qu'il dispose de la flotte⁸⁶. »

Entre 1889 et 1892, la flotte obéit au *Jumba* (païen puis catholique) et non aux *Gabunga* (musulmans ou protestants) (d'où l'affirmation de Stuhlmann). Ce genre de rivalité est systémique dans l'organisation du pouvoir au Buganda. Cette superposition de hiérarchies et cet enchevêtrement de pouvoirs illustre la complexité et la spécialisation de l'administration ganda. Il s'agit aussi naturellement d'une densification du pouvoir afin de prélever plus de travail et d'impôt sur la population.

Outre les tensions entre le *Gabunga* et ses subalternes de la marine, les transcriptions de la commission d'enquête nous permettent de percevoir avec clarté les tensions dans les relations entre le *Gabunga* et les *Bataka* de l'île (y compris ceux de son propre clan).

« A. [Malaki Musajakawa] *There is one case in connection with my own butaka land known as Kisaba on Bussi. Every chief who was appointed chief of Jungo [la capitale du Gabunga] coveted this estate and was always very anxious to possess it, and every time, we appealed to the Kabaka who restored to us our Butaka land.*

85. Tefiro Mulamba Kurugi in Roscoe & Kagwa, 1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 112, (Rhodes House) ; Stuhlmann (1894*, 167-168, 172) ; Kagwa (1932*, 156) ; Streicher à Livinhac, Rubaga, 18/9/1897 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, n° 82089).

86. « *Ganz dicht östlich von hier, nur durch einen schmalen Kanal getrennt, liegt die ebenfalls flache Insel Lulamba, auf der der alte heidnische Chef Yumbe sein Hauptdorf hat. Er ist der Vorsteher des ganzen Ssesse-Archipels und hat als solcher bedeutenden Einfluss, weil er über die Bootsflottille zu Verfügung hat.* » Stuhlmann (1894*, 167-168).

Q. [Commission] *Do you mean by that a chief first of all asked the Kabaka for this estate and then afterwards the Bataka approached the Kabaka and pleaded their case?*

A. *Every chief who was appointed to any chieftainship of importance tried to seize by force all the butaka estates that were under his control as such chief; but the bataka always approached the Kabaka and pleaded their cases and were heard and re-instated in their respective butaka lands⁸⁷. »*

« R. [Malaki Musajakawa] Il y a un cas en relation avec ma propre terre *butaka* du nom de Kisaba à Bussi. Chaque chef qui était nommé à Jungo [la capitale du *Gabunga*] convoitait ce domaine et il était toujours désireux de s'en emparer, et chaque fois nous avons fait appel au *Kabaka* qui nous a rétabli dans notre terre *Butaka*.

Q. [Commission] *Vous voulez dire qu'un chef demandait d'abord le domaine au Kabaka et qu'ensuite les Bataka approchaient le Kabaka et plaidaient leur cause ?*

R. *Tout chef qui était nommé à n'importe quelle position d'importance essayait de s'emparer par la force de tous les domaines butaka qui étaient sous son contrôle en tant que chef ; mais les Bataka approchaient toujours le Kabaka et plaidaient leur cause et ils étaient entendus et rétablis dans leurs butaka respectifs. »*

Ce texte exprime bien la tension structurelle entre les chefs. Chaque fois que l'opportunité se présente, le supérieur est tenté de s'emparer des meilleurs domaines de ses subalternes et de rogner leur indépendance. Sous le règne de Muteesa, c'est le *Gabunga Kaya* qui essaie de s'approprier des domaines supplémentaires à Bussi. Il échoue en appel⁸⁸. Les *Bataka* de Bussi doivent de façon incessante amadouer leurs supérieurs, réaffirmer leurs droits, aller en justice, faire jouer leurs relations et acheter la protection de dignitaires haut placés. Pour contrer leurs supérieurs hiérarchiques directs, ces chefs héréditaires sont contraints d'entrer dans des relations de clientèle. Cela explique l'influence des grands du royaume à Bussi, en particulier celle du *Katikiro*⁸⁹ (le Premier ministre) et du *Kulugi* (le trésorier). Cela éclaire le titre qu'ils revendiquent, titre contradictoire au premier

87. « Bataka Land Commission », 342 (National Archives).

88. « *This estate Kisaba is my own, and it had some duty to perform for the Kabaka and that was brewing of beer for the Kabaka, and it was this duty that made my butaka land. Gabunga Kaya seized it and took possession of it, but I appealed to Kabaka Mutesa and it was restored to me.* » Teofiro Kulugi, in « Bataka Land Commission », 542 (*ibid.*).

« Q. [Daudi Basude] *When Kabaka Mutesa seized your butaka land at Bussi to whom did he give the other part, when he returned you to the other part.*

« A. [Teofiro Kulugi] *Kabaka Mutesa never turned me out of this estate Kisaba, the chiefs who exercise control over the Bataka had power to turn out the bataka from their estates and in my case, it was Gabunga Kaya who turned me out of my Bataka land.* » « Bataka Land Commission », 544-545 (*ibid.*).

89. Kagwa affirme avoir possédé des domaines à Bussi avant 1900, en particulier ceux de son brasseur (A. Kagwa, in *ibid.*, 336). Les *Bataka* nient qu'il n'en ait jamais

abord, de *Bataka Batongole*. Ces tensions sont un des moteurs d'intégration et de hiérarchisation au sein des élites ganda. Cette rivalité entre les chefs et leurs subalternes est un élément clef du pouvoir royal qui permet au souverain d'être informé et de contrôler ses hommes.

Bussi dans les filets des grands chefs du Royaume

Au-dessus des *Bataka*, un certain nombre de grands dignitaires du continent ont donc une autorité sur les îles. Les grands chefs du Buganda disposent au minimum de quelques villages de pêcheurs pour achalander leur table.

« *The King and the chiefs had their own private fishermen, whose duty it was to supply them with fresh fish, in return for the land which they held. When the islands were brought into subjection, they were allotted to different chiefs whose districts did not touch the lake; hence almost every important chief held either land on one of the islands, or land which bordered upon the lake.* » (Roscoe 1965* [1911], 391-392⁹⁰.)

« Le roi et les chefs avaient leurs propres pêcheurs privés, dont la tâche était de les approvisionner en poisson frais, en échange de la terre qu'ils tenaient. Quand les îles furent assujetties, elles furent allouées à différents chefs dont les districts ne touchaient pas le lac, ainsi presque tous les chefs importants tenaient de la terre soit sur une des îles soit sur la terre qui borde le lac. »

C'est probablement aussi le cas à Bussi. Outre celles destinées à la bière, les propriétés anciennes que le *Katikiro* prétend détenir sur l'île entrent dans ce cas de figure⁹¹. La présence limitée de personnages influents permet de développer des passerelles entre le sommet de l'État et les habitants des îles.

Le pouvoir hiérarchique des grands chefs ganda s'exerce indirectement via les chefs héréditaires Basese. Leur autorité semble souvent assez compartimentée, différents chefs se partageant différentes prérogatives vis-à-vis des mêmes *Bataka*. L'un a une autorité sur le foncier et les hommes (le *Bataka*), un autre sur la flotte (le *Gabungga*), un autre encore sur un type de redevance ou d'impôts (un *Bakungu*)... À Zinga, la grande île voisine à l'ouest de Bussi, le pouvoir est partagé entre deux *Bataka* : le *Jumba* du clan du *Nkima*-singe (chef de l'île de Bunjako) et le *Kasujju* du clan du *Lugave*-pangolin (chef de la petite province [*saza*] enclavée du Busujju). Les barques de l'île sont sous la responsabilité du premier, la levée de l'impôt est du ressort du second⁹². Pour Bussi, on imagine bien une division similaire entre le *Gabungga* et la *Nasolo*. Nous sommes loin, dans les archipels, de la

possédé mais aucun des adversaires n'apportent le moindre argument pour étayer les affirmations.

90. Voir aussi Roscoe (1969* [1921], 63).

91. « *Bataka Land Commission* », 336, 517, 521, 535-537 (National Archives).

92. Hirth à Colville, Sese, 6/6/1894, 27 (National Archives, FO 2/72).

description classique (sans doute exagérée même pour la terre ferme) de l'administration ordonnée du Buganda.

Ces chevauchements provoquent des frictions, des contestations permanentes et des empiètements récurrents en fonction de l'évolution des rapports de forces. Loin d'être un dysfonctionnement d'un régime « primitif », ces pratiques illustrent la théorie de la redondance de Martin Landau. Les chevauchements et la redondance des fonctions administratives, dans une perspective wébérienne d'État légal-rationnel (Max Weber est un auteur très influent chez les chercheurs spécialistes de l'Ouganda dans les années 1950-1960), paraissent une imperfection brouillonne. Pour Martin Landau, ce sont en réalité des stratégies de pouvoir très performantes et logiques. Par ces chevauchements, le roi (dans notre cas) divise pour régner, situation classique. Ces conflits lui permettent de contrôler et de surveiller ses chefs, ce qui rend son arbitrage indispensable pour le bon fonctionnement du royaume. Si les procès sont courants, ils ne sont ni systématiques, ni permanents. Dans la gestion quotidienne des affaires du royaume, le souverain est informé en continu des actions de chaque chef par les autres chefs, sur les prérogatives desquels le premier a obligatoirement empiété (Landau 1972 ; 1969 ; Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 94). L'île de Bussi constitue une illustration parfaite d'un État jouant sur la redondance des fonctions.

Les Basese, et Bussi n'est pas une exception, relèvent de multiples autorités. Le pouvoir foncier et religieux est aux mains de notables héréditaires locaux, petits *Bataka* et ritualistes. Mais ces derniers sont intégrés dans le système de pouvoir pyramidal qui prévaut au Buganda. Le *Gabunga* n'a pas le monopole des relations entre les habitants de Bussi et le pouvoir central. Au-dessus ou en parallèle s'insère sur l'île un autre pouvoir issu de la cour. Des chefs très importants, le roi lui-même, des princesses, le *Katikiro* (Premier ministre), le *Kulugi* (le trésorier) protègent des *Bataka* de l'île chargés de services spécifiques (la proximité de la capitale permet la fourniture du poisson frais aux grands dignitaires du royaume, la production d'une bière spéciale...). Des taxes et des services spécifiques sont mobilisés à travers ces différents canaux.

Pour conclure, imaginons, pour mieux saisir l'administration de l'île, une fillette esclave. Elle appartient à la co-épouse d'un simple sujet (*Mukopi*) qui est l'homme d'un petit *Mutaka* de l'île, lui-même subalterne d'un grand *Mutaka* de l'île (ce dernier est « ami » d'un grand de la cour). Il dépend pour les travaux de construction et le tribut du *Mumyaka* de Kiyoya et, pour la marine, du *Jumba* de Bussi, tous deux aux ordres du *Gabunga*, lui-même subalterne, concernant la flotte, du *Katikiro* et du roi. Il relève aussi

directement de la *Nasolo* qui prélève une part de la pêche. D'un point de vue territorial, il dépend également du *Makamba* qui est sous le *Mugema* qui lui-même répond au *Katikiro* et au roi. Cet exemple, simplifié par rapport à la réalité, relie celle qui produit les bananes (activité féminine) à celui qui boit la bière, celle qui bêche dans la bananeraie au roi qui a la propriété éminente de la terre. Il illustre la complexité des relations de pouvoir et d'administration du Buganda.

Conclusion

Récapitulons : Bussi, au XIX^e siècle, est une île avec des terres fertiles, célèbre pour sa bière de banane et peuplée de marins. L'île compte 1 542 habitants au début du XX^e siècle, sans doute beaucoup plus dans les années 1890 et avant⁹³. Les habitants sont dispersés autour de domaines agricoles de 4 à 6 acres en moyenne par femme mariée (Wrigley 1970, 52 ; Mair 1933, 204). La polygamie, nourrie par l'esclavage, est la norme avant la christianisation. Il y a une densité de chefs étonnante à Bussi. Les paysans et leurs familles sont regroupés en soixante-quatre *kyalo* encadrés par trois cents chefs dans l'île (d'après Kagwa vers 1900⁹⁴). Tous sans exception sont supervisés par des *Bataka*. Ils sont issus de douze clans, mais trois d'entre eux dominent : le *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau, le *Kabaja* du clan *Ngeye*-singe colobus et surtout le *Magera* du clan *Mamba*-poisson poumon. Ce dernier coordonne les actions collectives sous l'autorité du *Gabunga* et de la princesse *Nasolo*. Le pouvoir du *Gabunga* (et peut-être de la *Nasolo*) est contrebalancé par la protection qu'accordent de grands personnages de la cour aux *Bataka* de l'île, qui en échange de cette protection deviennent leurs obligés.

Jusqu'aux années 1880, le gouvernement est moins oppressif et pyramidal dans les îles, dont les habitants sont protégés par leur savoir maritime et religieux, que sur la terre ferme.

Les conflits fonciers chroniques à Bussi, ponctués d'usurpations et de procès récurrents, connaissent une évolution importante sous le règne de Mwanga.

93. Apolo Kagwa to H.F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library) ; Hanson (2003, 170).

94. *Ibid.*

Densification du pouvoir et conflits religieux (1886-1907)

1886 EST UNE ANNÉE DRAMATIQUE POUR L'ÎLE DE BUSSI. Elle marque le début d'une période d'instabilité qui dure jusqu'en 1900. En 1886, Bussi subit les foudres de la justice royale ; tous les chefs de l'île sont démis et l'île est donnée au *Gabunga*, le grand intendant de la marine. Ce dernier, durant quinze ans, va chercher à y établir son pouvoir. Mais les années 1890 sont des années de changement rapide. Le pouvoir colonial britannique se surimpose à celui du royaume du Buganda. Bussi est pris dans les conflits qui opposent musulmans et chrétiens, puis catholiques et protestants et enfin partisans du roi et partisans de la Grande-Bretagne. C'est une période particulièrement chaotique qui s'accompagne de changements religieux profonds. Les habitants de Bussi se convertissent en masse au protestantisme. Mais dans les toutes premières années de xx^e siècle, la dynamique religieuse est brisée par la maladie du sommeil.

La justice du roi Mwanga

En septembre 1885, le nouveau roi Mwanga décide de se rendre par la voie lacustre à Nkanaga, la localité dans l'ouest de son royaume où il était maintenu sous surveillance avant son accession au trône (Mackay 1898*, 260-261 ; Ashe 1970* ; Gray 1950, 16). Voici le récit qu'en fait le père Siméon Lourdel, l'un des premiers missionnaires catholiques au Buganda, qui accompagne le roi dans ce voyage :

« Dernièrement il m'a fallu accompagner le roi dans un petit voyage qu'il faisait pour aller visiter son ancienne maison de campagne qu'il avait lorsqu'il n'était encore que simple prince. Quand le roi se dérange, tout ce qui est valide dans le Buganda doit se mettre à sa suite. Mr Mackay représentait la mission anglaise. Il m'a donc fallu aussi me mettre en campagne. D'ailleurs le roi m'a dit qu'il désirait que je l'accompagne avec ma boîte de remèdes »¹.

Il s'agit probablement d'une tournée dans le royaume qui prolonge les rituels d'intronisation (Kiwanuka 1972, 199). Une étape est prévue à Bussi. Suite à un incident, le roi décide de passer plutôt la nuit dans l'île de

1. Lourdel à Bridoux, Rubaga, 1/10/85, in correspondance Lourdel (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).



Le roi Mwanga en 1893
Source : Ashe (1894*, 91).

Bunjako, plus à l'ouest, et non à Bussi. Voici comment Teofiro Kulugi, le trésorier du roi qui participe au voyage, raconte l'incident :

« When Kabaka Mutesa died, Kabaka Mwanga succeeded him, and after he had ascended the throne, about 6 months and 9 days after, he went to Nkanaga. He camped at Entebbe for two days and from there he went to Bussi, but as soon as he had arrived at Bussi he was told that people of Bussi had killed a cook called Kirevu. I remained in Entebbe as my canoe had not yet returned having taken Katikiro Mukasa's wives across to Bussi. When my canoe was coming back Mwanga sent a messenger to inform me that he would not camp at Bussi as the people there had killed a cook on the island, but that he would camp at [nom illisible] Bunjako, and he directed me that I should go straight to Bunjako. So we went to Nkanaga². »

« Quand le Kabaka Mutesa est mort, Kabaka Mwanga lui a succédé, et après qu'il est monté sur le trône, à peu près 6 mois et 9 jours après, il est allé à

2. Teofiro Kulugi, in « Bataka Land Commission », 542-543 (National Archives).

Nkanaga. Il a campé à Entebbe pour deux jours et de là il est allé à Bussi, mais dès qu'il est arrivé à Bussi, on lui dit que les gens de Bussi avaient tué un cuisinier nommé Kirevu. J'étais resté à Entebbe parce que mon canoë n'était pas encore revenu de transporter les femmes du *Katikiro* Mukasa à Bussi. Quand mon canoë était en train de revenir Mwanga a envoyé un message pour m'informer qu'il ne camperait pas à Bussi car les gens avaient tué un cuisinier sur l'île, mais qu'il camperait à [nom illisible] Bunjako, et il me donna l'instruction de me rendre directement à Bunjako. Ainsi nous sommes allés à Nkanaga. »

L'affaire est intrigante. Un cuisinier du roi, nommé Kirevu³, est tué et un page, Sekyeru, est blessé dans une rixe avec les habitants de l'île. Les explications laissent perplexe. Selon le témoin pour le *Lukiko*, Sirimani Mberenge, un favori et page de Mwanga en 1885, qui voyage avec l'expédition royale, « *When "the Kabaka's cooks went to get plantain leaves for preparing food for the Kabaka, the men of Bussi speared one of the Kabaka's cooks to death"* » (« Quand les cuisiniers du *Kabaka* sont partis chercher des feuilles de bananier pour préparer la nourriture du *Kabaka*, les hommes de Bussi ont tué avec leurs lances un des cuisiniers du *Kabaka* »). On ne tue pas quelqu'un au Buganda pour des feuilles de bananier ! C'est un motif insignifiant. Une source missionnaire de l'époque mentionne plutôt une tentative de réquisition de chèvres qui aurait tourné mal pour les hommes du roi (Mackay A.M. 1887*, 624). C'est également ce qu'affirme Malaki Musajakawa⁵. Pour lui, le vol se réduit à celui d'une seule chèvre. Mais même cela ! On ne refuse pas au roi des chèvres, on résiste encore moins à sa suite nombreuse et armée. Sans doute que le vol de feuilles de bananiers doit être compris au sens figuré : les habitants de Bussi tuent un homme du roi pour une broutille (des chèvres), mais d'autres éléments sont en jeu.

Les réquisitions et les levées d'impôt au Buganda sont loin d'être des opérations pacifiques (Médard H. 2007, 269-270). La contrainte physique et la violence sont employées, mais elles ne doivent pas dépasser un certain niveau et aboutir à une mort d'homme. Il arrive que les choses dérapent, mais cela n'est pas accepté. Les assassins (hommes du roi ou habitants) sont condamnés. La violence est en général plus le fait des hommes du roi, la population se défend rarement (surtout en présence du roi !). Le plus souvent, quand les habitants prennent les armes, c'est qu'il s'agit d'une violation particulièrement flagrante d'un domaine protégé (un lieu sacré ou une propriété de la sœur ou de la mère du roi par exemple). En 1885, les musulmans et les chrétiens sont nombreux dans l'entourage du roi. Ils sont fiers de ne pas craindre les sacrilèges et de ne rien respecter. Sans doute que Bussi, protégée le plus souvent par le lac, est peu habituée aux exactions des hommes du roi,

3. *Ibid.*

4. Sirimani Mberenge, in *ibid.*, 531A.

5. Malaki Musajakawa, in « Bataka Land Commission », 532 (National Archives).

routinières dans la région de la capitale ou sur les grandes routes. Surpris, ils s'en scandalisent plus facilement. Il ne s'agit pas de protéger des chèvres ou des feuilles de bananier, mais de se défendre contre un comportement perçu comme particulièrement odieux et brutal de la part de l'entourage du roi. La suite des événements, notamment la durée qui sépare le crime du châtement du meurtre des cuisiniers du roi, tendrait à prouver qu'effectivement la suite du roi a eu un comportement répréhensible à Bussi. Mais nous ne parvenons pas à déterminer ce qu'il s'est passé exactement.

L'assassinat d'un homme du roi, en revanche, constitue un crime extrêmement grave. La victime est un cuisinier, un page est blessé. Ce sont des hommes de la cour très proches du roi. D'après Apolo Kagwa, il ne s'agit pas d'un simple cuisinier, mais du « *chief Kabaka's cook* »⁶. Il n'est pas évident de déterminer qui est désigné par cette fonction. Ce n'est pas le *Kawuta*, dont le titre pourrait être traduit ainsi, nous reviendrons sur son rôle, mais c'est quelqu'un d'important, bien plus qu'un simple marmiton irresponsable. Paulo Bakunga, un grand chef protestant, témoin pour le *Lukiko* car il a habité à Bussi à la fin des années 1880, présente même la victime comme étant un messenger du roi⁷ (*mubaka*), c'est-à-dire la personnification provisoire du roi lui-même. Ce meurtre constituerait juridiquement et symboliquement le pire des crimes, un régicide ! Nuançons néanmoins : notre source, Paulo Bakunga, témoin de la défense, est un ami d'Apolo Kagwa, l'un des principaux accusés devant la commission de 1924 et son obligé. Tous deux ont intérêt à exagérer la gravité du crime des habitants de Bussi.

Même en faisant la part des exagérations postérieures, il reste stupéfiant que des représailles n'aient pas été ordonnées immédiatement. Les habitants de l'île ne sont punis qu'en décembre 1886, un an plus tard. Un délai aussi long est déroutant. Le roi prend peur et quitte Bussi précipitamment. Sans doute que, dans la confusion du moment, il a craint une révolte. En effet, depuis peu sur son trône, ses soutiens sont incertains, et les rumeurs de complots courent dans son entourage en permanence. Une hypothèse vraisemblable serait que les chèvres pillées appartiennent au domaine de la princesse *Nasolo*. Les cuisiniers auraient commis un acte tout à fait prohibé contre une femme royale de ce rang et épouse du dieu Mukasa. Cela expliquerait l'arrogance scandalisée de ses gens, leur violence extravagante et royale. Cela expliquerait aussi la panique de Mwangi, peu assuré sur son trône. D'autant que le crime est commis sur un site qui commémore peut-être un régicide au XVIII^e siècle. Souvenons-nous que la *Nasolo Ntege* a noyé dans le lac son frère le tyran Kagulu (c. 1730-c. 1760). Non loin de

6. Apolo Kagwa, in *ibid.*, 333. Malgré la formulation maladroite, Apolo Kagwa ne qualifierait jamais le *Kabaka* de chef. Cela diminuerait son rang.

7. Paulo Bakunga, in *ibid.*, 537.

là, à Seguku, les habitants chassent le roi Kagulu jusqu'au lac parce qu'il volait leurs chèvres (Médard H. 2016⁸). En 1886, c'est au tour de Mwangi d'être menacé pour un vol de chèvre. Après la répression du meurtre, les principaux *Bataka* sont finalement graciés, mais la *Nasolo* n'est pas rétablie dans ses droits à Bussi, ce qui pointe vers la culpabilité de ses gens. Il faut un peu de temps pour que le jeune roi reprenne de l'assurance et n'hésite pas à bafouer les prérogatives de sa propre famille.

L'incohérence du comportement royal conduit même à une reconfiguration de la mémoire des témoins. Les réminiscences de Sirimani Mberenge ou de Teofiro Kulugi gommant la durée qui sépare le crime et son châtement. Dans leurs témoignages, les représailles suivent immédiatement le retour du roi à sa capitale (ce qui aurait été le comportement attendu) :

« [Après l'incident à Bussi] *We went on to Nkanaga, and after collecting everything we came back to Mengo. On our arrival at Mengo Kabaka Mwangi sent chief Lutaya, the Kabaka's Kauta (Kabaka's chief cook) to raid Bussi as a punishment for the Kabaka's cook whom the people of Bussi had killed*⁹. »

« [Après l'incident à Bussi] Nous avons continué jusqu'à Nkanaga, et après avoir tout collecté nous sommes rentrés à Mengo. À notre arrivée à Mengo Kabaka Mwangi a envoyé le chef Lutaya, le *Kauta* du *Kabaka* (le chef cuisinier du *Kabaka*) faire un raid sur Bussi pour punir les gens de Bussi d'avoir tué le cuisinier du roi. »

Mackay, en 1887, a une autre explication pour ces délais entre le crime et le châtement : il qualifie le meurtre de simple prétexte à l'attaque.

« *Kauta (cook), strong enemy to Christianity, was sent to rob and nyaga [forme de pillage-réquisition] the island of Bussi, on the pretext that two years ago the Natives had speared one of the king's servants (who had been stealing the people's goats) on the expedition to Nkanaga.* » (Mackay A.M. 1887*, Mackay J.W.H. 1898*, 254¹⁰.)

« *Kauta (cuisinier), un grand ennemi du christianisme, a été envoyé pour voler et nyaga [forme de pillage-réquisition] l'île de Bussi, sous le prétexte qu'il y a deux ans les indigènes avaient percé de leurs lances un des serviteurs du roi (qui était en train de voler les chèvres de gens) durant l'expédition à Nkanaga.* »

8. « [Le roi Kagulu est abandonné par tous et vaincu.] Il s'enfuit à Seguku et se cacha là durant de nombreux jours. Mais durant ce temps il n'avait pas de viande à manger. En conséquence, il prit la chèvre de quelqu'un d'autre, mais quand le propriétaire voulut la lui reprendre, Kagulu le tua avec une lance. À la suite de quoi les habitants de Seguku le chassèrent. » Kagwa (1971*, 64).

9. Sirimani Mberenge, in « Bataka Land Commission », 531A (National Archives). Voir aussi Teofiro Kulugi, in *ibid.*, 542-543.

10. « Q. [Apolo Kagwa] *Do you remember how the inhabitants of that island [Bussi] speared the chief Kabaka's cook and killed him and how they speared the kabaka's page named Sekyeru [nom peu lisible] but did not kill him.* » « Bataka Land Commission », 333 (National Archives).

Au-delà de la violence réelle de l'État ganda, Mackay est très proche du *Gabunga* protestant et très hostile au *Kawuta* musulman. Les musulmans sont l'un des moteurs des persécutions latentes qui ont lieu à cette époque contre les chrétiens (les Martyrs de l'Ouganda, au printemps 1886 [Wright 1971, 21]). Pour Mackay, la rapacité et l'appétit de pillage du roi Mwanga et de Saidi Lutaya, le *Kawuta*, suffisent à expliquer l'attaque contre Bussi. C'est une fin en soi. Fin 1886-début 1887, le roi Mwanga lâche ses troupes d'élites (les *Batongole*, composés majoritairement de chrétiens et de musulmans) sur le Buganda. C'est une conséquence classique de la traite des esclaves. Le front de traite s'éloigne, les guerres extérieures deviennent trop aléatoires. Pour maintenir ses propres revenus et se protéger de ses ennemis, le souverain se retourne contre ses sujets. Les *Batongole* de la garde de Mwanga ne respectent aucun interdit.

Vulnérables et particulièrement riches, les *Bataka* et la famille royale sont les premières victimes des favoris du roi. Ils perdent leurs biens et leurs terres, pour permettre aux hommes du nouveau roi d'accumuler suffisamment de puissance pour se tourner ensuite contre les grands chefs de Muteesa (Wright 1971, 33-34 ; Zimbe 1939*, trad., 117-119). L'attaque contre Bussi s'insère dans le début de ce processus. Les décisions de justice peinent à cacher la futilité des prétextes. Mais il est probable que les préjugés du missionnaire l'emportent ici sur l'analyse. Ils reflètent la position d'Isaya Kijambu, le *Gabunga* protestant, qui souffre de voir ses gens attaqués par Saidi Lutaya, un musulman, rival et ennemi déclaré des chrétiens. L'appât du butin existe naturellement, mais le niveau de violence de l'attaque contre Bussi est inhabituel pour un simple pillage qui se cache derrière une décision de justice. Tout cela demande d'autres explications, mais elles nous échappent. Pourquoi construire un euphémisme autour du « vol de feuille de banane » ? Pourquoi tarder autant pour punir les coupables d'un meurtre en apparence si scandaleux ? Clairement les non-dits sont très nombreux.

La répression conduite par le *Kawuta* Saidi Lutya en décembre 1886, même tardive, est sévère :

« 7-8 mois plus tard Mwanga faisait saccager un district des bords du Nyanza accusé de l'avoir insulté lors d'un de ses voyages. Femmes, enfants étaient enchaînés et réduits en esclavage tandis que les hommes étaient impitoyablement massacrés. Beaucoup s'enfuyant sur leurs barques cherchaient un refuge dans les districts voisins. Mais là encore on devait livrer les fugitifs sous peine de subir un même sort »¹¹.

11. Denoit à Lavigerie, Rubaga, 20/7/1887, 9 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-424).

« [1/12/1886] Le roi envoie piller Busi, c'est Kaouta le chef de l'expédition. [...] 13. En allant chez le roi je trouve près de 180 femmes parquées comme des moutons dans la cour du roi, pauvres gens. Ces femmes sont des Baganda et sont traitées ainsi par les gens de

Saidi Lutaya, le *Kawuta*, est un grand favori musulman du roi. Il s'agit d'un chef particulièrement fidèle à Mwanga. Nommé *Kawuta* en avril 1886, il supplante un rival catholique. Il joue un rôle actif dans les persécutions anti-chrétiennes de 1886 (Faupel 1984, 128-129). Il occupe le poste jusqu'au coup d'État de septembre 1888, lorsqu'il est un des rares chefs à suivre le roi en exil¹². Il rallie quelques mois plus tard le roi Kalema et le parti musulman. Bien que converti de longue date à l'islam, en raison de sa proximité au roi, il occupe une place marginale au sein du parti musulman¹³. Il rejoint à nouveau Mwanga dans sa révolte entre 1897 et 1899 contre les Britanniques, durant laquelle il joue un rôle important¹⁴.

Sa nomination à la tête de l'expédition contre Bussi est conforme aux procédures en vigueur dans le royaume. Saidi n'occupait pas encore son poste à la tête des cuisiniers du roi lors de l'incident dans l'île en 1885, mais c'est un cuisinier qui a été tué. C'est au chef des cuisiniers que revient de droit le commandement des représailles. La description du pillage est standard. Le bétail et les biens meubles sont pillés, les hommes qui résistent sont tués, les femmes et les enfants rançonnés ou vendus en esclavage. Dans la pratique, l'ampleur de la répression dépend beaucoup de la surprise de l'attaque. La population tend à fuir les domaines menacés et à se cacher chez leurs voisins, parents et amis. Beaucoup d'habitants de l'île ont fui en bateau. Mais, en plein jour, cela manque de discrétion et tout le monde n'a pas accès à une barque. Ceux qui parviennent à fuir ne trouvent pas toujours de refuge. Par exemple, le père Denoit rapporte que des fugitifs de Bussi qui débarquent chez un subalterne d'Honorat Nyonyintono (un grand chef du palais royal) espérant y trouver refuge sont livrés aux autorités. Ce dernier vole/sauve un enfant orphelin au passage¹⁵. L'ampleur des liens unissant le *Gabunga* et ses gens aux habitants de Bussi et la proximité géographique de la capitale rendent une surprise totale peu probable. D'ailleurs, les principaux chefs de l'île sont mis en état d'arrestation par le *Kawuta* à Entebbe avant même l'attaque :

leur propre pays. On conçoit que l'amour de la patrie ne soit pas très fort en leur cœur. »
Diaire de Rubaga (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Bataka Land Commission », 363 (National Archives).

12. Kasiryé, « The Life of Stanislas Mugwanya », in *Source Material in Uganda History*, vol. 2, 217 (Africana Library).

13. Roscoe to Macdonald, Namirambe, 24/6/1893 (Uganda National Archives, A2/1).

14. Moullec à Livinhac, Bukumi, 20/11/1898 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, n° 85453).

15. Denoit à Lavigerie, Rubaga, 20/7/1887, 9 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-424).

« *I myself accompanied Kauta on this expedition. On our arrival at Entebbe we arrested Magera, Muyanja and Kabaja and certain other chiefs of Bussi. After raiding Bussi we brought these chiefs with us as prisoners*¹⁶. »

« J'ai moi-même accompagné Kauta dans cette expédition. À notre arrivée à Entebbe nous avons arrêté Magera, Muyanja et Kabaja et certains autres chefs de Bussi. Après le raid sur Bussi nous avons emmené ces chefs prisonniers avec nous. »

Il est impensable que les habitants n'aient pas été prévenus du danger. Mackay nous apprend que le *Gabunga* est mis à l'amende pour avoir abrité des réfugiés¹⁷. La véritable question est de savoir si l'île a protégé ou a piégé les habitants. Effectivement, les îles se transforment facilement de réduit inexpugnable en nasse d'où on ne peut s'échapper. Les marais qui séparent, au nord, Bussi de la terre ferme (*Mabamba swamp*) fourniraient un refuge et une voie de fuite pour les habitants de l'île. Eux seuls ont la connaissance pour s'y aventurer. La question est celle de comment les habitants de l'île ont perçu la menace. Clairement tout le monde n'a pas choisi de fuir assez vite ou leur choix de refuge n'a pas été judicieux.

Autre paradoxe, c'est la place contrastée qu'occupe le *Gabunga* chez Mackay en 1886 et dans la mémoire des témoins ougandais en 1924. Pour Mackay, obligé d'assister au supplice de ses propres amis et parents puis mis à l'amende, le *Gabunga* est une victime. En 1924, pour les témoins devant la commission, c'est l'un des principaux bénéficiaires de l'attaque. Les deux versions ne sont en opposition qu'en apparence, elles reflètent juste un écrasement chronologique.

Dans un premier temps l'île est pillée, les habitants sont dispersés, les chefs emprisonnés. Mwanga compte donner l'île à un de ses fidèles, Kibalu. Les informations sur ce dernier manquent. Il pourrait s'agir d'un swahili d'origine servile qui s'établit au Buganda en 1867 (Oded 1972, 223), mais c'est peu probable, il s'agit plutôt de son homonyme. Il semble que l'île de Bussi soit appelée dans l'esprit de Mwanga à devenir le domaine de ses *Batongole* militaires. En décembre 1886, le processus d'empiètement sur les *Bataka* par Mwanga n'en est qu'à son début, il va s'accélérer en 1887 et 1888.

Voici comment un proche du *Gabunga* à l'époque, Paulo Bakunga, raconte le processus de décision qui mène Mwanga à donner Bussi à son jeune amiral :

16. Sirimani Mberenge, in « Bataka Land Commission », 531A (National Archives).

17. « *This fellow [Kawuta] returned with much booty, having slain almost every man he found, and captured the women, children and cattle. The island belongs to Gabunga, and he had to ferry the murderers to it, besides having to pay a heavy indemnity on the plea that he had sheltered the runaways from the slaughter.* » Mackay A.M. (1887*).

« *After Bussi was raided, the Kabaka gave it to the Gabunga to be his private estates. The Kabaka at first wanted to appoint a Kitongole called Kibalu at Bussi just like the other Bitongole on the mainland but Gabunga pointed out to him that such a Kitongole would spoil the canoes. So the Kabaka gave Bussi to Gabunga to be his own private estate*¹⁸. »

« Après le raid sur Bussi, le roi la donna au *Gabunga* pour être ses domaines privés. Le *Kabaka* voulait initialement nommer à Bussi un *Kitongole* appelé Kibalu comme pour les autres *Bitongole* de la terre ferme mais *Gabunga* lui a fait remarquer que ce genre de *Kitongole* ruinerait les canoës. Alors le *Kabaka* a donné Bussi à *Gabunga* pour qu'elle soit son propre domaine privé. »

Ce qui est intéressant, c'est que d'Isaya Kijambu *Gabunga* parvient à raisonner le roi. Il en est un proche. Ils sont du même âge. Lorsque Mwanga n'était encore que prince, ils appartenait au même groupe de jeunes assoiffés des nouveautés apportées par les missionnaires. Grâce à cette intervention, il obtient enfin l'île de Bussi et des domaines qu'il convoite depuis longtemps¹⁹.

Nous assistons avec l'intervention d'Isaya Kijambu *Gabunga*, et plus tard du *Kulugi*, à un comportement caractéristique des membres influents d'un clan confrontés à la perte de leurs terres claniques. La possibilité pour un *Kabaka* de priver un clan de ses terres fait l'objet d'un débat plein de mauvaise foi devant la commission. Les rois dépossèdent de manière récurrente des chefs de clan de leur domaine, mais ces décisions peinent à devenir définitives. Les héritiers des *Bataka* sont souvent réinstallés sur leur terre ou une partie de celles-ci. Le plus souvent, les cimetières et les lieux sacrés sont préservés, même si les domaines agricoles qui les entourent sont fortement réduits. Dans les grandes lignes, la manière habituelle dont les notables d'un clan dépossédé réagissent apparaît assez clairement dans les transcriptions de la commission. Les témoignages suivants de Daudi Basude et Malaki Musajakawa en sont d'excellentes illustrations.

18. Paulo Bakunga, in « Bataka Land Commission », 535-537 (National Archives).

19. « Q. [Commission] *You said that these estates were given to Gabunga to be his private estate, what did you mean by that?*

A. [Sirimani Mberenge] *For these estates formerly belonged to the batongole; but when the Kabaka raided them, he changed them and gave them over to Gabunga to be his private estates; and the next Gabunga would take possession of them as the chieftainship of Gabunga was always hereditary.* » *Ibid.*, 532-533.

« *What I came to testify is that Bussi did not belong to the Batongole-Bataka, but to the Bataka-tenants who were private tenants of the Gabunga; and the reason why they were converted into Bataka private tenants was because they killed the Kabaka's messenger, so the Kabaka became angry and raided the island, and handed it over to Gabunga and ordered that there should be no Mutongole-Mutaka on the island, but that they should all become private men of the chief Gabunga.* » Paulo Bakunga, in *ibid.*, 537.

Sirimani Mberenge, in *ibid.*, 531A.

« [Daudi Basude] *Furthermore as soon as a Mutaka was deprived of his butaka land, he together with the other bataka of the same clan would at once appeal to the Kabaka for the restoration of their butaka land; and if that particular Kabaka would not hear them they would wait till that Kabaka died and would then appeal to his successor. To put it shortly, the butaka land was always the subject of litigation until it was restored to its rightful owners*²⁰. »

« [Daudi Basude] Qui plus est dès qu'un *Mutaka* était privé de sa terre *butaka*, avec les autres *Bataka*, ils faisaient immédiatement appel au *Kabaka* pour la restitution de leurs terres *butaka* ; et si ce *Kabaka* spécifique refusait de les entendre, ils attendaient que ce *Kabaka* meure et faisaient appel à son successeur. Pour être bref, la terre *butaka* était toujours l'objet de litige jusqu'à qu'elle soit rendue à son propriétaire légitime. »

Le témoignage de Malaki montre en outre à merveille les contradictions de son discours. Il nie paradoxalement la possibilité de priver un *Mutaka* de sa terre, tout en nous expliquant très clairement comment le lobbying clanique s'effectuait quand cela se produisait.

« Q. [by the commission] *Has there ever been a case in which the Kabaka deprived the Butaka land of one clan and gave to another clan?*

A. [Malaki Musajakawa] *This has never been done, because any Mutaka who was driven from his butaka land would at once appeal to Mugema and Mugema would take him together with some other members of his clan holding some important chieftainships to the Kabaka and plead for him and the Kabaka would always hear them and re-instate them in their butaka land*²¹. »

« Q. [par la commission] Y a-t-il déjà eu un cas où le *Kabaka* a privé un clan de sa terre *Butaka* pour la donner à un autre clan ?

A. [Malaki Musajakawa] Cela n'a jamais été fait, parce que n'importe quel *Mutaka* qui était chassé de sa terre *butaka* aurait fait appel immédiatement à *Mugema* et *Mugema* l'aurait emmené au *Kabaka* accompagné d'autres membres de son clan qui occupent des chefferies importantes et ils auraient plaidé pour lui et le *Kabaka* les aurait toujours entendus et rétablis dans leur terre *butaka*. »

L'importance que Malaki donne dans ce processus aux *Bataka* déchu est sans doute plus idéologique que réelle. Le plus souvent, après leur condamnation, ils sont en disgrâce, déchu de leur fonction et souvent même exécutés. Leurs héritiers et leurs parents peuvent porter leurs revendications. Dans le cas de Bussi, entre 1886 et 1888, il n'est pas du tout clair de savoir si les *Bataka* en fonction gardent leur titre ou s'ils sont remplacés par d'autres candidats éligibles au sein de leur clan.

Dans les déclarations de Malaki, le *Mugema* occupe un rôle central. L'importance qui lui est accordée devant la commission est née de la jonction de quatre logiques : territoriale, rituelle, clanique et partisane.

20. Daudi Basude, in *ibid.*, 351.

21. *Ibid.*, 342.

Le *Mugema* est, comme nous l'avons mentionné, le chef territorial du Busiro. Bussi est intégré territorialement à la province du Busiro. De ce fait, il est normal pour les *Bataka* de Bussi de passer par lui pour faire appel au roi.

Son rôle rituel est au moins aussi important que son rôle territorial. C'est au Busiro que sont enterrés les rois du Buganda. Son chef est par conséquent le « père » du *Kabaka* régnant et le Premier ministre (*Katikiro*) des souverains morts. C'est en raison de cette importance rituelle et symbolique que cette position reste plus longtemps héréditaire que les autres (Hanson 2002, 225).

En 1961, Martin Southwold considère aussi que le *Mugema* est le plus important des *Bataka* (Southwold 1961, 6-7). Il est également le chef suprême du clan du *Nkima*-singe et à ce titre, celui du dernier grand *Mutaka* haut placé dans la hiérarchie du royaume, les *Bataka* déchus font appel à lui. Il existe une solidarité et une conjonction d'intérêts entre les *Bataka*. Nous avons vu comment cette solidarité fonctionne en 1879 pour rétablir le *Mugema*. Implicitement, au tournant du siècle, le *Mugema* symbolise pour les Baganda la légitimité des *Bataka* face au despotisme royal. Cela ne peut être affirmé ouvertement par Malaki car tout son argumentaire est construit sur le respect de toute éternité des *Bataka* par les rois du Buganda avant la colonisation. On peut se demander néanmoins si cette vision n'est pas déformée par les campagnes du mouvement des *Bataka*.

Malaki nomme le *Mugema* parce Joswa Kate Damulira *Mugema* est son principal allié politique et religieux dans la Fédération des *Bataka* (Welbourn 1961, 18-26 ; Hanson 2003, 207-208). Il est normal, dans le contexte de 1924, que Malaki mette en exergue le rôle du *Mugema* dans la défense des privilèges des *Bataka*, même de façon un peu excessive. Il s'agit de montrer qu'en s'investissant dans la Fédération des *Bataka*, Joswa Kate *Mugema* est dans son rôle rituel et politique au service du roi.

Les interventions des membres du clan occupant des positions influentes, mentionnées par Malaki Musajakawa et Daudi Basude, constituent l'élément clef du processus de défenses de privilèges claniques. En 1886, à Bussi, le *Gabunga* et le *Kulugi* intercèdent immédiatement auprès de Mwanga pour les *Bataka* de leur clan déchu. Le premier, chef du clan *Mamba*-poisson poumon, est un *mutaka* lui-même, comme nous l'avons mentionné. Le *Kulugi* en 1886 appartient au clan *Ngeye*-singe colobus, il est le trésorier du roi, mais n'occupe pas de fonction clanique. Tous deux sont de grands chefs très influents et proches du roi. Celui-ci écoute leur plaidoyer de manière bienveillante et leur clan retrouve leur domaine héréditaire (élargi concernant le *Gabunga*²²). Nous reviendrons sur le *Kulugi*.

22. « When we arrived here at the capital the Kabaka released those chiefs that we brought as prisoners but handed over the island of Bussi to Chief Gabunga Kijambo to be his private

Le *Magera* est lui aussi gracié. Son cas est plus mystérieux. Il est arrêté à Entebbe juste avant l'attaque contre Bussi, envoyé pour être jugé à la cour. Le roi fait preuve de clémence et le relâche comme les autres *Bataka* de l'île. Lui (ou son héritier) sont ensuite réinstallés dans leur *Butaka*²³.

Un versement, dont la signification est à la croisée de l'amende, du cadeau et de la rançon, démontre la fidélité et la soumission. C'est la procédure standard pour être réinstallé. Ne serait-ce que pour être entendu à la cour, un cadeau ou des frais de justice sont nécessaires. Pour obtenir la grâce de leurs *Bataka*, les membres des clans se sont certainement cotisés. Ce type de solidarité face à la justice constitue, au XIX^e siècle, une des fonctions les plus importantes du clan. Pour que le roi ait accepté le cadeau, sa valeur doit avoir été très élevée et il doit avoir été accompagné par le plaidoyer des amis et des parents du *Magera* à la cour. Il se peut que plusieurs éléments (le prix du sang, le don pour être réinstallé et celui pour remercier d'avoir reçu une faveur du roi) aient été amalgamés en un seul.

Les sources concordent pour indiquer que le *Magera* se maintient comme *Mutaka* du roi. Il ne devient pas un tenancier du *Gabunga*. Le *Magera* sauvegarde le cœur de ses domaines, ses cimetières et ses lieux sacrés. La question est de savoir si les domaines du *Magera* sont réduits lors du transfert de l'île au *Gabunga*.

C'est le scénario classique : on laisse au *Mutaka* les lieux sacrés et les quelques bananeraies alentour et le nouveau chef s'empare des vastes domaines agricoles. Dans le contexte de déprise démographique des années 1880, dans une île ravagée et dépeuplée par l'armée royale, la pression sur la terre en 1887 doit être faible. On peut douter que le *Magera* ait vu se réduire la superficie de ses terres agricoles du fait de l'arrivée du *Gabunga* qui lui-même doit manquer de tenanciers à installer. La question se pose plutôt concernant les petits *Bataka* subalternes du clan *Mamba-*

estates. There was one estate however, which belonged to the brewer's which Chief Kulugi begged the Kabaka to allow him retain as his private estate; this estate originally belonged to members of the Ngeye clan, and Kabaka gave it to him (Kulugi). » Sirimani Mberenge, in ibid., 531A.

23. « Q. [A. Kagwa] Since you are an important *Mutaka* on Bussi, do you remember the time when Kabaka Mwangi raided the island of Bussi?

A. [Valanta Batanude, on behalf of Yona Magera] I know the case; we committed an offence and Kabaka Mwangi raided the island of Bussi

Q. You remember also how Kabaka Mwangi handed over this island of Bussi to Chief Gabunga Kijambu to be his private estates as the direct result of the offence you the *bataka* of Bussi had committed who were then residing on Bussi [sic]

A. We paid damage for the offence we had committed; and we were re-installed in our *Butaka* lands; but Gabunga has never owned my *Butaka* land as his private estates.

Q. Did Gabunga own any other *butaka* land on Bussi as his private estates?

A. There is no *Mutaka* on Bussi whom Gabunga possessed as his private tenant. All *Bataka* were found in possession of their respective *butaka* land at the time of the miles when they were turned out by you. » *Ibid.*, 363.

poisson poumon. Restent-ils sous la supervision du *Magera*, ou passent-ils sous celle du *Gabunga* ? Sont-ils considérés comme des *Bataka* privés du *Magera* ou des *Bataka* autonomes condamnés et donnés au *Gabunga* par le roi ? Il semble que les arbitrages soient toujours contestés en 1900 (et 1924)²⁴. Le *Magera* reste le subalterne du *Gabunga* dans le clan *Mamba* comme dans la marine. Les deux fonctions appartiennent au même clan, malgré une rivalité entre les deux chefs, ils sont également unis par une solidarité clanique et certaines conjonctions d'intérêts.

Devant la commission, beaucoup d'autres *Bataka* de l'île nient avoir jamais été les tenanciers du *Gabunga*. Leurs revendications semblent plus fragiles. Sans doute n'ont-ils pas été aussi clairement rétablis dans leur domaine par le roi que le *Magera*. Ils ont réussi à s'y maintenir, mais dans une position d'autonomie disputée entre eux et le *Gabunga*. L'argumentaire contre la domination du *Gabunga* le plus développé est celui de Malaki Musajakawa²⁵ :

« Q. [Malaki Musajakawa] *Do you know the representative sent by the Kabaka to hand over the estate of Bussi to chief Gabunga Kijamba?*

A. [Sirimani Mberenge] *It was the Kauta who was sent by the Kabaka to raid this island and whom he instructed to hand over the island after he had raided it to Gabunga Kijambo and to release the Bussi chiefs who had been made prisoners.*

Q. *Do you know that the people of Bussi pleaded their case before the Kabaka and won [deux mots illisibles] it on the ground of the Kabaka's cooks having robbed a goat which was the cause of the fight which resulted in spearing to death that cook.*

A. *The people of Bussi never won that case, had they won their case they would not have been raided.*

Q. *Do you know that according to the native custom of the Baganda, the Kabaka raided first, and heard the case afterwards?*

A. *The Kabaka's custom was as follows: A person committed an offence first then he was raided; but he never came again to plead his case a second time.*

Q. *Do you know that the people of Bussi were restored to their butaka land, and that it was Chief Nsama Makamba who was sent as the representative to restore them to their butaka land.*

A. *I know nothing of about chief Makamba. When the Kabaka raided anyone who appeared afterwards to have been innocent such a person would be reinstated in his estate. »*

« Q. [Malaki Musajakawa] *Connaissez-vous le représentant envoyé par le Kabaka pour transférer les domaines de Bussi au chef Gabunga Kijambo ?*

R. [Sirimani Mberenge] *C'était Kauta qui a été envoyé par Kabaka pour effectuer le raid sur cette île et à qui il a donné l'instruction de transférer l'île*

24. *Ibid.*, 362.

25. *Ibid.*, 532.

à *Gabunga* Kijambo après avoir accompli le raid et libéré les chefs qui avaient été faits prisonniers.

Q. Savez-vous que les gens de Bussi ont plaidé leur cause devant le *Kabaka* et l'ont gagnée [deux mots illisibles] parce que le cuisinier du *Kabaka* avait volé une chèvre ce qui est la cause la lutte qui a abouti à ce que ce cuisinier du roi a été tué par une lance.

R. Les habitants de Bussi n'ont jamais gagné cette affaire, s'il avait gagné leur procès ils n'auraient pas subi le raid.

Q. Savez-vous que selon les coutumes indigènes du Buganda, le *Kabaka* effectuait le raid en premier et écoutait les plaidoyers après ?

R. Les coutumes du *Kabaka* étaient les suivantes : une personne commettait une offense d'abord ensuite il subissait un raid ; mais il ne revenait jamais plaider une deuxième fois.

Q. Savez-vous que les gens de Bussi ont été rétablis dans leur terre *butaka*, et que ce fut le chef Nsama Makamba qui fut envoyé comme représentant pour les rétablir dans leur terre *butaka*.

R. Je ne sais rien du chef Makamba. Quand le *Kabaka* razziait quelqu'un qui ensuite s'avérait innocent une telle personne était rétablie dans ses domaines. »

Ce texte soulève trois points : le premier sur l'identité du représentant du roi qui a donné Bussi au *Gabunga* Kijamba ; le second sur l'aboutissement judiciaire de cette affaire ; pour finir, la question du retour des *Butaka* à leurs anciens détenteurs.

Le second point illustre la mauvaise foi de Malaki. Les procédures et le formalisme judiciaires sont très importants au Buganda : on juge d'abord et on punit après. Il est évident que les habitants de Bussi ont été condamnés, châtiés puis en partie graciés.

En revanche la question des représentants du roi (*representative* dans le texte, *mubaka* en luganda), qui se pose dans les deux autres points, est centrale (Hanson 2011, 252). Le représentant du roi est sa personnification provisoire, une sorte de *missi dominici* comme chez les carolingiens. La présence des représentants est indispensable pour la prise de possession de Bussi par le *Gabunga* comme pour la restauration des *Bataka*. Mberenge ne nomme pas de *Mubaka*, il mentionne juste Saidi Lutaya, le *Kawuta*. Effectivement, dans l'expédition contre Bussi, ce dernier est l'équivalent d'un *Mubaka*. Le chef d'une armée en expédition porte le titre de *Mugabe*, titre royal qui indique qu'il personnifie également le roi (*Mu-baka* partage la même racine que *Ka-baka* : le lien avec la royauté est également explicite dans cette fonction). Mais on s'attendrait à ce que le roi lui envoie un autre messenger pour lui signifier l'attribution de l'île au *Gabunga*. L'autre option, tout à fait plausible, c'est que Lutaya est à la cour lors de ce jugement et qu'il reçoit les ordres directement du roi et qu'il accompagne le *Gabunga* Kijamba.

Ce qui est important dans l'argumentaire de Malaki, c'est que lui, en revanche, nomme le *mubaka* du roi, Nsama le *Makamba*, qui rétablit les *Bataka* dans leurs domaines. C'est un élément clef dans le plaidoyer. L'envoyé du roi peut témoigner de l'affirmation. En l'occurrence Nsama est probablement mort en 1924. Mais le choix du *Makamba* est logique. Il est le *Ssaabadu* du *Mugema* c'est-à-dire le 3^e sous-chef de la province du Busiro dont relèvent territorialement Bussi et le Buwaya, le domaine du *Gabunga* (Richards 1966, 31-32 ; Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 96-97).

La mauvaise foi de Malaki ne s'exprime pas dans l'invention du rôle du *Makamba* Nsama, mais dans l'extension de ce rôle. Le représentant du roi ne réinstalle pas dans leurs domaines l'ensemble des *Bataka* de Bussi, mais seulement le *Magera*, les *Bataka* du clan *Ngeye-singe colobus* de Kisaba (celui de Malaki, protégé par Tefiro *Kulugi* sur lequel nous reviendrons longuement) et peut être aussi le *Kabaja* qui appartient au même clan²⁶. Nous savons que le *Kabaja* a été gracié par Mwanga²⁷. Il aurait été du devoir (et de l'intérêt) de Tefiro *Kulugi* de plaider aussi pour que le roi retourne l'ensemble des domaines appartenant à son clan. Le *Kabaja* devient naturellement l'obligé de son parent bénéfacteur Tefiro *Kulugi*. La ruse dans le plaidoyer de Malaki est d'utiliser la grâce sélective obtenue par le *Magera*, le premier des *Bataka* de Bussi, et/ou le *Kulugi*, pour l'étendre abusivement à l'ensemble des *Bataka* de l'île et nier ainsi les droits du *Gabunga*.

Suite à un crime de ses habitants, le roi se propose dans un premier temps d'offrir l'île de Bussi à l'un de ses favoris, Kibalu (sans connexion lacustre). Un autre jeune favori, le *Gabunga*, grand intentant de la flotte, souligne au roi la nécessité de préserver la flotte qui stationne sur l'île et donc d'y maintenir les populations maritimes et leur savoir-faire. Mwanga entend le conseil et confie au *Gabunga* l'île de Bussi. Le rôle du *Gabunga* est d'une parfaite ambiguïté. Les riches domaines de Bussi aiguïssent l'appétit du *Gabunga* depuis longtemps. On voit là le courtisan habile qui arrache une faveur aux dépens du rival Kibalu. Mais en même temps c'est le membre d'un clan influent qui vient en aide à ses frères de clan. C'est aussi l'amiral avisé, bon serviteur de l'État, qui protège le bon fonctionnement de la marine. Un décret royal ne suffit pas à créer une réalité politique. Les pouvoirs anciens subsistent, les membres influents des clans, leurs protecteurs à la cour intercèdent auprès du roi. On aboutit à une situation aux contours flous que chacun cherche à instrumentaliser à son profit. Les *Bataka* restent à Bussi, mais leur indépendance est fragilisée, qu'ils passent sous la dépendance de *Gabunga* (majoritairement) ou qu'ils soient graciés

26. *Ibid.*, 379.

27. Sirimani Mberenge, in *ibid.*, 531A.

(une minorité). Dans les circonstances de la fin des années 1880 et des années 1890, le *Gabunga* peine à établir solidement son pouvoir à Bussi. Nous avons là un magnifique exemple du fonctionnement de la cour du Buganda en général.

La mainmise contestée du *Gabunga* sur l'île

Paulo Bakunga nous décrit bien comment le *Gabunga* Kijambo installe ses gens sur Bussi après que Mwanga lui ait donné l'île :

« Paulo Bakunga, ex *Mukwenda* [chef du comté du Singo]
I was a private tenant of Chief Gabunga Kijambo and had my plot of land on Bussi. [...] Chief Gabunga made his headquarters on an estate called Bubissa and gave me an estate Kiwanda which formerly belonged to princess Nasolo, and the man who was in charge of this estate was called Taketa who was princess Nasolo's man. [...] When I came from Buwaya [district du Gabunga] I was given this estate which formally belonged to princess Nasolo; and another man named Namusanga [première lettre du nom difficile à déchiffrer] took possession of an estate called Buwange. [...] When we took possession of Bussi every Mutaka on Bussi who was a Mutongole was converted into a private tenant of chief Gabunga and had a particular piece of work to do for Gabunga on his private residence, whilst formally they never worked for Gabunga at all. The only mutaka who did not work for Gabunga this time was the Mutaka Magera alone. Muyanja became Gabunga's Katikiro [comme le roi tous les chefs ont un Premier ministre], so we took possession of the whole island. During the Mohammedan wars Gabunga Kijambo was killed, and the island was taken up by Chief Gabunga Sengote who succeeded him, and when Sengote was dismissed from the post of Gabunga his successor Gabunga Sendikwananawa took possession of the island. On our return after we had driven away the Mohammedans Yosiya Kasozi was appointed as Gabunga and he also took possession of the island of Bussi²⁸. »

« Paulo Bakunga, ex *Mukwenda* [chef du comté du Singo]
 J'étais un tenancier privé du chef *Gabunga* Kijambo et j'avais ma parcelle de terre à Bussi. [...] Le chef *Gabunga* a installé sa capitale dans un domaine nommé Bubissa et il m'a donné le domaine Kiwanda qui appartenait précédemment à la princesse Nasolo et l'homme qui avait la charge de ce domaine se nommait Taketa et c'était l'homme de Nasolo. [...] Quand je suis arrivé de Buwaya [district du *Gabunga*] on m'a donné ce district qui appartenait précédemment à Princesse Nasolo, et un autre homme nommé Namusanga [première lettre du nom difficile à déchiffrer] prit un domaine appelé Buwange. [...] Quand nous avons pris possession de Bussi chaque *Mutaka* de Bussi qui était un *mutongole* a été transformé en tenancier privé de *Gabunga* et avait un travail spécifique à effectuer pour *Gagunga* à sa résidence privée, alors qu'auparavant il ne travaillait jamais pour *Gabunga*. Le seul *Mutaka* qui ne travaillait pas pour *Gabunga* à cette époque était le *Mutaka* Magera. Muyanja devint le *Katikiro* de *Gabunga* [comme le roi tous les chefs

28. Paulo Bakunga, in *ibid.*, 535-537.

ont un Premier ministre], ainsi nous avons pris possession de toute l'île. Durant les guerres mahométanes, *Gabunga* Kijambo a été tué, et l'île a été prise par chef *Gabunga* Sengote qui lui a succédé et quand Sengote a été démis de son poste de *Gabunga* son successeur *Gabunga* Sendikwananawa a pris possession de l'île. À notre retour après que nous ayons chassé les musulmans Yosiya Kasozi a été nommé *Gabunga* et il a aussi pris possession de l'île. »

Ce témoignage résume bien le processus. Plus que de chasser les chefs de Bussi et les habitants, il s'agit d'ajouter un niveau de pouvoir au-dessus d'eux qui exigera des impôts et des corvées supplémentaires. Certains indices laissent penser que le *Gabunga* installe huit de ses chefs de la sorte²⁹. Les *Bataka* de l'île restent dans leur *Butaka*, mais leur emprise foncière est plus vulnérable et ils doivent travailler pour le *Gabunga*, et notamment contribuer à construire ses résidences³⁰. Si ce pouvoir paraît vertical, il cache en fait des négociations. Le *Gabunga* accorde une place d'honneur au *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau³¹, l'un des principaux *Bataka* de l'île. Le *Muyanja* contrôle huit domaines avant 1886. En tant que premier des chefs (*Katikiro*) de *Gabunga* dans l'île de Bussi, il maintient son rang dans l'île. Ce type d'arrangement reste courant lors du partage de 1900 (Low & Pratt 1960, 109). Cette transition est relativement pacifique, le pouvoir du *Gabunga* se surimpose aux pouvoirs existants sans les effacer. À long terme, ce mode de fonctionnement ne profite pas aux *Gabunga* successifs, mais ouvre au contraire la voie aux contestations.

À la fin du XIX^e siècle, les *Gabunga* se succèdent à rythme effréné. *Gabunga* Isaiah Kijambo hérite de son père, mort à la guerre, en 1884. Il est très jeune, c'est un adolescent qui est imposé à Bussi en 1887. Protestant, il est tué par les musulmans l'année suivante, le 12 octobre 1888, à la bataille de Mengo. Les chrétiens tuent rapidement au combat ses deux successeurs musulmans : Seguroti en avril et Sendikwanawa en août 1889³².

Il existe un très fort mécontentement dans les îles depuis au moins les années 1870. L'adhésion croissante des élites ganda aux nouvelles religions monothéistes va contre les intérêts des habitants des îles où se concentrent les sanctuaires du royaume. L'augmentation considérable des

29. Hirth, Jean Joseph, s.d., « Remarques sur l'enquête de Macdonald », 1 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, n° 81119).

30. « *The principal obligations of the bakopi [paysans-clients] in the old days consisted in building the houses of the chief's enclosure-which might number as many as thirty, with audience-hall, women's and boys' houses, cooking-houses, houses for goats to sleep at night and shelters for tying them up in the daytime before the dew had dried from the grass -and the high fence of intertwined reeds which surrounded it. They had also to build his house in the capital.* » Mair (1933, 197).

31. « Bataka Land Commission », 352-354 (National Archives).

32. Zimbe, 1939, *Ebyafo b'y Obwakabaka Bwe Buganda Buganda ne Kabaka* (trad., 249) (Africana Library) ; Miti s.d., *Ebyafayo bya Buganda...* 348 (Center for Research Libraries).

corvées maritimes date du règne de Muteesa. En effet, ce dernier tente de remplacer, à partir des années 1870, les routes commerciales terrestres via le Karagwe par un transport lacustre effectué par les flottes ganda jusqu'au sud du lac, pour rejoindre Tabora et l'océan Indien (Hartwig 1970, 535 ; Médard H. 2007, 145-146). L'oppression est particulièrement sensible sur les marins en raison de leur rôle dans la navigation. Elle nourrit un fort mécontentement dans les îles dont le clergé et les *Bataka* se font les porte-parole (Médard H. 2007, 276).

Mwanga se satisfait, en revanche, du *statu quo* établi par son père. Les Basese et Mwanga entretiennent de bonnes relations³³. Il est célèbre pour avoir aimé la navigation et s'être préoccupé des Basese. En septembre 1888, à la veille de l'insurrection de ses militaires chrétiens et musulmans, les Basese constituent l'un de ses derniers appuis. Ils sont hostiles à l'arrivée au pouvoir de Kalema et à la mise en place sous son autorité d'un régime radical musulman (Twaddle 1972). Outre l'intolérance religieuse qui naît sous ce règne, c'est aussi l'essor en germe du commerce vers les comptoirs musulmans du sud du lac Victoria qui effraie les marins. Ils sont en insurrection larvée au printemps 1889 avant même le retour d'exil de Mwanga (premiers jours de mai 1889) qui unit, contre les abus des musulmans, les païens et les chrétiens.

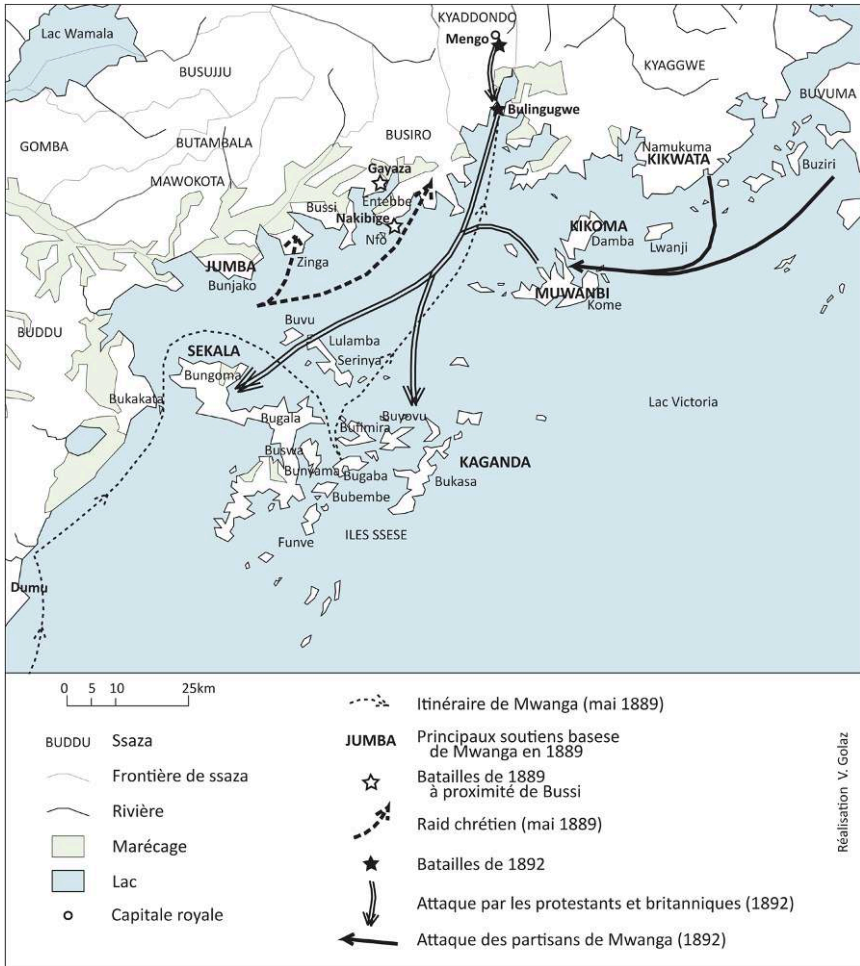
Les principaux leaders sese des mécontents sont Nova Naluswa *Jumba*, chef de l'île de Bunjako (Mawokota) et *Sekalala, Mutaka* de clan *Mamba*-poisson poumon à Bugoma, dans la grande île de Ssesse³⁴. Le *Jumba* se rallie d'autant plus hardiment que son fils Lule est nommé *Katikiro* par le roi Mwanga. Malgré la mort de Lule à la bataille de Baja (au Buddu dans l'ouest du royaume, en mai 1889), la peur de la vengeance de Kalema rend l'engagement des Basese aux côtés de Mwanga irréversible. Après sa défaite à Baja, Mwanga fuit par le lac. Il se réfugie dans l'île de Bugabe où les derniers chefs sese viennent lui jurer fidélité : *Kikomba* le chef de l'île de Ddamba, *Kikwata* le chef de Namukuma³⁵, *Muwambi* chef de l'île de Kome, *Kaganda* chef de l'île de Bukasa et d'autres³⁶. À leur suite, les Basese constituent un bloc sans faille uni à Mwanga contre son frère Kalema et les musulmans. Leur unité est telle que les musulmans ne peuvent mobiliser ni marin ni bateau. Mwanga devient le maître absolu du lac. Il s'installe dans l'île de Bulingugwe, à quelques heures de marche de la capitale de son frère.

33. « *The Kabaka [Mwanga] often went to the lake hunting; he continued doing so and became very much fond of the Abasese.* » Kagwa, 1927, *Basekabaka be Buganda*, 139 (trad. Musoke, 92) (Africana Library). Wright (1971, 46) ; Kagwa (1934*, 148) ; Zimbe (1939*, trad., 104-105) ; Médard H. (2007, 280-281).

34. Mukasa s.d., *Simuda Nyuma*, 371-373 (Center for Research Libraries).

35. Il s'agit du chef de la flotte du Kyagwe et des îles qui sont au large.

36. Miti, s.d., *Simuda Nyuma* part III, 345 (Center for Research Libraries) ; Mwanga to Jackson, Bulingugwe, 15/6/1889, 44 (National Archives, FO 84/2061).



Carte 8. Les guerres de religions et le lac Victoria
 Réalisation : Valérie Golaz. Source : Médard H. (2007b, 459-478).
 Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.a0c52p36>.

Ravitailé par les Basese, inexpugnable face à un ennemi dépourvu de flotte, il harcèle les musulmans jusqu’à la victoire (Wright 1971, 79-94 ; Médard H. 2007, 459-478 ; Kagwa 1934, 157).

Il est difficile de savoir comment les habitants de Bussi ont vécu la guerre. Des combats très durs ont lieu aux alentours de Bussi (raids des partisans de Mwanga contre Zinga et Entebbe fin mai ou début juin, bataille de Gayaza dans la baie de Bussi et à Nakibige, en face de l’île à l’extrémité de la péninsule d’Entebbe, en août). À partir de l’été 1889, pendant plusieurs mois, les habitants des rivages proches de la capitale de Kalema (ceux de la péninsule d’Entebbe, du golf de Murchison), à la manière de Mwanga à

Bulingugwe, s'entassent par centaines dans les îlots à proximité de la côte. Ils ne retournent que craintivement sur la terre ferme pour s'approvisionner.

« Le 13 septembre nous arrivons dans l'îlot de Nfu [Nfo, à la sortie de la baie de Bussi] en face de Nteve [Entebbe], plusieurs milliers de personnes, hommes, femmes et enfants venus de la contrée voisine, et parmi eux bon nombre de de catéchumènes, y ont cherché refuge. [...] L'îlot de Nfu étant inculte, ils sont obligés d'aller en armes faire provision de bananes et patates dans les villages abandonnés de la côte et de rentrer aussitôt pour ne pas être surpris par les musulmans en incursion. [...] Le 14 septembre, le jour de notre arrivée chez Mwanga. En route nous apercevons un îlot si bien couvert par les fuyitifs qu'on ne peut voir le sol. Il en est à peu près de même de toutes les autres petites îles qui s'échelonnent le long du long bras du lac qui s'étend au Nord vers Rubaga [colline aujourd'hui située dans la ville de Kampala], la baie de Murchison³⁷. »

La description que nous a laissée le R.P. Denoit ne commence qu'à partir de l'île de Nfo dans la baie de Bussi. Difficile de savoir si les habitants de Bussi imitent leurs voisins d'Entebbe. Cela dépend de l'efficacité de la protection accordée par le marais de Mabamba contre les musulmans. Elle est probablement suffisante si les habitants de l'île sont assez organisés. Cela varie aussi en fonction des mouvements de troupes, si Bussi est proche des concentrations de soldats musulmans à vol d'oiseau, elle est plus loin et isolée par voie de terre.

En tout état de cause, Bussi participe activement à la guerre. Ses flottes servent Mwanga et l'île convoie et produit de la nourriture pour les habitants de Bulingugwe. Les *Bataka* de l'île s'autonomisent du pouvoir central du roi Kalema. Les *Gabunga* musulmans n'ont que peu d'emprise sur leurs subalternes et sont tués trop vite pour affermir leur pouvoir. Notons une mention postérieure datant de 1901 d'un certain *Muyanja Abdurrahman*, notable influent dans l'entourage du prince Nuhu Mbogo, le chef du parti musulman³⁸. A.B. Sebunnya Lule Muyanja précise qu'à partir des guerres de religion le chaos et la force règnent dans la succession au titre de *Muyanja*, mais il élabore peu et interrompt sa liste généalogique à ce stade³⁹. Cela indique que les *Bataka* de Bussi n'ont pas tous été insensibles à l'islam. Les îles donnent néanmoins la victoire à Mwanga et aux chrétiens entre 1889 et 1890.

37. R.P. Denoit, « Ouganda », Bulingugwe, 30/9/1889-25/10/1889, 21-22 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-429/C14-330).

38. Stanley Tomkins to HMS deputy Commissioner, Kampala, 2/4/1901 (Uganda National Archives, A8/1).

39. « *In the confusion resulting from religious war in Buganda, the leadership of the siga also started to get troubled. [...]*

There was a real confusion, anyone could take the Muyanja seat by force as did Gabula, Lule, and later Criya Ssebulime from Ebulwanyi of Busiro ». Sebunnya Lule Muyanja (s.d.*, 28-29).

En 1890, après la défaite des musulmans, les *Bataka* ont profité de la guerre pour reprendre solidement contrôle des îles. Les divisions religieuses ne permettent pas au *Gabunga* de s'affirmer. D'ailleurs, de 1892 à 1900, il y a deux *Gabunga*, l'un catholique, Nova Naluswa, l'ex-*Jumba*, l'autre protestant, Yosiya Kasozi. Bussi dépend de ce dernier. L'instabilité politique permet aux *Bataka* de Bussi de feindre d'oublier et de nier même leur déchéance de 1886 et d'affirmer leur autonomie face à des *Gabunga* aux pouvoirs incertains. On peut expliquer ainsi la négation en 1924 par les *Bataka* de l'île des droits, pourtant bien attestés du *Gabunga* sur Bussi. C'est paradoxal : on pense en général au Buganda que les troubles de la fin du XIX^e siècle ont contribué à gommer le pouvoir des *Bataka* au profit des *Batongole*. Il faut donc nuancer. Ce qui se déroule sur le lac ne suit pas initialement l'évolution observée sur le continent. Dans les îles, la guerre de 1888-1890 a eu l'effet opposé : celui de renforcer les *Bataka* aux dépens des *Batongole*. Elle permet dans un premier temps aux chefs de clans locaux de réaffirmer leur autorité par rapport aux chefs du continent et de gommer une partie des empiétements royaux des décennies précédentes.

Ces événements à Bussi permettent de comprendre la double résilience des *Bataka* face au pouvoir central. Leur compétence navale, la qualité de leur bière et leurs sciences religieuses les mettent dans une bonne situation pour négocier. Les réseaux de parenté, d'amitié, de patronage des habitants de l'île sont également un élément clef. Leurs interventions et celles des grands du royaume originaires de Bussi ou membres de leur clan sauvent les *Butaka*. Cela indique que l'île et ses petits notables, malgré leur apparence rustre, sont très bien connectés au centre du pouvoir politique. La résistance passive et le grignotage quotidien des pouvoirs des chefs locaux leur permettent pendant les troubles de regagner leur autonomie. Phénomène courant dans les monarchies africaines, cela illustre l'importance des interrègnes qui permettent structurellement aux *Bataka* de contester les empiétements du roi et des chefs d'un règne sur l'autre. C'est bien ce qu'affirment, tel un leitmotiv, les sources :

« We have a proverb in Luganda which I wish to refer to here in this connection [l'expulsion des *Bataka* par le roi] and that is : -
 “Omutaka Nyenje tefa Muka” which means : -
 “the mutaka is a cockroach which does not die in the smoke”
 Now this proverb implies that a Mutaka who was deprived of his butaka land would never rest until his butaka was restored back to him⁴⁰. »

« Nous avons un proverbe en luganda auquel j'aimerais faire référence ici à ce propos [l'expulsion des *Bataka* par le roi], le voici : -
 “Omutaka Nyenje tefa Muka” ce qui signifie : -

40. Daudi Basude, in « Bataka Land Commission », 352 (National Archives).

“le *mutaka* est un cafard qui ne meurt pas dans la fumée”

Alors, ce proverbe sous-entend qu’un *Mutaka* qui a été privé de sa terre *butaka* ne se reposerait jamais jusqu’à ce que son *Butaka* lui ait été rendu. »

Les Baganda pensent que les *Bataka* sont, tels des cafards, impossibles à éradiquer !

Le pouvoir clanique dans les îles se montre extrêmement résilient avant 1900. Les *Bataka* ont beaucoup d’atouts face aux prétentions des grands chefs du royaume et du pouvoir central. D’abord, ils maîtrisent des techniques navales, religieuses et de brassage de bière précieuses. Ensuite, ils ont su introduire leurs fils et leurs filles au cœur du pouvoir. Ces femmes sont invisibles dans les sources, mais elles sont présentes et actives dans l’entourage des grands dignitaires, sans l’ombre d’un doute. D’autre part, les *Bataka* ont individuellement su construire des relations avec les puissants du royaume pour se protéger de leurs supérieurs immédiats (le *Gabunga* en particulier) comme de l’arbitraire royal. Les périodes, instables, de changement et de négociations sont propices aux manipulations, aux usurpations ou aux réajustements. À Bussi, tantôt les *Bataka* tirent leurs marrons du feu, tantôt c’est le *Gabunga*. Le cas est clair avec ce dernier. Il intercède pour l’île, maintient dans le clan les nombreux *Butaka* du clan *Mamba*-poisson poumon de Bussi. Il respecte les *Bataka* des autres clans, dans le sens où il ne les force pas à déguerpir pour y mettre ses gens. Au contraire, il donne des honneurs au *Muyanja* du clan *Nyonyi* et intercède pour son frère de clan le *Magera*. Mais si les *Butaka* restent au clan du *Mamba*, ce ne sont pas les mêmes lignages qui s’y maintiennent. Au sein du clan *Mamba*, le lignage du *Gabunga* prend de l’importance par rapport aux lignages locaux de l’île. Les conflits à Bussi ne sont pas entre *Batongole* et *Bataka*, mais entre petits et grands *Bataka*, souvent au sein du même clan !

Le chaos des années 1890

Le début de la période coloniale est une période difficile en Ouganda (Médard H. 2007, 280-282). Les îles Sese sont l’un des grands enjeux des guerres des années 1890 et leurs habitants jouent un rôle clef dans ces conflits. Mwanga est un roi populaire parmi les Basese. Leurs engagements derrière lui continuent durant toute la décennie de 1890 : contre les musulmans (1888-1890), mais aussi contre les protestants et les Britanniques (1890-1892) et contre les Britanniques (1897-1899).

La guerre de 1888-1890 a modérément touché les archipels, un peu plus les rivages. La flotte a connu des pertes, la construction navale a été entravée, mais globalement les habitants des îles se sont enrichis (notamment en

femmes⁴¹). Les gens du lac sont unis derrière Mwanga à son retour d'exil en 1889. Entre 1890-1892, les Basese et leurs *Bataka* soutiennent toujours le roi et ses partisans catholiques. Le lobbying incessant des protestants et de l'IBEAC (l'Imperial British East Africa Company, une compagnie à charte britannique qui est chargée de l'Ouganda entre 1890 et 1894) leur permet d'ouvrir, en 1891, les archipels aux protestants. Un incident important a lieu pour le contrôle de Bussi en juin 1891. Il permet ensuite, en novembre 1891, aux protestants victorieux d'utiliser l'île comme marchepied pour l'emporter dans le conflit suivant portant sur la grande île de Bukasa.

Depuis l'automne 1889, l'île de Bussi est contrôlée par Yosiya Kasozi, le *Gabungu* protestant. Entre 1890 et 1892, au fur et à mesure que les relations se détériorent entre les catholiques et le roi d'un côté et les protestants et l'IBEAC de l'autre, Bussi prend de l'importance dans l'échiquier protestant. C'est la seule île importante contrôlée par les protestants, lesquels sont quasiment privés de flotte. Cela change fin juillet 1891 quand le capitaine Williams parvient à imposer le partage religieux de l'archipel des Sese. Le contrôle de Bussi constitue un enjeu important dans la lutte pour la maîtrise du lac. Le roi tente d'y réaffirmer son autorité en 1891 avant d'être contré par la conjonction de réactions agressives de la part des protestants, conjuguées aux arbitrages défavorables des Britanniques.

Il existe plusieurs récits à propos de ce conflit entre le roi Mwanga et Yosiya Kasozi, le *Gabungu*, qui éclate à Bussi en juin 1891. Nous allons d'abord étudier les différents témoignages puis nous essaierons de démêler les écheveaux de cette affaire et des polémiques qui l'entourent.

Les sources se constituent en trois vagues :

- des commentaires des missionnaires et de l'IBEAC contemporains de l'affaire ;
- des témoignages africains et européens, catholiques et protestants dix-huit mois plus tard devant la commission d'enquête Macdonald sur les causes de la guerre de 1892 qui oppose catholiques et protestants ;
- un témoignage recueilli dans les années 1950 ou 1960.

Aucun des auteurs des témoignages n'était présent à Bussi ; en revanche, ils sont en majorité présents à la capitale pour les procès qui suivent l'incident.

Quelques jours après l'incident à Bussi, lorsque le bruit de l'affaire atteint la capitale, le journal de bord de la mission catholique mentionne aussi l'événement :

« 18 juin 1891. Le chef de la marine, Gabungu, a tué trois hommes envoyés par le roi pour chasser un protestant de son kyalo. Le roi veut mettre à mort ce chef qui, protestant lui-même, se réfugie à Kampala, au fort des Anglais. Le

41. Achte, sans destinataire, N.D. de Bon Secours, 6/1/1892, 3 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-471).



Yosiya Kasozi, le *Kweba* chef du nouveau comté des îles Sese, vers 1904
Il s'agit de l'ancien *Gabunga* (grand intendant de la flotte chef du clan du *Mamba-*
poisson poumon), maître de Bussi de 1889 à 1900.

Source : Cunningham (1969* [1905], 94).

capitaine le prend sous sa protection, et juge lui-même l'affaire. Il condamne le chef de la marine à payer une amende dérisoire au roi ; mais le roi laissera le protestant dans son kyalo⁴². »

En même temps (le diaire du 18 est souvent écrit le 19), le missionnaire de la CMS, George Baskerville, rapporte l'incident dans son journal.

« The King and the Admiral have had a quarrel. The king sent men to turn the "Gabunga" out of a garden of his: The Gabunga's men fired and killed a man. Capt Williams interfered & settled for the King to restore the garden and for the G to pay a tusk of ivory for firing on the kings' men. This does not satisfy the King who wants to flog him, but this Capt W does not allow. In fact, in full court he sent in his guard and escorted the Admiral away. The King is wild⁴³! »

Début janvier 1892, le capitaine Williams écrit un bref résumé (ci-dessous) destiné au capitaine Lugard. Le capitaine Williams est le représentant de l'IBEAC à Kampala pendant que le célèbre capitaine Lugard est en expédition plus à l'ouest. Les officiers britanniques ont des instructions contradictoires : arbitrer les conflits tout en s'assurant de la survie et si possible de la prédominance du parti protestant.

« Pendant que nous étions tous à la guerre le Roi avait envoyé des soldats pour s'emparer de l'un des shambas du Gabunga, et, dans la lutte, trois d'entre eux furent tués. Je fis une enquête minutieuse et décidai qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre Gabunga. Cette mesure obtint l'approbation et l'aide des principaux chefs catholiques⁴⁴. »

Un an plus tard, nous avons des témoignages africains et européens recueillis devant la commission Macdonald, chargée d'enquêter sur les causes de la deuxième guerre de religion (1892). La commission d'enquête a réuni les témoins européens et quelques Africains, catholiques et protestants, en tant qu'informateurs privilégiés. Il n'y a pas une véritable enquête affaire par affaire. Les témoins ont donc une connaissance de seconde main depuis la capitale de ce qui se déroule à Bussi.

La question de la maîtrise des langues de communication est un élément qui explique beaucoup de choses dans les relations des autorités britanniques avec la population et les missionnaires. Willams maîtrise sans doute un swahili fonctionnel, mais ne parle ni le luganda, ni le français. Les missionnaires français ignorant la langue de Shakespeare, cela privilégie considérablement les missionnaires protestants anglophones. Ces derniers occupent une position clef dans les communications entre

42. Diaire de Rubaga dans Mercui (1893*, 327, 102). L'original du diaire est perdu pour cette période.

43. G.K. Baskerville's, Namirembe, 19/6/1891, in « (CMS)'s Journal » (Africana Library).

44. Williams à Lugard, Kampala, 6/1/1892 (traduction) (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Lugard (1893*, t. 2, 150-151) (référence à une lettre de Williams du 16/4/1891).

officiers britanniques et population africaine, contrebalancée uniquement par le recours au swahili par les Baganda ou les missionnaires catholiques. Dans le cas de la commission Macdonald, les témoignages des Africains s'effectuent en swahili et ceux des Pères blancs en français.

Une question des commissaires concernant le conflit autour du *Gabunga* est posée à tous les témoins. Leurs réponses sont plus ou moins développées ou laconiques. Si certaines sont un peu répétitives, six témoignages ressortent particulièrement. Mgr Hirth, chef de la mission catholique, écrit une réponse très soignée. Elle est complétée par les témoignages de Stanislas Mugwanya et Cyprien Mutagwanya, les principaux interlocuteurs ganda catholiques des Britanniques. La version protestante est présentée par trois chefs : Apolo Kagwa, le Premier ministre, un certain Samuel, chef protestant, et Sitefano Kalibwami, l'oncle du roi.

Mgr Hirth est sur la défensive. Les catholiques ont été vaincus et chassés de la capitale, les missions des Pères blancs ont été brûlées et les missionnaires arrêtés. Il doit convaincre que ses confrères ne sont pas responsables de la guerre, mais que la culpabilité repose sur les épaules de Lugard et des protestants (la commission lui donne finalement raison).

« Procès Gabunga. À Bussi, pays de Gabunga, il y avait huit petits chefs hommes du roi, mais entrant dans Gabunga. Gabunga voulut chasser de son kyalo, un de ces chefs nommés Segulira, parce qu'il était catholique. Le roi dit à Gabunga : "je ne veux pas que tu chasses cet homme." Gabunga alla cependant piller le kyalo de Segulira et lui tua deux hommes. Gabunga fut appelé chez le roi qui exposa l'affaire, en présence du Capt. Williams, qui se trouvait à l'audience, ce jour-là. Le capitaine reprocha à Gabunga le crime qu'il avait commis. Tous les protestants étaient de l'avis du capitaine. Le roi demanda alors qu'on lui livrât Gabunga. Le capitaine refusa. Le roi demanda qu'on lui livrât les assassins que Gabunga avait envoyés piller le kyalo de Segulira homme du roi et qui avaient tué deux de ses gens. Le capitaine refusa encore. Il proposa au roi de lui donner des étoffes prises à Kampala, et de terminer là l'affaire. Le roi refusa en disant : "mes sujets protestants feront tout le mal qu'ils voudront s'ils pensent pouvoir payer avec les étoffes de Kampala." Que Gabunga lui-même paie de ses biens ; Gabunga resta maître du Kyalo qu'il avait pillé, et il ne paya aucune amende pour les deux hommes qu'il avait tués⁴⁵. »

On voit qu'étant donné les enjeux pour la communauté catholique en Ouganda, Mgr Hirth a fait un effort important pour collecter des informations sur la situation à Bussi même.

45. Hirth, Jean Joseph, s.d., « Remarques sur l'enquête de Macdonald », 1 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, n° 81119).

Plusieurs grands chefs catholiques sont également interrogés⁴⁶, en particulier Stanislas Mugwanya et Cyprien Mutagwanya. Le premier témoigne en tant que chef du parti catholique. Il est considéré comme un modéré et il a la sympathie de Lugard. Cyprien Mutagwanya est proche des missionnaires, c'est l'un des chefs catholiques les plus lettrés et qui maîtrise le mieux le swahili. Leur présence n'est pas surprenante. Ils sont plus succincts dans leur intervention que Mgr Hirth. Stanislas Mugwanya prend d'abord la parole :

« *Evidence of Kimbugwe* [Stanislas Mugwanya], *chief of the Roman Catholic, Kampala 29-12-1892*

The Gabunga took one of the shambas belonging to the King, driving out the King's men and killing two. There was a Baraza at the King's. The Kimbugwe was present. Capt. Williams was asked by the King to settle the case. Capt. Williams decided the shamba should be given to the Gabunga & the Gabunga should be fined for doing wrong. Next day the King, and the Katikiro and Kimbugwe agreed to the decision. Capt. Williams took Gabunga to the King. The King wanted the Gabunga handed over. Capt. Williams refused and said the fine would be paid. The King declined to take the fine. The King and Gabunga were not friends before the war. The shamba was never the Gabunga's, but the Gabunga claimed it. The King did not want the cloth because they thought Capt. Williams would pay it⁴⁷. »

« *Témoignage de Kimbugwe* [Stanislas Mugwanya], chef des Catholiques, Kampala 29/12/1892

Le *Gabunga* prit un des *shambas* appartenant au roi, et en chassa les hommes du roi, en tuant deux. Il y eu un *Baraza* chez le roi. Le *Kimbugwe* était présent. Le roi demanda au Capt. Williams de juger l'affaire. Le Capt. Williams décida que le *shamba* devait être donné au *Gabunga* et le *Gabunga* devait payer une amende pour ses méfaits. Le jour suivant, le roi et le *Katikiro* et le *Kimbugwe* acceptèrent la décision. Capt. Williams mena le *Gabunga* au roi. Le roi voulait que le *Gabunga* lui soit livré. Capt. Williams refusa et dit que l'amende serait payée. Le roi refusa de payer l'amende. Le roi et le *Gabunga* n'étaient pas amis avant la guerre. Le *shamba* n'avait jamais appartenu au *Gabunga* mais le *Gabunga* le revendiquait. Le roi ne voulait pas de l'amende parce qu'ils pensaient [sic] que Capt. Williams la paierait. »

Quelques jours plus tard, c'est le tour de Cyprien Mutagwanya de témoigner :

« *Evidence of Kauta* [Cyprien Mutagwanya], *Roman Catholic chief, Kampala 31-12-1892*

With reference to the case of Gabunga, the Kauta states:

46. Macdonald, s.d., « Report on Causes of Late War and Actions of British Officials », 165, 168, 171 (National Archives).

47. *Ibid.*, 165.

The Gabunga took one of the king's shambas and killed 2 men. The shamba was never the Gabunga's though he has one near. The case was tried before the King. The King asked Capt. Williams to decide. Both sides agreed to this. Capt. Williams decided that the Gabunga was wrong in killing the king's men and settled that the shamba should be given to Gabunga and the Gabunga should be fined. They were satisfied with the decision, but the King declined to take the fine as Capt. Williams offered to pay it. Next day there was a Baraza, the King wanted the murderers to be handed over. The Gabunga said they were not to be harmed as he had sent them. The King asked Capt. Williams to give up the Gabunga. Capt. Williams refused⁴⁸. »

« Témoignage de Kauta [Cyprien Mutagwanya], chef Catholique, Kampala 31/12/1892

Concernant l'affaire de *Gabunga*, le *Kauta* déclare :

Le *Gabunga* prit l'un des *shamba* du roi et tua deux hommes. Le *shamba* n'a jamais appartenu à *Gabunga* bien qu'il en possédât un à proximité. L'affaire a été jugée chez le roi. Le roi demanda au Capt. Williams de trancher l'affaire. Les deux camps acceptèrent cela. Le Capt. Williams décida que *Gabunga* avait eu tort de tuer les hommes du roi et il trancha l'affaire en attribuant le *shamba* au *Gabunga* et en lui infligeant une amende. Ils étaient satisfaits de la décision, mais le roi déclina d'accepter l'amende car c'est Capt. Williams qui proposait de la payer. Le jour suivant il y eut un *Baraza*, le roi voulait qu'on lui livre les assassins. Le *Gabunga* déclara qu'il ne fallait pas leur faire du mal car c'est lui que les avait envoyés. Le roi demanda au Capt. Williams de lui livrer le *Gabunga*. Capt. Williams refusa. »

Le statut de Joseph Hirth lui donne une liberté de ton importante devant la commission, d'autant qu'il est sur le point d'être transféré par ses supérieurs en territoire allemand. Ce n'est pas le cas des chefs catholiques vaincus Stanislas Mugwanya et Cyprien Mutagwanya. Ces derniers cherchent à retrouver les bonnes grâces des autorités britanniques, ce qui sera le cas puisque tous deux effectuent une longue carrière de chefs coloniaux, Mugwanya, comme régent nous l'avons vu et Mutagwanya comme chef de la province du Buwekula.

Leurs rivaux protestants sont également appelés à témoigner. La présence de Kagwa (comme celle de Mugwanya) est attendue, il est l'incontournable chef du parti protestant. Sitefano Kalibwami occupe la fonction importante d'oncle maternel du roi. Samuel est qualifié seulement de « chef protestant ». Ce nom est populaire parmi les protestants, mais il s'agit certainement de Samuel Mukasa, le frère d'Apolo Kagwa. Dans les écrits des administrateurs britanniques au début des années 1890, les noms de Sitefano Kalibwami et Samuel Mukasa reviennent plus souvent que les autres. À l'aise en kiswahili, tous deux montrent une grande aptitude dans leurs relations avec les premiers officiels européens.

48. *Ibid.*, 168.

Le chef du parti protestant donne sa version des faits avant ces coreligionnaires :

« *Evidence of the Katikiro* [Apolo Kagwa], Kampala 3-1-1893
With reference to the case of Gabunga, the Katikiro states: The King sent men to take one of the Gabunga's shambas. The shamba had been bought from the King by Gabunga with ivory. Gabunga's men resisted the kings' men and killed 2. The case was taken to the King. The King asked Capt. Williams to decide. Capt. Williams said the shamba should remain with Gabunga, but that Gabunga had done wrong in killing the King's men. The Gabunga was kept in Kampala as a prisoner for some days. The Katikiro does not remember the details about the fine. The Protestants agreed but the Catholics did not agree, as they wished the Gabunga handed over to the King. [...] [ajout postérieur] *Capt. Williams offered to pay the King Gabunga's fine with cloth and take a frasila of ivory afterwards from Gabunga*⁴⁹. »

« Témoignage du *Katikiro* [Apolo Kagwa], Kampala 3/1/1893
 Concernant l'affaire de *Gabunga*, le *Katikiro* déclare : Le roi envoya des hommes pour prendre l'un des *shamba* du *Gabunga*. Le *shamba* avait été acheté au roi par le *Gabunga* contre de l'ivoire. Les hommes de *Gabunga* ont résisté et tué deux hommes du roi. L'affaire a été portée devant le roi. Le roi a demandé au Capt. Williams de décider. Le Capt. Williams dit que le *shamba* devait rester à *Gabunga* mais que *Gabunga* s'était mis en tort en tuant les hommes du roi. Le *Gabunga* a été gardé prisonnier à Kampala quelques jours. Le *Katikiro* ne se souvient pas des détails concernant l'amende. Les protestants étaient d'accord mais les catholiques n'étaient pas d'accord parce qu'ils voulaient que le *Gabunga* soit livré au roi. [...] [ajout postérieur] Le Capt. Williams a proposé de payer en étoffes l'amende pour *Gabunga* et de prendre un *frasila* d'ivoire plus tard de *Gabunga*.

Samuel ou Samwiri Mukasa, comme son frère Apolo Kagwa, appartient à la première génération de protestants ganda. Chef de moyenne importance (*Muwemba*) entre 1889 et 1893, il abandonne sa position pour choisir brièvement une carrière ecclésiastique, il est l'un des premiers pasteurs ougandais de l'Église anglicane. En 1897, il reprend du service dans l'administration du royaume et effectue une très belle carrière de chef colonial. Il est dès 1900 *Kangawo*, chef de la grande province du Bulemezi. En 1924, il témoigne aussi devant la commission d'enquête sur les *Bataka*. Donc ici il est à la veille de quitter son poste de chef pour devenir pasteur. Autre élément important, c'est sans doute le seul des témoins qui connaît Bussi. Comme son frère, en 1886, il sert au département du trésor sous les ordres de Teofiro *Kulugi*. Lorsque débutent les persécutions, il fuit la capitale et se réfugie à Bussi où le *Gabunga* protestant Isaiah Kijambo le cache jusqu'en 1888. Il occupe également brièvement des fonctions navales pour Mwanga alors que ce dernier est à Bulingugwe en 1889 avec

49. *Ibid.*, 173.

le titre de *Makamba* (mais le Busiro est occupé par les musulmans à ce moment-là)⁵⁰.

« *Evidence of Samuel, a chief of the Protestant, Kampala 4th jan. 1893*

With reference to the case of Gabunga, the Samuel states:

Gabunga was the head chief of the Nyanza and had certain shambas allotted to him. One of his men went to the King and said he did not wish to be under Gabunga longer and asked for a shamba. The King gave him the shamba of Gabunga in which he had lived. This is contrary to Uganda custom, which is that when a man declines to serve under one chief, he is given a shamba under another chief, and also that the King cannot dispose of chief shamba unless in full baraza. The King sent a chief to Gabunga's shamba to install the man in question. This was also contrary to Uganda's custom which prescribes sending a man of chief of district, one of Katikiro's men and one of King's men to settle matters. Gabunga's men fought and Samuel heard that one of the King's men was killed, possibly more. There were four or five barazas about it. Samuel was present at some of them⁵¹. »

« *Témoignage de Samuel, un chef protestant, Kampala 4 jan. 1893*

Concernant l'affaire de Gabunga, Samuel déclare :

Gabunga était le chef suprême du Nyanza et certains shamba lui étaient alloués. Un de ses hommes alla voir le roi et dit qu'il ne voulait plus être sous le Gabunga et demanda un shamba. Le roi lui donna le shamba du Gabunga dans lequel il avait vécu. Cela est contraire à la coutume de l'Ouganda, qui est que si un homme décline de servir sous un chef, on lui donne shamba sous un autre chef, et aussi que le roi ne peut pas disposer d'un shamba d'un chef sauf en baraza plénier. Le roi envoya un chef au Shamba de Gabunga pour installer l'homme en question. Cela était contraire à la coutume de l'Ouganda qui prescrit d'envoyer un homme du chef du district, un du Katikiro et un des hommes du roi pour régler l'affaire. Les hommes du Gabunga combattirent et Samuel a entendu dire qu'un des hommes du roi a été tué, peut-être plus. Quatre ou cinq baraza ont été tenus à ce sujet. Samuel était présent à certain d'entre eux. »

Sitefano Kalibwami, est un proche de Mwanga, mais un ennemi des catholiques. Apparenté à la reine-mère⁵², il obtient en 1889 la fonction prestigieuse et de confiance de *Sabaganzi*, c'est-à-dire d'oncle maternel du roi. Paradoxalement, il appartient en 1892 à la faction la plus radicale du parti protestant (Wright 1971, 114, 128, 163).

50. Mukasa, S. « *Autobiography of a Muganda Chief* », in *Source Material in Uganda History* (Africana Library) ; Low (1971*, 57-61).

51. Macdonald, « *Report on Causes of Late War and Actions of British Officials* », 176 (National Archives).

52. Le degré de parenté exact n'est pas connu dans ce cas précis. Le *Sabaganzi* n'est pas obligatoirement un frère de la mère du roi au sens strict mais au minimum il appartient au même clan qu'elle.

« With reference to the case of Gabunga, Stephano states:
Before the King was driven out of the country by the Mohammedans the then Gabunga was the brother of the present one. The King on paying a visit to Kaima's county had one man speared by the Wabusi [Wa-busi : les habitants de Busi en swahili]. The king then gave the shambas [byalo-domaines] of the Wabusi to the Gabunga being vexed about the attack. The then Gabunga gave the king a present in return. When the King came back to retake Uganda from the Mohammedans the old Gabunga died and the present Gabunga the brother of the old one succeeded to his position and estates. The king sent agents [mot difficilement lisible] to take one of the Gabunga's shamba, without consulting the chiefs. The Gabunga's men asked for the proper authority. As this was not forthcoming, they fought and killed one of the Kings' men. The Gabunga and the king were not very friendly. The King complained to Capt. Williams about Gabunga. Capt. Williams went to a small baraza at which both parties were represented. Gabunga went with Capt. Williams as a prisoner. The King wanted Gabunga handed over. Capt. Williams declined saying the King had begun the quarrel, but that the Gabunga should pay a fine of one or two frasilas of ivory as he had killed the King's man. The King wanted Gabunga tied. Gabunga was tied. Capt. Williams sent the fine in cloth to the King, who refused to take. Capt. Williams told Gabunga he would have to refund the fine. Gabunga was kept for 10 days in Kampala in the guard room and then let free. If the Gabunga had been flogged there would have been no fight⁵³. »

« Concernant l'affaire de *Gabunga*, Stephano déclare :

Avant que le roi ne soit chassé du pays par les musulmans le *Gabunga* de l'époque était le frère du *Gabunga* actuel. Le roi en rendant visite au pays du *Kaima* [*Kayima*, chef du comté du Mawakota] a eu un de ses homme tué avec une lance par les *Wabusi* [*Wa-busi* : les habitants de Busi en swahili]. Le roi contrarié par l'attaque donna alors les *shamba* des *Wabusi* au *Gabunga*. Le *Gabunga* d'alors donna au roi un cadeau. Quand le roi revint reprendre son royaume aux musulmans, l'ancien *Gabunga* était mort et le *Gabunga* du moment, frère de l'ancien *Gabunga*, lui avait succédé dans sa position et sur ses domaines. Le roi envoya des agents [mot difficilement lisible] pour prendre l'un des *shamba* du *Gabunga*, sans consulter les chefs. Les hommes du *Gabunga* réclamèrent les autorités compétentes. Comme elles ne se matérialisaient pas, ils ont combattu et tué un des hommes du roi. Le *Gabunga* et le roi n'étaient pas en termes très amicaux. Le roi s'est plaint du *Gabunga* auprès du Capt. Williams. Le Capt. Williams se rendit à un petit *baraza* dans lequel les deux partis étaient représentés. *Gabunga* accompagna le Capt. Williams en tant que prisonnier. Le roi voulait que *Gabunga* lui soit livré. Le Capt. Williams déclina disant que le roi avait commencé le conflit, mais que *Gabunga* devrait payer une amende d'un ou deux *frasilas* d'ivoire parce qu'il avait tué l'homme du roi. Le roi voulait que *Gabunga* soit attaché. *Gabunga* fut attaché. Le Capt. Williams envoya l'amende en étoffe au roi qui refusa de la prendre. Le Capt.

53. Stephano dans Macdonald, « Report on Causes of Late War and Actions of British Officials », 178-179 (National Archives).

Williams dit à *Gabunga* qu'il devrait rembourser l'amende. *Gabunga* fut gardé 10 jours à Kampala dans la salle de garde puis relâché. Si *Gabunga* avait été fouetté il n'y aurait pas eu de combat. »

Il existe un dernier témoignage recueilli par Michael Wright vers 1960 auprès de Kalikuzinga, son informateur privilégié (Twaddle 2011, 239-241, 245). En 1891, il était un jeune membre du parti protestant, proche des missionnaires. Malheureusement ce passage n'est pas une traduction verbatim de Kalikuzinga, mais une synthèse qu'en a faite Wright (1971*, 117-118) :

« *Account given by Kalikuzinga of the great council in 1891 on Gabunga's case. Mwanga had secretly awarded the village of Nkumba on Bussi Island to a Catholic, despite the fact that at the beginning of his reign he had given it to Gabunga, a protestant. The Catholic had then sent followers to take possession, but Gabunga's men resisted on the grounds that the Katikiro's customary representative were not present, and two Catholics had been killed. Next the case was taken before Mwanga in council and the Kabaka gave his decision imposing a fine on Gabunga. Then in the midst of the council the Protestant chief Simioni Sebutta⁵⁴ arose and addressed the Kabaka in a loud voice. No sir Kabaka! he cried. 'You are wrong! Do not adjudge so! Where were the Katikiro's representatives? You are wrong!' Even Mugwanya did not then come to the Kabaka's support, for the allocation had been made without consulting him, and he knew that Sebutta was right. In the tumult that followed Mwanga could only remark, 'Eh! Does the country want to fight?' and withdrew from the meeting. Gabunga never subsequently paid the Kabaka's fine, and for his severe public rebuke of the Kabaka Sebutta was never punished.* »

« Récit du grand conseil de 1891 sur l'affaire de *Gabunga* donné par Kalikuzinga. Mwanga avait attribué, en secret, le village de Nkumba sur l'île de Bussi à un catholique bien qu'au début de son règne il l'avait donné à *Gabunga*, un protestant. À la suite de cela, le catholique avait envoyé des fidèles pour en prendre possession, mais les hommes de *Gabunga* résistèrent au motif que les représentants du *Katikiro* n'étaient pas présent comme le veut la coutume, et deux catholiques ont été tués. Ensuite l'affaire a été portée devant Mwanga en conseil et le *Kabaka* donna sa décision d'imposer une amende à *Gabunga*. Alors au milieu du conseil le chef protestant Simioni Sebutta se leva et interpella le roi d'une voix forte. Non, sir *Kabaka* ! il cria. "Vous avez tort ! ne jugez pas ainsi ! Où étaient les représentants du *Katikiro* ? Vous avez tort !" Même Mugwanya ne vint pas en soutien au *Kabaka*, car l'attribution avait été faite sans le consulter, et il savait que Sebutta avait raison. Dans le tumulte qui suivit Mwanga ne pouvait que remarquer, "Eh, le pays veut se battre ?" et il se

54. Siméon Sebutta est un ancien page et amant du roi Mwanga. L'un des rares catholiques survivants de l'exécution des martyrs de l'Ouganda à Namungo en 1886. Il se convertit au protestantisme au début des années 1890. Moins d'un mois après la scène décrite ici, en juillet, il est accusé de tentative d'assassinat du roi Mwanga. Protégé par les protestants, il n'est pas condamné.

retira de l'assemblée. Par la suite, *Gabunga* ne paya jamais l'amende et pour sa sévère réprimande du roi, Sebutta ne fut jamais puni. »

De cette confrontation de sources, on voit que la description de Kalikuzinga est probablement romancée. Elle donne l'ambiance d'une époque plutôt que la description d'une audience spécifique du *Lukiko*. Cela rejoint les réserves de Michael Twaddle (2011, 239) sur ce témoin, très influent parmi une génération entière de chercheurs.

Ironiquement, la précision augmente avec le temps. Les premiers témoignages ne nomment pas le lieu de l'incident, l'un des suivants indique qu'il se déroule à Bussi et le dernier mentionne le nom du domaine disputé : Nkuba. Dans ce dernier cas, on peut légitimement se demander si la précision n'est pas plus un argument d'autorité, pour rendre le témoignage plus crédible, qu'un souvenir exact.

Remarquons comment, dans les récits protestants, ces derniers affirment que les chefs catholiques étaient obligés d'être d'accord avec leurs arguments (Williams : « Cette mesure obtint l'approbation et l'aide des principaux chefs catholiques », Kalikuzinga « *Even Mugwanya* [Stanislas Mugwanya, le chef du parti catholique, dont nous parlons beaucoup dans cette étude] *did not then come to the Kabaka's support, for the allocation had been made without consulting him, and he knew that Sebutta was right* » (« Même Mugwanya [Stanislas Mugwanya, le chef du parti catholique] ne vint pas en soutien au *Kabaka*, car l'attribution avait été faite sans le consulter, et il savait que Sebutta avait raison ») et vice-versa dans les textes catholiques (Hirth : « Le capitaine reprocha à *Gabunga* le crime qu'il avait commis. Tous les protestants étaient de l'avis du capitaine »). C'est naturellement rhétorique.

Reprenons le déroulement de l'affaire.

Sitefano Kalibwami et Kalikuzinga rappellent brièvement l'octroi de Bussi au *Gabunga* par Mwanga en 1886 mais, contrairement à 1924 quand la question de la propriété est de nouveau posée, ce n'est pas le cœur de l'argumentation.

Hirth, et Samuel très brièvement, décrivent un conflit, comme nous en avons l'habitude, banal et récurrent : le conflit d'un chef avec un subalterne qui en appelle au roi. Cyprien Mutagwanya renvoie à une variante de ce type de dispute : celle d'un chef puissant qui empiète sur ses petits voisins ou subalternes (« *The shamba was never the Gabunga's though he has one near* »). La nouveauté en 1891, c'est la question de l'appartenance religieuse qui se greffe sur ces tensions hiérarchiques entre chefs (le *Gabunga* est protestant et Segulira est catholique). Le seul à situer l'affaire du point de vue de l'administration de l'île est Hirth. Nous ignorons qui est « Segulira ».

S'agit-il de l'un des hommes placés au-dessus des *Bataka* par le *Gabunga* à partir de 1886, ou s'agit-il juste d'un des *Bataka* qui relève la tête et résiste aux prétentions d'un nouveau *Gabunga* après deux ans d'autonomie ? Le second est plus probable. L'expression « huit petits chefs hommes du roi » désigne *a priori* des *Batongole* du roi (c'est-à-dire des hommes du roi) qui rentrent dans la chefferie du *Gabunga*. Mais nous avons vu que, par opposition au *Gabunga*, les *Bataka* de Bussi se présentent comme des *Batongole* du roi. Il serait donc périlleux de conclure à partir de cette expression. En revanche, le nombre huit est intrigant. Il y a trois chefs de clan prépondérants à Bussi, le *Magera*, le *Kabaja* et le *Muyanja*. Les clans sont au nombre de dix-neuf, comme aiment à le répéter les représentants du mouvement des *Bataka*. Donc pourquoi huit ? Cela suggère plutôt des subalternes nommés par le roi sous les ordres du *Gabunga*, situation courante.

En revanche, Apolo Kagwa et Sitefano Kalibwami se réfèrent à des arguments modernes radicalement différents. Pour eux, *Gabunga* possède le domaine disputé en propriété privée ! Dans la version de Kagwa, il s'agit d'un achat pur et simple par le *Gabunga* de la terre contre de l'argent (payé cash en ivoire) : « *The shamba had been bought from the King by Gabunga with ivory* » (« Le *shamba* avait été acheté au roi par le *Gabunga* contre de l'ivoire »). Sitefano Kalibwami donne une version plus élaborée. Il suggère que Bussi aurait été échangée avec Mwanga contre un présent – c'est quasiment un achat –, par un *Gabunga* précédent, Isaiah Kijambo (tué en 1888). Yosiya Kasozi, le *Gabunga* en 1891, en aurait hérité de son frère Isaiah Kijambo. Il n'en est évidemment rien. En 1886, comme nous l'avons vu, Isaiah Kijambo a payé une amende et donné un présent, comme il est d'usage lorsqu'on reçoit des domaines du roi. Peut-être aussi a-t-il participé à la collecte de présents nécessaires pour obtenir la grâce de ses parents, les *Bataka* du clan *Mamba*-poisson poumon de l'île. Ces cadeaux au roi ont pu inclure ou non de l'ivoire. Avant le conflit, Mwanga n'avait certainement pas vendu de propriétés privées à Bussi à Yosiya Kasozi ou à son frère Isaiah Kijambo.

Qu'Apolo Kagwa et Sitefano Kalibwami mentent dans ce type de circonstances est attendu. Ce qui est étonnant, c'est la modernité de leur mensonge. Le Buganda en 1891 ne connaît pas la propriété privée. Où ont-ils trouvé l'idée de cet argument si efficace sur des Britanniques du XIX^e siècle ? La réponse est simple, les grands dignitaires chrétiens du Buganda l'ont découvert avec stupéfaction dans les suites de la guerre de 1892. Les Pères blancs y ont recours avec succès contre les chefs protestants dans la capitale. Les deux chefs s'approprient l'argument à la suite de ces conflits fonciers. Nous reviendrons sur les débuts de la propriété privée au Buganda à propos de l'achat par Mika Sematimba de l'île de Nsonga. Ce qui est important ici, c'est que la formulation de cet argument date de

1892. Il est postérieur à l'arbitrage du conflit, favorable à Yosiya Kasozi, par le capitaine Williams en 1891. Ce n'est pas cet argument qui a permis à *Gabunga* d'emporter le jugement sur le roi.

Ce qui est clair, puisqu'un témoin protestant, Samuel, et l'évêque catholique sont d'accord, c'est que Segulira occupait déjà le domaine. Ce qui se produit ensuite, c'est que Segulira est chassé de son domaine par le *Gabunga*. Il fait appel au roi, lequel affirme l'autonomie de Segulira à Bussi et envoie un représentant (*mubaka*) le rétablir dans ses terres (tous les protestants l'affirment, ainsi que le missionnaire catholique rédacteur du diaire de Rubaga). Jusque-là nous sommes dans la norme ; c'est ensuite que l'on voit que les choses ont changé au Buganda. En 1891, le roi n'est plus respecté : les hommes de Yosiya Kasozi résistent et chassent les envoyés du roi.

Deux ou trois catholiques sont tués dans l'incident et le domaine reste dans les mains des protestants. Cela signifie que les hommes du roi n'avaient pas anticipé ce niveau de résistance ou qu'ils tombent dans une embuscade. Effectivement, prendre les armes contre les hommes du roi est un crime grave, comme nous l'avons mentionné pour 1886. L'information qui manque, c'est : qui meurt ? Le représentant du roi ? Ses hommes ? Des notables ? Ou de simples sujets ? La gravité du crime dépend de cette question. Si ce sont des hommes du roi, c'est d'autant plus grave que cela devient une habitude à Bussi.

Les témoins protestants, Sitefano Kalibwami, Kalikuzinga et Samuel, insistent sur le non-respect des procédures administratives par Mwanga. Cela justifierait la résistance des protestants de Bussi à une action qui n'est pas conforme aux procédures légales. C'est vrai, mais le système est bloqué à l'époque. Comme l'explique Samuel, l'envoyé du roi aurait dû être accompagné de représentants de tous les chefs concernés par le domaine de Nkuba – le *Katikiro*, le *Gabunga* et sans doute aussi le *Mugema* et le *Makamba*. Or, naturellement, dans le contexte d'indiscipline et de confrontation religieuse de 1891, le soutien des chefs protestants est impossible (seul le *Makamba* est peut-être catholique). Le système est totalement bloqué par la désobéissance des chefs protestants, indirectement encouragée par le capitaine Williams. C'est un jeu de pyromanes qui crient au feu.

L'affaire est portée à la capitale. Elle est l'objet de quatre ou cinq rencontres du conseil plus ou moins ouvertes au public. Les témoignages amalgament les différentes assemblées en une ou deux réunions et standardisent leur déroulement, d'où une certaine confusion dans les sources mais sur le fond, cela ne change pas grand-chose.

Le capitaine Williams s'arroge ou se fait attribuer l'arbitrage du différend. C'est le plus souvent le cas en 1891 lorsque les catholiques et les protestants ne parviennent pas à trouver un consensus. Il condamne

Yosiya Kasozi le *Gabunga* à une amende pour le meurtre des hommes du roi : l'amende est d'un ou deux *frasila* d'ivoire (en fonction de la taille des défenses, de 15 à 30 kilogrammes, en 1891 c'est le prix d'un fusil moderne). C'est une somme importante, mais l'amende devrait être fonction et du statut du condamné et de celui de la victime. Or le montant est peu élevé pour la mort d'un représentant du roi. Williams a certainement du mal à évaluer le montant adéquat entre un homme du peuple et un grand chef. En revanche, il tranche le litige foncier en sa faveur. On pourrait croire que son jugement est influencé par l'importance stratégique de Bussi et l'emprise très importante des missionnaires britanniques sur lui. Ce n'est pourtant sans doute pas le cas. Williams est un militaire borné qui, contrairement à Lugard, goûte peu les stratégies complexes et machiavéliques. Il agit de manière conforme à ses instructions en tentant de condamner en parallèle aussi souvent les protestants que les catholiques. En revanche, son refus de livrer Yosiya Kasozi le *Gabunga* à Mwanga est plus politique : il ne veut pas trop affaiblir le parti protestant.

Bizarrement, Williams considère qu'il a acquitté le *Gabunga* alors que tous les autres témoins affirment que Williams l'a condamné à une amende. Sans doute considère-t-il l'ivoire comme le prix du sang (indépendamment des torts des uns et des autres) ou comme des frais de justice.

On peut tenir pour acquis que le capitaine Williams propose d'avancer lui-même l'amende à laquelle il vient de condamner Yosiya Kasozi. Pour lui, c'est une aubaine de se procurer de l'ivoire à bon prix : personne ne vend de l'ivoire contre des tissus en 1891, il faut payer avec des fusils et des munitions (Médard H. 2007, 133-134). L'IBEAC est une compagnie commerciale qui doit s'autofinancer et elle est alors au bord de la faillite. La version de Stephano et d'Apolo Kagwa, où le *Gabunga* est gardé en détention au fort jusqu'à ce qu'il ait réuni la somme (dix jours) est la plus convaincante. L'amende est versée à Williams, mais pas au roi.

Pourquoi Mwanga refuse-t-il de recevoir l'amende ? Il déteste Yosiya Kasozi ; le meurtre de ses envoyés est un crime de lèse-majesté, mais probablement qu'une lourde amende est la condamnation attendue. En d'autres mots, une condamnation à mort, suivi d'une grâce après l'intercession de ses proches et le versement d'une importante rançon au roi. Inutile d'insister sur le fait que la vie du *Gabunga* vaut plus qu'un fusil ou une défense. Le véritable point d'achoppement, c'est que Yosiya Kasozi garde le domaine disputé à Bussi. Cela, Mwanga ne peut l'admettre. Accepter l'amende, c'est accepter le jugement de Williams et Mwanga s'y refuse.

Cet incident illustre comment la rivalité religieuse s'insère dans les conflits fonciers anciens à Bussi. L'opposition structurelle entre les chefs et leurs subalternes est envenimée par l'opposition entre protestants et catholiques

mais, surtout, les procédures et les modes d'arbitrages anciens sont bloquées. L'intervention des agents britanniques et leur conception originale de la justice mènent à un mécontentement stupéfiant comme à un renouvellement des arguments puisés pour étayer les plaidoyers. L'importance accordée à cette affaire montre le rôle géostratégique considérable de Bussi. En perdant le contrôle de l'île, Mwanga et les catholiques permettent l'ouverture d'une brèche cruciale dans leur dispositif militaire et naval.

Au cours de l'été 1891 les relations entre protestants et catholiques empirent. Les incidents se multiplient et sont de plus en plus graves. À l'automne 1889, suite à leur victoire contre les musulmans et à la reconquête du Buganda, les chrétiens ont divisé équitablement le pays entre chefs protestants et chefs catholiques.

La question des îles Sese n'est pas posée. Elles étaient déjà libérées et gérées par des *Bataka* païens fidèles au roi. Leur contribution à la victoire a été essentielle. Ils étaient déjà chefs pour la plupart avant le renversement de Mwanga en 1888. Dans l'enthousiasme qui a suivi de la victoire, il était difficile de les chasser. D'autres grands chefs païens, notamment du Kyagwe (tel Teofiro *Kulugi*), ont activement participé à la victoire contre les musulmans. Ils n'ont pas été récompensés pour leurs efforts, mais ils n'occupaient plus de fonction officielle depuis 1888, donc ils n'ont pas été démis non plus.

Fin juillet 1891, les Britanniques imposent l'extension du partage religieux aux archipels. L'île de Bukasa, très peuplée, est attribuée aux protestants⁵⁵. Cela provoque un vif ressentiment chez les partisans du roi. Durant l'été et l'automne 1891, une série d'incidents violents et de rebondissements se succèdent dans l'île de Bukasa. Ils se terminent par la défaite définitive des catholiques le 20 novembre 1891⁵⁶.

55. « *Capt Williams had just received a letter about the Sesse islands stating that the Protestants had just been turned out and saying that if he would ensure a certain island called Kaganda to the protestant party they would surrender all their claims.* » G.K. Baskerville, Namirembe, 13/7/1891, in « (CMS)'s Journal. » (Africana Library).

56. « Bukasa avec toutes les petites îles à l'exception de 3 furent donné aux protestants et Sésé aux catholiques. Or à Bukasa le grand chef et tous les petits chefs se disaient nos catéchumènes. Kaganda eut à choisir entre l'apostasie ou sa position. Il préféra garder sa place et se déclara protestant. Son propre ministre, son frère Bitu et les deux autres chefs de l'île persévérèrent jusqu'à présent dans la vraie foi. Kaganda se révolta bientôt contre Rubaga, néophyte et sœur de roi et à qui appartient Bukasa. La Rubaga envoya châtier Kaganda. Malheureusement un de ses hommes arriva à Sésé, répandant le bruit que le roi l'avait envoyé pour réunir la flotte de guerre [...] tous se préparent à la guerre et vous savez avec quelle rapidité ils se réunissent pour le combat et la nouvelle de la guerre arriva dans l'île le soir du 19 octobre 1891 [...] Kaganda s'était déjà enfui dans une île voisine. Mais le 4^e jour de leur arrivée, comme ils se préparaient à

« Affaire Kaganda. Kaganda chef P. d'une île du Nyanza entrain dans la Nalinya (C). Sous Kaganda, il y avait plusieurs petits chefs catholiques de sa famille. Un jour Kaganda chassa ces catholiques. Nalinya (sœur du roi) porta le procès devant Mwanga. Le roi ne pouvant plus se faire obéir par les P. en parla au Cap. Williams, qui dit qu'il ne voulait pas que l'on ne chassât personne à cause de sa religion. Il dit donc aux C. chassés de rentrer dans leurs byalos. Ils retournèrent donc dans leur île. Kaganda voulut les chasser une seconde fois, mais ils se battirent et chassèrent Kaganda, après lui avoir tué plusieurs hommes. Kaganda alla chez le Katikiro, lui demanda des hommes et le Katikiro les lui donna avec Loanga Myuka de Kiyoya pour chef. Kaganda alla attaquer l'île à l'improviste. Il tua un grand nombre de catholiques et s'empara de l'île tout entière. Les C. voulaient revenir à la charge lorsque le roi envoya Mgula [chef d'Entebbe] pour arranger cette affaire. Mgula pour le bien de la paix fit sortir de l'île tous les C. et l'île resta exclusivement protestante⁵⁷. »

Depuis 1890, les catholiques sont très actifs dans les îles et ils engrangent de très nombreuses conversions, en particulier parmi les principaux *Bataka*. *Kaganda*, un *Mutaka* du clan *Ngonge*-loutre, est le principal chef de Bukasa. Il suit le catéchisme chez les Pères blancs. Confronté à l'attribution de son île aux protestants, il préfère renoncer au catholicisme plutôt qu'à son domaine. Il se convertit sous le nom de Daniel (Danieri) (Hall 1898*, 67). *Kaganda* est un subalterne de la reine-sœur, la très catholique princesse Sara *Nakamanya Lubuga* (la future épouse de Gabriel Kintu que nous avons mentionné). Avant même son changement de confession, il existe des frictions entre eux deux (tensions entre chef et subalternes typiques au Buganda, comme nous l'avons vu aussi entre le *Gabunga* et les *Bataka* de Bussi). *Kaganda* profite du changement de camp pour tenter de se libérer de la tutelle de la reine-sœur. Il s'est déjà libéré, en 1890, de la tutelle du dieu Mukasa et de son clergé. Après plusieurs rebondissements et plus d'une centaine de morts (ce qui est vraiment beaucoup dans le contexte), c'est une

revenir à Sésé, Kaganda avec un grand renfort de protestants Baganda, parmi lesquels se trouvaient les hommes du Katikiro, les surprit soudain. Ce fut un carnage. Les Basésés se défendirent peu. L'ombre du Muganda fait peur aux Basésés et ici à l'ombre des Baganda s'ajoutaient surtout 20 fusils perfectionnés. Ce fut donc la fuite générale vers les barques [...] Mais tout n'est pas finit à Bukasa. Le chef Kaganda en a été chassé de nouveau par les autres chefs catholiques. Ces jours-ci Kaganda vient d'être réinstallé dans sa capitale par Albert Mugula l'envoyé du roi, pendant que les chefs catholiques étaient au Buganda. Il n'y restera guère il le sait. Car l'île toute entière est favorable aux catholiques [...] Ils ont déclaré qu'ils n'apostasieraient pas et qu'ils ne quitteraient pas non plus l'île où ils sont nés et où ils veulent mourir, serait ce même par le fusil des protestants. » Achte, sans destinataire, Bumangi, 6/1/1892, 1-3 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-471).

Williams, Katikiro, Stephano, dans Macdonald, « Report on Causes of Late War... », 164, 175, 178, 181-182 (National Archives) ; Hirth à Livinhac, Rubaga, 17/11/1891, in correspondance Hirth (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). Achte à Hirth, Bumangi, 24/11/1891 (*ibid.*, C14-560) ; Achte à Livinhac, Bumangi, 23/1/1892 (*ibid.*, C14-562).

57. Hirth, J.J., s.d., « Remarques sur l'enquête de Macdonald », 3 (*ibid.*, n° 81119).

escadre de Bussi qui donne la victoire aux protestants le 19 octobre 1891⁵⁸. La contre-attaque victorieuse est organisée par Apolo Kagwa et Yosiya Kasozi le *Gabunga*. Ils en confient le commandement à un certain Lwanga. Ce dernier est décrit comme le « chef de Bussi » par Sitefano Kalibwami *Sabaganzi*⁵⁹. Hirth est plus précis : c'est le *Myuka* ou plutôt le *Mumyuka* (premier sous-chef) de l'un des subalternes du *Gabunga*, le *Kiyozza Ham Mukasa* (qui devient célèbre par la suite) (Pirouet 1995, 261-262 ; Mukasa 1998*, 44). Cette intervention illustre l'importance de Bussi dans le dispositif militaire protestant. Les protestants n'auraient pu acheminer rapidement les redoutables contingents du continent sans les barques de Bussi. Mwanga et le capitaine Williams préfèrent jouer l'apaisement et éviter la surenchère. La *Lubaga* perd son influence sur Bukasa, mais, quand la guerre éclate en janvier, Bukasa reste fidèle au roi.

Cette série d'incidents est le symptôme de la montée de la tension entre protestants et catholiques, qui mène aux dérapages et à l'affrontement généralisé quelques mois plus tard. En janvier 1892, quand la guerre éclate entre le roi Mwanga allié aux catholiques et les protestants alliés aux Britanniques, la majorité de la flotte, y compris celle de Bussi et de l'île de Bukasa que nous venons de mentionner, reste fidèle au roi, ou neutre. Le seul *Mutaka* des îles d'importance à abandonner son roi est Muwambi, le chef de l'île de Kome. Il s'agit d'un subalterne du *Sabaganzi* (l'oncle maternel du roi) protestant Sitefano Kalibwami, d'où la brèche dans le contrôle des îles. Jusqu'aux conflits religieux, il était impensable que l'oncle maternel du roi trahisse son neveu princier. Muwambi se rallie aux protestants et aux Britanniques, en dépit de la défection d'un quart de ses barques, fidèles au roi. Il apporte les quatorze embarcations nécessaires pour le débarquement et la victoire décisive des Britanniques dans l'île de Bulingugwe, le 30 janvier 1892⁶⁰. Cette trahison reflète une fracture géographique ancienne. Kome est une île excentrée au large du Kyagwe, à l'est (la majorité des îles sont à l'ouest), une île culturellement plus proche des Bavuma indépendants que des Basese (Kagwa 1934*, 156) (bien que ce soit les Bavuma qui vengent Mwanga en ravageant Kome le mois suivant⁶¹).

58. Hall (1898*, 66). E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives, G3/A5/01894/266).

59. « *The protestant chief Duanga from Bussi went to help Kaganda and drove out the Catholics.* » Stephano dans Macdonald, « Report on causes of Late War... », 182 (National Archives).

60. Houssin à son père, Villamaria, juillet 1892, 16-18 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-601) ; Zimbe (1939*, trad., 262, Africana Library) ; Guillermain dans Macdonald, s.d., « Report on Causes of Late War... », 227 (National Archives).

61. Williams to Administrator of I.B.E.A.C., Kampala, 13/2/1893, 103-104 (National Archives, FO 2/58). Mukasa, s.d., *Simuda Nyuma* part III, 408-410 (Center for Research Libraries).

Malgré, ou en réaction à l'implantation du *Gabunga* protestant à Bussi, l'île reste neutre ou fidèle au roi au début du conflit. En revanche, après la défaite de Bulingugwe, les habitants de Bussi qui n'ont pas fui avec le roi assistent le capitaine Williams et le général protestant Semei Kakungulu dans leurs sanglantes représailles contre les îles Sese entre le 22 et le 29 février 1892⁶².

Le conflit de 1892 est désastreux pour les Basese. Jamais ils n'avaient connu de pertes humaines et matérielles aussi élevées (notamment à la bataille de l'île de Bulingugwe). Les îles sont ravagées, pillées, les barques coulées et les habitants asservis ou dispersés. Suite à la victoire des protestants, les îles passent sous leur domination, les *Bataka* catholiques abjurent ou sont chassés et remplacés par des parents protestants (Mtamera devient *Sewayya*, le principal chef de la grande île de Sese, Kalangala aujourd'hui, à la place de son frère catholique en février 1892⁶³). Beaucoup de catholiques s'exilent et s'installent dans la province catholique du Buddu, à l'ouest du lac. Après de difficiles négociations, les catholiques obtiennent en 1893 une amélioration de leur sort, la grande île de Sese leur est rendue. La concession britannique exprime sans doute aussi la difficulté de mobiliser la flotte sans les marins catholiques exilés. L'importance cruciale de la marine dans la logistique coloniale britannique pour acheminer leurs charges depuis le golfe de Kavirondo (à l'est) ou Mwanza (au sud) les encourage à être pragmatiques.

Les ex-*Bataka* protestants, déçus à leur tour, préfèrent l'exil avec leurs fidèles. D'après les sources catholiques, qui dramatisent généralement dans ce contexte, la population de l'archipel de Sese diminue d'un tiers. Elle passe de 25 000 ou 30 000 habitants en 1891 à 15 000 ou 18 000 en 1894⁶⁴. Une part importante des réfugiés protestants en provenance de la grande île de Sese s'installent à Bussi⁶⁵.

L'affirmation du pouvoir britannique a des conséquences assez dures sur la vie des gens du lac. Globalement, la colonisation a désorganisé les

62. Williams, Guillermain dans Macdonald, « Report on Causes of Late War... », 261-263, 266, (National Archives) ; « Journal des deux missionnaires [Levesque et Houssin] restés prisonniers au fort de Kampala en mars 1892 » (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-381) ; Achte à Brard, s.l., juin 1892, (*ibid.*, C14-473).

63. Williams dans Macdonald, « Report on Causes of Late War... », 263 (National Archives).

64. Hirth to Colvile, Rubaga, 27/4/1894 (Uganda National Archives, A2/2) ; Hirth à Livinhac, Rubaga, 15/7/1893 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Brard à Livinhac, Bujaju, 18/6/1893, 5 (*ibid.*, C14-442) ; Hirth à Livinhac, Rubaga, 28/7/1893 (*ibid.*, n°81090) ; Hirth to Colvile, Sese, 6/6/1894, 26-27 (National Archives, FO 2/72).

65. « *On the island of Busi are many of the people who were driven out of the large island of Sese when it was given to the Romanists last year.* » E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives).

Roche à Monseigneur, Sese, 25/5/1895 in Diare de Notre Dame du Bon Secours (Sese) (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

institutions qui supervisent la flotte, son renouvellement et son entretien. Dans les années 1890, la construction de nouvelles barques est insuffisante pour remplacer les anciennes⁶⁶. Une recrudescence importante des corvées prend place dans les années qui suivent la victoire britannique. En raison de leur arrogance (« *Britannia rules the waves* ») combinée à leur ignorance de la navigation lacustre, les chances de naufrages augmentent considérablement lorsque les Britanniques sont aux commandes. Les Européens sont également généreux en coups, ce qui n'améliore pas leurs réputations. La division des îles du royaume entre les deux groupes religieux antagonistes désorganise l'archipel. La distribution de la population est perturbée par des migrations croisées. La répartition des corvées ne reflète plus la réalité de la répartition des barques et des hommes entre les îles. Le service naval devient de plus en plus impopulaire⁶⁷. Il n'est pas surprenant qu'en 1897 beaucoup des chefs des îles Sese, notamment les catholiques, se rallient à l'insurrection de Mwangi⁶⁸. À Bussi, c'est également le cas des barques et des équipages de *Muyanja* qui restent fidèles à Mwangi⁶⁹. Les combats n'ont pas lieu dans les îles, la révolte mène surtout au remplacement, au sein des clans, de nombreux chefs fidèles au roi et au départ des résistants qui suivent leur souverain dans ses pérégrinations. Suite au conflit, beaucoup de Basese royalistes et fidèles à Mwangi s'exilent en territoire germanique

66. Wilson to Berkeley, Kampala, 4/9/1898, 254 (National Archives, FO 2/156).

67. « La baraza [à Buggala (Sese)] commence présidée par Mr Wilson [représentant l'administration coloniale]. Le Père supérieur a la place d'honneur. On commence par demander la population actuelle et la population d'autrefois des îles. Chaque chef répond pour sa partie. Le Père Supérieur avait dit à Mr Wilson que la population avait diminué très considérablement et qu'elle diminuait encore tous les jours. Et pour quelle cause ? A cause des travaux énormes qu'on donnait aux Basésés et surtout à cause des mpingu [corvées navales] trop répétés qu'on leur demandait. Les assertions des chefs, tant catholiques que protestants, confirment l'assertion du Père au-delà de l'attente de Mr Wilson. Ils réclament une diminution de mpingu. Ils ne peuvent pas, disent-ils, faire face à tous ces travaux. Leurs îles vont mourir. Mr Wilson ne veut qu'augmenter encore. Bwana Hall [missionnaire protestant] n'ose rien dire ; il penche du côté de Mr Wilson. Le P. supérieur expose la situation telle qu'elle est. Les chefs, tant protestants que catholiques, sont furieux contre le blanc protestant [Hall]. Mr Wilson renvoie tout le monde en leur assurant qu'il fera en sorte que tout le monde soit content. Mais il se trouve dans un grand embarras. Il a menacé de faire venir des boutres de la côte, puisque les Basésés refusent d'augmenter les barques. Et les chefs de dire : "s'il pouvait apporter des boutres, il les aurait apportés depuis longtemps". » Diaire de Sese, 8/8/1898 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

Diaire de Sese, dact. 21/9/1896 à 11/10/1896 (*ibid.*). Hirth to Colville, Rubaga, 27/4/1894 (Uganda National Archives).

68. Diaire de Sese, dact., 7/7/1897-22-7/1897, 8/2/1898, 20/3/1904 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Levesque à Livinhac, Marienberg, 1/1/1898, 4 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, C14-387) ; Waliggo 1976, 149.

69. Mukasa s.d., *Simuda Nyuma* part III, 450-455 (Center for Research Libraries).

(Deutsch-Ostafrika). Ce sont les Allemands qui bénéficient de leurs marins et de leurs barques.

Avant même les premiers effets de la maladie du sommeil, les Basese migrent en grand nombre aussi pour échapper aux corvées et aux impôts⁷⁰. En 1898, Georges Wilson, le résident (titre du représentant britannique au Buganda), estime que :

« *The population of the Islands has decreased by at least one third during the last 4 years principally through emigration to the mainland*⁷¹. »

« La population des îles a diminué d'au moins un tiers durant les 4 dernières années principalement via l'émigration vers la terre ferme. »

Ce déclin impressionnant est initié quatre ans plus tôt, en 1894, d'après le calcul de Wilson qui le déduit du témoignage des chefs sese. Cela correspond, après les troubles de la conquête, au début de la gestion coloniale effective. Cette date ne met donc pas en cause les troubles politico-religieux du début de la décennie (pourtant 1892-1893 ont été des années difficiles pour les Basese). Naturellement, ni les chefs locaux dans le témoignage des Pères blancs ni Wilson n'insistent sur le nombre de Basese qui ont quitté le Buganda et ont suivi Mwanga en 1897. Ce n'est pas leur intérêt. Un déclin démographique de cette ampleur (ou même moitié moins important pour prendre en compte une propension à l'exagération) a contribué à l'essor de la maladie du sommeil.

À Bussi, les conséquences de la guerre sont à l'opposé de l'évolution générale. Les combats ne touchent pas l'île, bien que beaucoup de marins soient sans doute morts. Loin de régresser, la population est démultipliée par l'afflux de réfugiés qui apportent avec eux des îles un nombre considérable de magnifiques embarcations⁷². L'installation à Bussi des réfugiés sese, ses protégés, renforce l'emprise sur l'île de Yosiya Kasozi, le *Gabunga*

70. « *The islands are on the whole very sparsely populated and from what I already knew, and from information derived from my visit, I am of the opinion that it is on account of emigration of the majority of the male population of Sese to the mainland of Uganda, and numerous natives of the Sese have settled to my knowledge, near here, Kampala and Chagwe, where they find remunerative employment and more freedom from the power of the chiefs than they have on the islands where they are constantly called, by the Baganda chiefs, to man canoes for transport of Government and other loads, and I am afraid they get very little, if any remuneration for such work which takes them from their homes I believe, as long as seven to eight months in the year.* » Pordage to Sir, Entebbe, 14/8/1900 (Uganda National Archives, A8/1).

71. Wilson to Berkeley, Kampala, 4/9/1898, 254 (National Archives, FO 2/156).

72. Roche à Monseigneur, Ssese, 25/5/1895, in *Diaire de Notre Dame du Bon Secours (Sese)* (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique) ; Brard à Livinhac, Bujaju, 18/6/1893, 5 (*ibid.*, C14-442).

protestant, et cela aux dépens des petits *Bataka*⁷³. L'arrivée des réfugiés crée une certaine confusion foncière. Mtamera, l'ex-*Sewaya* protestant de Sese, est installé dans les domaines de Kisaba. Le *Sewaya* est un *Mutaka* du clan du *Mamba*-poisson poumon. De rang princier (Kagwa 1971*, 124), c'est un des principaux chefs de l'île de Bugala et par extension des îles Sese. Kisaba est justement un domaine qui échappait au *Gabunga*. Par l'intermédiaire des Basese, une partie de ce domaine passe sous son autorité. L'exemple de Mtamera semble indiquer que les Basese sont installés selon l'habitude ganda. Les bananeraies sont partagées en deux, entre les nouveaux venus et les anciens occupants. Le but de cette division des cultures pérennes est de permettre de survivre quelques mois durant le défrichage de nouvelles parcelles, leur mise en culture et pour attendre les premières récoltes, d'abord de patates douces puis plus tard de bananes nouvellement plantées (Mair 1934, 156).

Les années 1890 sont effectivement une période dure pour les Basese qui souffrent des troubles qui ravagent l'Ouganda. Dès la victoire de Mwanga en 1890 et le début de la compétition entre protestants et catholiques, Bussi devient un lieu stratégique pour les protestants. C'est la seule île qu'ils contrôlent en juillet 1891, à la veille de la guerre. Les catholiques et le roi cherchent mollement à contester leur emprise sur l'île. Cela constitue un terrain favorable pour faire dégénérer les tensions locales structurelles (entre hauts dignitaires et chefs subalternes) en crise religieuse au sein du royaume dans son ensemble. Malgré les succès répétés des protestants, lorsque la guerre éclate en janvier 1892, la majorité des îles, devenues protestantes, restent fidèles au roi Mwanga. Cela signifie non que la conversion des chefs au protestantisme est superficielle et opportuniste (elle l'est peut-être, mais leur adhésion politique aux protestants est solide), mais que les Basese de Bussi, de Bukasa et de Kome dans une certaine mesure refusent de combattre leur roi et ignorent les chefs du parti protestant qui s'y opposent.

Après 1892, la pression fiscale et les corvées qu'imposent les Britanniques s'alourdissent tellement que le mécontentement gronde. Les Basese migrent en grand nombre pour échapper aux corvées, aux impôts et suivre leur roi en territoire allemand lorsque ce dernier se révolte (1897). Avec la peste bovine, c'est la porte ouverte à la multiplication des mouches tsé-tsé dans les friches, qui entraîneront l'expansion rapide de la maladie du sommeil et la mort ou l'expulsion des habitants des îles.

73. « *Do you remember that Kabaka Mwanga brought over the Basese in 1893 to Bussi and gave them some of the estates which he had given to Gabunga to be his private estates.* » Apolo Kagwa, in « *Bataka Land Commission* », 335 (National Archives) ; E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives) ; « *Bataka Land Commission* », 345-346.

La conversion de Bussi : de l'enthousiasme à l'hécatombe

Les guerres de religion de 1888-1890, 1892 et 1893 laissent des traces. Les tensions persistent après la fin des combats. Elles créent une polarisation géographique et religieuse importante (Médard H. 2007, 479-503). À partir de 1892, les provinces sont protestantes, catholiques ou musulmanes – le Busiro, où se trouve Bussi, est une province protestante. Les chefs, y compris les *Bataka*, sont choisis dans ces régions en fonction de leur appartenance religieuse (d'où le mécontentement de James Miti que nous avons mentionné). En revanche, les paysans ont plus de marge de manœuvre. Ils sont soumis à une pression religieuse importante, mais, dans un contexte de déprise démographique, ils sont en mesure de négocier. C'est particulièrement le cas dans les provinces protestantes. En effet, le parti protestant, de loin le moins nombreux et le plus impopulaire, a reçu l'espace le plus vaste. Pour un chef protestant, mieux vaut un tenancier catholique ou musulman que pas de tenancier du tout. Les tenanciers non convertis ne posent pas de problème politique puisqu'ils sont perçus comme de futurs convertis. Cela ne signifie pas que les chefs ne préfèrent pas des sujets de leur propre confession, ou que les rivalités religieuses ne nourrissent pas ultérieurement des conflits entre cultivateurs et propriétaires. La mixité religieuse au sein de la population perdure encore aujourd'hui en Ouganda.

Entre 1893 et 1900, Bussi devient un centre important de la diffusion du protestantisme. En l'absence de missionnaires européens installés à Bussi, c'est le fruit de l'action de catéchistes puis de pasteurs africains. En Ouganda, pendant la période coloniale, les chefs africains souhaitent que les missionnaires ou leurs représentants s'installent chez eux. Leur pouvoir repose sur l'alliance avec les missions, tous les chefs coloniaux sont convertis et appartiennent à l'un des partis religieux. Les chefs protestants ont intérêt à recevoir les catéchistes protestants, les chefs catholiques les catéchistes catholiques. Cela dédouble et renforce les liens de patronage foncier par une communion religieuse, idéologique et politique. Naturellement, certains chefs rechignent à accepter des catéchistes ou des missionnaires d'une autre obédience que la leur. Cela n'est possible que tant que l'administration coloniale choisit de rester aveugle aux entraves à la liberté de religion, ce qu'elle fait autant que possible.

Bussi s'insère dans ce quadrillage religieux du pays.

« Two teachers were sent to another island: in a year one church, or rather hovel, capable of containing a hundred by crushing, had become four churches, one of them holding seven hundred souls, and the congregation of a hundred had

*become a thousand, and some fifty or more had been baptized, and many more were catechumens; its name is Busi*⁷⁴. »

« Deux enseignants [catéchistes] furent envoyés dans une autre île : en un an une église, ou plutôt un taudis, capable de tenir cent personnes en les écrasant, était devenu quatre églises, l'une d'elle contenant sept cents âmes, et une congrégation de cent était devenue un millier, et cinquante ou plus baptisés, et beaucoup plus de catéchumènes, son nom est Busi. »

Cette évolution est dans le prolongement de celle de Jungo, la capitale du *Gabunga*, à peu de distance, qui devient le modèle pour le développement d'un système construit autour de catéchistes, de pasteurs africains et des chefs protestants. Les missionnaires britanniques sont unanimes à louer le principal catéchiste de Bussi, Samwili Kamwakabi.

« Jan 31st [1896] [...] »

A splendid passage was made so that at 6 o'clock Bussi was reached. Here we were greeted by the teacher in charge of the work—Samwili—a man of great ability and spiritual power. He was full of joy at our coming, and we are looking forward to a time—three days at least—of happy work. »

« Mengo, Feb 4th »

Our anticipation of happy visit to Bussi was fully realised. A spirit of expectation was largely diffused among the people, and a great crowd came together both for the Confirmation Service and also a service of Baptism, when some thirty men and women were admitted into the fold of Christ flock. Samwili the Native teacher is a remarkable man in many ways. He is of a gigantic stature, one of the tallest of the Baganda known to me. He is also a man of great force of character, and at the same time deeply in earnest in spiritual things. He had gathered round him a strong body of readers, of whom a large number are offering themselves for baptism. There are, I am glad to say, five churches on the island. The central one is at Mamese [Memere] and accommodates 500 worshippers. It is beautifully built with communion-table rails, and a pupil, all entirely of native workmanship. The communion-table Samwilli made with his own hands. » (Tucker 1896, 424.)*

« 31 janvier [1896] [...] »

Une traversée splendide a été effectuée si bien qu'à 6 heures Bussi était atteint. Ici nous sommes accueillis par l'enseignant [catéchiste] en charge du travail – Samweli – un homme de grande capacité et de grande force spirituelle. Il est plein de joie à notre venue, et nous nous réjouissons d'un moment – trois jours au moins – d'heureux travail. »

« Mengo, 4 février »

Nos prévisions d'une heureuse visite à Bussi se sont pleinement réalisées. Un esprit d'espérance s'était largement diffusé parmi les gens, et une grande foule s'est rassemblée, à la fois pour le culte de confirmation et aussi pour le culte de baptême, quand quelques trente hommes et femmes ont été admis dans le troupeau du Christ. Samwili l'enseignant [catéchiste] indigène est un homme remarquable de multiples façons. Il est d'une stature gigantesque,

74. George Lawrence Pilkington cité dans Harford-Battersby (1898*, 279).

l'un des plus grands Baganda que j'aie connus. Il est aussi un homme d'une grande force de caractère, et, en même temps, il est profondément assoiffé des choses spirituelles. Il a rassemblé autour de lui une troupe puissante de catéchumènes, dont un grand nombre s'offre au baptême. Il y a, je suis heureux de le dire, cinq églises sur l'île. Celle du centre est à Mamese [Memere] et elle accommode 500 fidèles. Elle est magnifiquement construite avec une table de communion, une clôture d'autel et un pupitre tout de fabrication indigène. La table de communion, Samuel l'a faite de ses propres mains. »

Devant un tel succès, Samwilli Kamwakabi ne reste pas catéchiste longtemps. Dès 1900, il devient pasteur. Très vite, il est à la tête d'un groupe de catéchistes et d'enseignants.

« [Avril 1900] *Toward evening, Mr Hattersley, who is taking a short and much needed holyday, joined me, and together on Saturday morning we journeyed towards Busi, an island very near the mainland. Here another native pastor is in charge, Samwilli Kamwakabi. As we crossed in canoes over to the island, we saw a group of white robed Baganda awaiting our arrival. Samwili conspicuous with his gigantic stature, was, of course, amongst them and welcomed us most warmly. [...]*

Sunday morning, April 22nd, dawned gloriously bright. Large crowds came together for the dedication and confirmation services. One thousand and nineteen souls filled the church [...]. At the latter [communion service] 163 communicants commemorated the dying love of their Lord [...]. At the afternoon service Mr Hattersley preached the sermon on the occasion of the baptism of eighteen men and women. The congregation numbered 526.

It is quite evident that a bright and prosperous state of things exists at Busi. Large numbers are coming forward both for baptism and confirmation. These facts are evidence of the depth as well as the breath of the work. Samwilli Kamwakabi has without question won the respect as well as the love of his people. He is full of zeal, and untiring in his efforts for the extension of his Master's kingdom. I hope on Trinity Sunday to give him Priest's Orders. » (Tucker 1900, 838-839.)*

« [Avril 1900] Vers le soir, M. Hattersley, qui est en train de prendre un court congé bien mérité, m'a rejoint, et ensemble le samedi matin nous avons voyagé vers Busi, une île très près de la terre ferme. Ici un autre pasteur indigène est en charge, Samwilli Kamwakabi. Alors que nous traversions vers l'île dans des canoës, nous avons vu un groupe de Baganda drapés de blanc qui nous attendaient. Samwilli, visible avec sa stature gigantesque, était naturellement parmi eux et nous a accueilli de la manière la plus chaleureuse. [...]

Dimanche matin, 22 avril l'aube est apparue dans sa glorieuse lumière. De grandes foules se sont réunies pour le culte de présentation et de confirmation. Mille dix-neuf âmes ont rempli l'église. [...]. À ce dernier [le culte de communion] 163 communicants ont commémoré l'amour mourant de notre seigneur [...]. M. Hattersley a prêché au culte de l'après-midi, pour l'occasion du baptême de dix-huit hommes et femmes. La congrégation compte 536 membres.

Il est très évident qu'existe à Bussi un état des choses lumineux et prospère. De grands nombres se présentent pour le baptême et la confirmation. Ces éléments sont une preuve de la profondeur comme de l'ampleur du travail. Samwilli Kamwakabi a sans aucun doute gagné le respect ainsi que l'amour de ses gens. Il est plein de zèle et infatigable dans ses efforts pour l'extension du royaume de son Maître. J'espère dimanche de la Trinité l'ordonner prêtre. »

Dans une tradition évangélique, on privilégie la foi à la formation théologique. Cela permet de former des pasteurs plus vite. Notons que la CMS suit cette voie pour les Africains, mais reste stricte sur le niveau d'éducation élevé de ses membres européens. Ils ont en général effectué des études universitaires, le plus souvent à Cambridge ou Oxford. Au début de la période coloniale, l'Église anglicane en Ouganda ne compte qu'une vingtaine de pasteurs africains (Tucker 1908*, vol. II, 269 ; Taylor J.V. 1958, 264).

Les missionnaires de la CMS ne font que passer brièvement sur l'île, en route, via le lac, pour une autre destination vers l'ouest du Buganda, l'archipel des Sese ou même Mwanza au sud du lac Victoria. Les protestants de Bussi sont dotés d'un leader africain protestant très autonome. Cela contribue naturellement à un succès particulièrement éclatant du protestantisme dans l'île, même pour l'Ouganda qui connaît un mouvement de conversion de masse et rapide à cette époque (Hansen 1984 ; Taylor J.V. 1958).

Les catéchistes baganda sont renommés pour leurs résultats et leur motivation exceptionnelle à l'époque en Afrique. Leur efficacité est démultipliée par leur proche collaboration avec les chefs protestants. C'est vrai pour l'ensemble de l'Ouganda (Pirouet 1978 ; Rooijackers 1973). À Bussi, les protestants bénéficient de la conjonction d'un catéchiste puis pasteur, Samwili Kamwakabi, particulièrement énergique et d'un chef, le *Gabunga*, très pieux et engagé.

« Early on Monday morning, February 3rd [1896], I started on my return journey. In order to reach the place of embarkation a walk of nearly two hours towards the east end of island was necessary. It gave me the opportunity, however, of seeing something more of the island and the people. On the way I called at the house of the Gabunga's representative and visited the church in the immediate neighbourhood [Nkuba]. The people soon heard of my presence and came together in large numbers to greet me. The prospect of expansion in this particular end of the island is very hopeful. All that we need is a teacher of experience to organize the work and carry it on. After a rest of couple of hours, the march to the shore was continued, and at 11.30 a.m. the canoes were reached. Samwili and his wife accompanied me so far. Here I said "goodbye" to them and others who had taken the long walk in order to see me off. » (Tucker 1896, 424.)*

« Tôt le lundi matin, le 3 février [1896], j'ai commencé mon voyage de retour. Pour atteindre le point d'embarquement une marche de presque 2 heures vers l'extrémité est de l'île est nécessaire. Cela m'a donné cependant l'opportunité de voir un peu plus de l'île et de ses habitants. Sur le chemin j'ai fait halte à

la maison du représentant de *Gabunga* et j'ai visité l'église dans son voisinage immédiat [Nkuba]. Les gens ont vite entendu parler de ma présence et sont venus en grand nombre pour me saluer. Les perspectives d'expansion dans cette extrémité de l'île sont pleines de beaucoup d'espoir. Tout ce dont nous avons besoin c'est d'un enseignant [catéchiste] avec de l'expérience pour organiser le travail et le porter plus loin. Après un repos de quelques heures, la marche vers le rivage a continué, et à 11 h 30, les canoës ont été atteints. Samwili et sa femme m'ont accompagné jusque-là. Ici, je leur ai dit "au revoir" ainsi qu'à d'autres qui avaient effectué cette longue marche pour me voir partir. »

Ce n'est naturellement pas un hasard qu'une église soit construite à Nkuba, à proximité de l'enclos du représentant de Yosiya Kasozi.

Les résultats sont fulgurants. En juillet 1894, Ernest Millar (CMS) estime le nombre de fidèles au culte du dimanche dans l'église de Memere à environ un millier de personnes, alors que l'île n'a au plus que quelques milliers d'habitants ! En décembre 1894, 2 000 habitants sont convertis d'après Pilkington (CMS). Deux ans plus tard, Alfred Tucker, l'évêque anglican, ramène cette estimation à un millier en 1896⁷⁵. Le passage du nombre de 2 000 pour Pilkington à l'estimation de 1 000 adhérents par Tucker entre 1894 et 1896 ne signifie pas une chute brutale du nombre d'adhérents, une stagnation tout au plus. Ce sont des estimations approximatives effectuées par deux missionnaires, à partir de leurs observations et d'informateurs locaux. Si une conclusion devait en être tirée, c'est sur la nature plus emportée du caractère de Pilkington par rapport à celui plus posé et prudent de Tucker.

Le nombre de cinquante baptisés en 1894 et de deux cents en 1896, plus précis et exact (il s'agit d'un décompte dans les registres de baptêmes), indique mieux l'ampleur du chemin parcouru. À cette époque en Ouganda, il faut environ quatre ans de formation, d'alphabétisation et de catéchisme pour obtenir le baptême (catholique ou protestant). Le nombre de baptisés protestants est multiplié de manière conséquente. Des milliers d'adhérents, cela signifie l'immense majorité de la population de l'île qui bascule vers la nouvelle religion.

75. « *At Busi again, an island near Jungo, there are only two of these regular teachers [enseignants catéchistes protestants africains] and yet there are three churches and about 2000 people under instruction* » Lettre de G. L. Pilkington, le 12/12/1894, cité dans Tucker (1908* vol. I, 306).

« *Sunday 22nd we had over 700 hundred at the morning service the church being quite full. We had one after meeting at which among others the chief himself professed conversion. At the afternoon service we had about 250 or more* » E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives).

« [3 février 1896] *Five churches had been built, the central one accommodating some five hundred worshippers. There were probably a thousand readers on the island at the time I am writing. Samwili Kamwakabi was the teacher in charge, and right earnestly he was working. Some twenty-seven men and women were presented to me for Confirmation, and all seemed deeply in earnest.* » Tucker (1908* vol. II, 42).

Georges Pilkington confirme que le changement se produit après 1892. L'île de Bussi connaît une véritable vague de conversion après la défaite militaire des catholiques. Le ralliement contraint du roi Mwanga à la foi anglicane en 1892 joue un rôle dans le basculement du peuple païen vers le protestantisme. La pression des chefs pour que leurs tenanciers adoptent la même religion qu'eux est particulièrement forte dans les périodes de tensions. Elle se relâche dès 1894.

C'est Alfred Tucker, l'évêque anglican de l'Ouganda, qui donne la véritable clef pour comprendre cette conversion de masse.

« [3 février 1896] *The work in Busi we found to be of most interesting character. The readers were mostly refugees from the Island of Sese, which had been handed over to the Roman Catholics under the terms of Sir Gerald Portal's settlement.* » (Tucker 1908*, vol. II, 42.)

« *The population of Bussi seems to be much denser than that of any other islands in proportion to its area. The reason for this is its extraordinary productiveness, and also the fact that when, according to Sir Gerald Portal's settlement, the big island of Sesse was handed over to the Roman Catholics, a very large number of the people rather than accept the rule of the Roman Catholics chiefs, migrated to Bussi. There they found what the Pilgrim Fathers sought "freedom to worship God". There are now at least 600 or 700 people reading the Gospels, some 300 the Mateka [reading book], and 150 the walifu [smaller reading book]. Altogether, there are at least a thousand readers on Bussi. Some 200 have already been baptized, and it was my great privilege and joy on Sunday, February 2nd to lay hands in confirmation of some twenty-seven of these. Had I been able to delay my visit some few weeks this number would have been largely added to by those under instruction with a view of being presented latter.* » (Tucker 1896*, 424.)

« [3 février 1896] Nous avons trouvé le travail à Busi d'un type des plus intéressants. Les catéchumènes sont pour la plupart des réfugiés de l'île de Sese, qui a été livrée aux catholiques suite aux termes de l'accord de Sir Gérald Portal ».

« En proportion de sa superficie, Bussi semble beaucoup plus densément peuplée que les autres îles. C'est en raison de sa productivité extraordinaire et du fait que quand, suivant l'accord de Sir Gérald Portal, la grande île de Sesse a été livrée aux catholiques, un très grand nombre de gens, plutôt que de se soumettre à la domination des chefs catholiques, ont migré à Bussi. Ils y trouvèrent ce que les Pères Pèlerins [c'est-à-dire les puritains du Mayflower de 1620] recherchaient : "La liberté d'adorer Dieu." Il y a maintenant au moins 600 ou 700 personnes qui lisent le *Mateka* [livre de lecture] et 150 le *Walifu* [petit livre de lecture]. En tout il y a au moins mille lecteurs [convertis] à Bussi. Quelques 200 ont déjà été baptisés, et cela a été mon grand privilège et ma joie d'imposer les mains en confirmation de quelques vingt-sept de ceux-ci le dimanche 2 février. Si j'avais pu retarder ma visite de quelques semaines le nombre en aurait beaucoup été augmenté, par ceux en cours d'instruction en vue d'être présentés plus tard. »

Ce mouvement considérable concerne principalement les réfugiés de Kalangala installés à Bussi après le retour de la grande île aux catholiques. Principalement païens, sympathisants catholiques et partisans du roi jusqu'à l'invasion sanglante de l'archipel des Sese en février 1892, ils choisissent dans la défaite de se rallier au nouveau régime protestant pour garder leur place ou se substituer aux radicaux catholiques. Manque de chance pour eux, c'est un mauvais calcul puisque leur île, après une année d'occupation, est rendue aux catholiques sese exilés. Entre les leaders des opportunistes et ceux des radicaux catholiques, le gouffre est devenu trop important, même si le plus souvent ils sont parents (les deux *Sewaya*, par exemple, sont frères). À leur tour, les Basese protestants les plus compromis ou les plus convaincus choisissent l'exil avec leurs fidèles. L'appui des chefs et des missionnaires protestants constitue leur meilleure chance de rentrer à Kalangala la tête haute. Arrachés de chez eux, en crise, ils constituent naturellement un excellent terreau pour la conversion au protestantisme.

En revanche, les habitants originels de l'île ont des adhésions religieuses plus tièdes et variées. En juillet 1894, lorsque les révérends Millar et Pilkington de la CMS visitent Bussi, on perçoit bien que le protestantisme triomphe mais que les catholiques y avaient une présence non négligeable avant leur défaite en 1892⁷⁶. Après 1894, avec la baisse des tensions politico-religieuses, la faim des chefs pour des tenanciers l'emporte de façon croissante sur l'importance d'une adhésion à une religion partagée. La présence persistante de catholiques à Bussi s'explique aussi par la mobilité des habitants du lac qui circulent en permanence entre les rives et les îles. Les très nombreuses tensions structurelles entre les habitants de Bussi et le *Gabunga* protestant constituent un terreau fertile pour le rejet du protestantisme et la conversion au catholicisme. Notons pourtant que Yona *Magera* est converti au protestantisme⁷⁷. Dans le contexte post-1892, son rang est trop élevé pour qu'il puisse choisir une autre confession sans être démis. D'une manière générale en Ouganda, c'est l'impopularité des chefs et de l'oligarchie coloniale, très majoritairement protestante, qui explique que les catholiques sont restés les plus nombreux jusqu'à aujourd'hui.

Yosiya Kasozi est un chef protestant très religieux et particulièrement prosélyte. Il lutte pour réduire la présence des catholiques sur son île. Seuls des échos lointains nous en parviennent. En novembre 1895, il expulse les catéchistes catholiques⁷⁸. En 1900, à nouveau, le *Gabunga* profite de

76. E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives).

77. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi). C'est peut-être Yona *Magera* dont la conversion est mentionnée en juillet 1894. E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (*ibid.*).

78. Gale (1959, 131) ; Diaire de Rubaga, 30/7/1896 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). « M. Wilson vient voir Mgr Hanlon. [...] Nous lui présentons un catéchiste chassé de Bussi par Gabonga. » Diaire de Rubaga, 8/11/1895 (*ibid.*).

la délimitation des milles pour chasser en priorité les catholiques de leurs terres sur l'île⁷⁹.

« Gabunga aussi mesurant ses milles à Bussi et Zinga [île du Mawakota dans le prolongement de Bussi, juste à l'ouest] chasse des bibanja [bananeraies] tous ceux qu'il veut en disant qu'il veut y mettre ses basaja [clients-tenanciers] ; évidemment tous ceux qu'il chasse ce sont des catholiques⁸⁰. »

Le commentaire concernant le déguerpissement catholique est assez banal dans ce type de lettre. Il reflète une part de la réalité et indique aussi l'intelligence des Baganda qui savent mobiliser l'argument juste, la persécution religieuse, pour obtenir le soutien des missionnaires.

L'accord de 1900 signifie à terme une plus grande liberté religieuse qui découle de la propriété privée et du marché foncier. L'argent fait fi non seulement de l'appartenance clanique, au grand dam des *Bataka*, mais aussi de l'appartenance religieuse des acheteurs. À partir de 1900, les sources catholiques se multiplient, attestant de leur présence à Bussi, alors même que les sources protestantes se tarissent. Le retour aux îles Sese des réfugiés, en 1900, explique cette impression de déclin de la domination protestante à Bussi. Le *Gabunga* et une grande partie de ses chefs à Bussi quittent l'île lorsque ce dernier transfère son *mailo* vers l'archipel des Sese. La partie la plus dynamique et évangélisée de la communauté protestante est partie quand les récits catholiques commencent à réapparaître.

La diminution des mentions à Bussi dans les sources protestantes et l'augmentation inverse dans les sources catholiques reflètent aussi une gestion différente de la maladie du sommeil par les missions protestantes et catholiques. En quelques années, les habitants de Bussi sont décimés. Dès 1900-1901, les premiers signes de l'épidémie sont certainement perceptibles à Bussi. La CMS se retire des zones infestées et concentre son action dans son hôpital de la capitale Mengo. Les Pères blancs (et les Sœurs blanches), au contraire, vont au contact des malades pour distribuer les soins et les baptêmes aux mourants. Cette différence est illustrée par Daniel, le catéchiste catholique de l'île voisine de Bussi, Bunjako. Malade, il refuse de quitter l'île et choisit une mort qu'il assimile au martyr chrétien, auprès des siens et de sa communauté⁸¹.

« À Bussi nous avons encore un catéchiste Anselme, c'est chez lui que je vais loger pendant ces trois jours. [...] Aussitôt après dîner nous commençons la

79. Laane à Rev. Père, 12 mai 1900, in dossier correspondance Mitala Maria 86559-86596, n° 86575 (*ibid.*).

80. *Ibid.*

81. Manceau à Livinhac, 1907, « Une tournée chez les malades du sommeil » (*ibid.*, P154/4) ; D'Omezon (2018, 53) ; Bell (1946, 119-120).

visite des villages. Les malades sont nombreux mais comme l'île est le fief du régent protestant Apollo, beaucoup sont hérétiques. J'ai le bonheur d'en amener un vers la vraie religion.

“Voici trois fois, me dit-il, depuis ma maladie, que je vois les prêtres catholiques parcourir notre île à la recherche des Baganda qui vont mourir. Nous avons demandé à nos ministres de venir nous voir, personne n'a osé. Nous leur avons écrit d'envoyer au moins des catéchistes pour baptiser les moribonds, aucun n'a voulu s'exposer”. [...] – “Oui Père, j'y ai réfléchi. Quand tes confrères étaient venus, je n'avais pas voulu les voir. Aujourd'hui Dieu a changé mon cœur. Je veux mourir dans votre religion, c'est la vraie⁸².” »

Les passages d'une confession à l'autre, malgré les craintes qu'ils inspirent aux missionnaires, sont rares en Ouganda à cette époque. Comme le montre ce récit, il se peut que le drame terrible que constitue l'épidémie de la maladie du sommeil ait découragé ou détourné une partie de la population de Bussi du protestantisme. Mais sans doute, c'est plus encore du christianisme et des Européens en général que la maladie du sommeil détourne la population (Kuhanen 2005, 258).

« [L'événement se produit, en 1906, lors de la précédente visite du Père Manceau à Bussi] Sous la conduite de Maurice, un second catéchiste, j'explorais le sud de l'île [...]. Or en arrivant près d'une bananeraie, Maurice me dit “Père, ici il y a un malade du sommeil, mais il est païen, jamais il n'a voulu se convertir, veux-tu le voir ?” [...] Nous nous dirigeons vers la maison. J'aperçois une femme et deux petits enfants sur le seuil de la porte, puis à l'intérieur un homme d'une cinquantaine d'années, accroupi, la tête sous les mains. Je m'avance vers lui : “Eh bien mon ami, comment vas-tu ?” Silence. Je renouvelle ma demande “comment vas-tu ? mon ami.” “Hein comment je vais ? Attends, je vais te le montrer.” Et d'un bond il se précipite vers une belle lance qui brille dans le coin de la maison. – Père sauve, toi, ! crie mon catéchiste qui me donne l'exemple. [...] Je sors comme une trombe bouscule en passant la pauvre femme qui tout en plan ramasse ses deux petits-enfants, file juste devant moi dans les hautes herbes. [...] Dans les zigzags que je fais j'aperçois “mon ami” qui me poursuit la lance à la main et je cours, je cours... [...] alertés par les cris de Maurice, plusieurs hommes arrivent enfin pour me prêter main-forte. On accourt, 6 hommes sont bientôt autour de moi pour s'assurer que je suis bien vivant et me félicitent d'avoir échappé au danger. Le chef du village, un païen, qui craint de s'attirer une affaire s'avance vers la maison de mon farouche “ami” pour essayer de parlementer. Mais celui-ci ne veut rien entendre. Il est debout à l'entrée de sa hutte, sa lance d'une main, un grand couteau de l'autre. “C'est la vie du Blanc que je voulais, crie-t-il à son chef, mais si l'un de vous s'approche, je le tue”⁸³. »

82. Manceau à Livinhac, 1907, « Une tournée chez les malades du sommeil » (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, P154/4).

83. *Ibid.*

Cet accident est probablement dû à la trypanosomiase qui attaque le système nerveux et provoque souvent des crises de folie (Soff 1971, 79). Néanmoins il est révélateur du mécontentement et du désespoir de la population face à l'épidémie et sa gestion par l'administration. John Roscoe, dans ses mémoires, signale que les Basese attribuent la maladie du sommeil à l'arrivée des Européens et à l'abandon des dieux ganda⁸⁴. Ce texte montre aussi que les païens restent nombreux à Bussi en ce début de xx^e siècle. Des petits chefs païens sont encore en poste en 1906. Dans le contexte du Buganda colonial, c'est surprenant. Les tournées des missionnaires catholiques parmi les « sommeilleux » montrent bien que, même si les protestants sont majoritaires, la présence des catholiques et des païens n'est pas négligeable sur l'île jusqu'en 1907.

Les habitants de Bussi semblent basculer en masse vers le protestantisme après la défaite militaire des catholiques en 1892. En réalité, la nouvelle adhésion religieuse cache des comportements contrastés entre les réfugiés des îles Sese déjà sympathisants des protestants avant leur arrivée à Bussi et les habitants anciens, plus tièdes et partagés. 1900, avec le *Uganda Agreement*, constitue également une rupture. Les chefs protestants ne peuvent plus empêcher les Pères blancs de démarquer des propriétés où ils installent des catéchistes. Après le partage initial, le *mailo* permet que l'accès à la propriété ne soit pas dicté par l'appartenance religieuse et clanique. Le retour aux îles Sese des exilés de 1893 prive les protestants de Bussi de leurs adhérents les plus dynamiques et convaincus.

Mais le renouveau de la présence catholique est surtout porté par l'approche différente de la maladie du sommeil au sein de l'Église catholique. Celle-ci envoie ses gens au contact des malades et des mourants, alors même que l'Église anglicane s'éloigne, de peur de la contagion. L'action des missionnaires, que ce soit à l'hôpital protestant de Mengo ou en visitant les malades, est impuissante face à l'épidémie. Bussi, à l'image des autres îles du lac, est dépeuplée. En 1907, Apolo Kagwa informe le *district commissioner* britannique du Buganda (l'équivalent du commandant de cercle ou du préfet) que, des 1 542 habitants de l'île avant l'épidémie, seuls 250 sont encore en vie⁸⁵. Ces décomptes sous-estiment toujours la population (les gens se cachent pour les impôts comme pour les visites sanitaires). Beaucoup ont déjà fui la catastrophe (mais comme les symptômes se déclarent longtemps après l'infection, c'est souvent pour mourir loin de chez eux). L'évacuation

84. « *Many of the dwellers on the islands of Lake Victoria have attributed sleeping sickness to the introduction of European methods into the country, and especially to Christianity. Because the gods have been neglected and are angry, they send sickness and death: so the old priests tell the people.* » Roscoe (1969* [1921], 266).

85. Hanson (2003, 170). Apolo Kagwa to H. F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library).

de force des survivants et l'internement des malades sont ordonnés par le gouverneur à Entebbe.

« Toutefois le poste de Mitala-Maryia ne sera plus un grand poste dans le sens du nombre : son quart d'heure de gloire est passé, le *mrugota* [maladie du sommeil] y a fait trop de ravages. Les belles îles de Zinga, de Bunjako et de Bussi, peuplées comme des ruches, ne sont plus maintenant que de silencieux cimetières. Et pas seulement les îles, mais sur le rivage et bien dans l'intérieur des maisons, des villages entiers ont été brûlés pour y faire évacuer le monde et les éloigner de l'endroit malheureux. C'est ainsi que périclète peu à peu ce pays que VG [Votre Grandeur] a laissé si plein de mouvement et de vie⁸⁶. »

Peu après l'évacuation, on permet au *Kweba* (l'expropriétaire) de s'approvisionner dans les plantations désertées de Bussi pour nourrir le camp de sommeilleux ouverts dans la grande île de Sese⁸⁷. Ensuite, on peut citer Apolo Kagwa : « *What was once garden has reverted to forest*⁸⁸. »

À la mort, on ajoute l'outrage. Dès cette époque des voix s'élèvent pour relever les importantes limites sanitaires de cette politique de quarantaine et son coût humain, social, économique, financier et politique.

Durant la Première Guerre mondiale, on peut constater que les transactions foncières reprennent doucement dans les archipels⁸⁹. Pourtant, c'est seulement à partir des années 1920 qu'officiellement les îles redeviennent progressivement accessibles à la population. Cela donne lieu à une certaine agitation concernant ces terres et l'espoir que les clans pourront récupérer leurs *Butaka* laissés en friche et dont certains ont été transférés à la couronne britannique⁹⁰. En 1922, Bussi s'ouvre à son tour,

86. R.P. Fassimo à Mon Monseigneur et Très Vénéré Père (Livinhac), 18/2/1909, in dossier correspondance Mitala Maria 86559-86596, n° 86586 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

87. « *Y.K. Kweba informs the Lukiiko that "back home in Sese there are 1 000 patients [dans un camp de sommeilleux]. I want to be given some help as regards food same as is done for Buwanika [autre camp de sommeilleux sur la terre ferme]" We told him to take canoes to go and collect food from Busi and Bugonga [presqu'île à l'ouest de Bussi] where people were removed.* » In *Lukiiko Records*, 22/4/1907 (Collection privée).

88. Apolo Kagwa to H.F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library).

89. Nombreuses mentions dans le *Lukiiko Records*.

90. Act. Asst Land Officer to Land Office, Entebbe, 7/7/1924, in « *Butaka Lands in Buganda* » (Uganda National Archives, A46/2213) ; Apolo Kagwa to Land officer, Mengo 17/6/1924, (*ibid.*); Raux à Monseigneur et Très Vénéré Père, Katende, Novembre 1921, Dossier Katende, 86140 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique). À la lecture des trois dossiers concernant les « *Butaka Lands* » conservés aux Archives nationales de l'Ouganda (A46/2212, A46/2213, A46/2214), on voit beaucoup de discussion sur d'éventuelle terres vacantes. L'administration coloniale comprend que les Baganda ont des visées sur les terres de la couronne britannique qu'elle s'est appropriée en 1900. Ce n'est sans doute pas faux mais il est probable qu'une part de ces revendications visent les rivages et les îles où les *Butaka* étaient particulièrement nombreux avant d'être ensevelis sous la forêt équatoriale.

mais exclusivement à ses anciens habitants⁹¹. Les contraintes sanitaires très lourdes, mais surtout la disparition sous une épaisse végétation équatoriale du domaine cultivable, ralentissent les retours (Thomas & Spencer 1938, 41-42, 80-81, 101 ; Soff 1971, 191-203). Les terres sont devenues beaucoup moins attractives et la recolonisation de l'île est lente. Les leaders du mouvement des *Bataka* en 1926 en attribuent la faute à Apolo Kagwa, comme tous les maux qui affligent le Buganda.

« *As close to government house there is a big Butaka lands that is owned by Sir Apolo Kagwa, called "Bussi" and which we are claiming from him; now sir no improvement or sign of development whatever to this land has been undertaken by the present owner*⁹². »

« Car près de la maison du gouvernement [à Entebbe] il y a une grande terre *Butaka* qui est possédée par Sir Apolo Kagwa, appelé "Bussi" et que nous revendiquons ; à présent, sir [le Gouverneur], aucune amélioration ou aucun signe de développement à cette terre n'a été entrepris par ce dernier. »

Seuls les petits propriétaires de *mailo*, tel Yona Namusanga *Magera*⁹³, peu nombreux à Bussi, et les personnes âgées tentent de reconquérir leur île et gagner sur la forêt. Les jeunes préfèrent la vie plus aisée et les opportunités plus nombreuses qu'offre la terre ferme, la seule qu'ils connaissent après tant d'années d'exil. Le défrichage de la forêt représente un travail titanesque pour une population privée de ses forces vives. L'abondante faune sauvage et les insectes rendent l'île assez répulsive. Il est rapporté que les moustiques y dévorent les humains et que les phacochères et les hippopotames ravagent les cultures⁹⁴.

Les dynamiques culturelles, démographiques et sociales anciennes ont été brisées. Bussi ne retrouvera que bien plus tard le même niveau de population. Dans les années 1960, l'île compte un millier d'habitants environ. C'est seulement à partir du début des années 2000 qu'elle connaît une croissance rapide de sa population⁹⁵. L'écrasante majorité des habitants

91. Hoppe (2003, 56) ; K. Dain, R.J.A. Mac Millan, J.C.R. Sturrock, E. Montgomery, H.A. MacKenzie & E.L. Scott to chief secretary Entebbe, Entebbe, 18/1/1923, « Report of Committee on Expenditure on Reclamation », 531 (National Archives).

92. Mugema and Miti to Governor, Lugala, 26/4/1926, 5, in « Land: Butaka Land in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2214).

93. Entretien avec Labison Tebaasoboke Mubiru, le 21 mai 2019, à Bugera (Bussi).

94. Entretien avec Edward Mare, le 18 mai 2019, à Gulwe (Bussi). « *Sir I am humbly requesting for a gun to shoot hippopotamus which have destroyed my village Kisaba, they have destroyed all the banana plantations.* » S. Asani Mugema to Apolo Kagwa, Busi, 9/3/1920 (Africana Library).

95. Estimation de Robison Kisseka, parent du *Muyanja* actuel. En revanche Edward Mare estime qu'une première mutation s'effectue dans les années 1960-1970. Entretien avec Edward Mare, le 18 mai 2019, à Gulwe (Bussi). La population actuelle de l'île se situerait dans les 30 000 ou 40 000 habitants. Kyotalengerire (2013) ; Kisseka (2018).

actuels sont des migrants originaires d'autres parties de l'Ouganda et des pays voisins.

L'épidémie de maladie du sommeil et l'évacuation des îles sont un désastre préparé par quinze ans de dominations coloniales. Le Buganda rentre en crise dès la fin des années 1880 avec les soubresauts initiaux du règne de Mwanga et la guerre civile de 1888-1890 qui ravage l'Ouganda. Partisans du roi Mwanga, les Basese subissent de plein fouet les attaques musulmanes, protestantes et britanniques contre son pouvoir (1888-1890, 1891, 1892, 1897). Une fois le nouveau régime protestant et colonial imposé, les îles sont écrasées par la multiplication des impôts et des corvées, en particulier navales. Les besoins en transport maritimes de la nouvelle colonie sont énormes. Désorganisés par les transformations de la conquête et de la conversion, privés de leur autonomie de décisions, les habitants des îles peinent à s'adapter au nouveau monde. De nombreux Basese choisissent de migrer pour marquer leur colère et fuir l'oppression. Les îles se dépeuplent, l'agriculture rentre en crise, les friches se multiplient.

L'île de Bussi ne s'inscrit pas initialement dans cette évolution globale du milieu maritime. C'est la seule île à souffrir de la violence du règne de Mwanga (1886). Après l'avoir ravagé, il donne l'île au *Gabunga*. En 1889, Yosiya Kasozi, un protestant modèle, devient le *Gabunga*. Première île à passer sous le contrôle de ce parti religieux, Bussi sert de marchepied à la conquête protestante des îles Sese. Lorsque les Britanniques rétrocèdent une partie de l'archipel aux catholiques en 1893, l'île sert de refuge aux Basese protestants réfractaires qui s'exilent. Elle ne souffre pas d'un déclin démographique, au contraire. Elle évite les ravages de la guerre sur son sol et accueille de nombreux migrants. Le protestantisme devient particulièrement florissant et dynamique à Bussi.

Toutefois, l'accord de 1900, avant même la maladie du sommeil, met un terme à cette dynamique démographique et religieuse. L'accord permet aux missionnaires catholiques un retour dans l'île qu'ils quadrillent systématiquement avec leurs catéchistes. Lorsque la position *Gabunga* (grand intentant de la flotte) est transformée en *Kwebwa* (chef territoriale des îles Sese), Yosiya Kasozi abandonne ses droits sur Bussi pour s'installer dans l'archipel. Il emporte avec lui non seulement les réfugiés protestants mais aussi ses fidèles qui constituent la partie la plus dynamique de la population de l'île. Cette hémorragie des habitants protestants de l'île mène à une dépopulation qui favorise la maladie du sommeil. L'épidémie porte un coup de grâce.

Les troubles politiques, militaires et religieux mettent sur les routes la majorité des Baganda. Le trauma de 1900 est bien ancré dans les mémoires.

Les migrations religieuses depuis les archipels du lac Victoria constituent dès les années 1890 des mouvements importants numériquement. Dans ce chaos, Bussi est un lieu relativement épargné jusqu'à la fin du XIX^e siècle. L'accord de 1900, en revanche, s'avère plus traumatique, dans les mémoires de nombreux habitants de l'île c'est le moment où ils sont déguerpis, où ils perdent leur mode de vie et leur statut.

C'est dans le contexte de l'épidémie du début du XX^e siècle que, durant sept années, s'effectue la privatisation de la terre à Bussi. À peine les démarcations provisoires achevées, l'épidémie devient sensible. Les démarcations officielles du *land office* sont repoussées jusqu'en 1923 en raison de la maladie. Cela n'est jamais mentionné devant la commission des *Bataka*, mais l'enjeu renouvelé de la démarcation contribue à la mobilisation intense des *Bataka* Basese.

L'accord de 1900 et le bouleversement de la propriété dans l'île (1900-1907)

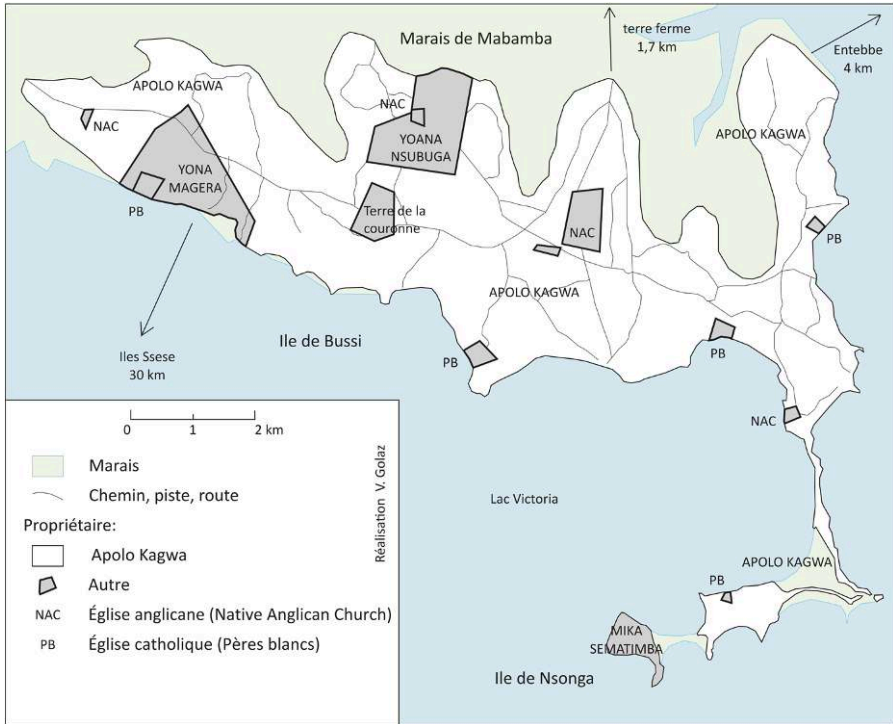
NOUS DISPOSONS DU PREMIER PLAN CADASTRAL DE BUSSI ÉTABLI EN 1923. La rupture entre avant et après l'accord de 1900 est stupéfiante. La carte indique le nom d'un grand propriétaire, Apolo Kagwa (15 miles carrés), et de trois plus petits propriétaires (moins d'un mile carré), Yona *Magera*, Yona Nsubuga et Mika Sematimba. Elle montre aussi des domaines plus petits appartenant à l'Église anglicane (*Native Anglican Church* : NAC), aux Pères blancs (*White Fathers* : WF) et une petite zone attribuée à la couronne britannique (*crown land*). Seul Yona *Magera* compte parmi les anciens notables de l'île ! Nous verrons d'abord que beaucoup des propriétaires de Bussi (Apolo Kagwa, Mika Sematimba et les missions chrétiennes) sont acquis à la modernité et entrent volontiers dans la logique de la propriété privée. Ils s'emparent de l'essentiel de l'île. Ensuite, il est évident que les anciens chefs de l'île, les *Bataka*, subissent une baisse de statut et qu'ils s'insurgent contre le nouveau régime. Pour finir, nous découvrirons que, sous couvert de témoigner contre Apolo Kagwa devant la Bataka Land Commission, Malaki Musajakawa affronte Teofiro *Kulugi* pour Kisaba, un domaine important de leur clan, le clan des *Ngeye-singe* colobus.

Les accapareurs modernes de Bussi

L'accord de 1900 constitue une rupture dans le contrôle de la terre à Bussi. On assiste à la domination de l'espace par de nouveaux acteurs, mais la présence d'Apolo Kagwa, des missions chrétiennes et de Mika Sematimba cache des logiques qui prédatent pour la plupart à l'accord de 1900.

Bussi : une propriété d'Apolo Kagwa

L'absence la plus notable est celle de Yosiya Kasozi, le *Gabunga*. À la veille du traité, après des décennies de grignotage, de conflits avec les habitants de Bussi, l'île semble enfin fermement entre ses mains. En mai 1900, juste après la signature de l'accord, un missionnaire catholique, de passage sur le lac, nous rapporte que le *Gabunga* est en train de démarquer ses domaines



Carte 9. Le partage foncier à Bussi au début du xx^e siècle

Réalisation : Valérie Golaz. Sources : Cartes 1/10 000^e, Uganda Lands and Survey PT 93C-I-N-8, PT 86-U-III-86, PT 86-U-III-S-87, PT 86-U-II-88, PT 86-U-III-S-97, PT 86-U-III-S-98. Identifiant permanent : <https://doi.org/10.34847/nkl.fe995xif>.

sur l'île¹. Comment Yosiya Kasozi a-t-il pu démarquer ses domaines pour ensuite disparaître du cadastre ? Apolo Kagwa fournit l'explication de l'absence du *Gabunga* et de sa propre présence sur l'île :

« We also who had many estates had to apply to the lukiko to give us estates where we would make our private headquarters. The official headquarters of the Katikiro was at Kalama and it is there now. I had many estates in the county of Busiro which I gave up to the lukiko [en raison du transfert des princes vers les tombes du Busiro], so I applied for estates that had formally belonged to Yosiya Kasozi who was Gabunga, which he had given up when he took up the appointment of Kweba at Ssese. These estates I had applied for at Bussi which he had left vacant. Moreover, these estates were formally occupied by the Basese whom he took with him when he went over to Sesse. When I applied for them, the lukiko gave them to me and gave me a lukiko representative, late chief Serwano Mazinga who was Mugerere who formally handed over these estates to me. I have several witnesses that know about these estates. Moreover, I had some estates of my own at Bussi and for this reason, I applied to the lukiko to give me

1. Laane à Rev. Père, 12 mai 1900, in dossier correspondance Mitala Maria 86559-86596, n° 86575 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

the rest of the estates at Bussi so that I may possess all the estates together. The mutaka of Bussi named Magera retained possession of one sq mile at Bussi, and chief Kweba also possesses one sq mile there. Chief Teofiro Kulugi also has one sq mile at Bussi and Chief Mika Sematimba has also one sq. mile there². »

« Nous aussi, qui avons beaucoup de domaines, nous avons dû demander au *Lukiko* de nous donner des domaines pour y établir notre capitale privée. La capitale officielle du *Katikiro* était à Kalama et c'est là qu'elle se trouve aujourd'hui. J'avais beaucoup de domaines dans le comté du Busiro que j'ai abandonnés au *Lukiko* [en raison du transfert des princes vers les tombes du Busiro], du coup j'ai demandé les domaines qui appartenaient précédemment à Yosiya Kasozi qui était le *Gabunga*, auxquels il avait renoncé pour être nommé le *Kweba* des Ssesse. Ces domaines que j'avais demandés à Bussi qu'il avait laissés vacants [sic]. De plus ces domaines étaient précédemment occupés par les Basese qu'il a emmenés avec lui quand il est allé aux Sesse. Quand je les ai demandés, le *Lukiko* me les a donnés et m'a donné un représentant du *Lukiko*, le défunt chef Serwano Mazinga qui était le *Mugerere* [chef de la Province du Bugerere] qui m'a officiellement transféré ces domaines. J'ai plusieurs témoins qui sont au courant pour ces domaines. De plus, j'avais des domaines qui m'appartenaient déjà à Bussi, et pour cette raison, j'ai demandé au *Lukiko* de me donner le reste des domaines à Bussi afin que je puisse regrouper ensemble tous les domaines. Le *Mutaka* de Bussi nommé Magera a conservé un mile carré à Bussi et le chef Kweba aussi y possède un mile carré. Le chef Teofiro Kulugi a aussi un mile carré à Bussi et le chef Mika Sematimba y possède aussi un mile carré. »

Dans un premier temps, comme en atteste le père Laane, au printemps 1900, Yosiya Kasozi démarque effectivement une partie de ses terres à Bussi. Mais il est également concerné par une autre clause du *Uganda Agreement* de 1900 : celle qui transforme sa position de grand intendant de la flotte (le *Gabunga*) en chef territorial des îles Sese. Il prend un nouveau titre, celui de *Kweba*³. Les implications de ce changement sur son allocation de *mailo* lui

2. A. Kagwa, in « Bataka Land Commission », 517 (National Archives).

3. « *KWEBA: Yafuga Essaza Ssesse. Ebifumibwa eby'edda bigamba nti Omutaka we Ssesse omukulu edda yayitibwanga Ssesse. Bwe yafa n'afuuka lubaale. Ssesse yabeeranga ku kizinga Buggala.*

OLUFUMO OLUTEGEEZA ERINNYA KWEBA NGA BWE LYAJJA

Olwatuuka Ssewaya Owemmamba n'agenda okwenoonyeza ekifo ku kizinga Buggala. Bwe yatuuka ku Buggala n'alumba Ssesse, omutaka gwe yasangako, ne balwana nnyo. Ssesse yali musajja mumpi, ng'engabo ye eyagala kumubikkira ddala yenna. Bwe yagyebikkanga ng'alinda akwebera obukwebezi mu yo. Olw'okufaanana ng'akwebera mu ngabo abantu kyebaava bamuyita "Kweba", erinnya lye erya Ssesse ne lidda ku bizinga byonna ebyetoolodde ekizinga Buggala.

Omugenzi Yosia Kasozi ye yali Owessaza omubereberye okuva ku kukalu okugenda okufuga Ssesse. Essaza yaliweebwa mu mwaka 1900. » Nsimbi (1980, 85).*

Traduction : « *KWEBA: He is the county chief of Ssesse. The history of long ago says that the chief elder of Ssesse sometime back was called Ssesse. When he died he became spirit known as Lubaale. Ssesse was living on Buggala Island.*

sont apparentes avec un léger décalage. En conséquence, dans un second temps, Yosiya Kasozi conserve son principal *butaka* à Jungo et transfère une partie des miles qui lui sont attribués de Bussi (et ailleurs) vers les îles Sese⁴. Il ne garde qu'un petit domaine à Nkuba, judicieusement placé sur les axes qui relient les îles, Jungo et Entebbe.

Ce dernier domaine d'un mile carré est mystérieusement absent du cadastre. Nkuba est enregistré sous le nom d'Apolo Kagwa. D'après Paulo Bakunga, témoin pour le *Lukiko*, le terrain a été échangé par Yosiya Kasozi contre une autre parcelle au cours de transactions compliquées qui impliquent au moins trois acteurs, du troc, des achats et des ventes. Le débat où apparaît cet échange est elliptique et ne permet pas de comprendre les tenants et les aboutissants de cet arrangement⁵. Nous reviendrons sur ce sujet concernant le *Butaka* de Gomba, également impliqué dans l'affaire.

Apolo Kagwa obtient officiellement un immense domaine, d'abord 32 miles puis des compléments qui lui permettent de s'approprier environ 62 miles carrés⁶. Officieusement, il étend encore cette superficie par des achats ou des manipulations douteuses. Il obtient ainsi largement plus de terre qu'il n'occupait avant l'accord. Pour démarquer l'ensemble de ses

A LEGEND THAT EXPLAINS THE ORIGIN OF THE NAME KWEBWA

Once upon a time Ssewaya of a Lungfish clan went to look for a place on Buggala Island. When he arrived on Buggala he invaded Ssese, the elder whom he found there, and they greatly fought. Ssese was a short man as his shield which was almost covering him. When he was taking cover within it, he was almost not seen in it. As he was shorter than the shield, the people nicknamed him "Kwebwa", and then his name of Ssese was renamed to all the other surrounding islands of Buggala Island.

The late Yosia Kasozi was the first county chief who went from the mainland and rule Ssese. He was given the county in the year 1900. »

4. *« In 1900 Yosiya Kasozi was appointed saza chief Kwebwa of the Sesse islands. As Gabunga was the chief in charge of the canoes and the Mujasi in charge of the army they were both asked to select where they [... mot illisible], and Gabunga selected the Sesse islands while Mujasi preferred to go the Bugerere county. So chief Yosiya Kasozi took all his miles to the Sesse, and the island of Bussi became vacant until the Lukiko gave it to the Katikiro. Chief Kwebwa left only one sq mile on Bussi an estate called Nkuba, but the rest of the estates on Bussi were given away by the Lukiko. » Paulo Bakunga, in « Bataka Land Commission », 536-537 (National Archives).*

« Q. [Kagwa] Do you remember how Yosiya Kasozi was given the Saza chieftainship of Sesse in 1900?

A. [Alikizanda Mude] I know that he was appointed Saza Chief of that county

Q. Do you remember how he gave up the estate he owned at Bussi and went over to the Sesse Islands together with all his Batongole as well as his private tenants

A. I know that he was appointed to that County, but the Bataka were not turned out of their Butaka lands. » Ibid., 333.

5. *Ibid., 537-538.*

6. *« I was allotted 16 sq. miles under the Agreement itself; but I was given 20 sq. miles out the miles of the British Government and I was given again 26 miles out the 8000 sq. miles [partage du reliquat], making a total of 62 miles. » A. Kagwa, in *ibid.*, 524.*

Welbourn (1961, 20).

miles, il déborde sur un grand nombre de domaines occupés par d'autres chefs. C'est le début d'un grand jeu de chaises musicales. Ces derniers, à leur tour, déplacent des chefs moins importants et ainsi de suite. Dans le courant de l'année 1900 ou peut-être en 1901, Apolo Kagwa est contraint (selon lui) ou choisit (selon ses ennemis) de renoncer à des domaines dans le centre du royaume, au Busiro, en raison de la présence des tombeaux royaux.

« Q. [Kagwa] *Do you remember how the lukiko gave me those estates on Bussi [ceux laissés par le départ du Gabunga pour les îles Sese] in exchange of my other estates in Busiro which were more than 30 in number?*

A. [Alikizanda Mude] *I do not know whether it was the lukiko which gave you those estates, but what I know is that you gave up your original estates and took other estates which you coveted as they were much better than your own original estates*⁷. »

« Q. [Kagwa] Vous souvenez vous comment le *Lukiko* m'a donné ces domaines à Bussi [ceux laissés par le départ du *Gabunga* pour les îles Sese] en échange de mes autres domaines dans le Busiro qui étaient au nombre de plus de 30 ?

R. [Alikizanda Mude] Je ne sais pas si c'est le *Lukiko* qui vous a donné ces domaines, mais ce que je sais c'est que vous avez renoncé à vos domaines initiaux et pris d'autres domaines que vous convoitiez parce qu'ils étaient bien meilleurs que vos propres domaines initiaux. »

Le problème, c'est qu'à ce moment-là les meilleures terres sont déjà partagées. Même pour un homme aussi puissant qu'Apolo Kagwa, il est délicat, à ce stade, de relancer le jeu de chaise musicale. Les mouvements de population ont créé un mécontentement très important et les gens viennent à peine de se réinstaller dans leur nouveau domaine. L'abandon par Yosiya Kasozi, le *Gabunga*, d'une large partie de ses magnifiques domaines du Busiro constitue une aubaine inespérée dont le régent se saisit avec empressement. L'île devient sa principale propriété dans le comté. Il transfère la gestion de Bussi à son propre *Mugema*⁸, c'est-à-dire au chef des domaines du *Katikiro* au Busiro, qui a été contraint d'abandonner ses terres aux alentours des tombeaux royaux. Apolo Kagwa exprime deux avantages qu'il trouve à Bussi⁹. Il y possédait déjà de la terre et, en prenant possession de ceux du *Gabunga*, il occupe une propriété d'un seul tenant. Kagwa prétend que son brasseur, Musa Alinkizembiro, était déjà installé à Bussi avant 1900. Aucune autre source ne le mentionne, mais il n'y a rien d'incongru qu'à côté du fournisseur de bière du roi on trouve celui de son Premier ministre¹⁰. Les nouveaux propriétaires de *mailo* n'ont généralement pas poussé la logique du remembrement jusqu'au bout (voir par exemple

7. Alikizanda Mude, in « Bataka Land Commission », 335 (National Archives).

8. *Ibid.*, 336 ; Asani Mugema to Apolo Kagwa, Busi, 9/3/1920 (Africana Library).

9. A. Kagwa, in « Bataka Land Commission », 517 (National Archives).

10. *Ibid.*, 336.

plus loin pour la distribution des domaines de Mika Sematimba). Ils ont rarement regroupé leurs domaines, sauf pour les moins fortunés. Le partage foncier a néanmoins encouragé beaucoup d'entre eux à se constituer des blocs plus grands et moins morcelés qu'auparavant¹¹. C'est ce que fait clairement Apolo Kagwa à Bussi.

Notons que Kagwa perd trente domaines au Busiro et que, pour compenser, il en prend soixante à Bussi. On voit poindre ici la mauvaise foi. Autre élément très suspect, le plan cadastral indique que Kagwa détient 15 miles carrés à Bussi. Or l'allocation totale de *Kweba-Gabunga* en 1900 ne dépasse pas 14 miles carrés¹². Même compte tenu d'erreurs dans le calcul des superficies, il est impossible que le *Gabunga* ait initialement démarqué tous ses *mailo* à Bussi ; il a gardé des miles pour Jungo, son *Butaka* principal et pour d'autres domaines dispersés. Kagwa a obligatoirement empiété sur d'autres domaines à Bussi que ceux du *Gabunga* et a réduit les domaines restants à une portion congrue. Bien sûr, il affirme qu'il possédait déjà des terres sur l'île et en théorie il aurait pu compléter ses domaines par des achats. Mais, concernant les *Butaka* contestés, si cela avait été le cas il l'aurait clairement prouvé devant la commission. Par chance pour Kagwa, personne ne pense à faire les additions devant la commission. Le *Magera* voit son domaine réduit, plusieurs autres *Bataka* sont obligés de chercher leur *mailo* loin de l'île et beaucoup d'autres n'ont rien.

De façon surprenante, Apolo Kagwa affirme que le départ des Basese de l'île constitue un avantage pour lui. Cela va à l'encontre de toutes les observations sur les critères de choix des *mailo*. Tous les auteurs s'accordent à dire que les domaines sont convoités en raison de leur population, que les chefs ganda cherchent, principalement, non de la terre, mais des sujets. Ses ennemis l'accusent d'abandonner des terres pauvres pour s'accaparer la riche terre de Bussi¹³. Concernant l'abandon de ses domaines au Busiro et l'appropriation plus tardive de Bussi par Kagwa, l'accusation est probablement injustifiée. Le choix des terres est trop contraint après le partage initial pour que Kagwa élabore une manipulation machiavélique, d'autant que les domaines au Busiro que le *Katikiro* abandonne sont

11. « *Many of the Baganda are now making plans of their land with the object of getting their plots registered and they are anxious to know if it is necessary to pay R30/ for each and every plot, if so many plots close together can be put on one plan and be registered for one fee.*

« *Apparently, numbers of them have small gardens in many parts of the country and it will strike them rather hard if they have to pay R30/ for each.* » Stanley Tomkins to HMS Commissioner, Kampala, 13/11/1901 (Uganda National Archives, A8/1).

12. 14 miles carrés en deux fois : 8 dans le traité de 1900 en tant qu'Amasaza et 6 au deuxième tour. Lukiko to Daudi Chwa, Mengo, 18/3/1922, in « *Bataka Lands* », 66-67, 72 (National Archives, CO 536/125).

13. Miti, s.d., *Ebyafayo bya Buganda...*, 1003 (Center for Research Libraries).

également des domaines convoités, riches et bien placés. L'accusation est fondée dans le sens où, plutôt que de s'approprier des terres vacantes ou peu peuplées dans les marges plus sèches du royaume, il choisit le centre du Buganda, les rivages du Busiro.

La déclaration d'Apolo Kagwa constitue une tentative pour convaincre la commission que l'île était quasi vide en raison du départ des Basese, et que c'est lui qui l'a peuplée. En d'autres termes, que, contrairement à ce qu'affirment ses détracteurs, il n'a déguerpi quasiment personne à Bussi. D'ailleurs les plaignants ne sont pas dupes et contestent l'affirmation de Kagwa :

« *When chief Kweba went over to Sesse the Bataka of Bussi remained behind on the island and it was you sir Apolo that turned them out of their Butaka land when you gave up your other estates*¹⁴. »

« *Quand chef Kweba est parti pour Sesse les Bataka de Bussi sont restés sur l'île et c'est vous sir Apolo qui les avez chassés de leurs terres Butaka quand vous avez renoncé à vos domaines.* »

L'île de Bussi change donc de main. L'arrivée du régent est un bouleversement considérable pour les habitants de l'île, elle est impopulaire et lourde de conséquence. Apolo Kagwa n'appartient pas au clan du *Mamba*. Il est membre du clan du *Nsenene*—sauterelle, clan marginal à Bussi. Il n'est pas un chef héréditaire (*Mutaka*)¹⁵. Contrairement au *Gabunga*, ses relations avec l'île ne se sont pas construites sur des générations (Cohen 1982, 485 ; 1977). Il s'agit d'un homme extrêmement puissant et son patronage est beaucoup plus déséquilibré et inégalitaire que celui du *Gabunga*. Pire, Apolo Kagwa est un Muganda, un homme de la terre ferme sans grande ouverture vers le lac. Son livre, les *Coutumes*, montre bien que ses connaissances sur les îles et le lac sont plus approximatives que sur d'autres thèmes. Le joug des chefs sur la terre ferme est beaucoup plus brutal et extractif. Il est susceptible de traiter les habitants de l'île davantage comme des Baganda que comme des Basese, habitués à plus d'autonomie. Pour rendre les choses pires encore, l'appui de la Grande-Bretagne donne un surcroît de puissance à ses intermédiaires coloniaux, tel Kagwa. Ces chefs africains acquièrent, grâce à la colonisation, une capacité d'extraction et de contrainte impensable durant l'ancien régime. La marge de négociation entre les *Bataka* de l'île et leurs supérieurs, auparavant importante, est réduite à quasiment rien lorsque Kagwa s'approprie l'île.

14. Alikizanda Mude (*Mutaka* du clan *Lugave*), in « Bataka Land Commission », 335-336 (National Archives).

15. « *I have come here to give evidence as to how chief Katikiro crossed over to Bussi and deprived us of our Butaka lands. From the old Basekabaka (Kings) who have ruled this country there has never been an estate at Bussi which belonged to the Katikiro or owned by a member of the "Nsenene" (grasshopper) clan.* » Malaki Musajakawa, in *ibid.*, 341.

On peut se demander pourquoi Apolo Kagwa s'arrête à une demi-mesure et ne s'empare-t-il pas de toute l'île. Pourquoi laisse-il quelques petites enclaves lui échapper ? Ces propriétés sont de trois ordres : des domaines de l'Église, une propriété privée ancienne, protégée du partage foncier de 1900, et des *Butaka*.

Les missions chrétiennes

Les missions protestantes et catholiques ne sont pas oubliées lors du partage de 1900. La CMS, les Pères blancs et les Pères de Saint Joseph de Mill Hill reçoivent 92 miles carrés (40, 35, 19 miles carrés respectivement). Les deux ordres catholiques se partagent l'évangélisation du Buganda en deux sphères, l'une à l'ouest de Kampala, l'autre à l'est. Bussi est dans celle des Pères blancs. Bien qu'elle soit plus proche de la mission de Kisubi (sur la route entre Kampala et Entebbe), l'île relève de la mission de Mitala Maria, au Mawakota, fondée en 1899 sur la terre ferme à l'ouest de Bussi. Les missions protestantes comme catholiques ont saupoudré l'ensemble du royaume de petites propriétés destinées à abriter et nourrir un catéchiste et sa famille et des domaines plus grands pour recevoir des écoles, des chapelles, des missions, etc. (Low & Pratt 1960, 106.)

Une des avancées de l'accord de 1900 est d'avoir desserré l'étau religieux et rendu la cohabitation plus aisée. Après 1900, les chefs territoriaux sont toujours nommés en fonction de leur religion, mais après la distribution initiale, l'héritage, l'échange, le don ou la vente du *mailo* sont déconnectés de l'appartenance religieuse (ou même de la loyauté à un chef)¹⁶. La propriété devient conditionnée principalement par la possession (potentielle) d'un document papier, un titre de propriété. Un protestant peut posséder des terres dans une province catholique et réciproquement. Plus important encore, un propriétaire, contrairement à un chef, peut changer de religion sans créer une crise politique.

Avec la stabilisation du pouvoir britannique, à partir de 1900, il devient plus difficile pour un chef d'une religion de résister à l'implantation de catéchistes de la religion rivale. Dans un contexte colonial, la race l'emporte progressivement sur les autres considérations de religion et de nationalité. Un chef africain, même protestant, est vulnérable face à un petit prêtre catholique français ou néerlandais. À partir de 1900, les chefs peuvent tout au plus négocier le choix du lieu de la chapelle et rendre en sous-main la vie difficile aux missionnaires et à leurs employés.

Concernant Bussi nous avons la chance de disposer, dans le diaire de Kisubi, d'un résumé de la démarcation par les Pères blancs de leur domaine sur l'île.

16. Steicher à Livinhac, Rubaga, 1/9/1900, 82-124 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Dans la grande île Bussi, nous avons établi quatre postes de catéchistes : Kabale, Kiboga, Lukaka, et Lwazi. Après coup le Katikiro (car Bussi est sa propriété depuis la nouvelle distribution des terrains) a demandé qu'on changeât de place le poste de Lukaka, à cause de sa trop grande proximité de Mutoggo, sa résidence. En conséquence ce poste a été transféré à une demi-heure de là, à Bulenge. À Kizinga, la presqu'île rattachée à Bussi, nous avons établi un poste qui doit évangéliser aussi Nsonga »¹⁷

On voit qu'effectivement Kagwa a une petite marge de négociation pour éloigner (un peu) les missionnaires catholiques du cœur de son pouvoir. En observant la carte, on constate que les Pères blancs ont réservé cinq parcelles de tailles similaires, régulièrement espacées le long du lac, destinées à leurs catéchistes. L'île de Bussi est incluse dans une des régions les plus protestantes du Buganda. Malgré la faible population catholique initiale de l'île, elle constitue une étape importante sur la route pour relier les îles Sese et Entebbe, Kaazi ou Munyonyo, les principaux ports du lac. Les nombreux corvéables catholiques de la marine font souvent escale à Bussi. L'île est difficile à éviter à cette époque en raison de la présence des Britanniques à Entebbe qui ont grandement limité les facilités d'escales.

« On a refusé enfin aux chefs basese les petites propriétés qu'ils ont eues de tout temps dans un des ports de l'Ouganda, où ils sont souvent appelés par le service du roi et du pays. Les rameurs sont obligés maintenant d'apporter leur nourriture de leur île même, pour tout le temps qu'ils ont à vivre en Ouganda. Bien souvent ils sont dans la nécessité de faire d'un trait le trajet du continent à Sese, parce qu'on leur a enlevé les îles intermédiaires : aussi les naufrages sont-ils devenus beaucoup plus nombreux¹⁸. »

La presqu'île d'Entebbe se trouve juste à 4 km à l'est de Bussi, de l'autre côté de la baie du même nom. Elle a été achetée au roi Mwanga en 1894 pour y établir la capitale coloniale¹⁹. Les Britanniques ont chassé d'Entebbe la majorité de ses habitants, dont les Basese qui y étaient installés. Ces derniers y perdent des domaines cruciaux pour les escales et l'entretien des équipages de la marine, comme le fait remarquer Mgr Hirth.

L'accord de 1900 permet à l'Église catholique de s'implanter solidement à Bussi, une terre protestante. Les Pères blancs espèrent y maintenir leur contrôle sur les équipages de Basese convertis en transit sur l'île. Elle veut éviter qu'ils soient sous la coupe d'hôtes protestants. Ces domaines facilitent l'accueil des équipages dans des terres « hostiles » protestantes tout en distribuant les sacrements indispensables pour accompagner les hommes du lac dans leurs dangereuses pérégrinations. Pour s'implanter

17. Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille Kisubi, 9/9/1900 (*ibid.*).

18. Hirth to Colville, Rubaga, 27/4/1894 (Uganda National Archives). Colville to H.M. Consul at Zanzibar, Port Alice, 29/6/1894, 88 (National Archives, FO 2/72).

19. A. Kagwa, in « Bataka Land Commission », 521 (National Archives).

durablement, les rituels catholiques doivent se substituer aux rituels païens au cœur de la navigation.

La carte montre aussi parfaitement la différence entre les logiques d'implantation des Églises anglicane et catholique. La *Native Anglican Church* dispose de quatre domaines qui s'échelonnent à distance régulière le long de l'île. Une des propriétés est nettement plus vaste au centre de l'île, Memere. Les terres de l'église y englobent l'un des points dominants de l'île. C'est le domaine de Samwili Kamwakabi, le principal catéchiste de l'île. Il devient pasteur au printemps 1900, en même temps que le *Uganda Agreement* entre en application. Ce changement de statut exige un domaine plus important. L'église principale de l'île, suffisante pour accueillir 1 000 personnes, est déjà établie à Memere (Tucker 1900*, 838-839). Elle a été construite en 1894 :

« *We reached the Church, a really fine building 90 ft x 30 ft. Samueli has taken a great deal of trouble over it and had made it miniature copy of the Mengo Church, with vestry, communion rails, pulpit and a place for the food [?]. In proportion to the size of the island the church far surpasses the Mengo Church, which was built by all the big chiefs whereas this one was built practically by this one man Samweli with the help of the men of [mot illisible] on this one island. Needless to say, the church is by far the largest and the finest building of the whole island. As an indication of his care in building the church, some of the grass for thatching it was brought from the mainland in canoes, the right kind of grass not growing in large quantities on the island. Also, he is making a font and a communion table, the only ones I suppose to be found away from Mengo and other European stations²⁰. »*

« Nous avons atteint l'église, un magnifique bâtiment de 90 pieds sur 30 pieds [env. 27 m sur 9 m]. Samueli avait beaucoup de peine pour la construire et avait fait une copie miniature de l'Église de Mengo [cathédrale anglicane de la capitale], avec une sacristie, une clôture d'autel, un pupitre, et un lieu pour la nourriture. En proportion de la taille de l'île, cette église surpasse de loin l'Église de Mengo, qui a été construite par tous les grands chefs alors que celle-ci a été pratiquement construite par un seul homme Samweli avec l'aide des hommes de [mot illisible] sur cette unique île. Inutile de préciser que cette église est de loin le plus grand et le meilleur bâtiment de toute l'île. Comme indication du soin qu'il a porté à la construction de l'église, une partie du chaume pour le toit est venue en bateau de la terre ferme car la variété adéquate d'herbe ne pousse pas en quantité suffisante dans l'île. Il fabrique aussi un font baptismal et une table de communion, la seule qui peut être trouvée, je soupçonne, en dehors de Mengo et des autres stations européennes. »

20. E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives).

C'est une église construite sans supervision missionnaire. Elle est exceptionnelle du fait de sa taille, son architecture et le soin de sa construction. Construite sur un ancien lieu sacré, cela explique peut-être comment Samwili Kamwakabi est parvenu à autant mobiliser la population pour ce temple hors du commun.

Les autres domaines ont une taille similaire à ceux des Pères blancs. Ce qui contraste avec l'implantation de l'Église catholique, c'est qu'un seul des quatre domaines anglicans est situé au bord du lac, à Nkuba, à proximité du centre du pouvoir temporel, celui du *Gabunga* puis du *Katikiro*. C'est dans cette partie de l'île que le *Gabunga* puis Apolo Kagwa installent le siège de leur pouvoir, à Nkuba et Mutoggo (nous n'avons pas localisé avec précision ce dernier lieu, mais on peut extrapoler avec confiance qu'il se trouve aux alentours de Nkuba²¹). Le positionnement d'un catéchiste non loin du lieu du pouvoir est quasiment la norme à l'époque. Pour le reste, majoritaires dans la région, les protestants n'ont pas besoin d'organiser des enclaves pour recevoir les marins de leur confession.

Les domaines ne sont pas enregistrés au nom de la Church Missionary Society (CMS), la mission britannique, mais sous celui de la Native Anglican Church (NAC), officiellement aux mains des néophytes africains (dont Apolo Kagwa, Mika Sematimba et Yosiya Kasozi) (Hansen 1984, 31, 99-104, 124). La répartition des domaines de la NAC reflète non seulement des logiques religieuses, mais aussi celle de l'accaparement foncier des grands chefs protestants. Pour l'essentiel, à Bussi cette géographie prédate l'accord de 1900 : elle reflète une organisation spatiale établie dès 1896, principalement par Yosiya Kasozi et Samwili Kamwakabi, supervisée de loin par la CMS. Le *Gabunga* est un bon protestant, il a à cœur les intérêts de la mission, cela ne l'empêche pas de combiner ces derniers avec les siens. Beaucoup des parcelles de la NAC sont installées sur des *Butaka* disputés (Memere, Gombe²²...). Ce n'est pas spécifique à Bussi, mais nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous aborderons ces *Butaka*. Ces stratégies d'implantation des missions sont organisées en dialogue avec les pouvoirs africains à l'échelle de la colonie dans son ensemble. Confier aux missionnaires des domaines dont la propriété est contestée est très habile : en Ouganda, avant les années 1940, l'appropriation des terres par une mission est difficile à contester par des Africains. Les Pères blancs, quant à eux, affirment qu'ils ont pris soin de scrupuleusement respecter les *Butaka* et les tombes dans la démarcation de leurs *mailo*. Contrairement

21. Mutoggo est situé à trente minutes à pied, soit environ à 2 km de distance des catéchistes catholiques. L'installation du *Katikiro* partage avec le *Gabunga* en toute logique une permanence des logiques de pouvoir et des enjeux logistiques avec le continent similaire : seuls les alentours de Nkuba remplissent le cahier des charges.

22. « Bataka Land Commission », 357-360 (National Archives).

aux missions protestantes, cela semble être le cas à Bussi, mais on peut douter qu'ils s'y soient toujours parvenus ailleurs. Cela montre que certains Européens étaient conscients de la question des *Bataka* dès le début²³.

On notera juste que l'île comptait trois églises en 1894 puis cinq en 1896 et que les domaines enregistrés au cadastre ne sont qu'au nombre de quatre²⁴. Sans doute la chapelle de l'île de Nsonga n'est-elle pas comptée²⁵. Nsonga est qualifié d'île, mais en réalité il s'agit d'une presqu'île reliée à Bussi par une fine langue de terre. Elle reste privée. L'île est déjà petite, il ne serait pas resté grand-chose de la propriété de Mika Sematimba s'il y avait inclus des domaines de la mission. Les catéchistes catholiques chargés de Nsonga s'installent à Kizinga, sur la presqu'île, à 2 km. Le *mailo* ne change sans doute pas la localisation des églises protestantes à Bussi, ce serait sans objet et engendrerait des frais supplémentaires. L'accord de 1900 contribue simplement à ajuster et formaliser la superficie des parcelles.

On remarque surtout une stabilité de l'implantation de l'Église anglicane, qui connaît une grande continuité avec la situation qui prévalait auparavant. Les choix concernant le déplacement des *Butaka* sur lesquels l'Église empiète datent de 1894, avant la propriété privée. L'accord marque une rupture concernant seulement le monopole religieux protestant de l'île. Elle permet le retour en force sur l'île de l'Église catholique. On peut sans doute extrapoler cette situation à l'ensemble du Buganda. En revanche, le maintien de chacun des petits propriétaires de Bussi reflète une histoire locale spécifique.

Mika Sematimba

Mika Sematimba résiste sans mal aux prétentions du Premier ministre à Bussi. En effet son domaine ne constitue pas un *mailo*, mais une propriété privée plus ancienne.

Dans l'historiographie, Mika Sematimba symbolise la capacité des Baganda à innover et à s'adapter au changement (Rowe 1964b ; Richards

23. « Il est à remarquer que si le village d'un Mutaka était donné en tout ou en partie à des favoris du roi, le Mutaka restait toujours en possession de la partie du village où étaient enterrés ses ancêtres et jamais dans aucun cas celui-ci ne pourrait être complètement chassé. C'est pour cela que nous-même en prenant nos milles, avons toujours laissé en dehors les malalo [tombes] des ancêtres des Bataka. » R.P. Eugène Bresson, 1906 ?, « Nature de la propriété foncière chez les Baganda », 3 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

« Pour ce qui est de la mission des P. Blancs, la propriété des *bataka* fut toujours respectée et dans aucun cas les Pères ne firent rentrer dans leurs terrains les villages des tombes de la souche d'un totem quelconque ». *Ibid.*, 5.

24. E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894 (CMS Archives) ; Tucker (1896*).

25. « *My friend I tell you the news of Nsonga. Lazaro Mwangwa teaches there. I went there and I saw the people who read the gospel 80 and seven. Those who are baptised seven.* » Mika Sematimba to Wilfred Walker, Lubaga, 9/5/1901 (CMS Archives, ACC. 88, F4/1).

1966, 46-52). Comme Apolo Kagwa, c'est un chrétien de la première heure et l'un des leaders du parti protestant. Tout comme lui, il sert comme page à la cour de Mutesa sous les ordres de Tefiro Mulumba *Kulugi*²⁶. C'est l'Ougandais de sa génération qui a le plus voyagé. Il se rend de nombreuses fois à Zanzibar, Tabora, Mwanza, Mombasa et même en Grande-Bretagne en 1893. Après la victoire des protestants contre les catholiques en 1892, il obtient le poste de *Makamba* : il s'agit du troisième dignitaire (*Ssaabadu*) du Busiro. Il a une fonction rituelle importante, en particulier lors du couronnement d'un nouveau roi, et il a une fonction administrative territoriale qui inclut Bussi (Richards 1966, 31-34).

En 1900, il est en voyage à Mombasa, au bord de l'océan Indien, quand l'accord est signé. À son retour, quelques mois après la signature du traité, il se plaint amèrement d'avoir été oublié par les autres chefs. Il garde le même titre, mais devient le second dignitaire (*Mumyuka*) du nouveau comté de l'archipel de Buvuma (Low & Pratt 1960, 136). Avec ce nouvel accord, il demeure un chef rituel du Busiro, mais devient un chef territorial du nouveau comté fraîchement conquis, en 1893, de Buvuma au lieu de celui du Busiro. En d'autres termes, de maître de domaines au cœur du royaume, il se transforme en occupant de domaines périphériques, mal pacifiés. Cela donne lieu à une dispute mémorable avec Apolo Kagwa. Dans les années 1920, de par son cercle de sociabilité, il est proche de la Fédération des *Bataka*. C'est un ami de longue date de Joswa Kate *Mugema*, mais, désabusé de la politique, il ne milite plus (même si son fils Nuwa Sematimba est actif dans le mouvement : Welbourn 1961, 22).

Très proche des missionnaires, il est vu comme un chef chrétien modèle.

« *On Monday morning, April 22nd [1900], we started our way to Bubembe [île importante de l'archipel des Sese] [...] The morning was somewhat unsettled, and as a storm seemed threatening, instead of putting to the sea [...] our canoe-men made for the island of Nsonga, about a mile away from our starting place. This little island belongs to Mika Sematimba, and possesses both a church and teacher. The drum was beaten immediately after our arrival, and a short service was held, with an address. Lunch followed, and as the weather had cleared, a fresh start was afterward made for Lulamba [l'île de l'archipel des Sese proche].* » (Tucker 1900*, 838-839.)

« Lundi matin, le 22 avril [1900], nous avons commencé notre route vers Bubembe [île importante de l'archipel des Sese] [...] Le temps ce matin était assez incertain, et comme un orage paraissait menaçant, au lieu d'aller vers le large [...] les hommes du canoë se sont dirigés vers l'île de Nsonga, à peu près à un mille de notre point de départ. Cette île appartient à Mika Sematimba, et possède à la fois un enseignant [catéchiste] et une église. Les tambours ont été battus immédiatement après notre arrivée, et un bref culte avec une allocution a été tenu. Le déjeuner a suivi et quand le temps s'est éclairci, un

26. *Ibid.*

nouveau départ s'est effectué vers Lulamba [l'île de l'archipel des Sese la plus proche]. »

Mika Sematimba est célèbre pour son excentricité et ses colères. Dès 1890, il adopte un comportement et un mode de vie aussi radicalement anglais que possible. Voici comment un missionnaire britannique décrit la maison de Mika Sematimba à Nsonga-Bussi en 1891 :

« *We have come in the morning to Nsonga. Mika's place [...] We take a meal there then go on. He has put a fence of wooden stakes all around his house, cut windows etc. He is the most English of all our Baganda friends [...] We got to Nsonga Mika's place at about 9 and had food there*²⁷. »

« Nous sommes arrivés durant la matinée à Nsonga. La propriété de Mika [...] Nous y prenons un repas et ensuite nous continuons. Il a construit une clôture avec des piquets en bois tout autour de sa maison, coupé des fenêtres etc. Il est le plus anglais de nos amis baganda [...] Nous sommes arrivés à Nsonga chez Mika à environ 9 heures et nous y avons mangé. »

Ce qui est intéressant, c'est que Mika Sematimba est présent à Nsonga avant même de devenir le *Makamba*. En 1891, il est au service de la CMS en tant que *lay evangelist* (évangéliste laïc) (Rowe 1964b). D'après son très grand ami, le missionnaire protestant Robert Henry Walker, l'île lui est donnée par le roi Mutesa en récompense de ses bons et loyaux services²⁸ (vers 1884 ?). John Rowe, à partir d'entretiens avec le fils de Mika Sematimba dans les années 1960, écrit qu'il obtient du roi Mwanga un « *Butaka* » au bord du lac, à proximité de Ntebbe (Rowe 1964b, 192). Il s'agit du même domaine avec une confusion entre les règnes, ce qui est banal. Un contemporain comme Walker est plus fiable dans ce contexte. Les qualités rares de Sematimba, comme son expertise dans les voyages lointains, en font un serviteur précieux pour les rois du Buganda. Une telle récompense, le don d'un petit *Butaka*, n'est pas sans précédent, bien qu'exceptionnel pour un homme si jeune et un chef *mutongole* si subalterne. En revanche, Mika Sematimba perd son île dès 1887 lorsqu'il fuit les persécutions religieuses et s'exile dans le royaume de l'Ankole voisin. Si en 1891, deux ans après son retour au Buganda, il est en possession de Nsonga, c'est certainement que Mwanga, lors de sa réconciliation avec les chrétiens en 1889, l'a rétabli dans son île (d'où la confusion entre les règnes).

Par ses contacts avec les missionnaires et ses voyages, il s'est découvert, bien avant tout le monde, un goût pour les maisons modernes en dur et

27. G.K. Baskerville's, 20/10/1891, in « (CMS)'s Journal », 32, (Africana Library).

« *We [...] are now close to Mika Sematimba's place at Nsonga in a large good house with rather too much of a fire.* » G.K. Baskerville's, 19/10/1891, in *ibid.*, 31.

28. « *Nsonga" is Mika's Island, which he got as a reward from M'tesa for faithful service.* » Note du traducteur R.H. Walker dans Mika Sematimba to Wilfred Walker, Lubaga, 9/5/1901 (CMS Archives, ACC. 88, F4/1).

le sens de la propriété privée. Au début du xx^e siècle, la mode se répand chez les chefs baganda d'adopter un nouveau style d'habitation. Ils sont influencés par les constructions missionnaires et dans une moindre mesure par les constructions coloniales et zanzibarites. Ils délaissent leurs maisons à colonne rondes, en paille, pour des bâtiments carrés avec des fenêtres (utiles pour lire la Bible). Elles sont souvent construites avec deux étages, et elles sont bâties avec de nouveaux matériaux, les briques cuites ou des murs en torchis.

Comme pour tout, Mika Sematimba est un pionnier et innove avec sa maison à Nsonga. En 1891, elle a encore l'empreinte de l'architecture pionnière. Elle est spécifique surtout par l'ouverture de fenêtres et par une barrière en bois. Elle n'a pas encore toutes les caractéristiques des grandes maisons en brique et à étage construites au centre de Mengo au début du xx^e siècle (Moon & Sempebwa 1996). Les nouvelles maisons demandent une quantité de travail et de matériaux d'une valeur sans commune mesure avec les habitations anciennes. De tels investissements ne peuvent être réalisés que sur un terrain où le propriétaire est établi de manière pérenne²⁹.

Dans le système ancien, les maisons sont reconstruites tous les trois ou quatre ans. Les chefs changent de poste et déménagent avec fréquence et régularité. Une belle maison durable éveillerait l'appétit des puissants (y compris le roi) qui risquerait de s'en emparer. C'est pourquoi, lorsque Mika Sematimba décide d'investir à nouveau dans sa maison (elle a probablement brûlé pendant la guerre en 1892), l'idée d'une propriété privée à perpétuité le séduit. Il obtient de Mwanga, à une date incertaine entre 1893 et 1896, une reconnaissance de propriété écrite qu'il fait enregistrer auprès des autorités coloniales vers 1896.

L'achat de Nsonga par Sematimba ne sort pas de nulle part. Les tout premiers contrats de ce genre sont signés entre les missions chrétiennes et les rois Mutesa et Mwanga dans les années 1880. Les missionnaires, en particulier protestants, sont très attachés aux engagements écrits. Le roi est initialement satisfait des contreparties qu'il reçoit. Il désire opérer comme les autres grands souverains du monde et l'apposition de sa signature sur un document écrit va dans ce sens et le flatte. C'est lors de la victoire protestante et britannique contre Mwanga et les catholiques en 1892 que l'importance de ces documents écrits va paraître au grand jour. Chassés de la capitale par les combats, à leur retour les Pères blancs voient une partie de leurs anciennes propriétés occupées par des chefs protestants. Grâce à la présentation d'attestations écrites et signées par Mwanga et malgré l'opposition véhémement des chefs protestants et du roi, ils obligent les

29. Miti, s.d., *Ebyafayo bya Buganda...* (Center for Research Libraries).

représentants de l'IBEAC à reconnaître leurs droits de propriété³⁰. Dans la foulée, les chefs protestants contraignent Mwanga à vendre des domaines supplémentaires à la CMS et de l'attester par écrit³¹.

En 1896, ces propriétés de la CMS sont enregistrées par l'administration coloniale, malgré les protestations du roi Mwanga³². Quelques mois plus tard, Apolo Kagwa profite du précédent pour faire enregistrer de précieux domaines qu'il a extorqués au roi pour une bouchée de pain (une vache et deux chèvres³³ !). À sa suite, une série d'autres chefs, dont Mika Sematimba, font enregistrer auprès de l'administration des propriétés dont ils ont obtenu une reconnaissance écrite par Mwanga³⁴. Il est douteux que tous aient extorqué

30. Brard to Lugard, Rubaga, April & 2-3 May 1892, in « Lugards papers », ff 92-96 (Rhodes House, Mss. Brit. Emp.S. 42) ; Lugard (1959* vol. III, 219-220, 232-233, 236-237, 296-297).

31. Diaire de Rubaga, dact., 4/2/1896 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

32. « Il s'agit à Kampala de l'enregistrement des propriétés de la mission protestante. En mars 1892, lors de la fuite du roi au Kiziba [en territoire allemand], les protestants profitèrent de la vacance du trône pour donner aux ministres deux gros byalos d'une centaine de bananeraies chacun. À son retour de l'étranger, Mwanga dut apposer sa signature au bas de l'acte de donation. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'enregistrement définitif de ces byalos, Mwanga proteste avec feu contre la violence qui lui a été faite : "J'étais alors prisonnier des protestants, dit-il, on m'a présenté une plume et un papier et on m'a dit 'signe ça' sans même me lire le contenu du papier. Jamais, je n'ai donné ces byalo aux ministres." Wilson ne tient aucun compte des protestations de Mwanga. » *Ibid.*

33. « Mengo

July 19th 1896

I have written these words and no man can cancel them.

1 I have sold to Katikiro with the following: -

2 A bit of land at Nsambya, an estate

3 Kiwale and Estate at Lubuga

He bought the above with a cattle and 2 goats.

(signed) King Mwanga

(signed) Sirasi Mugwanya

the witness to above. » Document joint à « Estates Purchased from King Mwanga by Chiefs. »

Fowler, sub-commissioner office Kampala, to HM'sC and Consul General, Entebbe, 15/6/1904 (Uganda National Archives, A8/4).

« 24th July 1896

Received from Katikiro Apollo, 3600 shells, being registration fee on transfer of the shamba part of Nsambya Hill, by King Mwanga to the said Katikiro Apollo.

(Sgd) George Wilson. *Kampala.* » Copie des reçus joint à Fowler, sub-commissioner office Kampala, to HM'sC and Consul General, Entebbe 15/6/1904 (*ibid.*).

34. « *We the following people bought estates long ago,*

Apolo Kagwa Katikiro

Sirasi Mugwanya

Simei Kakungulu

Samwiri Kangawo

par la contrainte ces titres. Dans les années 1890, les sources de revenu du roi Mwanga déclinent fortement au profit des nouveaux chefs coloniaux (comme Apolo Kagwa et Stanislas Mugwanya) et au profit des Britanniques. Désespérément à la recherche de nouvelles ressources, le roi accepte malgré tout de céder volontairement contre paiement, de manière définitive, quelques domaines et de l'attester par écrit (West 1972, 130-132). Par exemple, Semei Kakungulu est célèbre pour avoir acheté de la terre à Mwanga.

« In the old days neither the King nor the chiefs sold ground, the first case of selling land we know of was that Mwanga sold a piece of land to Kakungulu for ivory. It was understood that he bought it to become his butaka but the king could not turn him out of it as in the case of ordinary butaka as he had paid money for it³⁵. »

« Dans l'ancien temps ni le roi ni les chefs ne vendaient de la terre. Le premier cas de vente de terre que nous connaissons est lorsque Mwanga a vendu un terrain à Kakungulu contre de l'ivoire. Il était convenu qu'il l'avait acheté

Nuwa Mpembe

Sukungapi

Alikisi Sebowa Pokino

Tomasi Senfuma

Mika Sematimba Kiyuka

These chiefs always ask me, saying they bought the estates from King Mwanga long ago, when he was reigning in Uganda. And government gave them a letter for confirming the estates. Can these estates we bought be counted with the miles which we were given? I myself have 62. Am I able to count the estates which I purchased with these miles? This is what I want to know, or whether I cannot, and I will let also all others know who asked me so. Or whether anyone who was received (sic), if he measures in other estates, or whether he can measure in the estate - too which he bought [sic]. We all wish to know this.

I will be glad if you will kindly let me know, after you ask H.M. Commissioner so that I may know the difference in these estates. » Apolo Kagwa to T.W. Fowler esq., Mengo, 9/6/1904 (Uganda National Archives, A8/4).

Liste de 8 « *certificates for private estates* » correspondant à des propriétés privés prédatant le *Uganda Agreement*.

92 [register number]	Ham Mukasa	Lujabwa island	Acreage unknown
97	Apollo Kagwa Gulemye	Nsambya	77
98	do	Rubaga	31
99	do	Kewale	1600
117	do	between Mengo and Lake Victoria	430
02	Mugwanya	Busega (Kiadondo)	140
119	Baraka bin Hassan	Next Mugula's	14
100	Mika Sematimba	Nsonga Island	126

Commissioner Office (Entebbe) to Sub Commissioner (Kampala), Entebbe, 24 juin 1903 (Uganda National Archives, A9/2).

35. Aduloniko s/o Baziriin, in Roscoe & Kagwa, 1906, « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 97 (Rhodes House).

pour en faire son *Butaka* et que le roi ne pouvait l'en chasser comme c'est le cas des *Butaka* ordinaires parce qu'il l'avait payé contre de l'argent. »

John Rowe précise qu'il s'agit d'un paiement de deux défenses d'éléphant pour un terrain sur la colline de Makerere (Rowe 1964, 1-5). C'est là un véritable paiement, en ivoire, un produit très demandé, pas une rétribution symbolique comme le versement de Kagwa (d'une vache et de deux chèvres pour un domaine au cœur de la capitale à Nsambya). C'est probablement en raison de la monnaie d'échange utilisé que les contemporains considèrent qu'il s'agit du premier achat de terre de l'histoire du Buganda.

Lors de l'enregistrement des terres après 1900, le poids de l'écrit étant ce qu'il est, les superficies concernées étant réduites³⁶, les procédures d'enregistrement auprès des autorités britanniques ayant été initiées avant 1900, le pouvoir colonial reconnaît ces documents de propriété et l'accord de 1900 ne les remet pas en cause (West 1972, 130-132). Ces domaines sont enregistrés par le Land Office en premier et donc leurs droits de propriété passent avant les autres. Néanmoins, malgré les protestations des propriétaires, Apolo Kagwa en tête, les domaines sont déduits de la superficie totale qui leur est allouée³⁷. Huit propriétés privées sont ainsi reconnues dont celle de « *Mika Sematimba, Nsonga Island, 126 acres* »³⁸.

L'achat d'une propriété pour construire une maison de campagne « moderne » n'est donc pas un caprice de Mika Sematimba, c'est un préalable indispensable. Son établissement de la petite île de Nsonga, à l'extrémité sud-est de Bussi, est transformé en propriété privée achetée au roi Mwanga. La vente est confirmée en 1900 (Richards 1966, 50-51). Plus tard, il construit aussi une immense maison en brique et à étage au pied de la colline de Buddo, là où il siège en tant que *Makamba*. Elle était encore bien visible dans les années 1990. Sans doute en possédait-il deux autres : une en ville, à Mengo, et une autre encore dans les îles Buvuma où il choisit de se retirer plus tard dans sa vie.

Grâce à Audrey Richards (*ibid.*, 51), nous avons un éclairage sur l'ensemble du patrimoine foncier de Mika Sematimba. Nsonga constitue seulement une part infime de ses domaines. En plus de Nsonga à Bussi qu'il possède déjà, il reçoit 2,47 miles carrés à Kisozi au Busiro, 1,63 mile carré à Kibisi et Kibonwa au Singo, 1 mile carré à Zengere au Buruli, 0,16 mile carré

36. Apolo Kagwa (A. Kagwa to TW Fowler, Mengo 9/6/1904, Uganda National Archives) signale aux autorités britanniques neuf acheteurs : Apolo Kagwa Katikiro, Sirasi Mugwanya, Simei Kakungulu, Samwiri (Samuel) Kangawo, Nuwa Mpmembe, Sukungapi, Alikisi Sebowa Pokino, Tomasi Senfuma, Mika Sematimba Kiyuka.

37. Commissioner Office (Entebbe) to Sub Commissioner (Kampala), Entebbe, 24/6/1903 (Uganda National Archives, A9/2). Apolo Kagwa to T.W. Fowler esq., Mengo, 9/6/1904 (*ibid.*, A8/4).

38. Commissioner office (Entebbe) to sub commissioner (Kampala), Entebbe, 24/6/1903 (*ibid.*).

dans la province du Buddu et 6 miles carrés dans les îles Buvuma ainsi que 12 acres à Lungujja, dans la capitale. Cela fait 12 miles carrés répartis à travers tout le royaume. C'est une allocation importante, qui marque bien le rang de Mika Sematimba dans le parti protestant. Pourtant, nous l'avons vu, il est très mécontent de ce qu'il a obtenu. Ce n'est pas la superficie qui pose problème, c'est le lieu de la démarcation de ces domaines. En effet, il ne reçoit que très peu de terres au Busiro, là où auparavant il les possédait toutes. Dans cette province, il ne lui reste que Nsonga, qu'il a achetée, et Kisozi, le siège de sa fonction de *Makamba*. Il maintient aussi une propriété à la capitale, comme il se doit. En raison de son contexte urbain, elle a naturellement de la valeur.

Le tout petit domaine qui lui revient au Buddu est intrigant. Nous n'en savons rien ; c'est probablement un reliquat obtenu ultérieurement pour compléter la superficie à laquelle il avait droit. En effet, les estimations effectuées avant la validation des arpenteurs ne sont pas exactes. Dans certains cas, des parcelles doivent être retranchées, dans d'autres le propriétaire reçoit un bon écrit pour son reliquat restant à démarquer ailleurs ultérieurement (*paper mailo*). Dans ce cas précis, sans doute Mika Sematimba a-t-il surestimé la superficie de ses domaines de 0,16 mile carré. Lors de la démarcation officielle, il a pu recevoir un bon pour la superficie manquante. Il est difficile, alors que le partage est achevé, de trouver un domaine intéressant et de la superficie adéquate. Sans doute que Mika Sematimba a trouvé un domaine qui lui convenait seulement au Buddu.

Les autres domaines de son *mailo* sont en périphérie du Buganda, dans des régions fraîchement conquises dans les années 1890 ou ravagées par la guerre de guérilla entre 1897 et 1899, que les autres témoins devant la commission qualifient de « désert ». Les 6 miles aux Buvuma correspondent à sa fonction de chef territorial dans ce nouveau comté.

La territorialisation administrative du Buganda, liée à l'accord de 1900, est en cause dans le mécontentement de Mika Sematimba. Suite au traité, il faut replacer dans un cadre strictement territorial tous les grands chefs, hormis les trois régents et le roi dont les prérogatives restent à l'échelle du royaume. La nomenclature des titres est maintenue, mais les fonctions sont transformées en chefs ou sous-chef territoriaux des comtés nouvellement créés. Nous avons vu l'exemple du *Gabunga*, qui passe de grand intendant de la flotte à *Kwebwa*, chef du nouveau comté des îles Sese. Comme le *Makamba*, il est projeté hors du Busiro vers les archipels du lac.

Pour revenir au *Makamba*, il existe déjà avant 1900, depuis le règne de Mawanda (c. 1730-c. 1760), une territorialisation embryonnaire au Busiro avec un comté, trois sous-comtés et une vingtaine de subdivisions (Richards 1966, 29-34, 60-65 ; 1973, 50 ; Fallers, Kamoga & Musoke 1964, 74-81, 96-97 ; Hanson 2009, 202.). Le *Makamba* supervise la division la plus méridionale

dont fait partie Bussi. Mais la province connaît un réseau très dense de pouvoir où l'autorité de très nombreux chefs et ritualistes s'enchevêtre et se superpose. Un nombre particulièrement important de *Bataka*, petits et grands, sont installés au Busiro. La question des tombeaux royaux et de la création de nouveaux domaines de la famille royale à proximité contribue à compliquer les choses. Il n'y a pas la place pour tout le monde avec une rationalisation strictement territoriale de l'administration, d'où ce transfert du *Makamba* du cœur du royaume aux périphéries.

Clairement, quelqu'un a profité de l'absence de Mika Sematimba pour se substituer à ses fonctions territoriales et le reléguer dans une nouvelle province périphérique. C'est un schéma que l'on retrouve souvent. L'appétit de tous pour le Busiro, ses terres riches, peuplées et centrales, proches de la capitale, a contribué à créer cette situation inextricable. Mais la relégation de Sematimba aux périphéries répond également à d'autres enjeux. Le choix de Mika Sematimba pour les îles Buvuma n'est pas irrationnel du point de vue administratif. La gestion des îles Buvuma, particulièrement récalcitrante à la domination ganda, est loin d'être une sinécure. Elle exige un administrateur doté de grandes qualités. Il est incontestablement l'homme de la situation. Il a une grande expérience des espaces lacustres et de la marine, il appartient au clan *Mamba*-poisson poumon, particulièrement influent dans les îles Buvuma. Il est aussi le seul sous-chef protestant du royaume contraint à cohabiter avec un supérieur catholique. Le poste du *Jumba* ou *Gabunga* catholique a été territorialisé en *Mbubi*, chef du nouveau comté de l'archipel de Buvuma créé en 1900. Le premier *Mbubi* jusqu'en 1903 est le *Jumba* Nova Naluswa. Il est ensuite remplacé par Victor Kiddukanya *Kagolo* (né à Bussi³⁹). C'est sous leurs ordres successifs qu'est placé Mika Sematimba. En effet, malgré la guerre civile et les rivalités politiques, Mika Sematimba est parvenu à maintenir des liens avec les catholiques. Ces liens étaient d'ailleurs particulièrement importants auparavant. Il a entretenu d'excellentes relations avec les Pères blancs et il a longtemps hésité entre les deux confessions. Il avait donc plus d'atouts que d'autres pour fonctionner avec un supérieur catholique. Le choix de Mika Sematimba n'est donc pas seulement le fruit du hasard et de son absence : sa nomination reflète ses qualités et ses compétences reconnues.

Mika Sematimba perd ses prérogatives territoriales sur Bussi en 1900, mais, grâce à sa prévoyance, il y maintient un pied-à-terre et un mouillage, très utiles avec ses nouvelles fonctions. Son choix de s'établir à Nsonga n'est pas le fruit du hasard. Il appartient au clan du *Mamba*-poisson poumon, comme le *Gabunga* et le *Magera*. Spécialiste depuis le

39. Commissionner (Entebbe) to sub-commissionner (Kampala), Entebbe, 5/3/1903 (*ibid.*, A9/2).

règne de Muteesa de l'accompagnement des caravanes, il a une grande familiarité avec le lac et le transport lacustre. L'île de Bussi, située dans sa circonscription administrative à partir de 1892, est idéalement placée dans cette perspective. Sa présence à Bussi avant même 1900 montre incontestablement l'attractivité de l'île.

L'exemple de Mika Sematimba illustre pourquoi une partie de l'élite ganda est déjà convertie à l'idée de propriété privée avant même l'arrivée de Johnston. Voici comment il l'explique lui-même, dans une lettre à un parent d'un missionnaire de la CMS :

« I am waiting for the Europeans of Kampala to read my letter about my island of Nsonga, that they may read it in the council as being my inheritance and when I die then that of my child. For our country is not one of peace. When you die and they do not like your son they just drive him out and afterward he becomes a serf (Mukopi). But perhaps because the Europeans are here, they cannot turn people out completely as formally because they fear the Europeans⁴⁰. »

« J'attends que les Européens de Kampala lisent ma lettre au sujet de Nsonga mon île, pour qu'ils puissent lire au conseil que c'est mon héritage et, quand je mourrais, celui de mon enfant. Car notre pays n'est pas un pays paisible. Quand tu meurs et qu'ils n'aiment pas ton fils, ils le chassent tout simplement et après il devient un serf (*Mukopi*). Mais peut être que parce que les Européens sont là, ils ne peuvent plus chasser les gens complètement comme avant parce qu'ils ont peur des Européens. »

Outre leur adhésion à une modernité chrétienne et occidentale, Mika Sematimba insiste sur la sécurité de tenure et la possibilité de transmettre ses biens à son héritier. Les élites ganda trouvent des avantages concrets à la propriété privée (sécurité de tenure indispensable pour investir dans les constructions en dur, etc.). On constate avec la trajectoire de ce grand chef chrétien que la mobilisation contre l'accord de 1900 est liée à des causes multiples (territorialisation du pouvoir, tombeaux royaux, propriétés privées). Plus que toute autre province, le partage du Busiro en propriétés privées s'est avéré un exercice difficile, proche de la quadrature du cercle. C'est l'une des sources principales du mécontentement à propos de l'accord de 1900 au sein des élites. Nous sommes là au cœur des chamboulements profonds qui affectent Bussi et le Busiro dans son ensemble. Mika Sematimba comme Kate Joswa *Mugema* (ou même Apolo Kagwa), et par ricochet la majorité des plaignants de Bussi (et au-delà) sont touchés par ces désordres fonciers. Ils ne peuvent être réduits à la seule rapacité, pourtant bien réelle, des régents. En revanche, les mécontents trouvent dans cette dernière raison une explication simple et satisfaisante.

40. Mika Sematimba to Wilfred Walker, Lubaga, 9/5/1901 (CMS Archives).

La contestation des *Bataka*

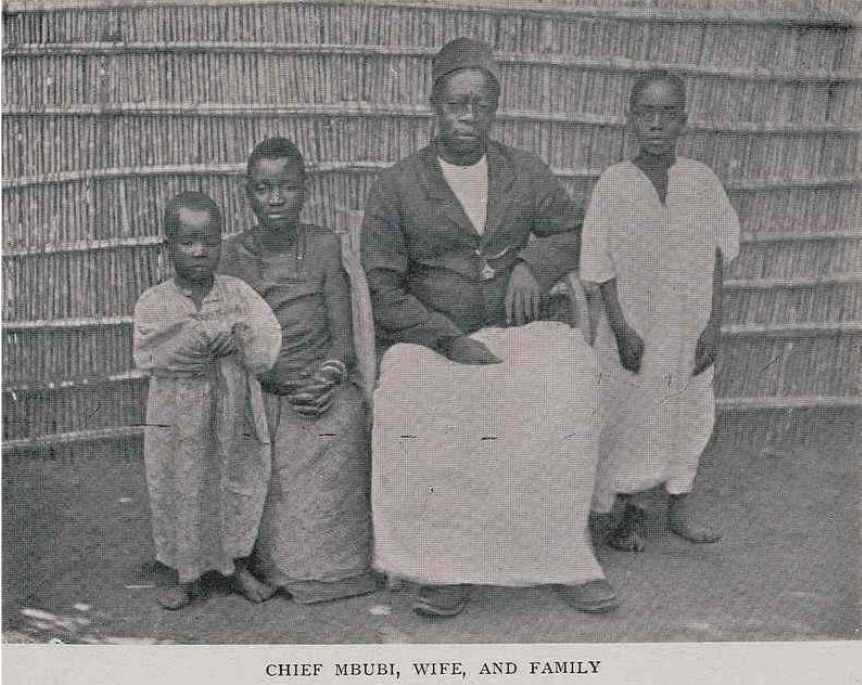
Des dizaines de *Bataka* de Bussi, seul le principal, Yona *Magera*, apparaît sur le plan cadastral. Le plan est trompeur en réalité. Ils sont deux à préserver leur *Butaka*, car c'est également le cas de Teofiro *Kulugi*. Kagwa n'occupe pas leurs domaines, ces derniers n'étant pas des tenanciers du *Gabunga* (*Bataka bakopi*), comme nous l'avons vu : ils relèvent directement du roi (*Bataka batongole*). Yosiya Kasozi, le *Gabunga*, qui est malgré tout aussi l'un des *Bataka* de l'île, a renoncé de lui-même à ces derniers domaines sur l'île. Apolo Kagwa accepte aussi de revendre un *Butaka* à un propriétaire légitime, Yona Nsubuga. Plusieurs autres chefs claniques (Sulumani Mivule, du clan *Ngonge-loutre*, et peut-être Isaya Kasita *Muyanja* et Kamiri Mugezi) voient leur statut de *Bataka* reconnu, mais ils n'obtiennent pas la permission de démarquer leur terre à Bussi ; ils doivent en chercher ailleurs car toute l'île a déjà été revendiquée. D'autres *Bataka* sont peut-être dans le même cas de figure. S'ils ne témoignent pas, ils n'apparaissent pas dans l'enquête de la commission.

Ces quelques concessions ne suffisent pas à satisfaire les *Bataka* de Bussi. Ce mécontentement est de deux ordres. Premièrement, ils contestent le choix des héritiers par le *Lukiko* : ici, en l'occurrence, le choix de Teofiro *Kulugi* par exemple. En second lieu, ils rejettent la présence du *Katikiro* et en particulier son occupation de leurs terres claniques et de leurs cimetières sur l'île. Il s'agit d'une remise en question des arbitrages du *Lukiko* (réduit dans l'esprit des plaignants à son président Apolo Kagwa). Elle concerne non seulement la démarcation des domaines fonciers (prévue par l'accord de 1900) mais aussi la succession aux positions claniques. Cette dernière est une prérogative plus ancienne du *Lukiko* qui est le fruit de tensions récurrentes. Si le pouvoir de confirmation des héritiers par le roi (*Sebataka*) au XIX^e siècle est réel, ses jugements sont contestés à la première occasion favorable, changement de régime, etc. On ne peut vraiment dire que les conflits de succession soient directement hérités de l'accord négocié par Johnston. Il s'agit plus d'une contestation de la légitimité du *Lukiko* que de la propriété privée. Nous analyserons d'abord successivement le cas des sept *Butaka* disputés et bousculés par Apolo Kagwa.

Yona (ou John) Nsubuga (1894-1931/1933) est propriétaire d'une parcelle à Gombe. C'est le fils d'un grand chef catholique, Victor Kiddukanya. Ce dernier est le *Kagolo* de 1890 ou 1892 à 1903, c'est-à-dire le deuxième sous-chef de la grande province du Buddu et qui a sa capitale à Kyango⁴¹. En

41. *Sabadu* du *Pokino*, chef de la province, c'est-à-dire le troisième chef en rang, le *Pokino* inclus. « List of Chiefs in the Buddu District », 25/8/1902 (Uganda National Archives, A8/2).

1903, il succède à Nova Naluswa *Jumba*, mort en janvier 1903⁴², et prend le titre de *Mbubi* (chef du comté des Buvuma⁴³). Victor Kiddukanya appartient au clan *Mamba*-poisson poumon. Gombe est le *Butaka* familial où il est né. Il meurt le 27 novembre 1914 et le clan désigne son fils John Nsubuga comme héritier⁴⁴.



CHIEF MBUBI, WIFE, AND FAMILY

Le *Mbubi*, sa femme et ses enfants
Source : Cunningham (1969* [1905], 181).

L'ouvrage de Cunningham datant de 1905, Le *Mbubi* devrait être Victor Kiddukanya *Kagolo* (né à Bussi) et sans doute l'un des enfants est-il John Nsubuga. Ou, si la photo est déjà ancienne lors de la publication du livre, le *Mbubi* est Nova Naluswa *Jumba*.

42. Diaire de Rubaga, 6/1/1887 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

43. Commissionner (Entebbe) to Sub-Commissioner (Kampala), Entebbe, 5/3/1903 (Uganda National Archives, A9/2).

44. « *Yowana Nsubuga has become heir of his father Vititolo Kidukanya who was Mbubi. He died on the 27/11/1914:*

Lukiiko Records, 18/1/1915, 151 (Collection privée). Notons que le *Lukiko* ne statue que sur les biens meubles dans ce cas et ne se prononce pas sur les biens fonciers. Mais il en reçoit au Buddu qu'il perd suite à une bévée de l'administration locale. *Lukiiko Records*, 19/2/1916, 195 (*ibid.*).

Diaire de Rubaga, 27/9/1914 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique).

John Nsubuga combine une éducation soignée pour quelqu'un de sa génération et le prestige d'un vétéran décoré de la Première Guerre mondiale⁴⁵. John Nsubuga fait un beau mariage et épouse la fille de Stanislas Mugwanya, Rosa Santipha Mbalabyebungi (Kyewalyanga 2005*, 92). Il est surtout connu pour son récit publié *Omuganda mu Bulayaa* (« Un Muganda en Europe »), où il raconte son voyage privé, guidé par les missionnaires catholiques en Europe en 1926⁴⁶. Dans les années 1920, nous avons là un jeune chef moderne plein de promesse au cœur du pouvoir catholique et au curriculum vitæ scolaire et militaire impeccable. Mais il meurt prématurément en 1931 ou 1933 (Kyewalyanga 2005*, 85 ; Summers 2009, 65 ; Nsubuga 2017*).

Pour revenir à Bussi, il est intrigant qu'il soit parvenu à convaincre Apolo Kagwa de lui rendre son *Butaka* familial. L'impression que donne la commission d'enquête de 1924, c'est qu'Apolo Kagwa refuse le plus souvent de revendre les domaines dont il s'empare. L'intervention de Paulo Bakunga, pour la défense, permet de comprendre en partie ce rachat inhabituel.

« Q. [Daudi Basude] *Do you know Mbubi Kidukanya?*

A. [Paulo Bakunga] *I know Mbubi Kidukanya, he was born at Bussi.*

Q. *To which clan does he belong?*

A. *He belongs to the Mamba clan, he is born at an estate called Gombe on Bussi, they are the Bataka of Bussi.*

Q. *To which clan do you yourself belong?*

A. *I belong to the Mamba clan.*

Q. *To which clan does Gabunga belong?*

A. *He belongs to the Mamba clan.*

Q. *Who marked out miles on this estate Gombe, which you say is the Butaka land of Mbubi Kidukanya?*

A. *It was marked out by the Katikiro*

Q. *Do you remember how Mbubi Kidukanya, before his death, tried to exchange his Butaka land at Gombe with the Katikiro; but the Katikiro refused to do so; and more-over the late chief Yosiya Kasozi took part in this transaction, and it is this same Yosiya Kasozi who was Gabunga, and who, as you allege, left these estates of Bussi vacant?*

A. *He arranged to redeem [mot difficile à lire] his butaka land and he did redeem it.*

Q. *If this butaka land belonged to Mbubi Kidukanya, and Yosiya Kasozi was the Gabunga who purchased [mot difficile à lire] these estates why is it that it appears now that he exchanged it with two sq miles whilst the Butaka land is only half a sq mile; and moreover these two sq miles referred to above are the best part of Mbubi's estates?*

45. « Yoana Nsububa », https://www.ancestry.com/search/categories/39/?name=Nsubuga&name_x=1_1, consulté le 19 septembre 2019 [archive].

46. L'ouvrage est traduit et publié en anglais en 2017 : Nsubuga (2017*).

A. Because Yosiya Kasozi evacuated these estates and left them vacant and were given to the *Katikiro* who marked them out with his miles; but afterwards Yosiya wished to exchange his *butaka* land so he came and exchanged it with *Katikiro*. Furthermore, Yosiya Kasozi did not take possession of this estate but it reverted to the person who is born there and that is *Mbubi*.

Q. At the time when the *Katikiro* marked out this estate *Gombe* was the original *Mutaka* owner of it in possession of it?

A. I do not know about that, for at that time I was *Mukwenda* so I do not know whether he was in possession of it or not⁴⁷. »

« Q. [Daudi Basude] Connaissez-vous *Mbubi Kidukanya* ?

R. [Paulo Bakunga] Je connais *Mbubi Kidukanya*, il est né à Bussi.

Q. À quel clan appartient-il ?

R. Il appartient au clan *Mamba*, il est né dans un domaine appelé *Gombe* à Bussi, ce sont les *Bataka* de Bussi.

Q. À quel clan appartenez-vous ?

R. J'appartiens au clan du *Mamba*.

Q. À quel clan appartient le *Gabunga* ?

R. Il appartient au clan du *Mamba*.

Q. Qui a démarqué les milles sur le domaine *Gombe*, domaine qui selon vous est la terre *Butaka* de *Mbubi Kidukanya* ?

R. Elle a été démarquée par le *Katikiro*.

Q. Vous souvenez vous comment *Mbubi Kidukanya*, avant sa mort, a essayé d'échanger sa terre *Butaka* à *Gombe* avec le *Katikiro* ; mais le *Katikiro* a refusé de le faire. Et qui plus est, le défunt chef Yosiya Kasozi a pris part à la transaction, et que c'est le même Yosiya Kasozi qui était *Gabunga*, et qui, comme vous le prétendez, a laissé ces domaines vacants ?

R. Il s'est arrangé pour racheter [mot difficile à lire] ses terres *Butaka* et il y est parvenu.

Q. Si cette terre *Butaka* appartenait à *Mbubi Kidukanya*, et si Yosiya Kasozi était le *Gabunga* qui a acheté [mot difficile à lire] ces domaines, pourquoi est-ce qu'il apparaît maintenant qu'il a été échangé contre deux milles carré alors que la terre *Butaka* est seulement d'un demi-mille carré ; et que les deux milles mentionnés plus haut constituent la meilleure partie des domaines de *Mbubi* ?

R. Parce que Yosiya Kasozi a évacué ses domaines et les a laissés vacants et ils ont été donnés au *Katikiro* qui y a démarqué ses milles ; mais après Yosiya a voulu échanger sa terre *Butaka* alors il est venu et l'a échangée avec le *Katikiro*. De plus Yosiya Kasozi n'a pas pris possession de ces domaines mais il les a rendus à la personne qui y est née, c'est-à-dire *Mbubi*.

Q. Au moment où le *Katikiro* a démarqué ce domaine *Gombe*, était-il en la possession du *Mutaka* propriétaire initial ?

R. Je ne suis pas au courant de cela, parce qu'à l'époque j'étais le *Mukwenda* [chef de la province du Singo] alors je ne sais pas s'il en était en possession ou non. »

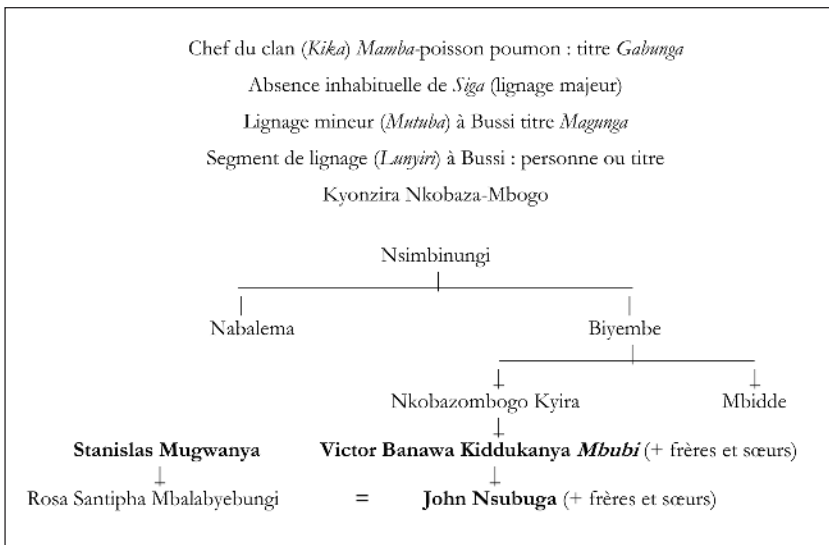
47. « Bataka Land Commission », 537-538 (National Archives).

Les négociations pour le rachat de Gombe sont initiées très tôt, dès 1900, non pas avec Apolo Kagwa, mais entre Yosiya Kasozi le *Gabunga*, propriétaire éphémère de Bussi, et Victor Kiddukanya, encore *Kagolo* au Buddu (donc déjà un chef territorial important). L'affaire ne peut être menée à son terme en raison du transfert de Yosiya Kasozi vers les Sese, dont il devient le chef de comté, le *Kweba*, comme nous l'avons vu. Gombe comme la majorité de l'île passe alors sous le contrôle d'Apolo Kagwa. Yosiya Kasozi semble déterminé à faire aboutir l'achat. Pour convaincre le *Katikiro*, il échange sa propre parcelle de Nkuba à Bussi contre celle de Gombe qu'il cède alors au *Mbubi* Kidukanya. Nous ne connaissons pas la date exacte de la transaction, entre 1900 et 1924. Les négociations et l'enregistrement de l'achat prennent certainement du temps. La maladie du sommeil ralentit les enregistrements. Et c'est le nom de son fils, John Nsubuga, qui apparaît dans les registres. Le cadastre, dessiné en 1923, simplifie la réalité. Yosiya Kasozi disparaît complètement, la vente de sa propriété de Nkuba cédée à Apolo Kagwa n'apparaît pas. L'achat de Gombe par John Nsubuga est indiqué, mais avec comme ancien propriétaire Apolo Kagwa.

Kagwa accepte de vendre Gombe parce que cela lui permet de s'emparer de Nkuba, un lieu stratégiquement placé, autrement plus intéressant pour lui : ce n'est pas pour rien que les *Gabunga* y avaient fixé leur capitale, et ce domaine est voisin du chef-lieu choisi par le *Katikiro* sur l'île. Pourquoi Yosiya Kasozi est-il prêt à autant de sacrifices pour libérer ce *Butaka* ? C'est d'autant plus intrigant que Yosiya Kasozi est un protestant convaincu et que Victor Kiddukanya est membre du parti catholique de premier plan ; il s'agit donc de rivaux politiques et religieux. Mais la lutte contre la rébellion de Mwanga entre 1897 et 1899 a resoudé les rangs des chefs chrétiens loyaux au régime colonial. Les liens entre chrétiens étaient très importants jusqu'en 1890, nourris par les persécutions et l'exil partagé. Si nous en sommes réduits aux conjectures concernant les relations personnelles entre Yosiya Kasozi et Victor Kiddukanya, en revanche le lien clanique est évident. Gombe est un des dix-neuf *Butaka* du clan *Mamba*-poisson poumon à Bussi et le *Gabunga* est le chef de ce clan. Avant le rachat de Gombe, un seul *Butaka* échappe à Apolo Kagwa, celui de Yona *Magera*, autre *Mutaka* du clan. Ce *Butaka* est peut-être le deuxième en importance de l'île pour le clan *Mamba*-poisson poumon ? Le *Mutaka* de Gombe est à la tête d'un segment de lignage (*lunyiri*). Néanmoins le *Magunga* actuel, chef d'un lignage mineur (*mutuba*), est un descendant de John Nsubuga⁴⁸. On peut imaginer une rotation entre plusieurs segments de lignages, dont celui de Gombe, à la tête de ce lignage.

48. Entretien avec Bintubizibu Fortunate, le 24 mai 2019.

Autre élément : aujourd'hui, la visite de Gombe révèle un sanctuaire (*Sabo*) monumental entouré d'un mur en brique dédié à Bugendaye⁴⁹, esprit (*musambwa*) clanique. Il est bâti de manière centrale au croisement des chemins, devant la maison de famille de John Nsubuga. Ce genre d'arrangement est peu fréquent. L'importance de Gombe pour le clan *Mamba*-poisson poumon résiderait donc dans son rôle religieux et rituel, mais qu'un chef aussi chrétien que Yosiya Kasozi *Gabunga* ou Victor Kiddukanya accorde de l'importance à un lieu de culte païen dans le contexte du début du xx^e siècle est surprenant. Pour conclure, une partie de la nature des relations qui unissaient Yosiya Kasozi et Victor Kiddukanya nous échappe ; les liens claniques partagés sont un élément central, mais pas suffisant à eux seuls dans cet échange.



Généalogie de John Nsubuga
D'après Kyewalyanga (2005*, 85).

Paradoxalement, *Yona Magera*, qui a reçu un mile à Bussi, est aussi parmi les plaignants en 1924. D'après lui, son domaine a été fortement réduit par les empiétements de Kagwa.

« *The Katikiro turned me out of my butaka land on Bussi together with some other bataka of the 12 clans which were on Bussi. He did not give us land anywhere else. [...] He gave me only 530 acres*⁵⁰. »

49. *Ibid.*

50. Valanta Batanude, on behalf of Yona Magera, in « Bataka Land Commission », 361 (National Archives).

« Le *Katikiro* m'a chassé de ma terre *butaka* à Bussi, moi ainsi que d'autres *Bataka* des 12 clans qui étaient à Bussi. Il ne nous a pas donné de terre ailleurs. [...] Il m'a donné seulement 530 acres. »

Yona *Magera* pense que son rang n'est pas reconnu de façon adéquate par l'allocation de *mailo*. Pire, il considère que la superficie de ses domaines a été réduite par cette allocation. Auparavant, la compétition entre le *Magera* et les autres patrons de l'île se faisait sur les hommes. La période 1850-1930 est une période de crises de mortalité terribles. La population du Buganda a peut-être été divisée de moitié. On ne manque pas de terres cultivables au Buganda à cette époque, mais de cultivateurs. La délimitation des parcelles après le *Uganda Agreement* met fin à une certaine plasticité des limites agricoles. Avant 1900, entre les domaines du *Gabunga*, du *Magera* et des autres *Bataka*, il existe de larges zones interstitielles incultes. Il suffit de les défricher et de les peupler pour s'en approprier. Ces interstices permettent à un chef populaire d'augmenter le nombre de ses sujets. Cette logique ne peut être poussée à l'infini : plus un chef augmente son emprise agricole, plus il s'expose à des litiges sur les marges, mais les procès sont le quotidien des chefs ganda et de la vie rurale comme de la vie à la cour. L'un des effets de la privatisation de la terre est de rigidifier les limites des parcelles, ce qui élimine la flexibilité du système. La plainte du *Magera* ne se réduit pas à cette frustration, elle porte aussi sur les lieux sacrés et les cimetières.

« A. [Valanta Batanude, le représentant du *Magera* devant la commission] *The most important part of my Butaka land is at Lukambuzi where the principal Mutaka was buried; and this estate has been taken possession of by the Katikiro.*

Q. [Apolo Kagwa] *How many miles did he receive?*

A. *He was allotted one sq mile.*

Q. *Where did he mark it out?*

A. *He marked it out on his butaka land; but the greater part of his butaka was not covered by his allotment.*

Q. *That is to say that you are actually in possession of your butaka land*

A. *The butaka land you refer to is not our principal butaka land. Our important butaka land on which our principal Mutaka was buried named Lukambuzi Magera has been taken up by the Katikiro*⁵¹. »

« A. [Valanta Batanude, le représentant du *Magera* devant la commission] La partie la plus importante de ma terre *butaka* est à Lukambuzi, où le *Mutaka* principal était enterré ; et le *Katikiro* a pris possession de ce domaine.

Q. [Apolo Kagwa] Combien de milles a-t-il reçu ?

R. On lui a alloué un mille carré.

Q. Où a-t-il été démarqué ?

R. Il l'a démarqué sur sa terre de *Butaka* ; mais la plus grande part de son *Butaka* n'était pas couverte par son allocation.

Q. En d'autres mots vous êtes en fait en possession de votre terre *butaka*.

51. *Ibid.*, 362.

R. La terre *butaka* à laquelle vous faites allusion n'est pas notre principale terre *butaka*. Notre terre *butaka* importante dans laquelle notre *Mutaka* principal Lukambuzi Magera a été enterré a été prise par le *Katikiro*. »

Notre analyse de cette dispute bute sur les limites de la toponymie dans les sources de lieux aujourd'hui oubliés. Le cadastre indique que le domaine de Yona *Magera* s'appelle sans surprise Bugera (*Mu-* pour la personne, *Bu-* pour le lieu). *Magera* peut renvoyer ou non au même lieu et Lukambuzi, un nom de personne assez courant, n'apparaît pas sur les cartes. Pour ajouter à la confusion, dans son livre sur les clans en 1912, Apolo Kagwa désigne sous le nom de Mawugulu le *Butaka* du *Magera* (Kagwa 1912*, 31). C'est également un lieu qui n'apparaît pas sur les cartes... Il peut s'agir de trois noms pour un même endroit comme de trois domaines distincts et séparés (souvenons-nous que Le *Magera* revendique dix-neuf domaines⁵²)... Tout ce qu'on peut remarquer, c'est que le domaine du *Magera* sur le cadastre correspond bien à la manière dont on imagine un *Butaka*, c'est une colline qui domine le lac et la pointe occidentale de l'île. Il est en outre situé à l'opposé du chef-lieu du *Gabunga*, à la pointe orientale sans relief de l'île.

Avant 1900, une grande partie de l'île de Bussi était occupée par des *Butaka* du clan *Mamba*-poisson poumon. Le *Magera*, le *Gabunga*, le *Mbubi* et leurs subalternes claniques s'en disputaient la prééminence, mais les domaines restaient dans le clan. L'arrivée d'Apolo Kagwa, membre du clan *Nsenene*-sauterelle, transforme radicalement cette situation. Seul un cimetière est conservé dans le clan par le *Magera*. C'est un bouleversement considérable, d'autant qu'il prétend que le lieu le plus sacré et le plus important, Lukambuzi Magera, est approprié par Kagwa, lequel ne lui laisse qu'un *butaka* secondaire. Naturellement, d'un point de vue tactique, pour obtenir réparation, il lui faut insister sur le fait que c'est son domaine principal qui a été perdu. Il ne peut entrer dans les détails de la multiplicité des sites et de leur difficile hiérarchisation. Ce qui ressort clairement, c'est que les domaines qu'occupaient Yona *Magera* avant 1900 étaient plus vastes que le *mailo* qu'il a obtenu. Comme on le voit, même des *Bataka* inclus dans l'accord de 1900 peuvent s'estimer profondément lésés.

Isaya Kasita est *Muyanja*, chef d'un *sig*a du clan du *Nyonyi*-oiseau, est également l'un des grands *Mutaka* de l'île. Né à Bussi, son père est Basajabake Luyombya du lignage (*sig*a) de Kisove, du clan *Nyonyi*-oiseau (Sebunnya Lule *Muyanja* s.d.*, 33). Avant 1900, il possède huit domaines. Il n'en garde aucun à Bussi. C'est d'autant plus intrigant qu'il reçoit 9 miles carrés en 1900, ce qui est beaucoup plus que les autres *Bataka* de l'île

52. Valanta Batanude, on behalf of Yona Magera, in « Bataka Land Commission », 361 (*ibid.*).

(les *Bataka* obtiennent en général 1 ou 2 miles carrés quand ils obtiennent quelque chose). Ses domaines sont démarqués à Dumango, loin du lac, dans la province du Gomba, à l'ouest⁵³. Stanislas Mugwanya nous en donne l'explication suivante :

« *The witness Isaya Kasita is native of Bussi where there is an estate on which he was born; but he left this estate a long time ago and went to Gomba where he became a Chief, but when the Mohamedans took possession of that county the witness fled from Gomba and went back to Bussi. Again, when the Mohamedans were driven away from Gomba in 1893 the witness Isaya Kasita went back to Gomba and became Chief there*⁵⁴. »

« Le témoin Isaya Kasita est originaire de Bussi où se trouve un domaine où il est né ; mais il a quitté ce domaine il y a longtemps et il est allé au Gomba où il est devenu chef, mais lorsque les musulmans ont pris possession de ce pays il a fui le Gomba et il est revenu à Bussi. À nouveau, lorsque les musulmans ont été chassés du Gomba en 1893, Isaya Kasita, le témoin, est revenu au Gomba et il est devenu chef là-bas. »

D'après Mugwanya, Isaya Kasita obtient ses miles non pas comme *Mutaka* de Bussi, mais en tant que sous-chef de la province de Gomba, « *mutuba I chieftainship of Gomba* »⁵⁵. Nous avons vu qu'en 1886 le *Muyanja* a été nommé *Katikiro* du *Gabunga* Kijambo lorsque ce dernier prend possession de l'île. Il était donc clairement devenu un tenancier important du *Gabunga*. Apolo Kagwa reprend toutes les terres du *Gabunga* et donc naturellement les domaines du *Muyanja* sont inclus dans ceux qu'il occupe⁵⁶. À priori Isaya Kasita est chef au Gomba, il ne cumule pas les fonctions en 1900. C'est un de ses parents qui est certainement *Muyanja* à Bussi lorsque la propriété change.

Le titre de *Muyanja* paraît particulièrement disputé en ce début de xx^e siècle. Sans rentrer dans les détails, A.B. Sebunnya Lule, le *Muyanja* actuel, mentionne dans son ouvrage des disputes autour de l'héritage et de la succession. Le départ de l'île et la dispersion du lignage en raison de l'épidémie de maladie du sommeil aggravent encore plus les divisions internes et les

53. Isaya Kasita vend sa terre en 1916 à Ham Mukasa : « *Isaya Kasita of Gombe has been permitted to sell the only land he owns, consisting of 1 mile, under R/L.10223. on Dumango village in Gomba, to Hamu Mukasa of Nasuti in Kyagwe. The buyer shall be responsible for the survey expenses charge.* » In *Lukiiko Records*, 22/2/1916, 200 (Collection privée).

« *Isaya Kasita Mugale of Gomba has been permitted to sell to Yusufu Mukasa of Kibuyee village 320 shortage acres* [il s'agit de reliquat de terre lié aux ajustements entre les estimations initiales des superficies et l'estimation définitive et de l'arpenteur du service du cadastre] *of land which is registered under PC 5758.* » In *Lukiiko Records*, 11/5/1917, 259 (*ibid.*).

54. S. Mugwanya, in « *Bataka Land Commission* », 355 (National Archives).

55. Isaya Kasita *Muyanja*, in *ibid.*, 354.

56. *Ibid.*, 352-355, 535-537.

disputes autour du titre de *Muyanja* (Sebunnya Lule Muyanja s.d.*, 15, 28-29, 46). Dans les archives apparaît le nom d'un *Muyanja* Abdurrahman, absent de la généalogie officielle, mais influent dans l'entourage du prince Nuhu Mbogo et dans le parti musulman⁵⁷. Le cas ressemble probablement à celui de James Miti (il remplace un musulman pour être chassé par un catholique et James Miti ne reconnaîtra jamais cet arbitrage ; toute sa vie il affirmera ses titres claniques). Abdurrahman *Muyanja* est sans doute déchu de son titre en 1889, remplacé par un catholique en 1890 et un protestant en 1892. Tous contestent ces changements et continuent à se proclamer *Muyanja*. Normalement les rivaux sont départagés par les autorités claniques et le résultat est confirmé par le *Lukiko*. Mais la légitimité des arbitrages est en crise durant la régence, le choix officiel restant fortement contesté. Quelques années après 1900, Isaya Kasita est proclamé ou s'autoproclame *Muyanja*. Si toutes les sources concordent pour dire que le *Muyanja* en 1900 a obtenu du *mailo* (sans pour autant clarifier l'identité de l'héritier reconnu par le *Lukiko*), elles divergent sur le lieu concerné : à Singo⁵⁸ ? Au Bulemezi⁵⁹ ? Au Gomba ?

Notons ici encore une incohérence du *Uganda Agreement*. Avant que la colonisation ne fige les choses, hormis les *Bataka*, les chefs circulent beaucoup à travers le royaume, de poste en poste. Les bénéficiaires de la privatisation peuvent naturellement être plus attachés à un lieu qu'à un autre. Leur domaine de cœur n'est pas obligatoirement celui où ils se trouvent en 1900. Beaucoup sont plus attachés au *Butaka* de leur famille qu'au lieu où ils vivent en 1900⁶⁰. La nécessité de préserver son *Butaka*, menacé de disparition par l'accord de 1900, constitue un élément supplémentaire. La manière hiérarchique dont le partage est effectué permet mal à ces ajustements de s'effectuer. Il en ressort la grande amertume de personnes qui ont les moyens de sauver leur *Butaka*, mais qui en sont empêchées par des chefs plus importants, égoïstes et irrespectueux des traditions.

Saulo Kabaja du clan *Ngeye-singe colobus*, l'un des trois principaux chefs de l'île, perd également ses deux *Butaka* de Bubaja et Buvuma⁶¹. Kagwa, dans

57. Stanley Tomkins to HMS deputy Commissioner, Kampala, 2/4/1901 (Uganda National Archives, A8/1).

58. À Kiduukulu dans le *Gombolola Sabadu* de la province du Singo (Sebunnya Lule Muyanja s.d.*, 15).

59. Entretien avec Edward Mare, le 18 mai 2019, à Gulwe (Bussi). Ce n'est probablement pas un témoin fiable sur ce point.

60. Tucker (1908*, vol. II, 260-261) ; S. Mugwanya, in « Bataka Land Commission », 355 (National Archives).

61. « Bataka Land Commission », 377-380 (*ibid.*).

sa synthèse sur les clans, indique que deux *Butaka* de ce clan sont installés à Bussi (Bubaja et Kisaba sur lequel nous reviendront longuement⁶²). Notons que les deux *Bataka* du clan *Ngeye* sont représentés par des membres importants de l'Église malakite. Le témoignage de Jemusi Biriko, le représentant de Saulo *Kabaja*, manque de précision. Apolo Kagwa attaque son témoignage sur deux points. Il insinue l'existence de conflits internes au clan quant au choix du *Kabaja* légitime. Jemusi Biriko est dans une posture de négation en bloc, même contre toute évidence, des affirmations de Kagwa. Jemusi Biriko n'admettrait en aucun cas que le *Kabaja* ait du *mailo* ailleurs, que ce soit vrai ou non. En raison de son importance à Bussi, il est surprenant que Saulo *Kabaja* n'en ait pas. Ce que suggère entre les lignes Kagwa, c'est qu'un autre *Kabaja*, Batanude et non Saulo, a obtenu le *mailo* de la fonction de *Kabaja*, qu'il a démarqué loin de l'île. L'autre argument qu'avance Kagwa est un peu contradictoire. Le *Butaka* aurait été perdu avant même la mise en place du *mailo*, dès 1893, par l'occupation du domaine par les hommes de l'ex-*Sewaya*, protestant exilé, grand chef des îles Sese, et donc Saulo *Kabaja* n'aurait pas vraiment de droit au *mailo*⁶³. Ce dernier point est révélateur de la mauvaise foi du Premier ministre : le domaine a très certainement été partagé entre les Basese et le *Kabaja*, et les cimetières préservés comme c'est la norme. En revanche, qu'un autre prétendant au titre de *Kabaja*, Batanude, ait bénéficié du partage du *mailo* est très clair dans le témoignage. Le domaine n'étant pas démarqué à Bussi, il ne remplit pas sa fonction clanique. La légitimité du *Kabaja* Batanude qui découle du *Butaka* peut être niée et un nouveau *Kabaja* Saulo doit rétablir l'ordre juste des choses.

Sulumani Mivule, un *Mutaka* du clan *Ngonge-loutre*, se plaint d'avoir été chassé de son *Butaka* nommé Kiyulwe (Gulwe). Le *Butaka* était situé sur la partie la plus étroite de l'île, ce qui lui donne sans doute de l'importance. Il reçoit en compensation 2 miles dans « un désert »⁶⁴. Ce *Mutaka* n'est pas mentionné dans les sources, pourtant il est l'un des rares à recevoir

62. Subchief clan: n°2 Bangwira / his village: Kisaba / County: Busiro. Subchief clan: n°5 Kabaja / his village: Bubaja / County: Busiro. Kagwa (1912*, 2).

63. « Q. [Kagwa] *Do you know the Mutaka Kabaja who was in possession of that Butaka before the miles came?*

A [Jemusi Biriko pour Saulo Kabaja, du clan *ngeye*, Butaka à Bussi nommé Bubaja et Buvuma]. *I know the Mutaka Kabaja who was in possession of it; but he was turned out of it and afterwards I was re-instated in my butaka land.*

Q. *Who was the Mutaka Kabaja who was turned out of your butaka when you were re-instated in it?*

A. *He was the head of Siga to which you have already referred and is named Batunude.* » « Bataka Land Commission », 379 (*ibid.*).

64. *Ibid.*, 360-361.

du *mailo*, ce qui montre qu'il devait être un notable important localement. Cet exemple soulève aussi la question de savoir comment il a réoccupé son *Butaka* après en avoir été chassé comme tous les *Bataka* en 1886. Sans doute que, dans son cas comme dans celui d'Isaya Kasita *Muyanja*, et comme nous allons le voir pour Kamiri Mugezi, l'attribution des *Butaka* n'est pas une science exacte. La notoriété d'un *Mutaka*, même tenancier d'un chef, peut parfois suffire pour obtenir du *mailo*.

Erasito Kirenge du clan *Mamba*-poisson poumon se plaint d'avoir été chassé de deux domaines, *Buninga* (petite colline au cœur de l'île) et *Kisubi* (non localisé) qu'il tenait depuis l'époque de *Kintu*, et de ne pas avoir pas reçu de *mailo* ni à *Bussi* ni ailleurs. La carte de l'Ouganda au 1 000 000^e de 1905 indique seulement deux toponymes pour toute l'île dont l'un est « *Ninga* » (c'est-à-dire *Bu-ninga*). Cela suggère l'importance de ce *Butaka*⁶⁵. La déposition et les interrogatoires sont très brefs et ils ne permettent pas d'extrapoler plus.

Zedi Zirimenya du clan du *Ngo*-léopard se plaint de la perte de son *Butaka* nommé *Memere*. D'après *Zedi Zirimenya*, une partie de son *Butaka* a été cédée à la CMS et le reste – la plus grande part – pris par *Apolo Kagwa*. Sa position de plaignant est affaiblie car il n'est pas formellement le représentant de l'héritier : il n'est pas le *Mutaka*, le titre appartient à son frère cadet (et père classificatoire) *Yoana Kayuki*. Celui-ci le tient de *Kamiri Mugezi* qui lui-même le tient de *Mulyansaka*. Les liens de parenté biologique sont difficiles à établir puisque les héritiers sont tous des « pères », même si biologiquement ils sont les frères, les oncles ou les grands-pères du plaignant. *Zedi Zirimenya* revendique une origine ancienne datant de *Kintu* auquel ce clan est souvent associé.

L'implication de la CMS invite aussi à la réflexion. Le cadastre confronté à la carte au 1/50 000^e montre clairement que la CMS occupe le relief dans son ensemble, et c'est là que logiquement se trouveraient les lieux sacrés et les lieux de pouvoir. *Kagwa*, en revanche, contrôle toutes les terres basses jusqu'au lac. L'implantation de l'Église anglicane est ancienne à *Memere*, remontant au moins à 1894. Parfois les missions profitent de l'accord de 1900 pour élargir leur domaine. Peut-être que les limites du domaine de la NAC n'incluent le cœur du *Butaka* qu'à ce moment-là. Dans tous les cas de figure, *Mulyansaka* a déjà perdu une part importante de sa terre dans les années 1890, avant l'accord de 1900. C'est peut-être pourquoi *Zedi Zirimenya* se garde de remettre en cause frontalement l'accaparement foncier de la CMS.

65. *Ibid.*, 355-356. Carte 1/1 000 000, *Albert Nyanza* 86, 1905.

D'autant que contester une mission britannique est cause perdue dans le contexte colonial des années 1920. Zedi Zirimenya donne l'impression qu'il accepte la perte des domaines sacrés au bénéfice de l'Église anglicane, mais revendique les terres agricoles dont Kagwa s'est emparé.

Une stratégie très courante est de confier aux Églises chrétiennes les domaines qui appartenaient précédemment aux divinités et aux esprits ganda et d'en déloger le clergé ancien. Hormis des missionnaires et les *Bataka* légitimes, peu de Baganda s'installeraient de gaieté de cœur dans un cimetière ou un sanctuaire païen. Difficile à peupler, hormis par ses propriétaires légitimes, ce sont des domaines peu rentables. Les chefs comme Apolo Kagwa préférèrent les confier aux missions, quitte à s'emparer d'une partie des terrains agricoles adjacents, précédemment rattachés aux lieux sacrés. On espère aussi ainsi détourner, contrôler et mettre fin aux pratiques anciennes qui s'y déroulent. Les chefs chrétiens n'ont donc pas attendu 1900 pour s'attaquer aux *Bataka*. Cela expliquerait aussi que le roi Mwanga gracie le *Mutaka* en 1886. Piller un temple est une chose, l'occuper en est une autre. L'existence ancienne d'un temple païen à Memere expliquerait la notoriété de ses *Bataka* comme la maigreur des sources à son égard.

Le cœur de la plainte de Zedi Zirimenya, c'est que Kagwa a refusé à Kamiri Mugeza d'être enterré dans son cimetière clanique de Bussi.

« Q. [Katikiro] *When Kamiri Magezi died was he buried on that estate of your Butaka land?*

A. [Zedi Zirimenya] *When Kamiri Magezi fell sick and was brought to the Mengo Hospital I asked the Katikiro to allow me to bury him on the Butaka land of our forefathers where his father was buried, and the Katikiro agreed to let me bury him there when he died. I then approached Chief Mugwanya and asked him to give me some porters who would carry him, and he also agreed to supply me with porters. But after Kamiri died my young brother Yowana Kayuki went to the Katikiro to ask him for permission to bury him on our butaka land, but the Katikiro refused to allow us to bury him there. We then went to Chief Mugwanya and obtained some porters who carried the dead body of Kamiri Magezi to Buvi –Kalyango's land [Butaka du clan ngo sur la terre ferme au Busiro (près de Jungo) (Kagwa 1912*, 62)] where we buried him⁶⁶.* »

« Q. [Katikiro] *Quand Kamiri Magezi est mort, a-t-il été enterré dans ce domaine de votre terre butaka ?*

A. [Zedi Zirimenya] *Quand Kamiri Magezi est tombé malade et il a été porté à l'hôpital de Mengo ; j'ai demandé au Katikiro de me permettre de l'enterrer sur la terre butaka de ses ancêtres où son père avait été enterré, et le Katikiro a consenti de me laisser l'enterrer là lorsqu'il serait mort. J'ai ensuite approché le chef Mugwanya et je lui ai demandé des porteurs qui le transporteraient, et il a aussi accepté de me fournir des porteurs. Mais après que Kamiri est*

66. « Bataka Land Commission », 358 (National Archives).

mort, mon jeune frère Yowana Kayuki est allé voir le *Katikiro* et lui a demandé la permission de l'enterrer sur notre terre *butaka*, mais le *Katikiro* a refusé de nous permettre de l'enterrer là. Nous sommes alors allés voir le chef Mugwanya et nous avons obtenu des porteurs qui ont porté le corps du défunt Kamiri Magezi à Buvi –la terre de Kalyango [*Butaka* du clan *ngo* sur la terre ferme au Busiro (près de Jungo) (Kagwa 1912*, 62)] où nous l'avons enterré. »

Zedi Zirimenya nous décrit un revirement d'Apolo Kagwa sans nous fournir beaucoup éléments pour l'interpréter. En revanche, le témoignage donne une illustration concrète de la peine et de la souffrance des Baganda privés de leurs cimetières. Vue la morphologie du lieu, on penserait que le cimetière se trouve sur la parcelle de l'Église anglicane. Cela expliquerait le revirement de Kagwa, mais pourquoi ne le précise-t-il pas ? Le plus probable est que le décès a lieu vers 1908, quand l'évacuation est encore fraîche, que la population ne s'y est pas encore faite et que la quarantaine interdit l'accès au cimetière. Cela expliquerait les incohérences et les revirements dans le comportement de Mugwanya et de Kagwa. Le *Katikiro* traite avec beaucoup de dédain ce plaignant, feignant ne savoir de quel domaine il s'agit... Pourtant, c'est sans doute l'un des *Butaka* importants de Bussi, situé sur l'une de ses principales collines. Comme Buninga, sa notoriété est confirmée par la carte de l'Ouganda au 1/1 000 000^e de 1905⁶⁷.

L'affaire est compliquée par deux éléments. L'un des débats devant la commission concerne l'héritage du *Butaka* de Memere. Kamiri Mugezi a-t-il renoncé à l'héritage de son *Butaka* de Memere pour devenir chef ? Ce qui est le fonctionnement attendu avant 1900, comme nous l'avons vu aussi pour Isaya Kasita *Muyanja*.

« *The miles found Kamiri Magezi at Kayange on Lake Wamala in Singo whence he was removed together with some others and taken down to Gomba and given Chieftainships in that country*⁶⁸. »

« Les milles ont trouvé Kamiri Magezi à Kayange au bord du lac Wamala dans le Singo d'où il a été déplacé avec quelques autres et descendu au Gomba où il a reçu une chefferie dans ce comté. »

Il serait donc le *Mugezi*, le chef de Kigezi au Gomba. Cela conduit aussi à la question de savoir si Kamiri Mugezi a obtenu ses deux miles au Gomba en raison de sa qualité de chef au Singo (ou au Gomba) ou de *Mutaka* à Bussi. Dans ce second cas seulement, cela valide ses droits dans l'île et indique l'importance de son *Butaka*. Si Kamiri était devenu *Mugezi* avant 1900, il aurait laissé son héritage à un parent pour devenir chef.

67. Carte 1/1 000 000^e, *Albert Nyanza* 86, 1905.

68. Zedi Zirimenya, in « *Bataka Land Commission* », 358 (National Archives).

« *He [Kamiri Mugezi] was not on our Butaka land, it was far away [au Gomba ou au Singo où il vivait] but there were some relatives in charge of it, because [... mot illisible] person desires to become a Chief he has to leave his butaka land*⁶⁹. »

« Il [Kamiri Mugezi] n'était pas sur notre terre *butaka*, elle était loin [du Gomba ou au Singo où il vivait] mais il y avait quelques parents qui en avaient la charge, parce que [... mot illisible] une personne qui désire devenir chef doit quitter sa terre *butaka*. »

Après 1900, la propriété privée et la carrière de chef sont cumulables (en revanche, un tenancier perd ses droits s'il quitte le domaine). Mais dans les esprits, encore en 1900, pendant un petit moment, les choses sont confuses. Le changement de pratique n'est pas encore établi et clair pour tout le monde. Il n'est donc pas innocent que les parents (« *some relatives* ») ne soient pas nommés. Il y a probablement un conflit pour l'héritage du *Butaka*.

L'autre débat concernant Memere porte sur le statut de son *Mutaka*. Est-il directement sous le roi (« *Kabaka's Mutaka* ») ou est-ce un *Mutaka* tenancier du *Gabunga* (« *private mutaka tenant* »⁷⁰) ? Les arguments de Zedi Zirimenya laissent transparaître de la maladresse et de la mauvaise foi. Par exemple, il nie avoir connaissance de l'attaque de Mwanga contre Bussi en 1886 (« *I know nothing about this* »⁷¹). Mais la suite de cette phrase soulève un argument intéressant concernant l'enterrement de son prédécesseur Mulyansaka : « *When my father died, we were about 150 men who attended the funeral, but we never went to Gabunga first to apply for permission to bury him*⁷². » Il indique, un peu avant, que l'enterrement était dirigé par un certain Meli Kisy⁷³. Zedi Zirimenya affirme ainsi l'indépendance du *Mutaka* vis-à-vis du *Gabunga*. Il montre la notoriété de son père : cent cinquante hommes assistent à ses funérailles (pour comparaison, ils ne sont qu'une vingtaine lors des funérailles du père de Tefiro *Kulugi* en 1889⁷⁴). Les nombreux invités constituent un nombre considérable de témoins potentiels pour étayer ses affirmations. L'installation de tombes par des tenanciers sans la permission du chef-proprétaire n'est pas tolérée en théorie. Il montre qu'il ne s'agit pas d'un enterrement clandestin exécuté à l'insu du *Gabunga*.

C'est là que l'enjeu de la date devient très important. D'après Zedi Zirimenya, « [Mulyansaka, le *Mutaka* de Memere] *died during the mohamedan civil wars after Kabaka Mwanga had been deposed in 1897*⁷⁵ »

69. *Ibid.*

70. *Ibid.*, 359-360.

71. *Ibid.*, 359.

72. *Ibid.*

73. *Ibid.*, 358 ; Hanson (2011, 252-253).

74. Tefiro Mulamba Kurugi in Roscoe & Kagwa, 1906, 65-66 (Rhodes House).

75. Zedi Zirimenya, in « *Bataka Land Commission* », 358 (National Archives).

(« [Mulyansaka, le *Mutaka* de Memere] est mort durant la guerre civile des musulmans après que le roi Mwanga eut été déposé en 1897 »). Les dates dans ce type de source sont souvent problématiques. Mwanga a été déposé deux fois, en 1888 et en 1897. Habituellement, la guerre civile contre les musulmans réfère plutôt à la période 1888-1893. Néanmoins, à partir de la mutinerie des soldats soudanais, une part importante des musulmans ganda rallient la révolte de Mwanga de 1897-1899. Qualifier cette deuxième période de guerre « *Mohamedan civil wars* » est inhabituel, mais pas impossible. Si Mulyansaka meurt en 1897-1899, l'absence d'accord préalable du *Gabunga* pour tenir les funérailles est un indicateur solide de l'autonomie du *Mutaka*. À cette date-là un enterrement de cette ampleur ne peut se dérouler clandestinement. En revanche, si elle a lieu entre 1888 et 1890, comme nous l'avons vu, les *Gabunga* ne contrôlent pas l'île. Donc cela ne signifie rien de la relation entre les deux dignitaires.

La question de la date a d'autres implications sur notre interprétation de l'affaire. Si le *Mutaka* de Memere est mort en 1898, il s'agit d'une période troublée, or la désignation d'un héritier est en général un processus assez long même en temps normal. Dans ce cas de figure, l'accord de 1900 surprend ce *Mutaka* alors que l'héritier n'est pas encore désigné ou que son installation est toute fraîche. Sans doute n'est-elle pas complètement achevée et pas encore reconnue par la cour. D'où cette réponse confuse de Zedi Zirimenya à propos de qui occupait Memere en 1900 :

« Q. [Katikiro] *In which estate were you found at the time of the miles in 1900?*

A. [Zedi Zirimenya] *I was in occupation of that hill called Memere.*

Q. *Were you yourself in possession of that hill and was it your own?*

A. *It was in possession of my father Mulyasanka who was in occupation of it and when he died he was succeeded by Kamiri Mugezi*⁷⁶. »

« Q. [Katikiro] *Sur quel domaine étiez-vous à l'époque des miles en 1900 ?*

R. [Zedi Zirimenya] *J'occupais la colline appelé Memere.*

Q. *Étiez-vous vous-même en possession de cette colline et était-elle à vous ?*

R. *Elle était en possession de mon père Mulyasanka et quand il est mort, Kamiri Mugezi lui a succédé.* »

L'héritier désigné, Kamiri Mugezi, était au Singo en 1900 puis il est devenu chef au Gomba. Pour compliquer les choses, Kamiri Mugezi meurt et Yoana Kayuki, le petit frère du témoin, lui succède. Ce témoignage illustre peut-être un cas de figure intéressant, celui d'une vacance de pouvoir dans un *Butaka* lors de l'entrée en application de l'accord de 1900. Sans porte-parole reconnu, le domaine est perdu.

76. *Ibid.*, 357.

Il faut bien garder en tête que tous les *Bataka* de Bussi ne viennent pas témoigner à la commission. Peut-être qu'elle n'a pas eu le temps de les entendre, qu'ils n'ont pas souhaité témoigner, ou que le lignage avait disparu à cause de la maladie du sommeil. Ce qui est paradoxal devant le foisonnement de listes de *Butaka* à but ethnographique, revendicatif ou mémoriel, c'est qu'elles sont toujours très lacunaires concernant Bussi. Certains *Butaka* de l'île dont l'importance est relevée par les témoignages devant la commission d'enquête n'apparaissent jamais dans les études scientifiques. D'autres sont indiqués comme importants dans des ouvrages ethnographiques, tel le *Butaka* du clan du *Mbogo*-buffle à Jali, à l'extrémité occidentale de l'île, ou celui du clan *Mpeewo*-oribi antilope (le nom du domaine n'est pas indiqué), mais ils n'apparaissent pas dans les transcriptions (Roscoe 1965* [1911], 155, 158 ; Buligwanga 1916*, 52). D'après Lwanga Lunyigo (2008, 30-31), le clan *Nvubu*-hippopotame est le clan le plus important de l'île : il n'est pas mentionné une seule fois dans nos sources. Nous avons donc une image tronquée et incomplète.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est la variété des cas qui mène à l'insatisfaction à propos du *mailo*. La distinction savante entre *Bataka Batongole* et *Bataka Bakopi* développée devant la commission n'est qu'une systématisation et une rationalisation *a posteriori* d'un comportement plus souple, plus pragmatique, plus aléatoire et plus arbitraire en 1900. Par exemple, le cas d'un *Butaka* perdu au moment de l'accord de 1900 en raison d'une vacance de pouvoir a été mentionné. Sans porte-parole reconnu, le domaine est perdu. Le principal *Mutaka* de l'île subit une réduction de superficie et une simplification. De la dizaine de lieux sacrés de son clan à Bussi, il ne lui reste qu'une colline et un cimetière. D'autres ont les moyens de racheter, échanger et ainsi de sauver leur *Butaka* familial. Mais Kagwa ne le leur permet pas. Seul Yonna Nsubuga y parvient grâce à des appuis considérables et à la suite de tractations complexes. C'est une cause de grande amertume même pour des personnes qui n'ont pas été oubliées par l'accord. Plus classiquement, certains lieux sacrés anciens ont été donnés aux Églises chrétiennes et par là neutralisés. On remarquera que ce schéma est dans la continuité de ce qui se faisait avant pour les *Bataka*. Les lieux sacrés sont confiés aux missions, mais une large part des domaines agricoles sont accaparés par Kagwa.

L'impression qui émerge de la lecture de ces exemples, c'est l'ampleur des conflits d'héritage au sein des clans. Ils sont quasiment systématiques. Les jugements ne sont plus reconnus. Il n'y a plus d'arbitrage légitime. Les décisions des régents comme du *Lukiko* reflètent un rapport de force honni qu'on espère bien provisoire. C'est le symptôme de l'affaiblissement de la monarchie ganda depuis l'exil de Mwanga. Entre 1897 et 1920, le roi n'occupe plus de place effective dans le système administratif et judiciaire. C'est aussi la disparition, depuis 1890, de la violence royale spectacle, si

démessurée et terrifiante qu'elle fige toutes les contestations. La violence coloniale est indéniable, mais elle n'a pas la même mise en scène, les mêmes objectifs et les mêmes victimes que la violence monarchique qui la précède (Ray, 1991 ; Médard H. 2016). Le conflit entre Teofiro *Kulugi* et Malaki Musajakawa est l'exemple de conflit intra-clanique le plus développé dans les transcriptions de la commission d'enquête de 1924.

Teofiro *Kulugi* et Malaki Musajakawa, une lutte au sein du clan

Il n'est pas surprenant que Teofiro *Kulugi* ait obtenu ses miles et que Kagwa lui ait permis de s'installer à Bussi, sa terre d'origine. En effet, s'il n'est plus un chef de premier rang depuis 1888, il a occupé une place importante sous les règnes de Muteesa, Mwanga et Kiwewa. Il a participé ensuite activement à la guerre contre les musulmans. À ce titre, il a des droits modestes à faire valoir pour le *mailo*, d'autant qu'il a su se convertir au protestantisme au début des années 1890, et qu'il a donc rejoint la faction politique de son ami Apolo Kagwa. Surtout, il entretient une relation spéciale avec Apolo Kagwa. À ses débuts, ce dernier était son protégé, son client. Quand en 1887 (Kiwauka 1972, 198) l'élève dépasse le maître et le supplante, une période de froid s'installe, mais elle est oubliée dès 1889. Le protecteur devient le protégé et réciproquement. Ce sont ces liens très forts, importants, qui expliquent que Kagwa ne peut lui refuser un mile sur son *Butaka* d'origine.

Le *mailo* de Teofiro *Kulugi* à Kisaba est attesté durant la commission d'enquête, mais il n'apparaît pas sur la carte. Le vieux chef nous en fournit lui-même l'explication :

« *But when the sleeping sickness came Mr Cooper [l'administrateur colonial de la région] came and removed us from those estates that were infected with sleeping sickness and he burnt them down. So, I removed my mile from this estate and gave up this estate and took up some other land instead, and this estate became Crown Land, thus I surrendered my Butaka land to the government on account of the sleeping sickness. I was allotted 3 sq miles and of those two have been marked out in the desert at Katikandegeya in Singo. The government did not take my estate alone, but there are also many people who gave up their estates for the same reason⁷⁷.* »

« Mais quand la maladie du sommeil est survenue, Mr Cooper [l'administrateur colonial de la région] est venu et nous a déplacés de ces domaines qui étaient infectés par la maladie du sommeil et il les a détruits par le feu. Alors j'ai déplacé mes milles de ce domaine et j'ai renoncé à ce domaine et j'en ai pris

77. Teofiro *Kulugi*, in *ibid.*, 542-543. « *Do you know that Teofiro *Kulugi* gave up this estate on account of sleeping sickness, and it thereupon automatically became Crown land?* » Apolo Kagwa, in *ibid.*, 348.

ailleurs à la place, ce domaine est devenu une terre de la couronne ainsi j'ai rendu ma terre *butaka* au gouvernement à cause de la maladie du sommeil. On m'a attribué 3 milles carrés et de ceux-là deux ont été démarqués dans le désert à Katikandegeya dans le Singo. Le gouvernement n'a pas seulement pris mon domaine, il y a aussi beaucoup de gens qui ont renoncé à leurs domaines pour la même raison. »

Teofiro *Kulugi* a renoncé à sa parcelle à Kisaba en raison de la maladie du sommeil. En échange, il a accepté un domaine ailleurs, loin du lac, dans le nord du Buganda. Nous avons là l'explication de la présence sur la carte de cette parcelle incongrue de *Crown land* (terre de la Couronne). Malgré ce qu'il affirme, il est le seul à Bussi à agir de la sorte en 1906-1907, les autres propriétaires de l'île ayant gardé leur titre foncier, malgré les pressions administratives, dans l'espoir d'un retour rapide. Ainsi Apolo Kagwa répond-il de manière déterminée à l'administrateur du Buganda, Leakey, en 1907 : « *What was once garden has reverted to forest—will it become Government forest reserve? No. It's mine*⁷⁸ » (« Ce qui un temps a été des jardins est redevenu la forêt – deviendra-t-elle une réserve forestière du Gouvernement ? Non. C'est à moi »).

On verrait facilement dans l'abandon précipité de ses droits par Teofiro *Kulugi*, au prétexte de la maladie du sommeil, la perspective d'un procès mal engagé contre la famille de Malaki Musajakawa qui conteste ses droits sur ce *Butaka*. En effet, le *Butaka* de Kisaba est au cœur d'une dispute enragée au sein du clan *Ngeye*-singe colobus entre les deux hommes et, par-là, entre leur lignage (*sigā*) respectif. C'est bien d'ailleurs ce que conclut la commission suite à une intervention de l'un des principaux représentants du *Lukiko*, le trésorier ou ministre des finances du royaume :

« *By treasurer* [troisième ministre du royaume du Buganda, le successeur du régent Kisingiri mort en 1917, Yakobo Musajjalumbwa]: —*These two* [Teofiro *Kulugi* et Malaki Musajakawa] *belong to the same clan. They now appear as if they are pleading a case of disowning each other. Is this the case they have brought before the commission? The work of this commission is to inquire into the distribution of land and not to deal with clan cases*⁷⁹. »

« Par le trésorier [troisième ministre du royaume du Buganda, le successeur du régent Kisingiri mort en 1917, Yakobo Musajjalumbwa] : — Ces deux-là [Teofiro *Kulugi* et Malaki Musajakawa] appartiennent au même clan. Ils donnent l'impression de plaider une affaire pour se déshériter l'un l'autre. C'est ça l'affaire qu'ils ont porté devant la commission ? Le travail de cette commission est d'enquêter sur la distribution des terres et non de traiter des affaires claniques. »

78. Apolo Kagwa to H.F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library).

79. « Bataka Land Commission », 545-546 (National Archives).

Cette intervention clôt le débat et nous prive d'arguments supplémentaires importants pour comprendre l'affaire. Nous allons d'abord éclairer les logiques contradictoires de légitimation qui s'affrontent à propos de Kisaba. Puis nous verrons comment son appropriation exclusive par Teofiro *Kulugi* porte en germe sa destruction et la perte du domaine clanique.

Généalogie, pouvoir et don du roi

La dispute porte sur un *Butaka* précieux et convoité en raison de la qualité des bananes qui y sont produites et qui servent à fabriquer une bière royale, exceptionnelle. Deux récits s'opposent, celui Malaki Musajakawa et celui de Teofiro *Kulugi*. Le premier est très linéaire. Un *Butaka* est établi à Bussi, à une date indéterminée, par un membre du clan, originaire de la province voisine du Mawakota. Ses héritiers se succèdent sans discontinuité jusqu'en 1900, quand le père de Malaki Musajakawa, Tairo Banagwira, est chassé par Teofiro *Kulugi* avec la bénédiction d'Apolo Kagwa.

Le récit de Teofiro *Kulugi* est beaucoup plus compliqué et précis. Son ancêtre originaire du Singo s'installe à Bussi sous le règne de Kamanya, au début du XIX^e siècle. Il y fonde un *Butaka* chargé de fournir le roi en bière. Très convoité par les grands chefs, le *Butaka* est menacé à plusieurs reprises. Le *Kulugi*, bien placé à la cour, est contraint d'intervenir sous le règne de Muteesa puis en 1886, durant celui de Mwanga, pour sauver le *Butaka* familial des appétits du *Gabunga* et des autres favoris du roi. En 1887, au plus tard, le roi lui donne le *Butaka*. Il en confie la garde à un parent. Son occupation effective du domaine est contrariée car peu après, en 1888, il s'exile au Busoga en raison des guerres civiles. À son retour en 1890, il réoccupe Kisaba. De 1893 à 1900, Teofiro *Kulugi* doit abandonner une partie de ses terres aux réfugiés protestants venus de Sese. Le *Uganda Agreement* accorde à Teofiro 2 miles carrés à Bussi et en 1900 il retrouve enfin l'ensemble de ses droits dans l'île.

Les deux histoires sont parallèles, elles partagent le même lieu, mais elles ne se croisent pas. La présence à Kisaba de Tairo Banagwira, le père de Malaki, est acceptée par Teofiro *Kulugi*. Il le présente comme l'un de ses serviteurs, né à Kisaba, chargé de convoyer la bière au roi :

« *Reply by Kulugi: —Banegwira who you have mentioned was my servant. In the case of Butaka estates, one's clan relative becomes Sabadu or Sabagabo on the estate of Butaka land. But this man Banegwira was born by his father on my estate and he is one of those who used to carry the Kabaka's beer*⁸⁰.

« Réponse de Kulugi : — Banegwira que vous avez mentionné était mon serviteur. Dans le cas des domaines *butaka*, un parent du clan devient *Sabadu* ou *Sabagabo* [deux catégories de chefs subalternes] de la terre *butaka*. Mais

80. *Ibid.*

cet homme Banagwira est né de son père dans mon domaine et il est un de ceux qui portaient autrefois la bière du *Kabaka*. »

Cette réponse est dépréciative, mais déterminer à quel point elle est dépréciative dépend du terme utilisé en Luganda qui est traduit ici par « serviteur ». Elle n'exclut pas que Tairo Banagwira soit aussi un *Mutaka* dont l'un des rôles serait de convoier la bière de Bussi au roi. Servir le roi est toujours un grand honneur qui justifie parfaitement l'origine d'un *Butaka*. Dans cette réponse, le *Kulugi* (ou son père) et Banagwira peuvent être tous deux des *Bataka* appartenant au même clan et partageant des tâches complémentaires pour le roi. En revanche, dans son récit, le *Kulugi* marque une hiérarchie nette en sa faveur.

Malaki Musajakawa est plus intransigeant. Il accuse Teofiro *Kulugi* d'être un usurpateur et de ne pas appartenir véritablement au clan *Ngeye-singe colobus*. C'est ce qu'il insinue lorsqu'il réclame de façon insistante que son rival relève sa généalogie :

« (*statem't*) Q. I [Malaki Musajakawa] have heard you [Teofiro Kulugi] state that the estate Kisaba belonged to you from your grandfathers; but according to the native custom of the Baganda when a person refers to his grandfathers he should mention the name of his grandfather who was the owner of this estate from old Kabaka up to the present one; the commission would be able to compare my grandfather who I have already mentioned with yours. If you can do this I shall have no more questions to put to you⁸¹. »

« (déclaration) Q. Je [Malaki Musajakawa] vous ai entendu [Teofiro Kulugi] déclarer que le domaine de Kisaba vous appartenait depuis vos grands-pères ; mais selon la coutume indigène des Baganda quand une personne se réfère à ses grands-pères il devrait mentionner le nom de son grand père qui était le propriétaire du domaine depuis les anciens *Kabaka* jusqu'à l'actuel ; la commission pourrait ainsi comparer mes grands-parents que j'ai déjà mentionnés avec les vôtres. Si vous pouvez faire ceci je n'aurais plus d'autres questions pour vous. »

Sans généalogie, il serait fils d'un migrant, ou pire, un esclave. Un peu avant, Malaki Musajakawa avait accusé son rival d'être un réfugié des îles Sese⁸². Il se comporte publiquement de manière très insultante à l'égard Teofiro *Kulugi*. Naturellement, Teofiro *Kulugi* finit par donner une généalogie, ce qui ne prouve pas grand-chose au final. Ces dernières peuvent aisément être bricolées. Le plus souvent, le nouveau membre du clan, adopté ou d'origine servile, reprend la généalogie de son maître. D'enfant classificatoire, il se fait passer pour un enfant biologique (Mair 1934, 32-33). Voici les deux généalogies avancées par les deux rivaux.

81. *Ibid.*

82. « *Kulugi* is one of the Bassese who came over from the Sesse islands to take up land on Bussi. » Malaki Musajakawa, in *ibid.*, 347.

de 1900 et l'usage de testaments écrits (West 1972, 102, 118) ont porté ensuite un rude coup à ce type de pratique. Si c'est le cas ici, les témoins le cachent avec application.

Regardons un peu plus précisément les arguments avancés par les deux rivaux :

« *Malaki: —Kulugi has not yet stated the name of his grandfather through whom he was entitled to possess this estate and to rule over the servants who were at Kisaba, and the Siga in which his grandfather is born who was in possession of this estate.*

By Kulugi: —If he wanted this information, he should have asked me before. Was it not they who asked me whether the Kabaka gave out Butaka land [référence à des questions précédentes]. This butaka land belonged to Mavumirisi [ou Mavumirizi], the brewer of Kabaka Kamanya's beer. This Kabaka became pleased with Mavumirisi's beer, and the beer pot in which this beer was kept was called Kasimbyobwale. Mavumirisi is the father of Kibuka; Kibuka was succeeded by Vubi; and Kibuka is the father of Bawalagana and Bawalagana is my father and they are descendent from the siga of Kalungi in Singo. [...]

Q. Was the body of your Grandfather Mavumirisi buried at Kisaba?

A. Mavumirisi acquired this estate as a reward and he would not have been buried at this estate, but he was taken back after his death and buried on his butaka land; but he had already turned this estate into his butaka land⁸⁷. »

« *Malaki: — Kulugi n'a pas encore donné le nom de son grand père par lequel il avait le droit de posséder ce domaine et de gouverner les serviteurs qui étaient à Kisaba, et le Siga dans lequel son grand père est né, qui était en possession de ce domaine.*

De Kulugi: — S'il voulait cette information il aurait dû me la demander avant. Ce n'est pas eux qui m'ont demandé si le Kabaka distribuait les terres butaka [référence à des questions précédentes] ? Cette terre butaka appartenait à Mavumirisi [ou Mavumirizi], le brasseur du Kabaka Kamanya. La bière de Mavumirisi plut à ce Kabaka et le pot de bière dans lequel cette bière était conservée s'appelait Kasimbyobwale. Mavumirisi était le fils de Kibuka ; Vubi a succédé à Kibuka ; et Kibuka est le père de Bawalagana et Bawalagana mon père et ils descendent du Siga de Kalungi dans le Singo. [...]

Q. Le corps de votre grand père Mavumirisi a-t-il été enterré à Bussi ?

R. Mavumirisi a acquis ce domaine comme récompense et il n'aurait pas été enterré dans ce domaine-ci, mais il a été ramené après sa mort et enterré dans sa terre butaka ; mais il avait déjà transformé ce domaine-ci en sa terre butaka. »

Teofiro *Kulugi* fournit comme argument un récit de fondation à l'origine du *Butaka* et le nom d'un objet sacré (le pot de bière du roi) qui y est précieusement conservé. D'un point de vue généalogique, c'est l'oncle paternel de Teofiro *Kulugi*, Vubi, qui est le *Mutaka* de Kisaba. Son propre père, *Bawalagana*, mort en 1889, est *Mutongole* au Bulondoganyi (au

87. « Bataka Land Commission », 545-546 (National Archives).

nord-est du Buganda⁸⁸). Cela n'est pas un problème du point de vue de l'héritage. On ne distingue linguistiquement pas entre fils et fils de frère (*Mwana* en luganda). Malaki Musajakawa contre les arguments de son rival en questionnant la présence des tombeaux des ancêtres de Teofiro *Kulugi* à Bussi. Effectivement, d'après l'aveu même de ce dernier, seules deux générations ont été enterrées à Kisaba. C'est peu pour établir des droits sur un *Butaka* (Haydon 1960, 128⁸⁹). En 1906, lors de la précédente commission d'enquête, Teofiro *Kulugi* se présente/est présenté ainsi :

« *Tefiro Mulamba Kurugi s/o Balagama: 24.4.06*

Protestant: tribe Ngeye, colobus Monkey

*I have three miles. I am a Mukopi. Kurugi means custodian, I used to look after Mtesa's property*⁹⁰. »

« *Tefiro Mulamba Kurugi fils de Balagama : 24.4.06*

Protestant : tribu Ngeye, singe colobus

J'ai trois milles. Je suis un Mukopi. Kurugi signifie gardien, je gardais les biens de Mtesa. »

Il ne se présente donc pas lui-même comme un *Mutaka*, mais seulement comme un paysan (*Mukopi*). Il ne faut pas surinterpréter cette affirmation. C'est peut-être pour accentuer par contraste la modestie de sa position actuelle par rapport au poste important qu'il a occupé auparavant sous Muteesa, Mwanga et Kiwewa. Il s'agit peut-être d'un peu d'amertume ironique sur son sort actuel.

88. « *I have eleven sons one of whom, Michaeli Sebowa, I call my father, as he has taken over from my own father who is dead and Michaeli is his successor having received the property and women, I was the mubya mpambo, my brothers were all dead when my father died except one who was a long distance off out of the country, I was the oldest son of my father, but had an elder sister by another mother, one of my brothers left three sons and another two daughters, one had one sons and one another. It was in Mwanga's time our clan decided who was going to be the successor (it was when Stokes brought Mwanga back from Mwanza) about twenty of us collected together more would have assembled if the country had not been so troubled, my father was a chief with a butongole in Bulongayanyi. Mtesa's law was that a man's son should succeed him, if my brothers had been alive they would have succeeded, but there was none so my son succeeded. There were several candidates belonging to my clan, three of my sons, none of my brother's sons. At my father's death Jamesi and Josiah my brothers were alive but one of them was with the mahomedans and my younger brother had run away to Koki, and none of my brothers has sons at that time. Three of my own sons and 17 other members of my clan were candidates, twenty in all and about ten electors, my other sons were babies, my son got as he was my father's grandson, and he was chosen from among his brothers as he was the eldest, a man's own decent generally succeeds him, the other candidates from the tribe are simply there to show that deceased is man of importance. » Tefiro Mulamba Kurugi s/o Balagama, in Roscoe & Kagwa, 1906, 65-66 (Rhodes House).*

89. R.P. Eugène Bresson, 1906 ? « *Nature de la propriété foncière chez les Baganda* », 3 (Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique, P156/14).

90. *Ibid.*, 31.

L'argument le plus lourd, mais aussi le plus fascinant et le plus machiavélique, c'est le recours par Malaki au livre sur les clans écrit et publié par Apolo Kagwa lui-même.

« [Malaki Musajakawa] *I shall refer to the Katikiro's Book of the Clans to see whether the name of Kulugi is written against this estate.*

By commission to Malaki: -To which clan do you belong?

A. I am of Ngeye clan.

Q. Does your name appear in the Katikiro's Book?

A. The Katikiro wrote in his book the name of the Mutaka whom he refers to, who was in possession of this estate Kisaba before it was given to Kulugi (witness) at the time of the miles. Banagwira is the Mutaka that appears in the Katikiro's Book and he is my father who was in possession of it at the time of the miles just before it was given to Kulugi⁹¹. »

« [Malaki Musajakawa] Je vais me référer au livre des clans du *Katikiro* pour voir si le nom de Kulugi est écrit pour ce domaine.

De la commission à Malaki : – À quel clan appartenez-vous ?

R. Je suis du clan *Ngeye*.

Q. Votre nom apparaît-il dans le livre du *Katikiro* ?

R. Le *Katikiro* a écrit dans son livre le nom du *Mutaka* auquel il fait référence et qui était en possession de ce domaine de Kisaba avant qu'il ne soit donné au *Kulugi* (témoin) au moment des milles. Banagwira est le *Mutaka* qui apparaît dans le livre du *Katikiro* et c'était mon père qui était en possession du domaine à l'époque où les milles sont venus, juste avant qu'il soit donné à Kulugi. »

Tairo Banagwira, le père de Malaki, apparaît effectivement explicitement dans la synthèse de Kagwa sur les clans du Buganda, *Ekitabo Kye Bika Bya Baganda*, publiée en 1912. Il s'agit d'un ouvrage composé du résumé successif de l'histoire de tous les clans du Buganda. Dresser l'histoire des clans est un genre littéraire initié par Apolo Kagwa une décennie plus tôt avec l'histoire de son propre clan, celui du *Nsenene*-sauterelle (*Ekitabo Kye Kika Kya Nsenene*), écrite en 1901-1902 et imprimée en 1904. Contrairement à d'autres écrits historiques ou ethnographiques de Kagwa, ce genre n'est pas emprunté aux Européens. Très vite, il connaît beaucoup de succès, nourri par les polémiques autour des publications de Kagwa et ensuite par le contexte d'agitation autour du mouvement des *Bataka*. La synthèse de Kagwa sur les clans du Buganda constitue un ouvrage tardif dans sa carrière d'auteur. S'il marque la maîtrise de l'écrit et de la culture ganda que Kagwa a atteint en 1912, il s'agit aussi d'un exercice de pouvoir face à une contestation clanique grandissante. Ce livre signifie son autorité sur l'histoire des clans autres que le sien. C'est donc ici l'une des armes magistrales et modernes de Kagwa qui est retournée contre lui et son protégé.

91. « Bataka Land Commission », 545-546 (National Archives).

L'ouvrage mentionne, en seconde position, juste après le *Kasujja*, le chef de tout le clan, un chef de lignage *Banangwira* dont le *Butaka* est Kisaba au Busiro (Kagwa 1912*, 2). Il est difficile d'interpréter l'ordre des chefs dans la liste de Kagwa. Les cinquante-cinq dignitaires du clan *Ngeye-singe colobus* sont arrangés par région. Dix-neuf *Bataka* sont indiqués pour le Busiro. Même au sein de cette province, il est délicat de déterminer si la première place de *Banagwira* indique une prééminence hiérarchique ou non (le *Kabaja* est cinquième alors qu'il paraît être un des principaux dignitaires de l'île). En revanche, le seul parent du *Kulugi* mentionné est Kalungi, dont le *Butaka* est à Busere au Singo (*ibid.*, 3). Le *Kulugi* appartient à une branche cadette de ce *sig*a. Clairement, son lignage dans la hiérarchie clanique est très inférieur à celui de Malaki même si, individuellement, la position et le rang du *Kulugi* à la cour sont beaucoup plus importants. Cela montre *a priori* la notoriété et la prééminence du père de Malaki, pourtant il n'est pas mentionné nommément parmi les notables importants en 1886. Soit sa position au sein de son clan ne se reflète pas par un rang équivalent dans l'île, soit le *Butaka* est déjà aux mains du *Kulugi* à cette date.

Un mensonge complet ou une invention totale de Teofiro *Kulugi* sont peu probables (Berry 2001, xxvii). Ce que l'on peut supposer, c'est que les pères biologiques (ou non) de Malaki Musajakawa et de Teofiro *Kulugi* occupent tous deux des positions héréditaires au sein des domaines de Kisaba et qu'il y a à Kisaba plusieurs *Bataka* qui coopèrent. La hiérarchie, jusqu'en 1886, semble en faveur de la lignée de Malaki. Une autre hypothèse serait que le roi Kamanya a soumis les *Bataka* de Kisaba à un *Mutongole* Mavumirizi qui s'avère être du même clan que ses subalternes. Comme c'est souvent le cas, la position s'est patrimonialisée. Elle est devenue progressivement héréditaire, d'où cette faiblesse généalogique du *Kulugi* qui contraste avec ses prétentions hiérarchiques.

L'impression que donne Teofiro *Kulugi*, c'est qu'il se considère comme le propriétaire légitime du *Butaka* de sa famille, pas spécialement comme *Mutaka* – simplement parce qu'il a été un bon serviteur de la couronne et surtout parce que Mwanga lui en fait personnellement don. Il n'est pas rare au XIX^e siècle qu'un roi donne à un de ses vieux chefs un petit domaine héréditaire qui lui serve de cimetière privé, pour marquer sa gratitude et commémorer leur relation. C'est un autre registre de légitimité qui est moins généalogique et qui ne peut être accepté par les partisans des *Bataka*. Teofiro *Kulugi* est un homme politique expérimenté, il est sûr de sa légitimité, sinon il aurait certainement inventé un mensonge plus convaincant.

L'appropriation et la destruction d'un *Butaka**Kisaba aux mains de Teofiro Kulugi*

Ce qui se passe après décembre 1886 est plus facile à déduire. Le *Mutaka* du clan *Ngeye*-singe colobus de Kisaba (on ne sait pas s'il s'agit de Nfumu ou déjà son fils Tairo Banagwira⁹² ou encore, du côté de Teofiro *Kulugi*, de son oncle Vubi) est déchu et le domaine est donné au *Gabunga* du clan du *Mamba*. Le *Kulugi*, membre du clan *Ngeye*, chef puissant et influent à la cour, intercède alors à nouveau, comme sous le règne précédent, pour le *Butaka* de son clan. Le roi l'écoute et rend le domaine au clan *Ngeye*, mais, au lieu de réinstaller l'ancien tenant du titre, il donne le *Butaka* au *Kulugi*⁹³.

En tout état de cause, en prenant à deux reprises la défense du *Butaka* de Kisaba, il a créé, au-delà du lien de fraternité clanique, un lien de protection et de dépendance. Le domaine est maintenu dans le clan, mais la prééminence entre les lignages est changée. En 1887, cette hiérarchie et cette superposition d'un pouvoir supplémentaire au-dessus de Kisaba sont avalisées et officialisées par le roi. Grand chef à la cour, le *Kulugi* ne peut occuper le poste lui-même. On ne combine pas les positions non héréditaires avec les positions héréditaires (Morris Carter 1909*, 169, 172, 173) : en effet, les terres héréditaires risqueraient de se dissoudre dans les autres domaines du chef et d'être perdues lors de la succession à un poste non héréditaire – dans ce cas précis, par exemple lorsque Apolo Kagwa supplante son

92. « Q. [il existe une ambigüité quant à savoir si la question est posée par Stanislas Mugwanya ou Apolo Kagwa] *Was the estate Kisaba which you now claim and on which you say you were born in your possession [en 1900] ?*

A. [Malaki Musajakawa] *It belonged to my grandfather Nfumu the son of Kyemwa Lutiba of Mawakota, the son of Bakazilwendo Kawoya*

Q. *Was your grandfather in possession of this estate at the time of the miles?*

A. *It was owned by my father named Tairo [la première lettre « T » est difficile à déchiffrer et donc incertaine] Banagwira at the time.* » *Ibid.*, 346-347.

93. « *On our return from Nkanaga Kabaka Mwanga sent out Chief Lutaya and Gabunga Kijambo to raid this island of Bussi. After he had raided the island, he gave all the estates on it to Gabunga Kijambo including this estate Kisaba. I then appealed to the Kabaka and informed him that he had given away my estate, which performed the duty of brewing his beer; then he ordered that it should be restored to me.* » Teofiro *Kulugi*, in *ibid.*, 542-543.

« Q. [Commission] *You have mentioned that chief Kulugi applied for the Kabaka for the estate called Kisaba which belonged to the brewers. Was Kulugi the Kabaka's brewer that he should have applied for that estate so that it should become the brewers' estate?*

A. [Sirimani Mberenge] *Kulugi was a Mutongole called Mulangira and was also the Kabaka's treasurer but was not a brewer; but this estate which applied for was in occupation of the member of his clan – the Ngeye Clan.*

Q. *You know Kulugi well, since you are just as old as he is, but do you know whether this chief Kulugi is born in this estate Kisaba?*

A. *I know Kulugi belongs to the Ngeye clan, and that estate also belongs to the members of the Ngeye clan.* » *Ibid.*, 532-533.

protecteur le *Kulugi* à tête du Trésor en 1887. Dans son témoignage, il affirme donc y mettre un représentant, Lukakaba, un parent éloigné⁹⁴.

Concernant les occupants du domaine, le *Kulugi* procède à Bussi de la même manière que le *Gabunga* sur l'ensemble de l'île. Il laisse les *Bataka* en place, il y établit juste des niveaux hiérarchiques supplémentaires au-dessus d'eux. C'est ainsi que le père ou le grand-père de Malaki restent sur place, mais sous une nouvelle autorité. La vie et la carrière du *Kulugi* basculent peu après le rétablissement de Kisaba au clan *Ngeye*⁹⁵. Il perd son poste de *Kulugi*-trésorier en 1887, comme nous l'avons mentionné (mais l'usage est de continuer à l'appeler par son titre prestigieux, même après). Lors du renversement de Mwanga, il appartient au parti des conservateurs et des païens. Ils sont chassés de la capitale par les musulmans, vers le 20 ou le 22 octobre 1888. Il s'exile au Busoga où il passe les guerres civiles en luttant contre les musulmans. En 1889, il se réconcilie avec le roi Mwanga et avec Apolo Kagwa puis, peu après, il se convertit au protestantisme. Les troubles de cette période, en particulier la présence de réfugiés sese à partir de 1893, l'empêchent de se réinstaller complètement à Bussi avant 1900⁹⁶. Ainsi, avant l'arrivée du *mailo*, entre 1887 et 1900, l'occupation

94. « *When I was in power in this country this estate was in charge of my clan-brother called Lukakaba, and chief Gabunga under whose control we were knows him quite well.* » Teofiro Kulugi, in *ibid.*, 545-546.

« *By Malaki: - Q. Who was the father of Lukakaba whom you have mentioned as being your brother and who was in charge of this estate Kisaba.*

A. [Teofiro Kulugi] *The father of my brother is Byakube.*

Q. *Is Byakube the son of Kibuka or of Vubi?*

A. *They are grandchildren of Mavumirisi, but he is not actually the son of Kibuka or of Vubi, for Mavumirisi had many children.* » *Ibid.*, 545-546.

95. « *Now at this stage there were several incidents which are not good to record or to recount, for this was the time of the civil wars. These civil wars took place about 37 years ago, but the subject matter of dispute here took place about 24 years ago. There was a great deal of disturbance in the country during these civil wars; and when these civil wars commenced I went over to Busoga. When the Kabaka returned to his Kingdom, and there was a temporary lull in the country he sent for me in Busoga. When I came back from Busoga I took possession of my estate Kisaba, which I found had been given to a Musese called Mtamera who was then Sewaya. When the agreement of 1900 was made I was in possession of this estate, and I marked out my mile on this estate Kisaba.* » Teofiro Kulugi, in *ibid.*, 542-543.

96. « Q. [Daudi Basude] *When Kabaka Mwanga turned you out of your bataka land to whom did he give the other part.*

A. [Teofiro Kulugi] *When Kabaka Mwanga turned me out of my butaka land he did not cut of any part of it not even one garden and I was restored to the whole of it.*

Q. *When the miles came did they find you in Bussi?*

A. *I have already explained that the miles found me in Bussi; but the Basesse who I have referred to had taken part of it, but I was still pleading my case.*

A. *In 1900 the miles found me in my butaka land. I was in occupation of one part and the Basesse were on the other side.*

Q. *When did the Basesse evacuate your Butaka land?*

des domaines de Kisaba par le *Kulugi* est au mieux brève, interrompue, partielle et contestable. On peut imaginer en revanche que, depuis que le *Kulugi* a obtenu du roi leur grâce, les *Bataka* du clan *Ngeye*-singe colobus de l'île de Bussi, y compris les parents de Malaki, s'y sont maintenus sans discontinuité entre 1887 et 1900.

L'échange du mailo et la perte du Butaka

Teofiro *Kulugi* ne profite pas longtemps de son *mailo*. L'île est abandonnée à la maladie du sommeil. Harcelé par les procédures en appel de Malaki⁹⁷, il jette provisoirement l'éponge et choisit d'accepter le transfert de son *mailo* loin des zones infectées. L'échange qui aboutit à la perte du *Butaka* pour ce clan est vivement ressenti par Malaki Musajakawa qui y voit un complot supplémentaire d'Apolo Kagwa :

« This is what witness Basude has already explained (later) that the succession to butaka land does not merely depend on the fact that one is member of the same clan; but it is confined exclusively within the same line of descent which has always succeeded to such butaka land since the reigns of the previous Kabakas up to the reign of the present Kabaka Daudi Chwa II. The Katikiro himself knows that he gave this estate to Teofiro Kulugi after he had turned out my father from it who was the rightful successor to that butaka land. We complained against him as we resented our butaka land being given to him for we feared that he would ruin it since he did not belong to the same line of descent which is entitled to succeed to the butaka land. But the Katikiro refused to hear us with intention all the time of ultimately taking possession of it because it was very good land; and at present it is in the hands of the Katikiro. When I brought this action against Kulugi, the Katikiro stated that the estates in question had become Crown land, and that my clan-relative had also relinquished it; my case was then referred to Mugwanya for trial, but Mugwanya also merely informed me that the estate I was claiming had already been taken by the government, that our clan-relative (Teofiro Kulugi) had sold it. I then replied and pointed out that I had told them before that the person who has been given that estate would ruin our butaka land, and I asked them why they did not call me when they saw that Kulugi was selling our butaka land. I have always appealed to every Provincial Commissioner, here at Kampala; and every time the Katikiro has always refused to give it up and has always persisted in declaring that the estate in question has already been taken up by the government and has become Crown land, whereas it is really in his own possession; and if you ask him whether he has not marked out one sq. mile at this estate he will be able to tell

A. The Basesse evacuated it when the Katikiro came over to take possession of Bussi

Q. You have stated that when the civil wars were commenced you went over to Busoga, and the whole of your Butaka was taken up by the Basesse; when you came back from Busoga, did you turn out these Basesse?

A. I have already stated that my estate was spoiled up to the time of 1900 when I settled down peaceably on estate [sic]. » *Ibid.*, 544-545.

97. Malaki Musajakawa, in *ibid.*, 347.

*you that he marked out one of his sq miles on this estate only quite recently just when the survey passed over Bussi*⁹⁸. »

« C'est ce que le témoin Basude a déjà expliqué (plus loin) que la succession à la terre *butaka* ne dépend pas seulement de l'appartenance au même clan ; elle est réservée exclusivement à la même lignée généalogique qui s'est toujours succédée sur telle terre *butaka* depuis les règnes des précédents rois jusqu'au règne du présent *Kabaka* Daudi Chwa II. Le *Katikiro* lui-même sait qu'il a donné cette terre *butaka* à Tefiro *Kulugi* après en avoir chassé mon père qui était l'héritier légitime de cette terre *butaka*. Nous nous sommes plaints de lui car nous avons du ressentiment que notre terre *butaka* lui ait été donnée car nous craignons qu'il la ruinerait puisqu'il n'appartenait pas à la même lignée généalogique ayant le droit de succéder à la terre *butaka*. Mais le *Katikiro* a refusé de nous entendre avec l'arrière-pensée toujours de s'en emparer à la fin car c'était de très bonnes terres ; et à présent elle est dans les mains du *Katikiro*. Quand j'ai engagé cette procédure contre *Kulugi*, le *Katikiro* a déclaré que les domaines en question étaient devenus des terres de la couronne, que mon parent de clan y avait aussi renoncé, mon affaire a ensuite été référée à Mugwanya pour être jugée, mais Mugwanya m'a simplement informé que le domaine que je revendiquais avait été pris par le gouvernement que notre parent de clan (*Teofiro Kulugi*) l'avait vendu. J'ai ensuite répondu et fait remarquer que je les avais déjà prévenus que la personne à qui avait été donnée notre terre *butaka* allait la ruiner et je leur ai demandé pourquoi ils ne m'avaient pas appelé quand ils ont vu que *Kulugi* était en train de vendre notre terre *butaka*. J'ai fait appel successivement à tous les commissaires provinciaux, ici à Kampala, et chaque fois le *Katikiro* a refusé de la rendre et a toujours persisté à déclarer que le domaine en question avait déjà été pris par le gouvernement et était devenu une terre de la couronne, alors même qu'en réalité elle est en sa possession ; et si vous lui demandez si il n'a pas démarqué un mille carré sur ce domaine, il pourra vous dire qu'il a démarqué un de ses milles carré sur ce domaine il y a peu de temps juste quand la démarcation a été effectuée à Bussi. »

Beaucoup d'éléments ressortent de ce témoignage de Malaki Musajakawa.

Il s'agit d'abord d'une critique des conséquences prévisibles de la manipulation politique du choix des héritiers. C'est aussi, pour Malaki, une preuve *a posteriori* de l'usurpation du *Butaka* par *Teofiro Kulugi* et un moyen supplémentaire de justifier que c'est lui le véritable héritier. Il réclame aussi le droit de préemption pour les membres du clan en cas de vente d'un *Butaka*. C'est une des concessions, en pratique difficile à appliquer, qui sera effectivement obtenue par la Fédération des *Bataka* à la suite de la commission d'enquête.

Pourtant, ce contre quoi s'insurge Malaki dans la seconde moitié de l'extrait n'est pas du fait de Kagwa et Mugwanya. Il s'agit d'une politique promue par le pouvoir colonial afin de faciliter le départ des populations des

98. *Ibid.*

zones infestées par la mouche tsé-tsé et de transformer ces terres en réserve forestière. Qui plus est, en ce qui concerne ses propres terres, comme nous l'avons vu, Kagwa s'insurge énergiquement contre cette pratique⁹⁹. Il ne s'agit pas d'une vente, mais d'un échange. La rumeur court, à l'époque, que les autorités auraient contraint les propriétaires à l'échange (Thomas & Spencer 1938, 41). Le choix de Malaki ici est plutôt d'invectiver Teofiro *Kulugi* que de décrire exactement la transaction. En d'autres termes, il s'agit de le faire passer non pour un sujet qui se plie aux recommandations sanitaires du gouvernement colonial, mais comme un gestionnaire des biens du clan avide et irresponsable.

Paradoxalement, le gros de la critique de Malaki Musajakawa vise Apolo Kagwa, mauvais gestionnaire, qui choisit des chefs illégitimes et inadéquats. Il l'accuse d'être un chef machiavélique qui a manipulé la transmission de Kisaba dans la perspective de s'en emparer un jour. La majorité de ses accusations ne sont pas fondées. Apolo Kagwa ne fait que suivre les arbitrages que lui impose le gouvernement colonial en raison de la maladie du sommeil. Sa marge de manœuvre, comme celle de Mugwanya, est en réalité très restreinte après que Teofiro *Kulugi* a rendu sa parcelle au gouvernement. Qu'ils aient jugé légitime ou non l'appel de Malaki Musajakawa, ils ne peuvent rien faire dans le contexte d'urgence sanitaire de l'époque. Ses accusations indiquent le désespoir, la rage de Malaki Musajakawa, mais également sa paranoïa, sa haine immense de Kagwa et sa compréhension approximative du fonctionnement administratif colonial. La dernière accusation est plus intéressante. Il la précise lors des questions de Kagwa :

« Q [Apolo Kagwa]. *Do you definitely declare that the estate [Kisaba] belongs to the Katikiro and is not Crown land?*

A. [Malaki Musajakawa] *I have already written to the Provincial Commissioner and informed him that this estate which the Katikiro formally called Crown land he has now taken it to be his own and that he marked out one sq. mile on this estate at the time of the survey of Bussi and further I applied that he should be called upon to give an explanation of the matter as to whether it was his butaka land. He has taken up the whole of the land and has only left a strip of land to the Government so that he may not compromise himself in declaring the estates to be Crown land¹⁰⁰.* »

« Q [Apolo Kagwa]. Vous déclarez absolument que ce domaine [Kisaba] appartient au *Katikiro* et n'est pas une terre de la couronne ?

99. Apolo Kagwa to H. F. Leakey, Mengo, 11/11/1907 (Africana Library).

100. « Bataka Land Commission », 348 (National Archives).

« *As regard to our own estate called Kisaba on which I was born together with some of my relatives, the Lukiko gave it to us, but the Katikiro played tricks with us and stated that it had become crown land so that he may deprive us of it and take himself.* » Malaki Musajakawa, in *ibid.*, 341.

Teofiro Kulugi, in *ibid.*, 542-543 ; Apolo Kagwa, in *ibid.*, 348.

R. . [Malaki Musajakawa] J'ai déjà écrit au commissaire provincial et je l'ai informé que ce domaine que le *Katikiro* appelle formellement une terre de la couronne, il l'a maintenant pris pour lui et qu'il a démarqué un mille carré sur ce domaine quand Bussi a été démarqué et de plus j'ai sollicité qu'il soit convoqué pour qu'il explique s'il s'agit de sa terre *butaka*. Il a pris tout le domaine et il a laissé seulement une bande de terre au gouvernement pour ne pas se compromettre en déclarant que les domaines sont des terres de la couronne. »

Malaki Musajakawa accuse Kagwa d'avoir escroqué le gouvernement colonial. Il aurait d'abord tenté de s'emparer subrepticement du domaine de Kisaba après le départ du *Kulugi*. En 1923, informé de la démarcation imminente, il aurait coupé un mille carré qu'il désigne aux arpenteurs britanniques sous le nom de Kisaba. En réalité, selon Malaki Musajakawa, il cède une autre zone et garde l'essentiel du précieux et fertile domaine pour lui. Jouer avec les limites de la sorte est une fraude classique, indétectable sans dénonciation. Apolo Kagwa ou ses représentants sont des experts dans ce genre de jeu de bornage. C'est d'autant plus facile que l'île est recouverte d'une épaisse végétation : en vingt ans, sous l'équateur, avec un sol fertile et bien arrosé, une belle forêt a le temps de croître. S'il y a une erreur de démarcation, c'est peut-être que les arpenteurs et leurs guides ont eu du mal à s'y retrouver.

En 1925, soit en raison de son attachement à Bussi soit pour faire mentir les accusations de Malaki Musajakawa (et au grand désespoir de ce dernier), Teofiro *Kulugi* est de retour dans le *Butaka* de Kisaba. Il n'y est plus propriétaire de *mailo*, mais tenancier de la Couronne britannique¹⁰¹.

Conclusion

La densification du pouvoir par la superposition de couches d'autorités apparaît ici de manière plus complexe et moins ordonnée que ce qu'on imagine le plus souvent pour le Buganda. Ce que nous montre cet exemple, c'est la création, en plus des liens claniques, des relations de dépendance et de protection. Le clan n'échappe pas à l'hégémonie idéologique et sociale

101. « *I most humbly write you this letter after having seen a letter from the District Commissioner Entebbe addressed to the Lukiko introducing Tefelo Kulugi and giving him our Butaka land known as Kisaba in Bussi (Island) in Busiro.*

My lord, when you sat on the important Commission at Kampala whereby all your routine work was suspended and where you experience great strain in order to scrutinize our hereditary rights, we both justly asserted our rights before you according to where each of us has his hereditary rights.

Whilst waiting for the outcome of your labour, my rival has contrived to call himself a tenant on Crown land so that he may take this Butaka land (Kisaba land) which is not his own. I therefore write you hoping that you will not fail to have something done for me. » Malaki Musajakawa to Chief Justice Entebbe, Nakirama Busiro, 8/1/1925, in « Butaka Lands in Buganda » (Uganda National Archives, A46/2213).

de la relation de clientèle. Celle-ci s'insère aussi au sein des relations entre frères de clan. Les membres importants du clan viennent au secours de leur *Butaka* menacé, mais cela a un prix et remet en cause l'équilibre entre les lignages et les hiérarchies, ancré dans des généalogies (fictives ou non). Il se crée, au-delà du lien de fraternité clanique, un lien de protection et de dépendance. Ce processus est extrapolable, largement au-delà de Bussi, à l'ensemble du Buganda. Le domaine de Kisaba est maintenu dans le clan, mais la prééminence entre les lignages a changé.

Dans le cas de Kisaba, cela n'aboutit pas un rééquilibrage interne au clan. Cela conduit à la perte du domaine qui est transformé en forêt domaniale en raison de la trypanosomiase. Cela mène à une surenchère d'accusations contre Apolo Kagwa, qui a préféré, par amitié, laisser le *Butaka* aux mains d'un membre du clan, Teofiro *Kulugi*, plutôt que de s'en emparer. La majorité des accusations contre lui ne sont pas fondées. La fraude la plus intéressante qui apparaît serait la manipulation du bornage par le Premier ministre, en 1923, pour laisser les terres les moins fertiles au domaine. Mais en réalité Apolo Kagwa ne connaît sans doute pas assez bien l'île de Bussi pour jouer ce tour. Seul quelqu'un né dans l'île, comme Malaki Musajakawa, peut détecter sous le foisonnement de végétation luxuriante, qui efface les points de repères anciens, un bornage incorrect. Dans ce cas de figure, l'erreur de bonne foi dans la démarcation est aussi probable que les mauvaises intentions. Au-delà des abus de pouvoir d'Apolo Kagwa, ce que montre au final la commission d'enquête à Bussi, c'est l'intensité, dans ce contexte de privatisation, des luttes internes au sein des familles, des clans et entre les clans. Mais elles existaient déjà bien avant la diffusion de la propriété privée. Plus globalement, de tous ces exemples, on remarquera que les racines des disputes foncières précèdent souvent 1900. Elles s'insèrent dans des logiques de conflits inter et intrafamiliaux avec des usurpations, des disputes d'héritage et des rivalités de lignée au sein du même clan. De même, le cas de figure de personnes oubliées et lésées dans le partage du fait de leur absence est un classique au XIX^e siècle. Naturellement, l'accord de 1900 rompt un équilibre et crée des tensions qui lui sont propres, mais il est aussi, pour les insatisfaits d'arbitrages anciens, le prétexte de la réactivation de revendications qui s'étendent sur des générations. La nouvelle propriété crée une rigidité inédite, ou en tout cas différente, qui empêche de remettre les compteurs à zéro et de réajuster l'occupation à l'évolution générale des rapports sociaux. Ces logiques perdurent encore aujourd'hui.

Les changements portés par le *mailo* sont radicaux et importants, mais ils étaient dans l'air avant 1900, ils ne sont pas le fait de Johnston seul. Les premiers titres de propriété privée écrits sont délivrés avant 1900. L'influence des missions est claire. Les titres sont d'abord utilisés pour défendre les revendications foncières des missions vis-à-vis du roi Mwanga. Les convertis

se saisissent immédiatement de cet outil pour tenter de réguler les rapports entre sujets et État. À partir de 1890, l'appétit foncier des missions est souvent dirigé par les convertis vers les sites religieux anciens, toujours des *Butaka* sacrés. Certes, il s'agit de neutraliser des lieux païens. Cela marque aussi, dans l'esprit des Baganda, la continuité des nouvelles religions avec les anciennes. Surtout, ce sont des domaines chargés de symbolisme et de puissance qui suscitent peu la convoitise des grands chefs. Il ne s'agit pas d'un grand sacrifice pour eux (c'est tout le contraire pour les petits *Bataka*) ; au pire, les chefs chrétiens accaparent une part des domaines agricoles des lieux sacrés et laissent le cœur aux missions. En 1920, les leaders des *Bataka* préfèrent concentrer leurs attaques sur Kagwa et laisser dans l'ombre le rôle des missions. Au cours de la décennie, le contexte change, on hésite de moins en moins à revendiquer les terres des Églises.

Conclusion

COMPRENDRE L'IMPACT DE L'INTRODUCTION DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE EN OUGANDA À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE D'UNE ÎLE DU LAC VICTORIA ÉTAIT L'OBJECTIF INITIAL DE CE TRAVAIL. Mais l'analyse des sources conduit ailleurs et force à élargir la thématique pour appréhender les changements et les engrenages de la société de manière beaucoup plus globale, jusqu'à récrire une histoire de l'Ouganda colonial. Nous avons dû revenir sur l'accord de 1900 qui organise la domination britannique et systématise la propriété privée et sur l'histoire des quarante premières années de la colonisation de l'Ouganda. Cet accord a des conséquences multiples, touchant en particulier les dignitaires claniques et religieux du royaume. Dans les années 1920, la contestation politique et religieuse se structure autour de la question foncière. Le mécontentement est exacerbé par la crise écologique et sanitaire induite par la colonisation, à laquelle s'ajoutent les conséquences de la Première Guerre mondiale. Les gens du lac souffrent particulièrement de l'accord de 1900 et de la crise écologique. Ce mécontentement aux causes larges et variées s'articule autour du motif foncier.

Nous avons ensuite précisé l'histoire des îles du lac Victoria, marginalisées par la colonisation et oubliées de l'historiographie. Ces dernières se situent à la fois au cœur et aux marges du royaume. L'organisation des îles et des rivages, supervisée par les clans et le clergé, repose sur la pêche, la construction navale, la navigation, un artisanat diversifié, une agriculture active et l'entretien des forêts.

Au début du xx^e siècle, avec la privatisation via la titularisation et la démarcation des terres puis la maladie du sommeil qui ravage les îles, la situation change. Dans les années 1920, les habitants originaires des îles sont nombreux à s'engager dans les mouvements de contestation politiques et religieux. Leur principal ennemi est Apolo Kagwa, le Premier ministre du royaume du Buganda qui a profité de la privatisation pour accaparer un immense patrimoine foncier. Il est parvenu, entre autres, à mettre à son nom la quasi-totalité de l'île de Bussi (qui représente un sixième de son patrimoine foncier). Pourtant l'analyse détaillée de la situation fait apparaître une réalité plus complexe. L'idée de propriété privée n'attend pas l'accord de 1900 pour atteindre l'île de Bussi. Certes, Kagwa s'empare d'une grande partie de l'île, mais son arrivée s'inscrit dans un temps plus long d'ingérence royale, depuis le début du xix^e siècle. Ensuite, si Kagwa n'est pas d'une honnêteté absolue, pour l'essentiel son acquisition de

Bussi est formellement légale. Cela renvoie à un mécanisme de spoliation répandu et intrinsèquement lié à la généralisation de la propriété privée par l'État colonial (Médard C. & Golaz 2013). Derrière la dénonciation des abus de Kagwa se cachent non seulement beaucoup de rage et de mauvaise foi, mais surtout des conflits internes aux clans de Bussi, autour des héritages et d'une mauvaise gestion du patrimoine, etc.

Tout travail d'historien doit aboutir à une réflexion méthodologique et sur les sources. Nous avons tenté de ne pas oublier les individus dans les identités collectives et les abstractions. C'est-à-dire que, derrière les abstractions des termes de *Bataka*, de *Batongole*, de partisans ou d'opposants au régime de Kagwa, nous avons tenu à faire ressortir les dynamiques individuelles dans toute leur richesse. Les sources ne nous ont pas permis de mettre à la place qu'ils méritent les simples sujets, les femmes, les esclaves. Ces derniers sont totalement absents des sources. En revanche, elles nous rappellent des réalités bien terre-à-terre et humaines, et surtout les folies que les hommes sont prêts à entreprendre pour une bonne bière (ou pour l'alcool en général : Willis 2002). Ce texte porte tant sur des sentiments humains, la gourmandise, la haine, le chagrin, que sur la terre en tant que telle.

Pour finir, quatre points semblent importants à développer. Bussi dans les années 1920 est une île morte, mais elle continue à vivre dans les esprits des survivants de la maladie du sommeil. Autre point important, c'est la haine contre Apolo Kagwa qui est un des moteurs de la mobilisation dans les années 1920. Pourtant, après examen, la mémoire paraît exagérer ses méfaits. Autre élément, classique de l'histoire foncière, la terre s'inscrit dans un temps long qu'il est imprudent de négliger, mais parfois bien difficile à reconstituer. Pour finir, l'histoire de Bussi au tournant du xx^e siècle dépasse les enjeux locaux. Il ne s'agit pas d'un épiphénomène qui se déroule dans les marges des mondes impériaux. Ce que nous décrivons ici est caractéristique de l'essence même de la colonisation. Le système colonial est avant tout empêtré dans ses fantasmes, ses contractions et ses mensonges. Les manières autoritaires et souvent brutales de l'administration coloniale cachent le plus souvent son impuissance, des compromis et une faiblesse, y compris intellectuelle.

Une île morte qui vit dans les esprits

Dans les années 1920, les riches terres anciennement agricoles de l'île sont recouvertes par une épaisse forêt équatoriale. C'est une des ironies de ces débats devant la commission d'enquête en 1924 : les terres disputées ont perdu toute leur valeur économique. Pour s'en emparer pourtant, on ne respecte ni les cimetières, ni la parenté. On a recours aux mensonges, à

l'intimidation, aux imprécations et aux tribunaux. Toute cette âpreté, ces manigances, portent sur des friches difficiles à remettre en valeur ! Les terres de Kisaba en constituent l'exemple extrême. Ce terroir, qui a produit une bière extraordinaire, hors norme, royale pour tout dire, est devenu une forêt infestée de mouches létales. Mais pour Malaki Musajakawa, le domaine où il est né n'a pas changé. Il est toujours riant et habité. Il y a quelque chose de désesparant dans le fait de voir Malaki Musajakawa s'écharper avec Teofiro *Kulugi* et Apolo Kagwa pour une friche qui n'appartient plus à aucun d'entre eux. Il y a un décalage étonnant entre la représentation avantageuse qui est faite de Kisaba et sa triste réalité de terroir abandonné. Il s'agit davantage d'un cri de rage, de vengeance, de souffrance et d'anxiété devant l'injustice qu'une procédure pour récupérer un bien. Nous sommes autant ici dans l'histoire des sentiments que dans l'histoire foncière.

La véritable rupture, c'est la maladie du sommeil qui détruit et vide l'île. Cette épidémie et la politique sanitaire qui lui est associée provoquent la fin d'une société lacustre. Les habitants sont morts ou déportés, leur culture est annihilée. Il n'y a pas de volonté délibérée des autorités d'exterminer ; on veut tout au plus mettre les Basese au travail, les arracher à leurs dieux et aux pouvoirs claniques. Mais le résultat est le même : la société sese ne survit pas au début du xx^e siècle.

Ce qu'il est fascinant d'observer, c'est la manière dont les acteurs, en 1924, font l'impasse sur cet événement dramatique. À les entendre, l'île dans les années 1920 est la même qu'en 1900. On se lamente sur les tombes des ancêtres et les lieux sacrés abandonnés ou déplacés. C'est une illustration, s'il en fallait une, de l'aspect idéologique de ces déclarations. On agonise silencieusement de la maladie du sommeil, mais on se désole ouvertement à propos des cimetières des ancêtres et des domaines claniques. Dans l'esprit des habitants de Bussi en particulier et des Basese en général, les deux sont liés : l'abandon des dieux et des ancêtres a brisé l'équilibre du monde (Roscoe 1969* [1921], 266). À l'époque coloniale, on voit dans ces discours la force des superstitions qui emprisonnent le continent des ténèbres. En réalité, c'est une affirmation idéologique qui allie des éléments tactiques et une profonde émotion mêlée de pudeur.

On peut comprendre, de manière plus terre-à-terre, que certains rescapés aient vu, dans la destruction implacable de leurs îles, la main maléfique d'un Apolo Kagwa. L'objectif du mouvement des *Bataka* (qui dépasse les intérêts des seuls Basese ou des malakites) est de faire tomber Kagwa et non de critiquer frontalement le gouvernement colonial, lequel se montre à ce moment-là plutôt bienveillant à leur cause (l'état d'esprit change après l'échec de la commission d'enquête de 1924). La colère est dirigée contre l'exil sanitaire, mais, si cela n'est pas explicite, c'est aussi pour des raisons d'opportunité tactique et politique – afin de ne pas contrarier les autorités

coloniales bienveillantes et de maintenir un front uni avec le roi et des franges modernistes du Buganda.

Kagwa le honni

À première vue, nous avons au tournant du xx^e siècle des événements très familiers pour les Ougandais du xxi^e siècle : des ministres qui s'accaparent d'immenses domaines et favorisent leurs amis et leurs parents ; des parents qui s'emparent d'héritages indûment pour les vendre et font disparaître le patrimoine familial. Cette expérience de la manipulation des droits sur la terre ne s'est pas construite en un jour. Elle est le fruit d'un siècle d'expériences de privatisation et réforme de la propriété. Certes, Mitchell, le directeur du Land Office dans les années 1950, affirme que : « *The people attach very considerable importance to the title [...] they have good faith in the title [...] In general, there is no thought of swindling and they do not sell the land twice over* » (« Les gens attachent beaucoup d'importance au titre de propriété [...] Ils ont confiance dans les titres [...] En général, il n'y a aucune d'intention d'escroquerie et ils ne vendent pas doublement la terre » : Brushfield, Relton & Mitchell 2013a [1956], 196). Cette affirmation est d'abord un plaidoyer pour son administration. Ses services sont probablement honnêtes et la justice coloniale britannique des années 1950 ne plaisante pas avec les fraudes de ce type. Pourtant, dès 1900 et les années suivantes, comme le montre l'exemple de Bussi, les abus sont nombreux¹. La fraude a elle aussi une histoire (Onoma 2010, 176-193 ; Hanson 2011), elle change et s'adapte au cours du temps. Cette pratique de la vente multiple de la même parcelle, cauchemar des acheteurs aujourd'hui, se multiplie peut-être après les indépendances et l'effondrement de l'administration de l'État ougandais à partir de 1971 sous les coups des dictatures, puis de la guerre civile. Il n'empêche qu'invisible aux yeux des services coloniaux, la terre fait l'objet de bien des trafics dès 1900. Les Britanniques voulaient créer une élite terrienne protestante et éclairée qui « civiliserait » leur pays par le haut et ancrerait leur royaume dans l'Empire britannique de façon durable. Ils ont clairement échoué.

On perçoit aujourd'hui les leaders de l'Afrique ancienne à l'aune des dictateurs africains et de leurs ministres, trop souvent incompetents, cyniques et corrompus. Ce phénomène est limpide chez l'historien ougandais Samwiri Lwanga Lunyiigo. Il effectue un entretien, en décembre 2005, avec un certain Georges Lwanga². C'est cette perspective qui apparaît manifestement :

1. Voir aussi Hanson (2011).

2. Lwanga Lunyiigo ne précise pas qui est Georges Lwanga.

« *The establishment of claims to land was often very fraudulent and proceeded cruelly. Kaggwa acquired a lot of his land this way. Bussi island (Lake Victoria, 13 square miles) is typical of Kaggwa's underhand methods. The island was originally settled by members of the Nvubu and Nyonyi clans, the Nvubu members being the more numerous and dominating the island. In 1900 the chief mutaka and recognized leader of Bussi was Magera and Bussi island was known as Obussi bwa Magera (Magera's Bussi)*

Magera, out of respect, decided to send gifts to the Katikiro. Bussi was extremely fertile and the water around it teemed with fish. Magera sent Apolo Kaggwa the biggest Ssemuntundu [type de poisson : bagrus docmak] and bunch of Matooke Kaggwa had ever seen. This was exactly the time Kaggwa was looking for land to claim and he coveted Magera's island and took it turning the chief mutaka of Bussi into a squatter!

Kaggwa was to claim that Mwanga had given him the island and at another time that he had bought it from him. » (Lwanga Lunyiigo 2008, 30-31.)

« L'établissement d'une revendication sur la terre était souvent très frauduleux et procédait de manière cruelle. Kaggwa acquit beaucoup de terre de cette manière. L'île de Bussi (lac Victoria, 13 milles carrés) est typique des manières surnoises de procéder de Kagwa. L'île est initialement peuplée par des membres du clan *Nvubu* et du clan *Nyonyi*, le clan *Nvubu* étant le plus nombreux et dominant l'île. En 1900, le *Mutaka* en chef et leader reconnu de l'île était Magera, et Bussi était connue comme *Obussi bwa Magera* (Bussi de Magera). Magera, par respect, décida de faire des dons au *Katikiro*. Bussi était très fertile et les eaux alentours regorgeaient de poissons. Magera a envoyé à Apolo Kaggwa les plus gros *Ssemuntundu* [type de poisson : bagrus docmak] et régime de Matooke que Kaggwa avait jamais vus. C'était exactement le moment où Kaggwa cherchait de la terre à revendiquer et il convoita l'île de Magera et entreprit de transformer le chef *mutaka* de Bussi en squatter ! Kaggwa a prétendu ensuite que Mwanga lui avait donné l'île et à une autre occasion qu'il la lui avait achetée. »

On voit comment la transmission orale a totalement transformé l'histoire un siècle plus tard. Quasiment rien n'est exact dans cette version. Kagwa dans ce récit n'est plus qu'un escroc de bas étage qui rappelle bien des puissants en Ouganda aujourd'hui. Le souvenir de la richesse extraordinaire de l'île, en revanche, perdure.

Cette manière de penser anachronique est trompeuse concernant Apolo Kagwa. Il n'est certainement pas un saint. Il a commis des abus flagrants, parfois brutaux. Ici on a vu comment il a triché sur les superficies, sur le bornage, favorisé ses amis aux dépens des héritiers légitimes, etc. Les témoins répètent sans cesse qu'ils n'ont pas porté plainte avant-guerre en raison de la peur qu'il inspire. Les membres des clans de Bussi ont perdu leurs cimetières et leurs lieux sacrés. Toutes les voix qui nous parviennent incriminent Apolo Kagwa.

Pourtant, en ce qui concerne Bussi, d'un point de vue formel, sa démarche est légale. Il sacrifie des domaines pour le bon fonctionnement du royaume (les tombeaux royaux) et il récupère des terres laissées vacantes par le *Gabunga*. Il ne chasse pas les *Bataka*, il reprend un domaine abandonné par un autre chef. Ce n'est pas lui qui a chassé les plaignants, mais le roi Mwanga en 1886 et le *Gabunga* dont il reprend les domaines à Bussi en 1900.

Apolo Kagwa mêle rapport de force et dédommagement. Il réduit le *Butaka* du *Magera* à une peau de chagrin, tout en chassant le *Magera* de son site principal. Après tout, Apolo Kagwa est un protestant convaincu, il n'attache pas d'importance aux superstitions du passé. Il a peu de respect pour les esprits des ancêtres, même ceux de son clan. Mais il ne va pas jusqu'à déloger de l'île le *Magera* (sans doute hérite-t-il là d'un choix du *Gabunga*). Plusieurs petits *Bataka* qui, d'un point de vue formel, ont perdu leurs droits en 1886, avant la colonisation, reçoivent en raison de leur titre clanique 1 ou 2 miles en dédommagement, mais ils ne peuvent les démarquer dans l'île. Au final, Kagwa est même plutôt conciliant avec les *Bataka* de Bussi ; il est probable que, contrairement à l'opinion répandue, il fait un effort particulier pour les dédommager.

À Bussi, on constate que l'accord de 1900 se situe dans la continuité d'un temps plus long. Le pouvoir des petits chefs de clan de l'île est soumis à la pression et aux empiètements constants de leurs supérieurs, en particulier du *Gabunga*. Pour s'en protéger, ils entrent individuellement dans la dépendance de chefs de la cour très proches du roi (le *Kulugi*, le *Katikiro*, la *Nasolo*...) ou du roi lui-même. L'arrivée d'Apolo Kagwa à Bussi est donc dans la continuité complète d'évolutions en cours depuis au moins le début du XIX^e siècle. Qu'il ne soit pas un *Mutaka* contrairement au *Gabunga* est un élément marginal. Dans l'exercice de leur pouvoir, les grands chefs, *Bataka*, *Batongole* et *Bakungu*, ne se distinguent pas les uns des autres. Localement, l'arrivée de Kagwa est synonyme d'un durcissement du pouvoir, mais pas d'un changement radical. En revanche, l'introduction de la propriété privée, l'intrusion coloniale et la territorialisation du pouvoir (Anderson 2002), illustrées par la politique sanitaire du gouvernement colonial, bouleversent considérablement les choses.

Apolo Kagwa reste un homme d'État, très religieux, qui a une haute estime de lui-même et de sa tâche. Il pense que sa récompense doit être à la hauteur de ses services. Sans naturellement sacrifier ses intérêts, il fait preuve de beaucoup d'application et d'imagination pour parvenir à remplir sa charge. C'est aussi un patriote ganda, quelqu'un qui a le sens de l'État et un projet politique qu'il cherche à exécuter. Sans doute qu'une comparaison à un Mazarin³ ou un Richelieu, des grands commis de l'État, serait plus

3. Rappelons que Mazarin est aussi le Premier ministre détesté d'un roi enfant qui s'est enrichi de manière scandaleuse tout en servant fidèlement l'État.

juste qu'avec Idi Amin (le dictateur frustré), Jomo Kenyatta (l'accapareur de terre) ou Pétain (le collaborateur). Apolo Kagwa ne s'intéresse pas à la terre pour la terre. En homme de son temps, ce qu'il désire pour lui-même, c'est le pouvoir, la gloire, le salut et les honneurs. La terre n'est qu'un effet induit des trois autres. C'est moins la malhonnêteté du *Katikiro* qui apparaît que les engrenages, la difficulté pour les gestionnaires du pays à résoudre la quadrature du cercle indissociable de la nature perverse et subversive de la propriété privée (et de la colonisation).

Apolo Kagwa est victime des accusations tous azimuts du mouvement des *Bataka* dans les années 1920. Dans ses articles et ses éditoriaux, Daudi Basude, en dehors de la question des *Butaka*, accuse aussi le Premier ministre d'être un étranger, un fétichiste caché, un musulman, d'avoir 51 épouses et 493 enfants (Scotton 1973, 220). On le voit clairement ici, les opposants à Kagwa faisaient feu de tout bois. Ces accusations entrent en résonance avec les intérêts de l'administration coloniale et avec l'ambivalence des stéréotypes britanniques à propos de leurs intermédiaires. La majorité des administrateurs considèrent naturellement que leurs alliés africains sont malhonnêtes et brutaux, ce qui justifie leur présence. Ce prisme ou ce préjugé raciste, partagé par beaucoup d'administrateurs coloniaux, fait qu'ils soupçonnent leurs collaborateurs africains et les considèrent coupables *a priori*. Dans le cas présent, les « malversations » d'Apolo Kagwa leur confirment qu'il est temps de changer de garde et de mettre les vieux chefs à la retraite.

Le temps long de la terre

Ni au Buganda ni à Bussi n'existaient avant 1900 de propriétés foncières exclusives et aliénables. Les droits sur la terre constituaient un entrelacs de droits multiples sur les hommes, comme sur les ressources foncières ou naturelles. L'accord de 1900 simplifie et réduit le nombre d'ayants droit. Un propriétaire légal, détenteur d'un titre, efface les droits de centaines d'ayants droit tout aussi légitimes. Une tentative pour atténuer ce problème, à l'époque, est de transférer les droits fonciers des notables lésés vers des régions périphériques. Nous l'avons vu pour Mika Sematimba, la même chose se produit pour certains petits *Bataka* de Bussi. Mais cet arbitrage laisse un goût amer aux victimes. Malgré une commodification accélérée de la terre en Ouganda au xx^e siècle, une propriété n'est pas seulement un bien mobile, une valeur financière interchangeable. Elle garde une très forte valeur religieuse, familiale, clanique, symbolique et sentimentale.

En 1884, l'ensemble de l'île était aux mains des clans. En 1900, il ne reste qu'un seul *Butaka* à Bussi qui mesure moins d'un mile carré. La transformation est radicale et formellement légale. Au moment de l'accord de 1900, du plus petit échelon de la hiérarchie jusqu'au roi, on peut estimer

au nombre d'une centaine les personnes qui possèdent des droits suffisants pour justifier l'obtention de *mailo* sur l'île de Bussi. Cette estimation ne prend pas en compte les droits des hommes et des femmes du peuple, des agriculteurs et des pêcheurs (sans doute plusieurs centaines de familles). Pour finir, quatre personnes et les missions chrétiennes reçoivent du *mailo* : un notable local, le *Magera*, un fils du pays, le *Kulugi*, et deux membres importants du parti protestant, Kagwa et Sematimba, ainsi que les missions protestante et catholique. Ce qui reste à la postérité, c'est surtout un sentiment profond d'injustice qui perdure encore aujourd'hui.

En 1920, les Ougandais sont à bout, exclus et épuisés par la colonisation et l'effort de guerre. Mais, plus qu'envers la puissance tutélaire, c'est envers leurs chefs que leur haine se dirige. Après trente ans de domination par une oligarchie chrétienne dont le monopole du pouvoir est gravé dans l'accord de 1900, le ras-le-bol de la population atteint des sommets. Les perdants du Buganda colonial – en particulier les Basese – sont dans un immense désarroi. Le monde est à l'envers⁴. Le roi ne règne pas, les parvenus se pavanent et vendent le pays aux étrangers. La riche terre des ancêtres est devenue inaccessible, mortifère, inculte et dominée par des mouches.

Lucy Mair (1933, 189) recueille au début des années 1930 ce témoignage concernant l'un des rois fondateurs du Buganda :

« Kimera was still an infant (not to mention the fact that his existence was probably unknown in Buganda) the country had to be ruled by a regent. This interregnum lasted for twenty-five years, during which the country went to rack and ruin. Then Kimera came back to claim his kingdom, set every-thing in order and reallocated the land among the clans-according to the bataka by restoring the position in the days of Sabataka [chez les Bataka extrémistes, Sebataka serait le grand-père du Kintu, premier roi du Buganda], while their opponents hold that the first allotment was made at this time and that all claims thus go back to a grant from the king. »

« Kimera était encore un nourrisson (sans compter le fait que son existence était probablement inconnue au Buganda) le pays devait être gouverné par un régent. Cet interrègne dura vingt-cinq ans, durant lesquels le pays alla à vau-l'eau. Ensuite Kimera revint pour revendiquer son royaume, il remit tout en ordre et il réalloua la terre parmi les clans – selon les *Bataka*, en restaurant la situation du temps de Sabataka [chez les *Bataka* extrémistes, Sebataka serait le grand-père de Kintu, premier roi du Buganda], alors que leurs opposants affirment eux que la première allocation a été effectuée à cette époque et que toute revendication doit remonter à un don du roi. »

Cette référence au premier interrègne fondateur de l'histoire du Buganda renvoie explicitement au présent. Ce dont il s'agit, c'est de Mwangi (en

4. Voir l'expression de « gouvernement à l'envers » recueillie auprès de ses informateurs au Burundi par Jean-Pierre Chrétien (1981, 117) à propos des causes d'une révolte en 1934.

exil), de Daudi Chwa (mineur) et du mouvement des *Bataka*. Celui qui a ruiné le pays, durant un interrègne de vingt-cinq ans, c'est Apolo Kagwa. Dans ce cas, les traditions historiques sont très contemporaines, c'est ce qui fait leur force. Comme l'ont montré Jean-Pierre Chrétien (1981, 116-120) et d'autres, la monarchie dans l'Afrique des Grands Lacs possède une forte mystique messianique. Il faut attendre le « retour du roi » et des clans pour que les choses rentrent dans l'ordre. Cette vision monarchiste de l'histoire, portée par les Baganda, n'est pas sans fondement puisqu'elle correspond à l'expérience vécue des Baganda encore au xx^e siècle. Le roi légitime est garant contre le chaos ; la paix intérieure et la stabilité monarchique se recourent.

Au début des années 1920, l'espoir renaît brièvement. L'interminable chaos de l'interrègne semble prendre fin (Médard H. 2003a) et la paix est de retour. Le jeune roi Daudi Chwa s'affirme contre ses vieux chefs. La quarantaine sanitaire des îles et des rivages est suspendue progressivement. En mars 1920, les hommes d'Apolo Kagwa sont occupés à débroussailler les ports de Bussi et les activités économiques repartent⁵. La démarcation et le traçage des cartes cadastrales reprennent dans les régions évacuées. En 1923, à Bussi, des centaines de travailleurs sont occupés à tailler des tranchées, longues et droites, dans une végétation épaisse. Elles marquent les limites des parcelles pour permettre aux géomètres de faire leurs mesures. On parle de rétablir les clans dans leurs fonctions et leurs terres. L'âge d'or semble brièvement, à nouveau, à portée de main. La déception n'est pas loin.

Le repeuplement des îles est limité, embryonnaire, elles ne retrouvent rien de leur opulence passée. Les vieux chefs sont mis à la retraite durant les années 1920 (Low & Pratt 1960, 220), mais ce sont les jeunes technocrates et surtout des Britanniques qui occupent l'espace politique libéré. Le roi Daudi Chwa est marginalisé. Désabusé, il sombre dans l'alcool. Le *mailo* n'est pas remis en cause. Seuls quelques petits aménagements cosmétiques sont apportés. Les Britanniques, débarrassés des vieux chefs, réforment la tenure et protègent un peu plus les cultivateurs des exactions des propriétaires. Les effets ne sont pas immédiats, même si cette réforme recèle en germe la prospérité du monde rural ganda dans les années 1950.

Le mouvement des *Bataka*, malgré sa nostalgie du passé, est un mouvement très moderne. Outre les techniques d'organisation en association politique et l'usage de la presse, des pétitions et des télégrammes, les principaux militants sont portés par un optimisme et un sens de l'histoire très chrétien. Ils partagent avec leurs ennemis du *Lukiko* une foi très profonde dans le progrès (Karlström 1999, 103-110). Les Britanniques s'effraient devant l'ampleur de la Fédération des *Bataka* et surtout de l'Église malakite. Les persécutions, plus ou moins ouvertes, se développent. Les leaders sont

5. S. Asani Mugema to Apolo Kagwa, Busi, 9/3/1920 (Africana Library).

exilés et Malaki Musajakawa meurt tragiquement en 1929, en prison, à la suite d'une grève de la faim, à Kitgum, dans le nord de l'Ouganda, loin de son lac (Welbourn 1961, 43). Ce mouvement, malgré son imagination et ses ressources, est donc brisé. La contestation ne se réorganise que dans les années 1940 et sous une forme beaucoup plus radicale.

Ce qui se déroule en Ouganda en 1900, comme au début des années 1920, s'ancre dans une histoire longue de la vie politique au sein du royaume du Buganda. Holly Hanson (2003) a très bien montré cet aspect. Le partage foncier de 1900 marque l'arrivée au pouvoir d'Apolo Kagwa de ses amis et alliés. Les factions arrivées au pouvoir au Buganda depuis peut-être le milieu du XVIII^e siècle gravent dans le paysage leur puissance en redistribuant la terre. Cette distribution de la terre est inséparable de l'exercice du pouvoir.

L'analyse de la construction historique du temps des *Bataka* est l'un des apports importants de ce travail. Nous avons aussi insisté sur l'invention de la tradition et d'un âge d'or par le mouvement des *Bataka*. On assiste dans les années 1920 à l'élaboration de plus en plus poussée de l'idée de cet âge d'or, durant lequel les rois et les dignitaires claniques régnaient dans l'harmonie, avant l'arrivée de chefs *Batongole* tels que Kagwa. Le pouvoir héréditaire laisse la place aux hommes du roi nommés à merci. Dans le discours des *Bataka* militants, ce temps précède le temps présent. Les *Batongole* d'abord supplantent les *Bataka* dans le gouvernement du royaume puis usurpent le pouvoir du souverain. Dans le discours de leurs ennemis, le parti du *Lukiko*, ce moment se situe au temps initial (soit celui d'avant la monarchie, soit celui des monarchies initiales des rois Kintu ou Kimera). L'histoire des rois, chez Kagwa et ses alliés, est constituée d'une succession d'empiétements du pouvoir royal sur les *Bataka*. Cette vision est reprise, avec quelques aménagements évolutionnistes, par les savants coloniaux puis les historiens professionnels. Ce que montre ce travail, c'est qu'on a oublié les îles et l'importance de l'organisation clanique spécifique qui les distingue de la terre ferme. Chez Malaki Musajakawa, il ne s'agit pas d'une réminiscence des siècles lointains où les clans l'emportaient sur les hommes du roi. Il s'agit des souvenirs de son enfance, avant les drames des guerres civiles et de succession, avant la domination coloniale. Il ne s'agit donc pas d'une mémoire historique du fonctionnement du pouvoir au Buganda (où les hommes du roi dominent largement l'administration au XIX^e siècle) mais davantage du fonctionnement distinct de l'administration des îles, aux mains des pouvoirs locaux héréditaires ou religieux. Dans le cadre des revendications du mouvement des *Bataka*, cet imaginaire est greffé sur le passé réinventé du continent. Plutôt que d'accoler deux systèmes en parallèle, on en projette un dans le passé. C'est un classique de la tradition orale. Cela n'exclut pas qu'avant le XIX^e siècle, les clans aient joué un rôle politique plus important au royaume du Buganda.

La contestation des années 1920 est également parfaitement classique. Le pouvoir d'Apolo Kagwa est finissant, vaincu par l'usure, par l'âge et par la fin de la régence. C'est le moment propice pour renégocier avec la monarchie la place de chacun. C'est un moment de prédilection pour les clans, pour réclamer et souvent retrouver « ce qui leur est dû ». En 1924, on assiste à une remise à plat typique des changements de règne avec règlements de comptes politico-fonciers modernisés pour prendre en compte les acteurs britanniques. La rupture, d'une certaine façon, n'est pas dans ce qui se déroule entre 1890 et 1924, mais dans ce qui se déroule après. Au lieu de voir une génération politique et une faction succéder à une autre, c'est l'avènement de la technocratie coloniale et du développement (Cooper 2008). Les acteurs africains sont réduits à une position plus marginale et plus technocratique que politique. Naturellement, cela contient en germe un renouveau de la contestation africaine qui jusqu'aux années 1950 se réclame encore des *Bataka*.

Les conflits qui sont présentés devant la commission d'enquête n'apparaissent pas en 1900, ni même en 1886. Ils ont une histoire longue. La commission d'enquête de 1924 permet aux plaignants de remettre à l'ordre du jour via quelques aménagements chronologiques et rhétoriques l'ensemble de leurs doléances foncières depuis le premier roi mythique Kintu. Ce n'est pas une pratique nouvelle au Buganda, elle se produit à chaque changement de pouvoir. L'importance des rivalités internes au sein des clans et des familles est prépondérante. L'un des enjeux lors de la distribution du *mailo* est de déterminer quels sont les héritiers légitimes.

Les rivalités autour des héritages des *Butaka* occupent déjà beaucoup la justice royale au XIX^e siècle. La confirmation des héritiers aux positions claniques est un des instruments clefs dans la mise au pas des pouvoirs claniques par la monarchie. En 1900, le roi légitime est en exil, son fils n'est pas pleinement intronisé, il est soumis à une régence et le pays est aux mains d'une puissance étrangère. L'arbitrage colonial ou celui de la régence n'a pas la légitimité d'un arbitrage du roi (ni sa brutalité parfois). Dans ce contexte, l'accord de 1900 exacerbe les conflits autour des héritages, alors même que l'acceptation de la légitimité des arbitrages s'effondre.

La contradiction coloniale

L'accord de 1900, porté par une vision féodaliste, mène à une homogénéisation et une simplification des formes administratives du Buganda. C'est une tendance forte de la colonisation en général. On retrouve ce type de réformes au Burundi et au Rwanda, dans l'entre-deux-guerres, avec les conséquences dramatiques que l'on connaît sur le durcissement des

identités hutu et tutsi (Chrétien 1993a ; Gahama 1983, 71-134 ; Chrétien 2000, 232-237 ; Rumiya 1992, 217-235). En Ouganda, la spécificité administrative des îles est effacée brutalement par la conjonction de la « rationalisation » coloniale et par « une maladie coloniale », selon l'expression de Maryines Lyons pour désigner la trypanosomiase (Lyons 1992).

Camouflée sous le discours lénifiant de la colonisation, la crise des années 1920 en Ouganda montre la vivacité de la vie politique locale et l'importance des leaders africains. Il est évident, malgré les biais des sources, que durant les trente premières années de la colonisation les Africains sont des acteurs au moins aussi importants que les autorités coloniales. Les élites ougandaises au pouvoir semblent, pendant cette période, atteindre leurs objectifs beaucoup plus sûrement que les Britanniques. Ironiquement, comme l'a montré Gardner Thompson (2003), la tentative des autorités coloniales de reprendre en main leurs alliés africains, à la suite du mouvement des *Bataka*, est un échec. Elle aboutit à un affaiblissement du pouvoir britannique. Elle constitue un des éléments importants dans l'effondrement du système dans les années 1940, qui contraint la Grande-Bretagne à décoloniser. C'est dire que le système colonial est solide quand les élites locales (ici l'oligarchie chrétienne) et le pouvoir colonial partagent des intérêts communs. Mais quand les Britanniques cherchent à corriger ce système oppressif, à le rendre plus présentable, plus humain et plus conforme à leurs propres intérêts et non à ceux de l'élite locale, le système s'effrite.

Pour simplifier, les années 1920 en Ouganda ressemblent à la perestroïka ou aux Cent Fleurs : un bol d'air, une tentative d'alléger l'oppression et de corriger les abus les plus flagrants (réduction du travail forcé, limitation de l'usage des châtiments corporels, remplacement modéré de la contrainte par la rémunération...). Ces réformes mènent à l'espoir des mécontents et des opprimés, mais les revendications, classiquement, deviennent rapidement hors de contrôle et la vis est à nouveau resserrée par une répression insidieuse. Durant la commission d'enquête, un grand nombre d'activistes s'expriment avec assurance et une grande liberté de parole. Certains deviennent les membres fidèles et soumis d'une administration reprise en main par les Britanniques. Mais, dans les années suivantes, la majorité d'entre eux sont arrêtés, exilés, ou même meurent en détention.

La contestation des années 1920 a aussi tout de la réaction d'une population excédée par une initiative administrative maladroite et mal conçue, aux multiples effets pervers. D'une façon générale, le discours colonial destiné à la métropole n'a rien à voir avec les ambitions et les intentions réelles des colonisateurs ; l'agenda caché des autorités coloniales est le plus souvent à l'opposé de leurs déclarations publiques. Reste que les agendas varient considérablement entre les petits fonctionnaires sur le terrain, le gouverneur et le ministre à Londres. On le voit très clairement

ici concernant l'accord de 1900. Dans les années 1920, l'administration est partagée entre ceux qui soutiennent un colonat blanc en faillite (une part importante de la haute administration à Entebbe), les formalistes attachés au respect des traités (surtout à Londres) et les technocrates de terrain frustrés par les blocages du protectorat et pressés d'aboutir au « développement ». En d'autres mots, le discours colonial humanitaire et porteur de civilisation cache plus des volontés de contrôle des populations et des ambitions bureaucratiques comptables : la mission civilisatrice dissimule l'extraction brutale des impôts et l'exploitation éhontée de la population. En ce sens, il s'agit d'une situation coloniale classique qui illustre encore une fois sa faiblesse en moyens intellectuels, financiers et humains. Les bouleversements considérables qui ont lieu ne sont pas le fait d'une politique soigneusement calculée, qu'elle soit cynique ou technocratique. Ils sont le produit de résistances, de négociations et d'effets pervers incontrôlés et inattendus.

Sources

Entretiens

Deux visites ont été effectuées à Bussi, une en 2009 l'autre en 2019.

BINTUBIZIBU, Fortunate : arrière-petit-fils et héritier de John Nsubuga, *Magunga* dans le clan *Mamba-Poisson* Poumon. Entretien en anglais dans son bureau à Kampala, le 24 mai 2019.

MARE, Edward : pêcheur retourné à Bussi en 1942, petit fils d'un habitant de Bussi évacué par la maladie du sommeil, entretien en Luganda le 18 mai 2019 au Bussi Club (Gulwe).

MUSOKE BUGENDAGE, Teddy Harriet : arrière-petite-fille de John Nsubuga, entretien en luganda à Gombe, le 20 mai 2019.

SEBUNNYA LULE, A.B. : *Muyanja* du clan *Nyonyi*-oiseau. Entretien en anglais dans son bureau à Kampala, le 14 mai 2019.

TEBAASOBOKE MUBIRU Labison : clan *Mamba*-poisson poumon, représentant (*caretaker*) et parent du *Magera*, entretien chez lui à Bugera en luganda le 21 mai 2019.

Archives

Africana Library, Makerere University, Kampala

Site internet : <https://mulib.mak.ac.ug/>.

BASKERVILLE, George Knyfton. s.d. « (CMS)'s Journal. » Cote : MS 276.761 BAS.

Buganda Government (Apolo Kagwa) Section (Formerly Kaggwa Papers).
20 files :

Apolo Kagwa to H. F. Leakey, Mengo, 11-11-1907, CA64¹.

S. Asani Mugema to Apolo Kagwa, Busi, 9-3-1920.

KAGWA, Apolo. 1912. *Ekitabo Kye Bika Bya Baganda*. Mengo : Apolo Kagwa Press. Traduction : *A Book of Clans of Buganda*, dactylographié, Wamala James. Cote : AF 301.2 KAG.

KAGWA, Apolo. 1927 [1901]. *Basekabaka be Buganda* [troisième édition]. Londres : The Sheldon Press, 330 p. Traduction dactylographiée par Musoke (pagination aléatoire). Cote : AF Q 967.61 KAG.

KASIRYE, Joseph S. 1971. "The Life of Stanislas Mugwanya: translation of Obulamamu Bwa Stanislaus Mugwanya, Dublin, Fallon, 1963, 218 p.)" In *Source Material in Uganda History. Collected and translated by the department of*

1. Je remercie Holly Hanson de m'avoir communiqué ce document et sa traduction.

SOURCES

- History Makerere University, Kampala*, vol. 2 : 197-376. Cote : AF PSF 967.61 MS4.
- LWANGA PEREZI, M.K. 1952. « The Life of James Miti ». B.A. Dissertation. Kampala : Makerere University Department of History, 66 p. Cote : U005 L936.
- Source Material in Uganda History. Collected and translated by the department of History Makerere University, Kampala*. Cote : AF PSF 967.61 MS4
- ZIMBE, Bartolomayo Musoke. 1939. *Ebyafo b'y Obwakabaka Bwe Buganda Buganda ne Kabaka*. Mengo : Gambuze Press, 322 p., Traduction dactylographiée par F. Kamoga. Cote : AF 967.611 ZIM.

Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), Rome

Site internet : <https://mafrome.org/archives-des-mafr/>.

Diaires et journaux

- Diaire de Rubaga, dactylographié.
- Diaire de Rubaga, manuscrit, version envoyée à Alger.
- Diaire de Notre Dame du Bon Secours (Sese), 1896-1904, dactylographié.
- Diaire du Petit Séminaire de la Sainte Famille, Kisubi, dactylographié.
- « Journal des deux missionnaires [Levesque et Houssin] restés prisonniers au fort de Kampala en mars 1892 ». Cote : C14-381.
- R.P. Girault. S.d. « Essai de mission à Uhaya et Mweri (1880-1881) », dactylographié.

Études

- R.P. Auguste Achte. 1900. « Quelques notes ethnographiques sur les peuples du Vicariat Nyanza Septentrional ». Manuscrit, 12 p.
- R.P. Eugène Bresson. 1906 ? « Nature de la propriété foncière chez les Baganda », 6 p. Cote : P156/14.
- R.P. Manceau. 1907. « R.P. Manceau à Mgr Livinhac : Une tournée chez les malades du sommeil ». 32 p. Cote : P154/4².
- R.P. Simon MOULLEC. 1912. « Ouganda », non paginé. Cote : C15-84.
- « Table d'enquête sur les mœurs et coutumes indigènes, premier fascicule 1951, Vicariat Apostolique de l'Ouganda 1951. Tribu des Baganda ». 1951.

Correspondances des pères

- Achte à Hirth, Bumangi, 24/11/1891. Cote : C14-560.
- Achte, sans destinataire, N.D. de Bon Secours, 6/1/1892, 7 p. Cote : C14-471.
- Achte à Livinhac, Bumangi, 23/1/1892. Cote : C14-562.
- Achte à Brard, s.l., juin 1892, 11 p. Cote : C14-473.
- Brard à Livinhac, Bujaju, 18/6/1893. Cote : C14-442.
- Denoit à Lavigerie, Rubaga, 20/7/1887, p. 9. Cote : C14-424.

2. Je remercie Marie Emilie d'Omezon de m'avoir signalé ce document.

- R.P. Denoit, « Ouganda », Bulungugwe, 30/9/1889-25/10/1889, 33 p. Cote : C14-429 /C14-330.
- Hirth à Livinhac, Rubaga, 17/11/1891, correspondance Mgr Hirth, 1887-1892.
- Hirth à Livinhac, Rubaga, 28/7/1893, n° 81 090.
- Hirth, Jean Joseph « Remarques sur l'enquête de Macdonald », n° 81 119, s.d.
- Houssin à son père, Villamaria, Juillet 1892. Cote : C14-601.
- Levesque à Livinhac, Marienberg, 1/1/1898. Cote : C14-387.
- Lourdel à Bridoux, Rubaga, 1/10/85, correspondance Lourdel, dactylographié.
- Moullec à Livinhac, Bukumi, 20/11/1898, n° 85453.
- Streicher à Livinhac, Rubaga, 18/9/1897, n° 82089.
- Streicher à Livinhac, Rubaga, 1/9/1900, 82-124.
- Williams à Lugard, Kampala, 6/1/1892 (traduction).

Nyanza Septentrional, correspondances des postes, cote 86

Dossier Katende.
Dossier Mitala Maria.

Rapports annuels

Vicariat Apostolique de l'Ouganda, Rapports annuels 1913-1914 à 1918-1919.

Center for Research Libraries, University of Chicago, Chicago

Site internet : <https://www.crl.edu/>.

Miti, James. *Ebyafayo bya Buganda, Bunyoro, Busoga, Toro ne Ankole (L'histoire du Buganda, du Bunyoro, du Busoga, du Toro et de l'Ankole)*, s.d. Traduction en anglais, 1890 p. Microfilm.

<http://catalog.crl.edu/record=b1148888-S1>. OCLC n° 24902211.

Mukasa, Ham. *Simuda Nyuma [Do not turn back]* part III, s.d. Traduction en anglais : A. KABAZZA, & J. ROWE. Manuscrit, microfilm.

<http://catalog.crl.edu/record=b1538296-S1>. OCLC n° 28331468.

Church Missionary Society (CMS) Archives,
University of Birmingham, Birmingham

Site internet : <https://calmview.bham.ac.uk/record.aspx?src=Catalog&id=XCMS>.

E. Millar to Stock, Sese Islands, 23/7/1894. Cote : G3/A5/01894/266.

Mika Sematimba to Wilfred Walker, Lubaga, 9/5/1901. Cote : ACC. 88, F4/1.

Rhodes House, Oxford

ROSCOE, John, & Apolo KAGWA. « Enquiry into Native Land Tenure in the Uganda Protectorate », 1906. Manuscrit, 113 p. MSS Afr.s.17.

« Lugards papers ». Mss. Brit. Emp.S. 42.

National Archives, Kew

Records of the Colonial Office (CO)

Références en ligne

Page internet : <https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C57>.

Colonial Office: Uganda Original Correspondence. Reference : CO 536.

<https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C4726>.

File « Memorandum on Land », 23/7/1907. CO 536/14, p. 147-177³.

MORRIS CARTER, William. « Report on Land Tenure in the Kingdom of Uganda », Entebbe, 2-10-1906. CO 536/14, p. 354-381⁴.

William Morris Carter to sir, Entebbe, 2/10/1906. CO 536/14, p. 382.

File « Increase of Poll Tax » 30/6/1919. CO 536/94, p. 455-497.

File « Bataka Lands », 1/6/1922. CO 536/119, p. 370-378.

File « Sese Islands », 1/7/1922. CO 536/119, p. 573-624.

File « Land Policy », 12/9/1922. CO 536/120, p. 301-325.

File « Buganda Taxation Agreement 1922 », 17/10/1922. CO 536/121, p. 111-115.

File « Land Policy », 7/11/1922. CO 536/121, p. 277-301.

File « Bataka Lands », 20/4/1923. CO 536/125, p.18-134.

DAIN, C.K., R.J.A. MACMILLAN, J.C.R. STURROCK, E. MONTGOMERY, H.A. MACKENZIE, & E.L. Scott. 18/1/1923. « Report of Committee on Expenditure on Reclamation », Entebbe. CO 536/125, p. 530-544.

File « Bataka Lands », 14/2/1924. CO 536/130, p. 188-197.

File « Bataka Land Commission », 23/12/1924. CO 536/133, p. 273-604⁵.

File « Butaka Lands », 24/4/1926. CO 536/141, p. 1-112.

File « Attack by Amalakites on Mr Kendall ». CO 536/157/7, p. 1-101.

Records created or inherited by the Foreign Office (FO)

Références en ligne

Page internet : <https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C130>.

Références :

Foreign Office: Political and Other Departments: General Correspondence before 1906, Africa. FO 2.

<https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C7322>.

Foreign Office: Slave Trade Department and successors: General Correspondence before 1906. FO 84.

<https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C7404>.

Foreign Office: Political and Other Departments: General Correspondence before 1906, Africa (FO 2).

Williams to Administrator of I.B.E.A.C., Kampala, 13/2/1893. FO 2/58, p. 103-104.

3. Je remercie Phillipa Luck d'avoir facilité mon accès à ce document.

4. Je remercie Phillipa Luck d'avoir facilité mon accès à ce document.

5. Je remercie Holly Hanson et Carol Summers d'avoir facilité mon accès à ce document.

MACDONALD. S.d. « Report on Causes of Late War and Actions of British Officials ». FO 2/60, p.137-270 (transcription de l'audition des témoins : 161-269).

Hirth à Colville, Ssesse, 6/6/1894. FO 2/72, p. 25-30.

Colville to H.M. Consul at Zanzibar, Port Alice, 29/6/1894. FO 2/72, p. 88.

Wilson to Berkeley, Kampala, 4/9/1898. FO 2/156, p. 253-260.

Bishop Tucker to Rev. Fox, Uganda, 8/1/1900. FO 2/378, p. 261-263.

Foreign Office: Slave Trade Department and successors:

General Correspondence before 1906 (FO 84)

Mwanga to Jackson, Bulungugwe, 15/6/1889. FO 84/2061, p. 44.

Uganda Lands and Survey, Entebbe

Cartes de Bussi. Cartes, 1/10 000, P.T. 93-C-I-N-8. Cartes, 1/10 000, P.T. 86-U-III-

86. Cartes, 1/10 000, P.T. 86-U-III-S-87. Cartes, 1/10 000, P.T. 86-U-III-88.

Cartes, 1/10 000, P.T. 86-U-III-S-97. Cartes, 1/10 000, P.T. 86-U-III-S-98.

Uganda National Archives, Entebbe (maintenant transférées à Kampala)

Stanley Tomkins to HMS Commissioner, Kampala, 13/11/1901. A8/1.

Roscoe to Macdonald, Namirambe, 24/6/1893. A2/1.

Hirth to Colville, Rubaga, 27/4/1894. A2/2.

Buganda Correspondence Inward, 1900-1902, vol I. A8/1.

Georges Wilson to HM Commissioner, Kampala, 14/5/1902. A8/2.

Buganda Correspondence Inward, 1903-1904, vol IV. A8/4.

Regents to Tomkins, Mengo 4/12/1905. A8/7.

Buganda Correspondence Outward, 1902-1904, vol. II A9/2.

« Report on Native Land Tenure », 1906. A42/48.

« In Connection with the Question of Disinterment of Certain Graves on the Butaka Land at Bujabi on Order of the Katikiro », 7/2/1906. A43/2212.

Butaka Land in Buganda. A46/2212.

Butaka Lands in Buganda. A46/2213.

Land: Butaka Land in Buganda (formerly Secretariat minute paper 6302, *Land. Butaka Land in Buganda*, A46/2214). A46/2214.

Collection privée

MUBUKE KATUNAKA SSALONGO, John, & Bonaventura Wamuti ZZIMULA.

S.d. [après 1933]. *Essiga Lya Kajugujwe eBukeerere mu kika Ky'Obutiko*.

S.l., dactylographié, 50 p. [Document reprographié interne au clan du Champignon. Exemplaires en possession de V. Golaz et C. Médard.]

Lukiiko Records : July 9 1895; May 15 1905 to Sept. 27 1909; April 1914 to Nov.

1917. [Copie effectuée par John Rowe d'un original au MISR maintenant disparu. Une copie a été déposée entre autres à la bibliothèque de l'Université de Northwestern (Evanston), film A2915 (Tuck & Rowe 2005).]

Cartes

- Carte 1/1 000 000^e, Albert Nyanza 86, Geographical Section General Staff, Southampton, 1905.
- Carte 1/250 000^e, Africa North A-36T, War Office, Survey 1907-1908 & 1909-1910, 1911.
- Carte 1/50 000^e, Entebbe 70/4, Uganda Survey, 1968.
- Carte 1/50 000^e, Entebbe 70/4, Uganda Survey, 1998.

Sources publiées

- ASHE, Robert Pickering. 1894. *Chronicles of Uganda*. London : Hodder and Stoughton, 480 p.
- ASHE, Robert Pickering. 1970 [1889]. *Two Kings of Uganda, or, Life by the Shore of the Victoria Nyanza being an Account of a Residence of Six Years in Eastern Equatorial Africa*. London : Frank Cass, 354 p.
- BELL, Hesketh. 1946. *Glimpses of a Governor's Life. From Diaries, Letters and Memoranda*. London : Sampson Low, Marston & Co., 212 p.
- BULIGWANGA, Eriya M. 1916. *Ekitabo Ekitegeza Ekika Kye Mamba*⁶. Kampala : Uganda Printing & Publishing, 399 p.
- CHADWICK, L. 1901. « A Visit to Jungo and Busi ». *Mengo Notes*, September 1901 : 74.
- “Clans of Buganda ». S.d. *Buganda Roytal Family* (blog).
<https://bugandaroyalfamily.wordpress.com/enyanjula-introduction/clans-of-uganda/>, consulté le 21 février 2018 [archive].
- GULU, P.M. 1916. « Ekika ab'Effumbe n'ab'Enjovu Bagatta [The clan of the Ffumbe and Njovu combined] ». *Munno* 6 (67) : 117-119.
- CUNNINGHAM J. F. 1969 [1905]. *Uganda and its Peoples*. London : Hutchinson, 370 p.
- DUTA, Henry Wright, & Apolo [KAGWA]. « How Religion Came to Uganda ». *Uganda Journal* II (2), Septembre 1947 : 110-117.
- FISKE W.F. 1919-1920. « Investigations into the Bionomics of *Glossina palpalis* ». *Bulletin of Entomological Research* 10 (4) : 347-463.
<https://doi.org/10.1017/S0007485300044230>.
- GORDON, E.C. 1896. « Sesse Islands, Annual Letter of the Rev. E.C. Gordon, Buganda Jan. 16th 1896 ». *Church Missionary Intelligencer*, June 1896 : 419-421.
- GORJU, Julien. 1920. *Entre le Victoria, l'Albert et l'Edouard. Ethnographie de la partie anglaise du vicariat de l'Uganda. Origines - histoire - religion - coutumes*. Rennes : Oberthüss, 372 p.
- HARFORD-BATTERSBY, Charles F. 1898. *Pilkington of Uganda*. London : Marshall Brothers, 346 p.
- JOHNSTON, Harry. 1902. *The Uganda Protectorate*. London : Hutchison, 2 vol.
- KAGWA, Apolo. 1904. *Ekitabo Kye Kika Kya Nsenene*. Mengo : Apolo Kagwa Press, 124 p.

6. *Le livre du clan Mamba*. Je remercie David Schoenbrun pour ce document.

- KAGWA, Apolo. 1912 [1908]. *Ekitabo Kye Bika Bya Baganda*. Mengo : Apolo Kagwa Press, 153 p.
- KAGWA, Apolo. 1934 [1905]. *The Customs of the Baganda*. New York : Colombia University Press, 199 p.
- KAGWA, Apolo. 1971 [1901]. *The Kings of Buganda*. Nairobi : East African Publishing House, 256 p.
- KASIRYE, Joseph S. 1963. *Obulamu Bwa Stanislaus Mugwanyanya*. Dublin : Fallon, 218 p.
- KIFAMUNYANJA. 1922. « Ssese Okufa Kwe [The Death of Ssese] ». *Munno* : 7-9.
- KYEWALYANGA, Francis Xavier S. 2005. *Obulamubwa Dr Sebastiane Byekwaso Kyewalyanga M.B.E., L.M.S., B.M., B.CH. (1911-1986)*. Freiburg : Postfach, 434 p.
- LOW, Antony D. 1971. *The Mind of Buganda. Documents of the Modern History of an African Kingdom*. London : Heineman, 234 p.
- LUGARD Frederick D. 1893. *The Rise of our East African Empire*. London : William Blackwood, 2 vol. (t. 1 : 563 p. ; t.2 : 682 p.).
- LUGARD, Frederick D. 1959. *Diaries of Lord Lugard*, édité par Margery PERHAM & Mary BULL. London : Faber, 3 vol.
- HALL Martin J. 1898. *Through my Spectacles in Uganda, or the Story of a Fruitful Field*. London : CMS, 104 p.
- MACKAY, J.W.H. 1898. *A.M. Mackay pioneer missionary of the Church Missionary Society to Uganda, By his sister*. London : Hodder & Stoughton, 488 p.
- MACKAY, Alexander M. 1880. « Letters from the Nyanza Mission, Uganda, Jan. 7th 1880 ». *Church Missionary Intelligencer* (July 1880) : 419.
- MACKAY, Alexander M. 1887. « Mackay to Ashe, Natete, 8/3/1887 ». *Church Missionary Intelligencer* (October 1887) : 624.
- M.J. [MERCUI Joseph]. 1893. *L'Ouganda et la mission catholique et les agents de la compagnie anglaise*. Paris : La Procure des Missions d'Afrique, 327 p.
- MORRIS CARTER, William. 1909. « Clan System Land Tenure and Succession Among the Baganda ». *Law Quarterly Review* vol.25 : 158-177.
- MUKASA, Ham. 1998 [1904]. *Uganda's Katikiro in England*, édité par Simon Gikandi. Manchester : Manchester University Press, 211 p.
- MUTEESA II [THE KABAKA OF BUGANDA]. 1903. *Desacration of my Kingdom*. London : Constable, 194 p.
- « Mwanga-the Late King ». 1903. *Mengo Notes*, juillet.
- NSIMBI, Michael Bazebulala, 1980. *Amannya Amaganda N'Ennono Zaago, [The Names of the Baganda and their origins]*. Kampala : Longman Uganda, 352 p.
- NSIMBI, Michael Bazebulala. 1964. « The Clan System in Buganda. » *Uganda Journal* 28 (1) : 25-30.
- NSUBUGA, John. 2017. *A Muganda in Europe: The 1926 Travel Chronicles of a Buganda Chief*, édité par Sarah Mukiibi. Scotts Valley : CreateSpace, 88 p. (Traduction de NSUBUGA, John. S.d. [1927?]. *Omuganda mu Bulayaa*. Bukalasa : White Father Press.)
- PEARSON, C.W. 1880. « Letters from the Nyanza Mission, Rubaga, Nov. 24th 1879 ». *Church Missionary Intelligencer* (July 1880) : 413.

SOURCES

- ROSCOE, John. 1965 [1911]. *The Baganda*. London : Franck Cass, 547 p.
- ROSCOE, John. 1969 [1921]. *Twenty-five Years in East Africa*. New York : Negro Universities Press, 288 p.
- SEBUNNYA LULE MUYANJA, A.B. S.d. *Ekiggwa Ky'Essiga Lya Muyanja*. sl., 64 p.
- STUHLMANN, Franz. 1894. *Mit Emin Pasha in Herz von Africa*. Berlin : Geographische Verlagbuchhandlung von Dietrich Reimer, 901 p.
- The Bataka Community. S.d. *The Baganda Land Holding Question*. Kampala : Uganda P.&P, 32 p.
- TUCKER, Alfred, 1900. « A Confirmation Tour in Uganda ». *Church Missionary Intelligencer*, novembre : 837-841.
- TUCKER, Alfred. 1896. « Sesse Islands, Letters from Bishop Tucker, Jan. 20th to Feb.4th 1896 ». *Church Missionary Intelligencer*, juin : 422-427.
- TUCKER, Alfred, 1908. *Eighteen Years in Uganda and East Africa*. London : Edward Arnold, 2 vol. (vol. I : 359 p. ; vol. II : 388 p.).
- WILSON, C.T., & R.W. FELKIN. 1882. *Uganda and Egyptian Soudan*. London : Sampson Low, Marston, Searle, &Rivington, T. 1, 372 p.
- WILSON, George. 1907. « The Progress of Uganda ». *Journal of the African Society*, 6 (22) : 113-135. <https://www.jstor.org/stable/714528>.
- ZIMBE, Bartolomayo Musoke. 1939. *Ebyafo b'y Obwakabaka Bwe Buganda Buganda ne Kabaka*. Mengo : Gambuze Press, 322 p.

Bibliographie

- ADLER, Alfred. 1982. *La mort est le masque du roi. La royauté sacrée des Moundang du Tchad*. Paris : Payot, 427 p.
- AFIFI, Mohammad, Rachida CHIH, Brigitte MARINO, Nicolas MICHEL, & Isik TAMDOGAN. 2005. *Sociétés rurales ottomanes*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 327 p.
- AMIN, Scheherazade L. 2015. « The Archaeology of the Sesse Islands and Their Contribution to the Understanding of Great Lakes Ceramics ». PhD. Londres : Institute of Archaeology, University College London, 524 p. <https://discovery.ucl.ac.uk/id/eprint/1470168>.
- ANDERSON, David. 2002. *Eroding Commons. The Politics of Ecology in Baringo, Kenya 1890–1963*. Londres : James Currey, 336 p.
- APTER, David. 1961. *The Political Kingdom in Uganda*. Princeton (NJ) : Princeton University Press, 498 p.
- ASHLEY, Ceri Zaria. 2005. « Ceramic Variability and Change: A Perspective from Great Lakes Africa ». PhD. Londres : Institute of Archaeology, University College London, 461 p. <https://discovery.ucl.ac.uk/id/eprint/1445177>.
- ATANDA, J.A. 1969. « The Bakopi in the Kingdom of Buganda ». *Uganda Journal* 33 (2) : 151-161.
- AUBRY Pierre, & Bernard-Alex GAUZERE. 2020. « Trypanosomiase humaine africaine ou maladie du sommeil ». *Medecinetrropicale.com*, Mise à jour le 11/11/2020, 9 p.
URL : <http://medecinetrropicale.free.fr/cours/trypanoafri.pdf>; archive : <https://web.archive.org/web/20210723152842/http://medecinetrropicale.free.fr/cours/trypanoafri.pdf>
- AUSTEN, Ralph A. 1968. *Northwest Tanzania under German and British Rule, Colonial Policy and Tribal Politics, 1889–1939*. New Haven (NJ) : Yale University Press, 307 p.
- AUSTEN Ralph A., & Jonathan DERRICK. 1999. *Middlement of the Cameoons Rivers the Duala and their Hinterland, c. 1600–c.1960*. Cambridge : Cambridge University Press, 252 p.
- BERRY S., Sara, “Debating the Land Question in Africa”, *Comparative Studies in Society and History* 44 (4) : 638-668.
<https://doi.org/10.1017/S0010417502000312>.
- BERRY S., Sara. 2001. *Chiefs Know Their Boundaries. Essays on Property, Power and the Past in Asante, 1896-1996*. Woodbridge : James Currey, 225 p.
- BESTEMAN, Catherine. 1994. « Individualisation and the Assault on Customary Tenure in Africa: Title Registration Programs and the Case of Somalia ». *Africa* 64 (4) : 484-515. <https://doi.org/10.2307/1161370>.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCH, Marc. 1949. *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris, Armand Colin, 110 p.
- BOULÈGUE, Jean, & Zakari DRAMANI-ISSIFOU. 1989. « La classification ethnique de deux lettrés (XIII^e-XVII^e siècle) ». In *Les Ethnies ont une histoire*, dirigé par Gérard Prunier & Jean Pierre CHRÉTIEN, 33-48. Paris : Karthala.
- BOURILLON, Florence, Pierre CLERGEOT, & Nadine VIVIER. 2008. *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux en Europe aux XIX^e et XX^e siècle*. Paris : Comité pour l'histoire économique de la France, 423 p.
<https://doi.org/10.4000/books.igpde.10793>.
- BREITINGER Jan C. 2018. *Zwischen Nutzung und Niedergang, Der Lake Victoria als Ressource von Wissenschaft, Kolonial- und Entwicklungspolitik, 1927-1988*. Baden-Baden : Nomos Verlagsgesellschaft, 480 p.
- BRETT E.A. 1973. *Colonialism and Underdevelopment in East Africa. The Politics of Economic Change 1919-1939*. Londres : Heinemann, 330 p.
- BRUSHFIELD T.N.N., A.J. RELTON, & P. MITCHELL. 2013a [1956]. « Land Registration in Buganda [part 1] ». *Survey Review* 13 (99) : 194-202.
<https://doi.org/10.1179/sre.1956.13.99.194>.
- BRUSHFIELD T.N.N., & A.J. RELTON 2013b [1956]. « Land Registration in Buganda [part 2] ». *Survey Review* 13 (100) : 243-252.
<https://doi.org/10.1179/sre.1956.13.100.243>.
- CALAS, Bernard. 1998. *Kampala. La ville et la violence*. Paris : Karthala, 440 p.
- CARSWELL, Grace. 2007. *Cultivating Success in Uganda, Kigezi Farmers & Colonial Policies*. Oxford : James Currey, 258 p.
- CHALIN Victoire, Valérie GOLAZ, & Claire MÉDARD. 2015. « Land Titling in Uganda Crowds out Local Farmers ». *Journal of Eastern African Studies* 9 (4) : 559-573. <https://doi.org/10.1080/17531055.2015.1106743>.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1981. « Autorité mystique et pouvoir d'État ; religieuse des royaumes des Grands Lacs ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 68 (250-253) : 112-130. <https://doi.org/10.3406/outre.1981.2288>.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1987. « Démographie et écologie en Afrique orientale à la fin du XIX^e siècle : une crise exceptionnelle ? » *Cahiers d'études africaines* 27 (1-2) : 43-59. <https://doi.org/10.3406/cea.1987.3192>.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1993a [1982]. « Féodalité ou féodalisation du Burundi sous le mandat belge ». In *Burundi, l'histoire retrouvée. 25 ans de métier d'historien en Afrique*, 189-217. Paris : Karthala. (Parution originelle en 1982 dans *Études africaines offertes à Henri Brunschwig*, 367-387. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociales.)
- CHRÉTIEN Jean-Pierre. 1993b. « La crise écologique de l'Afrique orientale au début du XX^e siècle : le cas de de l'Imbo au Burundi 1890-1916 », In *Burundi, l'histoire retrouvée. 25 ans de métier d'historien en Afrique*, 121-162. Paris : Karthala. (Parution initiale en 1987 dans *Questions sur la paysannerie du Burundi : Actes de la Table ronde sur « Sciences sociales, humaines et développement rural »*. Bujumbura : Université du Burundi.)
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1993c. *Burundi, l'histoire retrouvée. 25 ans de métier d'historien en Afrique*. Paris : Karthala, 509 p.

- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2000. *L'Afrique des Grands lacs. Deux mille ans d'histoire*. Paris : Aubier, 411 p.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2004. « Les capitales royales de l'Afrique des Grands Lacs peuvent-elles être considérées comme des villes ? » *Journal des africanistes* 74 (1-2) : 277-298. <https://doi.org/10.4000/africanistes.458>.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2010a [1977]. « L'émergence de l'idéologie hamitique au XIX^e siècle : entre la science et la Bible ». In *L'invention de l'Afrique des Grands Lacs, une histoire du XX^e siècle*, 147-182. Paris : Karthala. (Parution initiale en 1977 sous le titre : « Les deux visages de Cham. Point de vue français sur les races africaines d'après l'exemple de l'Afrique orientale », dans Pierre GUIRAL, & Émile TEMINE (dir.), *L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine* : 171-199. Paris : Éditions du CNRS.)
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2010b [1980]. « L'horizon féodal de l'administration indirecte ». In *L'invention de l'Afrique des Grands Lacs, une histoire du XX^e siècle*, 39-59. Paris : Karthala. (Parution initiale en 1980 sous le titre « Vocabulaires et concepts tirés de la féodalité occidentale et administration indirecte en Afrique orientale », dans Daniel NORMAN, & Jean Pierre RAISON (dir.), *Science de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique (XIX^e-XX^e siècles)* : 47-63. Paris : Presse de l'École normale supérieure.)
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2010c. *L'invention de l'Afrique des Grands Lacs, une histoire du XX^e siècle*. Paris : Karthala, 413 p.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2015. *Gitega capitale du Burundi. Une ville du Far West en Afrique orientale allemande (1912-1916)*. Paris : Karthala, 257 p.
- COHEN, David William. 1977. *Womunafu's Bunafu. A Study of Authority in a Nineteenth Century African Community*. Princeton (NJ) : Princeton University Press, 216 p.
- COHEN, David William. 1982. « The Political Transformation of Northern Busoga, 1600-1900 ». *Cahiers d'études africaines*, 22 (87-88) : 465-488. <https://doi.org/10.3406/cea.1982.3389>.
- COLIN, Jean-Philippe, Pierre-Yves LE MEUR & Éric LÉONARD. 2009. *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales*. Paris : Karthala, 534 p.
- COLSON, Elizabeth. 1971. « The Impact of the Colonial Period on the Definition of Land Rights ». In *Colonialism in Africa, vol. III: Profiles of Change: African Society and Colonial Rule*, dirigé par Victor W. TURNER, 193-215. Cambridge : Cambridge University Press.
- COOPER, Frederick. 2008 [2002]. *L'Afrique depuis 1940*. Paris : Payot, 319 p.
- D'OMEZON, Marie-Émilie. 2018. « Pères Blancs, Sœurs Blanches et sommeilleux en Ouganda, 1900-1910 ». Master 2 Histoire (direction H. Médard). Aix-en-Provence : Aix-Marseille Université, 89 p.
- DAVIS, Mike. 2001. *Late Victorian Holocausts: El Nino Famines and the Making of the Third World*. Londres : Verso, 464 p.
- DOYLE, Shane. 2013. *Before HIV, Sexuality, Fertility and Mortality in East Africa, 1900-1980*. Oxford : Oxford University Press, 450 p.

BIBLIOGRAPHIE

- DOYLE, Shane. 2006. *Crisis and Decline in Bunyoro. Population and Environment in Western Uganda 1860–1955*. Oxford : James Currey, 276 p.
- DOYLE, Shane. 2019. « Separation and Control: Environmental Interventions and the Tsetse Problem in Colonial Uganda ». In *Commonwealth Forestry and Environmental History Empire, Forests and Colonial Environments in Africa, the Caribbean, South Asia and New Zealand*, dirigé par Vinita DAMODARAN & Rohan D'SOUZA, 528-565. Delhi : Primus Books.
- EARLE, Jonathon L. 2017. *Colonial Buganda and the End of Empire: Political Thought and Historical Imagination in Africa*. Cambridge : Cambridge University Press, 271 p. <https://doi.org/10.1017/9781108264723>.
- EHRlich, Cyril. 1982, [1965]. « The Uganda Economy: 1903-1945 ». In *History in East Africa, vol. II*, dirigé par Vincent HARLOW, E.M. CHILVER, & Alison SMITH, 394-475. Nairobi : Oxford University Press.
- ELLUL, Jacques. 1977. *Le Système technicien*. Paris : Calmann-Lévy, 364 p.
- ENGDAHL, Torbjörn. 1999. *The Exchange of Cotton: Uganda Peasants, Colonial Market Regulation and the Organisation of the International Cotton Trade, 1904–1918*. Uppsala : Uppsala University Library, 246 p.
- EVANS-PRITCHARD, E.E. 1962. « The Divine Kingship of the Shilluk of the Nilotic Sudan. The Frazer lecture 1948 ». In *Essays in Social Anthropology*, 66-86. Londres : Faber and Faber.
- FALLERS, Lloyd A. 1956. *Bantu Bureaucracy: A Century of Political Evolution among the Basoga of Uganda*. Chicago : Chicago, University of Chicago Press, 283 p.
- FALLERS, Lloyd A. (dir.). 1964. *The Kings Men: Leadership and Status in Buganda on the Eve of Independence*. Londres : Oxford University Press, 414 p.
- FALLERS, Lloyd A., F.K. KAMOGA, & B.K. MUSOKE. 1964. « Social Stratification in Traditional Buganda ». In *The Kings Men: Leadership and Status in Buganda on the Eve of Independence*, dirigé par Lloyd A. FALLERS, 64-116. Londres : Oxford University Press.
- FAUPEL, John Francis. 1984 [1962]. *African Holocaust: The Story of the Uganda Martyrs*. Alba : St. Paul Publications, Africa, 246 p.
- FAY, Claude. 2000. « Des poissons et des hommes : pêcheurs, chercheurs et administrateurs face à la pêche au Maasina (Mali) ». In *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest. Pouvoirs, mobilités, marchés*, dirigé par Jean-Pierre CHAUVEAU, Eyolf JUL-LARSEN & Christian CHABOUD, 125-166. Paris : Karthala.
- FÈVRE, E.M., P.G. COLEMAN, S.C. WELBURN, & I. MAUDLIN. 2004., « Reanalyzing the 1900-1920 Sleeping Sickness Epidemic in Uganda ». *Emerging Infectious Diseases* 10 (4) : 567-573. <https://doi.org/10.3201/eid1004.020626>.
- FORD, John. 1971. *The Role of Trypanosomiasis in African Ecology. A Study of the Tsetse-Fly Problem*. Oxford : Clarendon Press, 568 p.
- FORMAN, Jeremy. 2002. « Settlement of Title in the Galilee: Dowson's Colonial Guiding Principles ». *Israel Studies* 7 (3) : 61-83. <https://www.jstor.org/stable/30245596>.
- FORTT, Jean M. 1973. « Land Tenure and Emergence of Large-Scale Farming ». In *Subsistence to Commercial Farming in Present Day Buganda. An Economic*

- and *Anthropological Survey*, dirigé par Audrey RICHARDS, Ford STURROCK, & Jean M. FORTT, 67-92. Cambridge : Cambridge University Press.
- FOWLER, Gary L. 1972. « Italian Colonization of Tripolitania ». *Annals of the Association of American Geographers* 62 (4) : 627-640.
<https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1972.tb00891.x>.
- FREMIGACCI, Jean. 2013. *État, économie et société coloniale à Madagascar (fin XIX^e siècle-1940)*. Paris : Karthala, 616 p.
- GAHAMA, Joseph. 2001, [1983]. *Le Burundi sous l'administration Belge*. Paris : Karthala, 467 p.
- GALE, H.P. 1959. *Uganda and the Mill Hill Fathers*. Londres : Mac Millan, 334 p.
- GAY, Lauriane. 2016. « À la recherche de l'hégémonie: la fabrique très politique des politiques publiques foncières en Ouganda sous le National Resistance Movement (NRM) : Entre changement et inertie ». Thèse de doctorat (dir. : Julie TROTTIER). Montpellier : Université de Montpellier, 767 p.
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01514984>.
- GELEZ, Philippe. 2013. « Les contentieux fonciers en Bosnie-Herzégovine austro-hongroise (1878-1918) ». In *Les acteurs des transformations foncières autour de la méditerranée au XIX^e siècle*, dirigé par Vanessa GUÉNO, & Didier GUIGNARD, 119-144. Paris : Karthala.
- GOLAZ, Valérie, & Claire MÉDARD. 2011. « Titres de propriété et insécurité foncière au Buganda. Récits contrastés ». *Le kiosque* (CERI), juin 2011 : 1-8.
http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_vg_cm.pdf [archive].
- GOOD, Charles M. 1972. « Salt, Trade, and Disease: aspects of development in Africa's Northern Great Lakes Region ». *International Journal of African Historical Studies* 5 (4) : 543-586. <https://doi.org/10.2307/217269>.
- GOODING, Philip. 2017. « Lake Tanganyika: Commercial Frontier in the Era of Long-Distance Commerce, East and Central Africa, c.1830-1890 ». Ph.D. Dissertation. Londres : School of Oriental and African Studies (SOAS), University of London, 283 p. <https://doi.org/10.25501/SOAS.00024341>.
- GORDON, David M. 2006. *Nachituti's Gift. Economy, Society and Environment in Central Africa*. Madison (WI) : The University of Wisconsin Press, 304 p.
- GRAY, John Milner. 1950. « The Year of the Three Kings of Buganda ». *Uganda Journal* 14 (1) : 15-52.
- GRAY, John Milner. 1956. « Kibuka ». *Uganda Journal* 20 (1) : 52-71.
- GUÉNO, Vanessa. 2013. « Comment trancher la propriété ? Les usagers et les experts devant les cours de justice locales. L'exemple du qadâ de Homs en Syrie moyenne ». In *Les acteurs des transformations foncières autour de la méditerranée au XIX^e siècle*, dirigé par Vanessa GUÉNO, & Didier GUIGNARD, 145-167. Paris : Karthala.
- GUÉNO, Vanessa, & Didier GUIGNARD, dir. 2013. *Les acteurs des transformations foncières autour de la méditerranée au XIX^e siècle*. Paris : Karthala, 263 p.
- GUIGNARD, Didier. 2013. « Les inventeurs de la tradition "melk" et "arch" en Algérie ». In *Les acteurs des transformations foncières autour de la méditerranée au XIX^e siècle*, dirigé par Vanessa GUÉNO, & Didier GUIGNARD, 49-94. Paris : Karthala.

BIBLIOGRAPHIE

- GUTKIND, Peter C.W. 1963. *The Royal Capital of Buganda*. La Haye : Mouton, 330 p.
- GWYN, Prins. 1980. *The Hidden Hippopotamus: Reappraisal in African History: The Early Colonial Experience in Western Zambia*. Cambridge : Cambridge University Press, 323 p.
- HANSEN, Holger Bernt. 1984. *Mission, Church, and State in a Colonial Setting, Uganda 1890-1925*. Londres : Heinemann, 649 p.
- HANSEN, Holger Bernt. 1993. « Forced Labour in Missionary Context: A Study of Kasanvu in Early Twentieth-Century Uganda ». In *The Wages of Slavery. From Chattel Slavery to Wage Labour in Africa, the Caribbean and England*, dirigé par Michael TWADDLE, 186-206. Londres : Franck Cass.
- HANSEN, Holger Bernt, & Michael TWADDLE. 1991 [1988]. *Uganda Now*. Londres : James Currey, 376 p.
- HANSON, Holly Elizabeth. 2009. « Mapping Conflict: Heterarchy and Accountability in the Ancient Capital of Buganda ». *Journal of African History* 50 (2) : 179-202. <https://doi.org/10.1017/S0021853709990065>.
- HANSON, Holly Elizabeth. 2011. « A Historical Perspective on Land Transfer: "Showing the Land," Survey, and Registration in Buganda from 1900-1950 ». *East African Journal of Peace & Human Rights* 17 (1) : 250-263.
- HANSON, Holly Elizabeth. 2002. « Queen Mothers and Good Government in Buganda: The Loss of Women's Political Power in 19th Century East Africa ». In *Women and African Colonial History*, dirigé par Jean ALLMAN, Susan GEIGER, & Nakanyike MUSISI, 219-236. Bloomington (IN) : Indiana University Press.
- HANSON, Holly Elizabeth. 2003. *Landed Obligation. The Practice of Power in Buganda*. Portsmouth : Heinemann, 264 p.
- HANSON, Holly Elizabeth. 2011. « The Uganda Agreement of 1900: Power, Land and Political Culture ». *Mawazo* 10 (1) : 112-129.
- HARMS, Robert W. 1981. *River of Wealth, River of Sorrow: The Central Zaire Basin in the Era of the Slave and Ivory Trade, 1500-1891*. New Haven (NJ) : Yale University Press, 288 p.
- HARRIS, C.M. 1946. « The Sesse Canoes ». *Uganda Journal* 10 (1), 29-31.
- HARTWIG, Gerald W. 1970. « The Victoria Nyanza as a Trade Route in the Nineteenth Century ». *Journal of African History* 9 (4) : 335-352. <https://doi.org/10.1017/S0021853700010446>.
- HARTWIG, Gerald W. 1976. *The Art of Survival in East Africa. The Kerebe and Long-distance Trade 1800-1895*. Londres & New York : Africana Publishing Company, 253 p.
- HAYDON, E.S. 1960. *Law and Justice in Buganda*. Londres : Butterworths, 342 p.
- HEADRICK, Daniel R. 2014. « Sleeping Sickness Epidemics and Colonial Responses in East and Central Africa, 1900-1940 ». *PLOS Neglected Tropical Diseases* 8 (4) : 1-8. <https://doi.org/10.1371/journal.pntd.0002772>.
- HODGES, Geoffrey W.T. 1978. « African Manpower Statistics for the British Forces in East Africa ». *Journal of African History* 19 (1) : 101-116. <https://doi.org/10.1017/S0021853700015978>.

- HODGES, Geoffrey W.T. 1986. *The Carrier Corps. Military Labor in the East African Campaign, 1914-1918*. New York : Greenwood Press, 244 p.
- HOPPE, Kirk Aden. 1997. « Lords of the Fly: Colonial Visions and Revisions of African Sleeping-Sickness Environments on Ugandan Lake Victoria, 1906-61 ». *Africa* 67 (1) : 86-105. <https://doi.org/10.2307/1161271>.
- HOPPE, Kirk Aden. 2003. *Lords of the Fly: Sleeping Sickness Control in British East Africa, 1900-1960*. Westport : Praeger, 203 p.
- LIFFE, John. 1979. *A Modern History of Tanganyika*. Cambridge : Cambridge University Press, 616 p.
- INGHAM, Kenneth. 1958. *The Making of Modern Uganda*. Londres : George Allen & Unwin, 303 p.
- IZARD, Michel. 1985. *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (bassin de la Volta Blanche)*. Paris : Édition de la Maison des sciences de l'homme, 594 p.
- JAMAL, Vali. 1978. « Taxation and Inequality in Uganda, 1900-1964 ». *Journal of Economic History* 38 (2) : 418-438. <https://doi.org/10.1017/S0022050700105157>.
- JENSEN, Jürgen. 1969. « Die Erweiterung des Lungenfischs-clan in Buganda (Uganda) durch den Anschluss von Bavuma Gruppen ». *Sociologus* 19 (2) : 153-166. <https://www.jstor.org/stable/43644407>.
- JENSEN, Jürgen. 1980. *Verwandtschaftlich-locale Bindung und regionale Mobilität beim den Bavuma (Uganda). Band I (Theoretische Grundlegung und 1. Hauptteil)*. Berlin : Duncker & Humboldt, 381 p.
- JOHNSON, Jennifer Lee. 2014. « Fishwork in Uganda: A Multispecies Ethnohistory about Fish, People, and Ideas about Fish and People ». Ph.D. Dissertation. Ann Arbor (MI) : University of Michigan, 325 p. <https://hdl.handle.net/2027.42/110502>.
- JONES, Gwilym Iwan. 1963. *The Trading States of the Oil Rivers: A Study of Political Development in Eastern Niger Delta*. Londres : Oxford University Press, 288 p.
- JUL-LARSEN, Eylof, Pierre-Joseph LAURENT, Pierre-Yves LE MEUR, & Éric LÉONARD. 2013. *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire. Conversation autour de l'œuvre de Jean Pierre Chauveau*. Paris : Karthala, 657 p.
- KAMARA, Cheikh Saad Bouh, & Olivier LESERVOISIER. 2000. « À la quête d'une territorialité en Aftüt de Mbut sous la colonisation française (Mauritanie) ». *Cahiers d'études africaines*, n° 158 : 187-213. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.171>.
- KARLSTRÖM, Mikael. 1999. « The Cultural Kingdom in Uganda: Popular Royalism and the Restoration of the Buganda Kingship ». Ph.D. Dissertation, Anthropology. Chicago : University of Chicago, 482 p.
- KATUMBA Ahmed, & Francis B. WELBOURN. 1964. « Muslim Martyrs of Buganda ». *Uganda Journal* 28 (2) : 151-163.
- KENNY, Mickael G. 1974. « Salt Trading in Eastern Lake Victoria ». *Azania* 9 (1) : 225-228. <https://doi.org/10.1080/00672707409511725>.
- KENNY, Mickael G. 1977a. « The Powers of Lake Victoria ». *Anthropos* 72 (5/6) : 717-733. <https://www.jstor.org/stable/40459181>.

BIBLIOGRAPHIE

- KENNY, Mickael G. 1977b. « The Relation of Oral History to Social Structure in South Nyanza, Kenya ». *Africa* 47 (3) : 276-288.
<https://doi.org/10.2307/1158863>.
- KENNY, Mickael G. 1979. « Precolonial Trade in Eastern Lake Victoria ». *Azania* 14 (1) : 97-107. <https://doi.org/10.1080/00672707909511265>.
- KENNY, Mickael G. 1982. « The Stranger from the Lake: A Theme in the History of the Lake Victoria Shorelands » *Azania* 17 (1)^o: 1-26.
<https://doi.org/10.1080/00672708209511297>.
- KISEKKA, Christopher. 2018. « Wakiso Moves to Change the Face of Bussi Island ». *Uganda Radio Network*, 16/09/2018. <https://ugandaradionetwork.net/story/wakiso-moves-to-change-the-face-of-bussi-island> [archive].
- KIWANUKA, Semakula. 1972. *A History of Buganda. From the Foundation of the Kingdom to 1900*. Londres : Longman, 322 p.
- KODESH, Neil. 2008. « Networks of Knowledge: Clanship and Collective Well-Being in Buganda ». *The Journal of African History* 49 (2) : 197-216.
<https://doi.org/10.1017/S0021853708003629>.
- KODESH, Neil. 2010. *Beyond the Royal Gaze: Clanship and Public Healing in Buganda*. Charlottesville (VA) : University of Virginia Press, 280 p.
- KÖERNER, T., P. de RAADT, & I. MAUDLIN. 1995. « The 1901 Uganda Sleeping Sickness Epidemic Revisited: A Case of Mistaken Identity? » *Parasitol Today* 11 (8) : 303-305. [https://doi.org/10.1016/0169-4758\(95\)80046-8](https://doi.org/10.1016/0169-4758(95)80046-8).
- KUHANEN, Jan. 2005. *Poverty, Health and Reproduction in Early Colonial Uganda*. Joensuu : University of Joensuu, 434 p.
- KYOTALENGERIRE, Agnes. 2013. « Bussi Communities and Preserving Lake Victoria ». *New Vision*, 31 mai 2013. https://www.newvision.co.ug/new_vision/news/1321558/bussi-communities-preserving-lake-victoria [archive].
- LANDAU, Martin. 1969. « Redundancy, Rationality and the Problem of Duplication and Overlap ». *Public Administration Review* 29 (4) : 346-358.
<https://doi.org/10.2307/973247>.
- LANDAU, Martin. 1972. *Political Theory and Political Science*. New York MacMillan, 244 p.
- LANGLANDS, Brian Wooleston. 1967. *The Sleeping Sickness Epidemic of Uganda, 1900-1920: A Study in Historical Geography*. Kampala : Dept. of Geography, Makerere University College, 49 p.
- LEFEBVRE, Camille. 2011. « We Have Tailored Africa : French Colonialism and the “Artificiality” of Africa’s Borders in the Interwar Period ». *Journal of Historical Geography* 37 (2) : 191-202.
<https://doi.org/10.1016/j.jhg.2010.11.004>.
- LEVI, Giovanni. 1989 [1985]. *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*. Paris : Gallimard, 243 p.
- LOW, Antony D. 1964. « The Advent of Populism in Buganda ». *Comparative Studies in Society and History* 6 (4) : 424-444.
<https://doi.org/10.1017/S0010417500002280>.

- LOW, Antony D. 1982 [1965]. « Uganda: The Establishment of the Protectorate 1894-1910 ». In *History in East Africa, vol. II*, dirigé par Vincent HARLOW, E.M. CHILVER, & Alison SMITH, 56-120. Nairobi : Oxford University Press,
- LOW, Antony D. 2009. *Fabrication of Empire. The British and the Uganda Kingdoms, 1890–1902*, Cambridge : Cambridge University Press, 361 p.
- LOW, Antony D., & Cranford R. PRATT. 1960. *Buganda and the British Overrule*. Londres : Oxford University Press, 373 p.
- LUND Christian. 2010 [2008]. *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*. Cambridge : Cambridge University Press, 200 p.
<https://doi.org/10.1017/CBO9780511510564>.
- LUND, Christian. 2013. « The Past and Space: On Arguments in African Land Control ». *Africa* 83 (1) : 14-35. <https://doi.org/10.1017/S0001972012000691>.
- LUND, Christian, & Catherine BOONE. 2013. « Land Politics in Africa—Constituting Authority over Territory, Property and Persons ». *Africa* 83 (1) : 1-13. <https://doi.org/10.1017/S000197201200068X>.
- LWANGA LUNYIIGO, Samwiri. 2008. *The Struggle for Land in Buganda, 1888–2005*. Kampala : Wavah Books, 155 p.
- LYONS, Maryinez. 1992. *The Colonial Disease: A Social History of Sleeping Sickness in Northern Zaire, 1900–1940*. New York : Cambridge University Press, 335 p. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511583704>.
- MAIR, Lucy P. 1933. « Baganda Land Tenure ». *Africa*, 6 (2) : 187-205.
<https://doi.org/10.2307/1155183>.
- MAIR, Lucy P. 1934. *An African People in the Twentieth Century*. Londres : Routledge & Kegan Paul, 300 p.
- MAIR, Lucy P. 1961. « Clientship in East Africa ». *Cahiers d'études africaines* n° 6 : 315-325. <https://doi.org/10.3406/cea.1961.2976>.
- MAMDANI, Mahmood. 1977 [1976]. *Politics and Class Formation in Uganda*. Londres : Heinemann, 339 p.
- MANJI, Ambreena. 2006. *The Politics of Land Reform in Africa*. Londres : Zed Books, 149 p.
- MANSION, Aurore (rédactrice), Victoire CHALIN, Lauriane GAY, Valérie GOLAZ, Severio KRÄETLI, Claire MÉDARD, & Nadège ORLOVA. 2014. « Spécificités et enjeux de la question foncière en Ouganda ». *Comité technique Foncier et Développement, note de synthèse* n° 14, (mars 2014) : 1-10.
<https://www.foncier-developpement.fr/publication/note-de-synthese-n14-specificites-et-enjeux-de-la-question-fonciere-en-ouganda/> [archive].
- MARTIN, C.G.C. 1974. « Survey of India in Malawi ». *The Society of Malawi Journal* 27 (1) : 54-73. <https://www.jstor.org/stable/29778314>.
- MCCRACKEN, John. 1987. « Fishing and the Colonial Economy: The Case of Malawi ». *Journal of African History* 28 (3) : 413-429.
<https://doi.org/10.1017/S0021853700030115>.
- McKNIGHT, Glenn H. 1996. « A Moral Economy of Development: Transforming the Discourse of Development in Uganda, 1895-1930 ». Ph.D. Dissertation. Kingston (Ontario, Canada) : Queen's University, 434 p.

- McKNIGHT, Glenn H. 2000. « Land, Politics, and Buganda's "Indigenous" Colonial State ». *The Journal of Imperial and Commonwealth History* 28 (1) : 65-89. <https://doi.org/10.1080/03086530008583079>.
- MÉDARD, Claire, & Valérie GOLAZ. 2011. « Utopies à Rakai. Accumulation foncière et investissements internationaux ». *Transcontinentales, sociétés, idéologie, système mondial* n° 10/11 : 1-15. <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.1091>.
- MÉDARD, Claire, & Valérie GOLAZ. 2013. « Creating Dependency: Land and Gift-Giving Practices in 2011 Elections in Uganda ». *Journal of Eastern African Studies* 7 (3) : 549-568. <https://doi.org/10.1080/17531055.2013.811027>.
- MÉDARD, Claire, & Valérie GOLAZ. 2018. « Entwined Values: Protecting and Subdividing Land in Buganda ». *Critical African Studies* 10 (1) : 1-20. <https://doi.org/10.1080/21681392.2018.1491802>.
- MEDARD, Henri. 1998. « Competing for Power Symbols: Urban Changes in the Capital of Buganda in the 1890s ». *Cahiers de l'IFRA* n° 9 : 23-55.
- MÉDARD, Henri. 2003a. « La légitimité au-delà des échecs. La force du mythe d'un roi nourricier et protecteur au Buganda (Ouganda) ». In *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique* contemporaine, dirigé par Claude-Hélène PERROT, & François-Xavier FAUVELLE-AYMAR, 361-379. Paris : Karthala.
- MEDARD, Henri. 2003b. « La naissance et le déclin des partis politiques et religieux en Ouganda (1887-2002) ». *Afrique et Histoire* n° 1 : 139-167. <https://doi.org/10.3917/afhi.001.0139>.
- MEDARD, Henri. 2006. « Marchés, échanges et relations sociales au Buganda à la fin du XIX^e siècle ». *Afrique et Histoire* n° 5 : 147-173. <https://doi.org/10.3917/afhi.005.0147>.
- MEDARD, Henri. 2007a. « Croissance et déclin de la relation de clientèle au royaume du Buganda (Ouganda), 1750-1920 ». In *Clientèle guerrière, clientèle foncière et clientèle électorale. Histoire et Anthropologie*, dirigé par Valérie LECRIVAIN, 85-98. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.
- MEDARD, Henri. 2007b. *Le royaume du Buganda au XIX^e siècle. Mutations politiques et religieuses d'un grand État d'Afrique de l'Est*. Paris : Karthala, 651 p.
- MEDARD, Henri. 2012. « Identity, Religion and Race, Kintu's, First King of Buganda, many Facets (18th-20th century) ». In *Lives in Motion, indeed. Interdisciplinary Perspectives on Social Change in Honour of Danielle de Lame*, dirigé par Cristiana PANELLA, 187-223. Tervuren : Éditions du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren.
- MEDARD, Henri. 2016. « La mémoire comme oubli : les transformations de Mayanja au Buganda (XVIII^e-XXI^e siècle) ». *Journal des africanistes* 86 (1) : 130-169. <https://doi.org/10.4000/africanistes.4930>.
- MEDARD, Henri, & Ikram KIDARI. 2019. « The Kagera River and the Making of a Contested Boundary: Territorial Legacies and Colonial Demarcations in Buganda (19th-20th Centuries) ». *International Journal of African Historical Studies* 52 (1) : 11-30.

- MEDARD Henri, & Richard REID. 1999. « Merchants and Missions: the Growth of the Urban Environment in Buganda ». In *Africa's Urban Past*, dirigé par David ANDERSON, & Richard RATHBONE, 98-108. Londres : James Currey.
- MERCER, Patricia. 1971. « Shilluk Trade and Politics from the Mid-seventeenth Century to 1861 ». *Journal of African History* 12 (3) : 407-426.
<https://doi.org/10.1017/S0021853700010859>.
- MERCIER, Claude. 2002. « Processus de changement social : l'exemple des "gens du lac" du Buganda, aux pêcheurs des rives victoriennes ». Mémoire de maîtrise, ethnologie (dir. : A. Geistdoerfer). Nanterre : Université de Paris X Nanterre, 189 p.
- MICHEL, Marc. 2003. *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*. Paris : Karthala, 304 p.
- MICHEL, Nicolas. 2005. « Introduction ». In *Sociétés rurales ottomanes*, dirigé par Mohammad AFIFI, Rachida CHIH, Brigitte MARINO, Nicolas MICHEL, & Isik TAMDOGAN, 1-16. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale.
- MOON, Karen, & Ernest SEMPEBWA. 1996. *Mengo Walk*. Kampala, dact.
- MOYD, Michelle R. 2014. *Violent Intermediaries, African Soldiers, Conquest and Everyday Colonialism in German East Africa*. Athens (OH) : Ohio University Press, 328 p.
- MOYSE-BARTLETT, H. s.d. [1956]. *The King African Rifles: A Study in the Military History of East and Central Africa, 1890-1945*, Uckfield : The Naval & Military Press, 2 vol.
- MUKWAYA, A. B. 1953. *Land Tenure in Buganda: Present Day tendencies*. East African Studies n° 1. Kampala : Eagle Press, 79 p.
- MURPHY, John D. 1972. *Luganda-English Dictionary*. Washington : The Catholic University of America Press, 651 p.
- MUSISI, Nakanyike. 1991. « Women, "Elite Polygyny," and Buganda State Formation ». *Signs* 16 (4) : 757-786. <https://doi.org/10.1086/494702>.
- MUSOKE, S.B.K. 1964. « Social Mobility, Traditional and Modern ». In *The Kings Men: Leadership and Status in Buganda on the Eve of Independence*, dirigé par A. FALLERS LLOYD, 158-210. Londres : Oxford University Press.
- MWOROHA, Émile. 1977. *Peuples et rois de l'Afrique des Grands Lacs*. Dakar : Les Nouvelles Éditions africaines, 352 p.
- NADAN, Amos. 2003. « Colonial Misunderstanding of an Efficient Peasant Institution: Land Settlement and Mushā' Tenure in Mandate Palestine, 1921-47 ». *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 46 (3) : 320-354. <https://www.jstor.org/stable/3632786>.
- NEWBURY, David S. 1980a. « Lake Kivu Regional Trade in Nineteenth Century »; *Journal des africanistes* 50 (2) : 6-30.
<https://doi.org/10.3406/jafr.1980.2001>.
- NEWBURY, David S. 1980b. « The Clans of Rwanda: A Historical Hypothesis ». *Africa*, 50 (4) : 389-403. <https://doi.org/10.2307/1158430>.
- NEWBURY, David S. 1991. *King and Clans. Ijwi Island and the Lake Kivu Rift, 1780-1840*. Madison : The University Press of Wisconsin, 371 p.
- ODED, Arye. 1972. « The Arab and Islamic Impact on Buganda during the Reign of Kabaka Mutesa I ». *Asian and African Studies* 9 (2) : 196-237.

BIBLIOGRAPHIE

- ODED, Arye. 1995. *Religion and Politics in Uganda: A Study of Islam and Judaism*. Nairobi : East African Educational Publishers, 123 p.
- OGOT, Bethwell A. 1967. *History of the Southern Luo*, vol. I. Nairobi : East African Publishing House, 250 p.
- OKIA, Opolot. 2017. « Virtual Abolition: The Economic Lattice of Luwalo Forced Labor in the Uganda Protectorate ». *African Economic History* 45 (2) : 54-84. <https://doi.org/10.1353/ae.2017.0006>.
- OLIVER, Roland. 1957. *Sir Harry Johnston and the Scramble for Africa*. Londres : Chatto & Windus, 368 p.
- OLIVER, Roland. 1954. « The Baganda and the Bakonjo ». *Uganda Journal* 18 (1) : 31-33.
- ONOMA, Ato Kwamena. 2010. *The Politics of Property Rights Institutions in Africa*. Cambridge : Cambridge University Press, 227 p.
- ORLEY, John H. 1970. *Culture and Mental Illness: A Study from Uganda*. East African studies n° 36. Nairobi : East African Publishing House, 82 p.
- PALLAVER, Karin. 2015. « “The African Native Has No Pocket”: Monetary Practices and Currency Transitions in Early Colonial Uganda ». *International Journal of African Historical Studies* 48 (3) : 471-499. <https://www.jstor.org/stable/44723390>.
- PALLAVER, Karin. 2019. « A Currency Muddle: Resistance, Materialities and the Local Use of Money during the East African Rupee Crisis (1919–1923) ». *Journal of Eastern African Studies* 13 (3) : 546-564. <https://doi.org/10.1080/17531055.2019.1628103>.
- PARSONS, Timothy. 1999. *African Rank and Files*. Portsmouth : Heinemann, 302 p.
- PEARSON, C.W. 1880. « Letters from the Nyanza Mission, Rubaga, Nov. 24th 1879 ». *Church Missionary Intelligencer* (July 1880) : 413.
- PENNACINI, Cecilia. 1998. *Kubandwa: La possessione spiritica nell Africa dei Grandi Laghi*. Torino : Il Segnalibro, 309 p.
- PERROT, Claude-Hélène. 2008. *Les Eotilé de Côte d’Ivoire au XVIII^e et XIX^e siècle. Pouvoir lignager et religion*. Paris : Publications de la Sorbonne, 256 p.
- PETERSON Derek R. 2016. « The Politics of Transcendence in Colonial Uganda ». *Past and Present* 230 (1) : 197-225. <https://doi.org/10.1093/pastj/gtv059>.
- PIROUET, Marie Louise. 1978. *Black Evangelist: The Spread of Christianity in Uganda, 1891–1914*. Londres : Rex Collings, 255 p.
- PIROUET, Marie Louise. 1995. *Historical Dictionary of Uganda*. Metuchen (N.J.) : The Scarecrow Press, 533 p.
- POLANYI, Karl. 1983 [1944]. *La grande transformation. Au origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard, 419 p.
- PRATT, R.C. 1982, [1965]. « Administration and Politics in Uganda ». In *History in East Africa*, vol. II, dirigé par Vincent HARLOW, E.M. CHILVER, & Alison SMITH, 475-541. Nairobi : Oxford University Press.
- PRINGLE, Robert M. 2005. « The Nile Perch in Lake Victoria: Local Responses and Adaptations ». *Africa* 75 (4) : 510-538. <https://doi.org/10.3366/afr.2005.75.4.510>.

- PRUNIER, Gérard, & Bernard CALAS. 1994. *L'Ouganda contemporain*. Paris : Karthala, 304 p.
- RANGER, Terence, & Eric HOBBSBAWM. 2012 [1983]. *The Invention of Tradition*. Cambridge : Cambridge University Press, 320 p.
- RAY, Benjamin C. 1991. *Myth, Ritual, and Kingship in Buganda*. New York : Oxford University Press 239 p.
- REID, Andrew. 2016. « The Lake, Bananas and Ritual Power in Buganda ». In *History Of Water Series III, Volume 13: Water and Food*, dirigé par Terje TVEDT, & Terje OESTIGAARD, 278-298., Londres : I.B. Tauris.
- REID Richard. 1997. « The Reign of Kabaka Nakibinge: Myth or Watershed? » *History in Africa* vol. 24 : 287-297. <https://doi.org/10.2307/3172031>.
- REID, Richard. 1998. « The Ganda on Lake Victoria: A Nineteenth-Century East African Imperialism ». *The Journal of African History* 39 (3) : 349-363. <https://doi.org/10.1017/S0021853798007270>.
- REID, Richard. 2002. *Political Power in Pre-colonial Buganda*. Oxford : James Currey, 274 p.
- REVEL, Jacques. 1989 [1985]. « Préface : L'histoire au ras du sol ». In *Le pouvoir au village, Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, dirigé par Giovanni LEVI, I-XXXIII. Paris : Gallimard.
- RICHARDS, Audrey I. 1959. *East African Chiefs*. Londres : Faber & Faber, 418 p.
- RICHARDS, Audrey I. 1964a. « Authority Patterns in Traditional Buganda ». In *The Kings Men: Leadership and Status in Buganda on the Eve of Independence*, dirigé par A. FALLERS LLOYD, 256-293. Londres : Oxford University Press.
- RICHARDS, Audrey I. 1964b. « Traditional Values and Current Political Behaviour ». In *The Kings Men: Leadership and Status in Buganda on the Eve of Independence*, dirigé par A. FALLERS LLOYD, 294-335. Londres : Oxford University Press.
- RICHARDS, Audrey I. 1973. « Traditional Administrative Structure and the Agricultural Development of Buganda ». In *Subsistence to Commercial Farming in Present Day Buganda. An Economic and Anthropological Survey*, dirigé par Audrey RICHARDS, Ford STURROCK, & Jean M. FORTT, 47-65. Cambridge : Cambridge University Press.
- RICHARDS, Audrey I. 1996. *The Changing Structure of a Ganda Village: Kisozi 1892-1952*. Nairobi : East African Publishing House, 116 p.
- RICHARDS, Audrey I., Ford STURROCK, & Jean M. FORTT, dir. 1973. *Subsistence to Commercial Farming in Present Day Buganda. An Economic and Anthropological Survey*. Cambridge : Cambridge University Press, 336 p.
- ROOIJACKERS, Marinus. 1973. « Catechists in the Catholic Church of Buganda ». Ph.D. Dissertation. Kampala : University of East Africa, 559 p.
- ROPIVIA, Marc Louis. 2007. *Batailles navales précoloniales en Afrique*. Paris : Economica, 114 p.
- ROWE, John A. s.d. *Kagwa, Apolo Kafibala Gulemye (c. 1865-1927)*, s.d. <http://www.worldhistory.biz/sundries/38447-kagwa-apolo-kafibala-gulemye-c-1865-1927.html> [archive].
- ROWE, John A. 1964a. « Land and Politics in Buganda 1875-1955. » *Makerere Journal* n° 10 (November) : 1-14.

BIBLIOGRAPHIE

- ROWE, John A. 1964b. « Mika Sematimba » *The Uganda Journal* 28 (2) : 179-199. <https://ufdc.ufl.edu/UF00080855/00073>.
- ROWE, John A. 1967. « Roscoe and Kagwa's Baganda ». *Journal of African History* 8 (1) : 163-166. <https://doi.org/10.1017/S0021853700006897>.
- RUMIYA, Jean. 1992. *Le Rwanda sous le régime du Mandat belge (1916-1931)*. Paris : L'Harmattan, 249 p.
- SAUPER, Hubert. 2004. *Le Cauchemar de Darwin* (film documentaire). Paris : Mille et une productions.
- SCHILLER, Laurence D. 1990. « The Royal Women of Buganda ». *The International Journal of African Historical Studies* 23 (3) : 455-473. <https://doi.org/10.2307/219599>.
- SCHOENBRUN, David Lee. 1997. *The Historical Reconstruction of Great Lake Bantu Cultural Vocabulary: Etymologies and Distributions*. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag, 351 p.
- SCHOENBRUN, David Lee. 1998. *A Green Place is a Good Place. Agrarian Change, Gender and Social Identity in the Great Lake Region to the 15th century*. Oxford : James Currey, 301 p.
- SCHOENBRUN, David Lee. 2018. « Ethnic Formation with Other-Than-Human Beings: Island Shrine Practice in Uganda's Long Eighteenth Century ». *History in Africa* vol. 45 : 397-443. <https://doi.org/10.1017/hia.2018.12>.
- SCHOENBRUN, David Lee. 2021. *The Names of the Python: Belonging in East Africa, 900 to 1930*. Madison (WI) : University of Wisconsin Press.
- SCHOENBRUN David Lee, & Jennifer L. JOHNSON. 2018. « Introduction: Ethnic Formation with Other-Than-Human Beings ». *History in Africa* vol. 45 : 307-345. <https://doi.org/10.1017/hia.2018.11> [archive].
- SCOTTON, James F. 1973. « The First African Press in East Africa: Protest and Nationalism in Uganda in the 1920s ». *The International Journal of African Historical Studies* 6 (2) : 211-228. <https://doi.org/10.2307/216775>.
- SMITH, Robert. 1970. « The Canoe in West African History ». *Journal of African History*, 11 (4) : 515-533. <https://doi.org/10.1017/S0021853700010434>.
- SOFF, Harvey Gordon. 1971. « A History of Sleeping Sickness in Uganda: Administrative Response 1900-1970 ». Ph.D. Dissertation. Syracuse (NY) : Syracuse University, 288 p.
- SOUTHWOLD, Martin. 1956. « The Inheritance of Land in Buganda ». *Uganda Journal*, 20 (1) : 88-96.
- SOUTHWOLD, Martin. 1961. *Bureaucracy and Chiefship in Buganda*. East African Studies n° 14. Kampala : East African Institute of Social Research, 19 p.
- STEPHENS, Rhiannon. 2009. « Lineage and Society in Precolonial Uganda ». *The Journal of African History* 50 (2) : 203-221. <https://doi.org/10.1017/S0021853709004435>.
- STEPHENS, Rhiannon. 2009. *A History of Motherhood: The Case of Uganda, 700-1900*. Cambridge : Cambridge University Press, 223 p.
- STONEHOUSE, Aidan. 2012. « Peripheral Identities in an African State: A History of Ethnicity in the Kingdom of Buganda since 1884 ». Ph.D. Dissertation.

- Leeds : University of Leeds, 259 p. <https://etheses.whiterose.ac.uk/12751/archive>].
- STRACHAN, Hew. 2007 [2004]. *The First World War in Africa*. Oxford : Oxford University Press, 224 p.
- SUMMERS, Carol. 2002. « Force and Colonial Development in Eastern Uganda ». In *East Africa in Transition: Communities, Cultures, and Change*, dirigé par J.M. BAHEMUKA, & J.L. BROCKINGTON, 181-207. Nairobi : Acton Publishers.
- SUMMERS, Carol. 2009. « Catholic Action and Ugandan Radicalism: Political Activism in Buganda, 1930–1950 ». *Journal of Religion in Africa* 39 (1) : 60-90. <https://www.jstor.org/stable/20696796>.
- SUMMERS, Carol. 2005. « Grandfathers, Grandsons, Morality, and Radical Politics in Late Colonial Buganda ». *The International Journal of African Historical Studies* 38 (3) : 427-447. <https://www.jstor.org/stable/40033965>.
- SUMMERS, Carol. 2015. « Slander, Buzz and Spin: Telegrams, Politics and Global Communications in the Uganda Protectorate, 1945–55 ». *Journal of Colonialism and Colonial History* 16 (3). <https://doi.org/10.1353/cch.2015.0034>.
- TAYLOR, John V. 1958. *The Growth of the Church in Buganda: An Attempt at Understanding*. Londres : SCM Press, 288 p.
- TAYLOR, Thomas F. 1986. « The Establishment of a European Plantation Sector within the Emerging Colonial Economy of Uganda, 1902–1919 ». *The International Journal of African Historical Studies* 19 (1) : 35-58. <https://doi.org/10.2307/218694>.
- TAYLOR, Thomas F. 1978. « The Struggle for Economic Control of Uganda, 1919–1922: Formulation of an Economic Policy ». *The International Journal of African Historical Studies* 11 (1) : 1-31. <https://doi.org/10.2307/217052>.
- TERZIBASOGLU, Yucel. 2005. « Struggle over Land and Population Movement in North Western Anatolia, 1877–1914 ». In *Sociétés rurales ottomanes*, dirigé par Mohammad AFIFI, Rachida CHIH, Brigitte MARINO, Nicolas MICHEL, & Isik TAMDOGAN, 297-308. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale.
- TERZIBASOGLU, Yucel. 2013. « Land Disputes in Nineteenth Century Anatolia ». In *Les acteurs des transformations foncières autour de la méditerranée au XIX^e siècle*, dirigé par Vanessa GUÉNO, & Didier GUIGNARD, 25-47. Paris : Karthala.
- THOMAS. H.B. 1938. « An Experiment in African Native Land Settlement ». *Journal of the African Society* 27 (7) : 234-248. <https://www.jstor.org/stable/716348> ; <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.afraf.a100531>.
- THOMAS, H.B., & A.E. SPENCER. 1938. *A History of Uganda Land and Survey and the Uganda Land and Survey Department*. Entebbe : Government Press, 206 p.
- THOMPSON, Gardner. *Governing Uganda. British Colonial Rule and its Legacy*. Kampala : Fountain Publisher, 366 p.
- TIBESASA, Ruth. 2010. « The Cultural Sequences on Bussi Island, Lake Victoria ». *Studies in the African Past* vol. 8 : 89-109. <https://journals.udsm.ac.tz/index.php/sap/article/view/2718/2756> [archive].

BIBLIOGRAPHIE

- TOSH, John. 1970. « The Northern Interlacustrine Region ». In *Pre-Colonial African Trade. Essays on Trade in Centrale and Eastern Africa before 1900*, dirigé par Richard GRAY, & David BIRMINGHAM, 103-118. Londres : Oxford University Press.
- TUCK, Michael W. 1997. « Syphilis, Sexuality, and Social Control: a History of Venereal Disease in Colonial Uganda ». Ph.D. Dissertation. Evanston (IL): Northwestern University, 1997, 360p.
- TUCK, Michael W. 2006. « "The Rupee Disease": Taxation, Authority, and Social Conditions in Early Colonial Uganda ». *The International Journal of African Historical Studies* 39 (2) : 221-245. <https://www.jstor.org/stable/40033859>.
- TUCK, Michael W. 2019. « "Omugezibezi akuguza ekibira: A Clever Man Sells you a Forest": Forest Demarcation and Usage in Early Colonial Uganda ». In *Commonwealth Forestry and Environmental History Empire, Forests and Colonial Environments in Africa, the Caribbean, South Asia and New Zealand*, dirigé par Vinita DAMODARAN, & Rohan D'SOUZA, 316-338. Delhi : Primus Books.
- TUCK, Michael W., & John A. ROWE. 2005. « Phoenix from the Ashes: Rediscovery of the Lost Lukiiko Archives ». *History in Africa* vol. 32 : 403-414. <https://doi.org/10.1353/hia.2005.0025>.
- TWADDLE, Michael. 1993. *Kakungulu and the Creation of Uganda*. Londres : James Currey, 310 p.
- TWADDLE, Michael. 1969a. « The Bakungu Chiefs of Buganda under British Colonial Rule, 1900–1930 ». *Journal of African History* 10 (2) : 309-322. <https://doi.org/10.1017/S0021853700009543> ; <https://www.jstor.org/stable/179517>.
- TWADDLE, Michael. 1969b. « The Religion of Malaki Revisited ». In *Social Sciences Council Conference 1968/69. History Papers*, 249-262. Kampala : Makerere Institute of Social Research, University of East Africa.
- TWADDLE, Michael. 1972. « The Muslim Revolution in Buganda ». *African Affairs*, 71 (282) : 54-72. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.afraf.a096206> ; <https://www.jstor.org/stable/720363>.
- TWADDLE, Michael. 2011. « Some Implications of Literacy in Uganda ». *History in Africa* vol. 38 : 227-255. <https://doi.org/10.1353/hia.2011.0009> ; <https://www.jstor.org/stable/41474551>.
- UZOIGWE, Godfrey N. 1969. « Kabalega's Abasura : The Military Factor in Bunyoro ». In *Social Sciences Council Conference 1968/69. History Papers*, 303-324. Kampala : Makerere Institute of Social Research, University of East Africa.
- VAUGHAN, Megan. 1991. *Curing their Ills. Colonial Power and African Illness*. Stanford : Stanford University Press, 224 p.
- VEZZADINI, Elena. 2013. « Nationalism by Telegrams : Political Writings and Anti-Colonial Resistance in Sudan, 1920–1924 ». *International Journal of African Historical Studies* 46 (1) : 27-59. <https://www.jstor.org/stable/24393096>.
- VIDAL, Claudine. 1969. « Le Rwanda des anthropologues ou le fétichisme de la vache ». *Cahiers d'études africaines* 9 (35) : 384-401.

- WALIGGO, John Mary. 1976. « The Catholic Church in Buddu Province of Buganda ». Ph.D. Dissertation. Cambridge : University of Cambridge, 401 p.
- WEBEL, Mari K. 2019a. « Trypanosomiasis, Tropical Medicine, and the Practices of Inter-Colonial Research at Lake Victoria, 1902–07 ». *History and Technology* 35 (3) : 266-292. <https://doi.org/10.1080/07341512.2019.1680151>.
- WEBEL, Mari K. 2019b. *The Politics of Disease Control: Sleeping Sickness in Eastern Africa, 1890–1920*. Athens : Ohio University Press, 312 p.
- WELBOURN, Francis B. 1957. « Abamalaki in Buganda 1914–1919 ». *Uganda Journal*, 21 (2) : 150-161. <https://ufdc.ufl.edu/UF00080855/00042>.
- WELBOURN, Francis B. 1962. « Some Aspects of Kiganda Religion ». *Uganda Journal* 26 (2) : 170-182. <https://ufdc.ufl.edu/UF00080855/00046>.
- WELBOURN, Francis B. 1961. *East African Rebels: A Study of Some Independent Churches*. Londres : SCM Press, 256 p.
- WEST, Henry W. 1965. *The Mailo System in Buganda*. Entebbe : Government Press, 179 p.
- WEST, Henry W. 1972. *Land Policy in Buganda*. Cambridge : Cambridge University Press, 244 p.
- WILD, J.V. 1957 [1955]. *The Story of the Uganda Agreement*. Londres : MacMillan, 111 p.
- WILLIS, Justin. 1997. « Clans and History in Western Uganda: A New Perspective on the Origins of the Pastoral Dominance ». *The International Journal of African Historical Studies* 30 (3) : 583-600. <https://doi.org/10.2307/220577>.
- WILLIS, Justin. 2002. *Potent Brews: A Social History of Alcohol in East Africa, 1850–1999*. Londres : James Currey, 304 p.
- WRIGHT, M. 1971. *Buganda in the Heroic Age*. Londres : Oxford University Press, 240 p.
- WRIGLEY, Christopher C. 1970. *Crops and Wealth in Uganda: A Short Agrarian History*. Nairobi : Oxford University Press, 83 p.
- WRIGLEY, Christopher C. 1996. *Kingship and State: The Buganda Dynasty*. Cambridge : Cambridge University Press, 293 p.
- YOUÉ, Christopher P. 1986. *Robert Thorn Coryndon. Proconsular Imperialism in Southern and Eastern Africa, 1897–1925*. Waterloo (Ontario, Canada) : Wilfrid Laurier University Press, 241 p.

Liste des cartes, des illustrations et des schémas

Note : les documents réalisés dans le cadre de cet ouvrage et les photographies de l'auteur sont également disponibles dans la collection de données en ligne : <https://nakala.fr/collection/10.34847/nkl.ceb9084x>

Carte 1. Partage religieux du Buganda en 1900.....	15
https://doi.org/10.34847/nkl.1d23620d .	
Carte 2. L'épidémie de maladie du sommeil en Ouganda au début du xx ^e siècle.....	104
https://doi.org/10.34847/nkl.f0bb8kvc .	
Carte 3. Les échanges lacustres du Buganda au xix ^e siècle : commerce et prédation.....	153
https://doi.org/10.34847/nkl.f0bb8kvc .	
Carte 4. Les principaux <i>Butaka</i> de l'île de Bussi au xix ^e siècle	158
https://doi.org/10.34847/nkl.5bbc1t98 .	
Carte 5. Bussi et les grands sanctuaires voisins.....	173
https://doi.org/10.34847/nkl.afb75p72 .	
Carte 6. Le voyage du Nakibinge de Magonga à Bukasa via Bussi.....	174
https://doi.org/10.34847/nkl.e14erahc .	
Carte 7. La migration et les lignages de <i>Muyanja</i> (<i>Nyonyi</i> -oiseau).....	189
https://doi.org/10.34847/nkl.02abj5g9 .	
Carte 8. Les guerres de religions et le lac Victoria.....	223
https://doi.org/10.34847/nkl.a0c52p36 .	
Carte 9. Le partage foncier à Bussi au début du xx ^e siècle.....	264
https://doi.org/10.34847/nkl.fe995xif .	

Illustrations

Le roi Daudi Chwa, ses deux sœurs et Stanislas Mugwanya vers 1900	16
Apolo Kagwa, Premier ministre, régent et propriétaire de l'île de Bussi, principal accusé devant la <i>Bataka Land Commission</i>	44
Stanislas Mugwanya, régent, second accusé devant la <i>Bataka Land Commission</i>	46
Formulaire du certificat de propriété provisoire.....	61
Barques Sese.....	163

LISTE DES CARTES, DES ILLUSTRATIONS ET DES SCHÉMAS

Paysage arboré, île de Bussi.....	167
Vue de la pointe ouest de l'île de Bussi.....	175
https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829 .	
Port de Muziina à proximité de Kiwanda (île de Bussi).....	180
https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829 .	
Oiseau <i>Kimbagaya</i> (bec en sabot du Nil/ <i>shoebill</i>), marais de Mabamba	188
https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829 .	
Baie de Bussi vue du port de Gulwe	193
https://doi.org/10.34847/nkl.ebecv829 .	
Le roi Mwanga en 1893.....	206
Yosiya Kasozi, le <i>Kweba</i> chef du nouveau comté des îles Sese, vers 1904	228
Le <i>Mbubi</i> , sa femme et ses enfants.....	285

Schémas

Administration et pouvoirs à Bussi vers 1885 (schéma simplifié).....	192
https://doi.org/10.34847/nkl.adeag18t .	
L'emboîtement hiérarchique au sein de Bussi vers 1885	196
Généalogie de John Nsubuga	289
Généalogie de Malaki Musajakawa.....	305
Généalogie de Teofiro <i>Kulugi</i> du Siga Kalungi (Singo).....	305